

## ACCENT DE BANLIEUE

### APPROCHE PHONÉTIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE DE LA PROSODIE DES JEUNES D'UNE BANLIEUE ROUENNAISE

**IRYNA LEHKA-LEMARCHAND**

Thèse de doctorat nouveau régime pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université de Rouen  
Présentée et soutenue publiquement le 14 décembre 2007

Sous la direction de Claude CAITUCOLI et David LE GAC  
Laboratoire DYALANG – CNRS FRE n° 2787

**Le jury est composé de :**

François GAUDIN, Professeur à l'Université de Rouen  
Philippe MARTIN, Professeur à l'Université Denis Diderot Paris VII  
Jacqueline BILLIEZ, Professeur à l'Université Stendhal Grenoble III  
Claude CAITUCOLI, Professeur à l'Université de Rouen  
David LE GAC, Maître de Conférences à l'Université de Rouen  
Philippe Boula de MAREUIL, Chargé de recherche au LIMSI-CNRS (Orsay)

# **VOLUME 1**

# REMERCIEMENTS

---

Je remercie mes directeurs de thèse, Claude Caïtucoli et David Le Gac pour l'attention qu'ils ont accordée à cette thèse, leur soutien, leur rigueur et la pertinence de leur conseils.

Je remercie le jury d'avoir accepté d'évaluer cette thèse de doctorat.

Merci aussi aux membres du laboratoire Dyalang, enseignants, chercheurs, doctorants et personnel, pour leur soutien et leur conseils. Je remercie notamment Marion, Clara et Aurélie pour leurs relectures et leurs suggestions, mais aussi Nathalie, Jeanne, Fabienne, Philippe et Evelyne pour leurs encouragements, leur soutien et leur aide. Je pense aussi à de nombreux chercheurs et doctorants rencontrés lors des colloques ou des écoles thématiques, qui ont participé à ce travail, parfois sans même le savoir.

Merci aux responsables des collèges *Braque* et *Boieldieu* et des lycées professionnels *Marcel Samba* et *Le Corbusier* de m'avoir autorisé et de m'avoir aidé à mener des enquêtes ou des tests perceptifs auprès des jeunes scolarisés dans ces établissements. Je remercie aussi tous les jeunes qui y ont participé et sans la parole desquels cette thèse ne pourrait pas aboutir.

Un grand merci à ma famille ukrainienne de m'avoir soutenue et encouragée pendant ces années de travail, d'avoir accepté la séparation ; mais aussi à tous les membres de ma famille française, pour leur aide, leur soutien et leur bonne humeur. Merci à Lucas et à Lara de ne pas monopoliser l'ordinateur de la maison et d'accepter de nombreuses contraintes liées à la fin du travail, merci à Guy d'avoir courageusement lu jusqu'au bout la partie phonétique de la thèse sans rien y comprendre. Et un énorme merci à Laurent, pour TOUT.

Je pense aussi à Annie et Tico qui ont toujours été là, et à tous mes amis.

Je remercie enfin la Région Haute-Normandie qui a financé ce travail de recherche.

# LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

---

<b>[+L]</b>	Syllabe dont l'allongement est égal ou supérieur à 50 % par rapport à la durée des syllabes inaccentuées précédentes
<b>[+P]</b>	Suivi d'une pause silencieuse
<b>[+R]</b>	Syllabe finale pleine du mot se terminant par un R
<b>[-L]</b>	Syllabe dont l'allongement est inférieur à 50 % par rapport à la durée des syllabes inaccentuées précédentes
<b>[-P]</b>	Non suivi d'une pause silencieuse
<b>AU (origine)</b>	<i>Autre</i> : groupe d'origine ; nous y regroupons les jeunes qui n'entrent pas dans les groupes d'origine <i>française</i> et <i>maghrébine</i> (FR et M)
<b>B (cat. de juges)</b>	<i>Banlieusards</i> : personnes résidant dans les banlieues populaires et défavorisées de l'agglomération ( <i>Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville, Grand Quevilly, Petit Quevilly, Oissel, Maromme, Canteleu</i> ) ainsi que dans les cités (les Zones Urbaines Sensibles) situées dans la commune de Rouen et dans les banlieues mentionnées
<b>B1 (cat. de juges)</b>	<i>Banlieusards 1</i> : personnes résidant dans les cités classées comme zones urbaines sensibles (ZUS)
<b>B2 (cat. de juges)</b>	<i>Banlieusards 2</i> : personnes résidant dans les secteurs des banlieues populaires et défavorisées qui ne sont pas classés comme des zones urbaines sensibles
<b>CDF (cat. de juges)</b>	<i>Contact direct fréquent</i> : caractérise des juges qui sont fréquemment en contact langagier direct avec les jeunes des cités.
<b>CIF (cat. de juges)</b>	<i>Contact indirect fréquent</i> : caractérise des juges qui sont fréquemment en contact langagier indirect avec les jeunes des cités (ils les entendent parler entre eux, sans entrer en communication avec eux).
<b>CR (cat. de juges)</b>	<i>Contact rare</i> : caractérise des juges qui sont rarement (1 fois par mois ou moins) en contact direct ou indirect avec les jeunes des cités
<b>cs</b>	centiseconde
<b>dt</b>	Demi-ton
<b>ETA</b>	Ecart tonal de l'ampleur du contour
<b>ETD</b>	Ecart tonal du décrochage
<b>F0</b>	Fréquence fondamentale
<b>FR (origine)</b>	<i>Française</i> : groupe d'origine regroupant les sujets nés de parents d'origine française

<b>Mo</b>	Contour montant
<b>MPB</b>	Marqueur prosodique de l'accent de banlieue
<b>ms</b>	milliseconde
<b>NB (cat. de juges)</b>	<i>Non Banlieusards</i> : personnes résidant dans le centre ville de Rouen ou dans les communes aisées de l'agglomération (Bois Guillaume, Mont-Saint-Aignan, Bihorel)
<b>RCI</b>	<i>Rapport RCI</i> : le nombre de MPB par minute dans le style Conversation Informelle
<b>RE</b>	<i>Rapport RE</i> : le nombre de MPB par minute dans le style Entretien
<b>RH</b>	<i>Rapport RH</i> : le nombre de MPB par minute dans le style Histoire
<b>S1</b>	Chute haute ample
<b>S2</b>	Chute haute peu ample
<b>S3</b>	Ton statique haut
<b>S4</b>	Chute basse ample
<b>S5</b>	Chute basse peu ample
<b>S6</b>	Ton statique bas
<b>SAB</b>	Schème Accentuel Banlieue
<b>Sy_</b>	Créé par synthèse
<b>Sy_S1</b>	Contours S1 créés par synthèse à la place d'autres contours (généralement à la place des contours S5 ou S6)
<b>Sy_S5, Sy_S6</b>	Contours S5 ou S6 créés par synthèse à la place d'autres contours (généralement à la place des contours S1 ou S2)
<b>ZEP</b>	<i>Zones d'Education Prioritaire</i> : des zones qui font l'objet de dispositifs éducatifs particuliers en réponse à des difficultés sociales et scolaires concentrées dans leurs établissements scolaires
<b>ZFU</b>	<i>Zones Franches Urbaines</i> : des ZRU comprenant au moins 10 000 habitants et présentant les indices les plus élevés de difficultés. Notons que les Hauts de Rouen est la seule Zone Franche Urbaine de l'agglomération rouennaise et l'une des quatre ZRU de la Seine Maritime
<b>ZRU</b>	<i>Zones de Redynamisation Urbaine</i> : des ZUS qui font l'objet d'aides particulières en raison de leur taux de chômage très élevé, de leur large proportion de personnes non diplômées et de leur faible potentiel fiscal
<b>ZUS</b>	<i>Zones Urbaines Sensibles</i> : zones urbaines caractérisées par l'existence de grands ensembles d'habitat dégradé. Elles sont définies par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### *Accent des banlieues : un sujet si connu, un objet inconnu*

Selon les stéréotypes répandus, les jeunes des banlieues défavorisées ont une manière de parler particulière qui se caractérise par une forte spécificité lexicale et surtout par une spécificité phonique. Cette dernière, appelée communément « accent de (ou des) banlieue(s) », « accent des cités », « accent des Beurs » ou encore « de la racaille » constitue depuis une dizaine d'années un des objets porteurs des médias, qui en donnent souvent une image caricaturée et fortement stigmatisante, en l'associant notamment à la violence et à la délinquance sinon à une pauvreté intellectuelle aggravée, ou, qui plus est - en les associant : l'accent à la violence et la violence à l'accent. Par exemple, le Nouvel Observateur de 2000-2001 parle des « *braqueurs, décrits comme des hommes de type africain avec l'accent de banlieue [...]* » ; une des présentatrices de la radio Énergie commence son émission par : « *Là on est chez Maurad. Voix de fausset, accent de banlieue, vocabulaire pauvre et phrasé à la Rap* »... De même, les chercheurs en sciences du langage soulignent fréquemment « *la banalité et l'indigence des clichés véhiculés, qui contribuent à la construction de représentations limitatives, éloignées de la réalité* »<sup>1</sup>. Ces représentations limitatives concernent aussi bien les productions langagières des jeunes des cités que ces jeunes eux-mêmes, en ne faisant ainsi qu'approfondir le fossé qui sépare depuis plus d'une vingtaine d'année la banlieue de la ville et qu'accroître la stigmatisation de cette population. Or c'est cette stigmatisation, conjuguée au sentiment d'exclusion sociale et spatiale, qui serait, d'après les chercheurs, à l'origine du développement par ces jeunes de leur parler et par conséquent accent. Les travaux de Fabienne Melliani, de Jaqueline Billiez, de Cyril Trimaille et d'autres démontrent en effet que c'est ce sentiment de stigmatisation sociale et raciale qui les pousse à se regrouper et à revendiquer leur identité, en déclenchant ainsi le processus

---

<sup>1</sup> Bernard Cerquiglini, Pierre Encrevé et Olivier Baude, dans *LANGUES ET CITÉ*, n°2, 2003, p. 1.

d'individuation sociolinguistique de ce groupe, processus qui se manifeste dans la différenciation sociale et linguistique de ces jeunes<sup>2</sup>.

Au demeurant, la propension croissante de tels clichés, dans les médias notamment, aboutit à une tendance à considérer cet « accent » comme un indice immanent d'un jeune de la banlieue, si bien que quiconque imitant un jeune de banlieue – et ces imitations ne manquent pas –, essaye aussitôt d'imiter son hypothétique accent, sa « manière de dire ». Toutefois, si l'idée que les jeunes des cités parlent avec un accent semble faire consensus, il n'en est pas de même quant à ses indices perceptifs. En effet, les traits qui apparaissent lors des imitations de cet accent, au moins lors de celles que nous avons entendues<sup>3</sup>, sont tantôt la postériorisation des voyelles, tantôt la palatalisation très accusée des dentales et des vélaires (*t, d, k, g*), ou une augmentation du volume sonore, l'allongement de la syllabe pénultième, un rythme irrégulier...., tantôt plusieurs de ces traits réalisés ensemble. Il est intéressant de noter, sans toutefois préjuger du rôle perceptif de ces traits en tant qu'indices de cet accent, que la plupart d'entre eux sont depuis longtemps considérés comme caractéristiques du français populaire et ont été attestés dans différentes régions de France. Ainsi, l'allongement de la syllabe pénultième et la postériorisation des voyelles, notamment du /a/, ont été maintes fois décrits comme caractéristiques du français populaire parisien<sup>4</sup>, mais aussi des parlers populaires de Touraine<sup>5</sup>, de Lorraine, de Normandie<sup>6</sup>. De même, la palatalisation est considérée comme un trait du français populaire des Parisiens, mais a également été constatée à Marseille<sup>7</sup> et

---

<sup>2</sup> MELLIANI F., 2000, *La langue du quartier. Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, L'Harmattan, Paris ; BILLIEZ J., 1984, *Recherche sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration*, Rapport de recherche, Université de Grenoble, Grenoble ;

<sup>3</sup> Notamment les imitations de cet accent par les présentateurs des émissions radiophoniques (comme par exemple Skyrock), par des amis ou des connaissances, qui, ayant appris ou connaissant déjà notre sujet de recherche, désiraient manifester leur intérêt vers le sujet étudié ainsi que leurs compétences dans ce domaine en reproduisant cet accent.

<sup>4</sup> Voir CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *Les accents des Français*, Hachette, Paris, pp. 85-87 ; ou LÉON P., 1993, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Nathan Université, Paris, pp. 203-205.

<sup>5</sup> LEON P., 1973, « Réflexions idiomatologiques sur l'accent en tant que métaphore sociolinguistique » dans FRENCH REVIEW, vol. XLVI, n°4, 783-789.

<sup>6</sup> CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *op. cit.*

<sup>7</sup> Voir BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, « Les accents de Marseille » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, pp. 107-129.

à Grenoble<sup>8</sup>. Dans quelle mesure ces particularités phoniques constituent-elles alors les spécificités de ce prétendu « accent de banlieue », et dans quelle mesure sont-elles d'ailleurs effectivement caractéristiques de la manière de parler des jeunes des cités ? Dans quelle mesure, enfin, participent-elles à l'identification de ces locuteurs en tant que jeunes des cités ? Ces questions restent pour l'instant sans réponse.

Il semblerait, de plus, que cette notion d'« accent des cités » soit fréquemment utilisée pour désigner une spécificité non pas ou pour le moins non seulement phonique, mais aussi, voire seulement, lexicale. Il n'est pas rare en effet d'entendre quelqu'un voulant imiter l'accent de banlieue, réaliser un énoncé fortement marqué par le lexique ou les constructions syntaxiques emblématiques des cités (par exemple « je la kif grave »), mais ne présentant aucun trait *phonique* non standard, se caractérisant tout au plus par un débit rapide. L'« accent de banlieue » est alors compris et employé en tant que synonyme de « parler de banlieue », c'est-à-dire comme un ensemble de procédés langagiers non standards, tels le verlan, l'emprunt à l'arabe, les constructions syntaxiques comme « X de chez X » etc., utilisés par et/ou attribués à des jeunes des cités. Ce présumé accent des cités est-il alors vraiment un accent, c'est-à-dire une spécificité *phonique* repérable comme caractéristique d'un groupe de locuteurs et permettant d'identifier à l'écoute les membres de ce groupe ? Autrement dit, *en dehors de tous les stéréotypes, dans quelle mesure les jeunes des banlieues sont-ils repérés à l'écoute comme des jeunes des banlieues à partir des particularités phoniques de leur manière de parler ? Et puis, ces particularités phoniques, c'est-à-dire cet accent, l'ont-ils tous ? Tout le temps ? Sinon quand ? Et alors pourquoi ?*

Le problème se complique encore lorsqu'on constate que cette spécificité phonique est souvent présentée sinon ressentie comme celle des jeunes d'origine maghrébine, voire comme de l'accent maghrébin. Par exemple Louis-Jean Calvet, en évoquant la manière de parler des jeunes des banlieues françaises et plus particulièrement parisiennes, parle du « *phrasé et de la prononciation très particulière des Beurs* »<sup>9</sup>. De même, les enquêtes menées par Nathalie Binisti et Médéric Gasquet-Cyrus à Marseille

---

<sup>8</sup> ROMANO A., 2003, « Etude phonétique de quelques éléments des pratiques langagières intra-groupales de jeunes grenoblois » dans BILLIEZ J. et alii (eds), *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain*, Rapport ronéoté, Université Stendhal Grenoble 3, pp. 44-49.



révèlent que dans l'imaginaire de nombreux témoins marseillais l'accent des banlieues de la cité phocéenne serait sinon l'accent maghrébin, « *celui des jeunes Marseillais d'origine maghrébine* », alors que les quartiers en question sont peuplés par une population d'origine non seulement maghrébine mais aussi comorienne, gitane, asiatique, française et autre<sup>10</sup>. Qu'en est-il alors de ces jeunes d'origine comorienne ou française qui résident dans le même espace et font *a priori* partie du même groupe de pairs que les jeunes d'origine maghrébine, groupe des jeunes issus de l'immigration ? Parlent-ils sans aucun accent ? Développent-ils une ou des spécificité(s) phonique(s) à part : un accent des Noirs de banlieues, un accent des Blancs... ? Ou adoptent-ils comme le suppose Dominique Caubet le présumé accent maghrébin en l'investissant dès lors d'une fonction de marqueur social<sup>11</sup> ? Les mêmes questions peuvent être posées quant à l'accent des banlieues rouennaises, souvent traité de « maghrébin », alors même que la population de ces banlieues est aussi négro-africaine que maghrébine, sans oublier un pourcentage non négligeable de population d'origine française.

Pour revenir à l'hypothèse de Dominique Caubet que nous venons d'évoquer, précisons qu'elle désigne un transfert de marques d'identité maghrébine vers une identité « banlieue » : les marques de l'accent maghrébin seraient transférées par les jeunes issus de l'immigration maghrébine en prononciation française comme en souvenir de la langue perdue, et seraient par la suite reprises par d'autres jeunes résidants dans les cités et appartenant à d'autres groupes ethniques, devenant ainsi emblématiques de la cité. L'accent des banlieues françaises serait de la sorte un accent d'origine « maghrébine ». Cette hypothèse, provenant sans doute des observations de la spécificité lexicale du parler des cités, spécificité qui se caractérise notamment par une forte tendance à l'emprunt à l'arabe, n'explique pas pourquoi les jeunes d'autres origines, aussi stigmatisés et dominés, et ayant donc un besoin identitaire aussi important que les jeunes d'origine maghrébine n'auraient pas pu eux aussi procéder au transfert de marques de leur origine vers *l'identité banlieue*. D'autre part, aussi intéressante qu'elle est, cette hypothèse n'exclut pas l'existence dans les cités et l'identification par des auditeurs non pas d'un mais de plusieurs accents de cités. C'est encore vers cette question d'identification que

---

<sup>9</sup> CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 29.

<sup>10</sup> BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, *op. cit.*, p. 115.

<sup>11</sup> CAUBET, D., 2002 « Métissage linguistique ici (en France) et là-bas (au Maghreb) » dans *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VILLE-ÉCOLE-INTÉGRATION-ENJEUX n° 130, CNDP, Paris, pp. 117-132.

nous revenons une fois de plus, question aussi intéressante que délaissée : qu'est-ce que les auditeurs identifient comme caractéristique de l'accent des cités ? Autrement dit, *quels sont les indices perceptifs de cet ou de ces accents, les indices qui participent à la catégorisation sociale et spatiale de ces locuteurs ?*

...Autant de questions dont la plupart demeurent encore sans réponse. Car si le phénomène du parler des banlieues a suscité beaucoup d'intérêt chez les chercheurs en sciences du langage, et si cet intérêt s'est traduit par un nombre important d'études, celles-ci ont porté surtout sur les raisons d'émergence de ce parler, sur ses fonctions, ainsi que sa spécificité lexicale<sup>12</sup> et n'est que très rarement sur sa spécificité phonique. Comme le résumait Marie-Madeleine Bertoucci et Jacques David dans l'introduction à l'ouvrage *Situations de banlieue : Enseignement, langues, cultures*, paru en 2005,

*« Cet intérêt se traduit par l'émergence de nombreux travaux recensant la floraison lexicale: dictionnaires, lexiques... mais aussi par la publication d'articles linguistiques visant à décrire les mécanismes de formation de ces variétés de langue, et enfin par la parution de plusieurs ouvrages dans un cadre plutôt anthropologique »<sup>13</sup>.*

Quant aux particularités phoniques du parler des jeunes des cités, elles n'ont été étudiées que fort peu et depuis peu, mêmes si l'attention des chercheurs envers cet aspect du parler des cités est bien présente et même si certains soulignent que c'est surtout au niveau phonique et plus particulièrement prosodique qu'il se produit du nouveau. C'est en effet en évoquant au premier chef *« des spécificités intonatives »* que Françoise Gadet décrit le parler des jeunes des cités :

*« C'est le phonique et le lexical qui apparaissent particulièrement saillant. Pour le phonique, on peut noter des spécificités intonatives, la prononciation de certaines consonnes, comme une réalisation glottalisée*

---

<sup>12</sup> Voir par exemple BILLIEZ J., 1992, « Le parler véhiculaire interethnique de groupe d'adolescents en milieu urbain » dans *Des langues et des villes*, Actes du colloque de Dakar, Didier-Erudition, Paris, pp.117-26 ; MELLIANI F., 2000, *op. cit.* ; TRIMAILLE C., 2004, « Etude de parlers de jeunes urbains en France. Eléments pour un état des lieux » dans BULOT T. (dir.), *Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE n° 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 99-132. ; TRIMAILLE C., 2004, « Pratiques langagières chez des adolescents d'origine maghrébine », dans H & M, n° 1252, pp. 66-73.

<sup>13</sup> *Situations de banlieue : Enseignement, langues, cultures*, Institut National de Recherche, Paris, p.3.

de /r/, l'affrication des plosives vélaires et dentales en position prévoalique... »<sup>14</sup>.

Ce sont d'ailleurs ces spécificités intonatives qu'elle et Bernard Conein considèrent comme un trait nouveau : un trait, qui, contrairement à la plupart des particularités segmentales de ce parler, se démarque nettement du français populaire héréditaire<sup>15</sup>. D'après les auteurs, ces particularités segmentales, comme la palatalisation ou la simplification des groupes consonantiques ont déjà été présentes dans le français populaire, alors que la prosodie se singulariserait par « un nouveau type d'accentuation », qui produit à l'écoute « un effet d'étrangeté »<sup>16</sup>.

Toutefois, bien que plein de promesses, l'intérêt porté à spécificité phonique du parler des jeunes cités est aujourd'hui encore comme un train qui peine à prendre de la vitesse, car il peine à dépasser la gare de triage de l'énumération de particularités ressenties comme spécifiques de cette population. Nous ne connaissons en effet à l'heure d'aujourd'hui qu'une dizaine d'études pilotes et une seule étude détaillée consacrée à ce sujet. Et encore, d'une part, la majorité de ces études se sont limitées à décrire si ce n'est à énumérer les traits phoniques non standard de la manière de parler de ces jeunes, en les considérant dès lors comme ceux de leur accent, et en négligeant de vérifier s'ils sont réellement perçus comme tels par les auditeurs, s'ils suscitent l'identification à l'écoute d'un jeune de banlieue. D'autre part, elles ont porté majoritairement sur des particularités segmentales du parler en question, laissant sa spécificité prosodique pour ainsi dire sur le bas côté. Et pourtant il est connu que la prosodie véhicule aussi bien des informations d'ordre structurel, pragmatique et émotionnel que les informations concernant le locuteur, dénotant notamment son âge, son sexe, mais aussi son origine sociale et géographique ; qu'elle a une fonction d'identification forte<sup>17</sup>. Si bien que ce n'est sûrement pas par hasard, comme le souligne Jacqueline Vaissière, que le mot « accent », qui vient du latin *accentus* (*ad* + *cantus*), traduction du mot grec « prosodia », désigne à la fois une

---

<sup>14</sup> GADET F., 2002, « Français populaire » : un concept douteux pour un objet évanescant » dans *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VILLE-ÉCOLE-INTÉGRATION-ENJEUX, n° 130, CNDP, Paris, p. 45.

<sup>15</sup> CONEIN, B. GADET F., 1998, « Le "français populaire" des jeunes de la banlieue parisienne entre permanence et innovation », dans J. Androustopoulos et A. Scholz, *Jugendsprache / Langue des jeunes / Youth language*, Frankfurt, Peter Lang, p. 110.

<sup>16</sup> CONEIN, B. GADET F., 1998, *op. cit.*, pp.108-110.

<sup>17</sup> LÉON P., 1993, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Nathan Université, Paris.

proéminence prosodique et une prononciation particulière repérable comme spécifique d'une région ou d'un groupe social<sup>18</sup>.

Ce manque d'études approfondies de la spécificité prosodique de l'accent des cités s'explique, nous semble-t-il, au moins en partie, par une difficulté tout à fait objective de dégager de l'ensemble des variations observables au niveau prosodique celles ayant une fonction de marque sociale. Comme le soulignent Jean-Luc Rouas, Melissa Barkat-Defradas et alii,

*« La prosodie concerne l'ensemble des éléments dynamiques de la chaîne parlée – tels que les variations de hauteur, d'intensité (ou d'énergie) et de durée – qui déterminent la mélodie, les tons, les pauses, les accents, le rythme, le débit...etc. Il s'agit d'un phénomène complexe, relativement difficile à étudier dans la mesure où ces manifestations (i.e. patrons accentuels et contours intonatifs) sont sujettes à de nombreuses variations. Les schémas prosodiques diffèrent ainsi selon les langues, les dialectes, les registres linguistiques, la structure du discours, la syntaxe des énoncés, les mots constituant ces énoncés et la structure phonétique des unités lexicales, mais aussi selon le genre, l'âge, l'origine sociale voire état émotionnel du locuteur. La complexité de ce phénomène est d'autant plus importante que l'ensemble de ces facteurs interagissent »<sup>19</sup>.*

### ***Manque d'études sociolinguistiques sur la variation phonique***

Au demeurant, le manque d'études sur l'aspect phonique (prosodique ou non) des parlers des cités s'inscrit dans une tendance plus générale observable en sociolinguistique. Comme le déclarent Marielle Rispail et Marie-Louise Moreau,

*« La variation linguistique a souvent été étudiée sous l'angle du contact des langues et des interférences linguistiques : alternance codique, emprunts, etc (cf. Billiez 2002), ou sous l'angle des variations géographiques (cf. Marcellesi) [...]. Mais la variation sous l'angle des accents, donc par son aspect phonique, et de leur reconnaissance, liées à*

---

<sup>18</sup> VAISSIÈRE J., BOULA DE MAREUIL Ph., 2004, « Identifying a language or an accent : from segments to prosody » dans *Identification des langages et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ACTES DU WORKSHOP MIDL 2004, ENST, Paris, pp. 1.

<sup>19</sup> ROUAS J.-L., BARKAT-DEFRADAS M., PELLEGRINO F., HAMDI-SULTAN R., 2006, « Identification automatique des parlers arabes par la prosodie » dans ACTES DES XXVI<sup>ÈME</sup> JOURNÉES D'ÉTUDES SUR LA PAROLE (JEP 2006, Dinard) p. 193.

*telle ou telle zone de parler, a donné lieu à beaucoup moins d'études, du moins en ce qui concerne les langues minoritaire d'Europe »<sup>20</sup>.*

De même, Jacqueline Billiez, dans l'introduction au numéro des Cahiers de Français contemporain consacré à la variation, constate le manque de descriptions des usages « *sur les plans phonético-prosodiques notamment* »<sup>21</sup>. En France, les accents régionaux ont quand même suscité et continuent de susciter un nombre non négligeable d'études : nous pensons notamment aux enquêtes de André Martinet de Henriette Walter<sup>22</sup> ; à de nombreuses recherches sur les intonations régionales effectuées par Fernand Carton et par Carton, Léon et Rossi<sup>23</sup> ; à des enquêtes menées depuis plusieurs années à travers toute la France dans le cadre du projet Phonologie du Français Contemporain et dont l'objectif est de décrire les variantes régionales et dialectales au niveau segmental et, depuis récemment, suprasegmental<sup>24</sup> ; aux recherches récentes d'Anne Lise Coquillon<sup>25</sup> sur la spécificité prosodique de l'accent marseillais, ainsi qu'aux travaux d'autres chercheurs<sup>26</sup>. Quant aux accents non plus régionaux mais plutôt sociaux, relevant donc de la variation non plus diatopique mais diastratique, ils ont fait l'objet de nettement moins d'études, alors que d'après Nigel Armstrong et de Zoë Boughton l'appartenance sociale du locuteur serait identifiée avec nettement plus de précision que son appartenance régionale, au moins pour ce qui concerne la zone d'oïl<sup>27</sup>. Les tests perceptifs menés par les auteurs auprès des habitants de Rennes, à qui ils faisaient écouter

---

<sup>20</sup> RISPAIL M., MOREAU M.-L., 2004, « Francique et français : l'identification des accents de part et d'autre des frontières » dans *GLOTTOPOLE* n° 4, (Revue de sociolinguistique en ligne), p. 47.

<sup>21</sup> BILLIEZ J., de Robillard D., 2003, « Présentation » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, p. 15.

<sup>22</sup> MARTINET A., WALTER H., 1973, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Droz, Genève.

<sup>23</sup> CARTON F., 1972, *Recherche sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, Thèse d'état, Publication de Lille III ; CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *op. cit.*

<sup>24</sup> Voir la bibliographie, voir aussi le site Internet du projet Phonologie du français contemporain (PFC) présentant les résultats de diverses enquêtes menées dans le cadre du projet.

<sup>25</sup> COQUILLON A., 2004, « Contribution de la prosodie à l'identification du parler de la région marseillaise » dans *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ACTES DU WORKSHOP MIDL 2004 (Modélisation pour Identification des Langues), ENST, Paris, pp. 89-90.

<sup>26</sup> Voir la bibliographie.

<sup>27</sup> ARMSTRONG N., BOUGHTON Z., 1998, « Identification and evaluation responses to a French accent : some results and issues of methodology » dans Moreau M.L. (resp.), *Sociolinguistique urbaine : contributions choisies*, REVUE PAROLE, n° 5/6, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 27-60.

les extraits d'enregistrements de Rennais et de Nancéens en leur demandant d'identifier leur appartenance sociale et régionale, montrent en effet que l'identification par les auditeurs de l'appartenance sociale du locuteur est de loin supérieure à leur identification de son appartenance régionale ; que les indices phoniques sociaux sont donc bien présents et constituent des indices perceptifs robustes. Quant à la mauvaise identification par les Rennais de l'origine régionale des locuteurs entendus, elle serait la conséquence, d'après les auteurs, d'un nivellement dialectal en France, pour le moins dans la zone d'oïl.

Parmi les recherches sur l'aspect phonique des variantes relevant de la variation sociale en français, citons tout particulièrement les travaux de Bernard Laks, notamment celui mené auprès des adolescents d'une banlieue populaire parisienne, Villejuif<sup>28</sup>. En se situant dans une perspective sociolinguistique et en se fixant pour objectif de démontrer « comment, à l'intérieur même de la grammaire, agissent les processus de différenciation sociale »<sup>29</sup>, l'auteur montre qu'une marque phonique (la chute de /r/) peut fonctionner en tant que marque sociale, dénotant le statut et le positionnement sociaux d'un sujet. La fréquence de la chute de /r/ s'avère en effet inversement proportionnelle au profil social des sujets interrogés par l'auteur, étant d'autant plus accusée que ce statut est bas, ce qui amène l'auteur à conclure que « plus les agents sont socialement illégitimes et dominés, plus leurs performances linguistiques sont éloignées du pôle de référence que constituent les témoins »<sup>30</sup>.

Pour ce qui concerne plus proprement l'accent des cités, comme nous l'avons déjà suggéré, la liste des chercheurs qui s'y sont intéressés est loin d'être longue. Les travaux concernant ce sujet ont été entrepris par Mikael Jamin, Zsuzsanna Fagyal et Christopher Stewart, Nathalie Binisti et Médéric Gasquet-Cyrus, Cyril Trimalle, Danielle Duez et Marie-Hélène Casanova-Rossi, Philippe Martin, Bernard Conein et Françoise Gadet<sup>31</sup>. On peut y rajouter également les travaux de Thierry Bulot sur les représentations des locuteurs rouennais vis-à-vis de cet accent et qui montrent notamment que ces locuteurs y attachent des stéréotypes particulièrement négatifs, en considérant cet accent comme une manière de parler défavorisée, parlée par les défavorisés dans les lieux de la ville

---

<sup>28</sup> LAKS B., 1980, *Différenciation linguistique et différenciation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique française*. Thèse de doctorat, Université Paris VII-Vincennes

<sup>29</sup> LAKS B., 1980, *op. cit.*, p.122.

<sup>30</sup> LAKS B., 1980, *op. cit.*, p. 394.

défavorisées, ou plutôt à l'extérieur de celle-ci, dans la banlieue<sup>32</sup>. Les travaux d'autres chercheurs mentionnés portent, quant à eux, essentiellement sur la nature de la spécificité phonique de du parler des jeunes des cités et n'abordent que peu sa perception par les auditeurs non banlieusards, sa distribution au sein du groupe des jeunes des cités (les ont ils tous ? tout le temps ? sinon quand ?) et d'autres aspects de son fonctionnement social ; il n'y a en effet que la thèse de Mikael Jamin qui creuse dans cette dernière direction. Et ils nous apprennent encore moins sur les indices plus particulièrement *prosodiques* de cet accent, ceux-là mêmes qui produisent à l'écoute un « *effet d'étrangeté* » et constitueraient donc des indices fiables pour l'identification d'un jeune de banlieue. Il n'y a en effet à l'heure actuelle que les travaux de Fagyal et ceux de Duez et Casanova-Rossi qui adoptent cette problématique. Force donc est de constater, que, compte tenu de l'ampleur du stéréotype concernant l'accent des jeunes des cités, la liste des chercheurs qui se sont penchés sur la réalisation et la perception de celui-ci est particulièrement et paradoxalement courte. Et elle était encore nettement plus courte l'année où nous avons commencé cette thèse. Ajoutons que, même aujourd'hui en 2007, les travaux mentionnés sont pour la plupart des études pilotes (excepté la thèse de Mikael Jamin, soutenue en 2005), portant sur des corpus restreints, voire sur des observations parcellaires.

### ***Choix du sujet et de la démarche***

Ce sont donc toutes ces interrogations qui nous amènent à nous pencher sur l'étude de cet objet complexe que constitue l'« accent de banlieue ». L'objectif que nous nous fixons est d'explorer la spécificité *prosodique* caractéristique de cet accent, spécificité qui, nous l'avons vu, n'a pas encore été étudiée de façon rigoureuse et demeure inconnue. De l'explorer de plus en sociolinguiste, en nous demandant donc non seulement *en quoi cette spécificité consiste*, mais aussi *d'où elle vient, comment elle fonctionne, si elle est propre à tous les jeunes de la cité. Y recourent-ils tout le temps ? Sinon quand ? Et pourquoi ?* C'est donc à la recherche des indices prosodiques de l'accent de banlieue et du fonctionnement social de ces indices, et par là-même de cet accent de façon plus générale, que nous partons dans cette thèse.

---

<sup>31</sup> Voir la bibliographie.

<sup>32</sup> BULOT Th., 1999, « La production de l'espace urbaine à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée » dans BULOT Th. (éd.), *Langue Urbaine et identité*, l'Harmattan, Paris.

Nous pensons en effet que la manière de parler des jeunes des cités se caractérise par un ensemble de spécificités phoniques relevant du niveau segmental et surtout suprasegmental, qui sont repérables par les auditeurs extérieurs aux banlieues et participent donc à la catégorisation sociale et spatiale de ces jeunes. Loin d'être un vice de prononciation des enfants de parents immigrés, ces particularités phoniques répondraient au besoin éprouvé par ces jeunes de s'identifier à leur groupe de pairs et de revendiquer leur appartenance à leur quartier et à la culture qui s'y développe.

C'est en prenant comme témoins un groupe de jeunes d'une banlieue rouennaise, Les Hauts de Rouen, que nous allons essayer de répondre aux questions posées et de vérifier les hypothèses émises. La spécificité prosodique que nous nous proposons d'explorer dans cette thèse ne sera donc pas celle de l'accent *des banlieues*, mais de l'accent *d'une banlieue*, rouennaise. Il est toutefois possible que ce que nous trouverons dans cette banlieue rouennaise soit généralisable à toutes les banlieues françaises, car la spécificité prosodique des jeunes des cités relève, comme nous le verrons, de la « spécificité » sociale de ce groupe (du contexte social défavorisé conjugué au sentiment d'exclusion vécu par ces jeunes et suscitant le développement d'une culture urbaine particulière), « spécificité » qui à quelques éléments près est la même pour les jeunes des banlieues rouennaises, parisiennes ou marseillaises.

La banlieue choisie comme terrain d'enquête est une banlieue typique de France : lieu où s'accumulent de nombreux handicaps sociaux et dont les habitants souffrent du sentiment de relégation sociale et d'enfermement dans des espaces défavorisés et stigmatisés. Les enquêtes, destinées



à recueillir les pratiques langagières des jeunes du quartier ont été menées dans deux collèges différents et dans la Maison de Jeunesse situés sur le plateau des Hauts de Rouen, auprès des jeunes se distinguant d'après leurs origine, leur sexe, leur âge, leur type d'habitat, leurs attitudes et d'autres paramètres. Ce sont donc sur ces données, recueillies avec de multiples précautions durant une année scolaire, que nous baserons notre propos. Elles seront en effet longuement exploitées lors de deux analyses qui constituent le cœur de cette thèse :

- l'analyse phonétique et perceptive des indices prosodiques de l'accent de ces jeunes (la deuxième partie de la thèse) ;
- l'analyse de la stratification sociale et stylistique de ces indices dans la parole de nos sujets (la troisième partie de la thèse).

Quant à la première partie de ce travail, elle fournit un point de départ dans la compréhension des phénomènes étudiés. En nous appuyant sur les travaux de sociologues et de linguistes concernant la situation sociale et langagière des banlieues défavorisées, nous y examinons les problèmes auxquels sont confrontées les populations y résidant et des processus qui s'y mettent en place en réponse à ceux-ci et qui génèrent la différenciation langagière des jeunes des banlieues. L'objectif que nous nous sommes fixée nécessite en effet de se pencher non seulement sur les structures linguistiques et plus particulièrement prosodiques qu'engendre cet accent de banlieue, mais également sur les structures sociales qui les ont produites. Car l'accent de banlieue, et c'est notre hypothèse générale dans cette thèse, est un phénomène profondément social, répondant au besoin d'identification de ces jeunes désaxés à leur groupe de pairs. C'est au demeurant l'une des raisons pour lesquelles nous nous attachons à l'analyse de la spécificité prosodique de cet accent. La prosodie, nous l'avons dit, a une fonction d'identification particulièrement forte.

PREMIÈRE PARTIE

- LES JEUNES DES BANLIEUES ET LEUR ACCENT -

## INTRODUCTION

Comme nous l'avons déjà annoncé, la finalité de la recherche entreprise est non seulement d'analyser la variation phonique, et plus particulièrement prosodique, que recouvre cette notion d'accent, mais également d'essayer de comprendre pourquoi cette variation a lieu et comment elle fonctionne à l'intérieur du groupe des jeunes des cités. Cet objectif nécessite alors de ne pas se limiter à l'analyse des faits sonores immédiatement observables mais d'aller à la racine – sociale – de ces faits, de s'intéresser à des processus et des conditions sociaux qui les produisent.

Nous considérons en effet que les pratiques ainsi que les attitudes langagières n'existent pas en dehors des conditions sociales qui contribuent à les créer et les façonner. Cette étroite relation entre les structures sociales et linguistiques a été maintes fois démontrée dans les travaux de sociolinguistes, à commencer par ceux de William Labov, le premier à montrer que la variation était un lieu où se reflétait l'aspect social de la langue. Les premières études de Labov sur la variation phonétique dans l'île de Martha's Vineyard ou sur la stratification sociale du r dans les grands magasins new-yorkais établissaient indéniablement le lien entre les pratiques sociales et langagières, en témoignant ainsi de la nature sociale de ces dernières. De nombreux autres travaux qui ont suivis – ceux de Peter Trudgill, Bernard Laks, Pierre Encrevé, Bernard Gardin et Jean-Baptiste Marcellesi, Jaqueline Billiez, Philippe Blanchet, Thierry Bulot, Louis-Jean Calvet<sup>33</sup> et de nombreux autres, portant sur la variation aussi bien phonique que lexicale, syntaxique ou orthographique ont ensuite appuyé et développé les apports de Labov, en confirmant la nature sociale de la variation linguistique et en prônant la nécessité de la prise en compte lors de l'analyse des faits langagiers du contexte social dans lequel ces faits se développent, la nécessité de « *ne pas se limiter à la récolte de données factuelles, même contextualisées, mais de chercher à atteindre le système des pratiques qui les ont*

---

<sup>33</sup> Voir la bibliographie. Pour les corrélations entre les « pratiques sociales » et « pratiques langagières » voir par exemple GARDIN B., BAGGIONI D., GUESPIN L., 1980, *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, PUF, Paris.

*produites* »<sup>34</sup>. Dans l'objectif de mieux comprendre ces pratiques linguistiques, mieux comprendre les changements qui les marquent.

Pour Louis-Jean Calvet par exemple, l'analyse des faits langagiers visant non seulement à décrire mais à comprendre ces faits, ne peut être réussie que si elle embrasse les deux pôles qui soutiennent l'axe de la langue : pôle *analogique* – celui des pratiques sociales, et pôle *digital* – celui des unités linguistiques discriminables par l'analyse, en allant ainsi de l'analogique vers le digital : des pratiques sociales vers les unités linguistiques, du non-discret vers le discret, du « flou » vers le « net », d'une vue large à un gros plan, comme par un effet de zoom. Et les travaux de l'auteur justifient amplement une telle approche. Par exemple, ses recherches concernant les changements observables en wolof parlé à Dakar<sup>35</sup> (portant sur l'augmentation d'emprunts au français, mais aussi sur la disparition du système de classes, sauvegardé par ailleurs en wolof rural) montrent que ces mutations ne peuvent être comprises que si l'on tient compte de la situation sociolinguistique de Dakar, notamment de sa croissante urbanisation, de la croissante véhicularisation du wolof ainsi que de la présence dans la même ville d'une autre langue véhiculaire, le français. La prise en compte de l'ensemble de ces processus *a priori* non linguistiques éclaire les processus linguistiques étudiés, la vue large permettant ainsi de mieux comprendre ce que nous trouvons du côté digital. De fait, l'analyse concomitante de la situation sociolinguistique dakaroise et des changements morphologiques du wolof permet à l'auteur non seulement de comprendre les mutations observables dans cette langue, mais aussi les changements qui accompagnent le développement des langues véhiculaires en général, montrant notamment que la véhicularité de la langue accélère une tendance à la réduction de la morphologie<sup>36</sup>.

En nous inspirant de la démarche de Calvet, nous construisons donc cette recherche comme une succession d'analyses allant de l'analogique vers le digital pour finalement revenir vers l'analogique, ou plus exactement, les réunir. Ainsi, avant de nous lancer dans les analyses phonétiques de l'accent de banlieue, nous allons nous pencher sur l'analyse de la situation sociolinguistique des banlieues françaises, en essayant de

---

<sup>34</sup> LAKS B., 1977, « Contribution empirique à l'analyse socio-différentielle de la chute des /r/ dans les groupes consonantiques finals », dans Encrevé P., *Linguistique et sociolinguistique*, Langue française, N°34, 109-125.

<sup>35</sup> CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, pp. 167-215.

<sup>36</sup> CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 198.

comprendre en quoi cette situation se révèle spécifique et propice à la différenciation linguistique des jeunes des cités, dont l'accent est une des manifestations, et de comprendre par-là même les processus qui engendrent cette différenciation et cet accent. Notre objectif est de pouvoir éclairer par cette « vue large » les détails dont nous cherchons à comprendre le fonctionnement, ceux que nous aborderons tout au long de nos analyses phonétiques et perceptives (deuxième partie de thèse) et surtout lors de l'analyse de la stratification sociale et stylistique des indices prosodiques de l'accent de banlieue (troisième partie de la thèse).

De même, la compréhension des phénomènes sous-jacents à la différenciation langagière des jeunes des cités est particulièrement structurante pour la mise en place de la méthodologie de l'enquête et pour l'approche du terrain concerné : en formant un regard aiguisé sur la problématique abordée, elle permet en effet de formuler de bonnes questions et de mieux saisir ce qui se passe sur le terrain étudié.

# CHAPITRE 1

## - SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DES BANLIEUES -

---

---

Étudier la situation sociolinguistique des banlieues c'est non seulement décrire les répertoires langagiers et les comportements verbaux des populations y résidant, mais aussi analyser les contextes social et historique qui leur servent de fond et peuvent donc nous aider à comprendre le pourquoi et le fonctionnement de ces dynamiques langagières. Cela nous amène ainsi à nous intéresser aux processus d'urbanisation – les processus qui sont à l'origine de la formation et du développement des villes urbanisées dont découlent les banlieues pluriethniques ici examinées. Les travaux de sociolinguistes comme Louis-Jean Calvet<sup>37</sup> ou Thierry Bulot<sup>38</sup> et des sociologues, ceux de l'école de Chicago ou d'autres<sup>39</sup>, montrent en effet que l'urbanisation a des impacts sur la structure et l'organisation sociale et langagière des villes : elle contribue à l'augmentation de la complexité sociale et à l'autonomisation des groupes et des sous-groupes formant le tissu social urbain ; si bien que même si une ville urbanisée, une ville qui est forcément plurilingue, tend à l'unification linguistique, elle ne peut réduire le besoin identitaire des groupes qui y coexistent et y interagissent, mais, tout au contraire, elle l'accroît et « favorise » l'émergence et le développement des parlers identitaires.

Il convient aussi, afin de mieux saisir le fonctionnement de ces parlers identitaires, de s'arrêter sur les processus liés à l'intégration sociale et culturelle des immigrés et de leurs enfants et qui sont à l'origine de l'émergence des mouvements identitaires et du développement de la culture interstitielle (intermédiaire entre la culture du pays d'accueil

---

<sup>37</sup> CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*

<sup>38</sup> BULOT Th. (dir.), 2001, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou « l'étranger est une personne » dans DiversCité Langues VI (<http://www.teluq.quebec.ca/diverscite>), Télé Université de Québec. ».

et les cultures des pays des immigrés) qui accompagnent cette intégration et qui génèrent la différenciation sociale et linguistique de ces populations. Les travaux des sociologues de l'École de Chicago, mais aussi de Lepoutre, de Dubet et Lapeyronnie, ainsi que ceux des sociolinguistes – Melliani, Billiez, Trimaille, Caubet<sup>40</sup>... – sont particulièrement éclairants à ce sujet.

## **1 LA VILLE URBANISÉE COMME LIEU DE NAISSANCE DES PARLERS URBAINS IDENTITAIRES**

Que ce soit en Afrique, en Europe ou en Asie, le développement industriel a eu comme conséquence le déclenchement du processus d'urbanisation, se traduisant par un arrivage massif de diverses populations vers les villes industrielles : elles sont alors considérées comme particulièrement attrayantes par le marché du travail qu'elles offrent. But des migrations, la ville urbanisée devient alors bien souvent le lieu par excellence du brassage des diverses cultures et langues ou parlers, qui se côtoient, se confrontent et acquièrent de nouvelles spécificités et identités. Au niveau des pratiques langagières, cela se traduit par l'émergence, dans les grandes villes industrialisées ou en voies d'industrialisation, de deux tendances contradictoires qui s'exercent simultanément : celle à l'unification linguistique des populations y résidant et, en même temps, celle à la distanciation linguistique.

En Afrique, par exemple le mélange des langues qui accompagne l'urbanisation génère l'émergence de langues d'intégration à la ville, de langues véhiculaires urbaines, que les nouveaux citadins – anciens ruraux, vont acquérir pour trouver un travail. Il s'agit le plus souvent soit de la langue véhiculaire de la région (le swahili à Nairobi, le lingala à Kinshasa) ou d'une langue d'une ethnie locale dominante (comme le wolof à Dakar ou le bambara à Bamako). La ville joue alors le rôle d'unificateur linguistique : elle unifie linguistiquement de nombreuses populations plurilingues. Louis-Jean Calvet cite dans son livre *Les voix de la ville* plusieurs exemples de résolution du plurilinguisme dans des

---

<sup>39</sup> Par exemple CAMILLERI C., 1989, « La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir » dans CAMILLERI C., COHEN-EMERIQUE M. (dirs), *Chocs de cultures : concepts et enjeux, pratiques de l'interculturel*, collection Espaces interculturels, L'Harmattan, Paris, pp. 21-73.

viles africaines, en exposant notamment comment une voix commence à dominer sur le territoire de la ville sur de nombreuses autres progressivement délaissées par les migrants, et comment le changement de fonction qu'elle subit en devenant une langue d'intégration à la ville se manifeste dans sa forme-même<sup>41</sup>. Ce processus de promotion d'une langue au détriment des autres n'est en rien spécifique des villes africaines, mais accompagne également le développement de grandes villes européennes. On l'observe par exemple à Paris, bouleversé dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par des vagues migratoires. C'est l'époque où Paris, par son attraction puissante d'ordre économique, social et culturel, devient la destination des migrations internes qui y apportent leurs langues et leurs parlers, en transformant la capitale en lieu de brassage de différentes variétés régionales, en « *un creuset où se rencontre et se mélangent tous les accents* »<sup>42</sup>. Ces divers accents ainsi que les différentes variétés régionales transportées à Paris par les provinciaux vont pourtant se « fondre » dans le français parisien, la variété qui incarne la suprématie culturelle de la capitale. Et les nouveaux arrivants vont perdre leurs langues au profit du français parisien – la langue d'intégration à la ville, la langue dotée d'un pouvoir symbolique supérieur aux pouvoirs de toutes les autres langues ou les variétés de langues présentes sur ce territoire, ou, comme le dirait Pierre Bourdieu, *circulant sur le marché*. La théorie du « marché linguistique » développée par cet auteur postule en effet que les langues ou les parlers possèdent à l'instar des biens économiques une valeur, un capital linguistique, qui est déterminé par le marché linguistique en cours :

*« dans le processus de constitution de l'État [...] se créent les conditions de la constitution d'un marché linguistique unifié et dominé par la langue officielle : obligatoire dans les occasions officielles et dans les espaces officiels (administration, école...) [...], cette langue d'état devient la norme théorique à laquelle toutes les pratiques linguistiques sont mesurées »*<sup>43</sup>.

On peut en effet, à l'instar de Bourdieu, considérer les différentes langues ou variétés comme des produits, ayant chacune sa valeur découlant du rapport de cette

---

<sup>40</sup> Voir la bibliographie.

<sup>41</sup> CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, pp. 62-66, 167-215.

<sup>42</sup> CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *Les accents des Français*, Hachette, Paris, p. 76.

<sup>43</sup> BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, p. 27.



langue à la langue légitime, car comme le souligne l'auteur « *la compétence légitime peut fonctionner comme capital linguistique produisant, à l'occasion de chaque échange social, un profit de distinction* »<sup>44</sup>. Les rapports de communication apparaissent dès lors non comme de simples échanges d'information mais comme des rapports lors desquels les locuteurs « *discutent leurs places* », comme des échanges de pouvoirs symboliques. Dans cette perspective, on comprend bien, qu'apprendre la langue légitime est une sinon *la* stratégie d'intégration. Si les provinciaux, arrivés à Paris, y perdent leurs langues ce n'est pas simplement pour mieux communiquer, mais surtout pour réussir leur intégration dans la ville : intégration qui est à la fois économique, sociale et linguistique<sup>45</sup>. Si, comme le soulignent Fernand Carton, Mario Rossi et *alii*, l'ancien dicton « *il n'est bon bec que de Paris* » ne cesse de se renforcer lors de cette première période d'urbanisation, c'est parce que

« *Chacun sait alors que l'accent parisien est le seul dont on n'ose pas se moquer, le seul que la province envie ! Le seul qui n'est pas en fait considéré comme un accent, parce qu'il a le pouvoir* »<sup>46</sup>.

Les analyses des linguistes et des sociologues convergent : la langue dominante de la ville, langue légitime, n'est pas un simple outil de communication, mais un pouvoir, dont on s'empare pour réussir.

Mais cette tendance à l'unification linguistique, qui satisfait le besoin de communication et est nécessaire pour l'intégration économique et socioculturelle des migrants, coexiste avec une tendance opposée, celle à une distanciation, à une différenciation linguistique, qui se traduit par l'apparition de formes linguistiques grégaires, dont les parlers urbains identitaires :

« *La ville, en effet, est un creuset dans lequel viennent se fondre les différences – et, au plan linguistique cette fusion est productrice des langues à fonction véhiculaire -, mais elle les accentue en même temps, comme une centrifugeuse qui sépare divers groupes, séparation, qui au plan linguistique, produit des formes grégaires* »<sup>47</sup>.

---

<sup>44</sup> BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris, p. 84.

<sup>45</sup> Calvet souligne d'ailleurs que l'intégration linguistique accompagne toujours l'intégration économique et sociale des immigrés, et peut même être considérée comme un indice d'intégration économique de ces populations. Voir CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 14.

<sup>46</sup> CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *op. cit.*, p. 76.

<sup>47</sup> CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 62.

Cette distanciation linguistique serait en réalité le reflet sinon la manifestation de la différenciation sociale des groupes formant les agglomérations urbaines, différenciation qui est imminente dans les villes urbanisées. Carmel Camilleri, qui a étudié les contacts socioculturels dans les sociétés industrialisées, souligne en effet que l'industrialisation intensive des sociétés occidentales a pour effet d'entraîner une augmentation très importante de la complexité sociale. Elle amène à une spécialisation croissante d'activités « *qui ne font que se multiplier* » ce qui conduit à la situation suivante :

*« les groupes sociaux se mettent à foisonner, à se différencier beaucoup plus fortement et, surtout, à exister davantage pour eux-mêmes. De ce fait, la nouvelle façon de voir les choses (de les signifier) que chacun d'eux engendre acquiert une force, une singularité qui concurrence celles du groupe total. D'où – et là est la nouveauté – une intensification et une perceptible autonomisation des sous-cultures inhérentes à ces sous-groupes »<sup>48</sup>.*

Il est vrai que les sociétés traditionnelles non industrialisées connaissaient déjà la répartition en groupes et en sous-groupes, les individus n'ayant jamais affaire à la collectivité dans sa totalité mais à des groupes qu'ils fréquentaient successivement ou simultanément : la famille, l'école, les groupe de pairs, groupe professionnel, groupe de loisir. Or, si dans ces sociétés traditionnelles les sous-cultures ainsi « fréquentées » avaient pour effet dominant « *de les informer sur et de les confirmer dans le système culturel général* », dans les sociétés industrialisées ces sous-cultures, « *vu les réels écarts qu'elles présentent avec ce système, aboutissent à occulter celui-ci autant sinon plus qu'à le dévoiler et à le conforter* »<sup>49</sup>.

Les parlers urbains identitaires, comme celui des jeunes des banlieues pluriethniques françaises, comme le vernaculaire noir américain, résulteraient ainsi d'un ensemble de processus liés à l'urbanisation : la migration, l'augmentation de la complexité sociale et culturelle conduisant à une tendance à l'autonomisation des groupes et des cultures se développant en contre-légitimité de la culture dominante. Il s'y ajoute un autre facteur particulièrement important, celui responsable de l'appellation même de

---

<sup>48</sup> CAMILLERI C., 1989, « La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir » dans CAMILLERI C., COHEN-EMERIQUE M. (dirs), *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, coll. Espaces interculturels, L'Harmattan, Paris, p. 56.

<sup>49</sup> CAMILLERI C., 1989, *op. cit.*, p.57.

ces parlers : le besoin identitaire des immigrés et de leurs enfants face aux difficultés d'intégration dans le contexte social et culturel urbain complexe.

La ville n'est en effet pas une simple addition de groupes de différentes origines (sociales, culturelle et ethniques), mais une structure, une organisation dans laquelle ces groupes entrent en contact, interagissent et cherchent à se définir les uns par rapport aux autres et par rapport à la culture dominante. C'est de ces deux processus contradictoires – celui d'identification aux uns et celui de distanciation des autres – que relèvent les parlers urbains identitaires. Développés par des groupes en mal d'intégration (en France les parlers urbains identitaires se développent dans les banlieues défavorisées dont la population est essentiellement issue de l'immigration, principalement maghrébine ou négro-africaine), ils mêlent du social au langagier, participant ainsi à l'affirmation identitaire de ces populations, leur permettant de s'identifier aux membres de leur groupe et de se distancier des autres. Et si la distanciation langagière que présentent ces parlers est importante du point de vue formel, c'est parce que la distance sociale qui sépare ces groupes des autres l'est aussi. Il s'agit en effet de groupes minoritaires, relégués dans les espaces urbains dévalorisés, des groupes qui souffrent de stigmatisation et du sentiment d'exclusion sociale.

Il semblerait en outre que le degré d'urbanisation de la ville ne soit pas sans répercussion sur la forme de ces parlers, sur l'écart qu'ils présentent par rapport à la norme légitime, ainsi que sur leur dénomination. Nos enquêtes antérieures, menées à la fois auprès des jeunes d'une banlieue rouennaise Les Hauts de Rouen et d'un groupe de jeunes d'une banlieue parisienne située en Seine Saint-Denis, ont par exemple révélé que si les premiers appelaient leur manière de parler « *langage de banlieue* », ceux de la banlieue parisienne lui attribuaient le terme d'« *argot* »<sup>50</sup>. Bien que cette différence dans ces appellations puisse paraître insignifiante, il semblerait que les jeunes des banlieues parisiennes perçoivent leur manière de parler plus en rupture avec le français légitime que les jeunes des banlieues rouennaises, car si « *langage de...* » implique une certaine différence avec ce qui est supposé être normatif, « *argot* » dénote un écart bien plus accusé sinon une coupure avec le comportement normatif et en même temps une affirmation de contre-légitimité. Tout se passe comme si les jeunes des banlieues

---

<sup>50</sup> Lehka I., 2000, *Spécificité lexicale du parler des jeunes des Hauts de Rouen. Etude des mécanismes d'individuation sociolinguistique*. Rapport-Projet de D.E.A., Université de Rouen.

parisiennes avaient un besoin accru de se distancier des pratiques légitimes. Comme si le besoin de différenciation, satisfaisant le besoin d'affirmation identitaire, dépendait de l'espace social dans lequel le groupe donné est impliqué, du degré d'urbanisation de cet espace, ou comme l'a dit un de nos enquêtés « *de la mentalité de la ville* » : « *l'argot dépend de la mentalité de la ville* ». D'après ce témoin, si le verlan et les autres procédés caractéristiques du parler des jeunes des banlieues sont particulièrement fréquents dans le langage des jeunes des banlieues de Paris, c'est parce que les gens y résidant sont très stressés. Cette image de « ville stressée » n'est pas sans rappeler une définition que Louis-Jean Calvet donne à la ville urbanisée : « *la centrifugeuse qui accélère la séparation entre différents groupes* »<sup>51</sup>.

En effet, plus la ville grandit et s'industrialise, plus nombreux s'y lancent des immigrants en quête de meilleures conditions de vie, et plus s'y ressent la ségrégation entre ceux qui réussissent et ceux qui se retrouvent dans les banlieues, marginalisés sous le coup des difficultés d'intégration socio-économique. Tout ceci amplifie alors le besoin identitaire des populations qui se sentent à la marge de la vie sociale et peut les amener à amorcer un processus de différenciation linguistique leur permettant de s'autonomiser et de se distancier des autres, en affirmant leur spécificité, en s'affirmant en tant que groupe. Les parlers urbains identitaires répondent ainsi à ce besoin d'identification aux membres de son groupe et de distanciation vis-à-vis des autres.

Dans le cas des groupes constitués d'immigrés et de leurs enfants, l'identité ainsi revendiquée est souvent fortement nourrie par les éléments du passé de ces populations – des éléments relatifs à la culture de leurs pays d'origines, mais elle s'appuie en même temps sur leur sentiment d'appartenance au pays d'accueil. Il s'agit ainsi d'une identité que l'on pourrait considérer à la suite des travaux de Frédéric Trasher ou Fabienne Melliani comme interstitielle ou mixte, dans la mesure où elle puise ses ressources dans deux milieux culturels, dans la mesure aussi où le groupe qui amorce sa revendication vit dans une sorte d'interstice culturel, en s'appuyant à la fois sur les éléments de la culture d'origine des migrants et sur les éléments de la culture du pays d'accueil. Cette mixité identitaire se revendique alors dans et à travers le langage : dans et à travers la mixité langagière qui caractérise les parlers urbains identitaires développés par des jeunes issus de l'immigration. Avant de nous avancer sur le terrain des spécificités linguistiques de

---

<sup>51</sup> CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 62.

ces parlers urbains, arrêtons-nous donc brièvement sur ces notions d'interstice et de culture interstitielle ; ce sont en effet des notions particulièrement éclairantes pour comprendre l'émergence des parlers en question.

## 2 LA NOTION D'INTERSTICE ET DE CULTURE INTERSTITIELLE

La notion d'interstice a été introduite par Frederic Thrasher, membre de l'équipe de sociologues de l'Université de Chicago dirigée par Albion Small. Ce groupe de chercheurs qui s'est beaucoup intéressé aux processus accompagnant l'urbanisation et sa gestion, et qui a choisi comme lieu d'étude la ville de Chicago, est entré dans l'histoire sous le nom de « l'École de Chicago »<sup>52</sup>. Précisons que Chicago a connu par le passé une croissance urbaine très importante, passant de 4000 habitants en 1840 à un million en 1890 et à trois millions et demi en 1930. Cette explosion démographique tenait principalement à des vagues d'immigration, à la fois interne et externe aux États-Unis, si bien qu'en 1920 par exemple les immigrants étrangers et leurs enfants constituaient 72 % de la population de la ville<sup>53</sup>. C'est justement à ces immigrants et à leur implantation dans l'espace urbain que va s'intéresser Frederic Thrasher. Le territoire qui le concerne est celui de la première installation des immigrants – une zone située entre le centre des affaires de Chicago et le quartier résidentiel des classes moyennes : soit des bas quartiers et des mauvais lieux, des ghettos gagnés par la pauvreté, la dégradation et le crime, surpeuplés de colonies d'immigrants qui, comme le souligne Calvet, « *combinent d'une manière fascinante les héritages du Vieux Monde et leurs adaptations américaines* »<sup>54</sup>.

Observant les phénomènes socioculturels surgissant dans cet espace, Thrasher se captive tout particulièrement pour les gangs, des

---

<sup>52</sup> Un des principes défendus par cette école est par exemple de considérer que « des villes différentes sont suffisamment semblables pour que, dans certaines limites, ce qu'on apprend sur l'une d'elles puisse être supposé vrai des autres » Robert Park, 1929, « La ville comme laboratoire social », dans GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (eds), 1990, *L'École de Chicago*, naissance de l'écologie urbaine, Aubier, Paris.

<sup>53</sup> Voir HALBWACHS M., 1990, « Chicago, expérience ethnique » (1932), dans GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (eds), 1990, *op. cit.*, p. 307.

<sup>54</sup> CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 24.

*« Groupes indéfinissables et presque insaisissables, qui répondent, chez les êtres un peu désaxés et perdus, au besoin puissant de s'associer, avec les buts les plus divers, depuis les sociétés de jeu des enfants jusqu'aux bandes criminelles qui se disputent, à coups de revolver et de mitrailleuse, le monopole de la contrebande et, comme on dit là-bas, du vice »<sup>55</sup>.*

En analysant leur émergence, leur répartition ethnique, le statut social et économique de ses membres, Trasher arrive à la conclusion que la zone où se développent des gangs constitue un phénomène d'interstice socioculturel, un lieu où émerge une culture particulière, intermédiaire entre la culture du pays d'accueil et celle des pays d'origine des migrants ; une culture dont les gangs ainsi que le vernaculaire pratiqué par ces populations sont des manifestations, mais aussi des éléments nécessaires dans son développement :

*« The gang may be regarded as an interstitial element in the framework of society, and gangland as an interstitial region in the layout of the city »<sup>56</sup>.*

Le regroupement des jeunes en gangs, dont 60 % sont composés de personnes de même origine (les gangs polonais, italiens, noirs...) répondrait d'après l'auteur au besoin d'intégration de ces jeunes dans la société. Non assouvi et conjugué au sentiment de rejet social, ce besoin d'intégration se manifeste alors chez les jeunes issus de l'immigration par une tentative de créer une société à eux et de s'affirmer en tant que groupe. Les jeunes puisent dès lors les éléments d'identification leur permettant de s'affirmer en tant que groupe dans les deux milieux culturels disponibles – celui de leur pays d'accueil, et celui de leur pays d'origine, en développent ainsi une culture qu'on appelle désormais intermédiaire ou interstitielle :

*« Les gangs sont en effet formés de jeunes entre deux cultures, entre deux langues, celle minoritaire, de leur parents (culture qu'ils ne possèdent plus tout à fait, langue qu'ils parlent peu) et celle, majoritaire, de leur pays d'accueil (qu'ils ne possèdent pas encore ou imparfaitement) »<sup>57</sup>.*

Ce regroupement des jeunes en gangs et le développement de la culture interstitielle qui l'accompagne, relèveraient ainsi non pas d'un rejet, mais d'un processus

---

<sup>55</sup> HALBWACHS M., 1990, *op. cit.*, p. 292.

<sup>56</sup> *Les gangs apparaissent dans le schéma de la société comme un élément interstitiel, et leur territoire est un territoire interstitiel dans le tracé de la ville.* TRASHER F., 1963, *The Gang*, Chicago, University of Chicago Press, cité dans CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 28.

d'intégration : les gangs peuvent en effet être vus comme un lieu de passage, comme un moyen d'intégration dans une société ressentie comme hostile, comme un groupe qui trouve sa place dans la succession « compétition – conflit – adaptation – assimilation » menant à l'intégration<sup>58</sup>. De même, le vernaculaire des ghettos américains qui accompagne l'émergence de cette culture interstitielle, constituerait alors un mécanisme d'intégration de ces jeunes désaxés à la société américaine.

En France on remarque aussi l'éclosion de cette culture transitoire, dans les années 1980–1990. Elle se produit dans les banlieues défavorisées entourant les grandes villes, empruntant quatre directions principales :

- une direction musicale (le rap) ;
- une direction graphique (les tags et les graffs) ;
- une direction vestimentaire (la casquette, les chaussures de sport) ;
- une direction linguistique (une spécificité lexicale et phonique)<sup>59</sup>.

### 3 BANLIEUES DÉFAVORISÉES EN FRANCE

#### 3.1 Banlieues : une courte présentation socio-historique

La banlieue est définie dans le Dictionnaire Larousse comme un « *ensemble de localités qui entourent une grande ville et qui, tout en étant administrativement autonomes, sont en relation étroite avec elle* » (Larousse, 1999). L'apparition de tels « *ensembles* » est due en France au développement de l'industrie dans les années d'après-guerre : de nouvelles usines apparaissent, des zones industrielles grandissent et le besoin de main-d'œuvre augmente. Des populations de plus en plus nombreuses se dirigent vers

---

<sup>57</sup> CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 29.

<sup>58</sup> PARK dans COULON A., 1992, *L'Ecole de Chicago*, PUF, Paris, p. 40.

<sup>59</sup> Voir CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 28-29.

les grandes villes industrielles en quête de travail et, le coût du logement étant très cher dans la ville-même, elles s'implantent dans ses alentours. Des ensembles de localités entourent alors des grandes villes.

A cette première vague d'urbanisation interne au pays succéda dans les années 1970 une seconde apportant cette fois-ci un flot d'immigrants étrangers, venant principalement de l'Afrique du Nord ou de l'Afrique Noire. La nécessité de loger ces populations à un moindre coût aboutit à la construction de plus en plus massive dans les banlieues périphériques des cités de HLM (habitat à loyer modéré) – cités de béton. Au fil des années, leur composition se modifia : habitées dans les années 1960-1970 principalement par les Français, ces ensembles de HLM furent progressivement délaissés par les autochtones, devenant alors vers les années 1980 des lieux par excellence de concentration des immigrés étrangers, de concentration aussi de difficultés sociales, dont l'échec scolaire, le chômage et la délinquance étaient les premières manifestations. Le contexte évoluant lui aussi, la France commence à découvrir les problèmes sociaux posés par la vague récente d'immigration. Suite au développement postindustriel, les recrutements pour les tâches manuelles diminuent fortement, laissant ainsi sans travail et sans ressources les travailleurs déqualifiés que représentent ces immigrés (alors même que l'on continue à en faire venir). En marge de la vie économique et sociale, ces populations se trouvent ainsi confinées dans leurs banlieues – les espaces qui accumulent dès lors des handicaps de tous ordres renforçant de nombreux problèmes d'intégration des immigrés, les espaces qui sont désormais appelés des *cités défavorisées* ou tout simplement des *banlieues* :

*« La banlieue, symbole du mieux-vivre dans les années 70, a cédé la place aux banlieues, vitrines du malaise social des années 1990. Nous remarquerons le passage d'un singulier d'appréciation à un pluriel de dépréciation, comme si le mot lui-même avait changé de nature en même temps que la réalité qu'il recouvre »<sup>60</sup>.*

C'est ainsi que le terme *banlieue* acquiert au cours des années 80-90 une connotation de marginalité et commence à désigner plutôt qu'un espace géographique, un espace social et économique. Il devient l'expression des difficultés socio-économiques et de leurs conséquences immédiates : le chômage, la drogue, la violence et l'économie parallèle, des difficultés qui ne facilitent guère l'intégration de ces populations dans la



société française, mais qui suscitent tout au contraire une stigmatisation de plus en plus croissante de ces lieux et leurs résidents :

« Depuis le début des années 1970, c'est-à-dire pratiquement depuis qu'ils existent, les grands ensembles de banlieue ont toujours fait l'objet des critiques les plus virulentes de la part des sociologues, puis des hommes politiques [...]. Bien souvent considérées par l'opinion publique, même encore aujourd'hui comme des cités dortoirs, c'est-à-dire comme des non-lieux où résideraient des non-personnes, ils sont devenus la cible de tous les discours stigmatisants, y compris les discours d'éradication les plus violents »<sup>61</sup>.

Ce sont surtout les enfants de ces immigrants qui en souffrent et refusent de l'accepter : Français d'après leurs papiers et les discours officiels, ils ne se sentent qu'immigrés à travers les regards que le pays d'accueil leur prodigue.

### 3.2 La stigmatisation et le sentiment d'exclusion des jeunes des banlieues

En accord avec Goffman, nous entendons par stigmaté « un attribut qui jette un discrédit profond »<sup>62</sup>, et par stigmatisation l'action de stigmatiser, de jeter sur un individu ou un groupe un discrédit profond.

La stigmatisation des banlieues est tout d'abord celle des populations qui y logent, et notamment de populations issues de l'immigration, des étrangers, qui n'ont qu'à « rentrer chez eux ». On a souvent présenté cette stigmatisation comme un sentiment intériorisé par cette population, notamment par les jeunes, or, qui dit *sentiment* dit bien *subjectif*. Quoique notre objectif ne soit pas de rechercher la part d'objectivité dans les sentiments éprouvés par ces acteurs sociaux, il semble important de souligner que ces sentiments sont fondés sur des clivages bien réels, projetés sur ce groupe par la société environnante. C'est au moins ce que confirment de nombreuses études menées depuis plus de 20 ans par Jacques Lenormand, Pierre Coslin, Fayda Winnykamen et Schmidt-

---

<sup>60</sup> RAOULT E., 1993, *SOS Banlieues*, L'Harmattan, Paris., p. 7.

<sup>61</sup> LEPOUTRE D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, Paris, p. 33.

<sup>62</sup> GOFFMAN E., 1975, *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, Editions de Minuit, Paris., p. 13.

Shoen, et portant sur les stéréotypes véhiculés par les enfants français et luxembourgeois à l'égard des Maghrébins et des Portugais<sup>63</sup>.

Afin de susciter ces images stéréotypées, les chercheurs procèdent de la façon suivante : ils décrivent aux enfants des scénarios « positifs » ou « négatifs » (une vieille femme doit traverser une avenue fréquentée, un commerçant a été volé...) en leur demandant de désigner le responsable de la bonne et de la mauvaise action à l'aide soit de photographies d'enfants d'aspect européen ou maghrébin, soit de prénoms typiques, comme François, Ahmed, Guido etc. Les résultats de nombreuses expériences<sup>64</sup> établissent que les enfants français et luxembourgeois ont tendance à attribuer les valeurs négatives à des Maghrébins et des Portugais, et les valeurs positives à des Français et à des Luxembourgeois. Les enfants du groupe majoritaire (français ou luxembourgeois) décernent ainsi les conduites négatives à un membre du groupe minoritaire – à l'Étranger (davantage aux Maghrébins), et les conduites positives à un membre de leur groupe. Et plus ces enfants grandissent, plus ces tendances se précisent, les stéréotypes en question ne faisant que s'enraciner avec l'âge : si les filles françaises d'âge pré-scolaire attribuent les images positives et négatives aussi bien aux Français qu'aux Maghrébins, les filles françaises de 9-10 ans allouent presque toutes les actions positives (3/4) aux Français et presque toutes les actions négatives (3/4) aux Maghrébins. Le stéréotype de l'étranger malfaisant devient donc une image figée vers l'âge de 9-10 ans. Cette dévalorisation des jeunes issus de l'immigration est d'autant plus forte qu'elle est intégrée dans les représentations du groupe dominé : à l'instar des Français, les Maghrébins de 9-10 ans attribuent majoritairement les actions négatives à leur groupe et les actions positives au groupe dominant. Les stéréotypes négatifs vis-à-vis de l'Étranger sont donc bien présents et bien pesants, et ne seraient aucunement des accidents isolés. Qui plus est, ils sont

---

<sup>63</sup>Voir par exemple COSLIN P., WINNYKAMEN F., 1994, « Stéréotypes inter-ethniques et connaissances réciproques » dans LABAT C., VERMES G. (dirs), *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Du contact à l'interaction*, L'Harmattan, Paris, pp. 182-193.

<sup>64</sup>Il s'agit des enquêtes réalisées en 1980 par Lenormand auprès de 64 garçons d'origine française et maghrébine, âgés de 5-6 ans et de 9-10 ans ; des enquêtes de Coslin, Winnykamen et Bongran réalisées l'année suivante auprès de 72 filles françaises ; de celles de Coslin, Winnykamen et Schmidt-Shoen menées en 1982 auprès de 80 enfants d'origine luxembourgeoise et portugaise de 5-6 ans et de 8-9 ans ; de celles effectuées en 1983 par Coslin, Winnykamen et Torrès auprès de 60 enfants d'origine maghrébine, portugaise et française âgés de 8-9 ans et de 12-13 ans ; de celles, enfin, menées en 1991 par Coslin, Winnykamen et d'autres sur un échantillon comparable, mais avec une méthodologie améliorée (par l'introduction de la possibilité pour l'enfant de répondre « je ne sais pas », ce qui diminue le biais de l'enquête).

intériorisés par le groupe dominé, et contribuent donc au sentiment de dévalorisation personnelle des membres de ce groupe.

À Rouen, la stigmatisation des populations issues de l'immigration a été récemment mise à nu par Thierry Bulot lors de ses études portant sur la ségrégation spatiale de l'espace urbain<sup>65</sup>. Les analyses des discours et des représentations menées par ce chercheur établissent que celui que l'on identifie comme l'Étranger, ce qui est déjà en soi « *une sorte de méta-catégorie de la stigmatisation d'autrui* »<sup>66</sup> – locuteur qui se caractérise par la présence de traits ethniques, perçus comme de l'« accent maghrébin » ou de l'« accent africain » – est presque systématiquement localisé dans les lieux de ville dévalorisants (la rive gauche et la banlieue – la non-ville) et est exclu des lieux de ville valorisants (le centre-ville et la rive droite). Plus exactement, il est placé par les Rouennais sur les Hauts de Rouen – le quartier défavorisé que nous avons choisi pour terrain d'étude (41,4 % de réponses) ou dans les banlieues de la rive gauche (34 %) <sup>67</sup>. Seuls 3,4 % de Rouennais interrogés lui accorde la possibilité de résider au centre-ville de Rouen. Ajoutons que pour une partie des personnes interrogées, l'Étranger n'est nulle part dans la structuration de la ville : ni sur la rive gauche – la rive populaire, ni rive droite – la rive de la bourgeoisie rouennaise ; il est tout juste dans les catégories urbaines stéréotypées : les banlieues ou les quartiers.

Les discours recueillis par Bulot démontrent ainsi que la ségrégation par les Rouennais de l'espace urbain s'accompagne de la discrimination de certains lieux de cet espace et des populations y résidant – de ce que l'auteur appelle « *la polarisation négative de l'altérité* » :

*« Un discours ségréatif pose de fait les lieux comme spécifiques de tel ou tel groupe social dans la ville, tandis qu'un discours discriminant, va poser – pour ces groupes – des attributs sociaux et langagiers justifiant a posteriori la ségrégation. Il y a l'Autre que l'on envie, celui auquel on cherche à s'identifier et c'est tout le sens des enjeux liés à l'appropriation*

---

<sup>65</sup> BULOT Th. (dir.), 2001, *op. cit.*

<sup>66</sup> BULOT Th. (dir.), 2001, *op. cit.*, p. 1.

<sup>67</sup> À Rouen, la rive gauche s'oppose fortement à la rive droite, comme le notent Bulot et Van Hooland, « le sens commun attribue à l'une et l'autre des deux rives ainsi constituées des marqueurs identitaires forts : rive droite sont les bourgeois, les nantis, les riches, la sécurité et le confort ; rive gauche, la populace, l'insécurité, les usines, la mauvaise banlieue », BULOT Th., VAN HOOLAND M., 1997, « Représentations du parler banlieue à Rouen » dans *Touche pas à ma langue ! Les langages des banlieues*, SKHOLÊ, numéro hors série, Publication de l'IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, p. 124.

*des centre-villes par exemple, et l'Autre que l'on n'accepte pas (ce qui suppose le constat de sa présence), que l'on refuse de percevoir comme l'un des occupants de l'espace urbain commun et que l'on stigmatise par l'attribution (réelle ou imaginaire, pratique ou symbolique) d'espace marqués par une appartenance quasi marginale à l'ensemble urbain »<sup>68</sup>.*

La stigmatisation des banlieues n'est donc pas seulement celle de l'étranger malfaisant, mais aussi celle des territoires dans lesquels il est relégué, de l'espace même de la banlieue, cette « zone de relégation et de marginalité urbaine »<sup>69</sup>. Et les représentations des citadins vis-à-vis de ces quartiers sont comparables à un dragon traînant derrière lui en guise de queue un faisceau d'images négatives.

Mais la stigmatisation ne s'arrête pas là, elle porte également sur les pratiques langagières des jeunes résidant dans cet espace. Et c'est en cela que le terme d'accent n'est pas neutre mais chargé de significations qui vont bien au-delà du sens linguistique : l'accent, c'est toujours l'autre qui l'a. Il se peut alors que le terme d'accent recouvre non pas une spécificité phonique de l'autre, mais – par le biais d'instauration de rapports d'altérité – la différence que l'on attribue à cet Autre, la distance qu'on instaure entre lui et soi.

Ce rapide tour d'horizon des discours stigmatisants semble suffisant pour comprendre dans quel sentiment d'isolement sinon d'exclusion vivent les jeunes de ces quartiers, sentiment d'autant plus fort que, comme le soulignent Dubet et Lapeyronnie, « il n'existe pas de culture du ghetto limitant des aspirations, des ambitions et le désir de s'intégrer, refermant ces univers sur eux-mêmes »<sup>70</sup>.

Ajoutons que ces sentiments de stigmatisation et d'exclusion sociale ont été fréquemment mis en avant par nos sujets lors des enquêtes de terrain, notamment par les sujets plus âgés. Certains d'entre eux ont par exemple été très étonnés d'apprendre que j'étais venue faire mes enquêtes dans leur quartier, que je n'avais pas eu peur d'y mettre les pieds, alors que je vivais à Mont-Saint-Aignan, commune rouennaise aisée, et devais donc être au courant des stéréotypes stigmatisant ce quartier. Oury par exemple, n'arrête pas de s'en étonner durant les 5 premières minutes de l'entretien, en répétant sans cesse

---

<sup>68</sup> BULOT Th. (dir.), 2001, *op. cit.*, p. 1.

<sup>69</sup> DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Editions du Seuil, Paris, p. 58.

<sup>70</sup> DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *op. cit.*, p. 117.

« comment ça se fait que vous venez aux Sapins madame / vous ? », et en me disant plusieurs fois de suite : (...) « vous êtes forte ! »<sup>71</sup>. Il insiste également sur le sentiment d'exclusion qui accompagne la stigmatisation de son quartier, en répétant une dizaine de fois en 25 minutes d'entretien « on a été écarté ». À la question « qu'est-ce que tu aimerais changer dans le quartier ? » il répond « la mauvaise image que les gens ont des Sapins »...

Le stigmatisme, qui constitue un handicap non négligeable dans la recherche de l'emploi, qui entraîne des réactions hostiles lors de contrôles de police et pèse sur les relations avec les autres groupes, renforçant le sentiment d'exclusion, aboutit alors à ce que cette honte se transforme en une fierté, « *fierté d'appartenir à un monde de durs, de réprouvés, colportée par les récits de bagarres, de fuites policières et surtout d'honneur* »<sup>72</sup>, fierté d'avoir des origines autres que françaises. Cela les pousse à se regrouper et à revaloriser leur groupe, en l'investissant d'une identité nouvelle, qui, dans ce contexte particulièrement hostile, se veut alors fortement ethnicisée et territorialisée, telle un millefeuille combinant la fierté des origines ethniques avec la revendication de l'appartenance à la société française, le tout nappé d'un attachement à son quartier.

### 3.3 A la recherche d'une identité nouvelle

En réponse à la stigmatisation et au sentiment de rejet social, économique et culturel, les jeunes résidents des ces « non-lieux » amorcent un processus de différenciation sociale et linguistique et marquent désormais leur différence dans leurs attitudes et dans leurs comportements, aussi bien vestimentaires que langagiers. Leur culture, celle du rap et du hip-hop, leur manière de s'habiller et surtout leur langage dénotent la quête d'un statut particulier, d'une nouvelle identité, leur permettant d'affirmer leur spécificité propre, en revendiquant leur appartenance à deux milieux culturels disponibles : celui de leurs origines et celui de leur pays d'accueil. Au niveau langagier cela se manifeste notamment par un emploi particulièrement fréquent

---

<sup>71</sup> Voir Entretien avec Oury, Oury 13-18, Annexe III

<sup>72</sup> DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *op. cit.*, p. 115

d'emprunts à l'arabe et à d'autres langues d'origines présentes dans le quartier, ainsi que par une forte spécificité phonique, mise par certains chercheurs également sur le compte des langues d'origines, notamment de l'arabe<sup>73</sup>.

Précisons toutefois, que ce langage et cette culture, que l'on peut appeler à la suite de Trasher interstitielles ou intermédiaires, résultent non pas de la mauvaise intégration culturelle ou linguistique de ces jeunes, ce qui impliquerait une méconnaissance de la langue et de la culture française, un bricolage à partir de la langue et culture d'origine que les jeunes ne maîtrisent plus très bien, et le français qu'ils ne maîtrisent pas encore assez, mais de leur mauvaise intégration sociale. De nombreuses recherches prouvent en effet que la conscience identitaire de ces populations ne s'appuie sur aucune pratique ni aucun trait culturel traditionnel, car ces enfants sont pour une grande majorité en coupure avec la culture et la langue de leurs parents<sup>74</sup>, la langue qu'ils appellent leur langue maternelle, mais qui est de loin la moins connue<sup>75</sup>. Tous par contre maîtrisent le français. Comme le souligne David Lepoutre,

*« L'assimilation des enfants d'immigrants est un fait accompli, quelle que soit la nationalité ou la culture d'origine. Nés, scolarisés, socialisés, ces enfants ont acquis, ni plus ni moins que toutes les personnes de leur âge, la façon de penser et les manières de vivre de la culture dominante du pays d'accueil »<sup>76</sup>.*

De même, Dubet et Lapeyronnie estiment que

*« bien des immigrants qui ont connu une forte assimilation culturelle découvrent leur ethnicité face aux difficultés d'insertion économique. Elle prend souvent l'allure du retrait sur la tradition ou sur une religion piétiste qui permettent de se retrouver »<sup>77</sup>.*

Le problème d'identification de ces jeunes viendrait donc plutôt de « la contradiction vécue entre une forte assimilation culturelle et une faible intégration

---

<sup>73</sup> CAUBET, D., 2002 « Métissage linguistique ici (en France) et là-bas (au Maghreb) » dans *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VILLE-ECOLE-INTÉGRATION-ENJEUX n°130, CNDP, Paris.

<sup>74</sup> DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *op. cit.*

<sup>75</sup> Voir par exemple LEHKA I., 2000, *op. cit.*, MELLIANI F., 2000, *op. cit.*, JERAB N., 1988, « L'arabe des Maghrébins. Une langue, des langues », dans VERMES G. (dir.), *Vingt-Cinq Communautés linguistiques de la France*, l'Harmattan, Paris, Voir aussi Calvet L.-J., 1994, *op. cit.*, pp. 256-268.

<sup>76</sup> LEPOUTRE D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, Paris, p. 70.

<sup>77</sup> DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *op. cit.*, p. 29.

*sociale* »<sup>78</sup>, la recherche et la revendication de ses racines et de son identité constituant de fait un moyen pour exprimer leur existence face à une société qui ne les voit pas, ou qui ne voit qu'eux – lorsqu'on cherche des coupables.

Il semblerait de plus que le sentiment d'exclusion vécu par ces jeunes en France est doublé d'un sentiment d'exclusion dans leur pays d'origine. Les études de Fabienne Melliani auprès des jeunes d'origine maghrébine montrent en effet qu'ils se sentent autant exclus en France qu'au Maghreb. Maghrébins en France, Français au Maghreb, ils ne sont jamais dans ce fameux « chez eux », où ils sont si souvent envoyés :

*« Considérés comme des « immigrés de naissance », ces jeunes font l'expérience de la conflictualisation linguistique et culturelle avant tout au travers du regard que les sociétés impliquées portent sur eux (c'est nous qui soulignons) : ainsi tantôt des Français à part entière, tantôt des Français entièrement à part, des Maghrébins, des Arabes, des Beurs »*<sup>79</sup>.

Le métissage langagier relèverait ainsi non pas de la méconnaissance des deux langues, mais de la volonté d'arborer une identité mixte, celle ni d'un Maghrébin ni d'un Français mais des deux à la fois.

Cette nouvelle identité se fonde ainsi sur une ethnicité inventée ou reconstruite, c'est-à-dire bricolée à partir des éléments empruntés à la modernité du pays d'accueil et au passé mythique et fantasmé des origines, des origines ressenties dès lors non pas comme un handicap mais comme une richesse et une fierté, un attribut que les autres, extérieurs aux cités, ne possèdent pas, que même ceux de la cité ne possèdent pas tous. Un de nos enquêtés nous a dit par exemple :

*« être un étranger c'est la classe, tout le monde parle du bled / tu vas au bled ? / et les français ils n'ont rien à dire ».*

Ce qui laisse supposer que les jeunes de banlieue se différencient fortement dans leurs comportements langagiers, vestimentaire et autres non seulement des jeunes du centre ville, mais aussi entre eux, le besoin de revendiquer leur spécificité identitaire et leur attachement à leur cité n'étant pas égaux.

Identité donc, nous l'avons dit, fortement ethnicisée, mais aussi fortement territorialisée, traduisant l'attachement de ces jeunes à leurs cités, « *le seul espace*

---

<sup>78</sup> DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *op. cit.*, p. 29.

*réellement possédé et maîtrisé, celui de l'enfance et des amis, celui qui préserve de l'humiliation et de la honte* »<sup>80</sup>. Car aussi minable soit-elle, la cité reste *leur* cité. Presque tous les jeunes interrogés lors de nos enquêtes ont insisté sur le fait que leur quartier était un *quartier bien*, que ce qui en pensent du mal « *c'est des gens qui ne savent rien qui disent ça* » (Fatou), qu'ils en étaient fiers de leur quartier, que jamais ils ne déménageraient pour aller vivre en centre ville.

C'est ainsi que fomentée par le besoin de revendication identitaire et d'identification au quartier et au groupe de jeunes de quartier, se fait jour l'individuation sociolinguistique de ces jeunes, dont l'accent – notre objet d'étude – est une des manifestations.

## **4 INDIVIDUATION LINGUISTIQUE DES JEUNES DES BANLIEUES**

### **4.1 La notion d'individuation linguistique**

La notion d'individuation vient en sociolinguistique de la philosophie et de la psychologie. Sur le plan philosophique, et d'une façon très générale, l'individuation désigne le processus d'organisation qui détermine la réalisation d'une forme individuelle complète et achevée. Aristote pose un principe d'individuation : l'entéléchie. Par ce principe, tout individu, inorganique ou organique, tend à réaliser la perfection de sa nature. Jung, qui met l'individuation à la base de ses théories, la définit comme « *un processus psychologique qui fait d'un être humain un « individu » – une personnalité unique, indivisible, un homme total* ». C'est un processus d'évolution, résultant de la transformation intérieure. La compréhension jungienne de l'individuation se révèle finalement platonicienne, dans la mesure où elle repose sur un conflit entre deux puissances : Eros – l'effort vers la totalité, le désir de l'âme d'accomplir sa véritable fin,

---

<sup>79</sup> MELLIANI F., 2000, *op. cit.*, p. 15.



et Phobos – le recul, l’inertie, l’angoisse paralysante devant l’inconnu et l’inconscient. Née de ce conflit, l’individuation serait un processus inconscient qui se joue entre le moi – la personnalité limitée dans l’espace-temps, et le soi – la totalité psychique consciente et inconsciente. Ses fonctions essentielles sont ainsi :

- une fonction de *différenciation*, qui permet au psychisme de se libérer du « poids écrasant et tout-puissant du collectif »<sup>81</sup> ;
- une fonction *d’adaptation*, consistant à conduire l’individu vers une appréciation naturelle des normes collectives ;
- une fonction *d’intégration* : au cours du processus d’individuation, « les pôles contraires qui structurent l’expérience humaine vont s’équilibrer et laisser émerger en une conscience une totalité psychique »<sup>82</sup>.

C’est aussi à ces besoins de différenciation, d’adaptation et d’intégration que répond l’individuation sociolinguistique. S’étendant de l’individu à un groupe – entité difficile à définir une fois pour toute, mais que l’on peut considérer ici comme un ensemble de personnes possédant des caractéristiques sociales, culturelles et langagières permettant de les distinguer des autres –, elle est définie comme

*« l’ensemble des processus par lesquels un groupe social, acquiert un certain nombre de particularités de discours qui peuvent permettre de reconnaître, sauf masquage ou simulation, un membre de ce groupe »<sup>83</sup>.*

Elle se manifeste par la création de formes nouvelles ou d’emplois nouveaux. L’individuation peut ainsi intervenir uniquement au niveau de la forme, du signifiant, ce qui est le cas, par exemple, de la centralisation des diphtongues à l’île Marta’s Vineyard, ou de l’allongement de la syllabe pénultième ainsi que de la palatalisation caractéristiques du français populaire parisien<sup>84</sup>, ce qui aussi est le fait d’autres accents régionaux ou sociaux.

D’après Jean-Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin, l’individuation linguistique d’un groupe peut être absolue ou bien relative. La première suppose qu’une unité (une

---

<sup>80</sup> DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *op. cit.*, p. 113.

<sup>81</sup> DELAUNAY A., 1999, « Individuation » dans *Encyclopædia Universalis*, p. 1.

<sup>82</sup> DELAUNAY A., 1999, *op. cit.*, p. 2.

<sup>83</sup> MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale, Larousse, Paris, p. 231.

<sup>84</sup> Voir CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *op. cit.*

forme linguistique particulière) soit admise par tous les membres du groupe, et que son utilisation les oppose aux membres d'autres groupes, c'est-à-dire « *qu'aucun autre groupe ne l'utilise comme sienne* »<sup>85</sup>. C'est un type d'individuation qui participe sinon conduit à l'autonomisation d'un groupe et fait qu'il est perçu par les autres comme *autre*, voire « *comme une contre-société* »<sup>86</sup>. Quant à l'individuation relative, elle se manifeste différemment d'un sujet à l'autre et ne suppose pas l'autonomisation du groupe.

D'après nous, ces deux modalités devraient être considérées non pas comme les seules possibles, mais comme des tendances s'inscrivant dans une continuité : l'individuation du groupe peut en effet être toujours estimée comme plus ou moins *tendant* vers l'individuation absolue, dans la mesure où d'une part, tout groupe est plus ou moins hétérogène, et d'autre part, un groupe peut être perçu comme *autre*, voire comme une contre-société sans que les formes linguistiques non standards caractéristiques de sa manière de parler soient *admises* par tous ses membres, ou sans qu'elles ne soient *jamais utilisées* par les membres d'autres groupes. Nous pensons notamment aux jeunes des cités, dont la manière de parler présente un grand nombre de spécificités lexicales, phoniques et syntaxiques, qui permettent de reconnaître ses membres et conduisent à l'autonomisation de ce groupe, à ce qu'il soit perçu comme une contre-société. Ce groupe présente de ce point de vue une individuation linguistique *absolue*. Or, d'une part, il est difficile d'admettre que tous les jeunes de ou, au moins, *d'une* cité parlent de la même manière et que toutes les spécificités de ce langage soient admises par *tous* : nos enquêtes antérieures dans une banlieue rouennaise montraient par exemple que les mots présentés par certains comme « les mots de la cité » connus par tous, étaient tout de même inconnus ou n'étaient pas reconnus comme tels par d'autres. D'autre part, les jeunes résidant en dehors des banlieues utilisent de plus en plus le verlan et le lexique caractéristique des parlers des banlieues : les mots et expressions comme *à donf*, *kiffer*, *les meufs*, *les keufs* et de nombreux autres. Pourtant, cela ne semble pas diminuer l'autonomisation du groupe des jeunes des banlieues et sa perception en tant que contre-société. L'individuation linguistique de ce groupe devrait alors être jugée, en accord avec Gardin et Marcellesi, comme à la fois absolue (dans la mesure où elle conduit à l'autonomisation de ce groupe, à sa perception par les autres comme une contre-société) et relative (dans la mesure où les spécificités du langage en question ne

---

<sup>85</sup> MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, *op. cit.*, p. 235

<sup>86</sup> MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, *op. cit.*, p. 235

sont pas connues par *tous* les membres du groupes, et sont de plus partiellement connues et employées par les membres d'autres groupes). Si un chat peut être à la fois blanc et noir sans que cela étonne et pose des problèmes, définir l'individuation d'un groupe comme à la fois absolue et relative, en pose quelques-uns. C'est pour cela que la définir de façon tendancielle, en la situant sur une échelle allant de l'individuation absolue vers celle relative, est plus opératoire.

La difficulté rencontrée vient du fait que l'individuation peut se manifester non seulement par l'emploi de formes nouvelles, mais aussi dans un emploi particulièrement *fréquent* de particularités caractéristiques à un autre groupe ou à une autre manière de parler ou de la *combinaison inhabituelle* de ces traits. Tel semble être le cas de la palatalisation pour l'accent de banlieue. La palatalisation des consonnes dentales et vélaires est en effet reconnue à l'unanimité par les chercheurs qui se sont intéressés si peu que ce soit à cet accent, comme un trait typique de cette manière de parler (ajoutons toutefois qu'à notre connaissance aucun test perceptif permettant de corroborer les hypothèses des linguistes n'a été mené). Elle est relevée comme un trait de cet accent par Binisti et Gasquet-Cyrus à Marseille, par Fagyal à Paris, par Melliani à Rouen ; Mikael Jamin qui a écrit la seule thèse existante en 2007 sur l'accent des banlieues, lui consacre plus de la moitié de son volume. Et pourtant, il n'est secret pour aucun de ces chercheurs que la palatalisation constitue depuis longtemps un trait populaire, caractéristique du français populaire de grand nombre de régions<sup>87</sup>, si bien que tous les auteurs s'accordent à dire que la spécificité de ce trait dans l'accent de banlieue résiderait plutôt dans le degré et dans la fréquence de sa réalisation. Doit-on alors considérer que la palatalisation est un trait qui participe à l'individuation linguistique de ce groupe ? Doit-on la considérer comme un trait de l'accent de banlieue ? La réponse, selon nous est oui, en se combinant toutefois à d'autres traits, dont certains ne sont pas non plus spécifiques à ce groupe seul. Car ce qui compte finalement, ce n'est pas qu'une propriété soit admise par un groupe et par un seul, mais *qu'elle fonctionne socialement comme un indicateur pour une population donnée, que sa perception induise l'identification des membres de ce groupe par d'autres groupes.*

---

<sup>87</sup> Voir CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *op. cit* ; voir également BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, « Les accents de Marseille » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, p. 107-129.

Marcellesi et Gardin distinguent en outre entre une individuation volontaire ou involontaire, consciente ou inconsciente, explicitée ou non explicitée, repérable ou non repérable. Ainsi, l'individuation est considérée comme volontaire lorsqu'un groupe veut se différencier des autres ou d'un autre groupe intentionnellement, ce qui est le cas, d'après les auteurs des argots et des jargons, et comme involontaire lorsqu'elle résulte « *d'un lent et sûr processus historique de différenciation* »<sup>88</sup>, ce qui est le cas des dialectes ou des parlers régionaux, qui sont des substrats des langues parlées sur ces territoires.

Si l'individuation volontaire est forcément consciente, celle involontaire peut être aussi bien consciente qu'inconsciente. Sa conscience, lorsqu'elle a lieu, se manifeste, d'après les auteurs, à travers les remarques comme « *ce que nous appelons nous ...* » « *ce qui dans notre langage signifie..* »<sup>89</sup> ou autres du même type. Nos enquêtes précédentes auprès des jeunes d'une banlieue rouennaise ont toutefois montré que les sujets faisant de telles remarques sont loin d'être tous conscients de l'individuation sociolinguistique de leur groupe : le constat du fait qu'un certain mot s'emploie par lui et ses pairs avec un certain sens ne s'accompagne pas nécessairement d'une conscience du phénomène d'individuation plus globalement, du fait que leur manière de parler est différente au point d'être repérable par les autres. D'autre part, la conscience de l'individuation linguistique du groupe peut être très différente d'un membre du groupe à l'autre. Comme le soulignent les auteurs,

*« les facteurs individuels, à l'intérieur du groupe, peuvent faire que ce qui est volontaire pour les uns soit involontaire, produit par la pression collective, chez les autres ; que ce qui s'accompagne d'une prise de conscience ici, soit parfaitement inconscient ailleurs »<sup>90</sup>.*

Cette individuation linguistique, relève, notamment lorsqu'elle est volontaire, de la différenciation sociale d'un groupe – il est de fait plus approprié de parler d'individuation *sociolinguistique* –, et peut alors être vue, à l'instar de l'individuation psychique, comme un acte d'adaptation et d'intégration d'un groupe dans une unité plus grande, dans la société environnante.

---

<sup>88</sup> MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, *op. cit.*, p. 237.

<sup>89</sup> MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, *op. cit.*, p. 238.

<sup>90</sup> MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, *op. cit.*, p. 236.

## 4.2 Les manifestations de l'individuation linguistique

Les nombreuses études consacrées au parler des jeunes des banlieues établissent que l'individuation sociolinguistique de ce groupe se manifeste par une forte spécificité lexicale, grammaticale, et surtout phonique. Bien que ce soit cette dernière qui nous intéresse ici tout particulièrement, il nous semble utile de nous arrêter tout de même brièvement sur la spécificité lexicale, qui, contrairement à celle phonique a été largement décrite, et dont l'analyse peut aider à comprendre les mécanismes gouvernant la spécificité phonique. On peut par exemple s'attendre à ce qu'à l'instar de cette spécificité lexicale, celle phonique ne soit pas tout à fait la même d'une banlieue à l'autre, qu'il n'y ait pas un mais plusieurs accents de cités.

### 4.2.1 Niveau lexical

D'après les travaux de Melliani et nos propres enquêtes menées précédemment auprès des jeunes de la banlieue rouennaise, la spécificité lexicale de la manière de parler des jeunes de banlieue (au moins des banlieues rouennaises) pourrait être résumée par deux caractéristiques essentielles : la *diversité* de procédés de création lexicale et l'*accumulation* de ces procédés dans la formation d'un seul mot. Ainsi *kiffeur* par exemple (fumeur de drogue) est formé à l'aide de suffixe *-eur* à partir du verbe *kiffer*, dérivé du substantif masculin emprunté à l'arabe *kif* : *kiffeur* < *kiffer* < *kif*.

Les procédés de création lexicale utilisés par cette jeunesse inventive sont l'emprunt (principalement à l'arabe ou à d'autres langues ethniques), le verlan, la troncation (par apocope ou par aphérèse), la métaphore et la métonymie.

L'emprunt est une des caractéristiques les plus saillantes du parler en question. Il apparaît en vedette dans les descriptions des parlers urbains parisiens<sup>91</sup>, grenoblois<sup>92</sup>,

---

<sup>91</sup> Voir par exemple GOUDAILLER, J.-P., 2002, « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités » dans LA LINGUISTIQUE n° 38, pp. 5-23 ; GOUDAILLIER J.P., 1998, *Comment tu tchatches !*, Maisonneuve et Larose, Paris.

rouennais<sup>93</sup> et bien d'autres. Dans les banlieues rouennaises, c'est surtout les emprunts à l'arabe qui investissent le parler des jeunes. Non seulement ils sont particulièrement nombreux et sont fréquemment employés par tous les jeunes du quartier indépendamment de leur origine, ils sont quasiment les seuls emprunts employés. Nos enquêtes antérieures dans une banlieue rouennaise les Hauts de Rouen ont en effet révélé que bien que la population de ce quartier comprend presque autant de jeunes d'origine maghrébine que de jeunes d'origine négro-africaine, et bien que les derniers pratiquent plus souvent leur langue d'origine que les premiers, ces langues (comme le manjaque, le peul ou le bambara) ne se font pas entendre dans le parler du quartier monopolisé par les emprunts à l'arabe, les emprunts que les jeunes du quartier appellent tout simplement « les mots du quartier » ou « de la cité », souvent sans savoir d'où ces mots viennent exactement ni ce qu'ils désignent à l'origine.

Les *rhouches*, *chid*, *rhouan*, une *resse*, la *rhème*, un *gwir*, faire la *dawa*, c'est *hala*<sup>94</sup>...les emprunts ou « mots de la cité » concernent les thématiques bien particulières, celle du délit, des conflits avec la police et du désordre ou des relations filles-garçons, indiquant ainsi que ce parler du quartier est celui des jeunes et celui d'un groupe qui affirme sa contre-légitimité. D'après les chercheurs, ce recours fréquent aux emprunts à l'arabe illustre sinon accompagne le processus de construction identitaire de ces jeunes, laquelle se fonde, nous l'avons vu, à la fois sur les éléments empruntés à la modernité du pays d'accueil et sur le passé mythique et fantasmé des origines. Les syntagmes comme *chouffe la resse* (regarde la fille), *kiffer des garos* (fumer des cigarettes), *avoir de la choune* (avoir de la chance), *avoir de la rème* (avoir de l'argent) et bien d'autres témoignant de l'intégration des termes arabes dans une structure syntaxique française, laissent en effet penser à l'intégration de ceux qui les produisent : ils dénotent l'envie de ces jeunes de valoriser par le biais de cette « arabisation » du français leur identité culturelle mixte et leur appartenance au groupe de pairs, les emprunts à l'arabe ayant en effet acquis depuis longtemps une valeur de marque de l'identité

---

<sup>92</sup> TRIMAILLE C., 2003, « Variation dans les pratiques langagières d'enfants et d'adolescents dans le cadre d'activités promues par un centre socioculturel et ailleurs... » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, pp. 131-161.

<sup>93</sup> MELLIANI F., 2000, *op. cit.*, LEHKA I., 2000, *op. cit.*

<sup>94</sup> *Les policiers, attraper, voler, une fille, l'argent, un Français, faire le désordre, c'est la fête.*

« banlieusarde ». Ce métissage constitue ainsi un moyen trouvé par ces populations pour revendiquer leur spécificité identitaire et de s'identifier à leur groupe de pairs.

Il y a aussi dans le parler de ces jeunes des emprunts à l'anglais et au vieil argot français, des mots comme *flipper* (< angl. : avoir peur), *joint* (< angl. : cigarette de haschisch), *la thune* (l'argent), *tirer*, *choper* (voler), *la sape* (les vêtements)... Il est toutefois difficile de les considérer comme spécifiques du parler en question dans la mesure où ils sont largement connus et employés par des jeunes et des adultes de tous les horizons sociaux.

Et puis il y a le verlan, procédé qui consiste à inverser les syllabes d'un mot, de sorte que *à fond* devient *à donf*,  *cité – teci*, *bus* se transforme en *seub* ; *tune* en *neutu* ; *seins* en *eins* ; *choper* en *pécho* ; *flic* en *keuf* ; *femme* en *meuf*, et ainsi de suite<sup>95</sup>. Largement médiatisé, le verlan a souvent été mis en avant comme le procédé de la spécificité lexicale du parler des cités, notamment des cités parisiennes. Pourtant, son emploi s'est assez vite propagé auprès des collégiens et lycéens des classes sociales moyennes voire supérieures, en transformant ainsi le verlan en un procédé davantage jeune que *banlieusard*<sup>96</sup>. Quoi qu'il en soit, il semble être peu pratiqué en région marseillaise ou à Grenoble<sup>97</sup>. Il en est également de même pour les jeunes des banlieues rouennaises, qui font preuve d'une certaine réticence quant à son utilisation, réticence contrebalancée par l'emploi particulièrement fréquent des emprunts à l'arabe, que ces jeunes considèrent, contrairement au verlan, comme des mots à eux<sup>98</sup>.

Nous y trouvons aussi les formes tronquées, comme *la stupe* < *stupéfiant* : la police qui cherche des stupéfiants) ; *il est accro* (< *il est accroché* : il ne peut plus s'en passer) ou *clando* (<clandestin), qui subi également une suffixation en -o, très répandu dans les parlers des cités, mais aussi en français populaire. Un autre type de suffixation qui, d'après Henry Boyer, revit sa deuxième jeunesse dans les cités est celui en -os<sup>99</sup>.

---

<sup>95</sup> Pour la génération des formes verlanes voir par exemple MELA V., 1997, « Verlan 2000 » dans *Les mots des jeunes : Observations et hypothèses*, LANGUE FRANÇAISE n° 114, Larousse, Paris, pp. 16-34.

<sup>96</sup> Voir BOYER H., 1997, « Nouveau français, parler jeune, ou langue des cités » dans *Les mots des jeunes : Observations et hypothèses* LANGUE FRANÇAISE n° 114, Larousse, Paris, pp. 3-15.

<sup>97</sup> GADET F., 2002, « Français populaire » : un concept douteux pour un objet évanescent » dans *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VILLE-ECOLE-INTÉGRATION-ENJEUX, n° 130, CNDP, Paris, pp. 40-50.

<sup>98</sup> LEHKA I., 2000, *op. cit.*

<sup>99</sup> BOYER H., 1997, « Le statut de la suffixation en -os » dans *Les mots des jeunes : Observations et hypothèses* LANGUE FRANÇAISE n° 114, Larousse, Paris, pp. 35-40.

Venu du français populaire largement réinvesti par ces jeunes, ce dernier donne des formes comme *bledos*, *craignos*, *musicos*, *cracos* etc. Ajoutons qu'un procédé n'en excluant pas d'autres, mais que l'accumulation de plusieurs étant la bienvenue lors de la formation de mots nouveaux, il n'est pas rare que les formes tronquées soient dupliquées, ou qu'elles subissent d'autres transformations. Tel est par exemple le cas de *ziczic* ou *leurleur*, formés par reduplication de *zic* et de *leur*, obtenus après la troncation de *musique* et de *contrôleur*. .

Il y a enfin la métaphore et la métonymie, la première consistant en une transposition du sens, comme dans *les insectes*, qui désignent métaphoriquement les policiers qui tournent constamment autour des jeunes ; et la deuxième en désignation d'un objet ou d'une notion par terme contigu, comme par exemple *la stupe* (apocope de stupéfiants) ou *la bac* (sigle de Brigade Anti Criminelle), employés par les jeunes pour désigner les brigades chargées des problèmes des stupéfiants et de crime.

Force donc est de constater eu égard à cet ensemble de procédés assurant la spécificité lexicale des parlers des banlieues que, comme le souligne Françoise Gadet, ils se situent dans la continuité des tendances anciennes, dans la mesure où ils sont propres au français<sup>100</sup>. Et on pourrait en dire autant ou presque, d'après l'auteur, des particularités grammaticales de ce parler :

*« les niveaux grammaticaux de la langue des jeunes n'apparaissent pas très différents de ce qui apparaît dans le français populaire héréditaire, sauf pour quelques traits comme des formes verbales non conjuguées : bédav, j'ai pécho, [...] ou des formules empruntées à la publicité qui connaissent un vif succès : sur le modèle riche de chez riche, on entend toute sorte de X de chez X [...].*

*Le bilan formel mène donc à un constat paradoxal. Sauf pour le phonique où émerge du nouveau structurel, il n'y a pas de changement massif »<sup>101</sup>.*

Ajoutons, pour finir, que la spécificité lexicale en question se caractérise par un renouvellement rapide, et une variabilité d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre, voire même d'une banlieue à une banlieue voisine, permettant ainsi à des jeunes de ces cités de se différencier non seulement des jeunes non banlieusards mais aussi des jeunes d'autres cités, ce qui témoigne de la valeur identitaire et cohésive particulièrement forte

---

<sup>100</sup> GADET F., 2002, *op. cit.*, p.45.

<sup>101</sup> GADET F., 2002, *op. cit.*, p. 46.



de ce parler et du besoin d'identification élevé de ces jeunes. Ces différences sont toutefois inférieures aux ressemblances existant entre les parlers des jeunes des différentes banlieues françaises, si bien que l'on peut aujourd'hui parler à la fois du parler de banlieue et des parlers des banlieues.

#### 4.2.2 Niveau phonique : accent de banlieue

Le premier constat auquel se heurte quiconque essaye de se renseigner sur la spécificité phonique de la parole des jeunes des cités est celui d'un frappant déséquilibre entre l'ampleur du stéréotype qui lui est associée et la rareté des études qui l'ont considérée. Cette spécificité n'a, en effet, été étudiée que peu et depuis peu, même si l'intérêt pour cet aspect du langage des cités est bien présent, et même si certains lui accordent, comme nous venons de le voir, un rôle novateur.

En attendant, le stéréotype pèse, en attribuant à toutes les banlieues indéfinies et confondues un accent. Un accent dont les traits semblent en effet avoir franchi des frontières régionales, devenant des marqueurs urbains des jeunes des banlieues aussi bien de la zone d'oïl que de la zone d'oc. C'est au moins ce que suggère une comparaison des résultats de recherches effectuées dans des banlieues de Paris, de Grenoble et de Marseille par Jamin, Trimaille et Gasquet-Cyrus<sup>102</sup>, mais aussi ceux d'autres chercheurs qui se sont penchés sur la question (nous en donnons la liste et les détails d'analyses ci-après). Ils démontrent effectivement que la spécificité phonique des jeunes de ces différentes banlieues se caractérise, mis à part quelques divergences, par un ensemble de traits récurrents ; que ces derniers semblent être distribués de façon similaire (ce sont souvent les garçons issus de l'immigration maghrébine qui en réalisent le plus) et semblent être perçus par les locuteurs extérieurs à ces banlieues de façon également similaire, comme ceux de la banlieue ou de la cité. Bien que parcellaires et préliminaires, ces données suggèrent ainsi que la manière de parler des jeunes des banlieues présente une spécificité phonique caractéristique à la fois de *la* banlieue et d'*une* banlieue ou d'une région, comportant ainsi des marqueurs *sociaux a-régionaux* et des marqueurs *régionaux* (relevant du parler local) non nécessairement *sociaux*, c'est-à-dire n'étant pas

---

<sup>102</sup> JAMIN M., TRIMAILLE C., GASQUET-CYRUS M., 2006, « De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluri-ethniques en France » dans FRENCH LANGUAGE STUDIES N°16, Cambridge University Press. pp. 335-356.

reconnus par les locuteurs comme « banlieusards », mais comme des traits du parler local. Cette hypothèse nous paraît d'autant plus probable que le parler en question est, nous l'avons vu, un phénomène social, suscité par un ensemble de processus liés à l'urbanisation et à l'intégration des immigrants (*urbanisation – immigration – intégration – problèmes économiques – rejet et stigmatisation – besoin identitaire – revendication*) et se manifestant en tant que variante sociale urbaine<sup>103</sup> ou, plus précisément, en tant que variante sociale urbaine s'insérant dans le continuum des variétés locales régionales.

D'après cette hypothèse, l'accent des jeunes des banlieues de l'agglomération rouennaise comporterait certaines spécificités phoniques locales, celui des banlieues marseillaises serait au contraire assez « marseillais »... On peut toutefois supposer que la différence qui existe entre les accents de différentes banlieues est imputable non seulement à l'influence du substrat local, mais aussi à un autre phénomène, observé lors de l'analyse de la spécificité lexicale du parler étudié. Il s'agit d'une tendance à l'autonomisation, permettant à chaque cité d'affirmer sa spécificité propre ; cette tendance serait de fait la conséquence de la fonction grégaire et identitaire de ces parlers.

Il serait sans doute très intéressant d'analyser cette question de près et de dégager ce qui appartient à la Banlieue dans l'accent d'une banlieue. Or, une telle ambition nécessite le recours à une étude comparative, basée sur les données recueillies d'après le même protocole dans les banlieues situées dans différentes zones dialectales, une étude particulièrement coûteuse en temps et en moyens, d'autant plus que les pistes qui pourraient l'orienter sont, comme nous allons le voir ci-dessous, encore floues.

#### 4.2.2.1 *Vers les traits de l'accent de banlieue*

Nous trouvons des renseignements sur les spécificités phoniques (segmentales et suprasegmentales) de la manière de parler des jeunes des banlieues parisiennes dans les travaux de :

- JAMIN M., 2005, *Sociolinguistic variation in the Paris suburbs*, PhD thesis, Université of Kent at Canterbury ;

---

<sup>103</sup> On pourrait dire, en simplifiant, qu'il s'agit d'une variante sociale a-régionale résultant des cinq en « tion » : *urbanisation - immigration - intégration - stigmatisation - revendication*.

- JAMIN M., 2004, « Beurs and Accent des cites : A Case of Study of Linguistic Diffusion in la Courneuve » dans Célestin R., DalMolin E. (eds), CONTEMPORARY FRENCH AND FRNACOPHONE STUDIES Vol. 8, n° 2, Routledge, pp. 169-176<sup>104</sup> ;
- STEWART C., FAGYAL Z., 2005, « Engueulade ou énumération ? Attitudes envers quelques énoncés enregistrés dans les « banlieues » dans BERTUCCI, M.-M., HOUDART-MEROT V., *Situations de banlieue : Enseignement, langues, cultures*, Institut National de Recherche, Paris, pp. 241-252 ;
- FAGYAL Z., 2003, « The Matter with the Penultimate: Prosodic Change in the Vernacular of Lower-Class Immigrant Youth in Paris » dans *Proceedings of the XVth International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS)*, Barcelona, Spain, vol. 1, pp. 671-674<sup>105</sup> ;
- DUEZ D., CASANOVA M.-H., 1997, « Quelques aspects de l'organisation temporelle du parler des banlieues parisiennes » dans REVUE PAROLE n° 1, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 59-74<sup>106</sup> ;
- ARMSTRONG N., JAMIN M., 2002, « Le français des banlieues : Uniformity and Discontinuity in the French of the Hexagon » dans SAHLI K. (ed.), *French in and out of France : language policies, intercultural antagonisms and dialogues*, Peter Lang, Bern, pp. 107-136 ;
- CAUBET, D., 2002 « Métissage linguistique ici (en France) et là-bas (au Maghreb) » dans *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VILLE-ÉCOLE-INTÉGRATION-ENJEUX, n° 130, pp. 117-132 ;
- GADET F., 2002, « « Français populaire » : un concept douteux pour un objet évanescent » dans *Pratiques langagières urbaine. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VILLE-ÉCOLE-INTÉGRATION ENJEUX, n° 130, pp. 40-50.

A Marseille, les traits de l'accent de banlieue ont été interrogés par :

- GIACOMI K., BINISTI N., ASSEF C., GASQUET-CYRUS M., 2003, « Les voix de Marseille » dans CASTELLOTTI V., ROBILLARD D. (eds), *France, pays de contacts de langues*, CAHIERS DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN, tome II, Louvain-la-Neuve, 151-164 ;
- BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, « Les accents de Marseille » dans *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n°8, 107-129 ;

---

<sup>104</sup> Voir aussi d'autres publications de cet auteur dans la bibliographie.

<sup>105</sup> Voir aussi FAGYAL Z., 2003, « La prosodie du français populaire des jeunes à Paris: traits héréditaires et novateurs » dans *Français de l'école et langues des élèves : quel statut, quelles pratiques ?*, LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI n° 143, Paris, pp. 47-55.

<sup>106</sup> Ou DUEZ D., CASANOVA-ROSSI M.H., 1998, « Some observations on the rythme of suburban French » dans *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Pergamon, Oxford, pp. 75-83 (paper n°0162).

Certaines particularités phoniques spécifiques de la manière de parler des jeunes de la banlieue sud de Rouen ont été évoquées par :

- MELLIANI F., 1999, *Immigrés ici, immigrés là-bas. Comportements langagiers et processus identitaires: le cas de jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Rouen.

Celles, relevées dans les banlieues de Grenoble, sont présentées essentiellement dans :

- BILLIEZ J., 1992, « Le parler véhiculaire interethnique de groupe d'adolescents en milieu urbain » dans *Des langues et des villes*, Didier-Erudition, Paris, 117-26.
- ROMANO A., 2003, « Etude phonétique de quelques éléments des pratiques langagières intra-groupales de jeunes grenoblois » dans BILLIEZ J. et alii (eds), *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain*, Rapport renéoté, Université Stendhal Grenoble 3, pp. 44-49.
- TRIMAILLE C., 2003, « Variation dans les pratiques langagières d'enfants et d'adolescents dans le cadre d'activités promues par un centre socioculturel et ailleurs... » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, pp. 131-161.

Enfin, une tentative de comparaison des résultats provenant de trois sites différents a été récemment entreprise par :

- JAMIN M., TRIMAILLE C., GASQUET-CYRUS M., 2006, « De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluri-ethniques en France » dans *FRENCH LANGUAGE STUDIES* n°16, Cambridge University Press. pp. 335-356.

Les traits spécifiques relevés et/ou analysés par les chercheurs cités sont, dans l'ordre de fréquence, les suivants :

- une articulation spécifique du R : on constate qu'il peut avoir une réalisation glottalisée<sup>107</sup> ou être réalisé comme une constrictive sourde pharyngale<sup>108</sup>,
- la palatalisation des consonnes dentales et vélares et l'affrication des dentales notamment devant /y/ et /i/
- la réduction des groupes consonantiques, le relâchement<sup>109</sup> ;

---

<sup>107</sup> GADET F., 2002, *op. cit.*

<sup>108</sup> BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, *op. cit.*

<sup>109</sup> On sous-entend généralement sous le terme de relâchement les phénomènes de chute, d'affaiblissement, de transformation de sons dans un mot ou la disparition de morphème dans le discours. Ce terme de relâchement englobe ainsi les notions de syncope, de troncation, d'élision, d'apocope, d'aphérèse etc.

- la postériorisation du /a/ et une tendance à la fermeture des voyelles ouvertes ;
- la diction forte, proche de l'interaction conflictuelle, liée à des manières d'être populaires, jeunes et masculines<sup>110</sup> ;
- le débit d'élocution rapide ;
- un rythme saccadé ou haché ;
- les courbes intonatives spécifiques.

Ses spécificités segmentales et suprasegmentales sont considérées tantôt comme novatrices tantôt comme héréditaires du français populaire ou, le plus souvent, comme venant de l'arabe.

#### 4.2.2.2 *Spécificités segmentales*

##### a) La réalisation non standard du R

La littérature phonétique sur l'usage du français standard décrit le R comme un phonème doté de plusieurs réalisations possibles, considérées comme des variantes libres. Ces variations s'expliquent par des facteurs non-linguistiques, comme l'origine géographique, l'âge, le sexe ou le niveau d'instruction, qui dépendent donc du locuteur et non du contexte. Parmi les différentes réalisations possibles, trois sont particulièrement répandues :

- [ʀ] uvulaire produit par une vibration de la luette, dit parisien ;
- [R] uvulaire produit par plusieurs vibrations de la luette ;
- [r] apical (linguo-alvéolaire ou apico-palatale) produit par la vibration de la pointe de la langue.

Les enquêtes effectuées dans les banlieues, situées aussi bien au Sud qu'au Nord de la France, ont révélé des réalisations de R bien différentes de celles présentées plus haut<sup>111</sup>. L'articulation de ces R jugés « banlieusards » se distingue par un retrait plus

---

<sup>110</sup> LEPOUTRE D., 1997, *op. cit.*

<sup>111</sup> Voir la thèse de JAMIN où l'auteur s'arrête en détail sur les différentes réalisations de R attestées dans les banlieues françaises : JAMIN M., 2005, pp. 163-172.

important de la langue en arrière, soit vers la glotte, ce qui aboutit à la production d'une spirante glottalisée<sup>112</sup> soit vers le pharynx, ce qui aboutit à la production d'un R pharyngal. Cette dernière réalisation s'accompagne d'un dévoisement, amenant ainsi à la perception d'un R constrictif, sourd et fort, que plusieurs chercheurs, dont Jacqueline Billiez à Grenoble, Fabienne Melliani à Rouen, Dominique Caubet et Armstrong et Jamin à Paris, qualifient d'« arabisé », en le considérant tantôt comme produisant un effet d'une consonne venant de l'arabe, tantôt comme une consonne venant effectivement de l'arabe. Ce R « arabisé », constaté dans les banlieues de Paris, de Rouen et de Marseille, peut toutefois être vu, comme le stipule Nathalie Binisti, comme un emprunt non pas à l'arabe mais au parler populaire local. En relevant plusieurs exemples de cette réalisation dans le quartier Nord de Marseille, Binisti remarque en effet que cette prononciation constrictive et assourdie de R en position finale (et même parfois à l'initiale), si facilement imputable à l'influence de l'arabe, est, en réalité, beaucoup plus ancienne que l'on ne croit :

*« plusieurs qualificatifs avaient déjà été attribués au r marseillais : Brun (1931 : 39) parlait de r grasseyé, Bauche (1946 [1920] : 43) comparait l'r marseillais au « ch » allemand de hoch, enfin Séguy (1951 :19) parlait du « r pharyngal des Marseillais » ; ces témoignages précoces laissent plutôt entendre que la spécificité était antérieure aux mouvements migratoires nord-africains massifs vers la France (et Marseille) »<sup>113</sup>.*

Il apparaît ainsi que même si l'influence de l'arabe existe, elle n'est pas exclusive. Notons que la constriction et la postériorisation du R ne sont pas non plus des phénomènes exclusivement marseillais, mais ont été attestées dans d'autres parlers régionaux, notamment dans leurs variantes populaires. Cette articulation très reculée du R, souvent accompagnée d'un assourdissement (qui se rapproche du son que l'on entend à l'initiale de l'arabe hammam, « bain »), a été décrit par Carton comme caractéristique du français populaire parisien, du français du Nord et de la Bretagne<sup>114</sup>, mais aussi de l'Auvergne et de la région du Jura<sup>115</sup>. L'auteur note également que cette articulation arriérée de R entraîne un recul général de l'articulation. D'après Léon, la cause de ce R serait plutôt une tendance à la postériorisation de l'articulation, au moins pour ce qui

---

<sup>112</sup> GADET F., 2002, *op. cit.*, voir également la thèse de JAMIN.

<sup>113</sup> BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, *op. cit.*, p. 119.

<sup>114</sup> CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *op. cit.*

<sup>115</sup> CARTON F., 1987, « Les accents régionaux » dans VERMES G., BOUTET J., *France, pays multilingue, Tome 2 : Pratique des langues en France*, L'Harmattan, Paris, 29-49.

concerne le français populaire parisien, traduisant ainsi soit un effort pour faire masculin soit un rejet de l'autre<sup>116</sup>. Il est d'ailleurs possible que cet effort et ce rejet soient à l'origine de ce R banlieusard.

La complexité articulatoire des R et la dispersion géographique de ses fluctuations rendent donc difficile toute tentative de se prononcer sur son « origine ». Au demeurant, cette question d'« origine » nous semble secondaire par rapport à celle concernant l'identification de ces réalisations par les auditeurs extérieurs aux cités. Toutefois, la perception de ces R « banlieusards » n'a pas encore fait l'objet d'une étude perceptive solide, sans laquelle il est difficile de préjuger du rôle que joue ce trait dans l'identification de l'accent des jeunes de banlieue et donc dans l'individuation sociolinguistique de ces jeunes.

#### b) La palatalisation et l'affrication

Le deuxième trait, que l'on associe fréquemment à la manière de parler des jeunes des quartiers et qui figure dans quasiment toutes les descriptions de celle-ci, est la palatalisation et l'affrication<sup>117</sup> des plosives dentales (/t, d/) devant les voyelles /i/ et /y/.

A l'instar de la pharyngalisation, la palatalisation a été d'une part, retrouvée dans des banlieues parfois fort éloignées les unes des autres, et, d'autre part, associée voire expliquée par certains chercheurs comme venant de l'arabe, traduisant ainsi l'attachement des jeunes issus de l'immigration maghrébine à leur racines :

*« Cette prononciation du français sert sans doute à marquer au départ une appartenance au groupe, un attachement aux racines, avec une fonction identitaire forte, mais elle est pratiquée par des jeunes qui n'ont pas de racines au Maghreb. Elle est donc passée de la marque d'une identité « maghrébine » à celle d'une identité « banlieue » ou « caillera » (racaille en verlan) »<sup>118</sup>.*

L'origine arabe de ce trait reste toutefois délicate à prouver, surtout lorsque l'on sait qu'il est présent dans les parlers populaires de toutes ou presque toutes les régions françaises. Ainsi, si Nathalie Binisti et Médéric Gasquet-Cyrus, qui se sont penchés sur l'accent des jeunes du Quartier Nord de Marseille (banlieue marseillaise), trouvent dans

---

<sup>116</sup> LÉON P., 1993, *op. cit.*, pp. 205.

<sup>117</sup> Pour la définition de ces notions voir le Glossaire dans l'Annexe I.

<sup>118</sup> CAUBET, D., 2002, *op. cit.*, p. 127.

leur corpus plusieurs cas de palatalisation, ils remarquent en même temps que ce trait est également caractéristique d'autres variétés locales (y compris plus prestigieuses), et constitue un trait globalement « marseillais »<sup>119</sup> :

« Cette tendance à la palatalisation semble être en cours de diffusion à Marseille et dans ses environs. En effet, on constate que ce trait n'est pas l'apanage des seuls jeunes d'origine maghrébine des QN. Non seulement l'attribution spatiale est démentie par l'usage de ce trait dans différents quartiers de la ville et des environs (Aix, Salon-de-Provence), mais celui-ci se retrouve chez des locuteurs dont le profil social est bien différent (jeunes de milieux bourgeois ou petit-bourgeois par exemple) »<sup>120</sup>.

Un trait marseillais donc, mais pas seulement : la palatalisation figure aussi en première position dans la liste des traits phoniques caractéristique de l'accent populaire parisien<sup>121</sup>, havrais<sup>122</sup> et de bien d'autres<sup>123</sup>.

Quant à l'affrication, produisant des [tʃ] ou des [dʒ] – elle semble être également assez répandue en France. Caractéristique du marseillais populaire – « la *Peutchite voitchuro* – Voilà du marseillais d'origine contrôlée, et un grand cru ! »<sup>124</sup> -, elle a également été découverte à Grenoble et dans d'autres régions de France<sup>125</sup>, constituant ainsi, comme le souligne Romano, « un phénomène très commun en français au niveau national »<sup>126</sup> et donc non spécifique à des jeunes des banlieues.

Ainsi, comme le résume Jamin,

---

<sup>119</sup> BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, *op. cit.*, pp. 119-121.

<sup>120</sup> JAMIN M., TRIMAILLE C., GASQUET-CYRUS M., 2006, *op. cit.*, p. 350.

<sup>121</sup> LÉON P., 1993, *op. cit.*, p. 204.

<sup>122</sup> HAUCHECORNE F., BALL R., 1997, « L'accent du Havre : un exemple de mythe linguistique » dans LANGAGE ET SOCIÉTÉ n° 82, Maison des sciences de l'homme, Paris, pp. 5-25.

<sup>123</sup> Voir JAMIN M., 2005, *op. cit.*

<sup>124</sup> BLANCHET Ph., 1995, *Les Mots d'Ici*, Aix-en-Provence, p. 52 ; cité par JAMIN M., TRIMAILLE C., GASQUET-CYRUS M., 2006, *op. cit.*, p. 349.

<sup>125</sup> TRIMAILLE C., 2003, *op. cit.*, p. 146-147 ; ROMANO A., 2003, « Etude phonétique de quelques éléments des pratiques langagières intra-groupales de jeunes grenoblois » dans BILLIEZ J. et alii (eds), *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain*, Rapport ronéoté, Université Stendhal Grenoble 3, p. 43-46.

<sup>126</sup> ROMANO A., 2003, *op. cit.*, p. 46.



*« To summarise, it seems that palatalisation and affrication are rather widespread phenomena in French and have been present in the speech of the lower classes throughout the evolution of French »<sup>127</sup>.*

Il apparaît toutefois, que bien qu'anciens et largement répandus, ces traits ont été réinvestis d'une signification sociale nouvelle. En comparant le recours à la palatalisation et à l'affrication par les jeunes des banlieues parisiennes et grenobloises, Jamin et Trimaille constatent en effet que ces traits présentent une distribution sociale<sup>128</sup> et semblent être corrélés au degré d'implication du sujet dans un groupe de pairs. La comparaison du fonctionnement de la palatalisation dans ces deux contextes urbains amène alors les auteurs à l'hypothèse de resémentation sociale de ces formes linguistiques, qui s'opérerait dans un processus général de réallocation dialectale, consistant en la transformation d'une forme dialectale en une forme sociolectale et/ou ethnolectale<sup>129</sup> :

*« La sélection des formes palatalisées serait rendue possible par le fait qu'elles sont latentes et disponibles dans les substrats et adstrats dialectaux en présence dans chaque région. En effet, le français régional de la région grenobloise comme celui des classes populaires de la région parisienne présentent des plosives palatalisées. Ce trait, présent également dans le français d'Afrique du Nord et dans d'autres adstrats importés en zone urbaine, aurait pu être adopté, exagéré (affriquée) puis diffusé chez les jeunes, dans un processus d'identification symbolique similaire à celui observé par Labov à Martha's Vineyard »<sup>130</sup>.*

Les résultats de ces chercheurs montrent en même temps que l'affrication ne présente pas de distribution stylistique, ce qui soulève la question de la valeur sociale attribuée à ce phénomène par les auditeurs extérieurs aux banlieues ainsi que par les locuteurs de celles-ci. En effet, si les jeunes de la banlieue parisienne réalisent autant sinon plus d'affriquées en lisant une liste de mots que lors de l'entretien, ceux de la banlieue grenobloise semblent également réaliser davantage d'affriquées en situation plus formelle qu'en celle moins formelle. Le test pilote mené alors par Trimaille, afin

---

<sup>127</sup> Pour récapituler, il semble que la palatalisation et l'affrication sont des phénomènes assez répandus en France, et ont été présents dans la manière de parler des classes populaires au cours de l'évolution du français ; JAMIN M., 2005, *op. cit.*, p.117.

<sup>128</sup> Notamment d'après les résultats de Jamin concernant la banlieue parisienne.

<sup>129</sup> Voir TRUDGILL P., 1986, *Dialects in contact*, Oxford, Blackwell.

<sup>130</sup> JAMIN M., TRIMAILLE C., GASQUET-CYRUS M., 2006, *op. cit.*, p. 341.

d'éclaircir cette situation, auprès de deux auditeurs grenoblois établit que l'affrication ne constitue ni un trait stigmatisé ni celui permettant l'identification d'un jeune de banlieue. Par contre, elle semble véhiculer une image assez négative à Marseille où elle est fréquemment associée, d'après Gasquet-Cyrus, aux jeunes des quartiers, même si son emploi dépasse largement les contours de ceux-ci.

Certes, compte tenu de la différence entre les corpus comparés (corpus résultants de différentes méthodologies, de différentes tailles, recueillis auprès des sujets appartenant à des groupes d'âge différents...), les différences constatées sur ces 3 terrains (Paris, Grenoble et Marseille) peuvent être imputables au manque de comparabilité entre les résultats rapprochés. Il semble toutefois que les variantes étudiées, la palatalisation et l'affrication, induisent l'identification de l'accent des cités non pas à elles seules mais en co-occurrence avec d'autres traits phonétiques segmentaux, supra-segmentaux et lexicaux.

### c) La réduction des groupes consonantiques

Un autre phénomène fréquemment évoqué dans les descriptions de l'accent étudié, est la réduction des groupes consonantiques, phénomène relevant une fois de plus du relâchement de prononciation. Ce trait fait d'ailleurs partie des stéréotypes fortement intériorisés par les jeunes de notre terrain d'enquête : plusieurs de nos sujets ont en effet affirmé que la caractéristique distinguant le plus la manière de parler des jeunes du quartier de celle des populations du centre ville consiste dans le fait que les jeunes ne prononcent pas bien toutes les syllabes d'un mot, qu'ils « *mâchent les mots* ». Une des jeunes filles interrogées nous a même dit que l'accent de banlieue c'est tout simplement « *quand on mâche les mots* ».

Toutefois, si le fait que ces jeunes mâchent les mots n'est pas contestable, celui que cela les distingue des locuteurs non banlieusards l'est. Il est en effet connu que la réduction des groupes consonantiques constitue un trait du français « ordinaire »<sup>131</sup> et populaire, que l'on retrouve, dans une mesure plus ou moins importante dans toutes ses variétés régionales<sup>132</sup>. Aussi Binisti et Gasquet-Cyrus constatent-ils que, si la simplification de groupes de consonnes est effectivement fréquente chez les jeunes du

---

<sup>131</sup> GADET F., 1997, *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris.

Quartier Nord, elle ne l'est pas moins chez d'autres locuteurs marseillais, quelle que soit leur appartenance sociale<sup>133</sup>. Dès lors, si la réduction des groupes consonantiques constitue un élément d'identification des jeunes des cités, ce n'est qu'en combinaison avec d'autres traits segmentaux (par exemple avec une forte palatalisation) ou suprasegmentaux, et en accumulation de ces traits.

Les traits *segmentaux* relevés par différents auteurs comme caractéristiques de l'accent des jeunes des cités se révèlent finalement assez largement utilisés par d'autres groupes sociaux et ne sont donc pas *spécifiques* de l'accent en question au sens strict du terme. Comme le résumait Binisti et Gasquet-Cyrus à l'issue de l'analyse des spécificités segmentales supposées être spécifiques de l'accent Quartier Nord,

*« l'accent QN, s'il présente certaines variations, est objectivement « marseillais », car il reste dans les cadres du système phonétique local, en amplifiant certaines de ces caractéristiques »<sup>134</sup>.*

Pourtant, comme nous l'avons souligné ci-dessus, ce qui compte pour l'individuation sociolinguistique d'un groupe, ce n'est pas qu'une propriété utilisée par ce groupe ne soit pas utilisée par d'autres, mais qu'elle fonctionne socialement comme un indicateur pour cette population : que sa perception induise l'identification des membres de ce groupe par d'autres groupes. Or, les travaux présentés ne permettent pas d'établir nettement cette identification, restant sur ce point muets ou seulement allusifs, suggérant notamment que la spécificité phonique de la manière de parler de ces jeunes au niveau segmental résiderait dans *l'accumulation* des traits évoqués et dans leur *combinaison*. Ils font par contre apparaître que bien que ces traits soient souvent présentés comme auréolés d'un halo arabe, ils proviennent des variantes populaires locales ; le métissage caractéristique de la spécificité lexicale du parler en question étant donc plus imaginaire que réel au niveau segmental.

---

<sup>132</sup> Voir par exemple CARTON F., 1987, *op. cit.*, p. 40.

<sup>133</sup> BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, *op. cit.*

<sup>134</sup> BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, *op. cit.*, p. 121.

### 4.2.2.3 Spécificités suprasegmentales

Les spécificités suprasegmentales de l'accent des banlieues ont été encore moins étudiées que ses spécificités segmentales, si bien que celles d'entre elles qui suscitent, comme le notent Gadet et Conein, *un effet d'étrangeté* et ne relèvent pas du français populaire héréditaire, présentant ainsi *un nouveau type d'accentuation*, ne semblent pas encore avoir été décrites en détail. En effet, les résultats de quelques chercheurs qui se sont intéressés de près au niveau suprasegmental de cet accent convergent pour l'instant et globalement avec ceux concernant ses spécificités segmentales. Globalement, mais pas tout à fait.

#### a) L'allongement de la pénultième

Un des traits prosodiques non-standards fréquemment associés à l'accent des jeunes de banlieue est l'allongement de la syllabe pénultième. Cet allongement non-standard (le français se caractérise en effet par un allongement de la syllabe finale du groupe ou de syntagme<sup>135</sup>) a par exemple été évoqué par Calvet<sup>136</sup> et par Méla<sup>137</sup> comme spécifique de l'accent des jeunes « beurs » ou « blacks ». D'après Calvet, il serait la conséquence de l'influence sur le rythme parolier de ces jeunes de la musique rap.

Plus récemment, cet allongement de la pénultième a été analysé de plus près par Zsuzsanna Fagyal. En découvrant lors de ses premières enquêtes à la Courneuve (banlieue parisienne) cet allongement « étrange » et « atypique »<sup>138</sup>, Fagyal note que même s'il semble particulièrement marqué chez les jeunes issus de l'immigration maghrébine, il est également fréquent chez leurs pairs d'origine française, et apparaît de plus chez les deux populations dans des situations communicatives très diverses : aussi bien lors des échanges spontanés entre les jeunes qu'en situations plus formelles, comme

---

<sup>135</sup> Voir par exemple DELATTRE P., 1966b, « L'accent final en français : accent d'intensité, accent de hauteur, accent de durée » dans DELATTRE P. (dir.) *Studies in French and Comparative Phonetics*, La Haye, Paris, Mouton, pp. 66-72; DI CRISTO A., 1985, *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, Thèse de doctorat d'état, Éditions Jeanne Lafitte ; DUEZ D., 1987, *Contribution à l'étude de la structuration temporelle de la parole en français*, Thèse de doctorat d'état, Université d'Aix en Provence.

<sup>136</sup> Calvet L.-J., 1994, *op. cit.*, p. 286-287.

<sup>137</sup> MELA V., 1997, *op. cit.*, p. 27.

<sup>138</sup> FAGYAL Z., 2003a, « La prosodie du français populaire des jeunes à Paris: traits héréditaires et novateurs » dans *Français de l'école et langues des élèves : quel statut, quelles pratiques ?*, LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI, n° 143, p.49.

par exemple lors de l'entretien avec l'enquêtrice. En partant donc de l'hypothèse que cet allongement non standard constituerait une marque prosodique de l'accent de banlieue, Fagyal procède à l'analyse des variations de durée et de  $F_0$  qui accompagnent sa réalisation<sup>139</sup>. L'objectif qui sous-tend son travail est de démontrer que cet allongement non standard, qui, en réalité, n'est pas nouveau dans l'Hexagone mais constitue tout au contraire depuis longtemps une des caractéristiques saillantes du français populaire parisien ainsi que des parlers populaires d'autres régions, s'accompagne chez les jeunes des cités d'un contour mélodique particulier et pourrait donc être vu non plus comme un trait *héréditaire*, comme le signalent Conein et Gadet<sup>140</sup>, mais comme un trait *novateur*, formant un *nouveau* type d'accentuation.

L'analyse porte sur 5 mots isolés (*étoile de mer, perroquet, animaux, voiture, collier*) réalisés en fin de groupe intonatif par 12 garçons, dont 6 d'origine maghrébine et 6 autochtones. Ces mots ont été extraits des séquences réalisées par les jeunes de la Courneuve lors d'une tâche « nominative » : il s'agissait de nommer les objets figurant sur les images montrées par l'enquêtrice. L'examen de la durée des syllabes pénultièmes de ces occurrences révèle tout d'abord que, contrairement aux apparences et aux stéréotypes concernant les jeunes issus de l'immigration maghrébine et leur accent, leurs syllabes pénultièmes sont, à une exception près, de la même durée que celles des autochtones. L'analyse statistique montre en effet qu'un seul mot des cinq retenus (*voiture*) est réalisé par ce premier groupe avec une pénultième significativement plus longue celle des jeunes d'origine française. Quant à cet allongement lui-même, même s'il est présent, il n'est pas non plus flagrant<sup>141</sup> et varie fortement d'une occurrence analysée à l'autre ainsi que d'un locuteur à l'autre, ce qui amène donc l'auteur à conclure :

---

<sup>139</sup> Cette analyse est présentée dans FAGYAL Z., 2003b, « The Matter with the Penultimate : Prosodic Change in the Vernacular of Lower-Class Immigrant Youth in Paris » dans *Proceedings of the XVth International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS)*, Barcelona, Spain, vol. 1, pp. 671-674.

<sup>140</sup> CONEIN, B. GADET F., 1998, *op. cit.*

<sup>141</sup> Par exemple dans « *étoile de mer* », composé de 4 syllabes, la durée de la pénultième *de* est constituée chez les jeunes issus de l'immigration en moyenne 20 % de la durée totale du groupe, pour les jeunes d'origine française, la durée de cette syllabe présente 17 % de la durée du groupe.

« *Whether these highly variable, « longer than average » durations correspond to what French listeners perceive as « unusually long » penultimate syllables has to be established in future studies* »<sup>142</sup>.

Il est par contre possible que la perception d'une pénultième très allongée vienne non pas de la durée de cette syllabe, mais de la structure intonative de la séquence dont cette syllabe fait partie. En comparant sa perception de « *étoile de mer* » réalisée par deux sujets différents, l'auteur remarque que la syllabe pénultième semble à l'écoute nettement plus longue chez le premier, que chez le deuxième. Or, l'analyse acoustique montre que les syllabes « *de* » réalisées par ces deux personnes sont à peu près de la même durée et que dans aucun des deux cas il ne s'agit d'un allongement substantiel (cette syllabe « *de* » représente 18 % et 15 % du temps de la séquence). Si la différence entre deux prononciations existe, elle réside dans les courbes mélodiques qui accompagnent la réalisation de cette séquence. La perception de cet allongement et de l'accent de banlieue résulterait ainsi d'après Fagyal de la réalisation sur cette syllabe pénultième d'une montée suivie d'une chute sur la dernière syllabe du groupe. Toutefois, les tracés de  $F_0$  illustrant le propos de l'auteur ne laissent pas vraiment apparaître la prétendue montée sur la pénultième, laissant plutôt supposer que la différence entre les deux réalisations de l'« *étoile de mer* » se résumerait seulement à la forme du contour  $F_0$  sur la syllabe finale : le premier sujet, celui dont « *étoile de mer* » semblait refléter les lumières de la banlieue, y réalise une chute (plutôt légère<sup>143</sup>) alors que le deuxième, moins marqué par l'accent, y réalise une montée. C'est également ce qu'on observe dans le deuxième exemple commenté par l'auteur (le mot « *l'alphabet* ») et dont les spectrogrammes contiennent cette fois-ci des valeurs de  $F_0$  :

- le sujet d'origine française réalise la dernière syllabe avec une montée d'environ 4 demi-tons, alors que celui d'origine maghrébine, dont la réalisation de « *l'alphabet* » serait d'après l'auteur prototypique de l'accent en question, la réalise avec une chute de même ampleur (4 demi-tons) ;
- quant à la syllabe pénultième, le premier la réalise à la même hauteur que la syllabe précédente, c'est-à-dire à 171 Hz ; le deuxième la réalise avec la  $F_0$  bien plus élevée (elle est à 226 Hz), or, sa syllabe antépénultième est

---

<sup>142</sup> La supposition que ces durées très variables et supérieures à la moyenne correspondent à ce que des auditeurs français perçoivent comme d'« *exceptionnellement longues* » syllabes pénultièmes reste encore à établir dans des recherches futures. FAGYAL Z., 2003b, *op. cit.*, p. 673.

<sup>143</sup> L'absence des valeurs de  $F_0$  ne permet que présumer approximativement de son ampleur.

également plus élevée (elle est à 208 Hz), si bien que la pénultième n'est finalement plus haute que la syllabe qui la précède que de 1,4 demi-tons, ce qui représente du point de vue perceptif une variation mélodique très faible<sup>144</sup>.

Il se peut donc que la perception d'une proéminence sur la syllabe pénultième résulte peu ou, au moins, non seulement, de cette légère montée de la  $F_0$  sur la syllabe pénultième accompagnée ou non d'un allongement syllabique, mais d'un autre trait prosodique ou segmental atypique, qui reste encore à découvrir. En tout cas, l'hypothèse selon laquelle « *a consistent and recurrent use of this « penultimate high » tonal pattern, with or without lengthening, could account for the perceived prosodique distinctiveness of the vernacular of the working-class Parisian youth* »<sup>145</sup> reste encore à confirmer par l'analyse d'un corpus plus conséquent ainsi que par des tests d'identifications testant la perception de ces particularités prosodiques par des auditeurs. Ces tests, à notre connaissance, n'ont pas encore été tentés, si bien que le rôle de ces spécificités temporelles et intonatives dans l'identification de l'accent de banlieue reste, lui aussi, hypothétique.

## b) À la recherche du rythme non standard

D'autres chercheurs ont également essayé de comprendre en quoi réside la présumée spécificité rythmique attribuée aux jeunes des cités, ce fameux « *rythme syncopé, haché, séparant les unités d'énonciation, et produisant une mélodie énonciative discontinue* »<sup>146</sup>, souvent comparé au rythme du rap et signalé comme l'une des caractéristiques les plus saillantes de l'accent des cités.

En partant de l'hypothèse qu'« *un groupe linguistique peut utiliser, d'une manière qui lui est propre et à des fins identitaires, l'organisation rythmique de la langue* »<sup>147</sup>, Danielle Duez et Marie-Hélène Casanova-Rossi, se proposent d'examiner l'organisation

---

<sup>144</sup> Voir pour la discussion 2.1.1. Seuil de perception de glissando absolu dans le Chapitre 4.

<sup>145</sup> *Une utilisation récurrente de cette "pénultième haute", réalisée avec ou sans allongement, pourrait être responsable de la perception de la spécificité prosodique du vernaculaire des jeunes des banlieues ouvrières parisiennes.* FAGYAL Z., 2003b, *op. cit.*, p. 674.

<sup>146</sup> LAMIZET B., « Y-a-t-il un parler jeune ? » dans BULOT Th (dir.), *Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE n° 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 84.

<sup>147</sup> DUEZ D., CASANOVA M.-H., 1997, « Quelques aspects de l'organisation temporelle du parler des banlieues parisiennes » dans REVUE PAROLE n° 1, Université de Mons-Hainaut, Mons, p. 61.

temporelle du parler des banlieues parisiennes, en vue de vérifier 1) si elle présente une accentuation oxytonique typique du français standard ou un autre type d'accentuation, 2) dans quelle mesure elle se rapproche de l'organisation rythmique du rap. Le genre musical en question se caractérise par une mélodie monotone et une mesure à quatre temps. Cette récitation peu mélodique mais particulièrement rythmique autorise un nombre libre de syllabes dans une mesure, si bien que ces syllabes peuvent être réalisées aussi bien de façon accélérée, si elles sont nombreuses, ou ralentie si elles sont peu nombreuses.

Le corpus analysé par ces chercheurs est constitué d'extraits de reportages télévisés et d'extraits du film RAÏ. Ces fragments de parole, d'une durée totale de 6 minutes sont réalisés par 6 jeunes hommes provenant ou supposés provenir (dans le cas d'acteurs du film) de la banlieue parisienne et âgés entre 17 et 25 ans. 3 de ces hommes sont issus de l'immigration nord-africaine et tous les 6 sont plus ou moins délinquants.

Le découpage de ce corpus en groupes rythmiques a été effectué à l'aide de 12 auditeurs (8 femmes et 4 hommes) de langue maternelle française, auxquels il a été demandé d'écouter les enregistrements et d'indiquer sur leur transcription les prééminences accentuelles perçues. La syllabe était ensuite considérée par les auteurs comme proéminente (accentuée) lorsqu'elle avait été perçue comme telle par au moins 7 de ces auditeurs (à partir de 60% d'accord inter-juges).

L'analyse de la structure accentuelle des 75 groupes rythmiques déterminés à l'issue de cette tâche perceptive, a montré que :

- 74% de ces groupes rythmiques (56/75) ont une structure oxytonique (ont une proéminence finale, qui se manifeste par un allongement significatif) ;
- 25 % de groupes (19/75) sont barytoniques (proéminence initiale) ;
- 1 groupe a à la fois un accent initial et final.

Aucun allongement de la syllabe pénultième n'a été observé. Le schème accentuel prédominant est bien celui oxytonique, schème de base de la langue française et les syllabes et les voyelles accentuées présentent un allongement correspondant à celui reporté dans la littérature. S'élevant en moyenne à 68 % pour les voyelles proéminentes, cet allongement est néanmoins moins important pour les locuteurs dont le débit de parole est moins rapide et plus important pour ceux dont la vitesse d'élocution est plus élevée. Ajoutons ici que les séquences analysées se caractérisent globalement par un débit rapide,



de 7 syllabes par seconde en moyenne (le débit courant en français étant d'après Duez de 5 syllabes par secondes<sup>148</sup>).

Ce qui est par contre un peu moins canonique, c'est une grande irrégularité dans la durée des groupes rythmiques réalisés par différents locuteurs ainsi qu'une tendance à des groupes plutôt longs. De la sorte, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous qui résume les résultats des auteurs, si les groupes rythmiques du Locuteur 1 et 6 se composent de 4 ou 5 syllabes en moyenne, ceux des autres locuteurs contiennent en moyenne entre 6 et 11 syllabes.

Tableau 1: Nombre moyen de syllabes par groupe rythmique et la durée moyenne de ces groupe pour chaque locuteur<sup>149</sup>.

	Locuteurs					
	Loc. 1	Loc. 2	Loc. 3	Loc. 4	Loc. 5	Loc. 6
Nombre de syllabe / groupe	4	6	6	11	7	5
Nombre de groupe	4	20	4	3	41	7
Durée moyenne d'un groupe rythmique (en ms)	502	860	1150	1669	614	939

Les auteurs constatent de plus une grande irrégularité dans la durée des groupes rythmiques successifs réalisés par le même locuteur : un des locuteurs du corpus réalise par exemple un énoncé avec 3 groupes rythmiques contenant 15, 4 et 10 syllabes. Cette irrégularité peut en outre s'accompagner d'un changement de la vitesse d'élocution, les groupes au nombre de syllabes élevé (12 ou plus) étant généralement réalisés avec une vitesse d'élocution plus élevée (9 syllabes par seconde) et ceux plus courts à une vitesse moins élevée. Créant une certaine discontinuité dans la parole, ces accélérations et ces ralentissements successifs du débit parolier, constitueraient ainsi, d'après les auteurs, « l'une des marques de cette communauté sociale »<sup>150</sup>.

En somme, les résultats obtenus permettent aux chercheurs de conclure, qu'à part une forte irrégularité des durées des groupes rythmique successives et les accélérations et les ralentissements qui les accompagnent, les autres caractéristiques du rythme de la parole des jeunes ne présentent pas beaucoup de différences avec celles observées dans le français ordinaire :

<sup>148</sup> DUEZ D., 1987, *op. cit.*

<sup>149</sup> Extrait de DUEZ D., CASANOVA-ROSSI M.H., 1997, *op. cit.*

<sup>150</sup> DUEZ D., CASANOVA-ROSSI M.H., 1997, *op. cit.*, p. 65.

*« Le parler des banlieues présente bien le substrat temporel de base du français. Il n'y a pas anamorphose entre la distribution des proéminences du rap et la distribution des proéminences du parler de ces jeunes. Il n'y a pas déplacement d'accent sur la pénultième comme le suggèrent certains linguistes (voir Calvet, 1994). C'est la dernière syllabe qui est perçue comme proéminente. C'est aussi cette même syllabe qui est allongée de manière significative. On peut cependant noter une similarité intéressante entre les accélérations, les ralentissements, les irrégularités de la musique rap, et le jeu des accélérations, des ralentissements et l'irrégularité des groupes rythmiques successifs du parler des jeunes des banlieues.*

*L'organisation temporelle du parler des banlieues ne semble donc pas relever d'une utilisation de propriétés rythmiques étrangères au français, mais plutôt d'une utilisation spécifique des propriétés rythmiques de cette langue. »<sup>151</sup>*

Certes, compte tenu de la taille et de l'hétérogénéité du corpus analysé, la certitude des auteurs peut être facilement remise en cause. Surtout lorsque l'on sait que 2 des 6 sujets retenus pour l'analyse sont les acteurs de cinéma, que le locuteur 4 est représenté par seulement 3 groupes rythmiques et les locuteurs 1 et 3 par 4 ; que les 4 groupes rythmiques de ces deux derniers locuteurs constituent dans le premier cas 2 et dans le deuxième 17 secondes...alors que le corpus du locuteur 5 se compose de 41 groupes rythmiques de durée totale de 25-30 secondes. Toutefois, l'habitude des phonéticiens de travailler sur des corpus restreints (habitude qui s'explique par le traitement particulièrement minutieux de données et donc par une difficulté matérielle à mener une telle analyse sur des corpus volumineux) et d'autre part, le fait que les résultats obtenus prennent la même direction que ceux présentés par d'autres auteurs à propos des spécificités segmentales et suprasegmentales du parler en question, donnent à nos yeux une sorte de garantie à ces résultats et incitent à prolonger l'interrogation sur l'organisation rythmique du parler en question. En effet, comme le soulignent Danielle Duez et Marie-Hélène Casanova-Rossi, l'organisation rythmique d'une langue est très complexe car elle met en jeu différents niveaux d'information tels que la structure

---

<sup>151</sup> DUEZ D., CASANOVA-ROSSI M.H., 1997, *op. cit.*, p. 69.

syllabique et la structure mélodique. La question qui se pose alors est de savoir quel est le rôle de l'organisation mélodique dans l'identification du parler en question :

« *En d'autres termes existe-t-il une prononciation spécifique et des clichés mélodiques propres à cette communauté sociale ?* »<sup>152</sup>

Une question, à laquelle nous essayerons de répondre dans cette thèse.

### 4.2.3 En guise de conclusion...

Les recherches analysées, aussi bien celles portant sur les prétendues spécificités segmentales de l'accent étudié et surtout celles s'intéressant à ses spécificités suprasegmentales, font finalement penser à une chasse au nuage : plus on se rapproche du phénomène observé et plus il nous échappe. À l'instar d'un nuage, présentant des contours si nets de loin mais se dissipant sous forme de brume dès qu'on le pénètre, l'accent étudié, si évident pour tout le monde, semble glisser entre les doigts des linguistes essayant de le saisir dans leurs analyses. Certes, le problème s'explique en très grande partie par la faible quantité d'études et le manque d'analyses approfondies à ce sujet, mais il se peut aussi que la perception par les auditeurs de cet accent vienne non seulement des spécificités de parole de ces jeunes, spécificités mesurables à l'aide des machines, mais de la perception par ces auditeurs de la différence sociale entre eux et les banlieusards et des stéréotypes fortement attachés à ces derniers. Le problème n'est d'ailleurs pas spécifique à notre cas de figure particulier, mais est assez général et concerne aussi bien la perception des accents sociaux que des accents étrangers. Susan Fries et Christine Deprez, qui se sont intéressées aux problèmes liés à l'identification de ces derniers<sup>153</sup>, citent à cet égard une expérience menée aux Etats-Unis par D.L. Rubin. Rubin a enregistré une locutrice native de l'anglais américain en train de faire deux conférences : l'une sur un sujet scientifique, l'autre sur un sujet littéraire. Chacun de ces enregistrements a par la suite été diffusé, accompagné d'une diapositive d'enseignante, dans deux salles de cours comptant chacune une soixantaine d'étudiants. Dans l'une de ces salles, la diapositive affichait une femme blanche et dans l'autre une femme asiatique.

---

<sup>152</sup> DUEZ D., CASANOVA-ROSSI M.H., 1997, *op. cit.*, p. 65.

<sup>153</sup> FRIES S., DEPREZ C., 2003, « L'accent étranger » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (de) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, pp. 89-105.

Les deux femmes étaient de taille, d'habillement et d'aspect similaires. À l'issue de la conférence, il s'est avéré que les étudiants qui étaient dans la salle avec la diapositive d'une femme asiatique, ont entendu un accent asiatique alors que les bandes-sons accompagnant les deux diapositives étaient absolument identiques ! Certains ont ensuite moins bien réussi sur un test de compréhension orale.

Si cela n'explique pas toutes les difficultés pour mettre à nu les indices de l'accent des jeunes de banlieue, cela suggère au moins que la perception d'un accent « maghrébin » ou d'un rythme rappelant celui du rap peut être induite par des indices visuels, tels les comportements vestimentaire et gestuel de ces jeunes, fortement inspirés de la culture Hip Hop, et par les stéréotypes que les auditeurs leurs associent.

Et pourtant, cette spécificité existe.

## CHAPITRE 2

### - PRÉSENTATION DU TERRAIN ET DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE -

---

---

#### 1 LES HAUTS DE ROUEN

Les enquêtes ont été menées dans les quatre quartiers situés sur le plateau des Hauts de Rouen : les Sapins, le Châtelet, la Lombardie et la Grand Mare. Administrativement distincts, ils sont pourtant considérés par les jeunes comme une seule entité, qu'ils nomment « le Quartier », et que le reste de la population rouennaise y compris les administrations identifient sous le nom des *Hauts de Rouen* ou du *Plateau*<sup>154</sup>, ce qui s'explique par leur proximité géographique mais aussi, et tout d'abord, par leur forte homogénéité socio-économique.

Situés au nord de la ville sur le plateau des Hauts de Rouen, les quartiers des Sapins, du Châtelet, de la Lombardie et de La Grand Mare forment un ensemble architectural relativement homogène, constitué majoritairement d'HLM et de petits centres commerciaux<sup>155</sup>. Ils correspondent typiquement aux grands ensembles qui se sont développés dans les années 50 et 60 pour faire face aux besoins de logements, rendus

---

<sup>154</sup> Par exemple, les données de recensement de la population de 1990 et 1999 de l'INSEE concernant ces 4 quartiers portent non pas sur chacun de ces quartiers, mais sur le Plateau des Hauts de Rouen.

<sup>155</sup> D'après le recensement de l'INSEE de 1999, 80,1 % de la population des Hauts de Rouen sont les locataires d'HLM (habitat à loyer modéré). A titre de comparaison, pour la commune de Rouen (qui contient en plus du centre ville de Rouen, le quartier des Hauts de Rouen ainsi qu'une autre zone urbaine sensible) ce chiffre est de seulement 23,1 % (voir Tableau 2).

nécessaires par l'essor démographique et par la politique d'immigration, encouragés par les gouvernements pour répondre à la croissance forte des " 30 glorieuses ".

La tristesse qui ressort de ces bâtiments semble faire écho à la difficulté des conditions de vie des habitants. En effet, la population qui habite sur les Hauts de Rouen est assez défavorisée. De plus, elle présente une forte homogénéité socio-économique : un taux de chômage élevé (33 % d'après le sondage de l'INSEE de 1999) ; de faibles revenus (en 2001, seulement 32,6 % des ménages des Hauts de Rouen sont imposés sur revenus contre 58,4 % des foyers de la commune de Rouen) ; la majorité de la population faisant partie de catégories socioprofessionnelles fragilisées par la crise de l'emploi : ouvriers et employés (72 % de la population active). Le tableau ci-dessous, basé sur les données de l'INSEE de 1999, résume les difficultés sociales qui s'amoncellent dans cet espace en établissant la comparaison entre les Hauts de Rouen et Rouen (la commune en titre) ainsi que l'agglomération rouennaise<sup>156</sup>. Précisons que la commune de Rouen inclut outre son centre-ville deux zones urbaines sensibles (le quartier des Hauts de Rouen et celui de la Sablière), dont la présence se répercute sur ses chiffres globaux et diminue ainsi le contraste social entre le centre favorisé et les Hauts de Rouen démunis.

*Tableau 2 : Données issues du recensement de l'INSEE de 1999, concernant les populations des Hauts de Rouen, de la commune de Rouen, et de l'agglomération de Rouen.*

<b>Données essentielles</b>	<b>Les Hauts de Rouen (ZUS n° 2307010)</b>	<b>Commune de Rouen</b>	<b>Unité Urbaine : Agglomération de Rouen</b>
Population totale	14525	106560	389929
Population active occupée	3989	40875	147122
Nombre de chômeurs	1978	8795	28430
Taux de chômage total	33.1	17.7	16.2
% de moins de 20 ans dans la population totale	34.4	20.8	24.8
% d'étrangers dans la population totale	9.5	4.3	4.3
% de locatifs HLM dans les résid. Principales	80.1	23.1	30.9
% d'ouvriers dans la population active	33.0	18.3	25.4
% d'employés dans la population active	39.4	29.7	31.2

<sup>156</sup> Données extraites de l'exploitation complémentaire des recensements de 1990 et 1999, <http://sig.ville.gouv.fr/index.php?region=23&cville=CVROUE&>.

Ajoutons que depuis 1999, le niveau de vie de la population des Hauts de Rouen n'a pas montré de signe d'amélioration. Bien au contraire, ce quartier se voit taxé, en plus de son statut de Zone Urbaine Sensible (ZUS), de celui de Zone en Redynamisation Urbaine (ZRU) et de Zone Franche Urbaine (ZFU), statuts indiquant l'indigence croissante du niveau de vie de ces habitants<sup>157</sup>.

Ces handicaps sociaux ont de nombreuses répercussions : instabilité familiale, précarité des ressources, nombreux jeunes en situation d'échec scolaire et sortant du système éducatif sans aucun diplôme, niveau culturel assez faible, développement de la délinquance provenant, d'après certaines autorités<sup>158</sup>, des problèmes familiaux et identitaires de ces jeunes, notamment du « choc culturel » entre les parents, qui ne parlent pas tous le français et vivent souvent repliés sur leur culture d'origine, et les enfants qui ont déjà acquis une mentalité européenne. De plus, beaucoup de ces parents voient leur autorité fragilisée par les difficultés d'insertion dans le monde du travail, si bien que un grand nombre de jeunes se retrouvent sans autres repères que ceux que leur donnent les *Grands Frères* – les jeunes de 20-25 ans qui sont souvent dans la rue et qui servent d'exemples aux plus jeunes.

Ce quartier, qui collectionne tous les labels défavorisés existants en France (ZUS, ZRU, ZFU, ZEP<sup>159</sup>), offre donc une image inverse de ce que l'on observe dans le centre-ville de Rouen, ce qui contribue à maintenir ses habitants dans un état d'isolement en rendant ainsi leur intégration socio-économique encore plus difficile. Cet état d'isolement est de plus constamment renforcé par une forte stigmatisation des Hauts de Rouen par les Rouennais : c'est entre autre là que l'on situe l'Étranger et les accents étrangers – africains et maghrébins –, ainsi que l'accent dit des cités ou de la racaille<sup>160</sup>, c'est aussi là

---

<sup>157</sup> Les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont des quartiers urbains caractérisés par l'existence de grands ensemble d'habitat dégradé. Ils sont définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville.

Les Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU) sont des ZUS qui font l'objet d'aides particulières en raison de leur taux de chômage très élevé, le leur large proportion de personnes non diplômées et de leur faible potentiel fiscal.

Les Zones Franches Urbaines (ZFU) sont des ZRU comprenant au moins 10 000 habitants et présentant les indices les plus élevés de difficulté. Notons que les Hauts de Rouen est la seule ZFU de l'agglomération rouennaise et l'une des 4 ZFU du département de la Seine Maritime.

<sup>158</sup> Notamment d'après le Plan social du développement des Hauts de Rouen.

<sup>159</sup> ZEP ou Zones d'Education Prioritaires sont des zones (des quartiers) qui font l'objet de dispositifs éducatifs particuliers en réponse à des difficultés sociales et scolaires concentrées dans leurs établissements scolaires.

<sup>160</sup> Voir BULOT Th. (dir.), 2001, *op. cit.*, BULOT Th., VAN HOOLAND M., 1997, *op. cit.*

qu'on situe les problèmes liés aux étrangers et la misère sociale. Fortement ressentie par les jeunes du quartier, cette stigmatisation produit son inverse : elle accentue leur besoin de revendiquer leur appartenance sociale et spatiale en marquant leur adhésion au quartier et au groupe de jeunes du quartier ; elle les incite ainsi à se différencier des autres, en les excluant à leur tour<sup>161</sup>.

Construits entre 1950 et 1957, les Hauts de Rouen contiennent en 1999 14 525 des 106 560 rouennais<sup>162</sup>. Dans l'ordre chronologique de leur construction et du plus proche du cœur de la ville au plus excentré, on trouve :

- LES SAPINS, le plus ancien quartier du Plateau. Il comporte à côté d'une zone pavillonnaire dont les habitants sont majoritairement propriétaires (les Vieux Sapins), un parc de logements locatifs HLM et abrite une population plus âgée que les autres quartiers, plus récents.
- LE CHÂTELET, qui tire son nom du château d'eau, est depuis longtemps le quartier le plus « fragilisé » des Hauts de Rouen. Alors que dans les autres quartiers on compte quelques zones résidentielles, le Châtelet est constitué d'immeubles exclusivement HLM, construits entre 1959 et 1971 et ayant « mal vieilli ». La population « à risque » y est plus concentrée que dans les autres quartiers : beaucoup de jeunes sont sans réelle occupation, dans une situation instable et souvent précaire. Il est important de noter qu'ils appartiennent à une vingtaine d'ethnies, mais à dominance musulmane.
- LA LOMBARDIE, le quartier le plus vert et le plus petit, constitue une zone intermédiaire entre le Châtelet et la Grand Mare, on y trouve la plus forte concentration d'espace de sports et de jeux : centre François Salomon, piscine, terrain de football. Cependant les jeunes qui y résident sont confrontés aux mêmes difficultés que les jeunes des quartiers voisins.
- LA GRAND MARE, qui est le quartier le plus équilibré des Hauts de Rouen. Le « dernier-né », il bénéficie d'une plus grande diversification : on y trouve en plus des H.L.M. un certain nombre de pavillons ; c'est dans ce quartier, surtout dans son secteur pavillonnaire, qu'on peut rencontrer davantage de catégories socioprofessionnelles « favorisées », dont par exemple les cadres. Ce secteur de la Grand Mare, placé un peu à l'écart du reste du quartier et regroupant une petite zone pavillonnaire et quelques immeubles HLM voisinant, est apprécié comme l'un des coins le plus calmes du plateau. Les

---

<sup>161</sup> Voir LEHKA I., 2000, *op. cit.*

<sup>162</sup> Recensement de l'INSEE de 1999.



habitants du Châtelet et de La Lombardie cherchent donc fréquemment, lorsque leur niveau de vie s'améliore, à s'y installer.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des caractéristiques socioprofessionnelles et familiales des habitants des quatre quartiers des Hauts de Rouen.

*Tableau 3 Caractéristiques socioprofessionnelles et familiales des habitants des quartiers des Hauts de Rouen<sup>163</sup>*

Nombre d'habitants	Les Sapins	Le Châtelet	La Lombardie	La Grand Mare
nombre total	3 050	4 410	3 850	6 570
moins de 20 ans (%)	23	43	42	39
personne seules (%)	42		20	15
familles monoparentales (%)	<i>p.d.d.</i> <sup>164</sup>	20	15	<i>p.d.d.</i>
familles 1 – 2 enfants (%)	<i>p.d.d.</i>	53	49	54
familles 4 enfants et plus (%)	<i>p.d.d.</i>	8,6	8	4
ouvriers (%)	35	49	42	19
employés (%)	47	36	41	37 ( dont 35% de fonctionnaires)
cadres (%)	<i>p.d.d.</i>	<i>p.d.d.</i>	<i>p.d.d.</i>	28

D'après le *Plan de développement social des Hauts de Rouen*, la population des HDR est excessivement captive, ce qui contribue à la ghettoïsation de cet espace.

Cette population est composée majoritairement des personnes issues de l'immigration maghrébine (essentiellement marocaine et algérienne) et négro-africaine, notamment sénégalaise, ainsi que de « Français de souche ». Il est particulièrement difficile de donner des chiffres exacts sur sa répartition ethnique car les statistiques de l'INSEE auxquelles nous avons eu accès n'indiquent pas l'origine des individus ; ces sources nous renseignent uniquement sur la nationalité actuelle des habitants.

Au-delà de certaines différences socio-économiques entre ces quatre quartiers, on peut conclure que les Hauts de Rouen souffrent, à des degrés divers, des problèmes classiques de la plupart des banlieues de grandes villes françaises :

<sup>163</sup> Plan de développement social des Hauts de Rouen (1989 – 1993)

<sup>164</sup> Pas de données

*« complexes, diverses, anonymes, les banlieues manquent d'unité physique comme d'identité sociale et culturelle. Elles peuvent engendrer la solitude, l'isolement, voire l'exclusion. Celle-ci, à son tour, les affuble d'une image négative »<sup>165</sup>.*

## 2 MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

*« Les méthodologies étant l'ensemble des moyens par lesquels on peut traduire l'autre parlant, aucune méthodologie ne peut être transférable sans adaptation d'une recherche à une autre, d'un témoin à un autre. [...] Ce qui fait l'intérêt et l'efficacité de la méthodologie, c'est ce en quoi on l'adapte, on l'historicise, on la contextualise, puisque cela est significatif de la relation entre le chercheur et l'autre qu'il essaie de traduire »<sup>166</sup>.*

L'objectif de notre enquête est de recueillir les données permettant d'une part, de dégager les indices de l'accent de banlieue, et d'autre part, de comprendre la stratification sociale et stylistique de ces indices dans la parole des jeunes des Hauts de Rouen. Si le premier de ces objectifs revient à récolter un corpus de productions langagières des jeunes de Hauts de Rouen de très bonne qualité d'enregistrement – qualité requise pour les analyses de laboratoire, le second demande que ces productions langagières soient recueillies auprès des jeunes d'origines, de sexes, âges, niveaux et parcours sociaux différents, autrement dit auprès des jeunes du quartier aussi différents que possible et, de plus, dans des situations communicatives aussi dissemblables que possible : il importe en effet que ces productions langagières soient réalisées dans des contextes allant du plus formel vers le moins formel, qu'elles soient donc stylistiquement hétérogènes. L'hypothèse

---

<sup>165</sup>DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, Les quartiers d'exil, Editions du Seuil, Paris, p. 90.

<sup>166</sup> ROBILLARD (DE) D., 2007, « La linguistique *autrement* : altérité, expérientiation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le *Titanic* ne coule pas », dans *Un siècle après le Cours de Saussure : la Linguistique en question*, CARNETS D'ATELIER DE SOCIOLINGUISTIQUE N°1, p. 120.

qui soutient cette démarche est que les jeunes du quartier ne parlent ni tous ni tout le temps avec l'accent du quartier, mais que cet accent fonctionne comme un moyen d'identification au groupe de pairs, comme une marque de revendication par un sujet de son appartenance au quartier, qu'il est donc « conditionné » par un ensemble de facteurs sociaux, tels que l'appartenance à un groupe issu de l'immigration, ainsi que par un ensemble de facteurs relatifs au contexte communicatif, comme la formalité de la situation communicative. Vérifier une telle hypothèse nécessite donc de mener une enquête assez vaste et assez ouverte afin de ne pas sous-estimer, omettre des facteurs essentiels expliquant le recours des jeunes du quartier à l'accent.

## 2.1 Les sujets

Les critères de choix de sujets étaient donc uniquement de nature extralinguistiques : l'origine, le sexe, l'âge et la résidence dans le quartier. À vrai dire, cette phrase, qui sonne si bien et que nous avons plusieurs fois écrite dans divers articles présentant les résultats et les avancements de nos travaux, est davantage une manière d'ordonner *a posteriori* ce qui n'est pas vraiment ordonnable en temps réel qu'une « méthode » suivie fidèlement pour recueillir le corpus sur le terrain.

En effet, lorsqu'on vient faire les enquêtes dans un collège ou un autre endroit public, on est obligé de se présenter au préalable à un responsable et de lui expliquer le but de cette intervention. Si bien que, dès lors que ce responsable donne son accord, il essaie en même temps d'aider l'enquêteur en lui suggérant les « bons » sujets pour son investigation. Dans notre cas, les « bons » sujets qui nous étaient vivement indiqués étaient tous les pires élèves du collège, ceux qui créaient le plus de difficultés et étaient considérés comme des vrais « jeunes à problèmes » ..., les supposés « vrais » détenteurs du « vrai » langage de la rue. Faut-il ajouter que les jeunes qu'on nous a ainsi « recommandés » étaient tous des garçons, tous issus de l'immigration, principalement négro-africaine. Une certaine vigilance s'impose alors pour ne pas biaiser les résultats de l'enquête : il faut éviter ou, en tout cas, ne pas se limiter à ces informateurs pré-selectionnés en essayant de constituer son corpus de témoins de la façon la plus objective possible, ce qui revient en pratique à agir avec quelque hasard, en entrant en contact avec le maximum de personnes, tout en veillant à la représentativité du groupe ainsi constitué.

En veillant donc à ce que ce groupe comporte des jeunes des deux sexes et de différentes origines, présentant de plus des comportements sociaux dissemblables... à ce qu'il soit aussi emblématique que possible du groupe des jeunes du quartier : qu'il en reflète donc aussi fidèlement que possible l'hétérogénéité sociale. Car, quoique les jeunes du quartier soient fréquemment présentés comme un groupe homogène, pour la raison qu'ils sont tous atteints par les mêmes difficultés, nous pensons que cette présumée homogénéité n'est qu'apparente, et qu'il s'agit tout au contraire d'un groupe *hétérogène*, dont les membres se différencient d'après leurs origines (et cette différenciation est constamment soulignée par ces jeunes), la pratique de la langue d'origine, le niveau social et économique (même s'il n'est jamais élevé, il est plus élevé pour certains que pour d'autres), ainsi que d'après leur sexe, leur âge, leurs attitudes vis-à-vis de leur quartier et de son langage, vis-à-vis de ceux qui sont à l'extérieur du quartier. Et que ces facteurs ne sont pas sans importance sur leurs pratiques langagières, mais, tout au contraire, les déterminent. Leur prise en compte dans l'analyse des comportements langagiers de nos sujets nous permettra donc de mieux saisir le fonctionnement de l'accent en question. La présentation exhaustive de ces facteurs sociaux est détaillée dans la troisième partie de la thèse, en aval de l'analyse qui examine leur effet sur le comportement langagier des sujets au niveau prosodique (analyse de la stratification sociale et stylistique de l'accent).

Nous avons donc mené nos enquêtes auprès des filles et des garçons d'origine :

- *française* (dont les parents sont des « Français de souche ») ;
- *maghrébine* (dont les parents sont issus de l'immigration marocaine, algérienne ou tunisienne) ;
- *négro-africaine* (dont les parents sont les ressortissant des pays d'Afrique Noire, sachant que la population issue de l'immigration négro-africaine est essentiellement représentée dans le quartier par les ressortissant du Sénégal ou de Guinée, d'origine peul ou manjak).

À ces trois groupes d'origine choisis au préalable s'est finalement additionné au cours de l'enquête un autre, que nous avons baptisé « *origine autre* ». Il regroupait 2 personnes, qui à la question : « de quelle origine êtes-vous ? » ont répondu sans l'ombre d'un doute « Martiniquais » et « Réunionnais ». Bien que la Martinique et la Réunion soient des départements français, nous avons jugé pertinent de ne pas classer ces personnes dans la catégorie des jeunes d'origine française. En le faisant, nous nous

fondons sur des critères non pas administratifs, mais subjectifs, à savoir le positionnement social des sujets, ou, plus exactement, la revendication de leur appartenance culturelle au groupe des jeunes issus de l'immigration (des non-Français). En accord avec Frédéric Barth<sup>167</sup>, nous considérons que l'appartenance à un groupe ethnique est générée par l'individu lui-même sur simple déclaration d'appartenance (voir la troisième partie, § 2.3.1).

En ce qui concerne l'âge de nos sujets, nous avons retenu pour nos enquêtes les jeunes appartenant à deux groupes :

- les collégiens, âgés de 14 à 16 ans, ils sont tous en dernière année du collège ;
- les non-collégiens, âgé de 17 à 20 ans ; ce sont soit des lycéens, soit ceux qui ont déjà abandonné leurs études et sont entrés dans le monde du travail.

Le choix d'enquêter auprès des deux groupes d'âge (qui correspondent finalement à deux groupes sociaux) repose sur l'hypothèse que les jeunes qui sont au lycée ou dans le monde du travail sont confrontés davantage à des problèmes sociaux, dont la stigmatisation de leur espace quotidien et de leurs appartenances socioculturelles, et peuvent adopter un comportement langagier divergent de celui des collégiens.

Les enquêtes auprès des collégiens ont été conduites dans deux collèges du Plateau les Hauts de Rouen. Précisons que les Hauts de Rouen comportent en tout trois collèges : l'un d'entre eux est considéré (et par la population du quartier, et par les enseignants de ces établissements) comme un collège « chaud » ou « difficile », et les deux autres comme « moins chauds », sinon « tranquilles » (sachant toutefois que tous les trois collèges sont considérés par les pouvoirs publics comme des collèges en ZEP). Nous avons donc décidé de mener nos enquêtes dans un de ces collèges tranquilles (collège Boieldieu) et dans l'établissement difficile (collège Braque), afin de recueillir des productions langagières non seulement des jeunes du quartier les plus en difficulté, ceux que l'on met souvent en avant dès que l'on parle des banlieues et de leurs problèmes, mais également de ceux posant moins de problèmes voire n'en posant pas. Il s'est d'ailleurs vite avéré que la différence entre ces deux établissements réside, mis à part la

---

<sup>167</sup> BARTH F., (ed.), 1969, *Ethnic groups and boundaries: The social organization of culture difference. A group of essays which are the results of a symposium of Scandinavian social anthropologists*, Brown, Boston.

réputation de leurs élèves, dans la domiciliation de ceux-ci, ou, plutôt, dans l'homogénéité de leur domiciliation : si les élèves du collège Braque sont tous habitants des Hauts de Rouen, ceux du Boieldieu constituent un groupe plus hétérogène, car ce collège accueille non seulement les jeunes des Hauts de Rouen, mais aussi les enfants du quartier rouennais populaire voisin (quartier du Grieu) ; de plus, nombre de ses élèves des Hauts de Rouen viennent du secteur pavillonnaire du Plateau (les Vieux Sapins), à la différence de ce que l'on peut observer au collège Braque, dont les élèves sont tous sinon presque tous résidents des HLM.

Les enquêtes auprès des non-collégiens ont été effectuées dans la Maison de la Jeunesse des Hauts de Rouen. Ce lieu, appelé couramment, la MJ du quartier, accueille des jeunes de différents âges qui s'y rendent pour jouer, pour se retrouver ou pour y travailler – par exemple, en tant qu'animateurs auprès des plus jeunes. C'est dans ce lieu de passage, où on peut croiser aussi bien des collégiens que des jeunes de 17-24 ans, que nous avons trouvé nos témoins plus âgés.

Enfin, tous les sujets retenus pour l'enquête habitent depuis leur naissance ou l'âge préscolaire dans le quartier, où ils sont ou ont été scolarisés.

## **2.2 Choix des procédés de recueil des données : entretien, récit d'une histoire, conversation informelle**

Compte tenu des objectifs de l'enquête, nous avons procédé dans un premier temps à une série d'entretiens semi-directifs, permettant à la fois de recueillir un corpus de parole formelle de bonne qualité d'enregistrement et de cibler les portraits sociaux de nos sujets. Pour obtenir un corpus de parole moins formel nous avons demandé à nos sujets, une fois l'entretien terminé, de nous raconter une histoire qui leur est personnellement arrivée et qui les avait marqués. Ces deux corpus sont de plus complétés par le troisième, comprenant des enregistrements de conversations de ces jeunes entre eux en situation informelle, souvent à leur insu.

### 2.2.1 Les entretiens

Les entretiens semi-directifs ont été tenus sous la forme d'une conversation avec un ou, plus souvent, deux ou trois sujets à la fois. Nous nous sommes en effet vite rendue compte que les sujets se sentaient plus à l'aise lorsqu'ils étaient plus nombreux : ils prenaient la parole plus facilement et s'exprimaient plus librement, du fait sûrement que leur nombre permettait d'atténuer les différences de statut entre l'enquêtrice et l'enquêté. Les thèmes abordés lors des entretiens étaient principalement la manière de parler des jeunes du quartier, leurs attitudes vis-à-vis de cette manière de parler ainsi que vis-à-vis de leur quartier, leurs loisirs, leurs projets etc. Notons que, pour ne pas influencer le comportement langagier de nos sujets, nous ne leur avons pas dévoilé que l'objectif ultime de cette enquête était l'étude de l'accent de banlieue. Cela ne nous a pas pour autant empêchée de leur poser des questions sur cet accent et d'avoir leur avis à propos de celui-ci et, plus globalement, de leur manière de parler. La durée de ces entretiens variait entre 40 et 60 minutes ; cette variation dépendait principalement du nombre de personnes interviewées ainsi que de l'aisance verbale de ces personnes : certaines, hélas, avaient un comportement très réservé et s'exprimaient peu.

### 2.2.2 Les récits d'histoire

A la fin de chaque entretien, nous avons demandé à chaque sujet de nous raconter une histoire qui lui était personnellement arrivée et qui, de plus, s'est passée dans le quartier. Le choix de ce lieu (le quartier) n'était pas hasardeux. Dès le début de l'enquête nous avons en effet remarqué que, lorsque les jeunes devisaient de leur quartier, de leurs pratiques quotidiennes, et surtout de leurs conflits avec la police, leur manière de parler tendait à se relâcher : ils commençaient à s'exprimer plus fort, plus vite, en employant le lexique familier ainsi que le lexique emblématique du quartier qu'ils omettaient, évitaient, dédaignaient, négligeaient jusqu'alors (par exemple : *les poulets* ; *les hnouches* : les policiers ; *une balance* : un traître ; etc. ), ils passaient de vouvoiement à tutoiement etc.

Tous ces indicateurs du relâchement dans le comportement des sujets étaient encore plus fréquents lors des récits d'histoire portant sur le quartier, les incidents avec la police ou les bagarres entre les jeunes. Cette baisse de l'attention prêtée par les sujets à

leur discours provenait sans doute des émotions que le récit de ces événements leur faisait revivre, mais aussi du fait qu'il s'agissait de raconter un événement bien connu, un événement dont le sujet dominait les tenants et les aboutissants, contrairement à des questions abordées lors de l'entretien. D'autre part, la relation enquêteur-enquêté était à ce stade de l'interview déjà bien établie, si bien que les sujets se sentaient plus à l'aise. Ajoutons enfin que nous leurs demandions de raconter leur histoire de la façon la plus naturelle possible, comme s'il s'agissait de la dire à un ami de longue date. Il était parfois nécessaire, afin d'obtenir cet effet « naturel », de les encourager à narrer non pas une, mais deux, trois ou plus histoires, jusqu'à ce qu'ils finissent par se relâcher (dans ces cas, nous ne tenions compte que de la dernière histoire racontée).

Faire émerger les récits des événements sortant de l'ordinaire afin de recueillir de la parole ordinaire (ou pour le moins, moins formelle que celle réalisée par les sujets lors de l'entretien) n'est pas une idée nouvelle. Cette méthodologie a déjà été utilisée par William Labov lors de ces enquêtes New-Yorkaises<sup>168</sup>. Labov s'est en effet aperçu que lorsqu'on demandait, pendant un entretien (situation formelle), à un sujet de raconter une situation où il s'était trouvé en danger de mort, celui-ci, envahi par les souvenirs et les émotions, baissait la surveillance de son langage et passait d'un style plutôt formel vers celui de la communication ordinaire (*casual speech*). Cette méthode a été par la suite utilisée telle quelle ou modifiée par d'autres chercheurs, dont par exemple Peter Trudgill. En procédant en 1972 à l'étude de la stratification sociale et stylistique de l'anglais à Norwich, Trudgill a adapté la démarche de Labov à son terrain en demandant à ses sujets de relater non pas un événement effrayant, comme une situation de danger de mort, mais une histoire amusante ; il avait remarqué en effet que les habitants de Norwich menaient une existence bien trop tranquille pour avoir des histoires de danger de mort à raconter.

À l'instar de Trudgill, nous avons donc adapté la méthodologie de Labov à nos témoins et notre terrain, la banlieue, afin de recueillir si ce n'est du « casuel speech », des productions langagières moins formelles que celles réalisées lors de l'entretien.

---

<sup>168</sup> Voir par exemple LABOV W., 1976, Sociolinguistique, Editions de Minuit, Paris, p. 131-160.



### 2.2.3 Les conversations informelles

Ce que nous désignons ici sous le terme de « conversations informelles » sont des échanges communicatifs entre les jeunes réalisés sans présence de l'enquêteur et sans que ces jeunes sachent qu'ils sont enregistrés. Ces conversations ont été le plus souvent enregistrées lorsque, lors des entretiens à la fois, nous abandonnions la pièce où se passait l'entretien (avec 2-3 personnes sous prétexte de passer un coup de téléphone urgent, et en faisant semblant de mettre l'enregistrement en pause. Nous prolongions alors notre absence le plus longtemps possible (5-8 minutes) afin de donner à nos sujets le temps nécessaire pour s'habituer à la nouveauté de la situation et commencer à parler librement. Parfois, les enregistrements de telles conversations se passaient quand, vers la fin de l'entretien avec plusieurs sujets, nous leur demandions de raconter chacun une histoire et nous quittions la pièce. Nous les laissions seuls pendant un laps de temps assez long pour qu'ils aient le temps de terminer les récits d'histoires et passent à une conversation ordinaire. Nous extrayons alors de ces histoires les conversations qui avaient lieu à la fin. Elles portent pour la plupart sur les événements récents ayant lieu au collège et sur les amis ou au contraire les « ennemis » des communicants.

Les productions langagières réalisées lors de l'entretien, du récit d'histoire et d'une conversation entre les pairs représentent donc de la parole formelle, mais formelle et informelle. À la suite de Lavob, nous appellerons ces différents types de productions langagières des styles contextuels : style Entretien, Histoire et Conversation Informelle. Le degré de formalité de chacun de ces styles dépend finalement du cumul de 3 caractéristiques :

- a) les interactants n'ont pas le même statut social ;
- b) l'interlocuteur est inconnu ;
- c) le thème de discussion est inhabituel ou inconnu.

Ainsi, si le style Entretien se caractérise par les trois caractéristiques, le style Histoire par seulement deux de ces caractéristiques (a et b), et celui de la Conversation Informelle par aucune d'elles, sinon par une seule, concernant le thème de discussions (c).

Au total, nous avons mené 13 entretiens individuels et 14 entretiens avec 2 ou 3 sujets à la fois, et avons recueilli un corpus d'environ 30 heures d'enregistrements dans le style Entretien auprès de 23 garçons et 18 filles des Hauts de Rouen<sup>169</sup>. Quant aux styles Histoire et Conversation Informelle, le premier est représenté par un corpus de 35 récits d'histoires (6 des 41 personnes interviewées n'ont pas réussi à nous raconter une histoire) d'une durée totale d'une heure et demi ; et le second par 7 conversations informelles dont une entre 3 personnes et 6 autres entre 2 personnes, d'une durée totale de 50 minutes environ.

L'ensemble de ces enregistrements a été numérisé à l'aide du logiciel Sound Forge 5.0 avec un taux d'échantillonnage de 22 kHz. A l'aide du même logiciel nous avons segmenté chaque entretien en isolant toutes les prises de parole du ou des sujet(s) qui y ont pris part de celles réalisées par nous. Nous avons pu ainsi obtenir de la parole 'pure' de nos enquêtés. Les séquences de conversations entre les pairs (style conversation informelle) ont été segmentées de la même manière, pour pouvoir extraire de la bande sonore la parole de chaque participant de l'interaction.

Les enquêtes menées ont donc concerné 41 jeunes du quartier : 13 personnes d'origine française, 14 d'origine maghrébine, 12 d'origine négro-africaine et 2 personnes d'origine autre (voir Tableau 4).

*Tableau 4 : Répartitions des sujets qui ont pris part à l'enquête selon leur sexe et leur origine.*

Origine	Hommes	Femmes	Total
française	7	6	13
maghrébine	7	7	14
négro-africaine	8	4	12
autre	2	0	2
Total	24	18	41

---

<sup>169</sup> Huit de ces entretiens ont été transcrits et figurent dans l'Annexe III.



DEUXIÈME PARTIE

- ETUDE DES INDICES PROSODIQUES DE  
L'ACCENT DE BANLIEUE -

## INTRODUCTION

L'objectif de cette analyse est de dégager les indices prosodiques de l'accent de banlieue : les indices affectant le niveau suprasegmental de la manière de parler des jeunes de banlieue et qui sont *perçus* et *exploités* par les auditeurs dans les processus de catégorisation sociale et spatiale, qui permettent donc l'identification de ces locuteurs.

Afin de satisfaire cet objectif nous avons mené plusieurs analyses successives :

- une analyse générale dans un premier temps, qui nous a permis de dégager une configuration prosodique caractéristique de cet accent, que nous avons décrit par un faisceau de traits ;
- une analyse détaillée dans laquelle nous nous sommes intéressée aux corrélats perceptifs de cette configuration. Il s'agissait notamment de déterminer lesquels de ses traits sont nécessaires pour induire la perception de l'accent de banlieue, et de déterminer par là-même l'ensemble des configurations prosodiques susceptibles de susciter l'identification de cet accent. Nous avons donc testé la perception par les juges des différentes configurations partageant au moins un trait avec celle dégagée lors de notre première analyse.

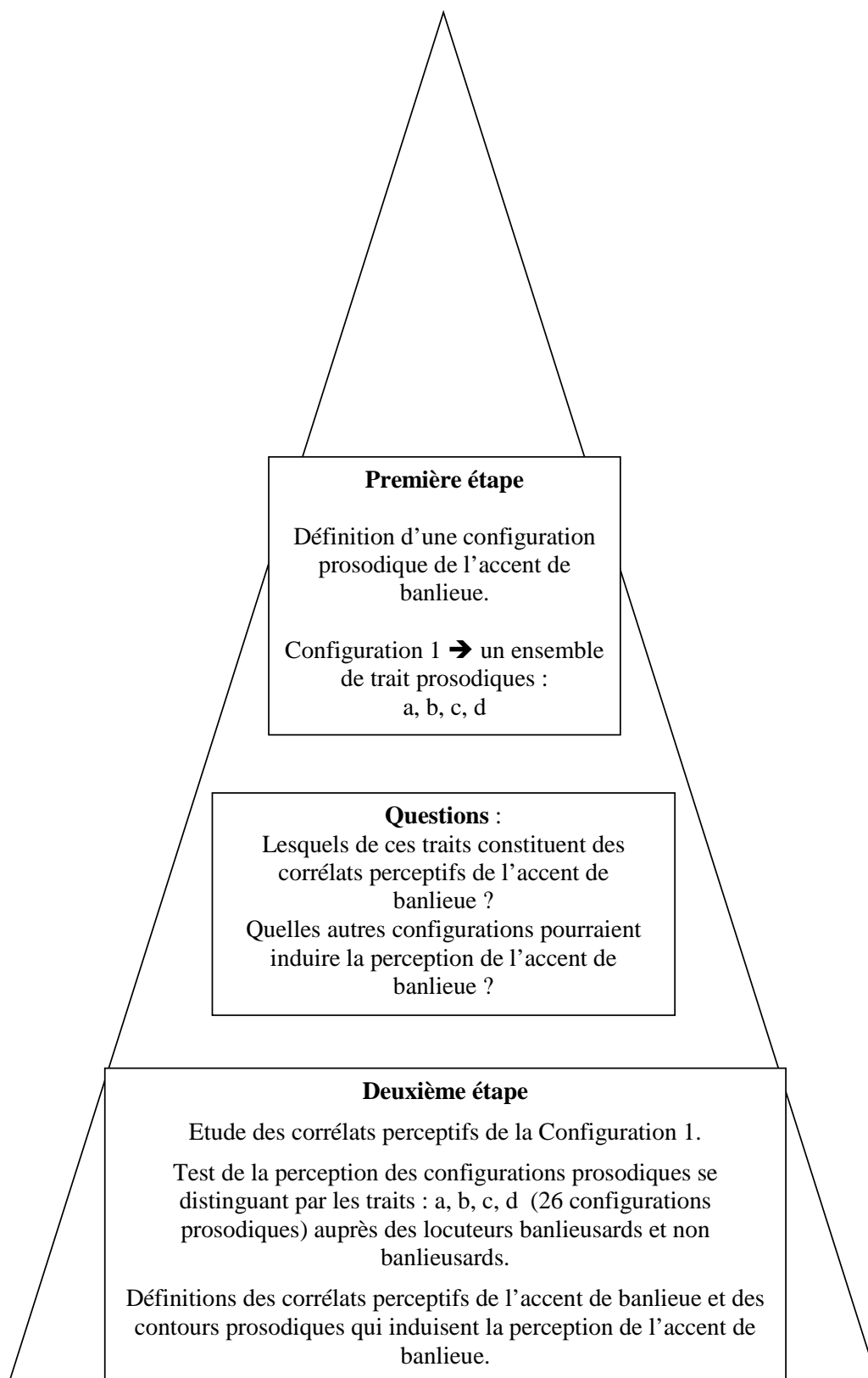
Nous nous sommes régulièrement appuyée lors de nos analyses sur des tests perceptifs, menés dans un premier temps auprès de la population extérieure à la banlieue, notamment auprès des jeunes non banlieusards, et dans un second temps auprès des jeunes non banlieusards et des jeunes issus des banlieues dites sensibles. Nous postulons, en effet, que l'identification de l'accent de banlieue est corrélée, certes, à la perception par un auditeur des traits prosodiques particuliers, mais dépend également de son profil sociolinguistique, notamment de son degré de proximité sociale et linguistique avec le groupe des jeunes des banlieues, car identifier c'est aussi comparer<sup>170</sup>.

Les analyses menées dans le cadre de cette étude s'inscrivent ainsi dans une approche progressive, où chaque étape subséquente approfondit et complète les résultats de l'étape précédente. La figure ci-dessous donne une présentation schématique de notre démarche.

---

<sup>170</sup> CARTON F., ESPESSER R., VAISSIÈRE J., 1991, « Etude sur la perception de l'accent régional du Nord et de l'Est de la France » dans *Actes du XII Congrès International en Sciences Phonétiques* (Aix-en-Provence 1991), Aix-en-Provence, Presses Universitaires, vol. 4., pp. 422-425.

Figure 1 : Présentation schématique des analyses prosodiques effectuées dans le cadre de l'étude des indices prosodiques de l'accent de banlieue.



## CHAPITRE 3

### - PREMIÈRE EXPÉRIENCE : À LA RECHERCHE DES INDICES PROSODIQUES DE L'ACCENT DE BANLIEUE -

---

L'étude de la variation prosodique affectant une langue ou une manière de parler peut être approchée sous des angles différents, relevant de problématiques bien différentes. On peut par exemple s'intéresser à la variation prosodique qui se produit dans une langue en se donnant pour objectif de dégager les invariants rythmiques, accentuels ou plus proprement intonatifs qui pourraient constituer le système noyau de cette langue<sup>171</sup>. Une telle approche part de l'idée qu'il existe un modèle abstrait commun qui permet d'unifier la description et d'expliquer les variations observables entre différentes structures accentuelles ou différents patrons intonatifs ou rythmiques. Cette approche sera nécessairement orientée sur le plan théorique : il faut en effet partir d'un modèle de l'accentuation ou de l'intonation de la langue afin de le confirmer ou de l'infirmer par les données.

On peut également s'intéresser à la variation prosodique affectant les différents parlars ou dialectes d'une langue, en se fixant pour but de décrire par exemple les différentes réalisations des contours prosodiques attestées dans ces parlars et dialectes<sup>172</sup>.

---

<sup>171</sup> Voir par exemple ASTESANO C., 2001, *Rythme et accentuation en français. Invariance et variabilité stylistique*, Collection Langue et Parole, Recherches en Sciences du Langage, L'Harmattan, Paris. L'auteur mène alors une analyse comparée de différents types de discours (Lecture, Journal radiophonique, Interview), qui, bien qu'ils manifestent une variabilité propre aux différentes situations de communication et aux différents processus d'encodage, sont supposés partager un système linguistique commun.

<sup>172</sup> Voir par exemple les travaux de GRABE E., POST B., 2002, « Intonational Variation in British Isles » dans B.BEL, I. MARLIN (eds), *Proceedings of the Speech Prosody 2002 Conference*, pp. 343-346 ; GRABE E., KOCHANOSKI G., COLEMAN J. à paraître, « The intonation of native accent varieties in the British Isles - potential for miscommunication? » dans DZIUBALSKA-KOLACZYK and PRZEDLACKA (eds.), *English pronunciation models: a changing scene*. Linguistic Insights Series, Peter Lang.

Ces études, qui cherchent à décrire et à modéliser la variation prosodique régionale ou sociale se rapprochent ainsi de l'analyse de la variation prosodique sous l'angle des accents. A cette différence près que l'objectif visé est de saisir de façon aussi complète que possible la variation observée dans une région et non de tester dans quelle mesure celle-ci contribue à l'identification des locuteurs de cette aire géographique et constitue donc les indices de l'accent de ces locuteurs. Or c'est justement cette dernière question qui prime dès lors qu'on aborde la prosodie sous l'angle des accents.

S'intéresser à la variation prosodique dans cette perspective implique alors non seulement de décrire les particularités rythmiques ou accentuelles caractéristiques des locuteurs d'une région ou d'un groupe social donnés, mais de dégager celles d'entre elles qui induisent l'identification de ces locuteurs, celles-là mêmes identifiées par les autres comme leur *accent*. En partant de l'idée qu'il existe différentes variétés de français identifiables par les linguistes, mais aussi par les locuteurs eux-mêmes, cette démarche prend ainsi pour objectif de décrire la variation prosodique dans différentes variétés du français dans la mesure où celle-ci est perçue et (éventuellement) exploitée par les locuteurs dans les processus de catégorisation régionale et/ou sociale. Ce qui nécessite de doubler les analyses phonétiques de tests perceptifs<sup>173</sup>.

C'est cette approche que nous adoptons dans ce chapitre. En nous fondant sur l'hypothèse que la manière de parler des jeunes de banlieue se caractérise par une forte spécificité prosodique identifiable par ces jeunes et surtout par les auditeurs extérieurs comme leur accent, nous nous proposons donc de saisir les éléments suscitant cette identification. Remarquons que les sujets interviewés lors de nos enquêtes ont souvent

---

<sup>173</sup> Parmi les travaux récents relevant de cette démarche, voir par exemple BOULA DE MAREÛIL PH., BRAHIMI B., 2004, « Rôle du segmental et du suprasegmental dans la perception de l'accent maghrébin en français » dans BELL B., MARLLIEN I. (eds), *Actes des XXV<sup>es</sup> Journées d'Etudes sur la Parole*, pp. 89-93 ;

WÖHRLING, BOULA DE MAREÛIL Ph., 2006, « Identification d'accents régionaux en français : perception et catégorisation », dans SIMON A.-C., CAELEN-HAUMONT G., PAGLIANO C. (coords), *Prosodie du français contemporain. L'autre versant de PFC*, BULLETIN PFC n° 6, Edition Nicole Serna, Toulouse, pp. 89-102 ;

BENALI I., 2004, « Le rôle de la prosodie dans l'identification de deux parlers algériens : l'algérois et l'oranais » dans *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ACTES DU WORKSHOP MIDL 2004, ENST, Paris, pp. 31-35 ;

VORDERMAYER M., 2006, « L'accent savoyard - Prosodie et perception », communication présentée aux Journées PFC 2006 : *Phonologie du français : du social au cognitif* (6-8 décembre 2006).



reconnu que tout en essayant de parler « normalement » ils se faisaient fréquemment repérer comme des « banlieusards » du fait, justement, de leur accent.

La question qui se pose alors est : par où commencer la chasse aux indices prosodiques de cet accent ? Partir de l'analyse phonétique du corpus ? Mais alors par quel bout commencer, sachant qu'il s'agit d'un corpus de plusieurs heures d'enregistrements ? Partir des tests perceptifs ? Mais pour tester quoi exactement ? C'est finalement la deuxième solution que nous retenons, après avoir toutefois mené une analyse auditive et visuelle de plusieurs heures de parole, analyse permettant de repérer des contours mélodiques particuliers, des allongements atypiques, d'autres particularités rythmiques ou accentuelles susceptibles d'être perçues comme spécifiques de la manière de parler de ces jeunes.

## **1 TESTS PERCEPTIFS PRÉLIMINAIRES**

Ces tests perceptifs préliminaires ont été menés sous forme d'entretiens individuels auprès de 10 personnes extérieures à la banlieue (6 filles et 4 garçons), auxquels nous faisons écouter les séquences extraites de notre corpus, en leur demandant à la suite de chaque écoute :

- d'évaluer la manière de parler de la personne entendue (français standard, populaire, campagnard, de la banlieue ou autre) ainsi que
- d'indiquer où dans l'agglomération rouennaise cette personne pourrait bien résider (le centre ville de Rouen ; les communes aisées de la rive droite de Rouen, comme par exemple Bois-Guillaume ; les banlieues populaires de la rive gauche, ou encore les cités, comme les Hauts de Rouen, le Château-Blanc, ou d'autres).

Le choix de réponse à ces deux questions n'était pas imposé, mais ouvert, permettant ainsi aux personnes qui y ont pris part (nous les appellerons dorénavant les juges) de préciser les nuances de leurs évaluations, d'expliquer sur quels indices elles étaient basées (un trait segmental particulier, un contour mélodique, un débit rapide ou autre) ou d'indiquer les endroits de l'énoncé sur lesquels ils percevaient les indices

caractéristiques, selon eux, de telle ou autre manière de parler. Il n'était pas rare que les juges nous disent :

« *c'est du français populaire / presque toute la phrase c'est du populaire / mais à la fin tu vois / à la fin ça fait plus banlieue / c'est l'accent de banlieue* ».

Le corpus soumis à ce test perceptif se composait de 40 séquences sonores d'environ 30 secondes chacune, réalisées par 15 locuteurs différents enregistrés lors de nos enquêtes : 9 garçons et 6 filles (2-3 séquences par locuteurs) âgés de 15 à 21 ans. Les énoncés sélectionnés ont été réalisés avec différentes modalités : déclarative, interrogative, exclamative et ne contenaient pas de mots ou expressions suggérant que le sujet parlant est un banlieusard ou quelqu'un qui se revendique comme tel ; soit des termes comme par exemple *chouffe* (regarde), *les rhnouches* (la police), *faire la dawa* (faire la fête) etc. Il en allait de même pour leur contenu.

Les juges ne savaient pas d'où provenaient les séquences sélectionnées ni par qui elles étaient prononcées ; nous avons présenté notre corpus comme un ensemble d'enregistrements de jeunes de l'agglomération rouennaise. Les juges étaient tous étudiants à l'université de Rouen et âgés de 19 à 26 ans. Bien qu'aucun d'eux n'ait résidé dans une cité, plusieurs y ont travaillé (dans les centres de loisirs ou à la radio HDR (radio associative des Hauts de Rouen) et ont donc été en contact langagier avec les jeunes de banlieue.

Nous avons prédéfini qu'une séquence était perçue comme réalisée avec un accent de banlieue lorsqu'elle était évaluée comme telle par au moins sept juges des dis. Quinze des quarante séquences du test ont satisfait à ce critère. Leur étude a révélé qu'elles comportaient une configuration prosodique particulière, que plusieurs de nos juges ont qualifiée d'« accent fort », « brusque » ou encore « agressif », l'attribuant à la manière de parler des jeunes de banlieues. De plus, particulièrement fréquente dans les énoncés jugés comme réalisés par un jeune de banlieue, cette configuration n'apparaissait que très rarement dans les séquences évaluées comme relevant de la manière de parler populaire ou standard, ce qui suggère ainsi qu'il s'agit probablement d'une marque prosodique de l'accent de banlieue. La confirmation de cette hypothèse nécessite toutefois une analyse acoustique du contour mélodique en question ainsi qu'un test de

perception solide, permettant de valider le rôle de ce contour dans l'identification de l'accent étudié.

Pour vérifier cette hypothèse, nous procéderons dans un premier temps à l'analyse acoustique de cette configuration, et confirmerons ensuite sa perception avec un test d'identification plus solide.

## 2 ANALYSE ACOUSTIQUE

Les analyses acoustiques portent sur 15 occurrences de la configuration mélodique relevée lors des tests perceptifs préliminaires. Ces analyses concernent essentiellement les variations de la courbe mélodique (la courbe de fréquence fondamentale) des unités comportant la chute en question, ainsi que les variations des durées syllabiques dans ces unités, notamment l'allongement de la syllabe sur laquelle est réalisé cet « accent agressif », syllabe accentuée, par rapport aux syllabes non accentuées qui la précèdent.

### 2.1 Méthodologie de l'analyse acoustique

Les analyses acoustiques ont été effectuées à l'aide de logiciels de détection automatiques des paramètres acoustiques, PRAAT<sup>174</sup> et WinPitch Pro<sup>175</sup>. Les paramètres analysés sont la fréquence fondamentale<sup>176</sup> (plus loin  $F_0$ ) et la durée.

Bien que l'unité de mesure de fréquence fondamentale utilisée le plus souvent soit le Hertz (Hz)<sup>177</sup>, nous avons préféré convertir les données de  $F_0$  en unités logarithmiques – les demi-tons. De nombreux travaux montrent en effet, que du point de vue perceptif, il

---

<sup>174</sup> Le logiciel PRAAT a été élaboré par Paul Boersma et David Weenink, chercheurs de l'institut des sciences phonétiques, université de Amsterdam. Ce logiciel est téléchargeable sur le site <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>.

<sup>175</sup> Le logiciel WinPitch Pro a été élaboré par Philippe Martin, professeur à l'université Paris 7. Ce logiciel est téléchargeable sur le site : <http://www.winpitch.com>.

<sup>176</sup> Estimation de la fréquence laryngienne (fréquence de vibration des cordes vocales) à partir du signal de parole. Elle est exprimé en Hertz (Hz).

<sup>177</sup> Pour la définition de Hertz et d'autres notions utilisées voir le *Glossaire* dans Annexe I.

est plus adapté d'avoir recours à une représentation fréquentielle qui suit une échelle logarithmique qu'à une représentation linéaire<sup>178</sup>. A la différence des valeurs de  $F_0$  en Hz, qui sont les valeurs absolues, les valeurs en demi-tons sont des valeurs relatives, et permettent donc de comparer les courbes mélodiques de différents locuteurs ayant différents registres vocaux :

*« If, for instance,  $F_0$  in a male voice rises from 100 to 150 Hz, we experience it as a perfect imitation of a rise from 180 to 270 Hz in a female speaker. We are unable to express this effect if we talk about a frequency difference of 50 Hz in the former, and one of 90 Hz in the latter case. A conversion into logarithmic units does enable us to express the effect satisfactorily »<sup>179</sup>.*

Le calcul de l'écart tonal en demi-tons entre deux valeurs de  $F_0$  est effectué conformément à la formule  $D = 12 \cdot \log_2 (F_{01} / F_{02})$ , où « D » signifie une distance en demi-tons (l'écart tonal) entre les deux valeurs de  $F_0$  :  $F_{01}$  et  $F_{02}$ .

Pour rendre compte de la structure temporelle des unités marquées par la configuration mélodique en question, nous avons choisi comme unité d'analyse la syllabe. En effet, la réalité psycho-rythmique de la syllabe en français fait aujourd'hui à peu près consensus, si bien que la plupart des modèles prosodique y recourent<sup>180</sup>.

<sup>178</sup> Voir par exemple T'HART J., COLLIER R., COHEN A., 1990, *A perceptual study of intonation. An experimental-phonetic approach to speech melody*, Collection Cambridge Studies in Speech Sciences and Communication, Cambridge University Press, Cambridge ; ROSSI M., 1971, « Le seuil de glissando ou seuil de perception des variations tonales pour les sons de la parole », *PHONÉTICA* n° 23, (Journal of the International Society of Phonetic Sciences), Basel Karger, pp. 1-33.

<sup>179</sup> *Si par exemple la  $F_0$  d'une voix masculine monte de 100 à 150 Hz, nous considérons cette montée comme une parfaite imitation d'une montée de 180 à 270 Hz d'une voix féminine. Nous ne pouvons pas rendre compte de cet effet si nous parlons d'un écart fréquentiel de 50 Hz dans le premier cas et de 90 Hz dans le second. La conversion en unités logarithmiques nous permet d'exprimer cet effet de façon satisfaisante.* T'HART J., COLLIER R., COHEN A., 1990, *op. cit.*, p. 24. Cette conversion montre en effet que les deux montées présentent un écart tonal de 7 demi-tons.

<sup>180</sup> DI CRISTO A., HIRST D.J., 1997, « L'accentuation non emphatique en français : stratégies et paramètres » dans J. Perrot (ed.), *Polyphonie pour Ivan Fonagy*, L'Harmattan, Paris, pp. 71-101 ;

MERTENS P., 1990, « Intonation », chap. IV dans *Le français parlé. Etudes grammaticales*, C. BLANCHE-BENVENISTE, Editions du CNRS, pp.159-176 ;

MARTIN Ph., 1981, « Pour une théorie de l'intonation » dans ROSSI M., DI CRISTO A., HIRST D., MARTIN PH., NISHINUMA Y., (eds), *L'Intonation: de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris, pp. 234-271 ;

JUN S.-A., FOUGERON C., 2002, « Réalisations of accentual phrase in French intonation » dans *PROBUS* n° 14, pp. 147 – 172.

Toutefois, le choix de la syllabe comme unité accentuable – unité où s'opère l'allongement – reste discutable. Ce choix renvoie, en effet, à la question de la nature des éléments accentuables, question qui reste encore actuelle en phonologie : s'agit-il des Noyaux, des Rimes ou des syllabes ? Si pour certains auteurs, comme Hayes<sup>181</sup> et Selkirk<sup>182</sup> cette unité est la syllabe, pour d'autres, comme Halle et Vergnaud<sup>183</sup> il s'agirait plutôt de noyaux syllabiques. Or, comme le rappelle Corine Astésano, de nombreuses études portant sur des langues différentes ont montré que les consonnes initiales et finales sont également affectées par l'accent, et peuvent présenter des variations temporelles, ce qui tend à prouver que l'unité accentuable est plus grande que le Noyau ou la Rime et qu'il s'agirait probablement de la syllabe<sup>184</sup>.

Aussi Nick Campbell propose-t-il de considérer le niveau syllabique comme plus approprié pour rendre compte de l'organisation temporelle de la parole, notamment, de l'allongement contraint par le contexte prosodique<sup>185</sup>. Selon l'auteur, la syllabe serait une unité supérieure au segment, et elle déterminerait donc la durée des segments qui la composent ; les durées segmentales se réajusteraient de sorte que leur addition atteigne la taille déterminée par l'unité supérieure, qui est la syllabe. L'auteur montre notamment que le niveau syllabique présente une variabilité inter-locuteurs moins importante que le niveau segmental. En effet, en comparant l'organisation temporelle de la parole des différents locuteurs, Campbell constate une importante variabilité des durées segmentales<sup>186</sup>. Par contre, l'étude de l'organisation temporelle de la parole des mêmes locuteurs au niveau non plus segmental mais syllabique démontre une variabilité inter-

---

LACHERET-DUJOUR A., MOREL M., 2002 « Génération automatique de la prosodie dans le système de synthèse vocale Kali : de la modélisation phonologique à l'implémentation des paramètres acoustiques », dans *Actes des XXIV<sup>èmes</sup> Journées d'Etudes sur la Parole (JEP 2002, Nancy)*, pp. 53-57.

<sup>181</sup> HAYES B., 1989, « The prosodic hierarchy in matter » dans KIPARSKY P., YOUMANS G. (eds), *Phonetic and Phonology : Rhythm and Meter*, vol. 1, Academic Press, INC., San Diego, U.S.A., pp. 201-260 ;

<sup>182</sup> SELKIRK E., 1984, « On the Major Class Features and Syllable Theory » dans ARONOFF M., OERLE R.T. (eds), *Language and Sound Structure*, The MIT Presse, Cambridge, pp. 107-136 ;

<sup>183</sup> HALLE M., VERGNAUD J.R., 1987, *An essay on Stress*, MIT Press, Cambridge.

<sup>184</sup> ASTESANO, 2001, *op. cit.*, pp. 172-173.

<sup>185</sup> CAMPBELL W.N., ISARD S. D., 1991, « Segment durations in a syllable frame », *JOURNAL OF PHONETICS*, vol.19, pp. 37-47; CAMPBELL W.N., 1993, « Duration Cues to Prominence and Grouping », *Working Papers*, vol. 41, ESCA Workshop on Prosody, Lund, pp. 38-41; CAMPBELL W.N., 2000, « Timing in speech : a multi-level process », in *Prosody : Theory and Experiment*, Horne M. (ed.), Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 281-334.

<sup>186</sup> CAMPBELL W.N., 2000, *op. cit.*

locuteur nettement plus faible. Les syllabes seraient donc des unités plus appropriées que les segments pour rendre compte de l'allongement induit par le contexte prosodique, et constitueraient en quelque sorte une unité de « normalisation » inter-locuteurs.

## 2.2 Résultats de l'analyse acoustique

L'une des caractéristiques saillantes de la configuration prosodique dégagée lors nos tests préliminaires est la réalisation de chutes abruptes de fréquence fondamentale ( $F_0$ ), indiquant les frontières d'unités prosodiques. Nous définirons ces unités prosodiques comme des groupes intonatifs, dans le sens donné à ce terme dans le modèle d'Albert Di Cristo :

*« une unité perceptive qui est délimitée par une interruption de la continuité prosodique, ou, mieux, par une disjonction. Cette disjonction est manifestée acoustiquement par la variation significative d'un ou de plusieurs paramètres ( $F_0$ , durée, intensité) »<sup>187</sup>.*

Ces chutes abruptes de  $F_0$  sont localisées sur la *dernière* syllabe de ces groupes intonatifs. Le maximum mélodique de ces chutes est situé soit au tout début du noyau vocalique, soit directement sur l'attaque syllabique, le minimum mélodique est en fin de syllabe. L'écart tonal entre la valeur maximale de  $F_0$  (le début de la chute) et sa valeur minimale (la fin de la chute) est en moyenne de -8,6 demi-tons (écart type = 2,9). Chez certains locuteurs, cet écart peut même atteindre -14 ou -15 demi-tons ; un tel exemple est présenté dans la Figure 1. Ajoutons également que dans 80 % des cas (12 sur 15) ces chutes sont suivies d'une pause silencieuse.

---

<sup>187</sup> DI CRISTO A., 1985, *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, Publication de l'Université de Provence, Diffusion Jeanne Lafitte, Marseille, Vol. 2, p. 598.

Figure 2 : Spectrogramme et tracé de  $F_0$  d'un énoncé marqué par deux chutes de  $F_0$  de 10 et 6 demi-tons, réalisées en fin des groupes intonatifs « que tout le monde parle » et « c'est un langage normal » : « On parle pas vraiment un langage que tout le monde parle mais c'est un langage normal ».

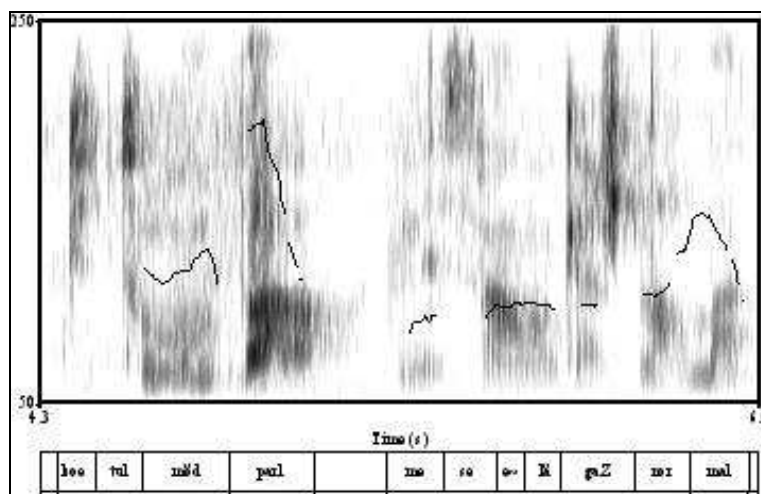
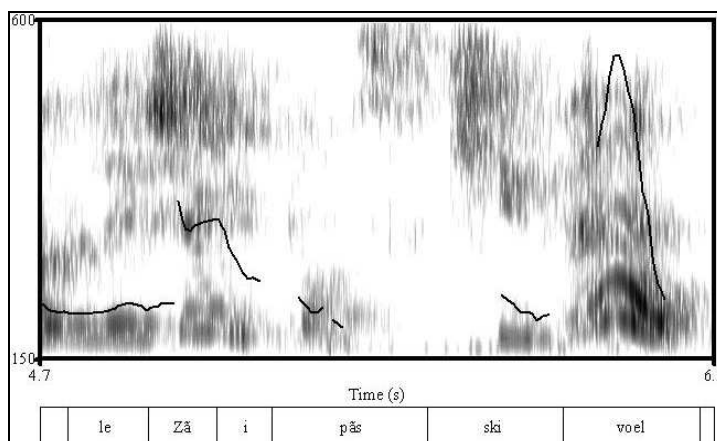


Figure 3 : Spectrogramme et tracé de  $F_0$  d'un énoncé marqué d'une chute de 15 demi-tons réalisée en fin du groupe intonatif « ils pensent ce qu'ils veulent » : « Oui parce que les gens, les gens ils pensent ce qu'ils veulent, on s'en fout ».



Ces chutes se caractérisent non seulement par une forte ampleur, mais également par un décrochage tonal important vers le haut de la tessiture tonale du locuteur qui précède le début de la descente mélodique<sup>188</sup>. En effet, les groupes intonatifs délimités par ce contour<sup>189</sup> sont réalisés jusqu'à la fin de l'avant dernière syllabe avec une mélodie relativement peu modulée et souvent assez basse. En début de la dernière syllabe, la courbe mélodique se décroche brusquement vers le haut de la tessiture tonale du locuteur,

<sup>188</sup> La tessiture ou gamme tonale est l'espace fréquentiel utilisé par un locuteur compris entre la fréquence la plus basse et la fréquence la plus haute.

afin de redescendre aussi brusquement. Ce décrochage vers le haut se réalise sur l'attaque syllabique, ou, parfois, sur l'attaque syllabique et le début du noyau vocalique. Lorsque la syllabe sur laquelle est réalisé le contour commence par une consonne voisée, surtout fricative ou nasale, ce décrochage se réalise par une montée de la  $F_0$  sur cette consonne (voir par exemple le décrochage précédant la chute sur « normal » dans la Figure 2). Lorsque la syllabe en question commence par une consonne sourde, surtout occlusive, le décrochage vers le haut se réalise en un saut de la courbe de la  $F_0$  vers le haut (voir la réalisation du décrochage tonal précédant la chute sur « parle » dans la Figure 2). L'écart tonal de ce décrochage est en moyenne de 9,3 demi-tons (écart-type de 2,7). Précisons que nous avons appelé *écart tonal de décrochage* l'écart entre la  $F_0$  moyenne des syllabes inaccentuées qui précèdent le contour (plus loin – le *précontour*<sup>190</sup>) et la  $F_0$  maximum du contour.

Il est d'ailleurs fort probable que ce n'est pas tant une brusque chute de  $F_0$  qui induit la perception de cet accent comme « agressif » et banlieusard, mais surtout le fait que cette chute soit précédée par un saut tonal vers le registre aigu du locuteur. Ivan Fonagy souligne en effet que l'angularité de la courbe mélodique – c'est-à-dire les brusques modulations de la  $F_0$  – induit la perception d'une agressivité : « *le degré d'agressivité attribuée à une variante est une fonction de l'angularité de la courbe* »<sup>191</sup> ; plus celle-ci est angulaire, plus le degré d'agressivité perçue est important, si bien que les brusques écarts de ton peuvent être perçus comme des coups. Dans cette perspective, puisque notre contour est *doublement* angulaire – il présente un saut mélodique important suivi immédiatement d'une chute abrupte – il n'est donc pas étonnant qu'il soit caractérisé comme « agressif », « brusque » ou « fort ».

Dorénavant nous appellerons ce contour le SAB – Schème Accentuel Banlieue. La figure ci-dessous présente le prototype d'un groupe intonatif réalisé avec un SAB. Les valeurs ETD et ETA représentées dans cette figure correspondent aux écarts tonals qui

---

<sup>189</sup> Nous appelons ici « contour » une proéminence mélodique réalisée sur la dernière syllabe du groupe prosodique et qui actualise la frontière de ce groupe.

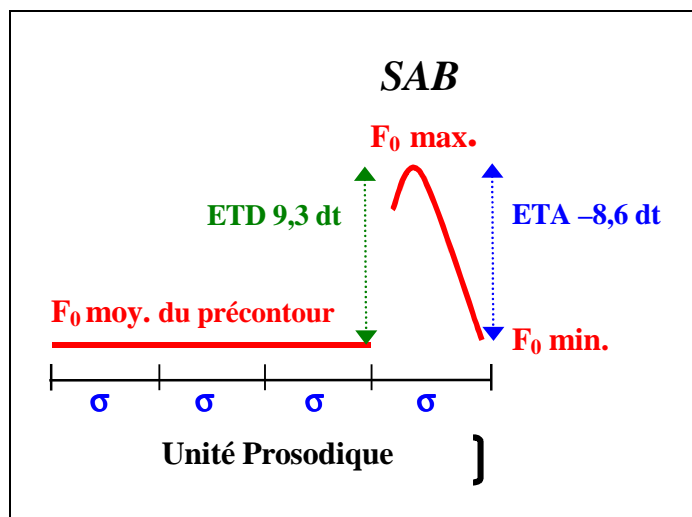
<sup>190</sup> Nous appellerons *précontour* une suite de syllabes inaccentuées qui précèdent la dernière syllabe du groupe intonatif.

<sup>191</sup> FONAGY I., 1983, *La vive voix*, Payot, Paris, pp. 123-124.



décrivent cette configuration : un écart tonal du décrochage (ETD) et un écart tonal de l'ampleur ou de l'amplitude de la chute (ETA<sup>192</sup>).

Figure 4 : Présentation prototypique du SAB (SAB = schème accentuel banlieue).



En ce qui concerne la durée, nous avons mesuré la longueur des syllabes réalisées avec un SAB et la longueur des 4 dernières syllabes du précontour (ou de moins s'il en comportait moins) lorsque ces syllabes n'étaient pas accentuées, c'est-à-dire lorsqu'elles étaient réalisées sans prééminence acoustique. Ces durées, que l'on peut observer dans le Tableau 5 ci-dessous, ont ensuite été converties en pourcentage sur la base de la durée totale de toutes les syllabes, nous permettant ainsi de calculer la durée moyenne (en %) des syllabes inaccentuées du précontour et l'allongement de la syllabe SAB par rapport à ces syllabes inaccentuées. Le Tableau 6 donne les détails de ces valeurs.

<sup>192</sup> Toutes ces abréviations figurent dans la *Liste des abréviations* en début de ce volume.

Tableau 5 : Durée en millisecondes des syllabes réalisées avec un SAB et des 4 syllabes précédentes non accentuées.

GI	Durées syllabiques en ms					
	Syll.1	Syll.2	Syll.3	Syll.4	Syll. SAB	Total
1				180	<b>217</b>	397
2		104	196	208	<b>226</b>	734
3		83	139	188	<b>129</b>	539
4		48	141	209	<b>198</b>	596
5		164	187	153	<b>246</b>	750
6	89	101	216	160	<b>156</b>	722
7	141	112	152	128	<b>248</b>	781
8	132	117	102	157	<b>194</b>	702
9	155	127	92	162	<b>194</b>	730
10	190	109	123	173	<b>178</b>	773
11	152	103	132	147	<b>185</b>	719
12	86	93	139	144	<b>304</b>	766
13	129	135	173	114	<b>262</b>	813
14	150	204	129	187	<b>204</b>	874
15	128	113	330	274	<b>262</b>	1107
<b>Moyenne</b>	<b>135</b>	<b>115</b>	<b>161</b>	<b>172</b>	<b>214</b>	<b>797</b>

Tableau 6 : Durée en % des syllabes réalisées avec un SAB et des syllabes précédentes inaccentuées ; durée moyenne de ces syllabes inaccentuées (Moy. syll. INA) et l'allongement en % de la syllabe réalisée avec un SAB par rapport à ces syllabes inaccentuées.

GI	Durées syllabiques en %							Allongement SAB / INA en %
	Syll.1	Syll.2	Syll.3	Syll.4	Syll. SAB	Total	Moy. syll. INA	
1				45	55	100	45	<b>21</b>
2		14	27	28	31	100	23	<b>33</b>
3		15	26	35	24	100	25	<b>-6</b>
4		8	24	35	33	100	22	<b>49</b>
5		22	25	20	33	100	22	<b>46</b>
6	12	14	30	22	22	100	20	<b>10</b>
7	18	14	19	16	32	100	17	<b>86</b>
8	19	17	15	22	28	100	18	<b>53</b>
9	21	17	13	22	27	100	18	<b>45</b>
10	25	14	16	22	23	100	19	<b>20</b>
11	21	14	18	20	26	100	19	<b>39</b>
12	11	12	18	19	40	100	15	<b>163</b>
13	16	17	21	14	32	100	17	<b>90</b>
14	17	23	15	21	23	100	19	<b>22</b>
15	12	10	30	25	24	100	19	<b>24</b>
<b>Moyenne</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>29</b>	<b>100</b>	<b>21</b>	<b>46</b>

Comme on peut le voir dans le Tableau 6, l'allongement de la syllabe sur laquelle est réalisé le contour SAB par rapport aux syllabes inaccentuées est en moyenne de 46 %. Dans un tiers des cas, cet allongement est inférieur à 25 %, et est parfois même négatif, la syllabe réalisée avec un SAB étant moins longue que les syllabes inaccentuées (allongement de -6 %). Seulement dans 4 cas sur 15 la durée de la syllabe SAB est supérieure de plus de 50 % à celle des syllabes inaccentuées.

Nous considérons donc que, globalement, l'allongement de la syllabe réalisée avec le SAB est plutôt faible. En effet, d'après les travaux de nombreux chercheurs<sup>193</sup>, en français standard, la syllabe finale d'un groupe intonatif est en moyenne deux fois plus longue que les syllabes inaccentuées qui la précèdent, voire même que la syllabe pénultième :

*« Les variations de la durée syllabique assument aussi un rôle décisif dans la signalisation des frontières des groupes intonatifs. A titre d'exemple, nous avons pu relever les valeurs moyennes suivantes : syllabe précédant la cadence : 60 m.sec., syllabe prétonique : 100 m.sec., contour : 200 m.sec., syllabe postonique (c'est-à-dire attaque du groupe prosodique subséquent) : 60 m.sec. »<sup>194</sup>*

Les résultats récents de Corine Astésano montrent également qu'en parole spontanée (notamment dans les styles Interview et Journal), les syllabes finales réalisées en frontières d'unités intonatives sont en moyenne *deux* fois plus longues que les syllabes non accentuées :

- l'allongement des syllabes finales d'unités intonatives non terminales de l'énoncé par rapport aux syllabes inaccentuées de ces unités dans les styles Interview et Journal est respectivement de 95 % et 210 % ;
- l'allongement des syllabes finales d'unités intonatives terminales dans les styles Interview et Journal est dans les deux cas de 90 %<sup>195</sup>.

<sup>193</sup>Voir notamment DELATTRE P., 1966, « L'accent final en français : accent d'intensité, accent de hauteur, accent de durée » dans DELATTRE P. (dir.) *Studies in French and Comparative Phonetics*, La Haye, Paris, Mouton, pp. 66-72; DI CRISTO, 1985, op.cit ; ROSSI M., 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Ophrys, Paris ; ASTESANO, 2001, op. cit.

<sup>194</sup> DI CRISTO A., 1985, op. cit., p. 614. « Syllabe précédant la cadence » désigne la syllabe antépénultième, et « syllabe prétonique » – la pénultième. Dans notre cas, l'allongement de la syllabe réalisée avec un MPB par rapports à la syllabe antépénultième est en moyenne de 9 % et par rapport à la syllabe pénultième du groupe intonatif de seulement 6 %.

<sup>195</sup> Voir ASTESANO, 2001, op. cit., p. 272

A la lumière de ces données, l'allongement de la syllabe SAB – syllabe réalisée avec une très forte proéminence mélodique indiquant la frontière d'un groupe intonatif apparaît donc comme assez faible, si bien qu'il nous semble justifié de considérer que le contour SAB est réalisé sans allongement significatif.

Nous voyons donc que le contour SAB s'oppose aux principaux objets prosodiques du français standard, tels les contours *continuatif* (majeur et mineur), *conclusif* (majeur et mineur) *interrogatif* et *expressif*, *accent focal* ou *d'insistance* (voir Tableau 7). Sa *place* tout d'abord, en fin d'unité prosodique, le distingue des accents focaux, contrastif, et d'insistance, situés plutôt en début d'unité prosodique ou de mot<sup>196</sup>. Le SAB se différencie également des contours de fin d'unité prosodique, caractéristiques du français standard. Sa direction *descendante* l'oppose aux contours *continuatif* et à l'*interrogatif* qui sont des contours montants. Son *ampleur* le démarque du *conclusif*, descendant lui aussi, mais de faible pente. Le SAB se différencie en plus de ces contours par la durée : en français standard, les syllabes accentuées finales réalisées avec un contour *ample* montant ou descendant se caractérisent par un allongement de 100 % en moyenne, or l'allongement de la syllabe réalisée avec un SAB est deux fois plus faible.

Tableau 7 : Comparaison du SAB avec les principaux contours intonatifs du français standard<sup>197</sup> : *Accent Focal ou d'Insistance (AF, AI)*, *Continuatif majeur et mineur (CT, Ct)*, *Conclusif majeur et mineur (CC, cc)*, *Expressif ou Emphase (Expr., Emph.)*.

	SAB	AF, AI	CT, ct	Interrogatif	CC, cc	Expr. Emph.
Place	+Fin	-Fin	+Fin	+Fin	+Fin	+Fin
Direction	+Chute	-Chute	-Chute	-Chute	+Chute	+Chute
Ampleur	+Ample	±Ample	±Ample	+Ample	-Ample	+Ample
Durée	-Long	-Long	+Long	+Long	+Long	+Long

Seul le contour dénotant l'*expressivité* semble présenter des similitudes avec le SAB. Ce contour apparaît sur les syllabes finales d'unités prosodiques, sous la forme d'un contour montant-descendant très ample. Cependant, le contour *expressif* semble se distinguer assez nettement du SAB par sa durée : la syllabe réalisée avec le contour

<sup>196</sup> ROSSI M., 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Ophrys, Paris ; LACHERET-DUJOUR A., BEAUJENDRE F., 1999, *La prosodie du français*, CNRS Edition, Paris ; DI CRISTO A., 1998, « Intonation in French » dans DI CRISTO A., HIRST D.J. (eds), *Intonation systems : a survey of twenty languages*, Cambridge University Press, pp. 88-103;

<sup>197</sup> ROSSI, 1999, *op. cit.* ; DI CRISTO, 1998, *op. cit.*

expressif est significativement allongée<sup>198</sup>, tandis que l'allongement de la syllabe SAB est faible. D'autre part, le contour expressif est un contour montant-descendant, c'est-à-dire un contour réalisé avec un glissando montant suivi d'un glissando descendant, tandis que le SAB est selon nous un contour descendant. En effet, dans le cas du SAB, on ne perçoit pas de glissando mélodique montant suivi d'un glissando descendant, mais un glissando descendant détaché vers le haut, c'est-à-dire précédé d'un saut mélodique vers le haut, ce qui lui confère son aspect « agressif » et « brusque ».

L'analyse des paramètres de  $F_0$  et de durée montre ainsi que le SAB a une réalisation phonétique distincte des objets prosodiques du français standard. D'autre part, nous n'avons observé que *très* rarement ce type de contour intonatif dans les énoncés jugés par les sujets exolingues comme non marqués par la manière de parler des jeunes des banlieues. Une analyse visuelle et qualitative établit que les énoncés non marqués présentent les accents initiaux et les contours typiques du français standard.

Pour finir ce sous-chapitre, arrêtons-nous très brièvement sur la fonction linguistique et plus exactement pragmatique de cette forme. Précisons d'emblée qu'il ne s'agit ici que d'une première analyse qui demande en soi à être approfondie par une étude syntaxique et pragmatico-discursive rigoureuse..., une étude longue et hasardeuse qui, compte tenu des contraintes temporelles, ne sera pas menée dans le cadre de cette thèse dont les objectifs sont autres. Par ailleurs, il n'est pas toujours indispensable de connaître la fonction d'un contour pour identifier son origine.

L'analyse des séquences réalisées avec le contour SAB suggère donc que le SAB remplit le plus souvent la fonction d'un contour conclusif, qui consiste à marquer une finalité ou une rupture par rapport à ce qui suit. Mais il peut également remplir la fonction d'un contour continuatif, indiquant que ce qui vient d'être dit est en lien étroit avec ce qui suit. Prenons par exemple l'énoncé (1) qui est réalisé par le locuteur avec deux SAB (les syllabes réalisées avec un SAB sont en gras). Le premier SAB est réalisé en fin de groupe « *je côtoie beaucoup de **gens*** » qui, du point de vue syntaxique, présente une autonomie par rapport à ce qui suit, alors que le deuxième SAB est réalisé en fin de groupe « *les gens que je côtoie* » qui est en lien étroit avec ce qui suit. Nous retrouvons le même

---

<sup>198</sup> voir DI CRISTO, 1998, op.cit

schéma dans l'énoncé (2), où le premier SAB est réalisé « à la place » d'un contour continuatif et le second « à la place » d'un contour conclusif. De tels exemples sont d'ailleurs très fréquents dans notre corpus.

(1) « *ça je ne sais pas parce que maintenant /199 je côtoie beaucoup de **gens** / et les gens que je côtoie bah :: / quand je parle ils me comprennent quand ils me parlent je comprends* » ;

(2) « *on ne parle pas vraiment un langage que tout le monde **parle** / mais c'est un langage **normal*** ».

Le SAB apparaît non seulement là où on s'attendrait à une montée de continuité ou à un contour descendant conclusif, mais aussi là où on s'attendrait à une montée d'interrogation, comme c'est le cas dans l'énoncé (3) ci-dessous.

(3) « *ton **cousin** / te fait payer ?* »

En somme, l'analyse du corpus suggère que cette chute ample précédée d'un décrochage tonal important vers le haut peut être réalisée en fin du groupe intonatif aussi bien terminal que non terminal, en remplissant les fonctions d'un contour continuatif ou conclusif (majeurs ou mineurs) ou encore d'un contour interrogatif. Il semblerait ainsi que pour les jeunes des cités le SAB soit *LE* marqueur de fin de groupe intonatif. Cela ne veut pas dire que ces jeunes ne maîtrisent pas le système prosodique du français et qu'ils seraient incapables de réaliser les contours du français standard, mais simplement que quand ces jeunes recourent à leur vernaculaire, ils substituent aux contours prosodiques du français standard le contour SAB.

---

<sup>199</sup> / - une pause

## 3 TEST D'IDENTIFICATION

### 3.1 Description du test

L'objectif de ce test d'identification est de confirmer l'hypothèse selon laquelle le SAB constitue une marque prosodique de l'accent de banlieue – une marque qui est perçue et exploitée par les locuteurs non banlieusards dans les processus de catégorisation sociale. Il s'agit plus exactement de vérifier si la présence dans un énoncé d'un ou plusieurs SAB permet à des locuteurs d'identifier l'accent de banlieue.

Pour constituer le test, nous avons sélectionné dans notre corpus 44 séquences sonores de trois types : des séquences réalisées avec un ou plusieurs SAB, que nous appellerons ici les séquences *marquées* (séquences « M »), des séquences sans ce contour, séquences *non marquées*, (séquences « NM »), des séquences réalisés sans SAB et que nous avons *modifiées par synthèse* afin d'y produire plusieurs SAB (séquences MS). Ces séquences ont été réalisées par 9 locuteurs des Hauts de Rouen, 5 garçons et 4 filles, de différentes origines, mais parlant sans accent étranger.

Lors de la sélection de ces séquences M, NM et MS nous avons veillé à ce qu'elles ne contiennent pas de lexique caractéristique, voire emblématique, du parler des jeunes des cités, comme le sont par exemple les mots *rhnouche* (*la police*), *meuf* (*une fille*), *keuf* (*un policier*), même si ces deux derniers sont également courants dans le langage des jeunes non banlieusards. Il s'agissait en effet de ne choisir que des énoncés dont aucun mot ou expression ne suggérerait l'origine sociale du locuteur. Nous avons également fait attention à ce que cette origine sociale ne ressorte pas du thème ou du contenu de la séquence. Par exemple, si le premier extrait présenté ci-dessous (1) est thématiquement « neutre », car il n'indique pas son appartenance sociale, le second (2) est au contraire fortement « marquée » du point de vue thématique, dans la mesure où il indique nettement le lieu de résidence du locuteur, et surtout son impression d'être « catalogué », de véhiculer une mauvaise image (pourquoi pas alors à cause de son accent ?).

1) « *Parce que // si vous allez à Saint-Sever<sup>200</sup> / il y a il y a que des jeunes en fait là-bas / il y a des jeunes de Château Blanc de Grand Mare des Sapins // et en fait ils font pas attention / à ce qu'on dit* » (Br\_A50a).

2) « *Quand on est au quartier en tout cas on emploie comme ça, après quand on est autre part, on va pas donner une mauvaise image de nous déjà on est déjà catalogué...* » (Mj\_P100a)

Inclure dans un test d'identification une telle séquence c'est prendre le risque d'influencer les réponses des juges, qui peuvent avoir l'impression d'« entendre » de l'accent de banlieue uniquement parce que le profil du locuteur (ce qu'on apprend de lui en écoutant son énoncé) correspond à l'image d'un jeune susceptible d'avoir un tel accent. Il a été en effet montré que lors des tests perceptifs portant sur l'identification des accents, sociaux ou régionaux, le lexique ou le thème de la séquence peuvent influencer très fortement les réponses des sujets. Par exemple, lors d'un test mené par Pierre Léon, un locuteur marseillais ayant un fort accent marseillais a été évalué comme ayant un accent breton. Selon Léon cette identification faussée ne pourrait pas avoir lieu si l'énoncé réalisé par ce locuteur ne portait pas sur les Bretons : « *L'autre jour, arrivent des marins bretons* »<sup>201</sup>. Le fait de sélectionner pour le test d'identification des séquences neutres des points de vue lexical et thématique permet donc d'éviter ou, au moins de diminuer, les évaluations de ce type.

Remarquons cependant que si la contrainte lexicale a été facilement évitable, il n'en a pas été de même pour la contrainte thématique. Nous nous sommes en effet aperçue que dans notre corpus les SAB apparaissent davantage dans les séquences thématiquement ou lexicalement marquées, et bien plus rarement dans les passages qui n'évoquent aucunement le quartier. Les jeunes tendent en effet à « parler le quartier » en parlant *du* quartier et de tout ce qui y est attaché, notamment des conflits, des bagarres, de l'injustice... dans les moments où ils dévoilent sinon affichent leur identité de jeune de banlieue. Nous étions donc contrainte de sélectionner dans la catégorie des séquences M (séquences avec SAB) 2 séquences dont le contenu pouvait éventuellement révéler l'appartenance du locuteur au groupe des jeunes des cités (les SAB sont en gras) :

---

<sup>200</sup> *Saint-Sever* est le nom du centre commercial, qui est situé sur la rive gauche de Rouen, rive populaire et défavorisée, et est très fréquenté par des jeunes des quartiers. *Château Blanc* est une cité sensible (classée en ZUS par le plan social de la ville), comme le sont également *La Grand Mare* et *Les Sapins*, les quartiers du plateau des Hauts de Rouen, notre terrain d'enquête.



« *Il y en a ça dépend, si par exemple maintenant / il y en a ici dans la Grand Mare et tout ils vont parler pareil / mais je sais pas moi si ils vont à Bois Guillaume un truc comme ça ils parleront pas pareil* » (Br\_K18) ;

« *On est pas là à parler en verlan et tout ça / on est normal, on parle comme d'habitude / mais sauf qu'il y a des petits mots qui vont changer des petites expressions...* » (Br\_W13a).

Nous avons alors décidé de sélectionner également 2 séquences thématiquement « marquées » dans la catégorie NM, afin de rééquilibrer les deux catégories. Ces séquences sont les suivantes :

« *En fait ça vient / ça vient pas du jour au lendemain c'est / petit à petit on apprend les expressions / on apprend à parler comme eux quoi et puis après on finit par parler comme eux* » (Br\_D67b) ;

« *Bah on va essayer de s'adapter par rapport au../ si par exemple maintenant on est dans une cité on va parler comme la cité puis / c'est si on est à Rouen un truc comme ça bah on va essayer de s'adapter* » (Br\_K16).

Au total, nous avons retenu 21 séquences NM et 21 séquences M, contenant 27 SAB. Ces derniers se caractérisent par les traits suivants :

- ils présentent un *écart tonal du décrochage*, ETD, (un écart entre la F<sub>0</sub> moyenne des syllabes du précontour et la F<sub>0</sub> maximale du contour) de 9,9 demi-tons en moyenne (écart-type 4,0) ; l'ETD minimum est de 4,9 demi-tons, l'ETD maximum est de 17,3 demi-tons ;
- leur *écart tonal de l'ampleur de la chute*, ETA, (un écart tonal entre la F<sub>0</sub> maximale et la F<sub>0</sub> minimale de la chute) est en moyenne de -9,2 demi-tons. L'ETA le plus faible est de -4,6 demi-tons, l'ETA le plus ample est de -17,8 demi-tons.

Ces caractéristiques sont résumées dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>201</sup> LÉON P., 1993, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Nathan Université, Paris, p. 97.

Tableau 8 : Les caractéristiques tonales des SAB sélectionnés pour le test d'identification (ETD = écart tonal du décrochage, ETA = écart tonal de l'ampleur de la chute).

	Valeur Moyenne	Ecart-type	Valeur minimale	Valeur maximale
ETD	9,9	3,8	4,9	17,3
ETA	-9,2	4,0	-4,6	-17,8

Pour ce qui concerne la durée, les SAB sélectionnés pour le test présentent un allongement moyen de 48 % (écart-type 21,4) par rapport aux syllabes non accentuées du précontour.

En plus des séquences M et NM, le test comporte également 2 séquences modifiées par synthèse (séquences MS). Les modifications par synthèse ont été effectuées à l'aide du logiciel PRAAT et ont porté sur les séquences suivantes :

*C'était pour s'intégrer enfin se faire des copains qui parlaient pareil que nous et puis maintenant c'est devenu une habitude en fait (Br\_A48).*

*Mais comme je tremblais j'arrivais pas à la revisser, le monsieur il est arrivé il m'a attrapé et tout, et après je l'ai revissé et après il m'a lâché un instant et je suis parti en courant (Br\_A59).*

Soulignons que ces énoncés, contenant initialement plusieurs contours montants et descendants de faible pente, ont été évalués lors des tests perceptifs préliminaires comme *non marqués* par l'accent de banlieue ; plus exactement, les sujets les ont caractérisés comme du français familier et/ou populaire. Nous avons modifié par synthèse la  $F_0$  de certains de ces contours<sup>202</sup> en les transformant en des chutes de forte pente précédées d'un décrochage tonal important ; avec le maximum de  $F_0$  (de ces chutes) en début de voyelle et le minimum en fin de syllabe. Le tableau ci-dessous donne le détail de ces transformations, indiquant les valeurs de  $F_0$  des contours *originels* et celles des contours SAB créés par synthèse à leur place. Ainsi, comme on peut l'observer, une petite chute de 2,8 demi-tons réalisée dans la première séquence sur la dernière syllabe du mot « *s'intégrer* » a été transformée en une chute de 12 demi-tons précédée d'un décrochage tonal de 11,7 demi-tons.

<sup>202</sup> Les syllabes sur lesquelles ils étaient réalisés sont mises en gras ci-dessus.

Tableau 9 : Valeurs de  $F_0$  des contours originels et des contours SAB créés à leur place ( $F_0$  moyenne du précontour,  $F_0$  initiale et finale du contour) ; écarts tonals du décrochage (ETD) et de l'amplitude de ces contours (ETA) en demi-tons ; l'allongement de la syllabe réalisée avec ces contours par rapport aux syllabes inaccentuées en %.

N° et cat. de la séquence	Mot lexical	$F_0$ moy. du précontour, Hz	$F_0$ déb., Hz	$F_0$ fin., Hz	ETD, dt	ETA, dt	All., %
1 NM	s'intégrer	127	127	108	0,0	-2,8	3
1 MS	s'intégrer	127	250	125	11,7	-12,0	3
1 NM	copains	118	145	142	3,6	-0,4	24
1 MS	copains	118	251	119	13,1	-12,9	24
1 NM	habitude	121	200	179	8,7	-1,9	54
1 MS	habitude	121	243	169	12,1	-6,3	54
2 NM	tremblais	170	214	230	4,0	1,2	-15
2 MS	tremblais	170	273	181	8,2	-7,1	-15
2 NM	révissé	145	218	207	7,1	-0,9	44
2 MS	révissé	145	260	168	10,1	-7,6	44
2 NM	instant	160	199	193	3,8	-0,5	48
2 MS	instant	160	243	170	7,2	-6,2	48
2 NM	courant	158	162	161	0,4	-0,1	9
2 MS	courant	158	230	125	6,5	-10,6	9

L'ensemble des séquences sélectionnées pour le test (44 séquences : 21 M, 21 NM et 2 SM) ont été mélangées aléatoirement et soumises à l'évaluation de 18 sujets, tous étudiants à l'université de Rouen et âgés de 23 à 30 ans. La consigne donnée à ces auditeurs était d'écouter attentivement chaque séquence sonore et de l'évaluer comme plus ou moins marquée par l'accent de banlieue. Les réponses des juges devaient être placées sur une échelle graduée de 1 à 5 :

- 1 = la séquence entendue n'est pas marquée par l'accent de banlieue ;
- 2 = la séquence entendue est légèrement marquée par l'accent de banlieue ;
- 3 = la séquence entendue est moyennement marquée par l'accent de banlieue ;
- 4 = la séquence entendue est fortement marquée par l'accent de banlieue ;
- 5 = la séquence entendue est très fortement marquée par l'accent de banlieue.

Avant le déroulement du test, il a été expliqué aux juges que le terme « accent » est pris dans le sens de spécificité *phonique* propre à un groupe, en l'occurrence au groupe des jeunes des cités, et que c'est donc seulement le niveau phonique de ces énoncés qu'il faut évaluer.

Les juges ne disposaient pas du texte des séquences, et ne pouvaient écouter chacune d'elle qu'une seule fois ; l'écoute de chaque suite sonore était espacée d'un silence de 4 secondes.

## 3.2 Résultats et discussion

### 3.2.1 Analyse des évaluations

L'analyse des évaluations attribuées à nos différents types de séquences (2782 évaluations) montre que les séquences M et MS, séquences contenant des SAB, induisent nettement plus la perception de l'accent de banlieue que les séquences NM.

Tableau 10 : Moyennes et écarts-type (dév. std.) des évaluations des séquences M, NM et MS

	Nombre	Moyenne	Dév. Std.	Err. Std.
M	378	4,0	1,1	,1
NM	378	3,0	1,4	,1
MS	36	4,0	1,1	,2

Pour savoir si la différence entre ces moyennes est significative, et si la présence dans une séquence d'un SAB a un effet significatif sur la perception de cette séquence, l'ensemble des évaluations obtenues a été soumis à une analyse de variance, test Anova, ainsi qu'au test-t indépendant. Ces analyses statistiques ont été effectuées à l'aide du logiciel StatView.

L'Anova est une analyse factorielle qui étudie l'effet d'une ou plusieurs variables nominales (facteurs étudiés) sur la variable dépendante inter-groupes (variable continue)<sup>203</sup>. Ce test statistique compare 3 groupes ou plus de données entre eux et montre si la variance ou la variabilité inter-groupe est plus importante que la variance intra-groupe. L'application de ce test permet ainsi de déterminer si une variable indépendante (*la catégorie de la séquence*) a un effet significatif sur la variable dépendante (*l'évaluation*). En commentant les tableaux Anova nous nous référons

---

<sup>203</sup> Voir DOMERGUE J.-Y., 1999, *Manuel d'analyse des données sur l'ordinateur : Application aux sciences du langage et de la parole*, Laboratoire de Phonétique de l'UFR Linguistique, Université Paris 7, Paris.

principalement aux valeurs de  $F$  et de  $p$  ; la première indique de combien de fois la variance inter-groupe est supérieure à la variance intra-groupe, alors que la seconde désigne la probabilité de la valeur  $F$  pour un effet donné : elle spécifie la capacité de cet effet à expliquer le comportement de la variable dépendante. Ainsi, une faible valeur de probabilité ( $p \leq 0,05$ ) signifie qu'il est peu probable (moins de 5 chances sur 100) qu'une valeur  $F$  aussi grande que celle qui a été obtenue soit due au hasard.

Le test-t indépendant (appelé également test-t non apparié) permet d'évaluer si la différence entre les 2 moyennes est significative ou non. Ce test mesure l'importance de la différence entre deux moyennes compte tenu de la dispersion des deux ensembles de données. En commentant les résultats du test-t, nous ferons référence à la valeur de  $t$  et à la valeur de  $p$  (probabilité), indiquant si les moyennes des deux groupes sont significativement différentes ou non.

Comme on peut l'observer dans le tableau Anova ci-dessous, la catégorie de la séquence (M, NM ou MS) a un effet significatif sur son évaluation : il y a en effet 56 fois plus de variance entre les évaluations données à différentes catégories de séquences qu'entre les évaluations de chacune de ses catégories ( $F_{(2,789)} = 55,7$  ;  $p < 0,001$ )<sup>204</sup>. D'après le test a posteriori (Test PLSD de Fisher), cet effet s'explique notamment par une différence significative entre les évaluations attribuées par les juges aux séquences NM (séquences ne contenant pas de SAB) et aux séquences M et MS (séquences réalisées avec SAB), alors que les évaluations de ces dernières ne se différencient pas significativement (voir Tableau 12). Ces résultats tendent donc à confirmer notre hypothèse, selon laquelle la présence d'un ou plusieurs SAB dans un énoncé induit la perception de l'accent de banlieue.

Tableau 11 : Tableau Anova : effet de la catégorie de la séquence sur les évaluations.

Tableau ANOVA pour Evaluation							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Cat.de la séquence	2	180,5	90,2	55,7	<,0001	111,5	1,0
Résidu	789	1277,4	1,6				

<sup>204</sup> Les résultats du test ANOVA ont également été confirmés par le test de l'analyse de variance par rang, Kruskal-Wallis, un équivalent non paramétrique de l'ANOVA :  $H = 87,0$  ;  $p < 0,001$ .

Tableau 12 : Test PLSD de Fisher pour la différence significative entre les moyennes des évaluations des séquences M, NM et MS..

Test PLSD de Fisher pour Evaluation			
Effet : Cat.de la séquence			
Niveau de significativité : 5 %			
	Diff. moy.	Diff. crit.	Valeur p
M, NM	,950	,182	<,0001
M, MS	-,065	,436	,7703
NM, MS	-1,015	,436	<,0001

L'observation détaillée des évaluations laisse en outre supposer une corrélation entre le nombre de SAB dans une séquence et l'identification de l'accent de banlieue. En effet, les énoncés n'ayant qu'un seul SAB (plus loin M1) sont identifiés comme moins marqués par l'accent de banlieue que les énoncés comportant 2 ou plusieurs SAB (plus loin M2).

Tableau 13 : Moyennes et écarts-type (dév.std.) des évaluations des séquences M1 (séquences réalisées avec 1 SAB) et M2 (séquences réalisées avec 2 SAB).

	Nombre	Moyenne	Dév. Std.	Err. Std.
M1	234	3,9	1,2	,1
M2	144	4,1	1,0	,1

Bien que l'écart entre les moyennes des scores des séquences M1 et M2 paraisse assez faible, il reste néanmoins significatif ( $p = 0,04$ , voir Tableau 14) ; le nombre de SAB dans un énoncé a par conséquent un effet significatif sur la perception de cet énoncé comme marqué par l'accent de banlieue.

Tableau 14 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des séquences M, NM et MS.

Test-t séries non appariées pour Evaluation				
Variable "groupe" : Cat. M1-M2				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
M1, M2	-,3	376	-2,1	,0369

En ce qui concerne les énoncés modifiés par synthèse, comme nous l'avons vu plus haut, leurs évaluations sont très proches des évaluations des séquences M. Certes, le nombre de séquences modifiées par synthèse utilisées lors de ce test est faible, il serait imprudent d'en faire des conclusions générales. Toutefois, cette absence de différence significative dans l'évaluation des séquences MS et M est encourageante : elle tend à montrer que la seule présence de SAB, concomitante à des traits prosodiques du français

standard, déclenche l'identification de l'accent de banlieue. Rappelons qu'avant leur modification par synthèse, ces séquences n'étaient pas évaluées comme marquées par l'accent de banlieue, mais tout au plus, comme du français familier ou du français populaire.

### 3.2.2 Questions soulevées par les résultats du test

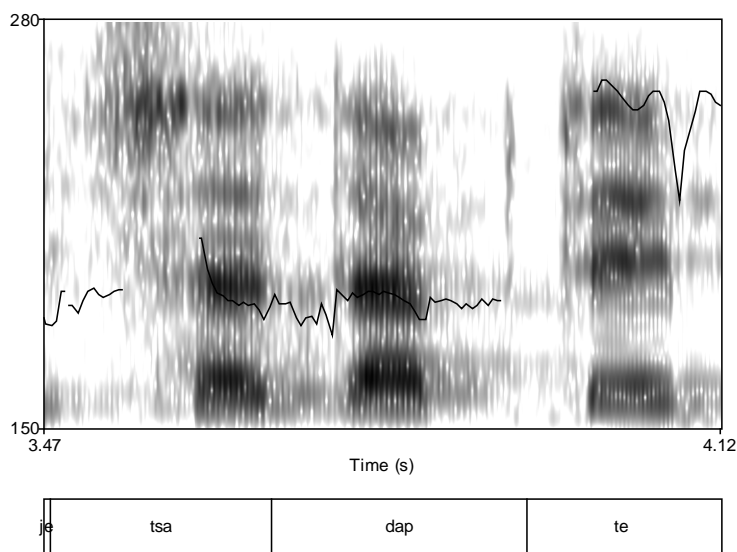
Bien que les résultats du test d'identification aient confirmé notre hypothèse, ils ont également fait surgir un certain nombre de questions. En effet, 5 séquences NM ont été identifiées par les juges comme marquées par l'accent de banlieue (scores supérieurs à 3,5). L'analyse de ces séquences révèle la présence dans ces énoncés de deux types de proéminence mélodique, qui pourraient selon nous être responsables de la perception de l'accent en cause dans ces énoncés. Ces deux contours sont un ton statique et une chute peu ample, réalisés tous les deux dans le registre aigu du locuteur et présentant donc un décrochage tonal important vers le haut, similaire à celui du SAB. Nous avons appelé ces contours un *ton statique haut* et une *chute haute peu ample*.

Le ton statique haut est un contour de  $F_0$  plat ou légèrement modulé<sup>205</sup>, réalisé dans le registre aigu du locuteur (d'où le terme ton haut). Ce contour est localisé sur la dernière syllabe du groupe intonatif et est précédé par une suite de syllabes produites avec une mélodie relativement plate. L'écart tonal entre la  $F_0$  moyenne des syllabes inaccentuées, précédant le ton statique haut, et la  $F_0$  initiale de ce ton est en moyenne de 6,5 demi-tons (la moyenne obtenue sur 6 occurrences de cette réalisation). Enfin, les syllabes portant ce ton sont relativement courtes : elles ne sont allongées par rapport aux syllabes non accentuées que de 21,4%. La figure ci-dessous donne un exemple de cette configuration prosodique.

---

<sup>205</sup> Ces faibles modulations de la courbe de  $F_0$ , de l'ordre de 0.5-1 demi-ton, ne sont pas perceptibles comme de la mélodie montante ou descendante, mais comme de la mélodie statique, comme un ton statique. La question de la perception des mouvements mélodiques, et notamment des seuils à partir desquels ces mouvements sont perçus comme de la mélodie modulée sera traitée en détail dans le chapitre suivant.

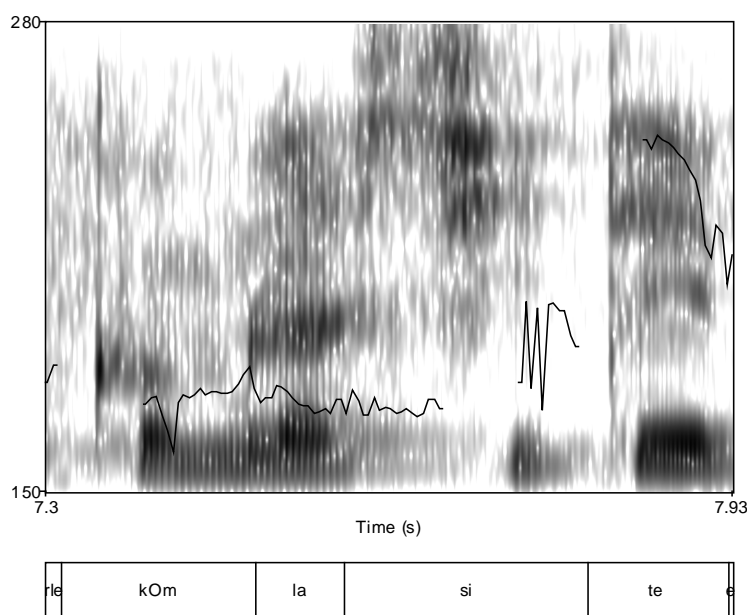
Figure 5 : Spectrogramme et tracé de  $F_0$  d'un énoncé marqué par un ton statique haut réalisé en fin de GI « on va essayer de s'adapter » : « Bah on va essayez de s'adapter par rapport aux... ».



La chute haute peu ample est un contour mélodique descendant de faible ampleur (3-4 demi-tons) précédé d'un décrochage tonal vers le haut de la tessiture du locuteur d'en moyenne 7,4 demi-tons ; il affecte la dernière syllabe d'un groupe intonatif, réalisée sans allongement significatif : ces syllabes ne sont en effet allongées par rapport aux syllabes inaccentuées que de 28,3%. La figure ci-dessous donne un exemple de ce contour.



Figure 6 : Spectrogramme et tracé de  $F_0$  d'un énoncé marqué par une chute haute peu ample réalisée en fin de GI « on va parler comme la cité » : « si par exemple maintenant on est dans une cité on va parler comme la cité ».



Ces deux types de contour – un ton statique haut et une chute haute peu ample – partagent donc avec le SAB deux propriétés acoustiques, relevant des deux paramètres suivants :

- *le décrochage tonal* – à l’instar du SAB, le ton statique haut et la chute haute peu ample présentent un important décrochage tonal par rapport à la  $F_0$  moyenne des syllabes précédentes, qui est relativement basse et plate ;
- *la durée* – à l’instar du SAB, les syllabes sur lesquelles sont réalisées ces contours ne présentent pas d’allongement caractéristique des syllabes finales de groupe en français standard, elles ne sont allongées que faiblement.

Mais ces contours se différencient en même temps du SAB par les deux paramètres suivants :

- *la direction du contour* : le SAB et la chute haute peu ample sont des contours descendants, tandis que le ton statique haut est un contour plat ;
- *l’ampleur de la chute* : le SAB présente une chute *très ample*, la *chute haute peu ample* est, comme son nom l’indique, *peu ample*, la modulation mélodique perçue est par conséquent nettement plus faible, le *ton statique haut* est un contour plat ou de très faible pente, il est perçu à l’oreille comme un ton statique.

Il semble donc probable, compte tenu du fait que les séquences contenant les contours *ton statique haut* et *chute haute peu ample* ont été évaluées lors du test d'identification comme marquées par l'accent de banlieue, que les propriétés *décrochage tonal important* et *absence d'allongement final significatif* suffisent pour induire l'identification de cet accent. Cela expliquerait en effet, pourquoi les séquences contenant ces deux contours ont été évaluées au même titre que les séquences contenant un SAB, qui est une chute haute ample. Mais quel est alors le rôle perceptif de cette ampleur de la chute, que nous avons considérée comme un des traits les plus importants du SAB ?

Pour répondre à ces hypothèses et interrogations il faut tester la perception par les auditeurs des contours *hauts* (chute haute ample, chute haute peu ample, et ton haut statique), réalisés en fin de groupe intonatif sur une syllabe non allongée (ou faiblement allongée) et sur une syllabe allongée, ainsi que des contours descendants amples et peu amples *bas*, réalisés sans décrochage tonal vers le haut, sur une syllabe non allongée (ou faiblement allongée) et allongée. De cette façon, nous pourrions déterminer lesquels de ces traits sont nécessaires pour l'identification de l'accent de banlieue. Tel sera l'objectif de notre deuxième expérience, exposée dans le chapitre suivant.

## CONCLUSION

Les analyses menées dans le cadre de cette première expérience nous ont permis de dégager un indice prosodique de l'accent de banlieue – une chute haute ample réalisée en fin de groupe intonatif sur une syllabe non allongée ou faiblement allongée. D'une part, cette configuration, que nous avons baptisée Schème Accentuel Banlieue (« SAB »), se distingue des contours prosodiques du français standard. D'autre part, les auditeurs non banlieusards identifient les séquences comportant ce contour comme significativement plus marquées par l'accent de banlieue que les séquences réalisées sans ce contour.

En plus de confirmer l'hypothèse émise, le test d'identification effectué a soulevé des questions concernant les corrélats perceptifs de cette configuration prosodique : s'agit-il de l'absence d'allongement, du décrochage tonal important, d'une chute ample, d'une combinaison de deux de ces propriétés ? Cela nécessite ainsi d'approfondir et de compléter les résultats obtenus, en testant notamment la perception de différentes configurations prosodiques qui se caractérisent par un des traits du SAB et seraient donc

susceptibles d'induire l'identification de l'accent. Il importe en outre de tester l'identification par les auditeurs non plus des séquences avec ou sans ces configurations comme nous l'avons fait précédemment, mais de ces configurations-mêmes, ce qui permettrait de dépasser les limites du test effectué. Il est en effet probable que malgré les précautions prises (le choix des séquences thématiquement et lexicalement neutres), la perception de l'accent de banlieue dans une séquence avec un SAB soit contrainte par d'autres facteurs que la présence du SAB, des indices aussi bien segmentaux que suprasegmentaux attribués par les auditeurs à cet accent. D'autre part, plusieurs personnes qui ont pris part à ce test nous ont signalé qu'il leur était souvent difficile d'attribuer une évaluation (correspondant au degré de l'accent perçu) à la séquence entière dans la mesure où ils percevaient souvent un fort accent de banlieue sur seulement un ou deux mots (syllabes) de cette séquence. Le fait que les évaluations des juges aient porté sur les séquences entières et non sur les syllabes ou les mots réalisés avec le SAB constitue donc selon nous une faiblesse de ce test, sans toutefois invalider les résultats obtenus.

En somme, l'expérience effectuée a répondu à des objectifs posés dans le cadre de cette étude préliminaire : repérer les configurations prosodiques globales induisant la perception de l'accent étudié et faire surgir de nouvelles questions et hypothèses.

# CHAPITRE 4

## - SECONDE EXPÉRIENCE : ANALYSE DES CORRÉLATS PERCEPTIFS DU SCHÈME ACCENTUEL BANLIEUE -

---

---

### 1 LES OBJECTIFS

Lors de nos analyses précédentes nous avons dégagé une réalisation prosodique spécifique aux jeunes des banlieues et qui induit la perception de l'accent de banlieue chez les locuteurs non banlieusards. Cette réalisation, que nous avons baptisée le SAB (schème accentuel banlieue) peut être décrite comme ceci :

- contour *descendant* ;
- contours *ample*, présentant un écart tonal de *l'ampleur de la chute* (ETA) de - 8,6 demi-tons ;
- contour précédé d'un *décrochage tonal* important vers le registre aigu du locuteur ; cet *décrochage* (ETD) est en moyenne de 9,3 demi-tons ;
- contour associé à une syllabe *sans allongement significatif*.

L'objectif de ce chapitre, recouvrant l'analyse d'une seconde expérience, est de déterminer quel rôle joue chacune des propriétés acoustiques du SAB dans la perception de l'accent de banlieue, et de déterminer par là-même quels autres contours prosodiques sont susceptibles d'induire la perception de cet accent.

En effet, comme le remarque Jacqueline Vaissière, il n'est pas prouvé que toutes les variations acoustico-prosodiques (comme allongement, fluctuations de la fréquence

fondamentale, les pauses, les variations d'intensité etc.) sont porteuses d'information au niveau de la perception :

« Un mécanisme de filtrage pas encore entièrement élucidé permet à l'auditeur de dégager des variations les corrélats d'un certain nombre de « traits prosodiques », qui donnent lieu à des impressions perceptives soit discrètes (accent d'insistance, de focalisation, modalité, jointure etc.), soit continues (différents degrés d'accent et de jointure, nuances d'attitude, etc.) »<sup>206</sup>.

Comment ce mécanisme de filtrage s'opère-t-il dans le cas de la perception du contour étudié en tant que marqueur de l'accent de banlieue ? Existe-t-il des propriétés acoustiques nécessaires à l'identification de cette forme comme caractéristique de l'accent de banlieue (un décrochage tonal important ? une chute ample ?). Dans le cas où aucune propriété n'apparaît comme nécessaire, certaines propriétés contingentes sont-elles suffisantes pour induire la perception de cet accent ?

Les travaux d'Albert Di Cristo montrent également que tous les indices acoustiques d'une configuration prosodique ne sont pas obligatoirement nécessaires pour son identification par les locuteurs. Ses expériences sur les corrélats perceptifs du vocatif – contour qui se caractérise du point de vue acoustique par une montée suivie d'un palier et d'une chute – établissent en effet que lorsque la chute du contour est réduite à sa valeur perceptible minimale (environ 3,5 demi-tons selon l'auteur), la reconnaissance du vocatif n'est pas altérée (P=93%)<sup>207</sup> ; par contre lorsque ce contour est réduit à un palier (ton statique situé dans l'infra-aigu ou dans l'aigu), il n'est plus identifié comme un contour vocatif. Le trait significatif du vocatif est constitué donc par la présence d'une chute à la fin du palier initial du vocatif, et non par le degré de sa pente.

De plus, les expériences menées par cet auteur mettent en évidence que les contours prosodiques ne sont pas perçus de façon isolée, mais dans leur contexte, et que la relation syntagmatique entre le précontour et le contour lui-même participe de la perception de ce dernier. Ainsi, pour qu'un contour soit perçu comme un contour vocatif, la valeur de  $F_0$  sur la syllabe prétonique (la syllabe pénultième) ne doit pas être supérieure à celle du sommet du dit contour ; dans le cas contraire la reconnaissance du vocatif n'a

---

<sup>206</sup> VAISSIÈRE J., 1999, « Utilisation de la prosodie dans les systèmes automatiques : un problème d'intégration des différentes composantes » dans *Oral-écrit : Formes et Théories*, Collection Bibliothèque de Faits de Langues, Orphys, Paris-Gap, pp. 11.

<sup>207</sup> DI CRISTO A., 1985, *op. cit.*, pp. 664-700.

pas lieu : « cette modification syntagmatique suffit, toutes choses égales par ailleurs, à annihiler la reconnaissance du vocatif »<sup>208</sup>. Cela amène ainsi l'auteur à conclure que

*« l'intégration d'un stéréotype intonatif ne se fonde pas exclusivement sur la préhension des indices du contour, mais qu'elle s'établit sur la prise en compte de tous les points d'ancrage du groupe prosodique. »*<sup>209</sup>

Compte tenu des résultats de ces chercheurs et de nos résultats obtenus à l'issue du test d'identification portant sur la perception du SAB, notamment de l'identification de l'accent de banlieue dans les séquences réalisées avec des tons statiques hauts et chutes hautes peu amples – contours présentant un décrochage tonal important, et réalisés sans allongement final significatif –, il importe donc de se demander si toutes les propriétés acoustiques du SAB sont nécessaires pour l'identification de l'accent de banlieue. La question principale que nous nous posons est à *quoi exactement est corrélée la perception de l'accent de banlieue dans cette configuration*. Elle se décline en six interrogations suivantes :

1. *est-elle corrélée à la perception d'un **décrochage tonal important** ?*
2. *est-elle corrélée à la perception d'une **chute ample** ?*
3. *est-elle corrélée à la perception d'une **syllabe non allongée** dans le contexte où l'allongement est requis ?*
4. *quel rôle joue pour la perception de cette configuration la présence d'une **pause** subséquente ?*
5. *quel est l'impact perceptif du paramètre « **direction de la pente du contour** » dans l'identification de cette configuration comme marqué par l'accent de banlieue ?*
6. *enfin, y-a-t-il une **structure syllabique** qui « favorise » l'identification d'une chute haute ample comme marquée par l'accent de banlieue ?*

Afin de répondre à ces questions nous nous sommes donc proposée de tester la perception des configurations prosodiques se différenciant par les paramètres :

- décrochage tonal vers le haut ;
- amplitude du contour (ampleur de la chute ou d'une montée) ;

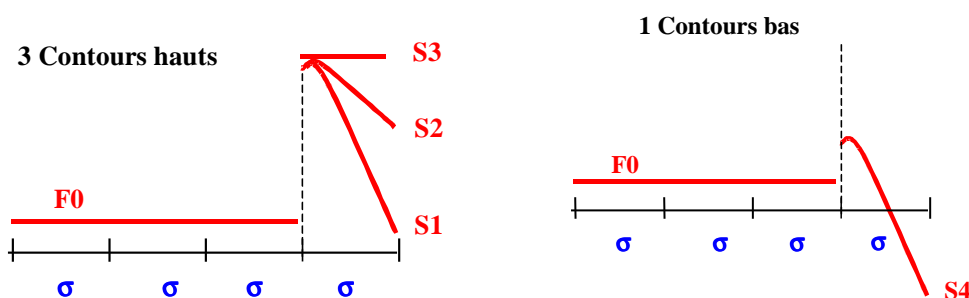
---

<sup>208</sup> DI CRISTO, *op. cit.*, p. 658.

- durée ;
- pause ;
- direction de la pente du contour ;
- structure syllabique.

Ainsi, dans le but de définir les rôles perceptifs des propriétés **décrochage tonal important** et **ampleur de la chute** nous comparerons la perception par les sujets de trois contours *hauts* : chute haute ample (S1<sup>210</sup>), chute haute peu ample (S2), ton statique haut (S3) et d'un contour *bas* – chute basse ample (S4), lorsqu'ils sont réalisés en fin de groupe intonatif. Pour ce qui concerne les chutes hautes amples, nous vérifierons également s'il y a une corrélation entre le degré de l'ampleur de la chute et le degré de perception de l'accent de banlieue.

Figure 7 : Présentation schématique des contours se distinguant selon les paramètres décrochage tonal et ampleur de la chute (S1 = chute haute ample, S2 = chute haute peu ample, S3 = ton statique haut, S4 = chute basse ample)



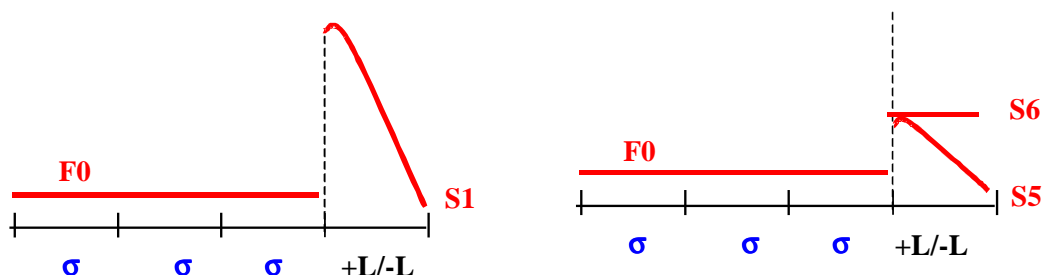
Pour définir le rôle perceptif de **l'absence d'allongement syllabique final** sur l'identification de l'accent de banlieue, nous confronterons la perception des chutes hautes amples réalisées sur des syllabes allongées et non allongées, ainsi que des contours descendants peu proéminents – ton statique bas et chute basse peu ample (contours S5 et S6) – lorsqu'ils sont réalisés en fin de groupe intonatif sur des syllabes allongées et non allongées, comme le montre la figure ci-dessous. Les seuils d'allongements seront discutés par la suite. Cela nous permettra ainsi de déterminer 1) le rôle de l'absence d'allongement final dans l'identification de l'accent de banlieue *sur des chutes hautes*

<sup>209</sup>DI CRISTO A., *op. cit.*, p. 658.

<sup>210</sup> Nous avons appelé ces contours S1, S2, S3 et S4. Toutes ces abréviations figurent dans la *Liste des abréviations* donnée en tout début de la thèse. Le contour S1 – chute haute ample, correspond de plusieurs points de vue à notre définition du MPB.

amples, et de vérifier 2) si l'absence d'allongement final n'est pas *suffisante* à elle seule pour induire cette identification.

Figure 8 : Présentation schématique des contours chute haute ample (S1), chute basse peu ample (S5) et ton statique bas (S6) réalisés sur des syllabes allongées ou non allongées.



Afin de définir l'impact perceptif de la présence d'une *pause* sur l'identification du SAB comme indice de l'accent de banlieue nous testerons la perception par les juges des chutes hautes amples (S1) lorsqu'elles sont suivies ou non d'une pause. Nous nous intéresserons également à l'impact perceptif d'une pause sur l'identification des chutes hautes peu amples (S2), des tons statiques hauts (S3) et des chutes basses amples (S4), en comparant la perception par les juges de ces contours lorsqu'ils sont suivis ou non d'une pause.

Pour définir le rôle perceptif du paramètre « *direction de pente du contour* », nous avons décidé d'ajouter dans notre test d'identification des contours amples montants (voir figure ci-dessous). Il est en effet probable qu'une modulation mélodique aussi forte que le SAB mais montante, réalisée également en fin du groupe intonatif sur une syllabe non allongée ou faiblement allongée, peut induire la perception de l'accent de banlieue au même titre qu'une modulation descendante. Notons toutefois, que de tels contours montants sont assez rares dans notre corpus.

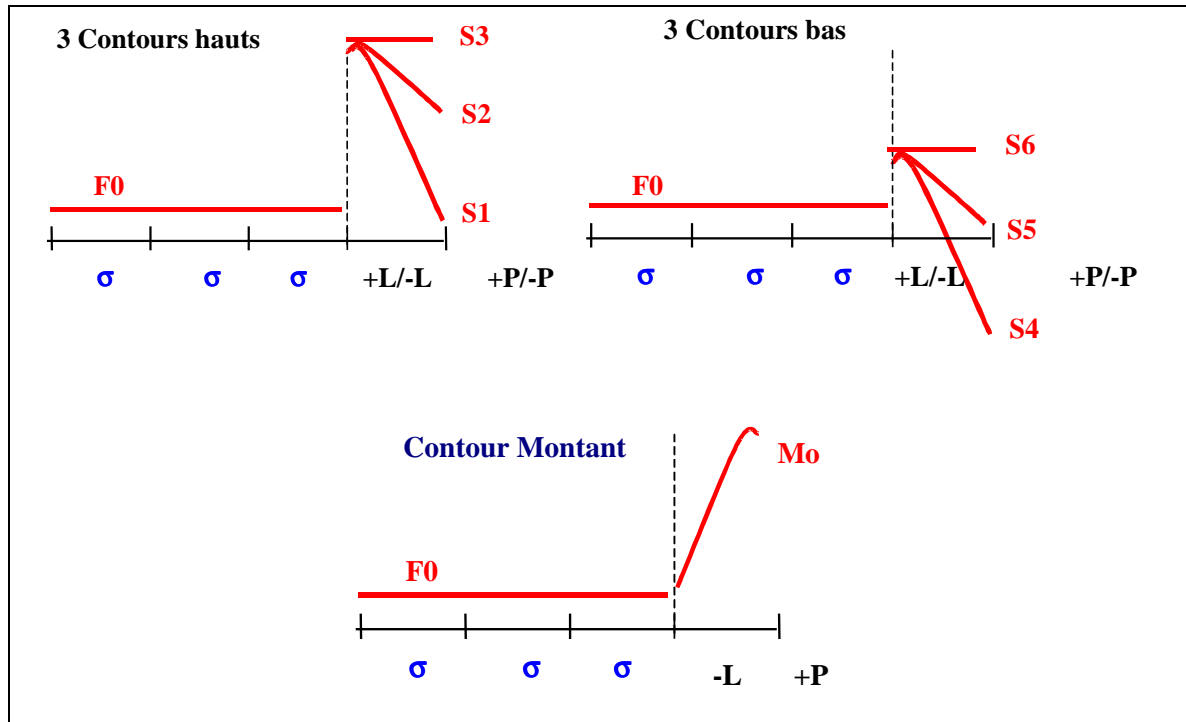
Enfin, pour tester l'impact perceptif de la **structure syllabique** sur l'identification des chutes hautes amples comme des indices de l'accent étudié (il s'agit de savoir s'il y a une structure syllabique qui « favorise » l'identification de l'accent sur cette configuration) nous comparerons la perception des chutes hautes amples réalisées sur des syllabes ouvertes et des syllabes fermées. Nous procéderons de même pour les chutes



hautes peu amples (S2), des tons statiques hauts (S3) et des chutes basses amples (S4), qui sont également susceptibles d'induire l'identification de cet accent.

La figure ci-dessous schématise l'ensemble de configurations prosodiques testées.

Figure 9 : Présentation schématique des contours testés.



En confrontant la perception des contours se distinguant à chaque fois par *un* paramètre, nous pourrions ainsi dégager les propriétés acoustiques essentielles pour la perception de l'accent de banlieue.

Il nous semble en outre important d'expérimenter la perception de cet ensemble de contours auprès de différents groupes d'auditeurs : des banlieusards et des non banlieusards. Nous postulons en effet que l'identification de l'accent de banlieue est corrélée à la perception par un auditeur des traits prosodiques particuliers, mais qu'elle dépend également *fortement* de son appartenance sociale ainsi que de son degré de familiarité avec la variante étudiée.

Le test d'identification au cours duquel nous testerons la perception des configurations prosodiques décrites par différents groupes d'auditeurs nous permettra ainsi de vérifier ces nombreuses hypothèses et de répondre à des questions posées :

- quand entend-on l'accent de banlieue ? Quels indices acoustiques induisent son identification par les auditeurs ?
- qui entend cet accent et qui ne l'entend pas ?

## 2 DÉFINITION DES STIMULI

La sélection pour ce test d'identification des chutes hautes amples, peu amples, ou encore des tons statiques, suppose la définition des seuils permettant d'opérer ces catégorisations. Ainsi pourrons nous distinguer un ton statique d'une chute peu ample et une chute peu ample d'une chute ample, un contour haut d'un bas etc. Il nous faudra en outre définir le seuil d'allongement syllabique et celui d'une pause silencieuse.

### 2.1 Définition des seuils du ton statique, des chutes ample et du décrochage tonal

Un ton statique est un ton qui est *perçu* comme un ton plat, par opposition à un ton dynamique, qui est *perçu* comme un ton montant ou descendant, c'est-à-dire comme une montée ou une chute. La perception d'un ton statique ne résulte pas obligatoirement de la courbe de  $F_0$  parfaitement plate ; une courbe de  $F_0$  légèrement modulée peut également être perçue comme un ton statique, et non dynamique. Mais une courbe de  $F_0$  légèrement modulée peut aussi être perçue comme une chute. Ainsi, dans notre cas, définir un contour descendant de faible pente comme un ton statique ou une chute peu ample revient à définir si cette variation de  $F_0$  est perceptible à l'oreille ou non.

En effet, certaines variations de fréquence fondamentale sont perceptibles, d'autres non. On appelle généralement une variation mélodique perçue un « glissando ». La perception des glissandos a fait l'objet de nombreuses recherches expérimentales, qui

ont soulevé de nombreuses questions<sup>211</sup>. Nous ne nous arrêterons ici que sur certaines de ces recherches nous permettant de définir des seuils de glissandos nécessaires pour distinguer un ton statique d'une chute peu ample, et une chute peu ample d'une chute ample. Nous allons donc aborder brièvement les recherches sur deux types de seuils :

- seuil de perception de glissando *absolu*;
- seuil de perception de glissando *différentiel*.

Le seuil de glissando *absolu* est le seuil de variation de  $F_0$  à partir duquel un contour mélodique est perçu comme un mouvement descendant ou montant. Un mouvement mélodique, présentant une variation de  $F_0$  en dessous de ce seuil, sera entendu comme un ton statique, dont la hauteur correspond à celle des 2/3 de sa pente<sup>212</sup>. L'application du seuil de glissando absolu nous permettra de distinguer les contours *chute peu ample* et *ton statique*.

Le seuil de glissando *différentiel* est le seuil de variation de  $F_0$  à partir duquel un mouvement mélodique est perçu comme plus ample qu'un autre mouvement mélodique. L'application de ce seuil nous permettra de distinguer les contours *chute peu ample* et *chute ample*.

### 2.1.1 Seuil de perception de glissando absolu

Les expériences menées dans les domaines de la psycho-acoustique et psycho-phonétique montrent que la perception des variations mélodiques est liée non seulement au degré de variation de la  $F_0$ , mais aussi à la durée de cette variation : une variation de la fréquence fondamentale peut être perçue comme un glissando lorsqu'elle est réalisée sur un segment long, et comme un ton statique lorsqu'elle est réalisée sur un segment plus court. Comme le soulignent Johan t'Hart, René Collier et Antoine Cohen,

---

<sup>211</sup> Pour une présentation des travaux effectués dans ce domaine voir T'HART J., COLLIER R., COHEN A., 1990, *A perceptual study of intonation. An experimental-phonetic approach to speech melody*, Collection Cambridge Studies in Speech Sciences and Communication, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 27-37; LACHERET-DUJOUR A., BEAUJENDRE F., 1999, *La prosodie du français*, CNRS Editions, Paris, pp. 236-237 ;

<sup>212</sup> Voir ROSSI M., 1971, « Le seuil de glissando ou seuil de perception des variations tonales pour les sons de la parole », PHONÉTICA n° 23, (Journal of the International Society of Phonetic Sciences), Basel Karger, Munchen-Paris-London-New York-Sydney, pp. 1-33 ;

« *for short stimuli durations, the precision of pitch sensation decreases as duration become shorter* »<sup>213</sup>.

Ainsi, définir le seuil de perception du glissando absolu revient à répondre à la question suivante : à quelle vitesse doit évoluer la fréquence fondamentale dans un intervalle de temps donné, pour produire la sensation d'un *mouvement* mélodique ?

Pour répondre à cette question, plusieurs expériences ont été menées par les psycho-acousticiens<sup>214</sup> et les psycho-phonéticiens, dont Mario Rossi<sup>215</sup>, Klatt<sup>216</sup>, et Johan t'Hart, Antoine Collier et Antoine Cohen<sup>217</sup>, sous des angles cependant bien différents.

Les premiers se sont attachés à explorer les limites ultimes de la performance auditive humaine. Bien que fort intéressants en eux-même, leurs résultats ne sont pas représentatifs de la perception des mouvements mélodiques dans la parole. En effet, les expériences menées par ces auteurs portent sur la perception des sons purs commençant à 125, 250, 500, 1000 ou 1300 Hz ; en outre les conditions des tests perceptifs – tests effectués dans des pièces isolées, avec une consigne de distinguer un son d'un autre et donc la focalisation de toute attention des locuteurs sur cette consigne – sont éloignées des conditions de la parole naturelle, où l'attention de l'auditeur n'est pas focalisée sur la perception des moindres modulations mélodiques, le flux d'information à traiter étant bien plus important.

Parmi les recherches en psycho-phonétique qui se sont attachées à définir la perception des glissandos dans la parole naturelle, des avancées importantes ont été

---

<sup>213</sup> (Pour les stimuli de courte durée, la précision de la perception d'un mouvement mélodique diminue lorsque la durée devient plus faible) T'HART J. ET ALII., 1990, *op. cit.*, p. 27.

<sup>214</sup> Voir par exemple SERGENT R.L., HARRIS J.D., 1962, « Sensitivity to unidirectional frequency modulation » dans JOURNAL OF THE ACOUSTIC SOCIETY OF AMERICA n° 34, pp. 1625-1628 ; SCHOUTEN H.E.M., 1985, « Identification and discrimination of sweep tones » dans PERCEPTION AND PSYCHOPHYSICS n° 37, pp. 369-376 ; POLLACK I., 1968, « Detection of rate of auditory frequency » dans JOURNAL OF EXPERIMENTAL PSYCHOLOGY n° 77, pp. 535-541.

<sup>215</sup> Voir ROSSI, M., 1971, *op. cit.* ; ROSSI M., 1978, « La perception des glissandos descendants dans les contours prosodiques » dans PHONÉTICA n° 35, (Journal of the International Society of Phonetic Sciences), Basel Karger, Munchen-Paris-London-New York-Sydney, pp. 11-40 ; ROSSI M., 1979, « Les configurations et l'interaction des pentes de Fo et de I » dans TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE D'AIX-EN-PROVENCE n° 8, Université de Provence, pp. 51-72.

<sup>216</sup> KLATT D.H., 1973, « Discrimination of fundamental frequency contours in synthetic speech : implications for models of pitch perception » dans JOURNAL OF THE ACOUSTICAL SOCIETY OF AMERICA n° 53, pp. 8-16.

<sup>217</sup> T'HART J. et alii, 1990, *op. cit.*

apportées entre autres par Mario Rossi, par Klatt et, plus récemment par Johan t'Hart et alii.

Mario Rossi a procédé à plusieurs expériences, en testant la perception par les sujets non entraînés des voyelles naturelles et synthétisées réalisés de façon isolée ou en contexte avec la  $F_0$  montante commençant à 135 et à 200 Hz (correspondant respectivement à une voix masculine et féminine) et de durée de 50, 100, 200 et 300 ms<sup>218</sup>. Ses résultats attestent, tout d'abord, de l'importance dans la perception des modulations mélodique du *registre fréquentiel*, les modulations dans le registre plus bas (contours commençant à 135 Hz) étant perçues de façon plus précise que les modulations dans le registre plus haut (commençant à 200 Hz) : un contour de  $F_0$  commençant à 200 Hz et de durée de 200 ms, doit « monter » ou « descendre » de 35 Hz pour être perçue comme un glissando montant ou descendant, alors qu'un contour commençant à 135 Hz doit évoluer dans un même laps de temps de seulement 19 Hz pour être perçue comme un glissando. Les résultats de Rossi montrent en outre que non seulement la perception de glissando est liée à la durée d'une modulation (plus la durée est longue, plus le seuil de glissando est bas), mais que la relation entre la durée d'une modulation et le seuil de glissando est exponentielle, et que le seuil de glissando des contours de courte durée est particulièrement élevé : il serait d'après Rossi de l'ordre de 5 demi-tons pour un contour montant de 50 ms (voir le Tableau 15 où nous donnons un aperçu des seuils de glissando définis par Mario Rossi pour les contours de 200, 100 et 50 ms commençant à 135 Hz).

*Tableau 15 : Seuils de glissandos mélodiques définis par Mario Rossi pour des contours de 200, 100 et 50 ms réalisés avec la  $F_0$  initiale de 135 Hz ( $F_0$  INI,  $F_0$  FIN = valeurs de  $F_0$  à l'initiale et en finale du contour ; Ecart Hz, %, demi-tons = écart en Hz, en % ou en demi-tons entre la  $F_0$  initiale et la  $F_0$  finale du contour).*

Durée, ms	$F_0$ INI, Hz	$F_0$ FIN, Hz	Ecart, Hz	Ecart, Hz %	Ecart, demi-tons
200	135	154	19,0	14,1	2,3
100	135	160	25,0	18,5	2,9
50	135	179	44,0	32,6	4,9

Un autre apport important de ce chercheur dans le domaine de la perception des glissandos a été de démontrer que cette perception dépend non seulement de l'amplitude de la modulation de  $F_0$  et de sa durée, mais également de l'intensité qui accompagne cette modulation : un contour mélodique montant ou descendant réalisé avec une intensité

<sup>218</sup> ROSSI M., 1971, *op. cit.*

croissante de 8 dB ou plus est perçu comme plus modulé (comme plus montant ou plus descendant) alors que le même contour de  $F_0$  réalisé avec un glissando négatif de l'intensité de -8 dB ou plus est perçu comme moins modulé qu'il ne l'est. Ainsi, le glissando positif de l'intensité diminue le seuil de glissando mélodique, alors que le glissando négatif de l'intensité l'augmente<sup>219</sup>.

Les résultats des expériences menées par Klatt<sup>220</sup> diffèrent fortement des résultats de Rossi, le seuil de glissando proposé par Klatt étant presque 10 fois plus bas que celui obtenu par Rossi. En effet, d'après Klatt, le seuil de glissando d'un contour montant réalisé dans le registre bas (commençant à 120 Hz) d'une durée de 250 ms serait de 0,2 demi-tons, alors que selon Rossi il se situerait à peu près à 2 demi-tons (voir Tableau 15). Selon t'Hart et alii, une telle divergence dans les résultats de ces chercheurs laisse supposer non seulement que les seuils de Klatt sont bas, mais que ceux proposés par Rossi sont particulièrement élevés, surtout les seuils obtenus par cet auteur pour des contours longs<sup>221</sup>.

Johan t'Hart, Antoine Collier et Antoine Cohen se proposent alors de comparer les résultats obtenus par différents auteurs<sup>222</sup> en convertissant leurs seuils de glissando en demi-tons par seconde, ce qui leur permet de comparer les pentes de glissando se situant dans différents registres fréquentiels. Cette analyse conduit t'Hart et alii à proposer un seuil intermédiaire entre ceux proposés par leurs prédécesseurs, qui correspond à la formule suivante :

$G_{thr} = 0,16/T^2$ , où  $G_{thr}$  est le seuil de glissando, exprimé en demi-tons par seconde, et  $T$  est la durée du contour, exprimée en secondes :

*« In order to be audibly distinguished from a stationary tone, a short glide of 50 ms duration should have a rate of change of  $F_0$  of sixty-four*

<sup>219</sup> Plus exactement, les résultats de Rossi montrent que la relation entre la  $F_0$  et l'intensité lors de la perception est bien complexe : d'un côté l'abaissement de l'intensité de -8 dB associé à une chute diminue sa perception, d'autre part, le même abaissement de l'intensité pendant l'émission d'un ton statique crée une perception de chute (un contour de  $F_0$  parfaitement plat réalisé avec un glissando de l'intensité de -8 dB a été perçu comme un contour descendant de -16 Hz). En outre, un contour mélodique descendant réalisé avec une intensité montante peut être perçu comme un ton circonflexe.

<sup>220</sup> KLATT D., 1973, « Discrimination of fundamental frequency contours in synthetic speech: Implications for models of pitch perception » dans JOURNAL OF ACOUSTIC SOCIETY OF AMERICA n° 53, pp. 8-16.

<sup>221</sup> T'HART J., et alii 1990, *op. cit.*, p. 31.

<sup>222</sup> Notamment les résultats obtenus par SERGENT et HARRIS 1962, *op. cit.* ; POLLACK 1968, *op. cit.* ; SCHOUTEN 1985, *op. cit.*, ROSSI 1978, *op. cit.*, KLATT 1973, *op. cit.*, ainsi que les résultats obtenus par les chercheurs de l'Institut de Recherche en Perception (IPO) de Eindhoven aux Pays Bas, notamment ceux de T'Hart 1976.

*semitones per second (ST/s). Each doubling of the duration decreases the threshold value by a factor of four »<sup>223</sup>.*

L'application de cette formule permet ainsi de calculer rapidement la vitesse avec laquelle la  $F_0$  d'un contour d'une durée donnée doit évoluer pour être perceptible en tant que glissando. Ainsi, un contour de 60 ms est perçu comme un glissando lorsque la  $F_0$  évolue à 44.4 dt/s, (cette modulation correspond à 2.7 demi-tons) ; pour un contour de 100 ms le seuil de glissando se situe à la pente de 16.3 dt/s (et correspond à 1.6 demi-tons).

Nous avons décidé d'utiliser dans le cadre de notre étude les seuils de glissando proposés par ces chercheurs<sup>224</sup>. Le tableau ci-dessous présente les seuils de perception de glissando en demi-tons/secondes, calculés en appliquant la formule de t'Hart et alii pour les contours descendant de 40 à 200 ms commençant à 200 Hz. La colonne droite du tableau présente les valeurs de ces seuils pour des durées données en demi-tons.

---

<sup>223</sup> Pour qu'un contour de durée de 50 ms ne soit pas perçus comme un ton statique, la  $F_0$  de ce contour doit évoluer avec une vitesse de soixante-quatre demi-tons par seconde (dt/s). Chaque doublement de la durée du contour divise la valeur du seuil de glissando par quatre. T'HART J., et alii, 1990, *op. cit.*, p. 32.

<sup>224</sup> Ajoutons que ce seuil de glissando a été récemment appliqué par Piet Mertens à un logiciel de traitement perceptif de la mélodie – le Prosogramme. Il est également utilisé dans certains modèles de synthèse : voir par exemple BOULA DE MAREÛIL Ph., d'ALESSANDRO Ch., BEAUGENDRE F., LACHERET-DUJOUR A., 2001, « Une grammaire en tronçons appliquée à la génération de la prosodie » dans d'ALESSANDRO Ch., TZOUKERMANN E. (dirs), *Synthèse de la parole à partir du texte*, TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES (TAL), vol. 42, n° 1, pp. 115-145.

Tableau 16 : Seuils de perception du glissando absolu des contours descendants de 40 à 200 ms avec la  $F_0$  initiale de 200 Hz, en demi-tons/seconde et en demi-tons.

T, ms	$F_0$ INI, Hz	$F_0$ FIN, Hz	Seuil de Glissando dt / s	Seuil de Glissando dt
40	200	158,7	-100,1	-4,0
45	200	163	-78,7	-3,5
50	200	166	-64,5	-3,2
55	200	169	-53,0	-2,9
60	200	171,5	-44,4	-2,7
65	200	173,5	-37,9	-2,5
70	200	175	-33,0	-2,3
75	200	177	-28,2	-2,1
80	200	178	-25,2	-2,0
85	200	179,5	-22,0	-1,9
90	200	180,5	-19,7	-1,8
95	200	181,5	-17,7	-1,7
100	200	182	-16,3	-1,6
150	200	188	-7,1	-1,1
200	200	191	-4,0	-0,8

Conformément à ces seuils, nous considérerons donc un contour de  $F_0$  de 80 ms d'une pente égale ou supérieure à  $|25,2|$  demi-tons par seconde comme une chute, et d'une pente inférieure à cette valeur comme un ton statique<sup>225</sup>. Nous avons toutefois décidé de « plafonner » le seuil de perception des contours dont la durée est supérieure à 100 ms à  $|16,3|$  demi-tons/seconde, c'est-à-dire à la valeur du seuil de glissando d'un contour de 100 ms. Nous considérons en effet, que dans le cadre de notre expérience, où il s'agit d'évaluer la perception des chutes très amples, peu amples et des tons statiques, les contours très peu modulés peuvent être perçus, par effet de contraste avec les contours amples, comme des tons statiques ; l'augmentation du seuil des contours longs permet donc de pallier ce problème. Ainsi, nous considérerons des contours de durée de 100, 120, 150 ms et plus comme des chutes si leur pente est égale ou supérieure à  $|16,3|$  demi-tons/seconde, et comme des tons statiques si elle est inférieure à ce seuil.

En pratique, décider si un contour donné est un ton statique ou une chute, revient à calculer pour chaque contour deux types de pente :

<sup>225</sup>Nous exprimons ici les seuils en valeurs absolues, qui peuvent s'appliquer aussi bien à des contours montants et descendants.



- la pente effective du contour, que nous obtenons en divisant l'écart tonal du contour par la durée de ce contour en secondes.
- la pente du seuil de perception de glissando, obtenue par l'application de la formule  $0.16/T^2$  pour une durée donnée (sachant que pour les contours excédant 100 ms, la valeur de seuil est plafonnée à  $|16,3|$  demi-tons/seconde, soit 1,6 demi-tons).

La comparaison des deux pentes permet de décider si le contour est perceptible comme un glissando ou non. Ainsi, les contours descendants, ayant la valeur de pente effective *inférieure* à la pente de perception de glissando seront considérés comme des *tons statiques*. Dans le sens inverse, les contours dont la pente effective est *égale* ou *supérieure* à la pente de perception de glissando seront définis comme des chutes (ou des montées).

Enfin, compte tenu des résultats de Rossi, concernant l'impact de l'intensité sur la perception des contours mélodique, nous prenons parti d'augmenter le seuil de glissando absolu des contours descendants réalisés avec une intensité descendante égale ou supérieure à  $|8|$  dB de 0,5 demi-tons<sup>226</sup>. Les résultats des expériences de ce chercheur ont en effet établi que le glissando descendant de l'intensité de  $|8|$  dB ou plus diminue la perception des contours mélodique descendants d'environ 0,5 demi-tons : des chutes de 23 Hz (avec la  $F_0$  initiale de 135 Hz) réalisées avec une l'intensité descendante de -8 dB ont été perçues lors de ces expériences par la majorité de sujets comme des chutes de 19 Hz, c'est-à-dire comme des mouvements mélodiques moins amples de 0,5 demi-tons. Par contre, nous ne tiendrons pas compte, lors de la définition des seuils perceptifs des contours analysés, des glissements positifs de l'intensité, qui, selon l'auteur, augmente la perception d'un mouvement mélodique.

### 2.1.2 Seuil de perception du glissando différentiel

D'une manière générale, dire d'un mouvement mélodique qu'il est ample ou peu ample n'est pas une chose difficile. Cela devient par contre bien plus délicat, dès lors qu'on se donne comme objectif de comparer la perception des contours amples et peu

amples afin de vérifier l'impact de l'ampleur du mouvement mélodique sur une catégorisation quelconque (dans notre cas, sur la perception de ce contour comme caractéristique de l'accent de banlieue). La définition des contours en question doit alors être faite avec rigueur.

Quel seuil fixer pour distinguer ces deux catégories ? Les chercheurs en psycho-acoustique se sont posé une question quelque peu similaire : à partir de quel moment un mouvement mélodique est-il perçu comme différent de l'autre ? Pour définir les critères qui permettent de distinguer auditivement deux mouvements mélodiques de même direction, ces chercheurs ont fait appel, ici encore, au critère de la vitesse d'évolution de la  $F_0$ . Selon la majorité des auteurs, deux contours sont perçus comme différents à partir du moment où la valeur de la pente d'un contour, exprimée en Hz/s est *au moins* 2 fois supérieure ou 2 fois inférieure à la valeur de la pente de l'autre contour. Toutefois, ces résultats portent sur la *différentiation* auditive de deux contours, et non pas spécifiquement sur la perception de l'un d'eux comme *plus ample que l'autre*, ils ne sont donc pas opératoires dans le cadre de cette étude. En outre, en essayant de déterminer le seuil de différenciation auditive de deux glissandos, les auteurs se sont basés sur l'évaluation de la perception de paires de stimuli se situant dans le même registre fréquentiel<sup>227</sup>. Or, les contours de notre corpus se situent dans des registres fréquentiels bien différents. Deux contours de même durée et ayant le même écart tonal (et donc la même valeur de pente en demi-tons/s), mais se distinguant par la valeur initiale de la  $F_0$ , peuvent avoir des valeurs de pente en Hz/s bien différentes ; le tableau ci-dessous en donne une petite illustration. Dans le sens inverse, les contours de même durée, et ayant des pentes en Hz/s très différentes peuvent avoir le même écart tonal, et la même valeur de pente en demi-tons /seconde.

---

<sup>226</sup>Notons toutefois, que dans notre corpus, les contours mélodiques peu modulés sont réalisés pour la plupart avec une intensité soit statique, soit statique pendant les 2/3 du contour, suivie d'un glissement d'environ -5 dB sur son dernier tiers, et n'est que très rarement avec un glissement d'intensité constant égal ou supérieur à |8| dB ; ajoutons que dans ces derniers cas, les valeurs de pente de ces contours se sont toujours révélées bien supérieures à celles du seuil du glissando.

<sup>227</sup>Klatt a cependant comparé la perception des glissandos dont les fréquences initiales et finales ont été différentes (135-105 Hz et 139-101 Hz en 250 ms), et qui avaient donc des pentes différentes : -120 Hz/s pour le premier et -152 Hz/s pour le deuxième. D'après les résultats obtenus, la différence entre deux glissandos a été perceptible.

Tableau 17 : Présentation des contours présentant le même écart tonal, mais se différenciant par leur valeurs de pente en Hz/s.

T, ms	Fo initiale	Fo finale	Ecart tonal	Pente Dt/s	Pente Hz/s
50	100	83	-3,2	-64,5	340
50	150	124,5	-3,2	-64,5	510
50	180	149,4	-3,2	-64,5	612

Afin de définir le seuil qui nous permettrait de distinguer une chute peu ample d'une chute ample, nous nous appuyerons sur les résultats obtenus par Johan t'Hart à l'issus de ses expériences sur la perception différentielle de l'ampleur des mouvements mélodiques dans la communication *ordinaire*<sup>228</sup>. Il s'agissait d'une série de tests perceptifs menés auprès des sujets non-entraînés à qui on faisait écouter des paires de stimuli se distinguant par l'ampleur de la variation tonale. Dans la plupart de ces paires, les fréquences initiales et/ou finales des stimuli étaient variables. Cette condition, qui rendait sans aucun doute la comparaison plus difficile, est, selon l'auteur, très proche de la situation de communication réelle, car c'est justement dans ces conditions que se passe la perception de la parole. Les résultats obtenus montrent que dans une situation de communication ordinaire le seuil différentiel des variations mélodiques est de 3 demi-tons :

*« The outcome suggests that only differences of more than three semitones can play a part in communicative situations. For instance, if an utterance contains two rises, the first of which starts at 125 and ends at 150 Hz (3.16 semitones), the second one, strating at e.g. 100 Hz, schould finich at at least 143 Hz (6.19 semitones) in order to be heard as larger »<sup>229</sup>.*

A la suite de ce chercheur, nous fixerons donc le seuil de glissando différentiel à 3 demi-tons, en considérant des contours qui présentent une variation mélodique supérieure de 3 demi-tons à leur seuil du glissando absolu comme des contours montants ou descendants amples. Ainsi, si le seuil de glissando absolu d'un contour descendant de 50

<sup>228</sup> T'HART J, 1981, « Differential sensitivity to pitch distance, particularly in speech » dans THE JOURNAL OF THE ACOUSTICAL SOCIETY OF AMERICA, Vol. 69, Issue 3, pp. 811-821.

<sup>229</sup> Les résultats suggèrent que seulement les différences de plus de trois demi-tons puissent jouer un rôle dans des situations de communication. Par exemple, si un énoncé contient deux montées, dont l'une commence à 125 et finit à 150 Hertz (3.16 demi-tons), la seconde, commençant par exemple à 100 Hertz, doit se terminer au moins à 143 Hertz (6.19 demi-tons) pour être entendu comme plus ample. T'Hart J. et alii, 1990, *op. cit.*, p. 29.

ms est de -3,2 demi-tons (voir Tableau 18), le seuil du glissando différentiel d'un contour de même durée sera de -6.2 demi-tons ; les contours descendants de 50 ms ne seront donc considérés comme amples que lorsqu'ils présentent un écart tonal égal ou supérieur à  $|6,2|$  demi-tons, au-dessous de cette valeur ces contours seront considérés comme des chutes peu amples, et ceux d'entre eux dont l'écart tonal est inférieur à  $|3,2|$  demi-tons – comme des tons statiques.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs des seuils de glissando absolu et différentiel en demi-tons et en demi-tons/seconde obtenus pour les contours descendants de durée de 40 à 100 millisecondes.

Tableau 18 : Seuils de perception du glissando absolu et du glissando différentiel en demi-tons et en demi-tons/seconde des contours de 40 à 100 millisecondes (ms).

Durée, ms	Seuil du glissando absolu, demi-tons	Seuil du glissando différentiel, demi-tons	Seuil du glissando absolu, demi-tons/seconde	Seuil du glissando différentiel, demi-tons/seconde
40	-4,0	-7,0	-100	-175
45	-3,5	-6,5	-79	-145
50	-3,2	-6,2	-64	-125
55	-2,9	-5,9	-53	-108
60	-2,7	-5,7	-44	-94
65	-2,5	-5,5	-38	-84
70	-2,3	-5,3	-33	-76
75	-2,1	-5,1	-28	-68
80	-2,0	-5,0	-25	-63
85	-1,9	-4,9	-22	-57
90	-1,8	-4,8	-20	-53
95	-1,7	-4,7	-18	-49
100	-1,6	-4,6	-16	-46

A l'instar du seuil de glissando absolu, nous « plafonnerons » le seuil de glissando différentiel des contours excédant 100 ms à  $|4,6|$  demi-tons, c'est-à-dire à la valeur du seuil de glissando différentiel des contours de 100 ms. De même, pour ce qui concerne l'intensité, nous procéderons de la même manière que pour le seuil glissando absolu : nous ne tiendrons compte que de glissandos *négatifs* de l'intensité, égaux ou supérieurs à  $|8|$  dB. Ainsi, dans les cas où une chute ample de  $F_0$  s'accompagne d'un glissement négatif de l'intensité, égal ou supérieur à  $|8|$  dB, nous augmenterons la valeur du seuil du glissando différentiel de 0,5 demi-tons, si ce glissement de l'intensité est égal ou supérieur à  $|16|$  dB, la valeur du seuil de glissando sera augmentée de 1 demi-ton.

Ainsi, l'application du seuil de *glissando absolu* nous permettra de distinguer un ton statique d'une chute peu ample, alors que l'application du seuil de *glissando différentiel* nous permettra de classer une chute comme ample ou comme peu ample. Il nous reste à définir le seuil du décrochage tonal, à partir duquel nous pourrions considérer ces chutes amples ou peu amples comme *hautes* ou *basses*, c'est-à-dire comme réalisés avec ou sans décrochage tonal important.

### 2.1.3 Seuil de décrochage tonal

Rappelons que nous avons appelé le *décrochage tonal* un écart tonal entre la  $F_0$  moyenne du précontour (des syllabes inaccentuées précédant le contour réalisé sur la dernière syllabe du groupe intonatif) et la valeur  $F_0$  à l'initiale du contour, ou, dans le cas d'un contour descendant, à sa valeur  $F_0$  maximale (le début de la chute).

Nous avons décidé de fixer le seuil du décrochage tonal à 5 demi-tons, ou, plus exactement, à 4,7 demi-tons. D'une part, c'est la valeur du décrochage fréquemment observée dans le corpus (nous avons en effet relevé dans notre corpus plusieurs occurrences de chutes amples (de 6-8 demi-tons) présentant un décrochage tonal de 4,7-4,9 demi-tons. D'autre part, lors du test d'identification précédent, les chutes amples avec un décrochage tonal d'environ 5 demi-tons semblaient être perçues par les sujets de la même manière que les chutes ayant un décrochage plus important (de 7-9 demi-tons). Enfin, cet écart tonal correspond à la valeur moyenne de seuil de *glissando différentiel* pour les chutes de 50 à 100 ms, les plus fréquentes dans notre corpus. Ainsi nous considérerons un contour comme *haut* (ton statique haut ou chute haute ample) si l'écart tonal entre la  $F_0$  du précontour et la  $F_0$  initiale du contour est égale ou supérieur à 4,7 demi-tons, et comme *bas* (chute basse ample, ton statique bas) si cet écart est inférieur à cette valeur.

L'ensemble des seuils que nous venons de définir nous permet ainsi de définir les contours qui se différencient par l'ampleur de la chute et le décrochage tonal. La comparaison de la perception de ces contours nous donnera la possibilité de dégager le rôle que jouent les propriétés *chute ample* et *décrochage tonal important* dans l'identification de l'accent de banlieue. Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des contours définis à partir de ces seuils.

Tableau 19 : Contours mélodiques retenus pour le test d'identification définis à partir des seuils de perception de glissandos absolu et différentiel et du seuil de décrochage.

Nom du contour	Code du contour	≥ Seuil du glissando absolu	≥ Seuil du glissando différentiel	≥ Seuil du décrochage
Chute haute ample	S1	+	+	+
Chute haute peu ample	S2	+	-	+
Ton statique haut	S3	-	-	+
Chute basse ample	S4	+	+	-
Chute basse peu ample	S5	+	-	-
Ton statique bas	S6	-	-	-

Il convient désormais de s'arrêter sur les critères de segmentation de la courbe de la fréquence fondamentale et le calcul des valeurs de l'écart tonal du décrochage, de l'ampleur (de l'amplitude) du contour, et de la pente de celui-ci – les valeurs à partir desquelles seront définis les catégories de nos contours.

## 2.2 Critères de segmentation de la courbe de la $F_0$ et définition des valeurs de l'ampleur (ETA) et du décrochage (ETD) des contours

Pour définir les valeurs de l'écart tonal du décrochage (ETD), de l'ampleur (ETA) et de la pente des contours mélodiques testés, nous avons tenu compte des valeurs de la fréquence fondamentale et de la durée suivantes :

- $F_0$  moyenne du précontour ( $F_0$  MOY) ;
- $F_0$  initiale du contour ( $F_0$  INI) ;
- $F_0$  finale du contour ( $F_0$  FIN) ;
- La durée du contour, en secondes (voir les Figures ci-dessous)

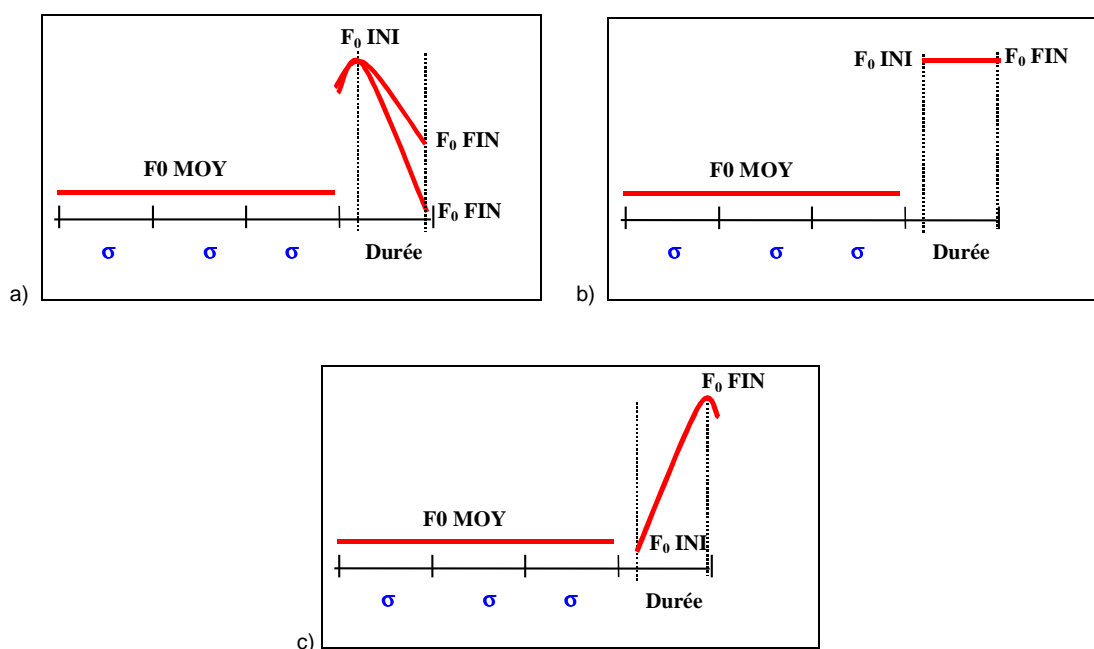
En calculant l'écart tonal entre les valeurs  $F_0$  MOY et  $F_0$  INI du contour nous obtenons sa valeur du décrochage tonal. En calculant l'écart tonal entre les valeurs  $F_0$  INI et  $F_0$  FIN de ce contour nous obtenons sa valeur ETA qui rend compte de l'ampleur de la chute (ou de la montée dans le cas des contours montant). Enfin, en divisant sa valeur ETA sur sa durée nous obtenons la valeur de sa pente, correspondant à la vitesse à laquelle évolue la  $F_0$  de ce contour, en demi-tons/seconde.

## 2.2.1 Définition de la valeur $F_0$ INI du contour

Dans le cas des contours descendants (chute haute ample ou peu ample, chute basse ample ou peu ample) la  $F_0$  INI est définie à la valeur maximale de la fréquence fondamentale de ces contours (voir Figure 10a), sans toutefois inclure les variations microméloriques induites par la présence en attaque syllabique d'une consonne non-voisée (nous nous arrêtons sur la suppression des valeurs erratiques de la  $F_0$  ci-dessous). Nous ne tiendrons pas compte d'éventuelles montées de  $F_0$  qui peuvent précéder ces chutes mélodiques, car, comme le montrent nos analyses acoustiques, ces montées relèvent principalement de la micromélorie (la présence d'une consonne voisée en attaque syllabique) et ne jouent donc aucun rôle du point de vue perceptif.

Dans le cas des contours plats ou montants, nous définissons la  $F_0$  INI à la valeur de la fréquence fondamentale en début du noyau vocalique (voir Figure 10 b et c), sans toutefois tenir compte des variations induites par la micromélorie.

Figure 10 : Définition des valeurs  $F_0$  MOY,  $F_0$  INI et  $F_0$  FIN des contours descendants (a), statiques (b) et montants ( $F_0$  MOY = valeur moyenne de la  $F_0$  du précontour ;  $F_0$  INI et  $F_0$  FIN = valeurs initiale et finale du contour).



### 2.2.1.1 Suppression des valeurs erratiques de la $F_0$ INI

En nous situant dans une approche perceptuelle, il est important, lors de la définition des valeurs  $F_0$  INI et  $F_0$  FIN de nos contours, de ne pas tenir compte des

valeurs de  $F_0$  relevant des phénomènes micromélodiques, et de définir les limites des variations mélodiques telles *qu'elles sont perçues par les locuteurs*.

Les recherches en microprosodie montrent que le facteur qui exerce la plus forte influence sur la  $F_0$  initiale des voyelles adjacentes est le voisement des consonnes, les effets du mode et du lieu restant secondaires. Selon Di Cristo, les consonnes non-voisées tendent à *augmenter la valeur initiale de  $F_0$  d'une voyelle subséquente* de 5%, alors que les consonnes voisées *abaissent la  $F_0$  initiale des voyelles subséquentes* de 12% :

*« Très souvent, les premières « périodes » n'appartiennent pas à la voyelle, mais coïncident avec l'explosion de la consonne précédente. Ces pseudo-périodes, qui correspondent aux bruits d'explosion de la consonne, ont donc des valeurs erratiques qu'il convient d'éliminer lors des mesures »<sup>230</sup>.*

Il a en effet été démontré que ces variations micromélodiques, conditionnées par la nature de la consonne, ne jouent aucun rôle dans le processus de perception, et restent négligées pour l'interprétation prosodique des contours<sup>231</sup>. Il est donc important dans le cadre de notre expérience d'éliminer ces valeurs erratiques de la  $F_0$  afin de ne pas les prendre en compte lors du calcul des écarts tonals du décrochage et de l'amplitude du contour, à partir lesquels nous définissons les seuils du glissando et du décrochage nous permettant de distinguer un ton statique d'une chute peu ample, une chute peu ample d'une chute ample etc. Comme l'atteste Rossi, *« il convient de procéder à l'effacement des variations micromélodiques avant d'appliquer les seuils de variation tonale »<sup>232</sup>.*

Pour effacer les valeurs erratiques de  $F_0$  sur une voyelle subséquente à une consonne voisée, Di Cristo propose d'augmenter la  $F_0$  initiale de cette voyelle de 12 %. Nous avons procédé de cette manière dans le cas des contours montants réalisés sur une syllabe commençant par une consonne voisée, en définissant comme  $F_0$  INI la valeur de  $F_0$  à l'initiale de la voyelle augmentée de 12%. Pour ce qui concerne les contours descendants ou plats, nous n'avons pas tenu compte des glissandos positifs de  $F_0$  induits par une consonne voisée en définissant comme  $F_0$  INI la  $F_0$  maximale du contour.

---

<sup>230</sup> DI CRISTO A., 1985, *op. cit.*, p. 208.

<sup>231</sup> T'HART J. 1976, « Psychoacoustic backgrounds of pitch contour stylisation » dans IPO ANNUAL PROGRESS REPORT n° 11, pp. 11-19. Voir également DI CRISTO A., 1985, *op. cit.* ; ROSSI M., DI CRISTO A., HIRST D., MARTIN PH., NISHINUMA Y., (eds), 1981, *L'Intonation: de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris, pp. 42-45.

<sup>232</sup> ROSSI et alii., 1981, *op. cit.*, p. 44.



Pour effacer les valeurs erratiques de  $F_0$  sur une voyelle subséquente à une consonne non voisée, Di Cristo propose d'éliminer d'abord le décrochage engendré par une consonne (ce décrochage est défini comme une suite d'oscillations périodiques, ayant une distance fréquentielle supérieure à 15%) et de diminuer ensuite la valeur de  $F_0$  initiale de 5%, ce qui revient selon l'auteur à ne pas tenir compte des deux premières oscillations périodiques. En adoptant la démarche de cet auteur, nous éliminons les éventuels décrochages de  $F_0$  et définissons ensuite comme la valeur  $F_0$  INI du contour, la valeur de la deuxième oscillation périodique de la fréquence fondamentale.

## 2.2.2 Définition de la $F_0$ FIN du contour

La valeur  $F_0$  FIN des contours plats et descendants correspond à la valeur de la fréquence fondamentale en finale du mouvement mélodique (voir Figure 10 a, b et c). La définition de la  $F_0$  FIN soulève toutefois quelques questions, concernant notamment le rôle perceptif des variations mélodiques observables sur les consonnes voisées subséquentes à la voyelle. Doit-on en tenir compte ou au contraire les exclure, en définissant la  $F_0$  FIN en finale du noyau syllabique ? Compte tenu de l'importance de cette question, elle nécessite d'être examinée de plus près.

### 2.2.2.1 Détection de la $F_0$ FIN dans le contexte voyelle-consonne

Les contours de notre corpus, et surtout les contours descendants, portent souvent sur la voyelle *et* la consonne ou semi-consonne subséquente. Il s'agit le plus souvent d'une voyelle suivie d'une sonante (/l, m, n, j/ et /r/). La prise en compte ou non de la modulation de  $F_0$  réalisée sur ces consonnes peut modifier de façon importante la valeur de  $F_0$  FIN du contour, et par là même sa catégorie. Par exemple, dans une des séquences de notre corpus, terminée par le mot « dire », la chute mélodique réalisée sur le mot *dire*, porte sur la voyelle /i/ et sur la consonne /r/ qui la suit. La  $F_0$  INI de cette chute est de 209 Hz. Si nous tenons compte de la variation mélodique sur le /r/, la  $F_0$  FIN de la chute sera de 117 Hz, dans le cas contraire elle sera de 160 Hz (c'est la valeur de la  $F_0$  en finale du noyau vocalique). Dans le premier cas de figure l'écart tonal entre les valeurs  $F_0$  INI et  $F_0$  FIN sera ainsi de 10 demi-tons, et dans le deuxième – de seulement 4,6 demi-tons. Dans le premier cas, nous classerons le contour, conformément à des seuils que nous

avons définis, comme une chute *ample*, et dans le deuxième cas – comme une chute *peu ample*. Ainsi, en fonction des choix opérés, une même configuration mélodique peut être considérée comme une chute ample ou comme une chute peu ample.

Nous considérons que les variations mélodiques en cause sont non seulement audibles, mais participent, dans le cas des chutes amples, à la perception de l'accent de banlieue. L'importance perceptive de ces variations de  $F_0$  a également été confirmée par Petitjean<sup>233</sup> et Albert Di Cristo, qui, à l'issue de leurs expériences, leur attribuent « un rôle fonctionnel indiscutable » :

*« Si, en règle générale, il est vrai que, à la différence des modèles vocaliques, ceux des consonnes ne participent pas, en raison des multiples contraintes qui les gouvernent, à la manifestation du signifiant prosodique, il n'en demeure pas moins que, dans quelques cas précis, ils sont susceptibles d'assumer un rôle perceptif non négligeable. Nous avons maintes fois constaté, au cours de nos recherches que certaines consonnes, notamment les résonnantes : /l, m, n, j/ et les constrictives voisés : /v, z, ʒ, r/, sont porteuses d'une modulation qui contribue efficacement à l'identification d'un intonème. C'est ainsi, par exemple, qu'une partie importante de la configuration finale qui caractérise le groupe progrédient, la question totale ou l'intonème de finalité, peut fort bien se réaliser sur la consonne. La suppression de cette dernière a pour effet immédiat d'altérer profondément le signifié de la phrase, ce qui démontre le rôle fonctionnel indiscutable de la modulation portée par la marge syllabique »<sup>234</sup>.*

Aussi, avons nous décidé, à l'instar de ces auteurs, de tenir compte des variations mélodiques portant sur les consonnes /l, m, n, j/ et /r/, subséquentes aux voyelles réalisées avec un contour montant ou descendant. Nous définissons dans ces cas la  $F_0$  FIN du contour au dernier mouvement périodique.

### 2.2.2.2 Détection de la $F_0$ FIN en finale absolue

Les sons vocaliques en position finale absolue comportent souvent une partie finale mal identifiable par l'oreille. Il s'agit notamment des dernières vibrations

---

<sup>233</sup> PETITJEAN, 1976, *L'intonation des consonnes sonores finales de phrases interrogatives*, mémoire de maîtrise, Institut de Phonetique d'Aix-en Provence.

<sup>234</sup> DI CRISTO, 1985, *op. cit.*, p. 287.

périodiques qui, comme le note Fernand Carton, « *mêlées plus ou moins au bruit de la voyelle, sont comme amorties par la fermeture des organes de phonation* »<sup>235</sup>. Ces vibrations se caractérisent par une chute de la  $F_0$  ainsi que par une brusque chute de l'intensité. Considérant cette partie dévocalisée de la voyelle comme contrainte physiologiquement et non perceptible à l'oreille, Carton l'exclut de la durée de la voyelle :

« *C'est seulement quand la pression sonore décroît régulièrement et lentement qu'il est impossible de « couper » et qu'on ne peut les séparer de la voyelle* »<sup>236</sup>.

Comme cet auteur, nous prendrons garde lors de la définition de la valeur finale du contour de ne pas tenir compte de la partie dévocalisée de la voyelle (en nous référant aux valeurs de l'intensité, et non pas au dernier mouvement périodique de la fréquence fondamentale).

### 2.2.3 Définition de la $F_0$ MOY du précontour

Enfin, la valeur  $F_0$  MOY (la  $F_0$  moyenne du précontour) correspond à la valeur moyenne de la fréquence fondamentale des syllabes inaccentuées précédant le contour S1 ou S2, S3, S4, S5, S6 ou Mo réalisé sur la dernière syllabe de groupe intonatif. Le début du précontour est défini à la première syllabe inaccentuée suivant une syllabe accentuée (il s'agit le plus souvent d'un accent final de syntagme ou d'un accent final d'unité intonative), et la fin du précontour à la fin de la syllabe pénultième.

Nous avons exposé les critères de segmentation et de définition des valeurs de  $F_0$  MOY,  $F_0$  INI et  $F_0$  FIN, à partir desquelles nous calculerons l'écart tonal du décrochage et de l'ampleur de nos contours (les valeurs ETD et ETA) sur lesquels nous nous appuyons lors de la définition des catégories des contours prosodiques testés.

Il nous reste maintenant à définir les seuils d'allongement et de pause que nous utiliserons afin de distinguer un contour réalisé avec un allongement significatif de la

---

<sup>235</sup> CARTON F., 1972, *Recherche sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, Thèse d'état, Publication de Lille III, p. 59

<sup>236</sup> CARTON F., 1972, *op. cit.*, p. 59.

syllabe d'un contour réalisé sans cet allongement ; ou, encore, un contour suivi d'une pause, d'un contour non suivi d'une pause.

## 2.3 Définition du seuil d'allongement syllabique

Pour définir le seuil d'allongement syllabique final nous nous basons sur le modèle de Di Cristo et Hirst<sup>237</sup> et sur les résultats récents de Corine Astésano concernant l'allongement des unités prosodiques définies dans le cadre de ce modèle dans de la parole lue et spontanée<sup>238</sup>.

### 2.3.1 L'allongement syllabique en fin d'unités prosodiques

Le modèle de Di Cristo et Hirst se situe dans le cadre de la théorie métrique et autosegmentale et propose de catégoriser les proéminences accentuelles sur le plan fonctionnel en ayant pour objectif de rendre compte des règles rythmiques qui relèvent du code de la langue et des règles sémantico-pragmatiques qui relèvent de la visée communicative du locuteur. La proéminence est ainsi considérée par les auteurs comme un phénomène complexe qui reflète à la fois l'organisation métrique d'un énoncé et les aspects pragmatiques relevant de l'organisation discursive.

Dans le modèle actuel de Di Cristo et Hirst<sup>239</sup>, la structure prosodique du français est composée de quatre niveaux hiérarchisés :

- l'énoncé (ou la phrase phonologique) : se définit comme une suite de phonèmes ponctués par un contour terminal suivi d'une pause ;
- les unités intonatives (les groupes intonatifs) : les unités délimitées par une interruption de la continuité prosodique, manifestée acoustiquement par des

---

<sup>237</sup> Ce modèle a donné lieu à de nombreuses publications : HIRST et DI CRISTO 1984 ; DI CRISTO et HIRST 1993, DI CRISTO et HIRST 1996, DI CRISTO et HIRST 1997, DI CRISTO 1999 (voir la bibliographie). Nous l'appellerons de façon générique « le modèle de Di Cristo et Hirst ».

<sup>238</sup> ASTESANO C., 2001, *op. cit.*

<sup>239</sup> Voir par exemple DI CRISTO A., 1999, « Le cadre accentuel du français contemporain : essai de modélisation » dans LANGUES, vol. 2, n°3 septembre 1999, pp. 184 – 205 et vol. 2, n° 4 décembre 1999, pp. 258-269.

variations de la F0 et de durée (« *par un allongement très marqué de la dernière syllabe* »<sup>240</sup>), voire d'intensité ;

- les mots prosodiques (les groupes accentuels) : les unités marquées à droite par un accent primaire (accent final)<sup>241</sup>, qui se manifeste par une variation de durée ;
- les pieds métriques (ou unités tonales) : les unités marquées à droite par la réalisation de l'accent secondaire (accent initial), qui se manifeste par une variation de F0 et d'intensité.

La figure ci-dessous présente une grille métrique rendant compte des relations hiérarchiques des proéminences pour la phrase « ils ont dégusté un bon vin blanc ».

Figure 11 : Représentation métrique d'un énoncé et des constituants métriques de la phrase « ils ont dégusté un bon vin blanc » par A.. Di Cristo et D. Hirst<sup>242</sup>.

.	.	.	.	.	.	.	.	+	Énoncé
(.	.	.	.	+	.	.	.	+) UI	
(.	.	+	.	+) (.	+) (.	+) (.	+) MP		
(+	+	+) (+	+) (+	+) (+	+) (+	+) Pieds			
ils	ont	dé	gus	té	un	bon	vin	blanc	

La structure intonative, gouvernée par les contraintes sémantico-pragmatiques, se superpose ainsi à la structure accentuelle, gouvernée par les contraintes rythmiques. Il en résulte une structure rythmique hiérarchique, formée par les constituants prosodiques de différents niveaux hiérarchiques, chaque niveau étant identifiable par un ensemble de traits qui actualisent sa frontière. Ces traits, que Di Cristo appelle « *traits de marquage de tête* »<sup>243</sup>, font intervenir des aspects intensifs, tonals et temporels, dont le degré de proéminence est proportionnel (surtout dans le cas de ces aspects temporels) au niveau hiérarchique du constituant. Ainsi, si le *mot prosodique* est marqué par une syllabe finale *allongée*, le constituant supérieur – *unité intonative* – est marqué par une syllabe finale

<sup>240</sup> DI CRISTO A., 1999, *op. cit.*, dans LANGUES, vol. 2, n° 4 décembre 1999, p. 261.

<sup>241</sup> voir le Glossaire en Annexe I.

<sup>242</sup> Extrait de DI CRISTO A., HIRST D.J., 1997, « L'accentuation non emphatique en français : stratégies et paramètres » dans J. Perrot (ed.), Polyphonie pour Ivan Fonagy, L'Harmattan, Paris, p. 89.

<sup>243</sup> DI CRISTO, 1999, *op. cit.*, p. 198.

*très allongée*, ainsi que par un mouvement mélodique important<sup>244</sup>. Si bien que l'algorithme de l'implémentation de la durée dans le module prosodique du système de synthèse de français Syntaix, proposé par Albert et Philippe Di Cristo, stipule

- l'augmentation de la durée des voyelles des syllabes finales des *mots prosodiques* de 50 % par rapport à leur durée moyenne normale<sup>245</sup> (les auteurs appellent cet allongement *durée étendue* ou *expended*) ;
- l'augmentation de la durée des voyelles des syllabes finales des *unités intonatives* de 100 % par rapport à leur durée moyenne normale (durée *très étendue* ou *extra expended*)<sup>246</sup>.

Une étude détaillée des corrélats acoustico-phonétiques des catégories accentuelles, définies dans le cadre du modèle de Di Cristo et Hirst, dans la parole lue et *spontanée* a été récemment menée par Corine Astésano<sup>247</sup>. L'auteur regroupe ces catégories en deux macro-classes accentuelles majeures et en six catégories :

- la classe des accents rythmiques, comprenant l'accent final de syntagme (AFS) et l'accent rythmique initial de mot ou de groupe (AI) ; ces accents sont réalisés sur la dernière syllabe des constituants Mot Prosodique et Pied ;
- la classe des accents sémantico-pragmatiques, comprenant l'accent emphatique initiale (EMP) et l'accent final d'Unité Intonative terminale ou non terminale (UI-T et UI-NT) de l'énoncé. Ce sont ces accents finaux réalisés

<sup>244</sup> DI CRISTO, 1999, *op. cit.*, p. 198.

<sup>245</sup> C'est-à-dire leur durée moyenne dans un contexte prosodique neutre. Le calcul des durées moyennes des phonèmes du français a été effectuée dans le corpus EUROM.

<sup>246</sup> DI CRISTO A., DI CRISTO PH., 2001, « SYNTAIX : une approche métrique-autosegmentale de la prosodie » dans *Synthèse de la parole à partir du texte*, TAL, vol. 42, n° 1, pp. 69-111. Notons toutefois, que certains autres chercheurs travaillant sur la génération de la prosodie du français proposent les coefficients d'allongement syllabique en frontière des constituants prosodiques majeurs (comparables aux *unités intonatives* de Di Cristo et Hirst) quelque peu différents. Par exemple, dans un récent travail de Boula de Mareuil et alii, l'allongement syllabique stipulé en final des unités prosodiques marquées par un contour de *continuation majeure* est de 50 % pour les unités comprenant moins de 10 syllabes et de 90 % pour les unités comprenant plus de 10 syllabes. L'allongement en final d'une frontière terminale de l'énoncé est de 110 %. Voir BOULA DE MAREÛIL Ph., d'ALESSANDRO Ch., BEAUGENDRE F., LACHERET-DUJOUR A., 2001, *op. cit.*

<sup>247</sup> ASTESANO, 2001, *op. cit.* Voir également à propos de l'allongement final des unités prosodiques ZELLNER B., 1996, « Structures temporelles et structures prosodiques en français lu », dans *La communication parlée*, REVUE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE N°1, Paris, pp. 7-23.; PADELOUP V., 1992, « Durée intersyllabique dans le groupe accentuel en français » dans les *Actes des XIX<sup>es</sup> Journées d'Etudes sur la Parole* (JEP 1992 Bruxelles, Belgique), pp. 531-534 ; ROSSI M., 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Ophrys, Paris.

sur la dernière syllabe d'unités intonatives terminale ou non terminale qui nous intéressent ici tout particulièrement.

Astésano s'intéresse à la réalisation de ces catégories accentuelles dans trois styles de parole : *Lecture*, *Journal* et *Interview*. Ces styles ont été produits dans des situations de communications différentes et se distinguent par le degré de contrôle de la part du locuteur : si le style *Lecture* (lecture d'un texte) représente d'après l'auteur de la parole contrôlée, les styles *Journal* (extraits d'un journal radiophonique) et *Interview* (Interview radiophonique) se caractérisent par le contrôle moindre, allant du moins spontané vers le plus spontané. Les résultats de cette analyse montrent que pour ce qui concerne l'aspect temporel,

- toutes les catégories d'accents finaux (accent final de syntagme, accent final d'unité intonative terminale ou non terminale) présentent un allongement syllabique, quel que soit le style de parole ;
- cet allongement est plus important pour les constituants prosodiques supérieurs (unité intonative, terminale ou non), que pour ceux inférieurs (mot prosodique, qui se termine par un accent final de syntagme), quel que soit le style de parole ;
- les unités intonatives terminales et non terminales présentent un allongement de la dernière syllabe *similaire* pour le même style de parole.

Les moyennes d'allongements des syllabes accentuées finales de ces constituants prosodiques dans différents styles de paroles sont présentées dans le tableau ci-dessous. Ces moyennes d'allongement sont calculées par rapport à la durée moyenne des syllabes inaccentuées (INA) réalisées par un locuteur donné.

Tableau 20 : Rapport de durées entre les syllabes accentuées et inaccentuées par catégorie accentuelle, en fonction des locuteurs et des styles de parole. INA = syllabes inaccentuées ; AFS = accent final de syntagme ; UI-T et UI-NT = accent final d'Unité Intonative terminal ou non terminale<sup>248</sup>.

Locuteurs	AFS/INA	UI-NT/INA	UI-T/INA
Interview M	1,6	1,7	1,7
Interview F	1,6	2,2	2,1
Interview	1,6	1,9	1,9
Journal M	1,6	1,9	1,9
Journal F	1,6	2,2	1,9
Journal	1,6	2,1	1,9
Lecture M	1,6	2,5	2,1
Lecture F	1,7	2,4	2,7
Lecture	1,7	2,5	2,4

Ainsi, quel que soit le style de parole, les syllabes finales des unités intonatives, terminales ou non terminales, sont en moyenne deux fois plus longues que les syllabes inaccentuées<sup>249</sup>. Dans les styles Journal et Interview, qui se rapprochent davantage de notre corpus que le style Lecture, cet allongement est de 90 % (les rapports UI-NT/INA et UI-T/INA sont de 1.9).

Notons également que la durée est considérée depuis longtemps comme un paramètre central de l'accentuation finale du français. Paul Fraise estime par exemple qu'il est possible de créer l'accent en français par une légère augmentation de la durée d'un élément<sup>250</sup>. De même, pour Pierre Delattre<sup>251</sup>, l'allongement est un paramètre essentiel de l'accentuation finale en français. En comparant le rôle de la durée avec les autres paramètres prosodiques participant à la mise en relief d'une syllabe de fin de groupe, il démontre que la durée y est un paramètre essentiel et suffisant pour la perception d'une telle prééminence :

« (i) on n'amplifie pas l'intensité sans augmenter en même temps la durée ; (ii) on n'élève pas la hauteur musicale sans ajouter à la durée ;

<sup>248</sup> Extrait de ASTÉSANO C., 2001, *op. cit.*, p. 272

<sup>249</sup> Cet allongement est ainsi supérieur à celui établi par Mario Rossi en finale des unités marquées par les contours continuatifs majeurs. D'après cet auteur, ces contours sont réalisés avec un allongement de la voyelle de 50 % par rapport à la moyenne des voyelles inaccentuées. ROSSI M., 1999, *op. cit.*

<sup>250</sup> FRAISSE P., 1974, *Psychologie du rythme*, PUF, Paris.

<sup>251</sup> DELATTRE P., 1966, *op. cit.*, pp. 67-68.



(iii) *mais on peut augmenter la durée sans faire varier ni l'intensité ni la hauteur ;*

(iv) *on peut n'avoir aucune manifestation de proéminente de l'intensité et conserver l'impression d'accent ;*

(v) *on peut supprimer les variations proéminente de hauteur musicale et conserver l'impression d'accent ;*

(vi) *mais on ne peut pas supprimer l'augmentation de durée et conserver l'impression d'accent »<sup>252</sup>.*

Selon Delattre, le rapport de durée de la dernière syllabe de groupe prosodique par rapport aux syllabes inaccentuées est de 2 à 1. C'est également le rapport auquel aboutit récemment Valérie Padeloup pour le texte lu à débit normal ou à débit lent : dans le premier cas l'allongement des syllabes accentuées par rapport aux syllabes inaccentuées est en moyenne de 96%, dans le deuxième cas il est de 121 %. Cependant, en débit rapide cet allongement est de 65 %<sup>253</sup>.

### 2.3.2 Définition du seuil d'allongement appliqué à cette étude

En nous appuyant sur les résultats rapportés et surtout sur ceux de Corine Astésano, qui ont pour nous l'avantage de porter sur du français parlé et pas seulement lu, nous avons décidé de fixer le seuil d'allongement des syllabes finales des groupes intonatifs délimités par nos contours à un allongement de 50% par rapport à la durée moyenne des syllabes inaccentuées. Cet allongement est inférieur à l'allongement attesté par Corine Astésano en finale des constituants mots prosodiques (accent AFS) – des constituants inférieurs aux groupes intonatifs (voir Tableau 20).

Ainsi nous considérerons une syllabe finale de groupe intonatif comme *allongée* (+L) si son allongement est égal ou supérieur à un allongement de 50% par rapport à la durée moyenne des syllabes inaccentuées, et comme *non allongée* ou plus exactement comme *ne présentant pas d'allongement significatif* (-L) si son allongement est inférieur à 50% par rapport à la durée moyenne des syllabes inaccentuées :

---

<sup>252</sup> DELATTRE, 1966, *op. cit.*, pp. 67-68.

<sup>253</sup> PASDELOUP V., 2006, « Sensibilité au débit et marquage accentuel des phonèmes en français » dans *Actes des XXVI<sup>es</sup> Journées d'Études sur la Parole* (JEP 2006, Dinar).

+ L : allongement par rapport aux syllabes inaccentuées est  $\geq 50\%$

- L : allongement par rapport aux syllabes inaccentuées est  $< 50\%$

La durée moyenne des syllabes inaccentuées est calculée à partir de la durée des syllabes inaccentuées du *précontour* : les syllabes réalisées sans proéminence mélodique ou temporelle, *précédant* la syllabe finale de groupe.

L'analyse de la perception par les auditeurs des chutes hautes amples réalisées avec ou sans allongement (sur une syllabe [+L] ou [-L]), nous permettra donc de déterminer le rôle de la durée syllabique dans l'identification de ce contour mélodique comme caractéristiques de l'accent de banlieue. Pour répondre à la deuxième question posée concernant la durée (*l'absence d'allongement final est-elle suffisante pour percevoir l'accent de banlieue ?*) nous comparerons la perception des contours descendants bas peu ample (S6) et des tons statiques bas (S5) lorsqu'ils sont réalisés en fin de groupe intonatif sur une syllabe allongée ou non :

- S5 [+L] / S5 [-L] ;

- S6 [+L] / S6 [-L].

## 2.4 Définition du seuil d'une pause silencieuse

Les chutes hautes amples que nous trouvons dans notre corpus sont pour la plupart suivies d'une pause silencieuse ou, plus rarement, d'un ponctuant syntaxique (*quoi, en fait, donc bah, ben*) suivi d'une pause silencieuse. Les remarques apportées par les sujets lors des tests perceptifs préliminaires ainsi que lors de notre premier test d'identification suggèrent que la présence d'une pause silencieuse (précédée ou non d'un ponctuant syntaxique) joue un rôle non négligeable dans l'identification de ce contour comme caractéristique de l'accent de banlieue. En effet, plusieurs sujets nous ont dit qu'ils « *entendaient* » l'accent de banlieue « *vers la fin* » de la phrase ou d'une de ses parties (une partie suivie d'une pause). Ces remarques nous conduisent à supposer que la pause et les ponctuants syntaxiques, qui marquent une rupture dans la chaîne parlée et participent ainsi à la démarcation de la frontière prosodique et par-là même à *la mise en proéminence* du contour prosodique, ont un impact perceptif important sur le repérage et

l'identification des chutes hautes amples comme des indices de l'accent de banlieue. Ils contribuent de même à l'identification d'autres contours que nous supposons être également les indices de cet accent : chute haute peu ample (S2), ton statique haut (S3) et chute basse ample (S4). Afin de confirmer cette hypothèse nous testerons la perception par les auditeurs des contours S1, S2, S3, S4

- lorsqu'ils sont suivis d'une pause silencieuse précédée ou non d'un ponctuant syntaxique : contexte [+P],
- lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une pause silencieuse : contexte [-P].

### 2.4.1 La nature et les fonctions des pauses silencieuses

Les pauses silencieuses sont les pauses dans lesquelles toute production vocale s'interrompt, à l'exception éventuellement de bruit respiratoire. On les oppose généralement à des pauses sonores, appelées également pause non silencieuse ou pauses d'hésitations, qui sont des interruptions momentanées du verbal et correspondent à des hésitations<sup>254</sup>. On les classe habituellement, à la suite de Duez<sup>255</sup> en trois catégories : 1) *les pauses remplies*, qui équivalent à des pauses marquées par un silence suivie d'un « heu » d'hésitation ; 2) *les allongements syllabiques*, qui affectent généralement une voyelle en fin de mot, et qui ne correspondent pas à l'allongement final de syntagme ; 3) *les répétitions* ou les faux départs, qui sont des séquences de parole incomplètes, interrompues ou reprises.

Les pauses silencieuses, appelées également *silences*, *pauses non sonores* ou *pauses réelles*, constituent les pauses les plus fréquentes dans le langage spontané. Selon Grosjean et Deschamps<sup>256</sup>, elles peuvent être des pauses de respiration, des pauses d'hésitation, des pauses stylistiques ou une combinaison de pauses d'hésitation et de respiration, de pauses de respiration et d'hésitation etc., avec une forte dominance des

---

<sup>254</sup> DUEZ D., 1982, « Silent pauses and non silent pauses in three speech style », LANGUAGE AND SPEECH, 25 (7), pp. 11-28.

<sup>255</sup> DUEZ D., 1991, *La Pause dans la parole de l'homme politique*, Paris, CNRS.

<sup>256</sup> GROSGEAN F., DESCHAMPS A., 1972, « Analyse des variables temporelles du français spontané » dans PHONÉTICA n° 26 (3), Basel Karger, pp. 129-157. Voir également GOLDMAN-EISLER F., 1968, *Psycholinguistics : Experiments in spontaneous speech*, Academic Press, New York; DUEZ D., 1991, *La Pause dans la parole de l'homme politique*, Paris, CNRS Editions.

pauses respiratoires : « 84,64 % des pauses non sonores sont des pauses de respiration combinées ou non avec une pause d'une autre catégorie »<sup>257</sup>. D'après les analyses de ces auteurs, en langage spontané 75 % des pauses silencieuses se trouvent à la fin d'un groupe de sens et, parmi celles-ci, 60 % à la fin d'une phrase (définie comme « tout ensemble formé de SN et de SV ») ; ces pauses de fin de phrase étant plus longues, en outre, que celles réalisées au milieu de la phrase. Bien plus récemment, d'autres chercheurs qui se sont intéressés à la distribution et aux fonctions des pauses dans la parole spontanée arrivent aux mêmes résultats. Par exemple, Campione et Véronis<sup>258</sup> constatent, à l'issue de l'étude d'un corpus de parole spontanée, que les pauses silencieuses se révèlent démarcatives dans 71% des cas : elles correspondent aux frontières de groupes, marqués par d'autres indices, comme les montées ou chutes mélodiques, l'allongement final du groupe.

Ces analyses, ainsi que celles d'autres chercheurs<sup>259</sup> montrent ainsi que les fonctions des pauses silencieuses ne se limitent pas à la fonction respiratoire : si on est bien obligé de respirer, on ne respire pas n'importe où et n'importe comment, la gestion des groupes de souffle étant contrainte par l'organisation structurelle du discours<sup>260</sup>. Les pauses silencieuses concourent ainsi à l'actualisation et à la hiérarchisation des constituants prosodiques ; elles ont une fonction de structuration du discours, notamment lorsqu'elles sont placées en frontière de constituant prosodique. Les travaux récents de Maria Candea<sup>261</sup> montrent en effet que si les pauses silencieuses réalisées en frontière de constituant prosodiques participent à la hiérarchisation et structuration du discours en constituants, ainsi qu'à la mise en valeur stylistique de certains syntagmes, celles réalisées à l'intérieur des constituants prosodiques (les pauses silences subséquentes à un « heu » d'hésitation, les pauses silencieuses insérées entre les deux termes d'une répétition) relèvent du travail de formulation, elles ne contribuent pas à la hiérarchisation

---

<sup>257</sup> GROSJEAN F., DESCHAMPS A., 1972, *op. cit.*, p. 143.

<sup>258</sup> CAMPIONE E., VÉRONIS J., 2004, « Pauses et hésitations en français spontané » dans BELL B., MARLLIEN I. (eds), *Actes des XXV<sup>es</sup> Journées d'Etudes sur la Parole*, pp. 261-265.

<sup>259</sup> Voir par exemple DUEZ D., 1982, *op. cit.* ; GOLDMAN EISLER F., 1968, *Psycholinguistics : Experiments in spontaneous speech*, Academic Press, New York.

<sup>260</sup> Voir LACHERET-DUJOUR A., BEAUJENDRE F., 1999, *op. cit.*, pp. 48-56 ; GOLDMAN EISLER F., 1968, *op. cit.*

<sup>261</sup> CANDEA M., 2000, *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits « d'hésitation » en français oral spontané*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université Paris 3.

et à la démarcation des constituants. Si bien que l'auteur appelle ces dernières pauses « *pauses non structurantes* », alors qu'elle appelle les premières « *pauses structurantes* ».

Cette fonction structurante des pauses silencieuses a également été soulignée par les psycholinguistes<sup>262</sup> : ils observent en effet que la production de la parole relève d'un cycle planification-exécution, qui résulte en une succession d'unités relativement brèves, séparées par des pauses silencieuses, nécessaires à la fois pour la planification des énoncés par les locuteurs et leur traitement par les auditeurs.

## 2.4.2 Pauses silencieuses et perception des unités linguistiques

Les pauses ont un rôle très important dans la production et perception de la parole :

*« Le temps apparaît dans la parole comme étant divisé en périodes d'activité et d'inactivité [...]. Le locuteur s'arrête pour hésiter, pour marquer une frontière syntaxique et prosodique, pour respirer ou mettre une idée en valeur. L'auditeur s'appuie sur les pauses pour identifier les différentes unités linguistiques, pour interpréter la vitesse de parole, la situation de communication. Loin d'être un temps vide, la pause a donc un rôle important dans la production et la perception de la parole »<sup>263</sup>.*

On sait également que la fréquence et distribution des pauses silencieuses joue un rôle fondamental dans les configurations rythmiques, ce qui amène les auteurs comme par exemple Guaitella<sup>264</sup> et Mertens<sup>265</sup> à considérer les pauses silencieuses comme des marqueurs de frontière rythmique : lorsqu'une pause clôt un groupe rythmique, sa durée s'ajoute à l'allongement de la syllabe finale du groupe et représente un *indice de perception rythmique supplémentaire*. D'après Duez<sup>266</sup>, la pause en français fait partie de l'allongement final : la pause silencieuse et l'allongement final relèvent d'un même

---

<sup>262</sup> Voir par exemple FROMKIN V. A., 1971, « The non-anomalous nature of anomalous utterances », *LANGUAGE* 47, pp. 27-52 ; LEVELT W. J. M., 1989, *Speaking : From Intention to Articulation*, Cambridge, MIT Press (cités par CAMPIONE E., VÉRONIS J., 2004, *op. cit.*).

<sup>263</sup> DUEZ D., 1991, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>264</sup> Voir notamment GUAÏTELLA I., 1991, *Rythme et parole : comparaison critique du rythme de la lecture oralisée et de la parole spontanée*, thèse de doctorat, Université de Provence.

<sup>265</sup> MERTENS P., 1987, *L'intonation du français : de la description linguistique à la reconnaissance automatique*, thèse de doctorat, Université de Louvain.

phénomène phonotactique sous-jacent, si bien que les auditeurs tendent à percevoir une pause après une syllabe allongée, qui, objectivement, n'est pas suivie d'un silence. Ces deux phénomènes – la pause et l'allongement finale – seraient ainsi équivalents sur le plan fonctionnel.

Au vu de ces données, les contours prosodiques véhiculant l'accent de banlieue devraient, lorsqu'ils sont situés en fin de constituants prosodiques, induire davantage l'identification de cet accent lorsqu'ils sont suivis d'une pause que lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une pause, la présence d'une pause subséquente ayant pour effet de faciliter le repérage par les auditeurs de ces contours dans le flux de parole ainsi que leur identification. Nous supposons ainsi que dans le cas des chutes hautes amples (qui constituent, comme nous l'avons vu, un indice prosodique de cet accent), la présence d'une pause silencieuse amplifie la perception d'une frontière introduite par une forte modulation mélodique, et par là-même, la perception de cette modulation mélodique et donc de l'accent de banlieue qu'elle véhicule. Il se peut même que seules les chutes hautes amples suivies d'une pause puissent induire l'identification par les auditeurs de cet accent.

### 2.4.3 Définition du seuil de durée d'une pause silencieuse

Goldman-Eisler et Grosjean et Deschamps<sup>267</sup> fixent la durée minimale d'une pause silencieuse à 240-250 ms ; en deçà de ce seuil, le silence peut correspondre à la période de tenue d'une occlusive. Maria Candea et Campione et Véronis<sup>268</sup> appliquent aux pauses silencieuses un seuil de 200 ms. Corinne Astésano, dont les analyses portent également sur la parole spontanée, propose un seuil de pause plus bas : 150 ms<sup>269</sup>. C'est par ailleurs la durée d'une pause stipulée par Philippe Boula de Mareüil et alii en frontière prosodique majeure non terminale dans leur modèle de génération de la prosodie

---

<sup>266</sup> DUEZ D., 1987, *Contribution à l'étude de la structuration temporelle de la parole en français*, Thèse de doctorat d'état, Université d'Aix en Provence.

<sup>267</sup> GOLDMAN EISLER F., 1968, *op. cit.*, GROSJEAN F., DESCHAMPS A., 1972, *op. cit.*

<sup>268</sup> CANDEA M., 2000, *op. cit.* ; CAMPIONE E., VÉRONIS J., 2004, *op. cit.*

<sup>269</sup> ASTÉSANO C., 2001, *op. cit.*, p 99.

du français<sup>270</sup>. Ce seuil nous semble raisonnable et applicable à nos données. Une brève analyse de notre corpus montre que les durées des occlusives de nos locuteurs excèdent rarement 120 ms. De plus, nos critères de segmentation incluent dans la durée des occlusives la période de VOT, ce qui permet d'éviter une confusion entre la durée du VOT et une pause silencieuse. Nous avons ainsi décidé de considérer comme une pause silencieuse tout silence égal ou supérieur à 150 ms.

### 2.4.3.1 *Pauses silencieuse et ponctuants syntaxiques*

Dans notre corpus, certaines chutes hautes amples ainsi que d'autres contours qui nous intéressent en tant que marqueurs potentiels de l'accent de banlieue (chutes hautes peu amples, tons statiques hauts et chutes basses amples) sont suivis d'un ponctuant syntaxique (*quoi, donc, en fait*) suivi immédiatement d'une pause silencieuse. Doit-on considérer ces contours comme non suivis d'une pause ou comme suivis d'une pause ?

La solution la plus simple serait de distinguer entre les contours suivis d'une pause, non suivis d'une pause, et suivis d'un ponctuant suivi d'une pause. Or, d'une part les contours qui relèvent du troisième cas sont bien moins fréquents que ceux suivis d'une pause ou non suivis d'une pause. D'autre part, le nombre de stimuli susceptibles d'être testés dans un test d'identification étant limité et le nombre de catégories de contours que nous voulons tester étant important (7 contours mélodiques différents ; nous nous intéressons au rôle perceptif d'une pause dans la perception de 4 de ces contours), il nous semble plus judicieux de ne pas multiplier les sous-catégories et donc ne pas introduire de sous-classe supplémentaire. Enfin, notre envie de vérifier l'impact d'une pause sur l'identification des indices prosodiques de l'accent de banlieue s'appuie sur l'idée que la pause participe à la démarcation d'une frontière prosodique et contribue donc à la mise en proéminence de cette frontière et du contour prosodique qui lui est associé. Or, la fonction des ponctuants syntaxiques est la même : ponctuant est celui qui ponctue, qui marque une frontière...qui marque une pause. De plus ces ponctuants syntaxiques sont suivis d'une pause silencieuse. Dans ces conditions, il nous semble légitime de considérer les contours suivis d'un ponctuant syntaxique suivi d'une pause comme les contours suivis d'une pause, en les regroupant dans la même catégorie – celle

---

<sup>270</sup> BOULA DE MAREÛIL et alii, 2001, *op. cit.*, p 131. Plus exactement, cette durée est spécifiée pour les pauses en frontières prosodiques majeures intervenant après une suite de 10 syllabes ou plus.

des contours réalisés dans le contexte [+P], et en les opposant ainsi aux contours non suivis d'une pause – les contours réalisés dans le contexte [-P].

### 3 CONSTITUTION DU TEST D'IDENTIFICATION

Nous l'avons dit, l'objectif de cette expérience est de dégager les corrélats prosodiques perceptifs de l'accent de banlieue et de déterminer ainsi les indices prosodiques de cet accent – les indices qui sont perçus et exploités par les locuteurs banlieusards et non banlieusards dans les processus de catégorisation sociale et spatiale. Pour ce faire, nous avons jugé pertinent de tester la perception de nos stimuli (des configurations prosodiques se distinguant selon les paramètres de l'ampleur de la chute, du décrochage tonal, de la durée et de la pause) dans des conditions les plus proches des conditions naturelles, c'est-à-dire en faisant écouter aux juges les séquences comportant ces stimuli, et en leur demandant d'indiquer à la suite de chaque écoute le degré de l'accent perçu dans la séquence entendue et surtout *où exactement* ils le percevaient. Les juges devaient ainsi indiquer avec le maximum de précision la ou les parties de la séquence (les mots, les syllabes, les sons) perçues comme marquées par l'accent de banlieue, en spécifiant en plus systématiquement le degré de l'accent perçu.

Ainsi, notre démarche progresse-t-elle. Dans le premier test d'identification nous avons expérimenté la perception par les juges des *séquences* réalisées avec et sans le contour marqué (séquences M et NM). La méthodologie adoptée dans le test présent permettra, elle, de vérifier la perception des *contours prosodiques* eux-mêmes réalisés dans ces séquences. Nous y revenons de façon plus détaillée ci-après, lors de la présentation du protocole du test et de la consigne précise donnée aux juges.

#### 3.1 Sélection des séquences comportant des stimuli testés

Pour constituer ce test d'identification, nous avons sélectionné dans notre corpus de parole recueilli auprès des jeunes des Hauts de Rouen **65** séquences sonores comportant les configurations prosodiques expérimentées : contours S1, S2, S3, S4, S5,



S6 et Mo<sup>271</sup> réalisés en fin de groupe intonatif sur une syllabe allongée ou non, et suivis ou non d'une pause. A ces séquences originelles nous en avons ajouté 10 autres, obtenues en modifiant par synthèse la F<sub>0</sub> des 10 séquences originelles.

### 3.1.1 Séquences originelles

Les séquences originelles, d'une durée de 6 à 9 secondes, ont été réalisées lors des entretiens menés sur le terrain ou lors des conversations informelles entre pairs par 13 locuteurs différents : 3 filles et 10 garçons. Chacun de ces locuteurs était ainsi « représenté » dans le test par plusieurs énoncés, comportant différents types de stimuli.

L'ensemble de ces séquences comporte **157** stimuli testés : 51 chutes hautes amples (contours S1), dont 16 réalisées avec un allongement et suivies d'une pause ([+P] [+L]), 26 réalisées sans allongement et suivies d'une pause ([+P] [-L]), 9 réalisées avec ou sans allongement et non suivies d'une pause ([-P] [+L] et [-P] [-L])<sup>272</sup> etc. Le nombre de chaque type de configuration prosodique testé est indiqué dans le Tableau 21.

Les tableaux suivants (Tableau 22 et Tableau 23) présentent les valeurs moyennes de l'amplitude et du décrochage tonal des contours sélectionnés (valeurs ETA et ETD), ainsi que les valeurs de l'allongement moyen des syllabes réalisées avec ces contours, lorsqu'elles étaient classées, conformément au seuil d'allongement défini, comme significativement allongées ou non ([+L] ou [-L]). Comme on peut voir dans ce dernier tableau, l'allongement de ces syllabes [+L] est en moyenne de 91 % (par rapport à la durée moyenne des syllabes inaccentuées), alors que l'allongement des syllabes que nous avons considéré comme [-L] atteint seulement 16 %.

---

<sup>271</sup> Rappelons que les codes des contours (S1, S2...) ainsi que d'autres abréviations employées sont explicitées dans la *Liste des abréviations* présentée en tout début de la thèse. Leurs définitions plus complètes figurent dans le Glossaire dans l'Annexe I.

<sup>272</sup> L'inégalité dans le nombre des contours S1 [+P] et S1 [-P] soumis au test d'identification, s'explique par le fait que les contours S1 de notre corpus sont réalisés majoritairement dans le contexte [+P] et rarement, voire très rarement dans celui [-P]. De plus, dans la plupart des cas, ces contours sont réalisés sans allongement significatif de la syllabe ([-L]). Cela est également vrai pour tous les autres contours.

Tableau 21 : Nombre d'occurrences de chaque configuration prosodique testée.

Pause	Allongement	S1	S2	S3	S4	S5	S6	MO	Total
+P	+L	16	3	3	3	6	6	1	38
	-L	26	14	17	6	10	16	4	93
-P	+L	4	1	1	2				8
	-L	5	5	6	2				18
Total		51	23	27	13	16	22	5	157

Tableau 22 : Valeurs moyennes du décrochage tonal et de l'ampleur des contours testés en demi-tons (ETD = écart tonal du décrochage du contour ; ETA = écart tonal de l'amplitude du contour ; S1 = chute haute ample, S2 = chute haute peu ample ; S3 = ton statique haut ; S4 = chute basse ample ; S5 = chute basse peu ample, S6 = ton statique bas ; Mo = montée ample).

Contour	ETD, dt	ETA, dt	Nombre
S1	8,7	-8,7	51
S2	7,1	-3,5	23
S3	6,4	-1,1	27
S4	3,3	-5,8	13
S5	2,7	-2,8	16
S6	1,2	-0,2	22
Mo	2,3	7,2	5
Total			157

Tableau 23 : Allongement moyen (en %) des syllabes réalisées avec les contours testés, classées, conformément au seuil d'allongement défini, comme [-L] ou comme [+L].

Contour	Allongement par rapport aux syllabes inaccentuées, %	
	[-L]	[+L]
S1	21,0	92,2
S2	22,5	97,3
S3	11,2	123,2
S4	-2,3	76,7
S5	22,3	71,0
S6	10,7	94,8
Moyenne	16,0	91,2

### 3.1.2 Séquences modifiées par synthèse

Cinq des 10 séquences modifiées par synthèse comportaient à l'origine des contours hauts ou bas peu amples (S2, S3, S5, S6), une chute basse ample (S4) et une

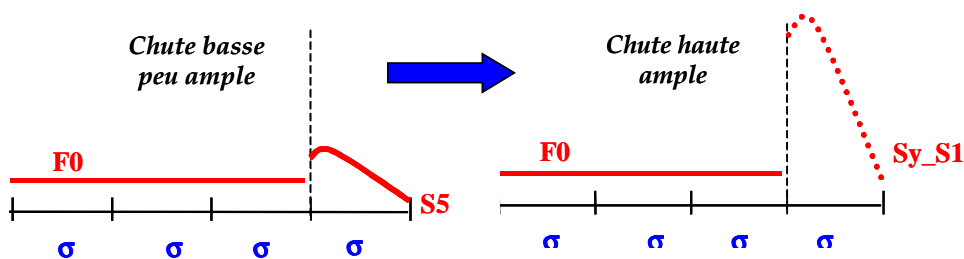
montée (Mo). Nous avons modifié par synthèse la  $F_0$  de ces contours afin de les transformer en *chutes hautes amples* – en contours S1. Nous appellerons ces contours S1 créés par synthèse « contours Sy\_S1 », le préfixe Sy faisant référence à « synthèse ».

Par exemple, la séquence

« *maintenant pour avoir l'accent il faut monter un peu plus haut vers le Nord / vers Lille et tout* »

a été réalisée avec un contour S4 sur la dernière syllabe du mot « *accent* » et un contour S5 sur « *nord* ». Nous avons modifié la  $F_0$  de ces deux contours afin de les transformer en deux chutes hautes amples – en deux contours Sy\_S1. Dans ce dernier cas, la modification effectuée peut être représentée comme suit :

Figure 12 : Présentation schématique des modifications effectuées par synthèse : transformation d'une chute basse peu ample en une chute haute ample.



L'objectif de ces modifications a été d'une part tester la perception par les juges des chutes hautes amples créées par synthèse afin de valider les résultats obtenus pour les chutes hautes amples originelles, et, surtout, vérifier si la substitution dans un contexte donné d'un contour haut ou bas peu ample à une *chute haute ample* suffit pour créer sinon augmenter l'identification de l'accent de banlieue. Afin de pouvoir comparer la perception par les locuteurs des contours originels et des chutes hautes amples créées à leur place par synthèse, nous avons donc inclus dans le test d'identification la version originelle des séquences modifiées.

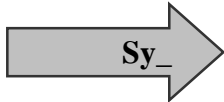
Les modifications par synthèse ont été effectuées à l'aide du logiciel Praat et ne portaient que sur la fréquence fondamentale. La  $F_0$  des contours descendants ou plats originels a été transformée de sorte à produire des contours descendants très amples précédés d'un décrochage tonal important : contours Sy\_S1 :

- la valeur maximum de  $F_0$  de ces contours Sy\_S1 est située en début de la voyelle, la valeur minimum en fin de syllabes.
- l'écart tonal du décrochage (ETD) de ces contours est en moyenne de 10,5 demi-tons ;

- l'écart tonal de l'ampleur de la chute (ETA) de ces contours est en moyenne de -9,1 demi-tons.

Au total, 14 contours différents ont été transformés en contours Sy\_S1 : 8 contours bas peu proéminents (S5 et S6), 4 contours hauts peu proéminents (S2 et S3), une chute basse ample (S4) et une montée ample (Mo) (voir Tableau 24).

Tableau 24 : Valeurs moyennes (en demi-tons) du décrochage tonal (ETD) et de l'ampleur (ETA) , des contours originels (S2, S3, S4, S5, S6 et Mo) et des contours Sy\_S1 créés par synthèse à la place de ces contours.

Contours F <sub>0</sub> originels	Moy. ETD, dt	Moy. ETA, dt	Nb	Transformés en	Moy. ETD, dt	Moy. ETA, dt	Nb
S2	9,3	-2,6	1			10,5	-9,1
S3	6,7	-1,5	3				
S4	4,2	-5,1	1				
S5	2,6	-2,9	3				
S6	2,4	-0,2	5				
MO	1,0	6,7	1				
Total			14				

Le tableau suivant présente le détail de ces modifications. Nous y indiquons :

- le mot lexical sur la dernière syllabe duquel a été réalisé le contour originel ;
- le code du contour, les lettres seules (A, B...) renvoyant aux contours originels, les lettres doubles (AA, BB...) aux chutes hautes amples créées par synthèse à la place de ces contours originels (contours Sy\_S1) ;
- la catégorie exacte des contours originels (S3, S6, S5..)
- les valeurs du *décrochage tonal vers le haut* (ETD) de l'*amplitude* (ETA) des contours originels et des contours Sy\_S1 créés à leur place, en demi-tons. La comparaison des valeurs du *décrochage tonal* et de l'*amplitude* des contours originels et des contours Sy\_S1 par paire (A et AA, B et BB...) permet ainsi de rendre compte des modifications apportées dans chaque cas précis à la courbe de la F<sub>0</sub>.

Tableau 25 : Présentation détaillée des contours originels et des chutes hautes amples créées par synthèse à leur place : contours Sy\_S1. Les lettres A, B...N correspondent à des contours originels (S2, S3, S4, S5, S6, Mo) ; AA, BB...NN – à des contours Sy\_S1.

Mot sur lequel est réalisé le contour	Code du contour	Catégorie du contour	Ecart tonal du décrochage (ETD), dt	Ecart tonal de l'ampleur (ETA), dt
tremblais	A	S3	5,2	-1,8
<b>tremblais</b>	<b>AA</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>8,2</b>	<b>-7,1</b>
revissé	B	S3	7,1	-0,9
<b>revissé</b>	<b>BB</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>9,5</b>	<b>-7,6</b>
instant	C	S6	3,8	-0,5
<b>instant</b>	<b>CC</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>7,2</b>	<b>-6,2</b>
courant	D	S6	-0,1	-0,1
<b>courant</b>	<b>DD</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>6,5</b>	<b>-10,6</b>
s'intégrer	E	S5	0,6	-2,8
<b>s'intégrer</b>	<b>EE</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>13,8</b>	<b>-11,6</b>
copains	F	S6	4,2	-0,4
<b>copains</b>	<b>FF</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>13,1</b>	<b>-12,9</b>
habitude	G	S3	7,9	-1,9
<b>habitude</b>	<b>GG</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>11,2</b>	<b>-6,3</b>
accent	H	S4	4,2	-5,1
<b>accent</b>	<b>HH</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>10,5</b>	<b>-9,6</b>
le nord	I	S5	4,3	-4,3
<b>le nord</b>	<b>II</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>11,0</b>	<b>-11,5</b>
correcte	J	S2	9,3	-2,6
<b>correcte</b>	<b>JJ</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>13,7</b>	<b>-6,2</b>
lendemain	K	S6	0,8	-1,0
<b>lendemain</b>	<b>KK</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>10,6</b>	<b>-9,7</b>
à petit	L	S5	3,0	-1,7
<b>à petit</b>	<b>LL</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>10,1</b>	<b>-9,4</b>
expressions	M	S6	3,5	0,9
<b>expressions</b>	<b>MM</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>11,4</b>	<b>-9,9</b>
comme eux	N	MO	1,0	6,7
<b>comme eux</b>	<b>NN</b>	<b>Sy_S1</b>	<b>9,8</b>	<b>-9,1</b>

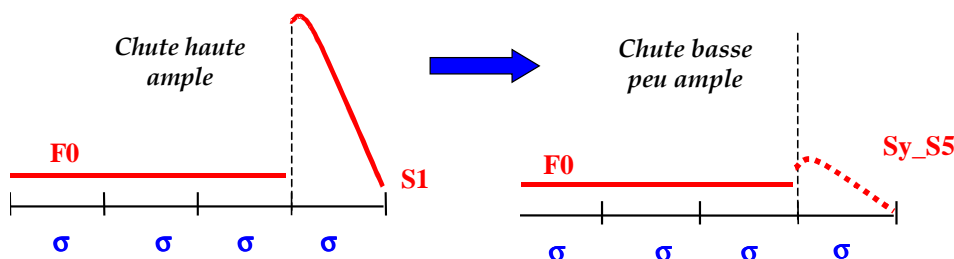
Nous avons également effectué des modifications par synthèse dans le sens inverse, c'est-à-dire en transformant les chutes hautes amples en *chutes basses peu amples* ou encore en *montées*. En effet, cinq autres séquences comportaient à l'origine des chutes hautes amples (contours S1) et quelques chutes hautes peu amples (contours S2). Nous avons modifié la F<sub>0</sub> de ces chutes afin de les convertir en *chutes basses peu amples* (Sy\_S5) ou en contours *montants* (Sy\_Mo). Ces modifications par synthèse ont été effectuées également à l'aide du logiciel Praat, et ne portaient que sur la F<sub>0</sub>.

Par exemple, dans la séquence

« *mais on parle pas vraiment un langage que tout le monde **parle** mais c'est un langage **normal*** »,

contenant deux chutes hautes amples, réalisées sur « *parle* » et sur la dernière syllabe du « *normal* », nous avons modifié la F<sub>0</sub> de ces chutes de façon à les transformer en chutes basses peu amples (Sy\_S5). Ces modifications par synthèse peuvent être schématisées comme suit :

Figure 13 : Présentation schématique des modifications effectuées par synthèse : transformation d'une chute haute ample en une chute basse peu ample. .



De la même manière, dans la séquence « *même un parent qui parle bien français mais qui est d'origine étrangère il parlera le français normal* », les chutes hautes amples réalisées sur les dernières syllabes des mots « *étrangère* » et « *normal* » ont été transformées respectivement en un contour montant (Sy\_Mo) et une chute basse peu ample (Sy\_S5).

L'objectif de ces modifications est de vérifier si la substitution d'une chute haute ample par une chute basse peu ample ou par une montée réalisées dans un contexte par ailleurs identique suffit pour annihiler ou, pour le moins, pour diminuer l'identification de l'accent de banlieue.

Au total, 7 contours S1 et S2 ont été changés en contours Sy\_S5 ou Sy\_Mo. Les 2 tableaux qui suivent résument les modifications apportées à la courbe de la F<sub>0</sub> lors de ces transformations.

Tableau 26 : Valeurs moyennes (en demi-tons) du décrochage tonal (ETD) et de l'ampleur (ETA) des contours originels (S1, S2) et des contours Sy\_S5 créés par synthèse à la place de ces contours (S1 = chute haute ample ; S2 = chute haute peu ample).

Contours F <sub>0</sub> originels	Moy. ETD, dt	Moy. ETA, dt	Nb	Transformés en	Moy. ETD, dt	Moy. ETA, dt	Nb
S1	6,5	-7,9	4		→ Sy_	0,3	-2,9
S2	5,2	-3,0	1				
Total	6,2	-6,9	5				

Tableau 27 : Valeurs moyennes (en demi-tons) du décrochage tonal (ETD) et de l'ampleur (ETA), des contours originels (S1, S2) et des contours Sy\_Mo créés par synthèse à la place de ces contours (S1 = chute haute ample ; S2 = chute haute peu ample).

Contours F <sub>0</sub> originels	Moy. ETD, dt	Moy. ETA, dt	Nb	Transformé en Sy_	Moy. ETD, dt	Moy. ETA, dt	Nb
S1	9,7	-10,4	1		→	3,4	8,8
S2	5,7	-2,8	1				
Total	7,7	-6,6	2				

Le Tableau 28 contient les détails concernant ces contours originels et les contours Sy\_S5 et Sy\_Mo créés à leur place par synthèse. Nous y indiquons notamment les mots lexicaux sur lesquels ces contours sont réalisés, leur code, la valeur du décrochage tonal vers le haut et de l'amplitude de chacun de ces contours (en demi-tons).

Tableau 28 : Présentation détaillée des contours S1 et S2 originels et des contours Sy\_S5 et Sy\_Mo créés par synthèse à leur place. Les lettres o, p...u correspondent à des contours originels S1 et S2 (chute haute ample, chute haute peu ample) ; oo...uu – à des contours Sy\_S5 et Sy\_Mo (chute basse peu ample, montée).

Mot sur lequel est réalisé le contour	Code du contour	Catégorie du contour	Ecart tonal du décrochage (ETD), dt	Ecart tonal de l'ampleur du contour (ETA), dt
à l'ancienne	o	S1	6,3	-9,5
<b>à l'ancienne</b>	<b>oo</b>	<b>Sy_S5</b>	<b>0,0</b>	<b>-2,6</b>
normal	p	S1	4,9	-6,6
<b>normal</b>	<b>pp</b>	<b>Sy_S5</b>	<b>-2,4</b>	<b>-4,3</b>
comme ça	q	S2	5,2	-3,0
<b>comme ça</b>	<b>qq</b>	<b>Sy_S5</b>	<b>0,5</b>	<b>-2,0</b>
parle	r	S1	8,5	-10,8
<b>parle</b>	<b>rr</b>	<b>Sy_S5</b>	<b>1,5</b>	<b>-2,4</b>
normal	s	S1	6,2	-4,6
<b>normal</b>	<b>ss</b>	<b>Sy_S5</b>	<b>1,6</b>	<b>-3,2</b>
normandie	t	S2	5,7	-2,8
<b>normandie</b>	<b>tt</b>	<b>Sy_Mo</b>	<b>2,5</b>	<b>10,7</b>
étrangère	u	S1	9,7	-10,4
<b>étrangère</b>	<b>uu</b>	<b>Sy_Mo</b>	<b>4,4</b>	<b>6,8</b>

L'analyse de la perception par les juges des contours Sy\_S1, Sy\_S5 et Sy\_Mo créés par synthèse nous permettra ainsi de valider les résultats concernant la perception des contours S1, S5 et Mo originels. D'autre part, et c'est d'ailleurs là que réside pour nous le plus grand intérêt d'inclure dans le test ces 10 séquences modifiées par synthèse

(tout en y gardant les versions originelles de ces énoncés), cela nous permettra de déterminer :

- si la substitution d'une chute basse ample ou d'un autre contour peu proéminent à une *chute haute ample* (*Sy\_S1*) augmente significativement l'identification de l'accent de banlieue ;
- si, dans le sens inverse, la substitution des chutes hautes amples et peu amples à des *chutes basses peu amples* ou à des *montées* (*Sy\_S5* et *Sy\_Mo*) suffit pour annihiler l'identification par les auditeurs de l'accent de banlieue.

Au total le test d'identification contient donc 75 séquences sonores (dont 10 modifiées par synthèse), comportant 178 contours prosodiques (dont 21 créés par synthèse).

### 3.2 Présentation des juges retenus pour le test d'identification

Nous avons décidé de tester la perception des configurations prosodiques décrites plus haut par les personnes appartenant à différents groupes sociaux et se différenciant de plus par le degré de contact langagier avec le groupe étudié. Nous supposons en effet que l'on n'identifie pas l'accent de banlieue de la même manière lorsqu'on fait parti du groupe des jeunes des cités ou du groupe des jeunes du centre-ville. Les enquêtes menées sur le terrain ont fait ressortir que les jeunes du quartier, bien qu'ils reconnaissent être repérés comme tels à cause de leur accent, ont des difficultés à exprimer en quoi exactement cet accent consiste. Ils peuvent par conséquent manifester une certaine surdité vis-à-vis des indices prosodiques caractéristiques de leur manière de parler. D'autre part, pour ce qui concerne les locuteurs non banlieusards, résidant notamment au centre-ville de Rouen, et que l'on suppose maîtriser la norme standard<sup>273</sup>, leur identification des indices de l'accent de banlieue peut selon nous dépendre fortement du degré de leur

---

<sup>273</sup> Nous nous appuyons ainsi sur une idée, largement prouvée par les sociolinguistes, selon laquelle la maîtrise du code standard est corrélée à l'appartenance sociale du locuteur : les locuteurs en haut de l'échelle sociale sont ceux qui maîtrisent le mieux la norme standard, et les locuteurs en bas de cette échelle ceux qui la maîtrisent le moins bien. Le lieu de résidence du locuteur nous fournit ainsi l'indicateur de son appartenance sociale, et par conséquent de sa présumée maîtrise du code standard.



contact avec des jeunes des cités, de leur contact donc avec le parler des cités et l'accent qui lui est caractéristique. Nous appellerons ce type de contact *proximité langagière*.

En nous basant sur le critère de *proximité sociale* avec le groupe étudié, nous distinguons deux groupes majeurs : le groupe de locuteurs banlieusards (B) et celui des locuteurs non banlieusards (NB)<sup>274</sup>. Chacun de ces groupes se subdivise de plus selon le critère de *proximité langagière avec les jeunes des cités*, en plusieurs sous-groupes.

### 3.2.1 Différentiation des juges selon le critère de proximité sociale avec le groupe étudié

Nous considérerons comme locuteurs *non banlieusards* (NB) les locuteurs résidant au *centre ville de Rouen* et dans les banlieues aisées de l'agglomération, telles les communes de *Bihorel* ou de *Mont-Saint-Aignan* et de *Bois Guillaume*. Tous ces locuteurs, bien qu'ils présentent sûrement certaines divergences, ont en commun de résider dans un espace social favorisé, avec des revenus moyens voire élevés, un taux de chômage plutôt bas, une relativement forte présence de cadres et de professions intellectuelles et une faible présence des ouvriers. Le niveau social des résidents de ces localités se distingue fortement de celui des résidents des localités appelées par les habitants de l'agglomération *banlieues populaires*, *banlieues défavorisées* ou tout simplement *banlieues* : les communes de *Saint-Etienne-du-Rouvray*, de *Sotteville-les-Rouen*, de *Petit Quevilly*, de *Oissel* et de *Canteleu*. Le Tableau 29 ci-dessous présente les chiffres-clés qui illustrent cette différence. Ces chiffres proviennent des rapports de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economique (INSEE)<sup>275</sup>.

---

<sup>274</sup> Nous employons ici les termes banlieusards et non banlieusards sans aucune connotation péjorative : les locuteurs banlieusards sont les habitants de ce que nous appelons au cours de ce travail « banlieue défavorisée », « banlieue » ou encore « cité » ; les locuteurs non banlieusards sont ceux qui vivent en dehors de ces lieux. Il aurait peut-être été préférable d'éviter l'emploi du terme « banlieusard », lourd de connotations et pas très joli, en le périphrasant en « résidant dans les banlieues défavorisées ». Toutefois, compte tenu du fait que l'appartenance sociale des juges constitue une des variables essentielles de l'analyse et sera donc constamment évoquée lors de la présentation des résultats, nous avons préféré ne pas alourdir le texte par des périphrases.

<sup>275</sup> Ils sont accessibles en ligne sur le site de l'INSEE (<http://www.insee.FR>) ou sur le site <http://www.linternaute.com>

Tableau 29 : Comparaison du niveau social des résidents des communes aisées non banlieusardes (NB : Rouen, Bihorel, Bois Guillaume, Mont-Saint-Aignan) et des résidents des banlieues défavorisées (B : Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-les-Rouen, Petit Quevilly, Oissel, Canteleu).

Commune Critères	NB	NB	NB	NB	B	B	B	B	B	Moyenne NB	Moyenne B
	Rouen <sup>276</sup>	Bihorel	Bois-Guillaume	Mont-St-Aignan	Canteleu	St-Etienne-du-Rouvray	Sotteville-les-Rouen	Oissel	Le Petit-Quevilly		
Revenus moyens par ménage, euro	15 556	24 636	37 887	27 384	14 710	16 150	17 655	17 180	0	<b>26 366</b>	<b>13 139</b>
Taux de chômage (1999)	17,7	9,5	6,8	7,6	20,7	24	14,8	20,2	21,7	<b>10</b>	<b>20</b>
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, %	5,1	6,8	8,2	5,6	3,2	4	4,5	3,2	4,3	<b>6</b>	<b>4</b>
Cadres, professions intellectuelles, %	17,8	21,8	36	33,1	6,4	4,6	7,9	4,6	4	<b>27</b>	<b>6</b>
<b>Niveau de formation des jeunes de &gt; 15 ans</b>											
Ouvriers, %	18,7	12,4	7,2	7,8	32,8	39,3	28,5	41,7	36,6	<b>29</b>	<b>20</b>
Sans diplôme	14,5	12,9	6,6	5,6	24,1	28,5	19,4	25,7	26,9	<b>10</b>	<b>25</b>
Niveau CAP ou BEP	15,9	17,5	13,4	10,1	25,3	24,2	24,9	27,2	24,6	<b>14</b>	<b>25</b>
Niveau Bac+2	9	9,9	12,2	9	5,8	3,8	6,8	4,3	4,9	<b>10</b>	<b>5</b>
Niveau Supérieur	13,3	13,7	23,1	19,8	3,7	2,6	4,7	2,6	3,3	<b>17</b>	<b>3</b>

Comme on peut le voir dans ce tableau, les revenus des résidents des communes aisées sont deux fois supérieurs à ceux des résidents banlieusards (B) ; 27% de la population active des communes aisées occupent des postes de cadres, alors que nous ne trouvons que 6% de cadres dans la population active des banlieues défavorisées. Nous observons le même type de disproportion pour ce qui concerne l'enseignement supérieur : il y a en effet 6 fois plus de jeunes suivant une formation supérieure dans ces communes aisées que dans ces banlieues défavorisées.

Toutefois, cette notion de *banlieue défavorisée* est fréquemment appliquée par la population de l'agglomération rouennaise non seulement à des communes mentionnées mais aussi à des cités dites sensibles situées dans ces communes ou encore dans la commune de Rouen (*les Hauts de Rouen, la Sablière, la Cité de Château Blanc* et

<sup>276</sup> Les données concernant la commune de Rouen représentent le niveau social moyen de *tous* les résidents de la commune de Rouen, y compris des résidents des deux cités défavorisées qui y sont situées (le quartier des *Hauts de Rouen*, notre terrain d'enquête, et *la Sablière*), et non seulement des résidents du Rouen centre-ville.

d'autres), si bien que l'on considère comme *banlieusards* aussi bien les résidents de ces communes que ceux de ces quartiers et cités. Cela, non sans raison. En effet, même s'il s'agit de localités distinctes du point de vue administratif (tantôt les *quartiers* situés dans la ville de Rouen ou dans les communes adjointes, tantôt les *communes*, qui sont effectivement « au ban » de Rouen), ces lieux ont en commun d'accumuler, à des degrés divers, des difficultés socio-économiques, dont par exemple le taux de chômage élevé, l'échec scolaire et la délinquance. Quasiment tous les établissements scolaires qui y sont situés sont classés en Zone d'Education Prioritaire (ZEP). Ces lieux sont également la cible de stéréotypes stigmatisant particulièrement forts. Comme nous l'avons vu dans la première partie, c'est là que l'on situe l'Etranger et les problèmes qu'on lui associe.

Cependant, bien que selon plusieurs critères, les populations de ces banlieues et quartiers défavorisés, s'opposent à des résidents non banlieusards, ils ne constituent pas pour autant un groupe social homogène. En effet, en nous rendant à *Saint-Etienne-du-Rouvray* ou à *Sotheville-les-Rouen* afin de choisir des établissements où nous pourrions mener le test d'identification, nous nous sommes aperçue que ces banlieues recouvrent une réalité sociale très diverse, distinguant notamment les grands secteurs pavillonnaires et les cités HLM des quartiers sensibles. Ces derniers, classés par la *Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain* comme des zones urbaines sensibles (ZUS)<sup>277</sup>, constituent de fait des quartiers en crise, dont les habitants vivent des difficultés sociales particulièrement importantes : habitat dégradé, taux de chômage très élevé, une très forte concentration de population étrangère et issue de l'immigration etc.

L'agglomération rouennaise compte 10 zones urbaines sensibles, 2 d'entre elles sont situées dans la commune de Rouen et les 8 autres dans des communes défavorisées adjointes (voir Tableau 30).

---

<sup>277</sup> Voir Contrat de ville 2000-2006. Pour la définition des ZUS voir le Glossaire de l'Annexe I.

Tableau 30 : Zones urbaines sensibles de l'Agglomération rouennaise<sup>278</sup>

Commune	ZUS
Rouen	<i>Le plateau des Hauts de Rouen. La Sablière.</i>
Saint-Etienne-du-Rouvray	<i>Cité Château Blanc. Cité Harmattan, la Houssière.</i>
Sotteville-lès-Rouen	<i>Quartier Fernand Buisson. Quartier Gadeau de Kerville.</i>
Petit-Quevilly	<i>Saint Julien, Quartier des Bruères. Z.A.C. Nobel Bozel.</i>
Canteleu	<i>Cité Rose. Cité Verte.</i>

D'après les statistiques de l'INSEE, le niveau socio-économique de ces quartiers classés en ZUS contraste nettement non seulement avec le niveau des communes aisées, mais également avec celui des communes défavorisées dans lesquelles ces quartiers sont situés. En effet, si nous comparons le niveau socio-économique des résidents de la *Cité Château Blanc* et des résidents de *Saint-Etienne-du-Rouvray*, la commune dans laquelle est située cette zone urbaine sensible, nous voyons, que la situation de la *Cité du Château Blanc* est à plusieurs égards bien différente de celle de sa commune (voir Tableau 31) : le taux de chômage, le nombre d'étrangers, ainsi que la taille du parc HLM y sont supérieurs de plus de deux fois à ceux de *Saint-Etienne-du-Rouvray*<sup>279</sup>. La situation socio-économique de *Saint-Etienne-du-Rouvray* présente ainsi plus de similitude avec celle de la ville de *Rouen*, qu'avec celle du *Château Blanc*.

<sup>278</sup> Ces données proviennent des « Données des recensements de la population de 1990 et de 1999 » de l'INSEE, *Contrat de la ville 2000-2006*. Atlas Régional, Délégation interministérielle à la ville, avril 2002. Elles sont accessibles en ligne (<http://sig.ville.gouv.fr>).

<sup>279</sup> Pour plus de données voir la présentation complète des « Données des recensements de la population de 1990 et de 1999 » sur <http://sig.ville.gouv.fr/index.php?region=23&cville=CVROUE>.

Tableau 31 : Comparaison du niveau social des résidents de la commune de Saint-Etienne-du-Rouvray avec les résidents d'une zone urbaine sensible « Cité Château Blanc » située dans cette commune<sup>280</sup>.

Données essentielles	ZUS n°2308010	Commune :	Unité Urbaine :
	<b>Cité Château Blanc</b>	<b>Saint-Etienne-du-Rouvray</b>	<b>Agglomération de Rouen</b>
Population totale	6700	29090	389929
Population active occupée	1396	9054	147122
% d'étrangers dans la pop. totale	27.5	11.4	4.3
Taux de chômage total	44.2	23.9	16.2
% de locatifs HLM dans les résid. principales	59.6	37.8	30.9

Nous observons la même différence entre le niveau social des résidents de la commune de Rouen et les résidents des *Hauts de Rouen*, notre terrain d'enquête (voir Tableau 32).

Tableau 32 : Comparaison du niveau social des résidents de la commune de Rouen avec le niveau social des résidents d'une zone urbaine sensible « Les Hauts de Rouen » située dans cette commune<sup>281</sup>.

Données essentielles	ZUS n°2307010	Commune	Unité Urbaine :
	<b>Les Hauts de Rouen</b>	<b>Rouen<sup>282</sup></b>	<b>Agglomération de Rouen</b>
Population totale	14525	106560	389929
Population active occupée	3989	40875	147122
% d'étrangers dans la pop. totale	9.5	4.3	4.3
Taux de chômage total	33.1	17.7	16.2
% de locatifs HLM dans les résid. principales	80.1	23.1	30.9

Eu égard à ces données et à la différence de niveau social des populations des cités sensibles (les ZUS) et des banlieues populaires qui incluent ces cités, il semble adéquat de distinguer parmi nos juges « banlieusards » :

<sup>280</sup> Ces données proviennent de l'exploitation complémentaire des recensements de 1990 et 1999.

<sup>281</sup> *Ibid.*

<sup>282</sup> Rappelons que les chiffres concernant la ville de Rouen représentent non seulement les quartiers favorisés de Rouen, mais également deux ZUS, qui y sont situées.

- ceux résidant dans les ZUS situées à Rouen ou dans les banlieues populaires et défavorisées ; nous les appellerons *Banlieusards 1* ou *B1* ;
- ceux résidant dans ces banlieues populaires et défavorisées en dehors des ZUS ; nous les appellerons *Banlieusards 2* ou *B2* .

Nous distinguerons donc, en nous basant sur le critère de proximité sociale, trois groupes de juges :

- les non banlieusards (les NB).
- les banlieusards résidant dans les cités sensibles (les B1),
- les banlieusards résidant en dehors de ces cités (les B2),

Afin de tester la perception de nos stimuli par ces trois groupes d'auditeurs nous avons procédé à des tests d'identification auprès des étudiants de trois établissements différents :

- l'*Université de Rouen*, lieu où l'on trouve principalement des locuteurs NB ou B2 ;
- le lycée professionnel *Le Corbusier*, situé à Saint-Etienne-du-Rouvray, banlieue populaire et défavorisée, contenant plusieurs ZUS, et dont les lycéens appartiennent principalement aux catégories B2 et B1 ;
- le lycée professionnel *Marcel Samba*, situé à Sotteville, banlieue populaire et défavorisée, contenant également plusieurs cités, et dont les élèves relèvent majoritairement des catégories B1 et B2.

Pour définir l'appartenance précise de chaque personne qui a pris part au test d'identification à une des catégories définies, chaque sujet a rempli avant le déroulement du test un formulaire, indiquant son lieu de résidence dans l'agglomération, son adresse, ainsi que ses lieux de résidence précédents (voir un exemplaire dans Annexes II).

### **3.2.2 Différentiation des juges selon le critère de proximité langagière avec le groupe étudié**

Le deuxième critère retenu lors de la définition des groupes de juges est celui de *proximité langagière* avec le groupe étudié, c'est-à-dire le degré du contact langagier d'un juge avec les jeunes des cités de l'agglomération. Il nous semble en effet intéressant

de comparer la perception de l'accent de banlieue par des auditeurs qui ont souvent été en contact avec les jeunes des cités rouennaises et se sont familiarisés avec la manière de parler de ces jeunes, et des auditeurs qui y ont été rarement, voire pas du tout, et qui ne connaissent donc pas sinon pas vraiment cette manière de parler. On pourrait nous rétorquer, et non sans raison, que ce n'est pas parce que quelqu'un n'est jamais allé dans une cité, ou n'a pas côtoyé les jeunes des cités, qu'il n'est pas familiarisé avec l'accent de ces jeunes, car ce dernier est largement médiatisé par la télévision et par la radio et est par conséquent connu par tous. Médiatisé, certes, mais connu par tous ? N'est-il pas plutôt caricaturé par tous ? Et puis quel accent exactement ? En effet, d'une part, les jeunes des cités que l'on peut voir et entendre à la télévision sont le plus souvent les jeunes des cités parisiennes. Or, rien ne prouve que la spécificité prosodique de l'accent des cités rouennaises soit la même que celle des banlieues parisiennes. D'autre part, la manière de parler présentée dans ces séquences filmées nous semble très souvent exagérée<sup>283</sup>. Dans ces conditions, il nous paraît peu probable que les personnes qui n'ont jamais été en contact langagier avec les jeunes des cités rouennaises soient aussi familiarisés avec la manière de parler ces jeunes que les sujets qui l'ont été fréquemment ou au moins rarement.

Fernand Carton, qui a mené de nombreuses expériences sur l'identification des indices prosodiques caractéristiques des accents régionaux, remarque que l'identification de ces indices varie fortement en fonction « *du passé linguistique* » des auditeurs, ceux d'entre eux qui ont été en contact avec à la fois le français standard et la variante régionale étant les plus aptes à les identifier, car « *identifier c'est comparer* »<sup>284</sup>. L'importance de ces deux facteurs dans l'identification d'un accent ressort également des travaux d'autres chercheurs, dont par exemple Jorg Peters et alii<sup>285</sup>, qui se sont intéressés à l'identification des indices prosodiques des accents berlinois et hambourgeois. Les expériences menées par ces chercheurs ont montré que les natifs berlinois et

---

<sup>283</sup> De même, lors de nos enquêtes sur le terrain, plusieurs jeunes ont souligné que l'accent des cités véhiculé par les médias et notamment par la télévision, est fortement exagéré et caricaturé.

<sup>284</sup> CARTON F., ESPESSER R., VAISSIÈRE J., 1991, « Etude sur la perception de l'accent régional du Nord et de l'Est de la France » dans *Actes du XII Congrès International en Sciences Phonétiques*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires, vol. 4., p. 422. Voir également CARTON F., 1987, « Les accents régionaux » dans VERMES G., BOUTET J. (dirs) dans *France, pays multilingue. Tome 2 : Pratique des langues en France*, L'Harmattan, Paris, pp. 29-49.

hambourgeois identifient très faiblement les marqueurs prosodiques de l'accent caractéristiques de leurs villes natales, alors que les résidents non natifs de ces villes (les personnes qui y vivent depuis peu) les identifient assez bien.

Précisons que nous entendons ici sous « contact langagier » le fait de communiquer, de parler avec les jeunes des cités, ou de les entendre parler entre eux. Dans le premier cas, nous qualifierons donc ce contact de *direct*, et dans le second cas, de contact *indirect*.

Afin de définir le degré de proximité langagière d'un juge avec les jeunes des cités, nous avons demandé aux juges de préciser leur situation en la matière en répondant aux questions incluses dans le formulaire préalable au test. L'extrait de ce formulaire est présenté ci-dessous (Figure 14).

Figure 14 : Extrait du formulaire rempli par les juges avant le déroulement du test d'identification

<p>Etes-vous ou étiez vous en contact avec les jeunes résident dans les quartiers ou les cités défavorisés de l'agglomération rouennaise ?</p> <p><b><u>(cochez toutes les bonnes réponses) :</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> Je suis souvent en contact avec eux : je les vois souvent et je leur parle souvent (une fois par semaine ou plus)</p> <p><input type="checkbox"/> Je suis rarement en contact avec eux : je les vois rarement et je leur parle rarement (quelques fois par mois)</p> <p><input type="checkbox"/> Je suis souvent en contact indirect avec eux : je les entends souvent parler entre eux ou avec d'autres personnes (dans la rue, dans les transports en commun....) (une fois par semaine ou plus)</p> <p><input type="checkbox"/> Je suis rarement en contact même indirect avec eux : je les entends rarement parler entre eux ou avec d'autres personnes (quelques fois par mois)</p> <p><input type="checkbox"/> Il m'est arrivé seulement quelques fois de les entendre parler entre eux</p> <p><input type="checkbox"/> Je n'ai jamais été en contact ni direct ni indirect avec ces jeunes : je n'ai jamais parlé avec eux, je ne les ai jamais entendu parler entre eux ni avec d'autres personnes.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<sup>285</sup> PETERS J., GILLES P., AUER P., SELTING M., 2002, « Identification of Regional Varieties by Intonational Cues. An Experimental Study on Hamburg and Berlin German » dans LANGUAGE AND SPEECH n° 45 (2), Kingston Press Service, Hampton, pp. 115-139.



Tous les cas de figures étaient possibles en théorie (par exemple une personne en fort contact direct et en faible contact indirect, ou l'inverse...). Mais l'analyse des réponses apportées à ces questions nous a amené à en retenir 3 :

- le contact direct fréquent (CDF) ;
- le contact indirect fréquent (CIF) ;
- le contact rare (CR).

La première catégorie regroupe les personnes qui ont déclaré être au moins une fois par semaine en contact langagier direct avec les jeunes des cités. Ce sont tout d'abord des juges B1 (des jeunes des cités eux-mêmes), une partie des juges B2 (jeunes des banlieues populaires), ainsi qu'une partie des juges non banlieusards. Dans ce dernier cas il s'agit des personnes qui ont été conduites à travailler dans les cités et ont côtoyé au quotidien des jeunes y résidant. Tous ces juges ont le degré de proximité langagière le plus élevé avec les jeunes des cités.

La deuxième catégorie (CIF) regroupe les personnes qui ont déclaré être au moins une fois par semaine témoins de conversation entre les jeunes des cités, ainsi que les personnes qui ont déclaré être en plus de temps en temps (une fois par mois) en contact langagier direct avec cette population. Nous y trouvons les juges NB, B2, mais aussi des juges B1. En effet, si la plupart des jeunes des cités qui ont pris part à ce test ont notifié être souvent en contact langagier avec leurs pairs, d'autres ont déclaré qu'ils y étaient de façon exceptionnelle, ou qu'ils étaient uniquement en contact langagier *indirect* avec les jeunes des cités, alors que non seulement ils résident tous (tous nos juges B1) dans une cité (souvent la même), mais qu'ils sont de plus tous scolarisés dans la même classe du même établissement. Dans ces conditions, déclarer ne pas être en contact langagier avec ses voisins, ni les élèves de son établissement et de sa classe, relève, nous semble-t-il, non pas du degré de proximité langagière, mais de l'envie de ces personnes de se démarquer de leur groupe de pairs, de souligner leur « non appartenance » à ce groupe. Nous traiterons donc les résultats concernant les juges B1 CIF à part.

À la troisième catégorie (CR) appartiennent des personnes ayant notifié n'être en contact direct et indirect avec les jeunes des cités que rarement ou très rarement (ce sont des personnes qui ont coché les réponses 5 et 6 du formulaire). Ces juges ont le plus faible degré de proximité langagière avec les jeunes des cités.

Au total, le test d'identification a été mené auprès de 57 juges. 13 d'entre eux sont des jeunes des cités (B1), 16 autres sont des jeunes des banlieues populaires et défavorisées dans lesquelles ces cités sont situées (B2), les 28 restant sont des jeunes non banlieusards (NB). Les membres de chacun de ces groupes se différencient en outre d'après leur degré de proximité langagière avec la population étudiée. Ainsi, parmi les jeunes non banlieusards, 7 présentent le degré de proximité langagière très élevé (CDF), 11 moyennement élevé (CIF) et 10 faible (CR) : il ne leur arrive que très rarement d'être en contact langagier avec les jeunes des cités. Les données illustrant le nombre de juges par catégorie sociale et degré de proximité langagière avec les jeunes des cités sont exposées dans le Tableau 33 ci-dessous. Ajoutons juste que chaque groupe de juges comportait aussi bien des hommes que des femmes (nous avons veillé à ce que la répartition entre les sexes soit égale) et qu'ils étaient âgés de 17 à 24 ans.

Tableau 33 : Présentation des groupes de juges définis selon les critères de proximité sociale et langagière avec les jeunes des cités.

Proximité sociale avec les jeunes des cités		Proximité langagière avec les jeunes des cités			Total
		Contact direct fréquent : CDF	Contact indirect fréquent : CIF	Contact rare : CR	
Juges B	Résidants dans les cités : B1	10	3		13
	Résidants dans les banlieues populaires dans lesquelles ces cités sont situées : B2	7	9		16
Juges NB	Résidants dans le centre ville de Rouen et dans les communes aisées : NB	7	11	10	28
<b>Total</b>		<b>24</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>57</b>


### 3.3 Protocole du test d'identification

Les juges disposaient de la version écrite des séquences qu'ils devaient écouter et évaluer<sup>286</sup>. Ils écoutaient chaque séquence 2 fois. Après la première écoute, ils devaient

<sup>286</sup> Précisons aussi que les séquences étaient écrites sans aucun signe de ponctuation.


évaluer la séquence entendue comme plus ou moins marquée par l'accent des cités sur une échelle allant de 1 à 5 : 1 indiquant « pas d'accent » et 5 « accent très fort » (voir la grille d'évaluations ci-dessous, Figure 15). Après la deuxième écoute, les juges devaient indiquer où exactement dans cette séquence ils entendaient cet accent. Plus précisément, nous leur avons demandé de souligner les parties de cette séquence (les mots, les syllabes ou les sons) qui, selon eux, étaient réalisées avec l'accent des cités et d'indiquer sous chaque élément souligné le degré de l'accent perçu en utilisant la même échelle d'évaluation. Les consignes concernant l'évaluation des séquences ont été expliquées aux juges oralement et par écrit, si bien que chaque juge les avait sous les yeux durant toute la durée du test d'identification. La figure ci-dessous en donne un aperçu.

Figure 15 : Présentation de la consigne donnée aux juges.

 **Première écoute ⇒ Evaluation globale**

Ecoutez **attentivement** chaque séquence **sans lire le texte** et répondez à la question suivante :  
**« La personne entendue parle-t-elle avec un accent des cités ? » :**

1	<i>Pas d'accent</i>
2	<i>Léger d'accent</i>
3	<i>Accent moyen (accent bien présent)</i>
4	<i>Accent fort</i>
5	<i>Accent très fort</i>

 **Deuxième écoute ⇒ Evaluation détaillée**

Ecoutez **attentivement** chaque séquence la deuxième fois.

Si vous trouvez que cette séquence **n'est pas marquée** par l'accent des cités ⇒ ne notez rien.

Si vous trouvez que cette séquence est **marquée** par l'accent des cités ⇒

- Essayez de définir **où** vous entendez cet accent : quels sont les mots, les syllabes ou les sons auxquels on entend cet accent ?
- Soulignez ces mots ou parties de mots et évaluez-les selon la grille suivante :

2	<i>Léger d'accent</i>
3	<i>Accent moyen (accent bien présent)</i>
4	<i>Accent fort</i>
5	<i>Accent très fort</i>

Soyez précis : soulignez **uniquement l'élément** qui vous semble **marqué** par l'accent des cités. Cela peut-être un groupe de mots, un mot, une syllabe, un son particulier. Si c'est juste la dernière partie du mot – soulignez cette partie (Exemple : normalement ).

L'écoute de chaque séquence du test était séparée d'un intervalle de 4 secondes. Les juges avaient donc 4 secondes pour faire l'évaluation globale de la séquence entendue après sa première écoute et 4 secondes après sa deuxième écoute pour y repérer

les éléments marqués par l'accent et indiquer le degré de l'accent perçu. Ils avaient donc au total (compte tenu de la durée de la séquence sonore) à peu près 20-30 secondes<sup>287</sup> par séquence pour assurer ces différentes tâches. Les conditions du test étaient de ce point de vue assez proches de l'écoute et de l'identification dans la parole d'autrui des indices sociaux, régionaux ou autres dans les conditions naturelles et ordinaires, c'est-à-dire lorsqu'on entend quelqu'un parler sans le voir. Toutefois, lorsque deux écoutes de la même séquence n'étaient pas suffisantes (c'était souvent le cas des séquences comportant plusieurs chutes hautes amples), les juges pouvaient demander de la réécouter.

Le test d'identification a été effectué en plusieurs fois, avec au maximum 12 juges à la fois, dans une pièce ordinaire. Un exemple de questionnaire rempli est présenté en Annexe II (Figure 4).

Pour obtenir les évaluations des contours testés, nous avons ensuite dépouillé les questionnaires, en relevant les « notes » attribuées par chacun des 57 juges à chacun des 178 contours :

- Lorsqu'une syllabe réalisée avec un contour testé (par exemple avec une chute basse ample) n'était ni soulignée ni notée, nous considérons que le sujet n'a pas perçu l'accent de banlieue sur la syllabe réalisée avec ce contour, qu'il l'avait donc estimée comme non marquée par l'accent de banlieue. Nous considérons que ce contour a été évalué à 1 (1 = pas d'accent).
- Lorsqu'une syllabe réalisée avec un contour testé était soulignée et notée à 2, à 3, à 4 ou à 5, nous considérons que le sujet a évalué le contour prosodique réalisé sur cette syllabe à 2, 3, 4 ou 5.
- Lorsqu'aucun mot ni aucune syllabe d'une séquence n'ont été ni soulignés ni notés et que la séquence *ne comportait pas d'évaluation globale*, nous considérons que le sujet soit n'avait pas écouté la séquence (a manqué d'attention), soit n'avait pas su l'évaluer. Dans ces cas nous ne notons rien.

Nous avons ainsi obtenu 9971 évaluations de 1 à 5 et 175 évaluations manquantes (relevant du dernier cas de figure). Le tableau ci-dessous en donne le résumé<sup>288</sup>. Il nous reste à analyser ces évaluations et à confirmer ou infirmer nos hypothèses.

<sup>287</sup> Deux intervalles de 4 secondes + deux fois la durée de la séquence, sachant que la durée des séquences choisies pour le test varie entre 6 et 9 secondes.

<sup>288</sup> Nous fournissons en Annexe II un tableau plus complet, déclinant le nombre d'évaluations attribuées à chaque catégorie de contours testés par chaque groupe de juge (Tableau 2).

Tableau 34 : Nombre d'évaluations attribuées à chaque catégorie de contours testés (S1 = chute haute ample ; S2 = chute haute peu ample ; S3 = ton statique haut ; S4 = chute basse ample ; S5 = chute basse peu ample ; S6 = ton statique bas ; Sy = crée par synthèse).

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	Mo	Sy_S1	Sy_S5	Sy_Mo	Total
<b>Nombre d'évaluations attribuées</b>	2864	1299	1506	733	876	1239	280	787	277	110	<b>9971</b>
<b>Nombre d'évaluations manquantes</b>	43	12	33	8	36	15	5	11	8	4	<b>175</b>

## 4 RÉSULTATS

La présentation des résultats se décline en deux parties successives correspondant à l'analyse de la perception par les juges des contours originels et à l'analyse de leur perception des contours créés par synthèse.

En sus des statistiques descriptives (somme, nombre, valeurs minimale et maximale, moyenne et écart-type, distribution en fréquences), nous y recourons régulièrement à des statistiques comparatives, permettant d'établir l'effet d'un paramètre testé, par exemple l'effet du décrochage tonal vers le haut, sur l'identification de l'accent de banlieue, ou encore d'examiner les corrélations entre un paramètre acoustique et l'identification de cet accent. Notre échantillon remplissant les conditions d'utilisation des tests paramétriques, nous utilisons le test Anova, le test-t indépendant, l'analyse régressionnelle et le test r en z de Fisher<sup>289</sup>. Ces analyses ont été faites à l'aide du logiciel StatView.

<sup>289</sup> Pour la présentation des analyses statistiques voir § 3.2 ci-dessus.

## 4.1 Analyse de la perception des contours originaux

### 4.1.1 Rôle du décrochage tonal important et de l'ampleur de la chute dans la perception de l'accent de banlieue

Les résultats du test montrent que les propriétés *ampleur de la chute* et *décrochage tonal important* constituent les deux corrélats perceptifs les plus importants pour la perception de l'accent de banlieue. En effet, de tous les contours testés, celui qui induit le plus la perception de cet accent est le contour qui réunit ces deux propriétés : le contour S1 – chute *haute ample*. Les chutes *hautes* mais peu amples (S2), les tons statiques *hauts* (S3) ainsi que les chutes *amples* mais basses (S4) n'induisent la perception de l'accent de banlieue que de manière faible ou très faible.

Afin de démontrer les rôles perceptifs des propriétés *décrochage tonal important* et *chute ample* dans l'identification de l'accent de banlieue, nous présenterons dans un premier temps l'analyse de la perception par les juges du contour qui réunit ces deux propriétés, et ensuite l'analyse de la perception par les mêmes juges des contours qui se caractérisent par l'une d'elles.

#### 4.1.1.1 Perception des chutes hautes amples

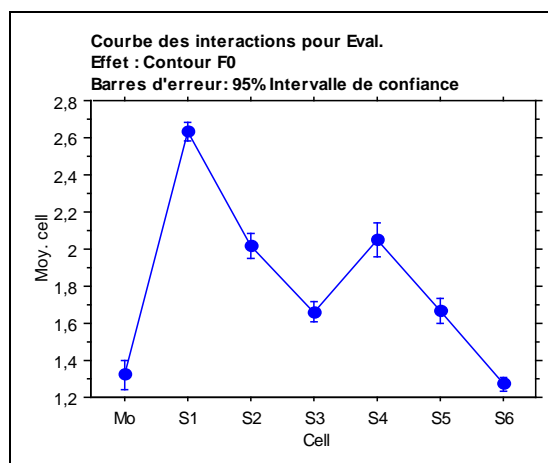
##### a) Moyennes d'évaluation des chutes hautes amples et d'autres contours testés

La moyenne d'évaluation des contours S1 par tous les locuteurs est 2,6<sup>290</sup>, ce qui, sans être particulièrement élevé, est bien supérieur aux moyennes d'évaluation obtenues pour tous les autres contours. En effet, comme le montre le graphique ci-dessous (Figure 16), les moyennes d'évaluations obtenues pour ces autres contours sont pour la plupart bien plus basses, seuls deux d'entre elles atteignent un score de 2,0.

---

<sup>290</sup> Nous verrons au fur et à mesure de l'analyse que la valeur faible de ce score s'explique, d'une part, par une forte hétérogénéité dans la perception de l'accent de banlieue par nos juges (une forte divergence notamment entre les évaluations des juges non banlieusard (NB) et ceux résidant dans les cités (B1)), mais également par la méthodologie de notre test d'identification. Nous traiterons donc les évaluations obtenues par tel ou tel contour de façon relative : les unes par rapport aux autres.

Figure 16 : Moyennes d'évaluation des contours Mo, S1, S2, S3, S4, S5, S6 par tous les locuteurs (S1 = chute haute ample ; S2 = chute haute peu ample ; S3 = ton statique haut ; S4 = chute basse ample ; S5 = chute basse peu ample ; S6 = ton statique bas ; Mo = montée).



D'après l'analyse statistique (test-t indépendant), la différence entre la moyenne d'évaluation des contours S1 et les moyennes obtenues pour les autres contours considérés est très significative (la valeur  $t$  est systématiquement très élevée, et le  $p$  est très faible, voir Tableau 35). Ces résultats confirment ainsi que les chutes hautes amples induisent significativement plus la perception de l'accent de banlieue que tous les autres contours.

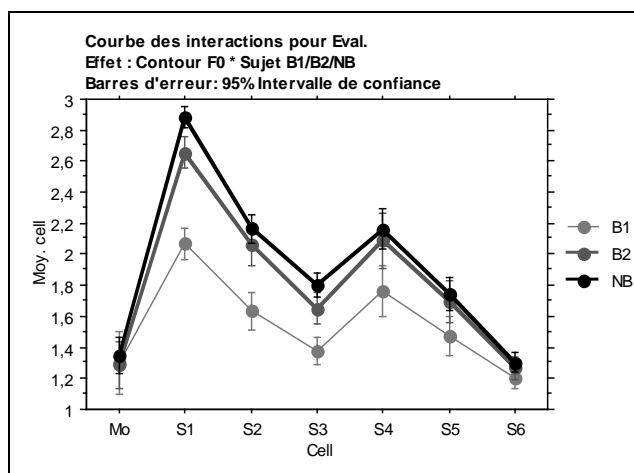
Tableau 35 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluation par tous les locuteurs des contours S1 et de tous les autres contours : S2, S3, S4, S5, S6 et Mo.

	Ecart moyen	DDL	t	p
S1, S2	,618	4161	14,085	<,0001
S1, S3	,975	4368	24,383	<,0001
S1, S4	,585	3595	10,602	<,0001
S1, S5	,970	3738	19,446	<,0001
S1, S6	1,365	4101	33,551	<,0001
S1, Mo	-1,315	3142	-16,051	<,0001

Ce constat reste également valable lorsque nous comparons les moyennes des évaluations attribuées aux chutes hautes amples et aux autres contours testés par chaque groupe de juges pris à part, même si la différence dans la perception de ces chutes par différents groupes de juges est assez notable. En effet, comme on peut le voir dans la figure ci-dessous, les locuteurs non banlieusards (les NB) ainsi que les locuteurs banlieusards résidant en dehors des cités (les B2), identifient les chutes hautes amples comme *nettement marquées* par l'accent de banlieue : ils les évaluent en moyenne à 2,9 et

2,7. Alors que les jeunes des cités (les B1) les classent comme *faiblement* marqués par cet accent : ils les évaluent en moyenne à 2,1 (voir Figure 17).

Figure 17 : Moyennes d'évaluation des contours Mo, S1, S2, S3, S4, S5, S6 par les locuteurs B1, B2 et NB.



Cette divergence entre les évaluations attribuées aux contours S1 par différents groupes de juges s'explique selon nous par le fait que les juges B1, qui sont les jeunes des cités, sont pour ainsi dire « sourds » vis-à-vis de leur accent, cette surdité provenant, au moins en partie, de l'habitude de l'entendre autour d'eux. Ces résultats rejoignent ainsi les résultats de Jorg Peters et alii, qui ont montré que les marques prosodiques repérables par les auditeurs comme caractéristiques d'un groupe donné ne sont pas identifiées comme telles (ou seulement de manière très faible) par les membres de ce groupe<sup>291</sup>. Notons toutefois, que les jeunes des cités (juges B1) ne sont pas totalement « sourds » vis-à-vis de leur accent : l'analyse statistique montre en effet que leurs moyennes d'évaluation des contours S1, aussi faibles soient-elles, sont significativement différentes de leurs moyennes d'évaluations de tous les autres contours testés (voir Tableau 36).

<sup>291</sup> PETERS J. et alii, 2002, *op. cit.*



Tableau 36 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluations des contours S1, S2, S3, S4, S5, S6 et Mo par les locuteurs B1.

	Ecart moyen	DDL	t	p
S1, S2	,434	933	5,079	<,0001
S1, S3	,694	987	9,080	<,0001
S1, S4	,305	805	2,814	,0050
S1, S5	,593	842	6,131	<,0001
S1, S6	,863	918	10,801	<,0001
S1, Mo	-,767	703	-4,665	<,0001

Il semblerait en outre que la faible identification des contours S1 par les jeunes des cités, s'explique également par des facteurs subjectifs, notamment par l'attitude de ces jeunes vis-à-vis de leur groupe, par leur envie de revendiquer leur appartenance à leur groupe, ou, inversement, de passer pour un non banlieusard.

En effet, si, comme nous l'avons vu plus haut (p. 164), la plupart des jeunes des cités ici sollicités ont déclaré être souvent en contact langagier avec les jeunes des cités, c'est-à-dire avec leurs pairs, certains autres ont affirmé qu'ils y étaient rarement, ou qu'ils étaient uniquement en contact langagier *indirect* avec les jeunes des cités, alors même qu'ils résident tous (tous nos juges B1) dans une cité (souvent la même), et qu'ils sont de plus tous scolarisés dans la même classe du même établissement. Ce comportement, qui relève, nous l'avons dit, de leur envie de souligner leur « non-appartenance » à leur groupe de pairs se répercute alors sur leur identification des indices de l'accent de ce groupe. Ils évaluent en effet les contours S1 en moyenne à 1,7 (c'est-à-dire comme très faiblement marqués par l'accent), alors que les autres jeunes des cités les évaluent à 2,2 (voir Figure 18). La « surdité » plus accusée de ces juges s'explique donc d'après nous par leur attitude négative vis-à-vis de cet accent, leur envie de nier l'existence de ce phénomène dans la mesure où il s'agit d'un phénomène classant, stigmatisant. Cette petite analyse montre ainsi que l'identification de l'accent ne se résume pas à une perception mécanique des traits acoustiques, mais qu'elle dépend également du positionnement de l'auditeur vis-à-vis de cet accent : un positionnement positif ou un positionnement négatif, consistant en la négation de ce phénomène comme un phénomène socialement classant.

Quant aux juges NB et B2, ils identifient également les chutes hautes amples comme significativement plus marquées par l'accent de banlieue que tous les autres contours testés. (Voir Tableaux 5 et 6 en Annexe II). Ainsi, quel que soit le groupe des juges – B1, B2 ou NB – ce sont invariablement les chutes hautes amples (contours S1)

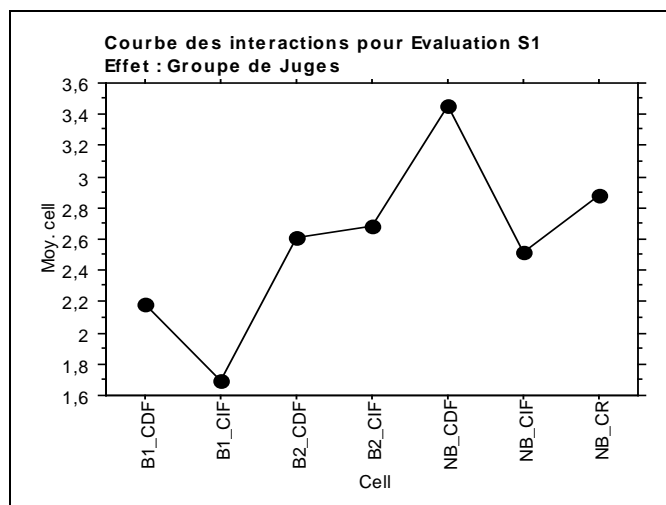
qui sont identifiées comme les plus marquées par l'accent de banlieue, à des degrés cependant différents, correspondant aux degrés de proximité sociale du groupe de juges avec les jeunes des cités : plus les juges sont socialement « éloignés » du groupe des jeunes des cités, plus ils sont socialement favorisés, plus leur taux d'identification de cet indice de l'accent des cités est élevé.

Les scores des contours S1 varient non seulement en fonction du degré de proximité sociale avec le groupe des jeunes des cités, mais également en fonction du degré de *proximité langagière* du juge avec cette population. Cela est particulièrement vrai pour les juges non banlieusards. Ainsi, les juges NB qui sont *souvent en contact direct* avec les jeunes des cités (les NB CDF) évaluent les contours S1 à 3,5, alors que les juges NB qui sont souvent en contact *indirect* ou sont *rarement* en contact avec les jeunes des cités (les NB CIF et les NB CR) les évaluent à 2,5 et à 2,9. Les auditeurs non banlieusards qui sont souvent en contact langagier direct avec les jeunes des banlieues – les NB CDF – constituent selon nous un groupe de référence dans cette analyse : ces juges sont ceux qui sont le plus en contact avec, à la fois, la manière de parler des jeunes des cités, et les manières de parler des jeunes résidant à l'extérieur des cités. Ce sont eux qui maîtrisent ou connaissent mieux que les autres les deux codes : le français « standard » et le français des cités. De ce fait ils apparaissent les plus aptes à identifier ce qui caractérise l'un d'eux, car, comme le disait Carton à propos de l'identification des accents régionaux, identifier c'est comparer<sup>292</sup>. Comparer, certes, mais aussi, dans le cas des accents sociaux, savoir situer socialement les variantes entendues. Or les juges non banlieusards qui sont fréquemment en contact langagier avec les jeunes des cités sont non seulement ceux qui ont entendu le plus la manière de parler de ces jeunes, mais aussi ceux seraient les plus aptes à connaître la valeur sociale des particularités de cette manière de parler. Nous allons donc dans la suite de l'analyse des résultats du test nous référer systématiquement aux scores donnés par ce groupe.

---

<sup>292</sup> Voir CARTON F., ESPESSER R., VAISSIÈRE J., 1991, *op. cit.*

Figure 18 Moyennes d'évaluation des contours S1 par les juges B1, B2 et NB, qui sont rarement (CR) ou fréquemment en contact direct (CDF) ou indirect (CIF) avec les jeunes des cités.



**b) Distribution en fréquence des évaluations des chutes hautes amples et d'autres contours testés**

L'analyse de la *distribution en fréquence*<sup>293</sup> des évaluations données à différents contours prosodiques montre que de tous les contours testés ce sont les chutes hautes amples (contours S1) qui ont *le moins* d'évaluations inférieures à 2 (c'est-à-dire égales à 1, nous les appellerons évaluations « *negatives* ») et *le plus* d'évaluations supérieures à 2 (les évaluations « *positives* », allant de « un peu d'accent » jusqu'à « un accent très fort »).

<sup>293</sup> Cette analyse consiste à calculer combien de fois une variable donnée a obtenu une telle ou autre valeur : combien de fois (en pourcentage du nombre total) cette variable a obtenu une valeur X, Y etc.

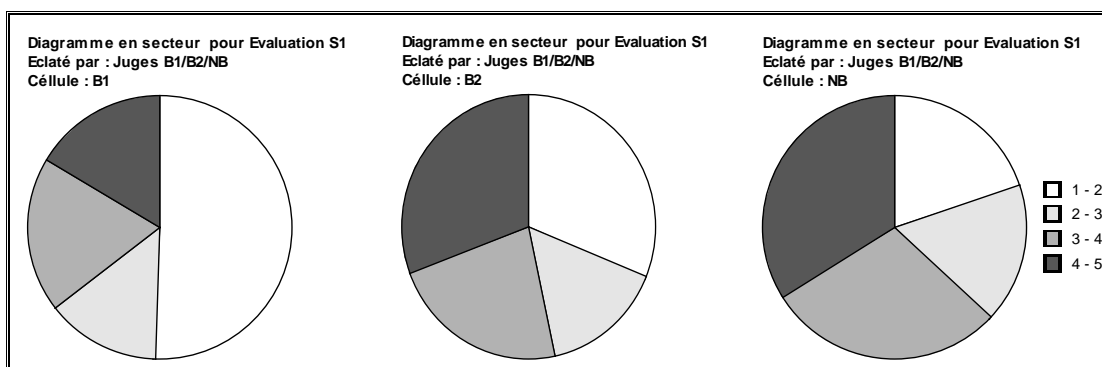
Tableau 37 : Distribution en fréquence (en %) des évaluations attribuées par tous les juges aux contours prosodiques testés (S1 = chute haute ample ; S2 = chute haute peu ample ; S3 = ton statique haut ; S4 = chute basse ample ; S5 = chute basse peu ample ; S6 = ton statique bas ; Mo = montée).

De – à	1-2, %	2-3, %	3-4, %	4-5, %	Total, %
<b>S1</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>100</b>
S2	50	16	19	15	100
S3	65	15	12	8	100
S4	50	16	18	17	100
S5	65	15	12	8	100
S6	84	8	5	3	100
Mo	79	12	7	2	100
Total	53	15	17	16	100

Ainsi, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, si les contours S1 obtiennent 30 % d'évaluations *negatives*, les contours S2, S3, S4 et S5 en obtiennent presque deux fois plus, et les contours Mo et S6 encore davantage : 79 et 84 %. De même, le décalage entre le pourcentage des évaluations *positives* données à des chutes hautes amples et à d'autres contours est assez important : les chutes hautes amples ont 70 % d'évaluations positives; alors que les contours S2 et S4 en ont 50 %, S3 et S5 – 35 %, Mo et S6 – 21 et 16 %.

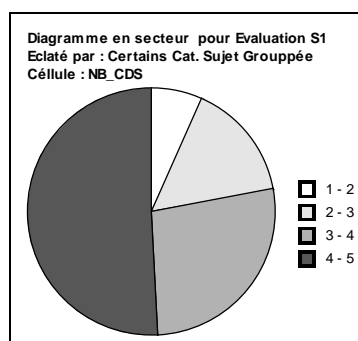
La distribution en fréquence des scores attribués aux chutes hautes amples oscille considérablement d'un groupe de juges à l'autre (voir Figure 19). Ainsi, **64 %** d'évaluations attribuées à ces contours par les jeunes des cités (B1) sont entre 1 et 3, et seulement **36 %** entre 3 et 5. Alors que dans le cas des juges non banlieusards (NB), seulement **37 %** d'évaluations attribuées aux chutes hautes amples soumises au test sont entre 1 et 3, et les **63 %** restant entre 3 et 5.

Figure 19 : Distribution en fréquence des scores donnés au contour S1 par les locuteurs B1, B2 et NB.



Quant aux jeunes non banlieusards qui sont fréquemment en contact langagier avec le groupe étudié (NB CDF), la moitié de leurs évaluations de ces contours s'élèvent à 5 (**51 %**), et plus d'un quart à 4 (**27 %**), 15 % d'évaluations sont à 3, et seulement 7 % sont à 1 (voir Figure 20)). Ainsi, presque **80 %** d'évaluations attribuées aux chutes hautes amples par ces juges sont entre 4 et 5 : « accent fort » et « accent très fort »,

Figure 20 : Distribution en fréquence des scores donnés au contour S1 par les locuteurs NB CDF.



Soulignons que les conditions du test d'identification étaient bien particulières et n'incitaient aucunement à la surévaluation des stimuli, mais plutôt au contraire. En effet, les juges n'étaient pas devant une tâche discriminatoire qui les « obligeait » à donner une évaluation à *chaque* contour testé, mais devaient, après avoir évalué la séquence entendue comme plus ou moins marquée par l'accent de banlieue, *y repérer* (sans aucun indice de notre part) les mots ou les syllabes marqués par cet accent et indiquer le degré de l'accent perçu. Ils devaient ainsi gérer en un temps court plusieurs tâches à la fois : faire une évaluation globale de la séquence, repérer *les* endroits perçus comme marqués par l'accent, indiquer pour *chacun* le degré de l'accent perçu. Dans ces conditions, le fait que

dans 80 % des cas, les contours S1 ont été repérés et évalués comme marqués par un accent *fort* ou *très fort*, est, selon nous, particulièrement significatif.

Ce qui est également significatif est le fait que les contours S1 soient systématiquement identifiés comme marqués par l'accent de banlieue indépendamment du locuteur qui les réalise. En effet, les séquences retenues pour le test d'identification ont été extraites de la parole des 13 locuteurs différents. La comparaison des évaluations données par les juges à différents contours réalisés par chacune de ces 13 personnes montre que quel que soit le locuteur, ses chutes hautes amples sont systématiquement identifiées par les juges comme *nettement* plus marquées par l'accent de banlieue que tous les autres contours qu'il réalise. Par exemple les contours S1 et Sy\_S1 (contours S1 créés par synthèse) réalisés par *André* ont été identifiés par les juges NB CDF à 3,3 et 3,1, alors que ses contours S2, S3, S5 et S6 ont été identifiés par les mêmes juges à 2,7 ; 1,9 ; 1,2 et 1,4 ! Ces valeurs sont détaillées dans le tableau ci-dessous (les évaluations attribuées par nos différents groupes de juges aux contours réalisés par d'autres locuteurs sont présentées dans la Figure 7 en Annexe II).

Ajoutons que les évaluations attribuées par les juges aux contours S1 de chaque locuteur sont *significativement* différentes de celles attribuées par les mêmes juges à tous les autres contours qu'il produit, sauf les contours Sy\_S1.

Tableau 38. Moyennes d'évaluation des contours réalisés par André

Contour	NB CDF	NB	B2	B1
S1	3,3	2,7	2,1	1,3
Sy_S1	3,1	2,5	2,0	1,7
S2	2,7	2,0	1,2	1,2
S3	1,9	1,8	2,0	1,3
S5	1,2	1,1	1,3	1,3
S6	1,4	1,3	1,4	1,2

#### 4.1.1.2 Perception des tons statiques hauts et des chutes hautes peu amples

Les contours qui se caractérisent par un décrochage tonal important, mais ne présentent pas de chute ample – les chutes hautes peu amples et les tons statiques hauts (contours S2 et S3) – ont été évalués par nos juges nettement plus faiblement que les chutes hautes amples.

La moyenne d'évaluation des tons statiques hauts par tous les juges est de 1,7. Bien que cette moyenne soit pour ainsi dire « rabaissée » par les scores des juges B1 (1,4), qui tendent, nous l'avons dit, à ne pas percevoir les traits prosodiques spécifiques de la manière de parler de leur groupe, elle n'est pas pour autant élevée pour les juges B2 et NB qui évaluent ces contours en moyenne à 1,6 et à 1,8 (voir Tableau 39). De même, les évaluations attribuées à ces contours par les juges NB CDF (2,1), les plus élevées de tous, restent quand même assez faibles. Ces contours n'induisent l'identification de l'accent que très faiblement, voire pas du tout.

Tableau 39 : Moyennes d'évaluation des contours S3 (tons statiques hauts) par les juges qui sont rarement (CR) ou fréquemment en contact direct (CDF) ou indirect (CIS) avec les jeunes des cités.

Tableau de moyennes pour Evaluation				
Effet : Juges B1/B2/NB				
Eclaté par : Contour F0				
Céllule : S3				
	Nombre	Moyenne	Dév. Std.	Err. Std.
B1	347	1,375	,845	,045
B2	422	1,649	1,054	,051
NB	737	1,803	1,102	,041

Tableau de moyennes pour Evaluation				
Effet : Groupe de juges dét.				
Eclaté par : Contour F0				
Céllule : S3				
	Nombre	Moyenne	Dév. Std.	Err. Std.
B1_CDF	266	1,410	,865	,053
B1_CIF	81	1,259	,771	,086
B2_CDF	181	1,680	1,119	,083
B2_CIF	241	1,627	1,005	,065
NB_CDF	184	2,141	1,348	,099
NB_CIF	289	1,540	,924	,054
NB_CR	264	1,856	1,022	,063

Les chutes hautes peu amples (contours S2) ont été identifiées comme davantage marquées par l'accent de banlieue que les tons statiques hauts : leur moyenne d'évaluation par tous les juges est de 2,0 ; les juges B1, B2 et NB estiment ces contours en moyenne à 1,6, 2,1 et 2,2 ; les juges NB CDF les évaluent en moyenne à 2,6 (voir Tableau 40). Ces scores, et tout particulièrement le dernier (2,6), suggèrent ainsi que les chutes hautes peu amples induisent fort peu l'identification de l'accent de banlieue. Toutefois, le degré de l'accent perçu reste bien inférieur à celui perçu sur les chutes hautes amples.

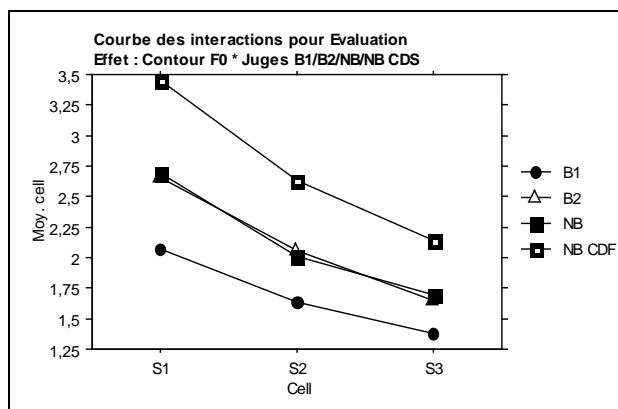
Ainsi, comme le montre le graphique ci-dessous (Figure 21) quel que soit le groupe de juges, les *chutes hautes* peu amples et les tons *statiques hauts* déclenchent nettement moins la perception de l'accent de banlieue que les *chutes hautes amples* – les contours S1.

Tableau 40 : Moyennes d'évaluation des contours S2 par les locuteurs qui sont rarement (CR) ou fréquemment en contact direct (CDF) ou indirect (CIF) avec les jeunes des cités

Tableau de moyennes pour Evaluation				
Effet : Juges B1/B2/NB				
Eclaté par : Contour F0				
Céllule : S2				
	Nombre	Moyenne	Dév. Std.	Err. Std.
B1	293	1,635	1,043	,061
B2	362	2,064	1,302	,068
NB	644	2,168	1,203	,047

Tableau de moyennes pour Evaluation				
Effet : Groupe de juges dét.				
Eclaté par : Contour F0				
Céllule : S2				
	Nombre	Moyenne	Dév. Std.	Err. Std.
B1_CDF	224	1,737	1,091	,073
B1_CIF	69	1,304	,792	,095
B2_CDF	155	2,077	1,332	,107
B2_CIF	207	2,053	1,282	,089
NB_CDF	161	2,627	1,284	,101
NB_CIF	253	1,858	1,093	,069
NB_CR	230	2,187	1,158	,076

Figure 21 : Moyennes d'évaluation des contours S1, S2 et S3 par les juges B1, B2 et NB et NB CDF (S1 = chute haute ample, S2 = chute haute peu ample ; S3 = ton statique haut).



D'après les résultats de l'Anova, la différence entre les évaluations des contours S1, S2 et S3 est très significative : il y a en effet 327 fois plus de variance entre les évaluations de ces 3 contours, qu'entre les évaluations de chacun des contours ;  $p < 0,001$  (voir Tableau 41).

Tableau 41 : Tableau Anova : Effet de la variable Contour sur la variable évaluation.

Tableau ANOVA pour Evaluation S1/S2/S3							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Contour F0	2	1018,209	509,105	327,293	<,0001	654,586	1,000
Résidu	5666	8813,467	1,556				

La catégorie du contour a donc un effet très significatif sur son évaluation. Ajoutons que cet effet est significatif pour chacun des trois groupes de juges pris à part, mais est le plus important pour les juges non banlieusards :



- dans le cas des juges B1 :  $F_{(2,1279)} = 46$  ;  $p < 0.0001$  ;
- dans le cas des juges B2 :  $F_{(2,1575)} = 87$  ;  $p < 0.0001$  ;
- dans le cas des juges NB :  $F_{(2,2806)} = 211$  ;  $p < 0.0001$ <sup>294</sup>.

Cette forte différence dans la perception des contours S1, S2 et S3 par tous nos groupes de juges et surtout par les juges non banlieusards implique ainsi que la propriété *décrochage tonal important* n'est pas suffisante à elle seule pour induire la perception d'un *fort* accent de banlieue.

Toutefois, comme nous l'avons vu, la moyenne d'évaluation des chutes hautes peu amples (contours S2) est bien plus élevée que celle des tons statiques hauts (contours S3), et la différence entre ces deux moyennes est de plus significative (voir Figure 22). Il est donc probable que l'identification de l'accent de banlieue soit corrélée à la perception d'un contour présentant à la fois un décrochage tonal important et une chute perceptible : lorsque cette chute est peu ample la perception de l'accent est faible, lorsque cette chute est ample la perception de l'accent est forte.

Figure 22 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluation des contours S1, S2 et S3 par tous les locuteurs.

Test-t séries non appariées pour Evaluation S1/S2/S3				
Variable "groupe" : Contour F0				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
S1, S2	,6	4161	14,1	<,0001
S1, S3	1,0	4368	24,4	<,0001
S2, S3	,4	2803	8,4	<,0001

Pour confirmer cette hypothèse, il nous faut au préalable vérifier que cette perception d'un accent fort sur les contours S1, moins fort ou faible sur les contours S2, et très faible voire absent sur les contours S3 n'est pas liée à un autre facteur que la présence d'une chute perceptible. Il est notamment important de contrôler que cette divergence dans la perception des contours S1, S2 et S3 n'est pas corrélée à la *valeur* du décrochage tonal de ces contours. Effectivement, bien que les contours S1, S2 et S3, présentent tous un décrochage tonal *important*, ce décrochage est en moyenne plus élevé dans le cas des contours S1, moins élevé dans le cas des contours S2, et encore moins

<sup>294</sup> Voir Tableau 3 en Annexe II.

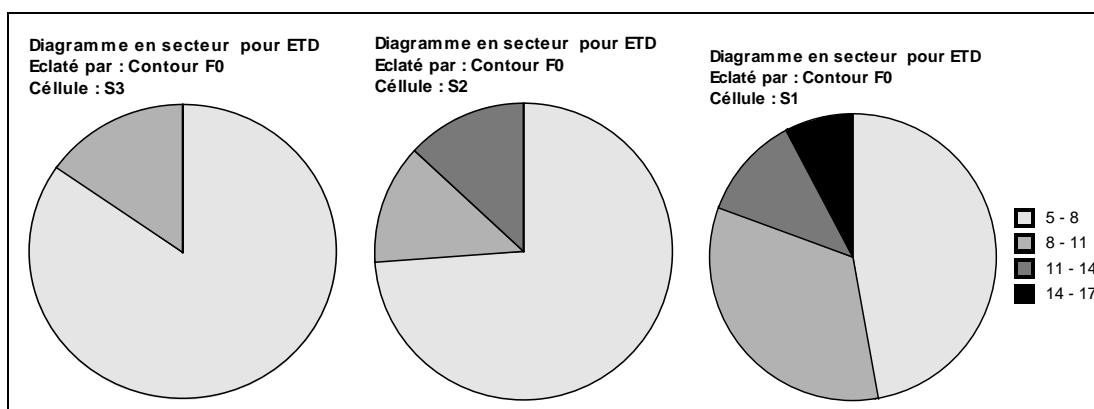
élevé dans le cas des contours S3. Les valeurs moyennes, maximales et minimales des décrochages tonals de ces contours sont représentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 42 : Valeurs moyenne, minimale et maximale du décrochage tonal vers le haut des contours S1, S2 et S3 (ETD = écart tonal du décrochage).

	ETD Moyen	Ecart type	ETD Minimal	ETD Maximal
S1	8,7	3,1	4,9	17,3
S2	7,1	2,4	4,7	12,6
S3	6,4	1,3	4,7	10,7
Total	7,7	2,8	4,7	17,3

L'analyse plus détaillée, résumée dans la figure ci-dessous, montre que 47 % des contours S1 présentent un décrochage tonal dont la valeur se situe entre 5 et 8 demi-tons et 33 % - un décrochage entre 8 et 11 demi-tons. Alors que pour ce qui concerne les contours S2 et S3, seuls respectivement 13 et 15 % de ces contours ont un décrochage tonal entre 8 et 11 demi-tons ; et dans 74 et 85 % des cas ce décrochage est entre 5 et 8 demi-tons.

Figure 23 : Distribution en fréquence des valeurs de décrochage tonal des contours S1, S2 et S3.



Au regard de ces données, il est donc légitime de supposer que l'identification de l'accent de banlieue puisse être corrélée au *degré* du décrochage tonal du contour : plus la valeur du décrochage tonal du contour est élevée, plus ce contour induit la perception de l'accent. Si cette hypothèse est bonne, cela signifie que la très faible identification des contours S3 s'explique non pas par le fait que la propriété *décrochage tonal important* n'est pas suffisante pour induire à elle seule la perception de l'accent de banlieue (le contour doit en outre présenter une chute perceptible), mais parce que *les valeurs du décrochage tonal des contours S3* ne sont pas suffisamment élevées pour induire cet accent. Cette hypothèse est, selon nous, peu probable, mais elle n'est pas à exclure.

Pour la vérifier nous avons procédé à l'analyse de corrélation entre les scores donnés par tous les juges aux contours S1, S2 et S3 et les valeurs du décrochage tonal (valeurs ETD) de chacun de ces contours.

Les analyses effectuées révèlent qu'il n'existe pas de corrélation significative entre les valeurs du décrochage tonal des contours S1, S2 et S3 et leurs évaluations (voir Tableau 43) :  $R = 0,117$  ;  $p > 0,0001$ . D'après le  $R^2$  du Résumé de régression, seulement 0,01 % de la variance dans les évaluations des contours S1, S2 et S3 sont prédictibles à partir des valeurs du décrochage tonal (ETD).

Tableau 43 : Corrélation entre les évaluations des contours S1, S2 et S3 et leurs valeurs du décrochage tonal (ETD).

<b>r en z de Fisher</b>			<b>Résumé régression</b>	
			<b>Evaluation S1/S2/S3 vs ETD</b>	
	Corrélation	Valeur de p		
Eval., ETD	,117	<,0001	Nombre	5669
5669 observations ont été utilisées dans ce calcul.			Manquants	0
			R	,117
			R carré	,014
			R carré ajusté	,014
			Ec. type résiduel	1,308

On constate également l'absence d'une corrélation significative entre les scores et les valeurs du décrochage tonal pour chacun de ces contours pris à part (Voir Tableau 4 en Annexe II).

Ainsi, l'hypothèse d'une corrélation entre l'identification de l'accent de banlieue et le degré du décrochage tonal des contours hauts étant désormais rejetée, nous postulons que l'identification de l'accent de banlieue est liée à la perception d'un contour présentant à la fois *un décrochage tonal important* et *une chute perceptible* : lorsque cette chute est peu ample (S2), la perception de l'accent est faible, lorsqu'elle est ample (S1) – elle est forte. Les contours hauts ne présentant pas de chute perceptible – tons hauts statiques – n'induisent la perception de l'accent que *très* faiblement, voire ne l'induisent pas du tout.

La question qui se pose alors est de savoir s'il existe une corrélation entre le *degré d'amplitude* ou *d'ampleur* d'une chute peu ample et l'identification de l'accent de banlieue, entre le *degré d'amplitude* d'une chute ample et l'identification de cet accent.

Nous avons supposé dès le début de cette expérience que le degré de perception de l'accent de banlieue est corrélé à la catégorie du contour entendu (chute ample *versus*

chute peu ample ; chute haute *versus* basse). Nous avons ainsi stipulé que le marqueur prosodique de l'accent est une chute haute ample, qui s'oppose à une chute basse ample, à une chute haute peu ample, et à un ton statique haut. L'analyse statistique confirme l'hypothèse émise. Ses résultats prouvent en effet qu'il n'existe pas de corrélation significative entre les évaluations attribuées aux contours S1 et S2 et l'amplitude de la chute de ces contours (valeur ETA) :  $R = -0,152$  ;  $p < 0,0001$ . D'après le  $R^2$  (0,023) seulement 0,02 % de la variance dans les évaluations des contours S1 et S2 sont prédictibles à partir de l'amplitude (ETA) de ces contours.

Tableau 44 : Corrélation entre les évaluations des contours S1 et S2 et les valeurs de l'amplitude de la chute (ETA).

r en z de Fisher			Résumé régression Évaluation S1/S2 vs ETA	
	Corrélation	Valeur de p		
Evaluation S1/S2, ETA	-,152	<.0001	Nombre	4163
4163 observations ont été utilisées dans ce calcul.			Manquants	0
			R	,152
			R carré	,023
			R carré ajusté	,023
			Ec. type résiduel	1,327

De même, il n'y a aucune corrélation entre les variables *ETA* et *évaluation* pour chacun de ces contours pris à part. Les chutes hautes amples, qu'elles soient de 6, 10 ou 15 demi-tons, constituent un marqueur prosodique fort de l'accent de banlieue, alors que les chutes hautes peu amples constituent un marqueur prosodique faible de cet accent.

#### 4.1.1.3 Perception des chutes basses amples

L'étude des évaluations attribuées par nos juges aux contours qui se caractérisent par une chute ample, mais ne présentent pas de décrochage tonal important (contours S4) montre que ces contours sont identifiés comme nettement moins marqués par l'accent de banlieue que les chutes *hautes amples*.

En effet, la moyenne d'évaluation des contours S4 par tous les juges est 2,0, ce qui est bien inférieur à la moyenne d'évaluation des contours S1 (2,6). Les juges B1, B2 et NB les évaluent respectivement à 1,8 ; 2,1 et 2,2. Rappelons que ces juges ont placé les chutes hautes amples à 2,1 ; 2,7 et 2,9. Quant aux, plus particulièrement, juges non banlieusards qui sont fréquemment en contact langagier avec les jeunes des cités (NB CDF), leur moyenne des évaluations des chutes basses amples est de 2,3, alors que celle

des chutes hautes amples est, comme nous l'avons vu, de 3,5. La comparaison statistique des moyennes d'évaluation délivrées par chacun des groupes de juges aux contours S1 et S4 confirme que la différence entre ces moyennes est très significative (Tableau 45). Ces résultats établissent ainsi que la propriété *chute ample* n'est pas suffisante pour induire la perception d'un fort accent de banlieue.

Tableau 45 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluation des contours S1 et S4.

Test-t séries non appariées pour Evaluation				
Variable "groupe" : Contour F0				
Eclaté par : Sujet B1/B2/NB/NB CDS				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
S1, S4: Total	,58	3595	10,60	<,0001
S1, S4: B1	,30	805	2,81	,0050
S1, S4: B2	,57	996	5,21	<,0001
S1, S4: NB	,59	1342	6,99	<,0001
S1, S4: NB CDF	1,12	446	7,61	<,0001

Nous verrons plus loin que l'identification de l'accent sur certains contours S4<sup>295</sup> provient de la perception d'un trait segmental, fréquemment présent en final des mots lexicaux sur lesquels est réalisé ce contour. Il s'agit d'un /r/ réalisé comme une approximante pharyngale. Ainsi, nous comparons la perception des contours S1 et S4 réalisés tous les deux dans un contexte segmental neutre, c'est-à-dire sans ce /r/ final, nous voyons bien que la perception d'une chute ample n'est aucunement suffisante pour induire la perception de l'accent de banlieue. En effet, la différence entre les moyennes d'évaluation des contours S1 et S4 réalisés dans le contexte segmental neutre – contexte [-R] – est particulièrement nette :

<sup>295</sup> L'analyse détaillée des évaluations attribuées aux contours S4 montre en effet que si certains de ces contours n'induisent aucunement la perception de l'accent de banlieue, d'autres le font : 18 % des évaluations des contours S4 sont à 3 et 16 % de ces évaluations atteignent de 4 et à 5 (accent fort et accent très fort).

Tableau 46 : Comparaison des moyennes d'évaluation des contours S1 et S4 réalisés dans le contexte [-R], par les juges B1, B2, NB et NB CDF.

	B1	B2	NB	NB CDF
S1 [-R]	2,0	2,5	2,7	3,3
S4 [-R]	1,5	1,9	1,7	1,8

## Conclusion

L'analyse de la perception des contours présentant un décrochage important mais non une chute ample et des contours se caractérisant par une chute ample mais non par un décrochage tonal important a montré qu'aucune de ces deux propriétés n'est suffisante à elle seule pour induire la perception d'un fort accent de banlieue :

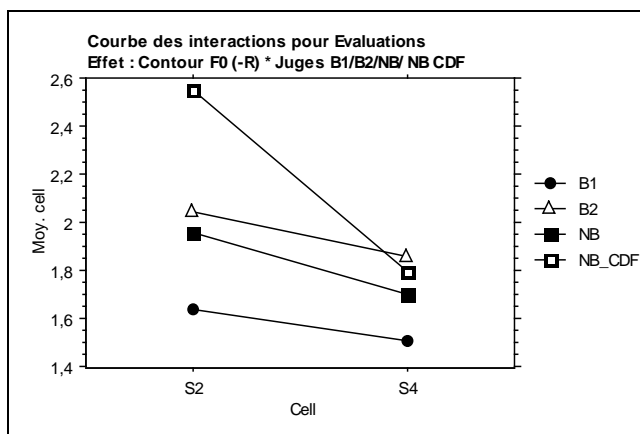
- les chutes amples réalisées sans décrochage tonal important (contours S4) n'induisent que très faiblement la perception de l'accent de banlieue ;
- les contours présentant un décrochage important mais non une chute perceptible (contours S3) ne l'induisent quasiment pas ;
- les contours présentant un décrochage tonal important et une chute peu ample (contours S2) l'induisent faiblement ou moyennement.

Seuls les contours qui réunissent les deux propriétés – qui se caractérisent à la fois par un décrochage tonal important et par une chute ample – obtiennent des évaluations nous permettant de les considérer comme un indice prosodique *fort* de l'accent de banlieue. L'identification de l'accent de banlieue sur les chutes hautes amples n'est donc corrélée ni seulement à la perception du décrochage tonal, ni seulement à la perception d'une chute ample, mais à ces deux propriétés réalisées ensemble.

Quant aux rôles respectifs de chacune de ces propriétés dans l'identification de l'accent de banlieue, il semblerait que ce soit le décrochage tonal qui y joue un rôle plus important. La comparaison de la perception par les juges des *chutes hautes peu amples* et des *chutes basses amples* réalisées toutes les deux sur une syllabe ne se terminant pas par un R montre en effet que les premières induisent davantage l'identification de l'accent de banlieue que les secondes : leurs moyennes d'évaluation par tous les juges sont

respectivement de 2,0 et de 1,7 ; celles attribuées à ces contours par les juges NB CDF sont de 2,5 et 1,7 (voir la Figure 24).

Figure 24 : Moyennes d'évaluation des contours S2 et S4 réalisés dans le contexte [-R] par les juges B1, B2, NB et NB CDF (S2 = chutes hautes peu amples ; S4 = chutes basses amples).



Bien que la différence entre ces moyennes, notamment les moyennes générales (2,0 et 1,7) puisse paraître faible, elle est néanmoins significative ( $t = 4,4$  ;  $p < 0,0001$ , Tableau 47), comme est également significative la différence entre les moyennes attribuées à ces contours par les juges NB CDF ( $t = 4,1$  ;  $p < 0,0001$ ).

Tableau 47 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluation des contours S2 et S4 réalisés sur une syllabe sans R final [-R]).

Test-t séries non appariées pour Evaluations S2/S4 [-R]				
Variable "groupe" : Contour F0				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
S2, S4	.270	1635	4,432	<,0001

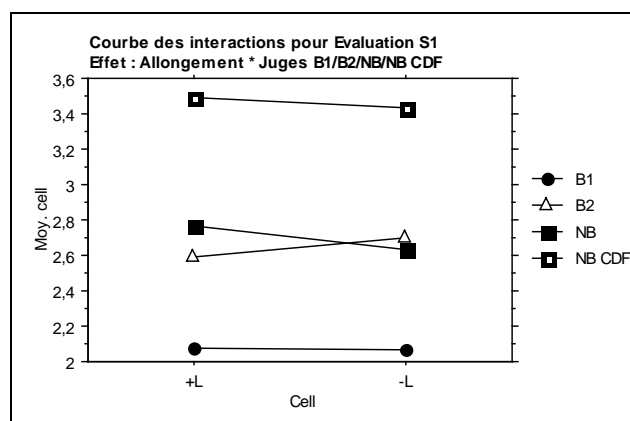
### 4.1.2 Rôle de l'absence d'allongement final dans la perception de l'accent de banlieue

La majorité des chutes hautes amples de notre corpus sont réalisées sans allongement significatif de la syllabe, mais certaines portent sur une syllabe allongée. Cette absence ou, au contraire, cette présence de l'allongement jouent-elles un rôle pour la perception de ces contours comme spécifiques de l'accent de banlieue ? D'autre part, l'absence d'allongement syllabique en fin d'unité prosodique serait-elle suffisante pour induire à elle seule la perception de l'accent de banlieue ? Afin de répondre à ces

questions nous avons testé la perception par les juges des chutes hautes amples réalisées sur des syllabes allongées [+L] et non allongées [-L] et la perception des contours peu proéminents (chutes basses peu amples et tons statiques bas : contours S5 et S6) réalisés en fin de groupe intonatif avec et sans allongement.

Les résultats du test établissent que les chutes hautes amples réalisées sur les syllabes *allongées* sont perçues par tous les auditeurs comme autant marquées par l'accent de banlieue que les chutes hautes amples réalisées sur les syllabes *non allongées* : les premières ont été évaluées par tous les juges en moyenne à 2,7 et les secondes à 2,6. Il en est également de même, comme le montre la Figure 25, pour chacun de nos groupes de juges pris à part. Les juges non banlieusards classent même les chutes hautes amples réalisées sur des syllabes allongées comme légèrement plus marquées par l'accent de banlieue.

Figure 25 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluation des chutes hautes amples (contours S1) [-L] et [+L] par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



Enfin, l'analyse statistique invalide définitivement notre hypothèse initiale en montrant que la différence entre les évaluations attribuées à des chutes hautes amples réalisées sur une syllabe [+L] ou [-L] n'est pas significative (voir Tableau 48). L'absence d'allongement n'a donc pas d'effet significatif sur l'identification de l'accent de banlieue sur ces contours : que ces contours soient réalisés sur une syllabe significativement allongée ou non, leur identification en tant que marqueur de l'accent de banlieue demeure inchangée. Ajoutons qu'elle n'est altérée pour aucun de nos groupes de juges (Voir Tableau 5 en Annexe II).

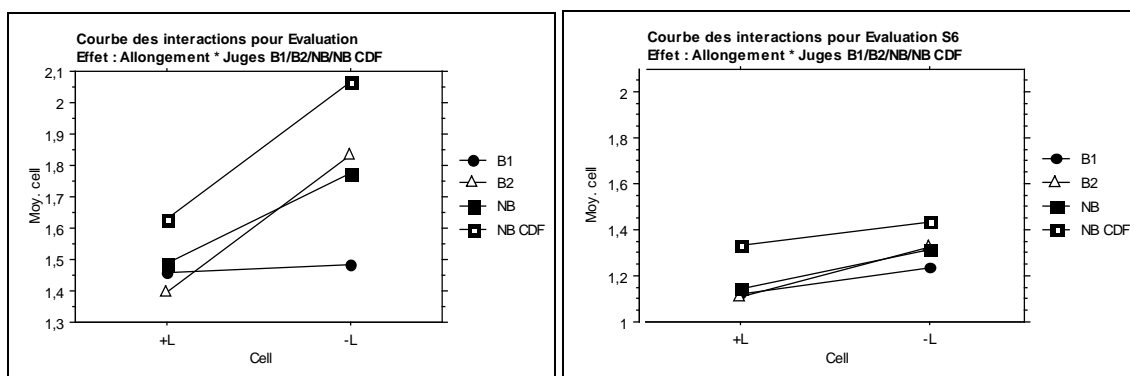


Tableau 48 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d' évaluation par tous les juges des contours S1 réalisés sur les syllabes [+L] et [-L].

Test-t séries non appariées pour Evaluations S1				
Variable "groupe" : Allongement				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
+L, -L	3,0E-2	2862	,6	,5575

Pour ce qui concerne les contours peu proéminents – chutes basses peu amples (S5) et tons statiques hauts (S6) – nous obtenons les résultats inverses de ceux concernant les chutes hautes amples. En effet, bien que les contours S5 et S6 aient été globalement évalués comme non marqués par l'accent de banlieue<sup>296</sup>, on observe cependant que lorsque ces contours, et surtout les S5, sont réalisés sur une syllabe *non allongée*, ils atteignent des évaluations plus élevées que lorsqu'ils sont réalisés sur une syllabe allongée. Les graphiques ci-dessous ( Figure 26) illustrent cette différence dans les évaluations.

Figure 26 : Moyennes d'évaluation des contours S5 et S6 par les juges B1, B2, NB et NB CDF en fonction de l'allongement syllabique (S5 = chute basse peu ample ; S6 = ton statique haut).



Ainsi, les juges B2 et NB évaluent les chutes basses peu amples réalisées sur les syllabes allongées (S5 [+L]) en moyenne à 1,4 et 1,5, et les mêmes contours réalisés sur les syllabes non allongées (S5 [-L]) à 1,8. Les juges non banlieusards qui sont fréquemment en contact avec les jeunes des cités (NB CDF) estiment les premiers en moyenne à 1,6 et les seconds à 2,1, c'est-à-dire comme faiblement marqués par l'accent de banlieue. L'analyse statistique établit que la différence entre les évaluations des contours S5 [+L] et [-L] n'est pas due au hasard, mais est significative, ce qui implique

que l'absence d'allongement final aurait donc un effet significatif sur l'évaluation de ces contours (voir Tableau 49).

Tableau 49 : Tableau Anova : effet de l'allongement sur l'évaluation des contours S5.

Test-t séries non appariées pour Evaluation S5				
Variable "groupe" : Allongement				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
+L, -L	-,285	874	-3,716	,0002

Il en est de même pour les contours S6, dont les évaluations se distinguent significativement en fonction de l'allongement. Toutefois, même si la moyenne d'évaluation des contours S6 [-L] est plus élevée que celles des contours S6 [+L], elle reste trop petite pour que l'on puissent considérer que ces contours induisent la perception de l'accent. Nous nous intéresserons donc uniquement à la différence dans la perception des contours S5 [+L] et S5 [-L], en essayant de comprendre sa signification et de déterminer le rôle perceptif de l'absence d'allongement significatif de la syllabe finale du groupe intonatif pour l'identification de l'accent de banlieue.

A quoi est donc liée la différence dans la perception des contours S5 [-L] et [+L] ?

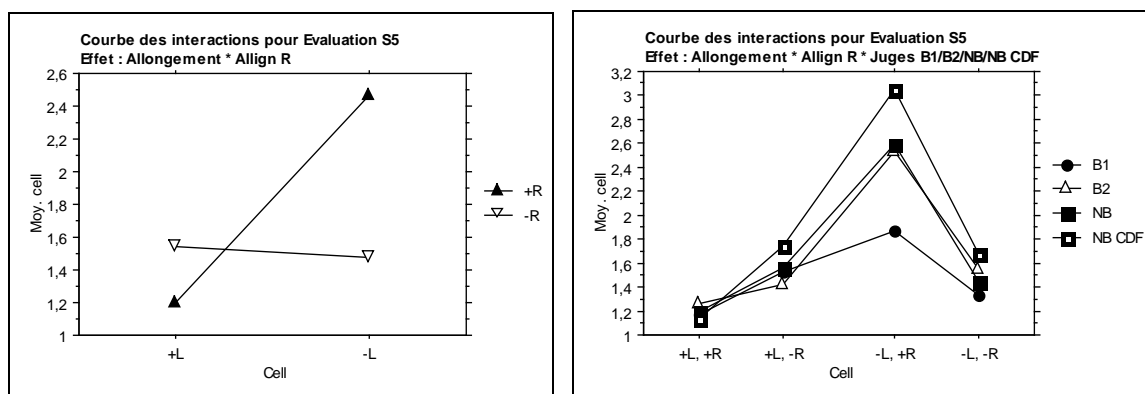
- Soit l'absence d'allongement syllabique en fin de groupe intonatif est bel et bien un facteur qui induit la perception de l'accent de banlieue, mais son rôle est nettement moins important par rapport aux propriétés *décrochage tonal important* et *chute ample* : cela expliquerait alors pourquoi les contours qui se caractérisent par ces deux propriétés (contours S1) sont perçus comme marqués par l'accent indépendamment de la durée de la syllabe.
- Soit cette différence est liée à un autre trait ou indice, affectant les contours S5 réalisés sur les syllabes non allongées.

Nos analyses montrent que la perception de l'accent de banlieue sur les contours S5 [-L] est fortement engendrée par le contexte segmental, notamment par la présence de R en final d'une syllabe non allongée. Il s'agit dans la plupart des cas d'un R non standard, réalisé comme une approximante pharyngale. En effet, comme le montrent les graphiques dans la Figure 27, c'est seulement lorsque les chutes basses peu amples sont réalisées sur une syllabe non allongée se terminant par un R, qu'elles sont perçues comme

<sup>296</sup> Leurs moyennes d'évaluation par tous les juges sont respectivement de 1,7 et 1,3.

marquées par l'accent de banlieue : la moyenne d'évaluation des contours S5 [-L] [+R] est de 2,5, alors que celle des contours S5 [-L] [-R] est de seulement 1,5, ce qui implique qu'ils ne sont pas perçus comme marqués par l'accent de banlieue. Soulignons que les contours S5 réalisés sur les syllabes [+L] [+R] n'induisent pas non plus l'identification de l'accent ; leurs évaluations sont similaires aux évaluations des contours S5 [+L] [-R] ou S5 [-L] [-R], cela quel que soit le groupe de juges (voir Figure 27).

Figure 27 : Moyennes d'évaluation des contours S5 en fonction de l'allongement syllabique ([-L] / [+L]) et de la présence ou absence de R en fin de syllabe ([+R] / [-R]).



C'est donc la présence de ce R réalisé en finale d'une syllabe accentuée non allongée qui induit la perception de l'accent de banlieue sur les contours S5, et non tout simplement le fait que cette syllabe accentuée est non allongée. L'absence d'allongement de la syllabe finale de groupe se terminant de plus par un R constitue, en effet, un écart à la norme d'autant plus perceptible que le R produit ordinairement un allongement.

L'analyse de variance montre également que si les variables *allongement* et *alignement R* ont toutes les deux un effet significatif sur les évaluations des contours S5, c'est surtout l'interaction entre ces deux variables – l'absence d'allongement syllabique et la présence d'un R final – qui produit l'effet le plus significatif sur l'évaluation des contours S5 :  $F_{(1,872)} = 58,5$  ;  $p > 0.0001$  (voir Tableau Anova ci-dessous).

Figure 28 : Tableau Anova : effet de l'allongement et de l'alignement R sur les évaluations des contours S5.

Tableau ANOVA pour Eval.S5							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Allign R	1	13,733	13,733	14,001	,0002	14,001	,977
Allongement	1	46,969	46,969	47,888	<,0001	47,888	1,000
Allign R * Allongement	1	57,364	57,364	58,486	<,0001	58,486	1,000
Résidu	872	855,278	,981				

En définitive, c'est bien l'interaction, sinon le cumul de ces deux particularités – une particularité consonantique (un R non standard), et une particularité prosodique (absence d'allongement dans un contexte où l'allongement est particulièrement net) – qui induit selon nous l'identification de l'accent de banlieue. Ni le R final tout seul, ni l'absence d'allongement seule ne suffisent pour induire la perception de l'accent sur ces contours : les contours S5 réalisés dans le contexte [+R] n'induisent la perception de l'accent que lorsqu'ils sont réalisés sur une syllabe [-L].

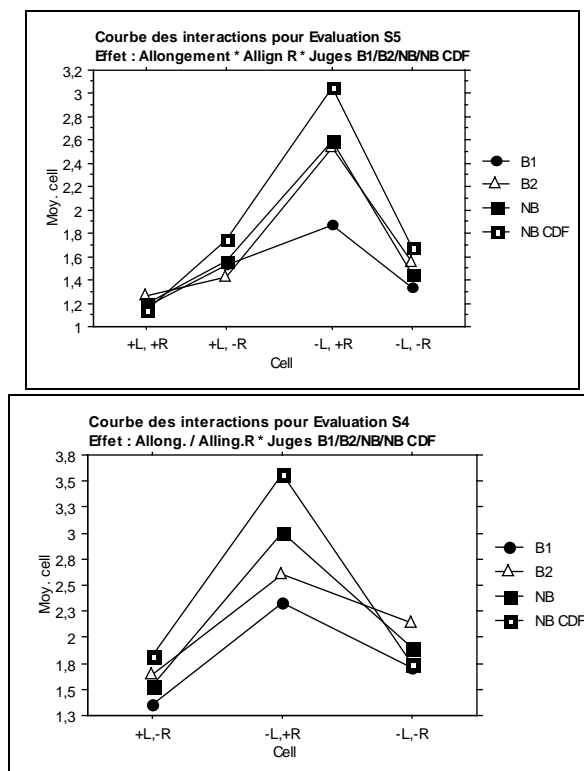
Certes, parmi les contours S5 présents dans le test d'identification, trois seulement sont réalisés dans le contexte [+R] [-L] (169 évaluations) et un seul contour dans le contexte [+R] [+L] (57 évaluations). Il est vrai qu'élaborer des conclusions à partir d'un tel nombre d'occurrences n'est pas prudent. Mais nous arrivons aux mêmes résultats en analysant la perception par les juges des chutes basses amples réalisées sur les syllabes [-L] [+R]. Comme on peut le voir dans la figure ci-dessous (graphique de droite), les chutes basses amples ne sont identifiées comme nettement ou fortement marquées par l'accent de banlieue que lorsqu'elles sont réalisées sur les syllabes non allongées se terminant par un R. Leur moyenne d'évaluation par tous les juges est alors de 2,8 ; les juges NB les évaluent à 3,2 et les NB CDF à 3,6. Alors que lorsque ces chutes sont réalisées sur une syllabe non allongée ne comportant pas de R final (S4 [-L] [-R]), leurs évaluations sont presque deux fois plus basses. De plus la différence entre les moyennes de scores des contours S4 réalisés dans le contexte [-L] [+R] est dans tous les autres contextes est significative<sup>297</sup>.

Ainsi, comme on peut le voir dans la Figure 29, les courbes des moyennes d'évaluations des contours S4 sont similaires à celles des contours S5 (graphique de gauche) : les *chutes basses amples* et *basses peu amples* n'obtiennent des évaluations plus ou moins élevées que dans le contexte [-L] [+R].

---

<sup>297</sup> Le test-t indépendant montre que les évaluations données par tous les juges aux contours S4 [-L] [+R] se différencient significativement des évaluations données aux S4 [+L] [-R] ( $t = -12$  ;  $p < 0,0001$ ) et [-L] [-R] ( $t = 7,8$  ;  $p < 0,0001$ ) (Voir Tableau 6 et 7 en Annexe II).

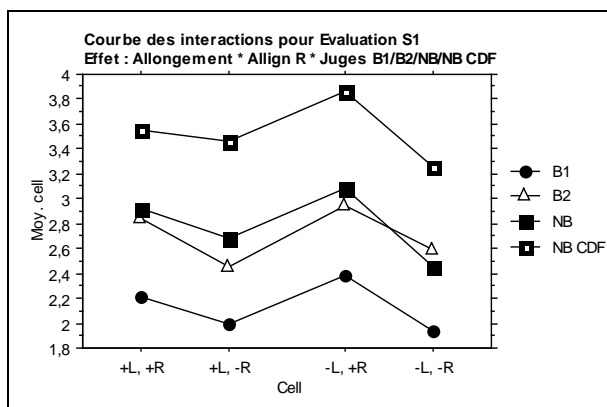
Figure 29 : Moyennes d'évaluations des contours S5 et S4 en fonction de l'allongement ou non de la syllabe et la présence ou non d'un R final (S5 = chute basse peu ample ; S4 = chute basse ample)..



Cette différence entre les évaluations données aux contours S5 et S4 réalisés sur les syllabes [-L] [+R] et dans tous les autres contextes, nous permet ainsi d'affirmer que ce n'est pas tant ces *contours mélodiques* qui induisent la perception de l'accent de banlieue, que l'absence de l'allongement de la syllabe sur laquelle ils sont réalisés combinés à la présence en finale syllabique d'un R non standard.

Ajoutons ici que les *chutes hautes amples* reçoivent également des scores plus élevés lorsqu'ils sont réalisés dans le contexte [-L] [+R] que dans tous les autres contextes. Cependant, les évaluations de ces chutes réalisées dans ces autres contextes restent assez élevées (voir Figure 30). C'est donc bien la perception de ce *contour mélodique* particulier qui induit ici l'identification de l'accent de banlieue.

Figure 30 : Moyennes d'évaluation des contours S1 (chutes hautes amples) réalisés sur une syllabe allongée ou non comportant ou non un R final par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



## Conclusion

Les analyses effectuées nous amènent à deux conclusions. Tout d'abord, l'absence de l'allongement de la syllabe finale du groupe intonatif *n'est pas suffisante* pour induire à elle seule la perception de l'accent de banlieue. Ce trait, qui apparaît comme caractéristique de la manière de parler des jeunes des cités (au moins des jeunes enquêtés)<sup>298</sup>, semble être perçu par les auditeurs rouennais qui ont pris part à notre test d'identification comme un trait dénotant tout au plus une manière de parler familière, non l'accent de banlieue.

Deuxièmement, l'absence d'allongement final *n'est pas nécessaire* pour la perception des chutes hautes amples comme des marqueurs de l'accent de banlieue : ces chutes sont en effet perçues comme autant marquées par l'accent de banlieue lorsqu'elles sont réalisées sur une syllabe allongée que sur une syllabe non allongée. Et même si la majorité des chutes hautes amples de notre corpus sont réalisées sur une syllabe non allongée, cette absence d'allongement ne constitue pas selon nous un corrélat perceptif de cette configuration prosodique, dans la mesure où elle n'est pas nécessaire pour induire l'identification de l'accent de banlieue sur ces contours.

Si une syllabe non allongée réalisée en fin de groupe intonatif peut induire l'identification de cet accent, c'est seulement lorsque cette syllabe *se termine par un R*

<sup>298</sup> L'analyse de notre corpus montre en effet que les jeunes tendent à ne pas augmenter ou n'augmenter qu'assez faiblement la durée des syllabes finales de groupe, quel que soit le type de contour réalisé sur cette syllabe.

*non standard* et est réalisée avec un *contour mélodique descendant*, précédé ou non d'un décrochage tonal important. C'est dans ces cas-là l'interaction sinon le cumul d'une particularité consonantique (un R non standard) et une particularité prosodique (absence d'allongement dans le contexte où l'allongement est requis) qui induit l'identification de l'accent de banlieue.

### 4.1.3 Rôle de la pause dans l'identification des contours testés

Quel est l'effet de la pause sur la perception des contours S1, S2, S3 et S4 comme marqués par l'accent de banlieue ? Nous avons analysé, afin de répondre à cette question, la perception par les sujets de ces contours lorsqu'ils étaient suivis ou non d'une pause<sup>299</sup>. Compte tenu du fait que la présence de R en finale syllabique est susceptible d'induire l'identification de l'accent, nous ne retenons pour cette analyse que les occurrences des contours S1, S2, S3 et S4 réalisés dans le contexte segmental neutre, c'est-à-dire sans ce R final.

#### 4.1.3.1 Contours S1 [-R] (chutes hautes amples)

L'analyse des évaluations données par les différents groupes de juges aux contours S1 suivis ou non d'une pause montre que globalement la présence d'une pause augmente l'identification de ces contours comme marqués par l'accent de banlieue.

En effet, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, tous les groupes de juges identifient les contours S1 comme plus marqués par l'accent lorsqu'ils sont suivis d'une pause. L'analyse statistique révèle de plus que la différence entre les évaluations attribuées par tous les juges à des contours S1 [+P] et S1 [-P] est significative. Plus particulièrement, cette différence est significative entre les moyennes d'évaluations des contours S1 [+P] et [-P] par les juges B1 et B2 et ne l'est pas pour les juges non banlieusards dont les NB CDF, qui identifient les chutes hautes amples comme des marqueurs de l'accent même si ces chutes ne sont pas suivies d'une pause (voir Tableau 50).

---

<sup>299</sup> Nous n'avons analysé que ces contours car leurs évaluations dans certains contextes atteignent une moyenne d'au moins 1,8. Les moyennes d'évaluation des contours Mo, S5 et S6 étant bien en dessous de cette valeur, nous les avons considérés comme sans intérêt pour cette analyse.

Figure 31 : Moyennes d'évaluation des contours S1 [-R] par différents groupes de juges en fonction de la présence ou d'absence d'une pause subséquente.

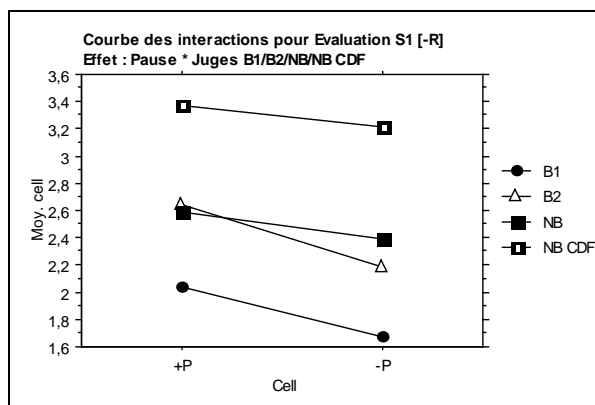


Tableau 50 : Test-t pour la différence entre les moyennes par différents groupes de juges des contours S1[-R] [+P] et [-P].

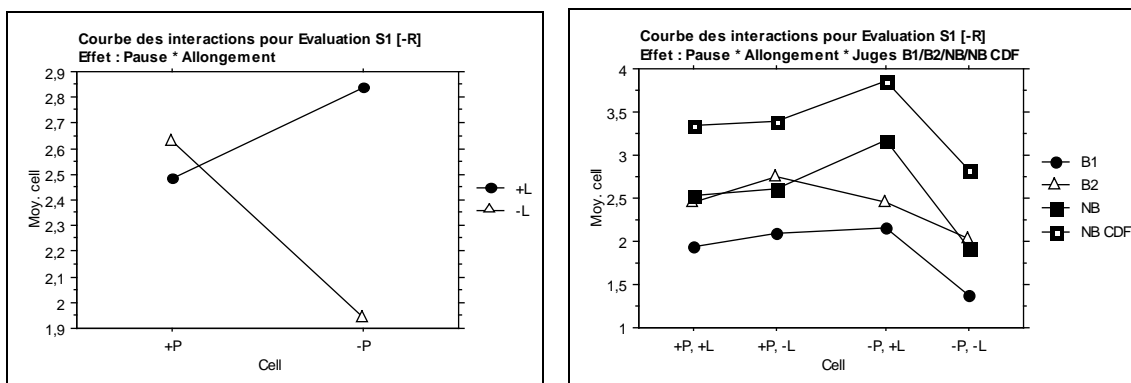
Test-t séries non appariées pour Evaluation S1 [-R]				
Variable "groupe" : Pause				
Eclaté par : Juges B1/B2/NB/NB CDF				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
+P, -P: Total	,297	1963	4,094	<,0001
+P, -P: B1	,365	438	2,509	,0125
+P, -P: B2	,457	543	3,222	,0013
+P, -P: NB	,199	733	1,822	,0689
+P, -P: NB CDF	,156	243	,817	,4149

L'analyse plus détaillée montre toutefois que l'identification des chutes hautes amples comme des indices de l'accent de banlieue ne dépend pas tant de la présence ou non d'une pause que de *l'interaction* entre la présence ou l'absence d'une pause et la durée de la syllabe sur laquelle est réalisé le contour.

En effet, lorsque les contours S1 portent sur une syllabe *allongée*, la présence ou l'absence d'une pause subséquente n'a que peu d'influence sur leur identification par les juges. Les juges non banlieusards et tout particulièrement les NB CDF, notre groupe de juges de référence, les identifient même comme plus marqués par l'accent lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une pause (contexte [+L] [-P]) : leur moyenne d'évaluation des S1 [+L] [-P] est de 3,9, et celle [+L] [+P] de 3,3 (voir le graphique de droite de la Figure 32). Par contre, lorsque les contours S1 sont réalisés sur une syllabe *non allongée*, la pause intervient : ces contours induisent nettement plus faiblement l'identification de l'accent lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une pause que dans le cas contraire.



Figure 32 : Moyennes d'évaluation des contours S1 [-R] réalisés sur une syllabe allongée ou non ([+L] ou [-L]), et suivis ou non d'une pause ([+P] ou [-P]). Graphique gauche présente les moyennes d'évaluation de tous les juges, graphique droite – les moyennes d'évaluation par groupe de juges : B1, B2, NB et NB CDF.



Ainsi, les chutes hautes amples réalisées dans le contexte [+P], sont identifiées comme marquées par l'accent de banlieue moyen ou fort indépendamment de la présence ou de l'absence de l'allongement syllabique. Par contre les chutes hautes amples réalisées dans le contexte [-P] n'induisent la perception d'un accent moyen ou fort que lorsqu'elles sont réalisées sur une syllabe *significativement allongée*. Dans le cas contraire elles ne sont identifiées qu'assez faiblement : les juges B1, B2 et NB les évaluent respectivement à 1,4, 2,0 et 2,1. Seuls les juges NB CDF donnent à ces contours un score assez élevé – 2,8, mais ils évaluent les contours S1 réalisés dans d'autres contextes bien plus haut.

Les résultats du test-t confirment que dans le contexte [+P] la différence entre les moyennes d'estimations des contours S1 [+L] et [-L] n'est pas significative, alors que dans le contexte [-P], elle est significative : les contours S1 [-P] [+L] induisent significativement plus la perception de l'accent de banlieue que les S1 [-P] [-L] (voir Tableau 51).

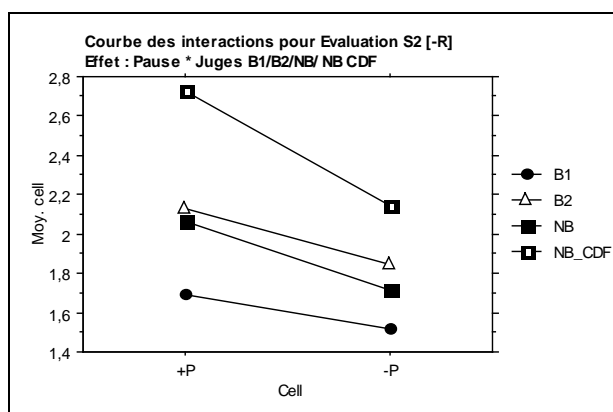
Tableau 51 : Test-t non apparié pour la différence entre les moyennes d'évaluation des contours S1 réalisé dans le contexte [+P] et [-P] en fonction de l'allongement ([+L] ou [-L]).

Test-t séries non appariées pour Evaluation S1				
Variable "groupe" : Allongement				
Eclaté par : Pause				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
+L, -L: Total	,030	2862	,587	,5575
+L, -L: +P	-,098	2362	-1,733	,0832
+L, -L: -P	,712	498	6,014	<,0001

### 4.1.3.2 Contours S2 [-R] (chutes hautes peu amples)

La présence d'une pause augmente également l'identification de l'accent de banlieue sur les chutes hautes peu amples – contours S2. Les moyennes d'évaluations attribuées par différents groupes de juges aux contours S2 [+P] et S2 [-P] sont présentées dans le graphique ci-dessous (Figure 33). Ces résultats montrent bien que quel que soit le groupe de juges, ce sont systématiquement ces premiers qui induisent davantage l'identification de l'accent de banlieue.

Figure 33 : Moyennes d'évaluation des contours S2 [-R] en fonction de la présence d'une pause ([+P] ou [-P]) par les locuteurs B1, B2, NB et NB CDF



Cela est particulièrement notable chez les juges non banlieusards (NB) et surtout ceux d'entre eux qui sont fréquemment en contact avec les jeunes des cités (NB CDF). Ces juges évaluent les chutes hautes peu amples *suivies d'une pause* à 2,8, c'est-à-dire comme marquées par un accent moyen ou bien présent, alors qu'ils évaluent les chutes hautes peu amples *non suivies d'une pause* à 2,1, c'est-à-dire comme faiblement marquées par cet accent.

D'après les résultats du test-t non apparié, la différence entre les moyennes des évaluations attribuées par les juges NB et NB CDF aux contours S2 suivis ou non suivis d'une pause est significative (voir les résultats dans le Tableau 52). Quant aux juges B1 et B2, bien qu'ils évaluent les contours S2 suivis d'une pause comme plus marqués par l'accent de banlieue que ceux non suivis d'une pause, la différence entre ces moyennes n'est pas significative (voir Tableau 52).

Tableau 52 : Test-t non apparié pour la différence entre les moyennes d'évaluation données par différents groupes de juges aux contours S2 [-R] réalisé dans le contexte [+P] et [-P].

Test-t séries non appariées pour Evaluation S2 [-R]				
Variable "groupe" : Pause				
Eclaté par : Juges B1/B2/NB/ NB CDF				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
+P, -P. Total	,320	1128	4,149	<,0001
+P, -P. B1	,172	253	1,176	,2406
+P, -P. B2	,285	313	1,818	,0700
+P, -P. NB	,347	418	2,983	,0030
+P, -P. NB_CDF	,582	138	2,540	,0122

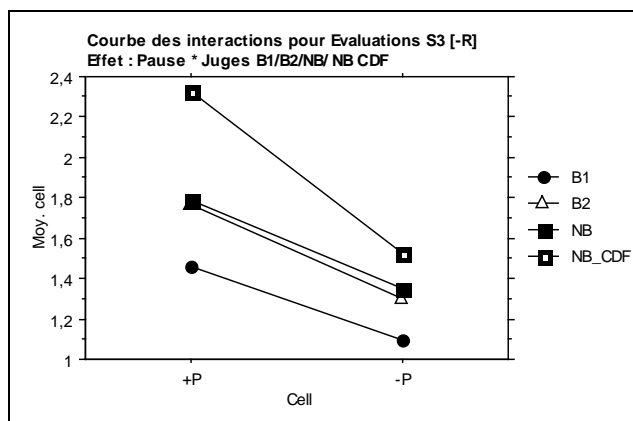
Remarquons aussi que nous ne constatons pas pour les contours S2 d'interactions entre les paramètres Pause et Allongement<sup>300</sup>, comme nous l'avons constaté pour les contours S1. Globalement, les résultats obtenus indiquent donc que la présence d'une pause silencieuse joue un rôle assez important dans l'identification par les juges des chutes hautes peu amples.

#### 4.1.3.3 Contours S3 [-R] (tons statiques hauts)

Finalement, c'est dans la perception des tons statiques hauts (contours, qui globalement ont été identifiés comme très faiblement marqués par l'accent de banlieue) que le rôle de la pause apparaît le plus important. En effet, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, ces contours n'induisent, même faiblement, l'identification de l'accent de banlieue que lorsqu'ils sont suivis d'une pause. Notons toutefois que même dans le contexte [+P] leur perception demeure pour la plupart des juges très faible : les juges B1, B2, NB et NB CDF les évaluent en moyenne à 1,5 ; 1,8 ; 1,9 et 2,3.

<sup>300</sup> Précisons toutefois que les contours S2 sont généralement réalisés par les jeunes des cités sans allongement significatif, c'est pour le moins ce que nous trouvons dans notre corpus. Aussi, les séquences soumises au test d'identification, comportent-elles 19 contours S2 [-L] contre seulement 4 contours S2 [+L], et si on ne compte que les contours S2 réalisés sur une syllabe [-R] – 17 S2 [-L] contre 3 [+L].

Figure 34 : Moyennes d'évaluation des contours S3 [-R] suivis ou non d'une pause par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



D'après les résultats du test-t, la différence entre les moyennes d'évaluation attribuées aux contours S3 [+P] et [-P] par des juges B1, B2, NB et NB CDF est très significative (voir ci-dessous). Il semblerait ainsi que le rôle de la présence d'une pause dans l'identification de l'accent de banlieue sur différents contours mélodiques (S1, S2 et S3) est plus important dans le cas des contours moins marqués par cet accent que pour les contours plus marqués.

Tableau 53 : Test-t non apparié pour la différence entre les moyennes d'évaluation données par différents groupes de juges aux contours S3[-R] réalisé dans le contexte [+P] et [-P].

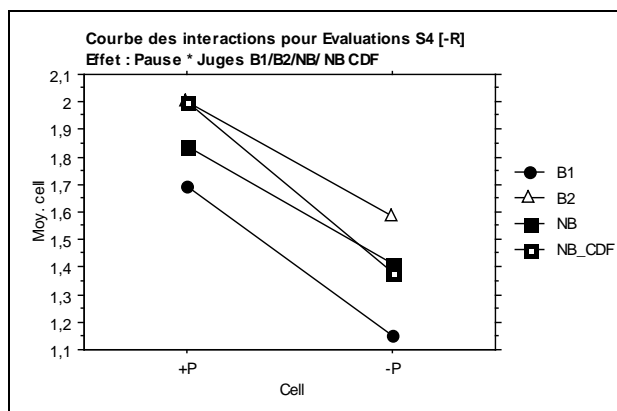
Test-t séries non appariées pour Evaluations S3 [-R]				
Variable "groupe" : Pause				
Eclaté par : Juges B1/B2/NB/ NB CDF				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
+P, -P. Total	,472	1447	7,338	<,0001
+P, -P. B1	,365	332	3,331	,0010
+P, -P. B2	,471	404	3,834	,0001
+P, -P. NB	,437	530	4,403	<,0001
+P, -P. NB_CDF	,802	175	3,467	,0007

Pour ce qui concerne l'interaction entre les paramètres Pause et Allongement dans l'identification de l'accent sur les contours S3, nous n'avons pas relevé de différence entre les évaluations des S3 réalisés sur les syllabes allongées et non allongées, suivis dans les deux cas d'une pause. Les S3 non suivis de pause sont tous réalisés sur une syllabe non allongée et leurs évaluations sont particulièrement basses (leur moyenne d'évaluation est de 1,3).

### 4.1.3.4 Contours S4 [-R] (chutes basses amples)

À l’instar des tons statiques hauts, *seules* les chutes basses amples *suivies d’une pause* ont été identifiées comme véhiculant faiblement l’accent de banlieue. Lorsqu’elles ne sont pas suivies d’une pause, les juges ne les identifient quasiment pas du tout. En effet, si, dans le premier cas, ils les évaluent en moyenne à 1,9, dans le second, la moyenne obtenue est de seulement 1,4. Le graphique ci-dessous donne le détail de ces évaluations. Comme on peut le voir, les juges B1, B2, NB et NB CDF identifient les contours S4 [+P] à 1,7 ; 2,0 ; 1,8 et 2,0, et les contours S4 [-P] à 1,2 ; 1,6 ; 1,4 et 1,4, c’est-à-dire comme non marqués par l’accent.

Figure 35 : Moyennes d’évaluation des contours S4 [-R] en fonction de la présence d’une pause subséquente par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



D’après les résultats de l’analyse statistique, la différence entre les moyennes des scores des contours S4 [+P] et [-P] est très significative ( $p < 0.0001$ ), et elle reste significative pour chacun des groupes de juges pris à part (voir ci-dessous).

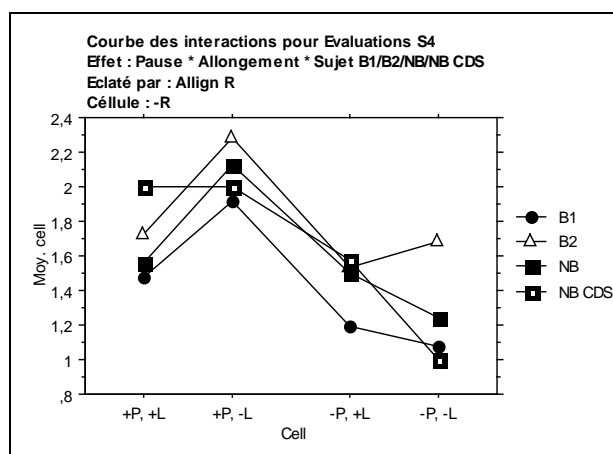
Tableau 54 : Test-t non apparié pour la différence entre les moyennes d’évaluation données par différents groupes de juges aux contours S4 [-R] réalisé dans le contexte [+P] et [-P].

Test-t séries non appariées pour Evaluations S4 [-R]				
Variable "groupe" : Pause				
Eclaté par : Juges B1/B2/NB/ NB CDF				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
+P, -P. Total	,474	505	5,145	<,0001
+P, -P. B1	,539	112	3,384	,0010
+P, -P. B2	,417	139	2,051	,0422
+P, -P. NB	,429	187	3,100	,0022
+P, -P. NB_CDF	,619	61	2,118	,0383

L’analyse plus détaillée, présentée dans la Figure 36, montre que parmi les contours S4 suivis d’une pause ce sont surtout, sinon seulement, ceux qui sont réalisés sur

une syllabe non allongée qui induisent la perception de l'accent en question. Par exemple, les juges B1 et B2 les évaluent en moyenne à 1,9 et 2,3 ; les juges NB et NB CDF à 2,1 et 1,8. Une chute basse ample peut donc induire (quoiqu'assez faiblement) l'identification de l'accent de banlieue, mais *uniquement* quand elle est suivie d'une pause et est réalisée sur une syllabe non allongée.

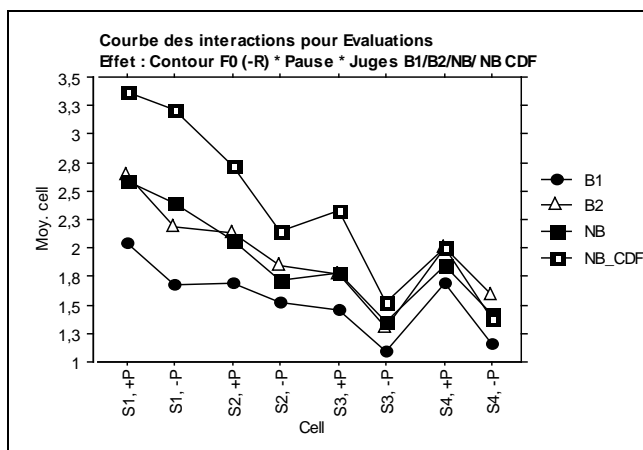
Figure 36 : Moyennes d'évaluation des contours S4 [-R] en fonction de l'allongement de la syllabe sur laquelle est réalisé le contour et de la présence d'une pause subséquente par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



Il est par ailleurs intéressant de constater, en observant les scores des contours S4 [+P] [-L], que pour la première fois ce ne sont pas les juges NB CDF qui donnent les évaluations les plus élevées. Ils les identifient en effet plus faiblement que les autres juges, notamment ceux des banlieues populaires (B2), qui semblent associer l'accent de banlieue à l'absence d'allongement final. Alors que nos auditeurs non banlieusards familiarisés avec la variante étudiée perçoivent les chutes basses amples suivies d'une pause et réalisées sans allongement syllabique comme aussi faiblement marquées par l'accent que lorsque ces chutes sont réalisées sur une syllabe allongée. Cette absence d'allongement ne constitue pas pour ce groupe un indice permettant l'identification de l'accent de banlieue. Soulignons que les scores donnés par ces juges aux contours S4 suivis d'une pause sont inférieurs aux scores qu'ils ont attribués aux contours S2 et S3 suivis également d'une pause (voir Figure 37). Ces résultats confirment ainsi nos conclusions concernant les rôles perceptifs des propriétés *décrochage tonal vers le haut* et *ampleur de la chute* dans l'identification de l'accent de banlieue : les contours se caractérisant par le décrochage tonal important induisent davantage l'identification de l'accent de banlieue que les contours se caractérisant par une chute ample, réalisés dans le

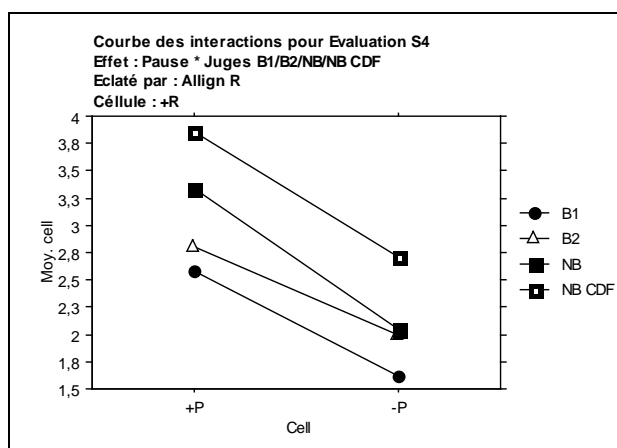
même contexte temporel (sur une syllabe allongée ou non allongée, suivie ou non d'une pause).

Figure 37 : Moyennes d'évaluation des contours S1, S2, S3 et S4 [-R] suivis et non d'une pause ([+P] et [-P]) par les juges B1, B2, NB et NB CDF (S1 = chute haute ample, S2 = chute haute peu ample, S3 = ton statique haut, S4 = chute basse ample).



Pour ce qui concerne les contours S4 réalisés sur une syllabe se terminant par un R, là aussi, la présence d'une pause semble jouer un rôle important dans leur identification en tant que marqueur de l'accent de banlieue. En effet, les contours S4 [+R] suivis d'une pause sont évalués par tous les juges en moyenne à 3,0, alors que les mêmes contours non suivis d'une pause le sont à 2,0. Les détails de ces évaluations figurent dans le graphique ci-dessous. Notons que tous ces contours S4 [+R] sont réalisés sur une syllabe non allongée.

Figure 38 : Moyennes d'évaluation des contours S4 [+R] en fonction de la présence d'une pause subséquente par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



## Conclusion

Nous avons analysé l'identification par différents groupes de juges des chutes hautes amples (S1), chutes hautes peu amples (S2), tons statiques hauts (S3) et chutes basses amples (S4) réalisés dans le contexte segmental neutre (contexte [-R]), lorsqu'ils étaient suivis ou non d'une pause. Les résultats de cette analyse révèlent que la présence d'une pause joue un rôle *très important* dans le repérage et l'identification de ces contours comme marqués par l'accent de banlieue et que ce rôle est plus important pour les contours faiblement marqués par cet accent (contours S2, S3 et S4) que pour les contours fortement marqués (contours S1).

Deux estimations attestent ce constat. D'une part, la différence entre les évaluations attribuées aux contours S2, S3 et S4 suivis d'une pause et non suivis d'une pause est très significative. Plus encore, lorsqu'aucune pause ne suit ces contours, et tout particulièrement S3 et S4 ils ne sont tout simplement pas identifiés comme marqués par l'accent de banlieue : ils ne sont alors évalués par tous les juges qu'à 1,4, alors qu'ils se hissent à 1,8 (S3) et 1,9 (S4) lorsqu'ils précèdent une pause. Les contours S2, qui véhiculent davantage l'accent de banlieue que les deux autres, sont identifiés comme *très* faiblement marqués par l'accent même quand ils sont réalisés sans pause subséquente, et comme faiblement marqués quand ils sont suivis d'une pause.

Quant aux contours S1, contours qui constituent indéniablement un indice prosodique fort de l'accent de banlieue, ils ont également été identifiés par les auditeurs comme significativement plus marqués par l'accent lorsqu'ils étaient suivis d'une pause que lorsqu'ils ne l'étaient pas. Toutefois, les évaluations attribuées à des chutes hautes amples non suivies d'une pause restent suffisamment élevées pour que l'on puisse considérer qu'elles induisent l'identification de l'accent de banlieue même dans le contexte [-P] : leur moyenne d'évaluation par tous les juges est de 2,3 ; les juges NB CDF les évaluent en moyenne à 3,2, alors qu'ils évaluent les chutes hautes amples suivies d'une pause à 3,5. Les analyses plus détaillées montrent cependant que l'identification de l'accent de banlieue sur les chutes hautes amples *non suivies d'une pause* dépend fortement de l'allongement de la syllabe sur laquelle elles sont réalisées :

- lorsqu'elles sont réalisées sur une syllabe allongée, elles sont identifiées comme marquées par un accent *bien présent* ou *fort* (leur moyenne d'évaluation par tous les juges est de 2,9 ; les juges NB CDF les évaluent à 3,9) ;



- lorsqu'elles sont réalisées sur une syllabe non allongée elles sont identifiées comme marquées par un accent *moyen* voire *faible* (leur moyenne d'évaluation par tous les juges est de 1,9 ; les juges NB CDF les évaluent à 2,8).

Ces résultats nous conduisent ainsi à conclure que la pause ne constitue pas une propriété nécessaire pour l'identification des chutes hautes amples comme des indices de l'accent de banlieue, mais qu'elle facilite le repérage auditif de ces contours dans le flux de parole et contribue ainsi à leur identification par les auditeurs, si bien qu'en l'absence d'une pause, l'allongement final semble suffisant pour assumer cette fonction démarcative<sup>301</sup> et faciliter le repérage et l'identification des contours en question.

#### 4.1.4 Rôle du paramètre « direction de la pente du contour » dans la perception de l'accent de banlieue

Le rôle du paramètre « direction de la pente du contour » est particulièrement important. Nos résultats établissent en effet que les contours de forte pente n'induisent l'identification de l'accent de banlieue que lorsque cette pente est *descendante*. Comme on peut l'observer dans le graphique présenté ci-dessous, les contours montants de forte pente ne suscitent aucunement la perception de cet accent : ils obtiennent les évaluations les plus faibles de tous les contours testés. Les juges B1, B2 et NB les évaluent à 1,3, et les juges NB CDF à 1,4. Alors que les contours *descendants* de forte pente, contours S1, sont évalués par ces juges respectivement à 2,1 ; 2,7 ; 2,7 et 3,5. La différence entre les évaluations attribuées par nos juges à des contours *montant* et *descendants* de forte pente est très significative : la valeur du *t* est très élevée et le *p* est très faible (voir Tableau 55).

---

<sup>301</sup> Les recherches de Duez ont en effet montré qu'en français la pause silencieuse fait partie de l'allongement final, dans la mesure où la pause et l'allongement final du groupe relèvent d'un même phénomène phonotactique sous-jacent, si bien que les auditeurs tendent à percevoir une pause après une syllabe allongée, qui, objectivement n'est pas suivie d'un silence. Ces deux phénomènes seraient donc équivalents sur le plan fonctionnel. DUEZ D., 1987, *op. cit.*

Figure 39 : Moyennes d'évaluation des contours Mo et de tous les autres contours testés par les juges B1, B2, NB et NB CDF.

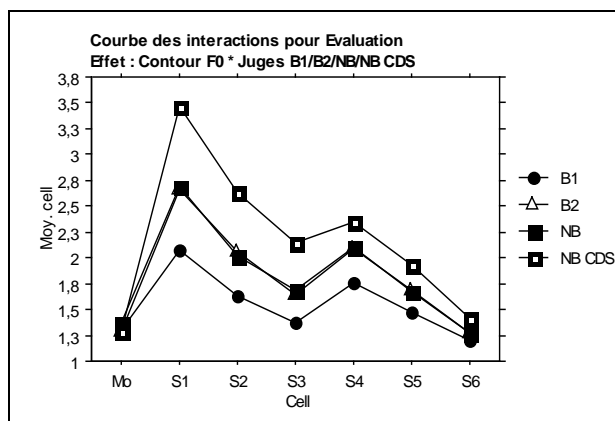


Tableau 55 : Test-t indépendant pour la différence entre les évaluations attribuées aux contours S1 et Mo par différents groupes de juges.

	Ecart moyen	DDL	t	p
Mo, S1: Total	-1,32	3142	-16,05	<,0001
Mo, S1: B1	-,77	703	-4,66	<,0001
Mo, S1: B2	-1,37	869	-8,45	<,0001
Mo, S1: NB	-1,32	1174	-10,68	<,0001
Mo, S1: NB CDF	-2,17	390	-10,56	<,0001

Remarquons aussi que les contours amples montants n'ont été évalués comme marqués, ne serait-ce que très faiblement, par l'accent de banlieue dans aucun contexte prosodique : qu'ils soient suivis ou non d'une pause, qu'ils soient réalisés sur une syllabe allongée ou non allongée, ils n'induisent pas l'identification de cet accent.

Soulignons également que les évaluations attribuées à ces contours présentent, avec celles des contours S6, le moins de désaccord inter-juges : si l'écart-type par rapport à la moyenne d'évaluation des contours S1 est de 1,4, l'écart -type par rapport à la moyenne des scores des contours Mo et S6 (tons statiques bas) est de 0,7 !

En définitive, si les contours de forte pente induisent la perception de l'accent de banlieue, c'est seulement lorsqu'ils sont descendants (et sont en outre précédés d'un décrochage tonal vers le haut).

#### 4.1.5 Rôle de la structure syllabique et de la présence de R final dans la perception des contours testés comme marqués par l'accent de banlieue

Nous nous sommes demandé si la structure des syllabes sur lesquelles sont réalisés les contours mélodiques testés a un impact sur l'identification de ces contours comme marqués par l'accent de banlieue. Les chutes hautes amples, mais aussi les chutes hautes peu amples, les tons statiques hauts et les chutes basses amples, seront-ils perçus comme davantage marqués par l'accent lorsqu'ils sont réalisés sur une syllabe ouverte ou sur une syllabe fermée ?

Dans notre corpus de parole des jeunes des Hauts de Rouen, les syllabes réalisées avec les contours S1, S2, S3 et S4 présentent différents types de structures syllabiques : *cv*, *ccv*, *vc*, *cvc*, *ccvc*, *cvcc*, *ccvcc*, les syllabes *cv* et *cvc* étant très fréquentes, et les *ccv*, *vc*, *ccvc*, *cvcc* et *ccvcc* très rares. Nous avons alors décidé de regrouper ces différents types de syllabes en deux classes majeures – classe des syllabes ouvertes, regroupant les syllabes *cv* et *ccv* ; et classe des syllabes fermées, regroupant les syllabes *cvc*, *ccvc*, *cvcc*, *ccvcc* et *cvcc*, ces deux derniers étant extrêmement rares. Nous appellerons dans la suite de cette présentation les syllabes ouvertes « syllabes CV », et celles fermées « syllabes CVC ».

En analysant notre corpus, lors de la sélection des séquences pour le test d'identification, il nous est vite apparu que les chutes hautes ou basses *amples* – sont réalisées davantage sur des syllabes fermées, alors que les chutes hautes *peu amples* ou les tons *statiques* hauts affectent davantage les syllabes ouvertes. C'est ainsi que, les contours S1 et S4, retenus pour le test d'identification sont plus nombreux à être réalisés sur les syllabes CVC que CV, alors que les contours S2 et S3 présentent une tendance inverse. Le pourcentage d'occurrences des contours S1-S4 réalisés sur les syllabes CV et CVC est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 56 : Pourcentage d'occurrences de contours S1, S2, S3 et S4 retenus pour le test d'identification, réalisés sur les syllabes CV et CVC.

Contour F <sub>0</sub>	CV	CVC	Total
S1	28 %	72 %	100 %
S2	66 %	34 %	100 %
S3	74 %	26 %	100 %
S4	39 %	61 %	100 %

Les analyses menées précédemment<sup>302</sup> ont révélé que la présence d'un R non standard en finale syllabique des contours descendants est susceptible d'induire la perception de l'accent, surtout si la syllabe en question est non allongée. Compte tenu de ces résultats, nous avons décidé de dégager deux autres classes de syllabes : syllabes ouvertes comportant un R en attaque syllabique<sup>303</sup> (syllabes CRV) et syllabes fermées comportant un R en coda (syllabes CVCR), afin de vérifier l'impact de la présence de R en position initiale ou finale de syllabe sur l'identification de l'accent de banlieue dans les contours mélodiques testés.

Nous analyserons ainsi l'identification des contours S1, S2, S3, S4 réalisés sur les syllabes :

- CV : toutes les syllabes ouvertes sauf celles comportant un R en attaque syllabique (ci-té, Norman-die) ;
- CRV : syllabes ouvertes réalisées avec un R en attaque syllabique (pa-reil, diffé-rent) ;
- CVC : toutes les syllabes fermées sauf celles avec un R en coda ;
- CVCR : syllabes fermées réalisées avec un R en coda (par exemple : cour, parle).

Enfin, compte tenu de l'impact perceptif de la présence d'une pause sur le repérage et l'identification des contours S1, S2, S3 et S4 comme marqués par l'accent de banlieue, nous retenons pour cette analyse les seules occurrences de ces contours réalisés avec une pause subséquente.

Les tableaux ci-dessous présentent le nombre d'occurrence (en %) des contours S1-S4 [+P] réalisés sur chacun des 4 types de syllabes (CV, CRV, CVC et CVCR), ainsi

<sup>302</sup> Notamment l'analyse de l'identification par les juges des chutes basses amples (S4) et l'analyse du rôle perceptif de l'absence d'allongement final.

<sup>303</sup> Les termes *attaque* et *coda* sont explicités dans le Glossaire dans l'Annexe I.

que le nombre d'évaluations obtenues pour chaque catégorie de contour dans chaque contexte syllabique. C'est l'analyse de ces évaluations que nous effectuerons dans les lignes qui suivent.

Tableau 57 : Pourcentage des occurrences de contours S1, S2, S3 et S4 suivis d'une pause, réalisés sur des syllabes CV, CRV, CVC ou CVCR..

Contour F <sub>0</sub>	CRV, %	CV, %	CVC, %	CVCR, %	Total, %
S1 [+P]	7,2	16,7	40,4	35,7	100,0
S2 [+P]	11,9	47,3	23,1	17,6	100,0
S3 [+P]	13,2	71,4	15,4	0,0	100,0
S4 [+P]	22,2	11,3	33,1	33,5	100,0

Tableau 58 : Nombre d'évaluations obtenues pour les contours S1, S2, S3 et S4 suivis d'une pause pour chaque type de syllabe.

Contour F <sub>0</sub>	crv, Nb	cv, Nb	cvc, Nb	cvcr, Nb	Total, Nb
S1 [+P]	171	395	955	843	2364
S2 [+P]	114	454	222	169	959
S3 [+P]	147	793	171	0	1111
S4 [+P]	112	57	167	169	505
Total	544	1699	1515	1181	4939

#### 4.1.5.1 Contours S1 (chutes hautes amples)

D'après l'analyse statistique, le type de syllabe a un effet significatif sur l'identification de l'accent de banlieue sur ces contours :  $F_{(3,2360)} = 18,4$  ;  $p < 0.0001$  (voir le tableau Anova ci-dessous). Comme le montre le test a posteriori, cet effet s'explique par une différence significative entre :

- les évaluations attribuées aux chutes hautes amples réalisées sur les syllabes ouvertes ne contenant pas de R (CV) et les évaluations des chutes hautes amples réalisées sur d'autres types de syllabes (CRV, CVC et CVCR) ;
- les évaluations des chutes hautes amples réalisées sur les syllabes fermées se terminant par un R et les évaluations de ces chutes réalisées sur tous les autres types de syllabes (voir Tableau 60).

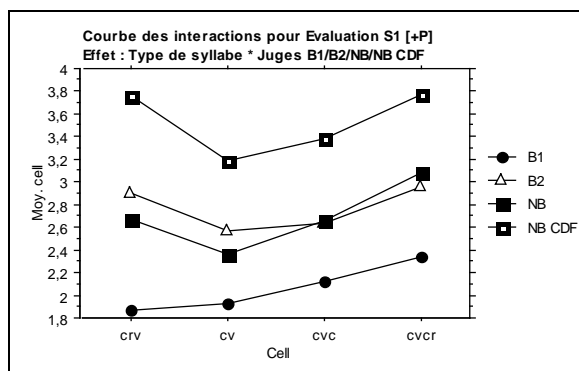
Tableau 59 : Tableau Anova : effet du type de syllabe (cv/cvc/crv/cvcr) des contours S1 [+P] sur l'évaluation de ces contours.

	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Type de syllabe	3	96,684	32,228	18,399	<,0001	55,196	1,000
Résidu	2360	4133,859	1,752				

Tableau 60 : Test PLSD de Fisher pour la différence significative entre les évaluations des contours S1 [+P] réalisés sur différents types de syllabes.

	Diff. moy.	Diff. crit.	Valeur p	
crv, cv	,264	,238	,0295	S
crv, cvc	,062	,216	,5713	
crv, cvcr	-,284	,218	,0106	S
cv, cvc	-,202	,155	,0109	S
cv, cvcr	-,548	,158	<,0001	S
cvc, cvcr	-,346	,123	<,0001	S

Figure 40 : Moyennes des évaluations des contours S1 [+P] réalisés sur des syllabes CV, CRV, CVC et CVCR par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



Ainsi, pour ce qui concerne l'identification des chutes hautes amples réalisées sur les syllabes CV et CVC (plus loin S1 CV, S1 CVC), nous constatons que celles portant sur les syllabes CVC sont perçues par tous les groupes de juges comme légèrement plus marquées par l'accent de banlieue que celles réalisées sur les syllabes CV. Si la moyenne d'évaluations de ces premières est de 2,6, la moyenne d'évaluation de ces secondes est de 2,4 et bien que la différence entre ces moyennes puisse paraître très faible, elle est néanmoins significative (p = 0,01). La comparaison statistique de ces moyennes pour chacun des groupes de juges révèle toutefois que seules les évaluations données à des S1 CV et S1 CVC par les juges *non banlieusards* sont significativement différentes. Nous ne pouvons donc considérer le résultat énoncé qu'en termes de tendance.

Quant à l'identification des chutes hautes amples réalisées sur les syllabes contenant un R – syllabes CRV et CVCR – nous constatons que les évaluations attribuées aux contours S1 réalisés sur ces syllabes sont nettement supérieures aux évaluations des contours S1 réalisés sur des syllabes CV et CVC. Le R augmente l'identification de l'accent de banlieue sur ces contours non seulement lorsqu'il est réalisé en finale syllabique mais également lorsqu'il intervient au début de la syllabe. En effet, les juges

B2, NB et NB CDF évaluent les S1 CV à 2,6 ; 2,4 et 3,2 et les S1 CRV à 2,9 ; 2,7 et 3,8. Seuls les juges B1 donnent aux contours S1 CV et CRV des scores identiques et de surcroît bas. Les moyennes des évaluations de ces contours par *tous les juges* sont de 2,4 (S1 CV) et 2,7 (S1 CRV) et la différence entre ces moyennes est significative ( $p = 0.03$  ; voir le test PLSD de Fisher ci-dessus)<sup>304</sup>, ce qui implique donc que la présence d'un R en attaque syllabique a un effet significatif sur l'identification de l'accent de banlieue sur ces contours.

Mais c'est surtout lorsque les contours S1 sont réalisés sur les syllabes se terminant par un R (syllabes CVCR) que les juges les perçoivent comme les plus marqués par l'accent de banlieue. Les évaluations attribuées aux chutes hautes amples réalisées dans ce contexte sont *significativement* supérieures aux évaluations des contours S1 réalisés sur les syllabes fermées ne comportant pas de R – syllabe CVC ( $p > 0.001$ , voir le test PLSD de Fisher ci-dessus). Précisons que la différence entre les moyennes des évaluations des contours S1 CVCR et des contours S1 CVC est également significative pour chacun des groupes de juges pris à part, excepté les B1. D'autre part, les scores des contours S1 CVCR se détachent également *de manière significative* des scores des contours S1 réalisés sur les syllabes CRV ainsi que des scores des S1 CV ( $p > 0,001$ , voir le test PLSD de Fisher ci-dessus).

Ces résultats nous conduisent donc à conclure que les auditeurs tendent à repérer davantage l'accent de banlieue lorsque les chutes hautes amples sont réalisées sur les syllabes fermées que sur celles ouvertes, et encore davantage lorsque ces syllabes fermées se terminent par un R « de banlieue », la perception de ce trait segmental non standard s'ajoutant à la perception d'un contour prosodique non standard. Soulignons toutefois qu'il serait faux de réduire l'identification de cet accent à la seule perception de ce phénomène segmental. Les évaluations des contours S1 réalisés sur les syllabes ne comportant pas de R en début ni en fin de syllabe sont suffisamment élevées pour que

---

<sup>304</sup> La comparaison statistique des moyennes d'évaluation des contours S1 CV et S1 CRV obtenues pour chaque groupe de juges, révèle cependant que pour aucun de ces groupes pris à part, la différence entre ces moyennes n'est pas significative. Toutefois, nous prenons le parti de ne pas tenir compte de ce résultat, car si le nombre d'évaluations obtenues pour les contours S1 CV et S1 CRV par *tous les juges* est déséquilibré (respectivement 171 et 395), lorsque nous distribuons ces évaluations par groupes de juges, leur répartition devient encore plus déséquilibrée, leur nombre étant de surcroît plus faible. Le nombre d'évaluations attribuées par les juges B1, B2, NB et NB CDF aux contours S1 CV et S1 CRV sont respectivement : 89 et 39 ; 110 et 48 ; 147 et 63 ; 49 et 21. C'est ainsi que, afin de palier les contraintes de l'échantillon, il nous semble admissible de nous appuyer ici sur la comparaison de l'ensemble des évaluations obtenues pour les S1 CV et S1 CRV.

nous puissions affirmer que cette configuration prosodique constitue un indice prosodique *fort* de cet accent.

### 4.1.5.2 Contours S2 (chutes hautes peu amples)

L'analyse statistique des moyennes des évaluations attribuées par tous les juges aux chutes hautes peu amples suivies d'une pause et réalisés sur les syllabes CV, CVC, CRV et CVCR montre que le type de syllabe a également un effet significatif sur l'identification de l'accent de banlieue sur ces contours :  $F_{(3, 1295)} = 5.7$  ;  $p = 0,0007$  (voir le tableau Anova ci-dessous). Cet effet provient plus exactement d'une différence significative entre les évaluations attribuées aux chutes hautes peu amples réalisées sur des syllabes ouvertes ne comportant pas de R et les évaluations attribuées aux chutes hautes peu amples réalisées sur les syllabes fermées CVC et CVCR (voir le test a posteriori ci-dessous).

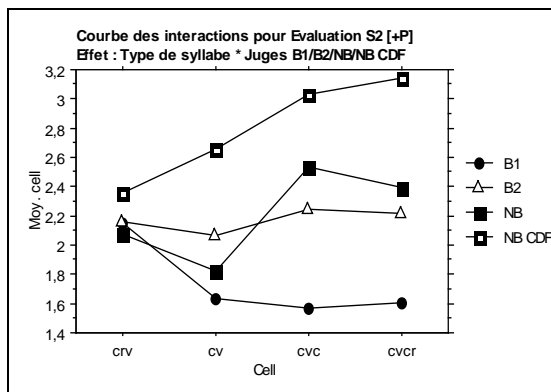
Figure 41 : Tableau Anova : effet de la structure syllabique (cv/cvc/crv/cvcr) des contours S2 [+P] sur l'évaluation de ces contours.

	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Type de syllabe	3	24,268	8,089	5,277	,0013	15,831	,942
Résidu	955	1464,015	1,533				

Tableau 61 : Test PLSD de Fisher pour la différence significative entre les évaluations des contours S2 [+P] réalisés sur différents types de syllabes.

	Diff. moy.	Diff. crit.	Valeur p	
crv, cv	,200	,255	,1238	
crv, cvc	-,157	,280	,2708	
crv, cvcr	-,111	,294	,4587	
cv, cvc	-,357	,199	,0005	S
cv, cvcr	-,311	,219	,0054	S
cvc, cvcr	,046	,248	,7163	

Figure 42 : Moyennes des évaluations des contours S2 [+P] réalisés sur des syllabes CV, CRV, CVC et CVCR par les juges B1, B2, NB et NB CDF





Toutefois, comme on peut l'observer dans le graphique de la Figure 42, il n'y a que les juges NB et NB CDF qui évaluent les chutes hautes amples comme nettement plus marquées par l'accent de banlieue lorsqu'elles sont réalisées sur les syllabes fermées (CVC et CVCR) que sur les syllabes ouvertes CV. L'analyse statistique détaillée montre, quant à elle, que la différence entre les évaluations des contours S2 CVC et S2 CV, S2 CVCR et S2 CV n'est significative que pour les juges non banlieusards (Tableau 62). Vis-à-vis de ces résultats nous ne pouvons parler que d'une tendance chez les auditeurs à identifier les chutes hautes peu amples suivies d'une pause comme davantage marquées par l'accent de banlieue lorsqu'elles sont réalisées sur une syllabe fermée que sur une syllabe ouverte<sup>305</sup>.

Tableau 62 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluations par chaque groupe de juges des contours S2 [+P] réalisés sur les syllabes CV et CVC, sur les syllabes CV et CVCR, CVC et CVCR.

cv, cvc: Total	-.357	674	-3,562	,0004	cv, cvcr: Total	-.311	621	-2,793	,0054
cv, cvc: B1	,060	150	,325	,7458	cv, cvcr: B1	,026	139	,134	,8936
cv, cvc: B2	-.183	186	-.891	,3739	cv, cvcr: B2	-.150	172	-.646	,5193
cv, cvc: NB	-.714	250	-4,900	<,0001	cv, cvcr: NB	-.575	229	-3,487	,0006
cv, cvc: NB CDF	-.375	82	-1,279	,2044	cv, cvcr: NB CDF	-.482	75	-1,459	,1488

cvc, cvcr: Total	,046	389	,350	,7262
cvc, cvcr: B1	-.034	85	-.162	,8715
cvc, cvcr: B2	,033	106	,126	,8996
cvc, cvcr: NB	,139	145	,686	,4938
cvc, cvcr: NB CDF	-.107	47	-.293	,7710

Soulignons de plus que, contrairement à ce que nous venons d'observer pour les contours S1, aucun des groupes de juges n'identifie les chutes hautes peu amples réalisées sur les syllabes se terminant par un R comme plus marquées par l'accent de banlieue que les chutes hautes peu amples réalisées sur les syllabes fermées ne se terminant pas par un R. En effet, la différence entre les scores des contours S2 CVC et CVCR n'est significative pour aucun de nos groupe de juges. La présence de R en finale syllabique n'augmente pas la perception de l'accent de banlieue sur ces contours, alors qu'elle avait un effet significatif sur l'identification de cet accent dans le cas des chutes hautes amples. Il en est de même pour la présence de R en attaque de syllabe : les chutes

<sup>305</sup> La présence d'une consonne en finale syllabique doit sans doute augmenter sinon faciliter la perception d'un contour prosodique dans le flux de parole.

hautes peu amples réalisées sur les syllabes CRV ont été évaluées par la plupart de nos juges comme autant sinon plus faiblement marquées par cet accent que les mêmes chutes réalisées sur d'autres types de syllabes. Seuls les juges B1 (les jeunes des cités) les identifient comme significativement plus marquées par l'accent que les chutes hautes amples réalisées sur d'autres types de syllabe (S2 CRV, CV :  $t = 2.1$  ;  $p = 0.3$ . S2 CRV, CVC :  $t = 2.1$  ;  $p = 0.4$ . S2 CRV, CVCR :  $t = 2.0$  ;  $p = 0.4$ ).

#### 4.1.5.3 Contours S3 (tons statiques hauts)

Il est vrai que les tons statiques hauts, que nous avons inclus dans le test afin de vérifier le rôle perceptif dans l'identification de l'accent de banlieue de la propriété « décrochage tonal important », ont été identifiés par les auditeurs comme faiblement marqués par cet accent, et encore seulement lorsqu'ils étaient suivis d'une pause silencieuse, ce qui facilitait sans doute leur repérage dans le flux de parole. L'analyse de la perception de ces contours en fonction de la structure syllabique peut donc apparaître comme superflue et inutile. Il se peut, toutefois, qu'une structure syllabique particulière puisse « favoriser » l'identification de ces contours comme des marqueurs de l'accent de banlieue.

Les tons statiques hauts suivis d'une pause (S3 [+P]) sont réalisés sur 3 types de syllabes : syllabes CV, CRV et CVC. D'après l'analyse de variance le type de syllabe a globalement un effet significatif sur l'identification de ces contours comme marqués par l'accent de banlieue :  $F_{(2,1108)} = 13$  ;  $p < 0.0001$ , cet effet s'expliquant par une différence significative entre les évaluations attribuées aux contours S3 CRV et celles attribuées aux contours S3 CV et CVC (voir le tableau Anova et le test PLSD de Ficher ci-dessous).

Figure 43 : Tableau Anova : effet de la structure syllabique (cv/cvc/crv) des contours S3 [+P] sur l'évaluation de ces contours

Tableau ANOVA pour Evaluation S3 [+P]							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Structure syll.	2	32,072	16,036	12,946	<,0001	25,893	,999
Résidu	1108	1372,400	1,239				

Tableau 63 : Test PLSD de Fisher pour la différence significative entre les évaluations des contours S3 [+P] réalisés sur différents types de syllabes.

Test PLSD de Fisher pour Evaluation S3 [+P]				
Effet : Structure syll.				
Niveau de significativité : 5 %				
	Diff. moy.	Diff. crit.	Valeur p	
crv, cv	,507	,196	<,0001	S
crv, cvc	,467	,246	,0002	S
cv, cvc	-,039	,184	,6740	

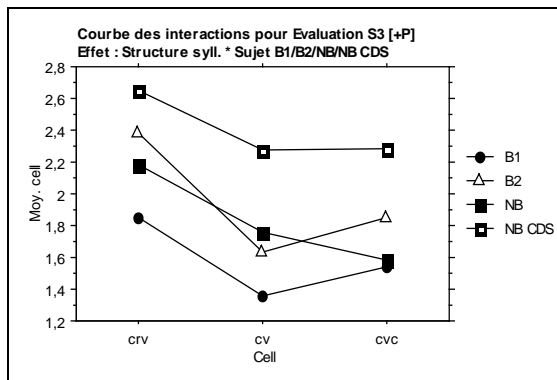


Figure 44 : Moyennes d'évaluation des contours S3 [+P] réalisés sur des syllabes CV, CRV et CVC par les juges B1, B2, NB et NB CDF.

En effet, comme le montre le graphique présenté ci-dessus, les contours S3 [+P] réalisés sur les syllabes CV et CVC sont perçus par tous les juges de façon similaire : comme assez voire très faiblement marqués par l'accent étudié. Alors que les contours S3 portant sur une syllabe commençant par un R obtiennent systématiquement des évaluations plus élevées. Par exemple, si les contours S3 CV atteignent chez les juges B1, B2, NB et NB CDF une moyenne de 1,4 ; 1,6 ; 1,8 et 2,3 ; les S3 CRV obtiennent respectivement 1,8 ; 2,4 ; 2,2 et 2,4. La présence de R en début de syllabe augmente donc l'identification sur ces contours de l'accent de banlieue.

Seuls les juges non banlieusards qui sont fréquemment en contact avec les jeunes des cités (les NB CDF) identifient les tons statiques hauts comme *faiblement* marqués par l'accent de banlieue quel que soit leur type de syllabe, mais à condition toutefois qu'ils soient suivis d'une pause<sup>306</sup>. Les autres juges perçoivent les syllabes réalisées avec les tons statiques hauts comme des indices de l'accent seulement lorsque ces syllabes *contiennent un R en initial syllabique*, ce qui suggère que c'est la réalisation de ce phonème qui est responsable d'une telle perception.

#### 4.1.5.4 Contours S4 (chutes basses amples)

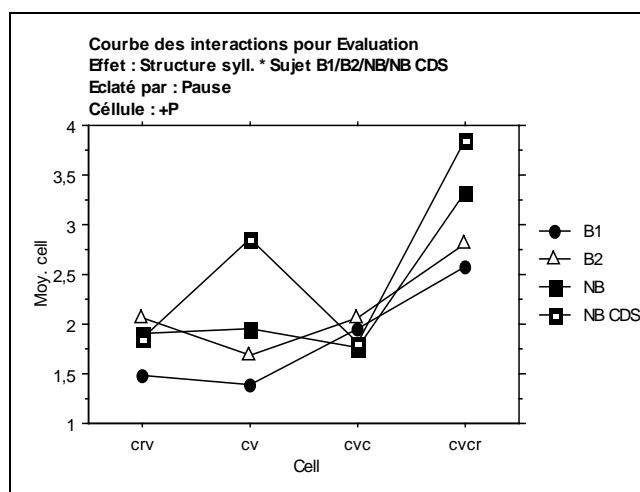
Nous l'avons déjà vu, les chutes basses amples réalisées sur une syllabe non allongée se terminant par un R induisent fortement l'identification de l'accent de

<sup>306</sup> Les tons statiques hauts non suivis d'une pause ont été évalués par ce groupe de juges (NB CDF) à seulement 1,5, c'est-à-dire comme non marqués par l'accent de banlieue.

banlieue. C'est également ce que montre le graphique ci-dessous, comparant la perception des contours S4 en fonction du type de syllabe : les juges B1, B2, NB et NB CDF évaluent les contours S4 réalisés sur des syllabes CVCR à 2,6 ; 2,8, 3,3 et 3,9. Ce qui n'est pas le cas des contours S4 réalisés sur les syllabes CV, CVC et CRV, identifiés par la plupart de nos juges en dessous de 2,0 (nous ne tenons pas compte ici du score relativement élevé attribué aux contours S4 CV par les juges NB CDF, car il résulte de 7 évaluations<sup>307</sup>).

L'analyse statistique montre de plus que, d'une part, la moyenne des évaluations attribuées aux chutes basses amples réalisées sur les syllabes CVCR est significativement différente des moyennes obtenues pour les chutes basses amples réalisées sur d'autres types de syllabe (pour chacun de nos groupes de juges !<sup>308</sup>) ; et que, d'autre part, la différence entre ces autres moyennes n'est pas significative (voir ci-dessous)<sup>309</sup>.

Figure 45 : Moyennes d'évaluation des contours S4 [+P] réalisés sur des syllabes CV, CRV et CVC par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



<sup>307</sup> Nous avons en effet une seule occurrence de chute basse ample suivie d'une pause réalisée sur une syllabe CV et par conséquent un faible nombre d'évaluations. Quant aux chutes basses amples réalisées sur les syllabes CRV, CVC et CVCR, elles sont représentées par un nombre d'évaluations plus important : respectivement 112, 167 et 169.

<sup>308</sup> Voir les résultats du test-t par groupe de juges dans le Tableau 7 en Annexe II.

<sup>309</sup> Seuls les scores attribués par les NB CDF à des S4 réalisés sur les syllabes CV et CVC sont significativement différents, mais compte tenu du faible nombre d'évaluations des S4 CV, nous ne tiendrons pas compte de ce résultat.

Tableau 64 : Test *t*-indépendant pour la différence entre les évaluations des contours S4 [+P] réalisés sur différents types de syllabes.

Test-t séries non appariées pour Evaluations S4 [+P]				
Variable "groupe" : Type de syllabe				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
crv, cv	-,011	167	-,065	,9480
crv, cvc	-,044	277	-,343	,7322
crv, cvcr	-1,235	279	-8,169	<,0001
cv, cvc	-,033	222	-,197	,8443
cv, cvcr	-1,223	224	-6,117	<,0001
cvc, cvcr	-1,191	334	-8,964	<,0001

Ces résultats impliquent ainsi que ce n'est pas tant le contour *prosodique* qui induit l'identification de l'accent de banlieue sur les syllabes réalisées avec des chutes basses amples, mais le contexte segmental, notamment la présence d'un R non standard, cumulé à l'absence d'allongement syllabique, car comme nous l'avons déjà évoqué, toutes les occurrences des contours S4 réalisés sur les syllabes CVCR sont [-L]. Dans ce contexte l'absence d'allongement peut être perçue comme un trait particulièrement déviant de la norme, car l'allongement syllabique est ici requis par le contexte à la fois prosodique (syllabe de fin de groupe intonatif) et segmental (la présence d'une consonne allongante).

## Conclusion

L'objectif de l'analyse effectuée a été de déterminer s'il existe une structure syllabique favorisant l'identification de l'accent de banlieue sur les chutes hautes amples, ainsi que sur les chutes hautes peu amples, les tons statiques hauts et les chutes basses amples. Plus précisément, nous nous sommes demandée si ces contours et tout particulièrement les chutes hautes amples induisent davantage la perception de cet accent lorsqu'elles portent sur une syllabe ouverte ou lorsqu'elles portent sur une syllabe fermée. Nous nous sommes de plus intéressée à l'impact perceptif sur leur identification de la présence de R en début et en fin de syllabe.

Les résultats de l'analyse montrent que le type de syllabe (ouverte *versus* fermée) n'a pas d'effet significatif sur l'identification de ces contours par les auditeurs : que ces contours soient réalisés sur une syllabe fermée ou sur une syllabe ouverte ne change globalement rien (ou très peu), à leur identification par les auditeurs. Tout au plus, les juges non banlieusards et surtout ceux d'entre eux qui sont fréquemment en contact avec

les jeunes des cités tendent-ils à identifier les chutes amples et peu amples comme plus marquées par l'accent de banlieue lorsqu'elles sont réalisées sur une syllabe fermée que sur une syllabe ouverte.

Par contre, la présence de R non standard à l'initiale et surtout en finale des syllabes réalisées avec ces contours a un effet très significatif sur l'identification de l'accent de banlieue :

- Les chutes hautes amples réalisées sur les syllabes ouvertes commençant par un R ont été identifiées comme plus marquées par l'accent de banlieue que les mêmes chutes réalisées sur les syllabes ouvertes ne commençant pas par un R. De même, les chutes hautes amples réalisées sur des syllabes fermées sont identifiées comme davantage marquées par cet accent lorsqu'il s'agit d'une syllabe se terminant par un R.
- Les chutes basses amples sont perçues par les auditeurs comme véhiculant un accent de banlieue plutôt fort lorsqu'elles portent sur une syllabe se terminant par un R, et comme faiblement voire très faiblement marquées par cet accent dans tous les autres cas (sachant de plus que ces syllabes se terminant par un R ne présentent pas d'allongement, requis ici à la fois par le contexte prosodique et par la consonne R).
- Les tons statiques hauts sont perçus comme faiblement marqués par l'accent lorsqu'ils portent sur les syllabes ouvertes commençant par un R ; réalisés sur les syllabes ne comportant pas de R, ils n'induisent la perception de l'accent de banlieue que *très* faiblement, voire ne l'induisent pas du tout (surtout lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une pause).

Ces résultats montrent donc que la présence de ce R approximant à l'initiale des syllabes réalisées en fin de groupe intonatif avec un contour haut (S1, S3) et/ou en finale des syllabes réalisées avec une chute amples (S1 et S4) augmente sinon induit, dans le cas des *chutes basses amples*, l'identification de l'accent de banlieue. La réalisation de ce R en fin de syllabe non allongée réalisée avec une chute de forte pente suffit en effet pour induire la perception d'un fort accent.

Les contours qui se caractérisent à la fois par un décrochage tonal important et par une chute ample se révèlent les seuls à induire l'identification d'un fort accent de banlieue dans un contexte segmental neutre, c'est-à-dire dans le contexte ne contenant pas de traits segmentaux non standard, susceptible d'induire l'identification de cet accent.

Cette analyse nous permet alors de nuancer les résultats obtenus précédemment et de mieux saisir les indices *prosodiques* responsables de la perception par les auditeurs de l'accent de banlieue.

## 4.2 Analyse de la perception des contours modifiés par synthèse

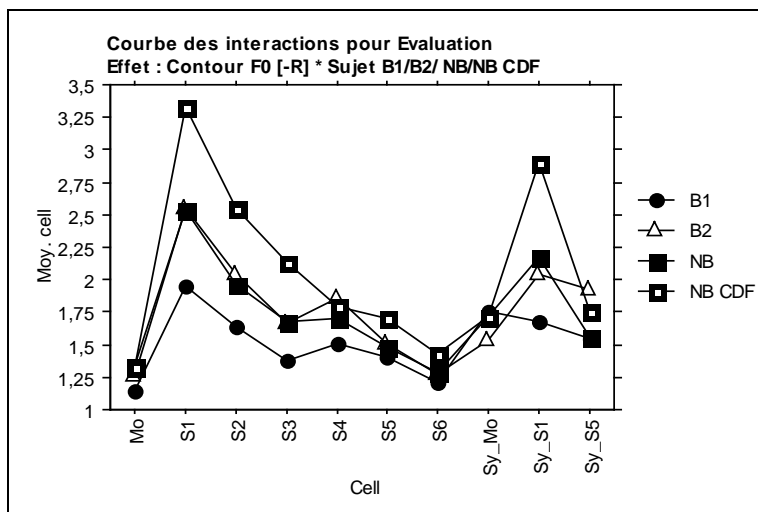
Rappelons que nous avons modifié la  $F_0$  de certaines chutes basses peu amples (S5), des tons statiques bas (S6), des chutes basses amples (S4) ou des montées (Mo) de façon à les transformer en *chutes hautes amples* – les contours Sy\_S1, le préfixe « Sy » indiquant qu'il s'agit d'un contour créé par synthèse. Dans le sens inverse, nous avons modifié la  $F_0$  des chutes hautes amples (S1) et des chutes hautes peu amples (S2) réalisées par nos sujets en les transformant en chutes basses peu amples (Sy\_S5) ou en montées (Sy\_Mo). Rappelons également que le test d'identification contenait aussi bien des séquences comportant les contours « synthétisés » (Sy\_S1, Sy\_S5 et Sy\_Mo) que des séquences comportant les contours qui ont servi à ces modifications ( S1, S2, S3, S4, S5, S6 et Mo), et que nous appellerons *contours d'origine* (les contours *précis* qui ont été modifiés pour produire les contours Sy\_S1, Sy\_S5 et Sy\_Mo), en réservant le terme de *contours originels* à l'ensemble des contours réalisés naturellement par nos sujets.

Après avoir présenté les résultats concernant l'identification des contours Sy\_S1, Sy\_S5 et Sy\_Mo créés par synthèse par rapport à celle des contours S1, S5 et Mo originels, nous analyserons la perception par nos juges des contours Sy\_S1, Sy\_S5 et Sy\_Mo par rapport à leurs contours d'origine, pour estimer si la substitution d'une chute haute ample à une chute basse ample ou peu ample augmente significativement l'identification de l'accent.

### 4.2.1 Perception des contours créés par synthèse par rapport aux contours originels

Les moyennes des évaluations attribuées par nos juges à des contours originels et des contours synthétisés réalisés dans les deux cas dans un contexte [-R] sont présentées dans la figure ci-dessous<sup>310</sup>. Ces résultats montrent que, pour ce qui tient aux chutes hautes amples créées par synthèse (contours Sy\_S1), même si leurs évaluations sont inférieures aux évaluations des chutes hautes amples originelles (contours S1), elles sont toutefois supérieures aux évaluations attribuées par la plupart des juges à tous les autres contours originels.

Figure 46 : Moyennes des évaluations des contours originels et des contours créés par synthèse réalisés sur une syllabe ne se terminant pas par un R, par différents groupes de juges.



D'après les résultats de l'analyse statistique, la différence entre les moyennes des évaluations par tous les juges des contours Sy\_S1 et S1 est significative, mais elle est également très significative entre les moyennes des évaluations des contours Sy\_S1 et de tous les autres contours originels ainsi que tous les autres contours créés par synthèse (contours Sy\_S5 et Sy\_Mo) (voir Tableau 65<sup>311</sup>). Les chutes hautes amples créées par synthèse sont en effet, après les chutes hautes amples originelles, les contours qui

<sup>310</sup> Nous ne retenons pour cette analyse que les contours réalisés dans le contexte segmental neutre, c'est-à-dire sans R en fin de syllabe. Comme nous l'avons vu la présence d'un R en fin de syllabe des contours descendants est susceptible d'induire la perception de l'accent de banlieue.



induisent le plus l'accent de banlieue. Ainsi, bien que ces contours aient été identifiés comme moins marqués par l'accent de banlieue que leurs homologues originels, nous considérons que le résultat obtenu est néanmoins satisfaisant. Il permet en effet de confirmer les résultats de nos analyses précédentes, notamment le fait que la perception à l'écoute d'une chute haute ample induit l'identification de l'accent de banlieue, mais que cette identification varie en fonction du statut social de l'auditeur ainsi qu'en fonction de son degré de proximité langagière avec le dialecte étudié : plus son statut social et sa connaissance d'une variante étudiée sont élevés, plus il identifie les traits caractéristiques de cette variante. C'est ainsi que les juges non banlieusards qui sont souvent en contact langagier avec les jeunes des cités identifient bien plus que les autres juges les contours S1 et Sy\_S1 comme marqués par l'accent des cités.

Tableau 65 : Test-t indépendant pour la différence entre les évaluations attribuées par tous les juges aux contours Sy\_S1 [-R] et aux contours originels S1, S2, S3, S4, S5, S6 et Mo [-R], ainsi qu'aux contours Sy\_S5 et Sy\_Mo [-R].

	Ecart moyen	DDL	t	p
Sy_S1, S1	,396	2693	6,931	<,0001
Sy_S1, S2	-,131	1858	-2,296	,0218
Sy_S1, S3	-,453	2177	-8,983	<,0001
Sy_S1, S4	-,402	1235	-6,113	<,0001
Sy_S1, S5	-,615	1380	-10,602	<,0001
Sy_S1, S6	-,832	1910	-18,686	<,0001
Sy_S1, Mo	-,847	953	-10,002	<,0001
Sy_S1, Sy_S5	,434	950	4,781	<,0001
Sy_S1, Sy_Mo	-,441	783	-2,628	,0088

Quant à la perception des chutes basses peu amples créées par synthèse (contours Sy\_S5), tous nos groupes de juges excepté celui des jeunes des banlieues populaires (B2) leur attribuent des évaluations similaires à celles des chutes basses peu amples originelles (contours S5). En effet, les jeunes des cités (B1), les jeunes non banlieusards (NB) et les jeunes non banlieusards qui sont souvent en contact langagier avec les jeunes des cités (NB CDF) évaluent les chutes basses peu amples originelles à 1,4, 1,5 et 1,7 et les mêmes chutes créées par synthèse à 1,6, 1,6 et 1,8. Les jeunes des banlieues populaires évaluent les contours S5 originels à 1,5 et les contours S5 créés par synthèse (Sy\_S5) à 1,9. D'après l'analyse statistique, seuls les scores attribués à ces deux types de contours par ce dernier groupe de juges présentent une différence significative ( $t = -1,03$  ;  $p = 0,006$ , voir

<sup>311</sup> L'analyse plus détaillée montre que cette différence est systématiquement significative pour chacun des groupes de juges, à une exception près : les scores attribués par les juges B1 et B2 aux contours Sy\_S1 et aux contours S2 ne présentent pas de différence significative.

Tableau 66) ; pour tous les autres juges, les chutes basses peu amples créées par synthèse sont aussi faiblement marquées par l'accent que les chutes basses peu amples réalisées naturellement par les jeunes des cités.

Tableau 66 : Test-t indépendant pour la différence entre les évaluations attribuées aux contours Sy\_S5 [-R] et les contours S5 [-R] originels par différents groupes de juges.

	Ecart moyen	DDL	t	p
S5, Sy_S5: Total	-,182	872	-2,499	,0126
S5, Sy_S5: B1	-,150	199	-1,027	,3056
S5, Sy_S5: B2	-,407	241	-2,768	,0061
S5, Sy_S5: NB	-,076	320	-,719	,4729
S5, Sy_S5: NB CDF	-,050	106	-,202	,8399

Enfin, pour ce qui concerne la perception par nos juges des contours montants synthétisés (contours Sy\_Mo), nous constatons que leurs évaluations sont supérieures aux évaluations attribuées aux contours montants originels (Mo) (voir Tableau 67). En effet, les juges B1, B2, NB et NB CDF évaluent les contours montants originels (Mo) à 1,1 ; 1,3 ; 1,3 et 1,3, et les contours montants créés par synthèse (Sy\_Mo) à 1,8 ; 1,5 ; 1,7 et 1,7. Toutefois, les moyennes des évaluations de ces derniers restent trop faibles pour que nous puissions considérer que ces contours induisent l'identification de l'accent. D'autre part, les scores donnés aux contours Sy\_Mo et Mo par les juges NB CDF, notre groupe de juges de référence, ne présentent pas de différence significative. C'est également le cas pour les juges B2 (voir les résultats du test-t ci-dessous). Seulement deux groupes de juges sur quatre perçoivent ces montées de façon significativement différente.

Tableau 67 : Test-t indépendant pour la différence entre les évaluations attribuées aux contours Sy\_Mo [-R] et les contours Mo [-R] par différents groupes de juges.

	Ecart moyen	DDL	t	p
Mo, Sy_Mo: Total	-,406	278	-3,858	,0001
Mo, Sy_Mo: B1	-,613	61	-3,027	,0036
Mo, Sy_Mo: B2	-,275	75	-1,474	,1447
Mo, Sy_Mo: NB	-,381	103	-2,100	,0382
Mo, Sy_Mo: NB CDF	-,393	33	-1,151	,2581

Nous pouvons donc dire que, globalement, la perception par nos juges des contours créés par synthèse (Sy\_S1, Sy\_S5 et Sy\_Mo) reste similaire à leur perception des contours S1, S5 et Mo originels : les chutes hautes amples originelles (S1) et créées par synthèse (Sy\_S1) induisent l'identification de l'accent de banlieue, alors que les

chutes basses amples originelles (S5) et créées par synthèse (Sy\_S5), ainsi que les contours montants originels (Mo) et créés par synthèse (Sy\_Mo) ne l'induisent que très faiblement ou même pas du tout.

Nous allons dès à présent procéder au deuxième volet de cette analyse, en comparant la perception des contours Sy\_S1, Sy\_S5 et Sy\_Mo par rapport à leurs contours d'origine – les contours auxquels ils ont été substitués.

#### 4.2.2 Perception des chutes hautes amples créées par synthèse par rapport à leurs contours d'origine

14 contours différents (1 S2, 3 S3, 1 S4, 3 S5, 5 S6 et 1 Mo) ont été transformés en chutes hautes amples – contours Sy\_S1. Nous avons comparé la perception par nos juges de ces 14 contours (contours d'origines) avec leur perception des 14 contours Sy\_S1 créés à leur place. Les résultats de cette analyse attestent que la transformation des contours hauts ou bas *peu amples*, des chutes *basses amples* ou des *montées* en une chute haute ample (Sy\_S1) augmente significativement l'identification de l'accent, cela pour chacun de nos juges. En effet, comme on peut l'observer dans le graphique et le tableau (test-t) présentés ci-dessous :

- les jeunes des cités (juges B1) évaluent les contours d'origine à 1,4 et les chutes hautes amples créées par synthèse à la place de ces contours (contours Sy\_S1) à 1,8 et la différence entre ces moyennes est significative : ( $p < 0,0001$ ) ;
- les jeunes des banlieues populaires (B2) et les non banlieusards (NB) évaluent les premiers respectivement à 1,6 et 1,4 et les seconds à 2,1 et 2,2 et la différence entre les moyennes de chacun de ces groupes est significative ( $p < 0,0001$ ) ;
- les jeunes non banlieusards qui sont souvent en contact langagier avec les jeunes des cités (NB CDF) évaluent les contours d'origine à 1,6 et les contours Sy\_S1 créés à leur place à 3,0. La différence entre ces moyennes est ici aussi très significative.

Figure 47 : Moyennes des évaluations des contours d’origines et des chutes hautes amples créées par synthèse à la place de ces contours (contours Sy\_S1) par les juges B1, B2, NB et NB CDF.

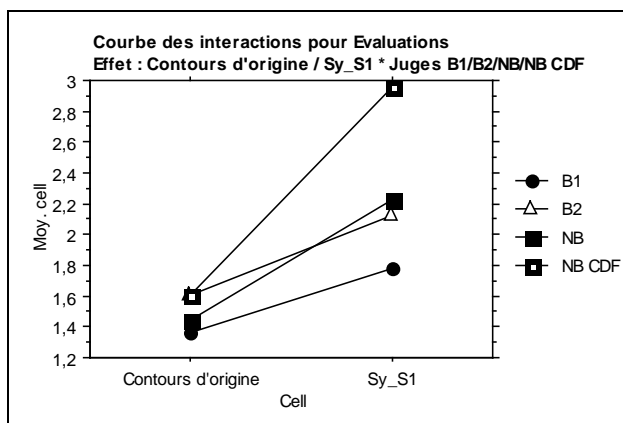


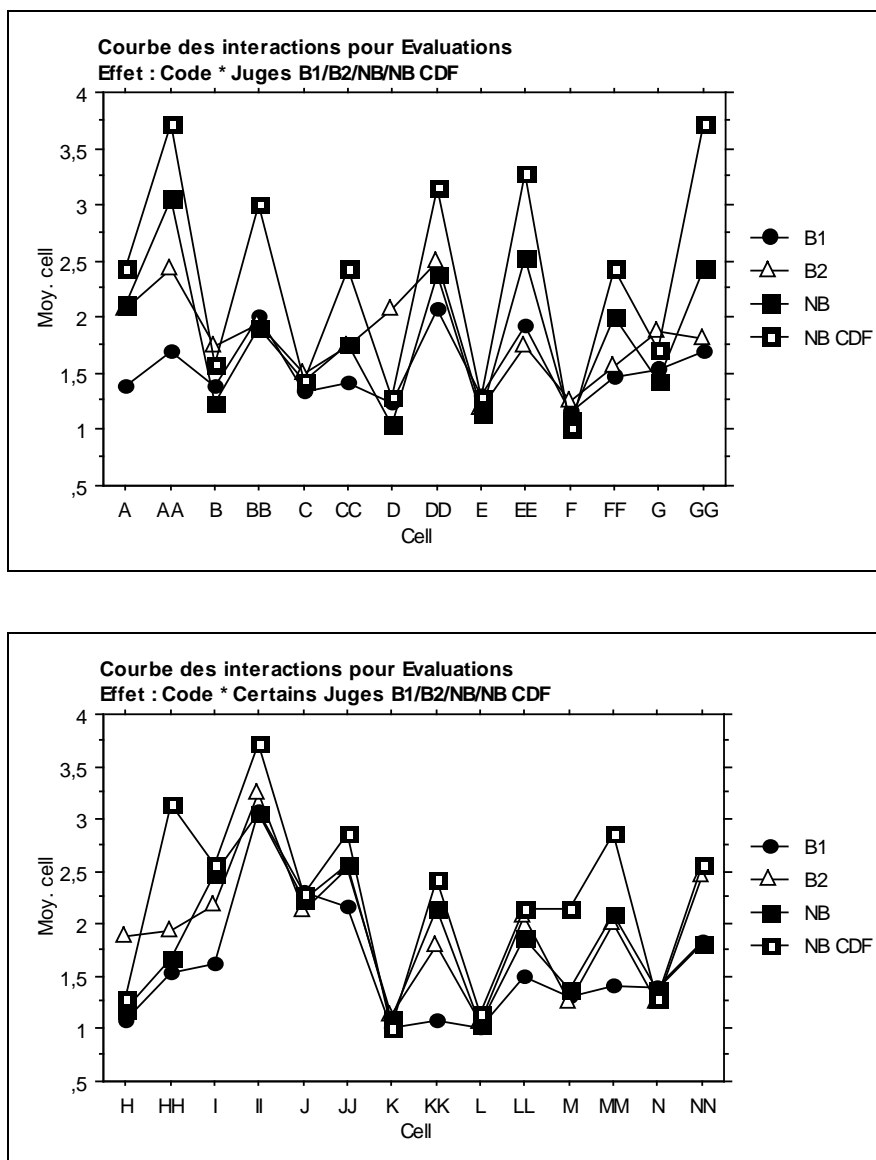
Tableau 68 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des contours Sy\_S1 (chutes hautes amples créées par synthèse) et de leurs contours d’origine (les contours précis qui ont été transformés par synthèse en contours Sy\_S1) par des juges B1, B2, NB et NB CDF.

Test-t séries non appariées pour Evaluations				
Variable "groupe" : Contours d'origine / Sy_S1				
Eclaté par : Juges B1/B2/NB/NB CDF				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
Contours d'origine, Sy_S1: Total	-,7	1582	-12,6	<,0001
Contours d'origine, Sy_S1: B1	-,4	355	-4,0	<,0001
Contours d'origine, Sy_S1: B2	-,5	441	-4,8	<,0001
Contours d'origine, Sy_S1: NB	-,8	586	-9,0	<,0001
Contours d'origine, Sy_S1: NB CDF	-1,4	194	-8,0	<,0001

De même, la comparaison des évaluations attribuées par chaque groupe de juges à *chaque* contour d’origine et à *chaque* contour Sy\_S1 qui lui a été substitué, montre que les contours Sy\_S1 sont identifiés *systématiquement* comme nettement plus marqués par l’accent de banlieue que les contours d’origine (S2, S3, S4, S5, S6 et Mo). Ces résultats sont présentés dans le graphique ci-dessous.

Par exemple, les juges non banlieusards qui sont souvent en contact langagier avec les jeunes des cités (NB CDF) évaluent les contours d’origine A et B (tons statiques hauts) à 2,4 et 1,6 et les contours Sy\_S1 AA et BB à 3,7 et 3,0 ; comme ils évaluent les contours d’origine C et D (tons statiques bas) à 1,4 et 1,3 et les contours Sy\_S1 CC et DD créés à leur place à 2,4 et 3,1.

Figure 48 : Moyennes des évaluations des contours d'origine (A, B, C...N) et des contours Sy\_S1 créés à la place de ces contours (AA, BB, CC...NN) par les juges B1, B2, NB et NB CDF..

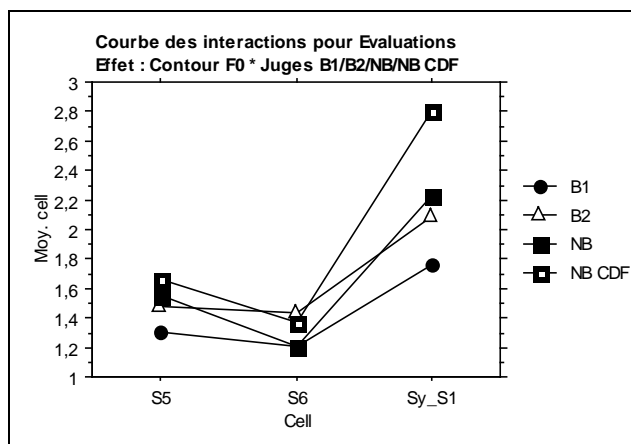


Il nous reste à nous interroger sur la différence entre les évaluations de ces contours d'origine et ces contours Sy\_S1 en fonction de la catégorie de ces premiers.

**4.2.2.1 Perception des contours S5 et S6 et des contours Sy\_S1 créés à leur place**

Les moyennes d'évaluation des contours Sy\_S1 et des contours S5 et S6 d'origine (chute basse peu ample et ton statique bas) sont présentées dans le graphique ci-dessous.

Figure 49 : Moyennes des évaluations des contours S5 (chutes basses peu amples) et S6 (tons statiques bas) et des contours Sy-S1 créés à leur place par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



Ces résultats montrent que tous les groupes de juges repèrent à l’écoute ces contours Sy\_S1 comme nettement plus marqués par l’accent de banlieue que les contours S5 et S6 réalisés dans un contexte parfaitement identique. Ajoutons que la différence entre les moyennes des évaluations de ces contours Sy\_S1 et ces chutes basses peu amples ou des tons statiques originels est significative, cela pour chaque groupe de juges (voir ci-dessous). La transformation des contours bas peu amples en une chute *haute et ample* a donc un effet significatif sur l’identification de l’accent de banlieue.

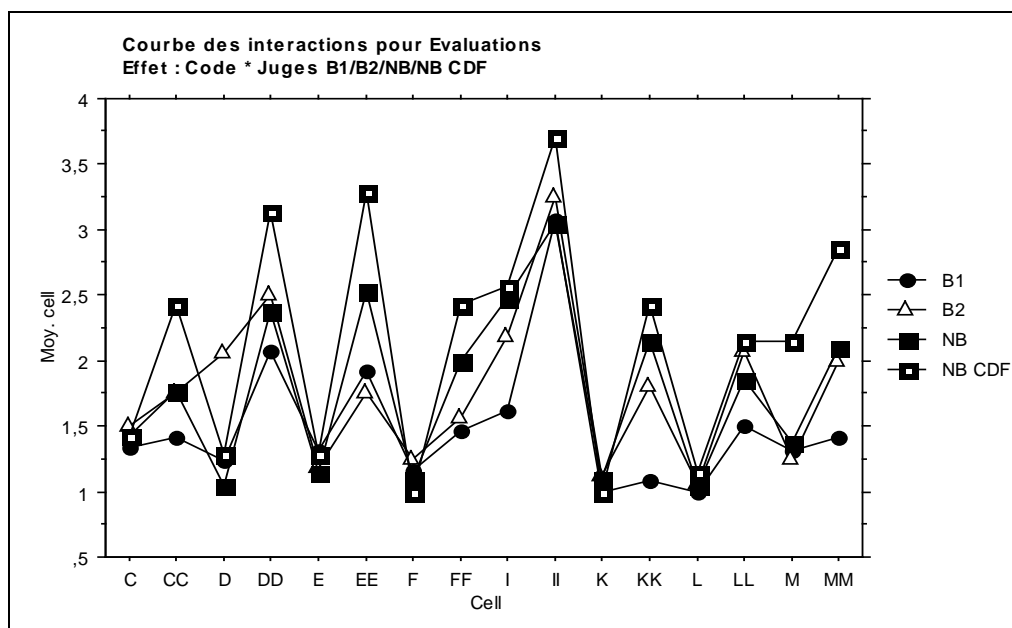
Tableau 69 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations par différents groupes de juges des contours Sy\_S1 et des contours S5 et S6 d’origine.

	Ecart moyen	DDL	t	p
S5, Sy_S1: Total	-,967	337	-7,701	<,0001
S5, Sy_S1: B1	-,909	74	-3,660	,0005
S5, Sy_S1: B2	-,883	93	-3,805	,0003
S5, Sy_S1: NB	-,921	124	-4,422	<,0001
S5, Sy_S1: NB CDF	-1,381	40	-3,548	,0010

	Ecart moyen	DDL	t	p
S6, Sy_S1: Total	-,686	562	-8,073	<,0001
S6, Sy_S1: B1	-,297	124	-2,002	,0475
S6, Sy_S1: B2	-,486	156	-2,863	,0048
S6, Sy_S1: NB	-,867	208	-6,699	<,0001
S6, Sy_S1: NB CDF	-1,286	68	-4,623	<,0001

L’analyse plus détaillée, qui consiste en la comparaison des évaluations de ces contours par paires (C-CC, D-DD..., Figure 50), montre que les évaluations des contours S5 et S6 restent pour la plupart en dessous de 1,5 (accent très faible), tandis que les évaluations des contours Sy\_S1 créés à leur place se situent pour la majorité, entre 2,0 et 4,0 (accent faible – accent fort).

Figure 50 : Moyennes des évaluations des chutes basses peu amples (contours S5 : E, I, L), et des tons statiques hauts (contours S6 : C, D, F, K, M) originels et des chutes hautes amples créées par synthèse à leur place (contours Sy\_S1 : CC, DD... MM) par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



Le seul contour S5 qui obtient des scores relativement élevés par rapport à tous les autres contours S5 traités ici, est celui codé par la lettre « I ». Les jeunes des cités (juges B1), les jeunes des banlieues populaires (juges B2) et les jeunes non banlieusards (juges NB) évaluent ce contour à 1,6 ; 2,2 et 2,5 ; les jeunes non banlieusards qui sont souvent en contact langagier avec les jeunes des cités l'évaluent en moyenne à 2,6. Ces moyennes relativement élevées s'expliquent par le fait que le contour en question est réalisé sur une syllabe sans allongement se terminant par un R réalisé comme une approximante pharyngale. Comme nous l'avons vu, l'absence d'allongement d'une syllabe finale de groupe, réalisée avec une chute perceptible et se terminant par un R induit la perception de l'accent de banlieue. Toutefois, ce n'est que lorsqu'une telle syllabe ([L] et [+R]) est réalisée avec une chute *haute* et *ample*, qu'elle induit la perception d'un accent de banlieue *fort* ou *très fort*. En effet, les moyennes des évaluations attribuées par les juges B1, B2, NB et NB CDF au contour « II » sont de 3,1 ; 3,3 ; 3,0 et 3,7. Ajoutons également que la différence entre les évaluations des contours I (S5) et II (Sy\_S1) est très significative (test-t indépendant,  $p < 0,0001$ ).

La comparaison statistique des évaluations attribuées à chaque paire de contours (C-CC, D-DD, E-EE, F-FF, I-II, K-KK, L-LL, M-MM) par chaque groupe de juges révèle que :

- Pour les jeunes non banlieusards (NB), la différence entre les moyennes d'évaluation de toutes les paires de contours est significative, à une exception près : celle des contours C – CC (voir Tableau 8 en Annexe II).
- Pour les jeunes des banlieues populaires (B2), de huit paires de ces contours, cinq obtiennent des moyennes d'évaluation significativement différentes ; les évaluations des trois autres paires de contours (C-CC, D-DD, F-FF) ne présentent pas de différence significative.
- Pour les jeunes des cités, enfin, de ces huit paires de contours, seulement deux obtiennent des évaluations significativement différentes. L'analyse plus détaillée montre que cette absence de différence significative vient plus particulièrement des évaluations des jeunes des cités qui ont déclaré n'être qu'en contact langagier *indirect* avec les jeunes des cités (B1 CIF). Nous nous sommes déjà arrêtée sur cette particularité plus haut en postulant notamment que ces déclarations relèvent de l'envie de ces jeunes de nier leur appartenance au groupe des jeunes des cités. C'est également cette envie de cacher leur appartenance sociale qui explique, d'après nous, leur faible identification des chutes hautes amples créées par synthèse (ces juges les évaluent à seulement 1,6) qui ont été repérées par d'autres juges comme très caractéristiques de l'accent de banlieue.

Cette divergence dans les évaluations attribuées aux mêmes stimuli par différents groupes de juges confirme les résultats précédents : les jeunes des cités (juges B1) et plus particulièrement ceux d'entre eux qui ont déclaré n'être qu'en contact langagier *indirect* avec les membres de leur groupe social (B1 CIS) perçoivent très faiblement, voire pas du tout, la spécificité prosodique caractéristique de la manière de parler de leur groupe, alors qu'elle est repérable par les jeunes des banlieues populaires (juges B2) et encore davantage par les jeunes non banlieusards, surtout par ceux d'entre eux qui sont fréquemment en contact langagier avec les jeunes des cités (les NB CDF).

#### 4.2.2.2 *Perception des contours S2 et S3 et des contours Sy\_S1 créés à leur place*

Comme le montre le graphique ci-dessous, 1) la transformation des chutes peu amples et des tons statiques hauts (S2 et S3) en des chutes *hautes et amples* crée la perception de l'accent de banlieue, et 2) cette perception varie en fonction de la proximité sociale et langagière du juge avec les jeunes des cités. Les juges NB CDF évaluent les



contours S2 et S3 d'origine en moyenne à 1,9 et les contours Sy\_S1 créés à leur place à 3,4, c'est-à-dire comme réalisés avec un accent bien présent voire fort, alors que pour les jeunes des cités la différence entre la perception de ces contours est nettement moins accusée. Ajoutons également que la différence entre les moyennes des évaluations attribuées à ces contours Sy\_S1 et ces contours d'origine par les juges NB et NB CDF est significative ( $p < 0,0001$ , voir ci-dessous), alors que la différence entre les évaluations données à ces contours par les juges B1 (jeunes des cités) et B2 (jeunes des banlieues populaires) ne l'est pas ( $p = 0,3$ ).

Figure 51 : Moyennes des évaluations des contours S2 et S3 originels et des contours Sy\_S1 créés à leur place par les juges B1, B2, NB et NB CDF.

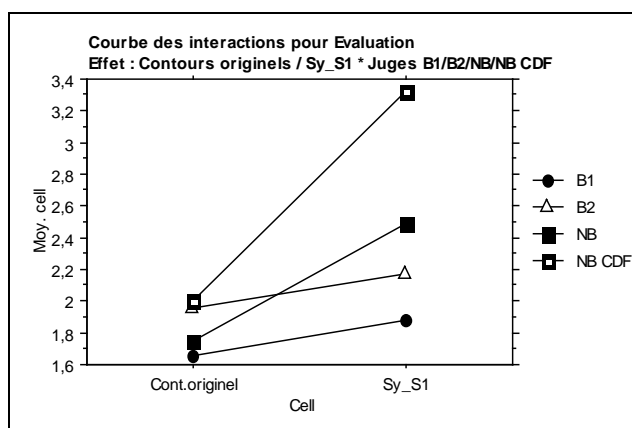


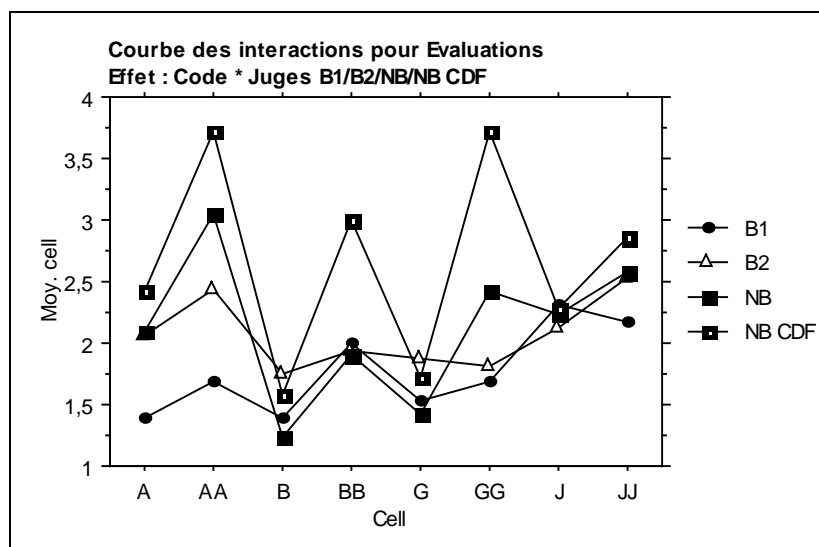
Tableau 70 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations par tous les juges des contours S2 (chutes hautes peu amples) et S3 (tons statiques hauts) originels et des contours Sy\_S1 créés à leur place.

	Ecart moyen	DDL	t	p
Cont.originel, Sy_S1: Total	-,551	452	-4,965	<,0001
Cont.originel, Sy_S1: B1	-,229	101	-1,050	,2960
Cont.originel, Sy_S1: B2	-,221	125	-1,018	,3108
Cont.originel, Sy_S1: NB	-,738	166	-4,286	<,0001
Cont.originel, Sy_S1: NB CDF	-1,321	54	-4,339	<,0001

La figure suivante présente les évaluations de ces contours d'origine et des contours Sy\_S1 par pairs. Ainsi, les contours S3 A, B et G sont par exemple évalués par les juges non banlieusards (NB) à 2,0 ; 1,3 et 1,5, alors que les contours Sy\_S1 réalisés sur les mêmes syllabes (AA, BB et GG) le sont à 3,1, 2,2 et 2,8. Cette différence dans les évaluations des contours A et AA, B et BB, G et GG se trouve encore plus marqué chez les juges non banlieusards familiarisés avec le parler étudié (juges NB CDF) : ils évaluent les contours A B et G à 2,4 ; 1,6 et 1,7, et les contours AA, BB et GG à 3,7 ; 3,0 et 3,7.

Les juges B1 et B2 identifient également les chutes hautes amples créées par synthèse comme plus marquées par l'accent que leurs contours d'origine, même si la différence entre les évaluations qu'ils leur attribuent est ici moins accusée.

Figure 52 : Moyennes des évaluations des contours originels S3 (A, B, G) et S2 (J) et des contours Sy\_S1 créés à la place de ces contours (AA, BB, GG, JJ) par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



Quant aux évaluations attribuées au contour S2 et au contour Sy\_S1 créée à sa place (J et JJ), nous constatons que l'écart entre les évaluations attribuées à ces deux configurations prosodiques est nettement plus faible que celui entre les évaluations des contours S3 et des contours Sy\_S1 qui leur ont été substitués. De plus, si la différence entre les moyennes des évaluations de ces contours S3 et des contours Sy\_S1 créés à leur place est globalement significative, la différence entre les moyennes des évaluations du contours J et JJ ne l'est pas, cela pour aucun de nos groupes de juges, y compris les juges NB CDF qui évaluent le contour J à 2,2 et le contour JJ à 2,9 (voir Tableau 71). Toutefois, nous n'avons qu'une occurrence du contour S2 transformé en contour Sy\_S1, ce qui rend l'interprétation de ce résultat assez délicate.

Tableau 71 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations par tous les juges des contours S2 et des contours Sy\_S1, des contours S3 et Sy\_S1.

	Ecart moyen	DDL	t	p
S3, Sy_S1: Total	-,643	340	-5,110	<,0001
S3, Sy_S1: B1	-,359	76	-1,546	,1264
S3, Sy_S1: B2	-,167	94	-,661	,5100
S3, Sy_S1: NB	-,873	124	-4,663	<,0001
S3, Sy_S1: NB CDF	-1,571	40	-4,507	<,0001

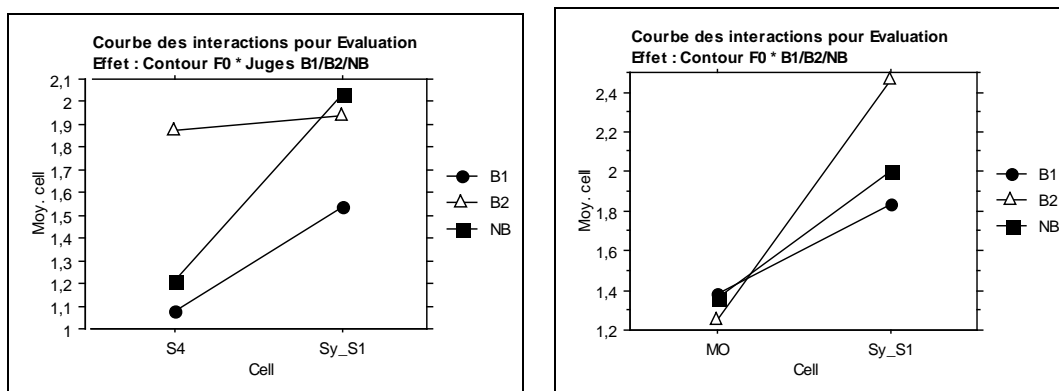
	Ecart moyen	DDL	t	p
S2, Sy_S1: Total	-,281	110	-1,241	,2171
S2, Sy_S1: B1	,141	23	,288	,7760
S2, Sy_S1: B2	-,408	29	-,950	,3500
S2, Sy_S1: NB	-,333	40	-,861	,3944
S2, Sy_S1: NB CDF	-,571	12	-,918	,3769

En somme, les résultats de cette analyse confirment les résultats obtenus précédemment. En effet, le fait que la substitution des tons statiques hauts et des chutes hautes peu amples par des chutes hautes *amples* augmente sinon crée la perception à l'écoute de l'accent de banlieue confirme l'importance perceptive de la propriété *l'ampleur de la chute* pour l'identification de cet accent.

#### 4.2.2.3 Perception des contours S4 et Mo et des contours Sy\_S1 créés à leur place

Comme on peut le voir dans les graphiques présentés, les moyennes des évaluations des contours Sy\_S1 créés à la place d'une chute basse ample (contour S4) et d'une montée (contour Mo) sont, bien qu'elles ne soient pas particulièrement élevées, nettement supérieures à celles de ces contours. Par exemple, les juges non banlieusards évaluent les contours S4 et Mo à 1,2 et 1,4, c'est-à-dire comme non marqués par l'accent de banlieue, et les contours Sy\_S1 réalisés à leur place à 2, c'est-à-dire comme faiblement marqués par cet accent. Les NB CDF évaluent les contours S4 et Mo à 1,3 et les Sy\_S1 correspondants à 3,1 et 2,6, c'est-à-dire comme marquées par un accent bien présent.

Figure 53 : Moyennes des évaluations des contours S4 et Mo originels et des contours Sy\_S1 créés à leur place par les juges B1, B2 et NB.



La comparaison statistique des moyennes des évaluations attribuées à ces paires de contours (S4 et Sy\_S1 et Mo et Sy\_S1) par tous les juges montre que dans les deux cas, la différence entre les moyennes des évaluations du contour d'origine et du contours Sy\_S1 est *significative* ( Tableau 72).

Les résultats de cette analyse tendent donc à confirmer l'importance perceptive des paramètres *décrochage tonal* et *direction du contour* :

- si la réalisation d'une chute *basse* et *ample* (S4) ne suscite pas l'identification de l'accent de banlieue, la réalisation dans le même contexte d'une chute *haute ample* (Sy\_S1) le suscite ;
- si une *montée ample* (Mo) n'induit aucunement la perception de cet accent, une *chute ample* précédée d'un décrochage tonal important l'induit.

Tableau 72 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des contours S4 et Sy\_S1 (tableau à gauche) et des contours Mo et Sy\_S1 (tableau à droite) par tous les juges.

Test-t séries non appariées pour Evaluation				
Variable "groupe" : Contour S4/Sy_S1				
Écart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
S4, Sy_S1	-,526	112	-2,685	,0084

Test-t séries non appariées pour Evaluation				
Variable "groupe" : Contour Mo/Sy_S1				
Écart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
MO, Sy_S1	-,758	110	-4,554	<,0001

#### 4.2.2.4 Influence de la pause sur la perception des contours S1 créés par synthèse

En analysant la perception des contours S1 originels nous avons souligné l'importance du contexte pausal et temporel pour l'identification de ces contours comme des indices de l'accent de banlieue. Nous avons vu, en effet, que ces contours sont

identifiés davantage comme véhiculant cet accent lorsqu'ils sont *suivis d'une pause* ou sont réalisés sur une syllabe *allongée*.

L'analyse de la perception des contours Sy\_S1 créés par synthèse montre également que la présence d'une pause subséquente augmente de façon importante la perception sur ces contours de cet accent. En effet, comme on peut le voir dans la figure ci-dessous, les contours Sy\_S1 [-R]<sup>312</sup> suivis d'une pause, sont perçus par tous les juges comme davantage marqués par l'accent de banlieue que les Sy\_S1 [-R] non suivis d'une pause. L'analyse statistique montre en outre que la différence entre les évaluations qui leur ont été attribuées par tous les juges est très *significative* ( $p < 0.0001$ ), et qu'elle est notamment significative pour les juges B1 et NB (y compris les NB CDF), ce qui valide ainsi les résultats concernant le rôle de la présence d'une pause dans la perception des contours S1 originels.

---

<sup>312</sup> Pour l'homogénéité de l'échantillon nous n'analysons ici que les évaluations des Sy\_S1 [-R].

Figure 54 : Moyennes des évaluations des contours Sy\_S1[-R] suivis ou non d'une pause (+P / -P) et par différents groupes de juges.

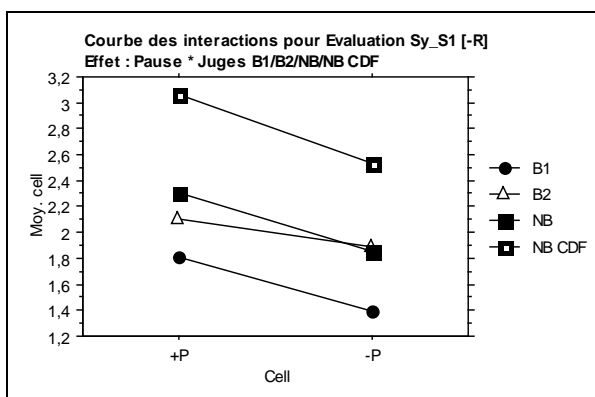


Tableau 73 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des contours Sy\_S1[-R] suivis ou non d'une pause (+P et -P) par différents groupes de juges.

Test-t séries non appariées pour Evaluation Sy\_S1 [-R]  
 Variable "groupe" : Pause  
 Eclaté par : Juges B1/B2/NB  
 Ecart théorique = 0

	Ecart moyen	DDL	t	p
+P, -P: Total	,385	728	3,974	<,0001
+P, -P: B1	,419	161	2,379	,0185
+P, -P: B2	,219	201	1,266	,2069
+P, -P: NB	,469	362	3,282	,0011

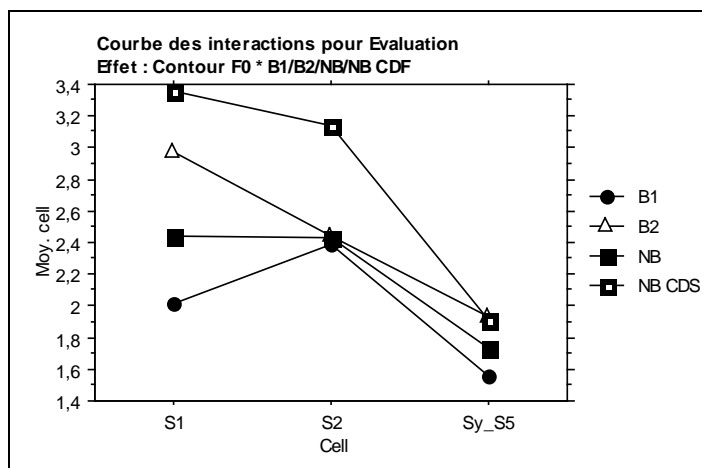
### 4.2.3 Perception des chutes basses peu amples et des contours montants créés par synthèse par rapport à leurs contours d'origine

5 chutes hautes amples (S1) et 2 chutes hautes peu amples (S2) ont été transformées en chutes basses peu amples (Sy\_S5) ou en montées (Sy\_Mo).

#### 4.2.3.1 Perception des contours S1 et S2 et des contours Sy\_S5 créés à leur place

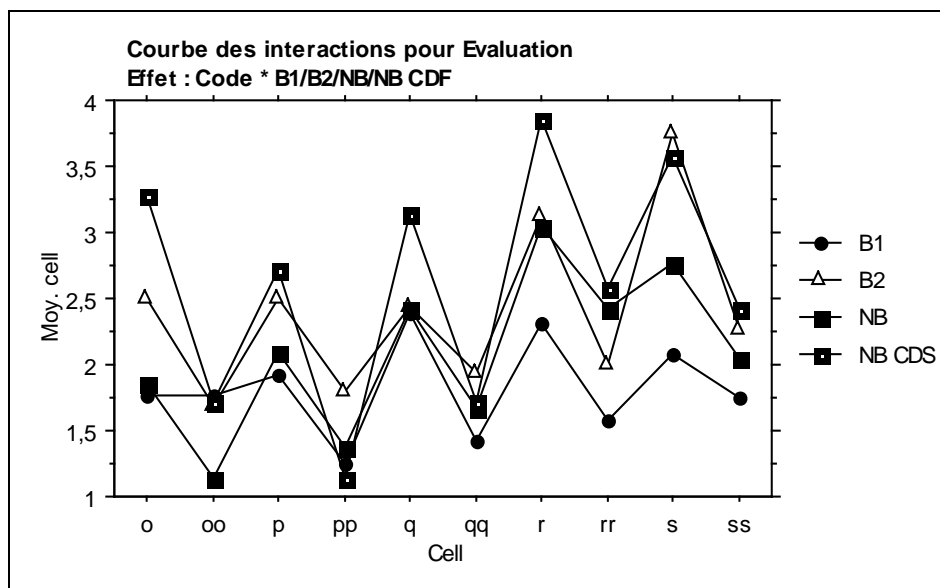
L'analyse des évaluations attribuées aux chutes hautes amples et peu amples (contours S1 et S2) et aux chutes basses peu amples créées à leur place par synthèse (contours Sy\_S5) montre que la substitution d'une chute haute ample ou peu ample à une chute basse peu ample a pour effet de considérablement diminuer sinon d'annihiler la perception de l'accent de banlieue dans une séquence donnée. En effet, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, les évaluations attribuées par nos juges aux contours Sy\_S5 sont nettement plus basses que leurs évaluations des contours S1 et S2 d'origine.

Figure 55 : Moyennes des évaluations des contours S1 et S2 originels et des contours Sy\_S5 créés à leur place par les différents groupes de juges.



La différence entre les évaluations de ces contours originels et des chutes basses peu amples créées à leur place (Sy\_S5) apparaît de façon encore plus nette lorsque nous comparons les moyennes des évaluations attribuées par chaque groupe de juges à chaque paire de ces contours : *o-oo*, *q-qq...s-ss* (voir la figure suivante). Par exemple, les juges non banlieusards qui sont souvent en contact avec les jeunes des cités (NB CDF) identifient les contours S1 originels (*o*, *p*, *r*, *s*) à 3,3 ; 2,7 ; 3,9 et 3,6, ce qui dénote la perception d'un accent fort ou bien présent, et les contours Sy\_S5 réalisés dans un contexte identique (*oo*, *pp*, *rr*, *ss*) à 1,7 ; 1,1 ; 2,6 et 2,4. De même, les jeunes des banlieues populaires (B2) évaluent ces contours *o*, *p*, *r* et *s* à 2,5 ; 2,5 ; 2,4 et 3,8, c'est-à-dire comme réalisés avec un accent moyen ou bien présent, et les contours Sy\_S5 *oo*, *pp*, *rr* et *ss* à 1,7 ; 1,8 ; 1,9 et 2,3, donc, comme faiblement marqués.

Figure 56 : Moyennes des évaluations des contours originels S1 (o, p, r, s) et S2 (q) et des contours Sy\_S5 créés par synthèse à la place de ces contours (oo, pp, qq ...ss) par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



D’après les résultats du test-t indépendant, la différence entre les moyennes des évaluations des contours S1 et Sy\_S5, S2 et Sy\_S5 est très significative pour la plupart de nos groupes de juges (voir Tableau 74)<sup>313</sup>. Soulignons également que la différence entre les évaluations des contours S1 et Sy\_S5 est plus importante que celle entre les évaluations des contours S2 et Sy\_S5<sup>314</sup>, ce qui montre qu’une chute haute peu ample induit nettement moins l’identification de l’accent de banlieue qu’une chute haute ample.

Tableau 74 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des contours S1 et Sy\_S5 et des contours S2 et Sy\_S5 par les juges B1, B2, NB et NB CDF.

Test-t séries non appariées pour Evaluation					
Variable "groupe" : Contour F0					
Eclaté par : B1/B2/NB/NB CDF					
Ecart théorique = 0					
	Ecart moyen	DDL	t	p	
S1, Sy_S5: Total	,812	448	7,031	<,0001	
S1, Sy_S5: B1	,427	99	1,674	,0973	
S1, Sy_S5: B2	1,034	123	4,365	<,0001	
S1, Sy_S5: NB	,690	166	4,316	<,0001	
S1, Sy_S5: NB CDS	1,393	54	4,665	<,0001	

Test-t séries non appariées pour Evaluation					
Variable "groupe" : Contour F0					
Eclaté par : B1/B2/NB/NB CDF					
Ecart théorique = 0					
	Ecart moyen	DDL	t	p	
S2, Sy_S5: Total	,818	110	3,892	,0002	
S2, Sy_S5: B1	,968	23	2,367	,0267	
S2, Sy_S5: B2	,504	29	1,002	,3248	
S2, Sy_S5: NB	,762	40	2,685	,0105	
S2, Sy_S5: NB CDF	1,429	12	2,294	,0406	

<sup>313</sup> La différence dans la perception des contours S1 et Sy\_S5 n’est pas significative pour les juges B1, qui comme nous l’avons vu, identifient très faiblement la spécificité prosodique des jeunes des cités. Quant à la différence entre les évaluations des contours S2 et Sy\_S5, elle n’est pas significative pour les juges B2. Précisons toutefois que nous n’avons eu dans notre test qu’un seul contour S2 transformé en Sy\_S5, ce qui relativise la valeur du résultat obtenu.

<sup>314</sup> Nous nous référons ici à la valeur de t, qui est de 7,0 dans le premier cas et de 3,9 dans le deuxième.

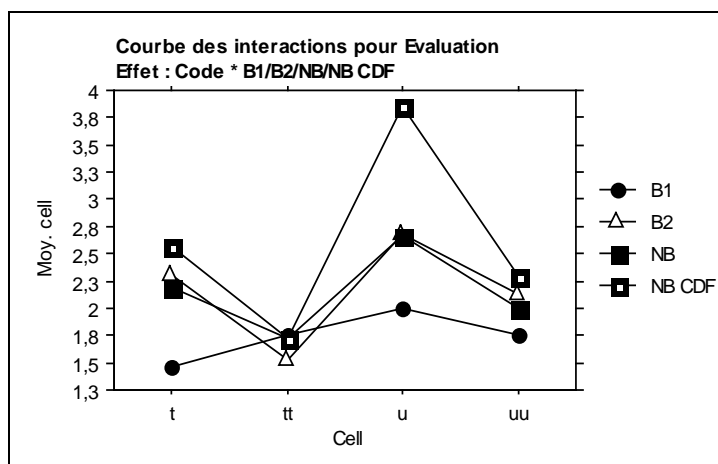


Le fait que la transformation d'une chute haute ample a pour effet d'annihiler ou pour le moins de significativement diminuer la perception de l'accent de banlieue confirme ainsi une fois de plus que les propriétés *décrochage tonal* et *chute ample* constituent, lorsqu'elles sont réalisées ensemble, un indice prosodique de l'accent de banlieue. Ces deux propriétés suffisent en effet pour induire la perception de cet accent.

#### 4.2.3.2 Perception des contours S1 et S2 et des contours Sy\_Mo créés à leur place

De même, la comparaison des évaluations attribuées par nos juges à des contours S1 et S2 et à des contours montants créés par synthèse à la place de ces premiers (contours Sy\_Mo) montre que la substitution d'une montée (Sy\_Mo) à une chute haute ample (S1) ou peu ample (S2) a pour effet de considérablement diminuer sinon tout simplement d'annihiler l'identification de l'accent de banlieue. En effet, comme l'illustre la figure ci-dessous, tous les juges attribuent au contour montant des évaluations nettement inférieures à celles qu'ils donnent à son contour d'origine (contour S1). Par exemple, les juges NB CDF évaluent ce contour S1 (u) à 3,9 et le contour Sy\_Mo réalisé sur la même syllabe (uu) à 2,3. Il en est de même pour tous les autres groupes de juges à l'exception des B1 (jeunes des cités), qui, nous l'avons dit, ne perçoivent que très faiblement la spécificité prosodique caractéristique de leur groupe de pairs.

Figure 57 : Moyennes des évaluations des contours S1 (q) et S2 (t) originels et des contours Sy\_Mo créés par synthèse à la place de ces contours (qq et tt) par les juges B1, B2, NB et NB CDF.



La situation est similaire dans le cas de la substitution d'une montée (Sy\_Mo) à une chute haute peu ample (contour S2). Même si une chute haute peu ample induit plus

faiblement la perception de l’accent de banlieue qu’une chute haute ample (S1), une fois transformé en une montée elle l’induit encore moins. Seuls les jeunes des cités, les juges qui, nous n’arrêtons pas de le constater, présentent un comportement bien différent de celui des autres groupes de juges, évaluent cette montée comme plus marquée par l’accent que la chute haute peu ample. Toutefois, dans les deux cas ces évaluations restent assez faibles.

Ajoutons que globalement (compte tenu des évaluations de tous les juges) la différence entre les évaluations des contours S1 et Sy\_Mo et des contours S2 et Sy\_Mo est dans les deux cas significative.

Tableau 75 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des contours S1 et Sy\_Mo et des contours S2 et Sy\_Mo par les juges B1, B2, NB et NB CDF.

Test-t séries non appariées pour Evaluation					
Variable "groupe" : Contour F0					
Ecart théorique = 0					
	Ecart moyen	DDL	t	p	
S1, Sy_Mo	,648	110	2,715	,0077	

Test-t séries non appariées pour Evaluation					
Variable "groupe" : Contour F0					
Ecart théorique = 0					
	Ecart moyen	DDL	t	p	
S2, Sy_Mo	,433	110	2,093	,0386	

Le fait que le changement de direction de la pente du contour descendant a pour effet d’annihiler ou pour le moins d’altérer la perception de l’accent nous permet donc de valider que la direction de la pente du contour constitue un corrélat perceptif important de la configuration étudiée.

### Conclusion

L’analyse détaillée de l’identification par les juges des contours Sy\_S1 créés par synthèse et des contours originels S2, S3, S4, S5, S6 et Mo auxquels ils ont été substitués ainsi que de leur identification des contours S1 et S2 originels et des contours Sy\_S5 et Sy\_Mo en lesquels ils ont été transformés montre que :

- dans le premier cas, la substitution d’une chute haute ample aux contours originels crée sinon augmente significativement l’identification de l’accent de banlieue,
- dans le deuxième cas, la substitution des chutes basses peu amples (Sy\_S5) ou des montées (Sy\_Mo) à des chutes hautes amples annihile sinon significativement diminue l’identification de cet accent.

Ces résultats attestent ainsi qu'une *chute haute et ample* constitue un indice prosodique fort de l'accent de banlieue – un indice dont la présence dans un énoncé suffit pour que cet énoncé soit perçu par un auditeur comme réalisé avec un accent de banlieue.

Ils soulignent également que non seulement les propriétés *décrochage tonal important* et *chute ample* constituent des corrélats perceptifs de l'accent de banlieue, mais que pour que l'identification de cet accent ait lieu, ces deux propriétés doivent être réalisées ensemble : il y a en effet une différence très significative entre la perception des contours présentant un décrochage tonal important, mais non une chute ample (S3) et des chutes hautes amples (Sy\_S1) réalisées sur les mêmes syllabes, comme il y a une différence significative entre la perception des chutes amples réalisées sans décrochage tonal important (S4) et des chutes hautes amples (Sy\_S1) réalisées dans un contexte identique, entre la perception, enfin, des contours amples *montants* (Mo) et des *chutes hautes amples* qui leurs ont été substituées.

Les analyses effectuées nous permettent également de corroborer l'importance de la présence d'une pause dans l'identification de ces chutes hautes amples. La présence d'une pause subséquente augmente significativement l'identification de ces contours comme des réalisations caractéristiques de l'accent de banlieue.

Enfin, un autre constat sur lequel nous sommes revenues tout au long de cette analyse et qui confirme les résultats obtenus précédemment est celui d'une forte variation dans l'identification des chutes hautes amples créées par synthèse par nos différents groupes de juges. À l'instar des chutes hautes amples originelles, les chutes synthétisées sont systématiquement identifiées comme marquées par un accent bien présent ou fort par les juges non banlieusards (surtout ceux d'entre eux qui sont souvent en contact langagier avec les jeunes des cités), et comme très faiblement marquées, voire même non marquées par cet accent par les jeunes des cités. Ces résultats confirment ainsi l'hypothèse émise, notamment que l'identification des traits prosodiques caractéristique à un groupe social dépend fortement du profil social et langagier de l'auditeur : plus son statut social et en même temps sa connaissance d'une variante (ou, de façon plus neutre, son contact avec cette variante) sont élevés et plus il les identifie.

## CONCLUSION DE LA DEUXIÈME EXPÉRIENCE

L'objectif de cette expérience a été de dégager les corrélats perceptifs de la configuration prosodique que nous avons appelée le Schème Accentuel Banlieue, et de déterminer en même temps quels autres contours peuvent induire l'identification de l'accent de banlieue. Nous avons donc testé la perception de 7 différents contours mélodiques se caractérisant par une ou deux propriétés du SAB. Ces contours se distinguaient ainsi d'après les paramètres du décrochage tonal vers le haut, de l'amplitude et de la direction de la pente de contour, et étaient réalisés en fin de groupe intonatif sur une syllabe significativement allongée ou non et suivie ou non d'une pause. Les tests perceptifs effectués ont porté sur 178 occurrences de ces configurations mélodiques, dont 21 créées par synthèse.

De plus, en partant de l'hypothèse que l'identification des indices prosodiques de l'accent de banlieue dépend non seulement des configurations prosodiques elles-mêmes, mais également du statut sociolangagier de l'auditeur, nous avons mené nos tests perceptifs auprès des auditeurs issus de groupes sociaux différents (jeunes des cités, jeunes des banlieues populaires, jeunes non banlieusards), se différenciant de plus par leur degré de familiarité avec la manière de parler des jeunes des cités.

L'analyse détaillée de la perception par ces auditeurs des contours originels ainsi que ceux créés par synthèse montre qu'aucune des propriétés acoustiques du SAB n'est suffisante à elle seule pour induire l'identification de l'accent de banlieue. Les propriétés les plus importantes pour cette identification sont *le décrochage tonal important et la chute amples* ; or, elles n'induisent la perception d'un accent fort ou très fort que lorsqu'elles sont réalisées ensemble, ce qui est le cas des chutes hautes amples. Les contours se caractérisant par l'une de ces propriétés (*chute basse ample, ton statique haut et chute haute peu ample*) ne sont perçus par les auditeurs que comme très légèrement marqués voire non marqués par cet accent. Seules les chutes hautes peu amples semblent induire cet accent davantage, ce qui nous permet de les considérer comme un indice prosodique faible de l'accent de banlieue.

Un autre paramètre particulièrement important dans la perception de cet accent est celui de la direction de la pente du contour. En effet, les contours amples n'induisent la

perception d'un accent de banlieue que lorsqu'ils sont de pente descendante et sont de plus, nous l'avons dit, précédés d'un important décrochage tonal vers le haut.

Par contre, l'absence d'allongement final, que nous avons supposée constituer un indice prosodique de cet accent, s'est révélée ni suffisante ni nécessaire pour induire cette perception : d'une part, des contours finaux non proéminents réalisés sur une syllabe non allongée ne suscitent pas l'identification de cet accent ; d'autre part, les chutes hautes amples induisent la perception de cet accent aussi bien lorsqu'elles sont réalisées sur des syllabes non allongées qu'allongées.

L'identification par les auditeurs de ces contours comme des indices de l'accent de banlieue dépend par contre assez fortement de la présence d'une pause silencieuse ou d'un ponctuant suivis d'une pause, qui doivent sûrement faciliter leur repérage dans le flux de parole. Nous avons en outre observé une interaction entre les paramètres *pause* et *allongement*. En effet, en absence d'une pause, l'allongement syllabique augmente l'identification des chutes hautes amples, alors que l'absence d'allongement la diminue ; mais lorsque ces chutes sont suivies d'une pause, elles induisent davantage l'identification de l'accent lorsqu'elles portent sur une syllabe non allongée.

Nous nous sommes également attachée dans cette expérience à déterminer s'il y avait une structure syllabique « favorisant » l'identification des chutes hautes amples comme des indices de l'accent. Les analyses effectuées n'ont toutefois relevé qu'une tendance chez les juges non banlieusards à percevoir ces contours comme davantage marqués par l'accent lorsqu'ils sont réalisés sur une syllabe fermée que sur une syllabe ouverte. Elles nous ont par contre amenée à dégager un trait segmental particulier dont la présence en finale des syllabes non allongées réalisées avec un contour descendant ample ou peu ample, suffit pour induire l'identification de l'accent de banlieue. Soulignons que cette identification n'a lieu que lorsque la syllabe en question est *non allongée*, et que d'après les analyses effectuées, c'est l'interaction sinon le cumul de ces deux traits non standard (le R non standard et l'absence d'allongement dans le contexte où cet allongement est requis à la fois par le contexte prosodique et par le contexte consonantique) qui est responsable de cet identification.

Les résultats de cette expérience montrent enfin que l'identification de l'accent peut varier assez fortement d'un auditeur à l'autre, mais que cette variation n'est pas aléatoire. Elle dépend en effet fortement de leur statut social de leur degré de familiarité

avec la manière de parler des jeunes de banlieue et est d'autant plus accusée que ce statut et cette familiarité sont élevés. Ainsi, les juges non banlieusards qui sont fréquemment en contact langagier direct avec les jeunes des cités identifient les chutes hautes amples comme des contours induisant fortement ou très fortement l'accent de banlieue, alors que les juges non banlieusards moins familiarisés avec la manière de parler des jeunes des cités, qui n'ont été que rarement en contact avec cette population, identifient les mêmes contours comme moins marqués par cet accent. Mais la perception des indices de cet accent varie encore plus fortement en fonction de l'appartenance sociale des auditeurs, les auditeurs en haut de l'échelle sociale identifiant davantage les indices de cet accent que les auditeurs en bas de cette échelle. Cette identification différentielle d'une variante stigmatisée vient sans doute de la différence dans la conscience qu'ont les sujets de la norme prestigieuse. Il a en effet été démontré<sup>315</sup> que la conscience de la norme prestigieuse dépend du statut social du locuteur : elle est plus élevée pour les locuteurs jouissant d'un statut social plutôt élevé et nettement moins accusée pour ceux dont le statut social est bas

---

<sup>315</sup> Voir par exemple TRUDGILL P., 1974, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge University Press, London ; LABOV W., 1966, *The Social Stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics, Washington, D.C.

## CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

De nombreuses analyses menées dans le cadre de cette partie dans le but de dégager les indices prosodiques de l'accent de banlieue nous ont amenée à nous pencher sur la perception par des auditeurs appartenant à différents groupes sociaux de différentes configurations prosodiques dégagées par l'analyse et susceptibles d'induire l'identification de cet accent. Certaines de ces configurations peuvent désormais être considérées comme des indices prosodiques fiables de cet accent.

En commençant par des tests perceptifs préliminaires, nous sommes parvenue, avec le concours de nos juges, à dégager une configuration prosodique particulière, qui se distinguait des objets prosodiques du français standard et semblait induire l'identification de l'accent étudié. Cette configuration, que nous avons baptisée le Schème Accentuel Banlieue, soit le SAB, consiste en une chute de  $F_0$  particulièrement abrupte précédée d'un important décrochage tonal vers le haut. De surcroît, ces chutes, qui marquent les frontières des groupes intonatifs, sont réalisées, dans la plupart des cas, sans allongement syllabique requis par ce contexte prosodique. Caractérisé lors des tests perceptifs d'« accent fort » et « agressif », ce contour atypique pouvait incarner ce « *nouveau type d'accentuation* », caractéristique d'après Françoise Gadet de l'accent de banlieue.

Après avoir confirmé que ce contour induisait l'identification de l'accent de banlieue auprès des juges non banlieusards, nous nous sommes demandée sur quels indices acoustiques était basée cette identification (était-ce le décrochage tonal important, l'absence d'allongement syllabique, la chute ample ?), et comment ces indices étaient perçus par d'autres auditeurs.

De nouveaux tests perceptifs, effectués cette fois auprès d'auditeurs banlieusards et non banlieusards, se distinguant de plus d'après leur degré de familiarité avec la manière de parler des jeunes des cités, ont été menés. Il s'agissait d'étudier la perception par ces juges de sept contours mélodiques, qui se différencient selon les paramètres du *décrochage tonal vers le haut*, de *l'amplitude du contour* et de *la direction de la pente du contour*, et étaient réalisés sur une syllabe allongée ou non allongée, suivie ou non d'une pause. Après avoir exploré de fond en comble la perception par 58 juges de 178 occurrences de ces contours (aussi bien réalisés naturellement par les jeunes de banlieue

que créés par synthèse), nous pouvons affirmer que les propriétés prosodiques essentielles dans l'identification de cet accent sont le décrochage tonal important et une chute ample, mais qu'elles n'induisent la perception d'un accent de banlieue *fort* que lorsqu'elles sont réalisées ensemble et sont de plus suivies d'une pause ou sinon portent sur une syllabe allongée. Les résultats de nombreuses analyses menées sont formels : les chutes hautes et amples constituent indéniablement un indice prosodique fort de l'accent de banlieue. Un autre contour qui pourrait être considéré comme un indice de cet accent, un indice toutefois nettement plus faible est une chute haute peu ample réalisée en fin de groupe intonatif.

Quant à l'absence d'allongement syllabique dans le contexte où cet allongement est requis, ce trait, suggéré avant nous par d'autres chercheurs (notamment Fagyal) comme caractéristique de l'accent en question, n'a pas été reconnu comme tel par nos juges. Ainsi, même si cette absence d'allongement final est fréquente dans la manière de parler des jeunes des cités (c'est au moins le cas des Hauts de Rouen), elle ne constitue pas un indice perceptif permettant l'identification de ces jeunes. Cela montre que tous les écarts à la norme « standard » ne constituent pas nécessairement les indices de l'accent d'un groupe.

Ajoutons, en revenant sur les chutes hautes amples, que ce contour, qui s'est révélé *suffisant* pour induire la perception de l'accent de banlieue, n'est toutefois pas *nécessaire* pour cette identification. Par exemple, les chutes basses amples réalisées sur une syllabe finale de groupe non allongée et se terminant par un R prononcé comme une approximante pharyngale, peuvent induire la perception de cet accent au même degré que les chutes hautes amples. Il reste que, même si l'on peut percevoir l'accent de banlieue sans qu'il y ait effectivement des chutes hautes amples, on ne peut pas ne pas le percevoir lorsque ces chutes sont là.

Surtout, lorsqu'on fait partie d'un groupe social plutôt favorisé. Car, comme l'ont montré nos analyses, l'identification d'un accent n'a rien de mécanique et relève non tant des performances auditives des auditeurs, que de leur maîtrise et leur conscience à la fois de la norme prestigieuse et de la variante dont on teste la perception, comme elle dépend aussi, surtout lorsqu'il s'agit d'identifier une variante stigmatisée, du positionnement idéologique de l'auditeur. C'est ainsi que la « surdité » assez prononcée de nos auditeurs résidant dans des cités vis-à-vis de l'accent de leur groupe provient d'une part de leur conscience moins élevée de la norme prestigieuse et de l'habitude d'entendre cet accent



autour de soi, mais aussi d'une attitude négative de certains d'entre eux vis-à-vis de cet accent. L'identification d'une variante dépend de fait du profil sociolinguistique de l'auditeur mais aussi, voire surtout de son positionnement vis-à-vis de cette variante.

En somme, les analyses effectuées montrent donc que l'accent des jeunes de banlieue, plus exactement celui des jeunes de la banlieue rouennaise les Hauts de Rouen, se caractérise par une forte spécificité prosodique, qui se manifeste notamment par la réalisation en frontière d'unités prosodiques d'une chute mélodique très ample précédée d'un important décrochage tonal vers le haut. Cette réalisation, repérable par les auditeurs, participe ainsi à la catégorisation sociale et spatiale de ces jeunes.

TROISIÈME PARTIE

- STRATIFICATION SOCIALE ET STYLISTIQUE DU  
MARQUEUR PROSODIQUE DE L'ACCENT DE  
BANLIEUE -

## INTRODUCTION

Après avoir analysé, comparé et testé la perception de différents indices de l'accent de banlieue et avoir ainsi déterminé le plus proéminent, le plus fort et le plus stigmatisé, nous pouvons désormais procéder au deuxième volet de notre recherche portant notamment sur le fonctionnement sociolinguistique de cet accent. La question qui nous intéresse désormais est celle de la distribution de cette marque prosodique dans la parole de nos locuteurs, marque que nous appellerons désormais le MPB (*Marqueur Prosodique de l'accent de Banlieue*).

Nous postulons en effet que le groupe des jeunes de banlieue, présenté souvent comme une entité homogène, est en réalité bien loin de cette homogénéité présumée, mais se caractérise par une structure sociale assez complexe qui se reflète sinon « se structure » dans et à travers le comportement langagier de ces jeunes, et que le MPB – marque prosodique stigmatisée – y joue un rôle particulièrement important. Nous nous sommes donc proposée de saisir, à travers l'analyse des corrélations entre la réalisation du MPB et les caractéristiques sociales et culturelles de nos sujets, l'effet différenciateur que joue cette marque prosodique dans la structure sociale donnée. Le premier objectif de cette analyse est ainsi de dégager et d'expliquer l'hétérogénéité des pratiques langagières de nos sujets au niveau prosodique, en essayant de comprendre la valeur sociodifférentielle du MPB et, par là-même, la signification sociale de l'accent de banlieue.

Nous supposons en outre que cet accent, ou, plutôt, le degré de sa réalisation dépend également fortement de la situation contextuelle, certains contextes communicationnels le « favorisant » davantage que d'autres. Nous supposons ainsi que la variable prosodique analysée constitue un *marqueur* sociolinguistique des jeunes de banlieue, dans le sens où l'entend Labov : une variable « présentant non seulement une distribution sociale, mais aussi une différenciation stylistique »<sup>316</sup>, le terme de *différenciation stylistique*, renvoyant ici à la variation dans la fréquence d'emploi d'une

---

<sup>316</sup> LABOV W., 1966, *The Social Stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics, Washington, D.C., p. 324.

variable non standard en fonction de l'attention portée par le locuteur à son discours. On oppose, depuis Labov les *marqueurs* aux « *indicateurs* » : les variables distribuées de manière régulière selon les groupes socio-économiques, d'âge, d'origine géographique, mais utilisées par chaque individu avec la même fréquence quels que soient les contextes ; ce sont des variables qui échappent à la correction lorsque les sujets surveillent leur langage. Les *indicateurs* peuvent ainsi présenter une stratification sociale mais non stylistique.

Le deuxième objectif de notre étude visera donc à dégager et d'expliquer la stratification stylistique du MPB. Nous le ferons en analysant sa distribution dans les productions langagières de nos sujets réalisées dans trois contextes différents, se différenciant notamment par le degré d'attention porté par un locuteur à son discours.

# CHAPITRE 5

## - PRÉSENTATION DU CORPUS ANALYSÉ ET DE LA MÉTHODE D'ANALYSE -

---

---

### 1 CORPUS ANALYSÉ

#### 1.1 Locuteurs retenus pour l'analyse

Nous avons retenu pour cette analyse les productions langagières de 34 sujets – filles et garçons d'origine française (FR), maghrébine (M), négro-africaine (NA) et autres (AU), qui étaient âgés de 14 à 21 ans. Tous ces sujets, à l'exception d'une personne, sont nés et ont toujours résidé dans le quartier des Hauts de Rouen. Une personne est arrivée il y a 3 ans du Maroc. Le tableau ci-dessous résume la répartition des sujets selon l'origine et le sexe.

Tableau 76 : Distribution des effectifs en fonction de l'origine et du sexe des sujets.

Origine	Hommes	Femmes	Total
FR : française	5	4	9
M : maghrébine	6	7	13
NA : négro-africaine	8	2	10
AU : autre	2	0	2
Total	21	13	34

Nous considérons que l'ensemble de sujets choisis pour cette analyse est assez représentatif de la population habitant en banlieue et reflète assez fidèlement la structure

sociale du quartier dans son hétérogénéité. Nous y reviendrons de façon plus détaillée lors de la présentation des variables sociales (2.3.).

## 1.2 Productions langagières analysées - trois styles de parole

Afin de dégager la distribution sociale et stylistique du MPB, nous avons analysé les productions langagières de nos sujets réalisées dans trois situations communicatives différentes :

- lors de l'entretien semi-directif ;
- lors du récit d'une histoire ;
- lors d'une conversation informelle avec son ou ses amis (sans qu'ils sachent qu'ils étaient enregistrés).

A la suite de Labov<sup>317</sup>, nous appellerons ces trois types de productions langagières « des styles contextuels » ou tout simplement « des styles » : style Entretien, style Histoire et style Conversation Informelle. Ces trois styles ont été réalisés dans 3 contextes communicatifs différents et se distinguent entre eux par le degré de formalité ou, plus exactement, par le degré d'attention porté par le locuteur à son discours.

Le style Entretien est le style le plus formel que nous possédons. Bien que nous ayons usé de toutes les ruses pour mettre nos sujets à l'aise afin de diminuer la violence symbolique exercée par l'enquêteur sur l'enquête<sup>318</sup> et bien que nous ne leur ayons pas dévoilé l'objectif exact de notre enquête, les sujets se surveillaient : le vouvoiement, l'absence presque totale du lexique familier en témoignent. Vers la fin de l'entretien, nous avons discrètement demandé à chacun de nos sujets si sa manière de parler pendant l'interview était plutôt celle qu'il adoptait quand il parlait avec ses professeurs, ou celle dont il usait avec ses amis. Les réponses étaient unanimes : « comme avec mes profs ».

Le deuxième style dans notre échelle est le style Histoire. À la fin de l'entretien nous demandions à nos sujet de nous raconter un accident ou un événement qui leur était

---

<sup>317</sup> LABOV W., 1966, *The Social Stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics, Washington, D.C.

<sup>318</sup> Voir BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.

personnellement arrivé et qui s'était passé dans le quartier, un événement qui les avait marqué. La surveillance par les sujets de leur discours lors du récit de ces histoires a été bien moins importante que durant l'entretien. En effet, sous l'emprise des émotions qu'ils étaient en train de revivre, les jeunes se relâchaient, parlaient avec un débit plus rapide, passaient du vouvoiement au tutoiement, employaient le lexique familier ainsi que le lexique emblématique du langage du quartier (comme *rhouches* (policiers), *faire la dawa* (faire la fête) et autres) ; il n'était pas rare qu'ils rient. L'ensemble de ces indices est, selon nous, révélateur du relâchement dans le comportement et de la baisse d'attention portée au discours. Nous avons l'impression dans ces moments d'être en présence d'un discours ordinaire de l'interlocuteur, celui qu'il utilise avec ses proches, celui que Labov et Trudgill appellent « *casuel speech* »<sup>319</sup>.

Enfin, le style le moins formel est celui de la Conversation informelle. Il s'agissait d'une conversation entre 2-3 ami(e)s en l'absence de l'enquêtrice et sans que les jeunes sachent que ces conversations étaient enregistrées (ou qu'elles pourraient présenter un intérêt pour nous). Ces discours informels étaient obtenus dans certains cas pendant que nous abandonnions la pièce où se passait l'entretien sous prétexte de passer un coup de téléphone urgent. Nous faisons alors semblant de mettre l'enregistrement en pause et prolongions notre absence le plus longtemps possible (5-8 minutes) afin de donner à nos témoins le temps pour s'habituer à la nouveauté de la situation et commencer à parler librement. Parfois nous procédions autrement : vers la fin de l'entretien avec plusieurs personnes à la fois, nous leur demandions de raconter chacune une histoire et nous quittions la pièce, en les laissant seules pendant un laps de temps assez long pour que nos jeunes témoins aient le temps de terminer leurs récits d'histoires et passent à une conversation ordinaire.

Bien sûr, le style *Histoire*, que nous considérons à la suite de Labov, Trudgill et d'autres comme une approximation du style ordinaire, n'est qu'une approximation, créée en situation d'enquête, de même que le style *Conversation Informelle* n'est qu'une approximation d'une conversation informelle entre pairs dans un contexte extérieur à l'enquête. Il n'en reste pas moins que les trois styles – Entretien, Histoire et Conversation Informelle, se différencient nettement entre eux par le degré d'attention prêté par le

---

<sup>319</sup> Voir TRUDGILL P., 1974, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge University Press, London, pp. 50-53.

locuteur à son discours. Ils sont pour ainsi dire parfaitement situables sur une échelle de formalité du discours.

## 2 *MÉTHODE D'ANALYSE : QUANTIFICATION ET CORRÉLATION*

L'analyse de la stratification stylistique et sociale du MPB nécessite 3 types d'analyse de données :

- Analyse acoustique de la totalité du corpus de parole en vue de relever une par une les réalisations de la variable prosodique étudiée et de quantifier le nombre de réalisations de cette variable par chaque sujet dans chacune des situations de communication.
- Analyse des entretiens en vue de relever les caractéristiques sociales de nos sujets, leurs représentations langagières, leurs attitudes vis-à-vis de leur manière de parler, de leur quartier et de leur groupe de pairs. L'objectif est ici de dégager des critères selon lesquels nos sujets se ressemblent et se distinguent et de déterminer ainsi, en nous appuyant sur les données de l'analyse et sur la littérature concernée, nos variables sociales.
- Analyse de corrélations entre les variables sociales et la variable prosodique dans chacun des styles de parole. Il s'agit de dégager à quoi exactement est corrélé l'emploi du MPB, et d'expliquer par là-même la signification sociale et stylistique de ce marqueur prosodique.

Les deux premières analyses préparent donc la troisième, elles en sont les étapes préliminaires nécessaires. Leur rôle n'en est pas pour autant moins important, car ce sont d'elles que dépendront les résultats finaux.

### 2.1 **Quantifier une variable**

La quantification d'une variable consiste généralement à dénombrer combien de fois une variable donnée a été réalisée par rapport au nombre maximal de réalisations possibles. Ainsi, si nous nous intéressions, par exemple, à la palatalisation des dentales /t/ et /d/, et si nous voulions, plus exactement, voir dans quelle mesure tel ou autre sujet (ou



groupe de sujets) palatalise ces consonnes, il nous faudrait déterminer les degrés de palatalisation, compter le nombre global d'occurrences de /d/ et de /t/ dans un corpus donné, et calculer ensuite le nombre d'occurrences de chaque variable pour chaque degré de palatalisation. Cela nous permettrait d'affirmer que tel sujet ou groupe de sujets réalise dans x % des cas une palatalisation forte, dans y % des cas une palatalisation légère, et dans le reste des cas une palatalisation nulle. Une telle quantification permettrait de comparer aisément deux sujets ou plus et de dégager les tendances concernant la distribution des variables étudiées<sup>320</sup>.

Mais comment, dans le cas de notre corpus, quantifier tous les contextes dans lesquels aurait pu apparaître le MPB ? Nous avons vu que les MPB apparaissent en finale d'unités prosodiques qui peuvent revêtir des fonctions bien différentes : aussi bien la continuation que la conclusion<sup>321</sup>. En outre, le même énoncé peut bien souvent être organisé en 1, 2, 3 voire plus de constituants prosodiques. L'analyse de la structuration rythmique de la parole des jeunes des banlieues par Danielle Duez et Marie Hélène Casanova a par exemple montré que le nombre de groupes rythmiques dans un énoncé ainsi que la longueur de ces groupes peuvent varier très considérablement d'un sujet à l'autre<sup>322</sup>. On peut de ce fait supposer que l'accent de banlieue « maximum » consisterait en la réalisation du MPB à la fin de chaque unité prosodique de la séquence – en moyenne toutes les 3-4 secondes. Et nous avons effectivement dans notre corpus des séquences de 6 secondes réalisées avec 2 voire 3 MPB, or, de telles séquences sont assez rares, et rien ne prouve qu'elles soient vraiment représentatives de la manière de parler des jeunes du quartier. D'autre part, ce qui nous intéresse ici c'est étudier la distribution *sociale* et *stylistique* du MPB, et non pas sa distribution fonctionnelle.

Nous allons donc calculer le nombre de MPB réalisés par chaque sujet dans un temps de parole donné, et établir pour chaque sujet et chaque style de parole le rapport R en nombre de MPB par minute :

- Rapport RE : le nombre de MPB par minute dans le style Entretien ;

---

<sup>320</sup> Pour un exemple détaillé de quantification voir par exemple JAMIN M., 2005, *Sociolinguistic variation in the Paris suburbs*, PhD thesis, University of Kent at Canterbury, pp. 121-127.

<sup>321</sup> Voir également MARTIN Ph., 2005, « Phonetic Variations of Prosodic Contours in French » dans les Actes en ligne du colloque *Phonological variation: the case of French*, Présentation Power Point sur <http://www.projet-pfc.net>

<sup>322</sup> DUEZ D., CASANOVA M.-H., 1997, « Quelques aspects de l'organisation temporelle du parlé des banlieues parisiennes » dans REVUE PAROLE n° 1, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 59-74,.

- Rapport RH : le nombre de MPB par minute dans le style Histoire ;
- Rapport RCI : le nombre de MPB par minute dans le style Conversation Informelle.

C'est donc à des valeurs de ces trois rapports que nous allons nous référer au cours de cette analyse.

### 2.1.1 Taille des corpus

Bien que la définition des rapports RE, RH et RCI nous permette de comparer des corpus de parole de différentes tailles, il reste néanmoins important de veiller à ce que les corpus individuels<sup>323</sup> de nos sujets pour chaque style soient à la fois représentatifs de la situation communicative donnée et comparables entre eux, qu'ils soient dans la mesure du possible de la même taille. Or les données de l'enquête, surtout lorsqu'il s'agit des données recueillies en parole spontanée sur un terrain difficile d'accès et dont la population est particulièrement sensible aux intrus, ne correspondent pas toujours aux données que l'on prévoyait d'obtenir.

#### 2.1.1.1 *Style Entretien*

Ainsi, pour ce qui concerne le style Entretien, notre premier réflexe a été de constituer pour chaque sujet un corpus de 10 minutes de parole. Nous nous sommes cependant vite rendue compte, en dépouillant nos données que, bien que les entretiens menés avec les sujets aient été tous de durée comparable (40-60 minutes), le temps de parole du sujet pendant l'entretien variait assez considérablement. De même, dans les entretiens avec plusieurs personnes à la fois, il était rare qu'elles participent à la conversation à parts égales ; dans la plupart des cas, il y en avait une qui « menait la barque », alors que les autres ne se manifestaient que ponctuellement. N'inclure dans notre analyse que les corpus égaux ou supérieurs à 10 minutes de parole nous condamnait ainsi à rejeter plus de la moitié de nos corpus individuels et, par conséquent, à réduire considérablement la taille du corpus global.

---

<sup>323</sup> Nous appelons « corpus individuel » les corpus obtenus pour chacun de nos sujets pour un style contextuel donné, et « corpus global » – l'ensemble des corpus individuels pour ce style. Ainsi, le corpus global en style Entretien est la somme de 34 corpus individuels que nous avons retenus pour l'analyse.

D'autre part le choix du seuil de 10 minutes n'est aucunement justifié. Il est vrai qu'en matière d'analyse de données de terrain (des données non contrôlées et donc forcément variables) relevant en plus du niveau phonique la taille du corpus n'est pas sans conséquences sur la fiabilité des résultats de l'analyse. Cependant, nous nous sommes aperçue, en quantifiant les MPB dans les grands corpus de parole (supérieurs à 10 minutes), que le rapport RE restait invariable à partir d'environ 4 minutes de parole analysée, ce qui implique que 4-5 minutes de parole suffisent pour rendre compte de l'emploi par le sujet du marqueur prosodique étudié dans une situation communicative donnée. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant dans la mesure où les corpus de parole en style Entretien, et cela quelle que soit leur taille, sont constitués non pas d'une seule séquence de parole réalisée d'une traite, mais de plusieurs séquences correspondant à plusieurs prises de parole du sujet durant l'entretien, dont la durée variait, comme nous l'avons vu, de 40 à 60 minutes. Ces corpus, qu'ils soient grands (10 minutes ou plus) ou petits (2-4 minutes), sont donc assez représentatifs de la manière de parler d'un sujet dans la situation communicative qu'est l'entretien.

Ainsi avons-nous décidé de fixer le seuil minimal de durée pour les corpus individuels en style Entretien à 2 minutes, soit 120 secondes. Les durées des corpus individuels retenus pour l'analyse sont présentées dans le tableau ci-dessous. Comme on peut le voir, seulement 4 de ces corpus sont d'une durée inférieure à 3 minutes (voir première ligne du tableau), alors que 10 autres sujets sont représentés par des corpus allant de 3 à 5 minutes et les 20 sujets restant par des corpus comprenant entre 5 et 20 minutes de parole. La durée moyenne du corpus individuel en style Entretien est de 536,7 secondes, soit environs 9 minutes. Enfin, la durée de l'ensemble des corpus individuels en style Entretien est de 18311 secondes, soit 305 minutes ou 5 heures et 5 minutes.

*Tableau 77 : Durées des corpus individuels en style Entretien.*

	Durée	Nombre de corpus individuels
	2 – 3 min	4
	3 – 5 min	10
	5 – 9 min	7
	11 – 15 min	7
	16 – 21 min	6
<b>Total</b>	<b>305,2 min</b>	<b>34</b>

### 2.1.1.2 *Styles Histoire et Conversation Informelle*

Les corpus individuels en styles Histoire et Conversation Informelle sont de durées considérablement plus courtes que ceux en style Entretien. Leur nombre est également plus restreint : 28 corpus individuels en style Histoire et 10 corpus individuels en style Conversation Informelle<sup>324</sup>.

Pour ce qui concerne le corpus Histoire, nous avons recueilli pour 13 personnes des corpus de parole de 25 à 100 secondes, pour 14 personnes des corpus de 105 à 260 secondes (de 1,5 à 4,3 min.), et pour une personne un corpus de 950 secondes, soit 15,7 minutes. Bien sûr, juger de la différenciation stylistique d'une variable en se basant sur des corpus de moins de 100 secondes peut paraître complètement insensé sinon dangereux. Nous avons cependant décidé de garder ces petits corpus, pour deux raisons. Essentiellement, parce que la petite taille des corpus individuels est ici justifiée par le genre discursif lui-même : le récit d'une histoire est souvent assez court ; deuxièmement, parce que les résultats que l'on trouve dans ces petits corpus correspondent aux résultats que l'on trouve pour les corpus plus importants – allant de 105 à 300 secondes, mais aussi dans celui dont la durée est supérieure à 10 minutes.

La durée moyenne d'un corpus individuel en style Histoire est donc de 146 secondes ; la durée de l'ensemble des corpus individuels en style Histoire est de 4103 secondes, soit 68 minutes et demie ou 1 heure et 8 minutes.

De la même manière, nous avons décidé de ne pas nous imposer un temps de référence pour le corpus Conversation Informelle. Ainsi, le plus petit corpus Conversation Informelle présente 30 secondes de parole, qui ont été extraites d'un échange informel de 60 secondes entre deux témoins enregistrées à leur insu ; le corpus le plus grand est de 164 secondes. La durée moyenne d'un corpus individuel en style Conversation Informelle est de 65 secondes, et la durée de l'ensemble de corpus individuels en ce style est de 649 secondes.

Le tableau ci-dessous résume les données relatives aux corpus Entretien, Histoire et Conversation Informelle retenus pour l'analyse.

---

<sup>324</sup> En effet, certains sujets ont refusé de nous raconter une histoire, nous ne possédons pour eux que du style Entretien. De même, nous n'avons réussi à obtenir des enregistrements de parole en style Conversation Informelle que pour 10 des 34 personnes retenues pour cette analyse ; ces 10 personnes ont également réalisé les styles Entretien et Histoire.

Tableau 78 : Nombre et durée moyenne, minimale et maximale des corpus individuels en style Entretien, Histoire et Conversation Informelle.

Style contextuel	Entretien	Histoire	Conversation Informelle
Nombre de corpus individuels	34	28	10
Durée moyenne du corpus individuel, sec.	539	147	65
Durée minimale du corpus individuel, sec.	125	24	15
Durée maximale du corpus individuel, sec.	1271	934	164
Durée totale, sec.	18311	4103	649
Durée totale, min.	305,2	68,4	11,1

## 2.1.2 Quantification du MPB

Après avoir déterminé les seuils de durée pour les corpus analysés et avoir sélectionné les corpus les satisfaisant, nous avons donc procédé à la quantification des MPB. Ce travail a été effectué manuellement, à l'aide des logiciels Winpitch et Praat. Nous écoutons et analysons à l'aide de spectrogrammes chaque séquence de parole, en y recherchant le MPB, que nous avons défini à la suite de nos tests perceptifs de la façon suivante :

- un contour descendant,
- réalisé sur la dernière syllabe du groupe prosodique,
- présentant une pente mélodique égale ou supérieure à 64 demi-tons par seconde,
- précédé d'un décrochage tonal vers le registre haut du locuteur d'au moins 4,7 demi-tons<sup>325</sup>,
- suivi d'une pause silencieuse.

Cette définition précise du contour recherché nous a été d'un grand secours car, comme le remarque Philippe Martin, « les phonéticiens sont sourds », et ils sont d'autant plus susceptibles d'être sourds, ou, du moins, « malentendants », quand il s'agit de passer au peigne fin 6 heures et demie de parole.

<sup>325</sup> Rappelons que le décrochage tonal correspond à la variation mélodique entre la valeur moyenne de  $F_0$  des syllabes désaccentuées précédant la syllabe sur laquelle était réalisé le MPB et la  $F_0$  maximale du contour MPB.

Ainsi, chaque fois que nous relevions dans le corpus un contour prosodique susceptible d'être un MPB, nous prenions les valeurs nécessaires pour calculer sa pente, son décrochage tonal, et nous notions la présence ou l'absence d'une pause subséquente. Si le contour en question remplissait les conditions pour être considéré comme un MPB, nous le prenions comme tel, sinon il était rejeté. Au total, nous avons analysé 6,4 heures de parole et avons relevé 658 MPB. Le tableau ci-dessous présente le nombre de MPB relevés pour chacun de ces styles.

*Tableau 79 : Nombre de MPB réalisés par l'ensemble des sujets dans les styles Entretien, Histoires et Conversation Informelle.*

Style Contextuel	Entretien	Histoire	Conversation Informelle	Total
Nb de MPB dans le corpus de chaque style	566	53	39	658
Durée du corpus pour chaque style, min.	305,2	68,4	11,1	384,6

Nous invitons également le lecteur à consulter dans les annexes les tableaux plus complets, qui présentent :

- la durée des corpus individuels en style Entretien, Histoire et Conversation Informelle de nos locuteurs,
- le nombre de MPB dans chacun de ces corpus, ainsi que
- les valeurs des rapports RE, RH et RCI obtenus pour chacun.

Rappelons que les valeurs RE, RH et RCI correspondent aux nombres de MPB par minute dans les styles Entretien (RE), Histoire (RH) et Conversation Informelle (RCI) réalisés par chaque sujet.

Il nous reste maintenant à présenter les variables sociales retenues à la suite de l'analyse des caractéristiques sociales de nos sujets, sur lesquelles nous allons nous appuyer dans notre analyse de la stratification sociale et stylistique du MPB.

## 2.2 Corrélations

L'étude des corrélations entre les données langagières et sociales est, depuis les travaux de Labov, une pratique courante en sociolinguistique. La visée principale de cette

pratique est d'expliquer, par la mise en correspondance des structures linguistiques et sociales, la variation qui se produit dans la langue et les mécanismes du changement linguistique<sup>326</sup>.

Quant à notre recherche, et plus précisément à cette analyse, l'objectif visé n'est pas tant de tester un changement linguistique en cours que de saisir l'effet différenciateur d'une marque prosodique dans une structure sociale donnée – celle du groupe des jeunes du quartier. Le programme que nous nous fixons est ainsi, à quelques points près, celui formulé par Bernard Laks lors de son étude réalisée à Villejuif, commune ouvrière de la banlieue parisienne<sup>327</sup> :

*« Saisir un effet différenciateur, une marque phonique qui soit produite comme marque sociale et qui soit donc signe de position et d'origine sociale, et par-là même, signe de différenciation en même temps qu'elle est aussi signe de connaissance et de reconnaissance sociale. »<sup>328</sup>*

C'est ainsi que l'analyse des corrélations entre les variables sociales et la variable prosodique (le MPB) que nous entreprenons vise à dégager et à expliquer l'hétérogénéité interne du groupe des jeunes du quartier, en essayant de comprendre par-là même la valeur sociodifférentielle du MPB.

Nous procéderons donc à une recherche minutieuse de corrélations entre la fréquence d'emploi du MPB dans chacun des styles étudiés (les valeurs RE, RH et RCI) et les variables sociales qui structurent le groupe étudié, en effectuant systématiquement des tris croisés et en interprétant les croisements significatifs. L'objectif visé est de montrer les relations

- entre les pratiques langagières de nos sujets et leurs statuts socioculturels, leur degré d'implication au groupe de pairs et à la culture de la rue, et leurs attitudes vis-à-vis de leur quartier ;
- entre les pratiques langagières de nos sujets et le degré de familiarité et d'interactivité de leur discours.

---

<sup>326</sup> Voir LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris ; MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Larousse, Paris ; LAKS B., 1983, « Langage et pratique sociale. Etude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents » dans ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES n°46, pp. 73-79 ; TRUDGILL P., 1974, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge University Press, London ; Jamin thèse

<sup>327</sup> LAKS B., 1977, « Contribution empirique à l'analyse socio-différentielle de la chute des /r/ dans les groupes consonantiques finals » dans LANGUE FRANÇAISE n° 34, Larousse, Paris, pp. 109-125.

<sup>328</sup> LAKS, *op. cit.*, p. 110.

## 2.3 Présentations des variables sociales

Les variables sociales utilisées dans cette analyse sont les suivantes : l'origine, le sexe et l'âge du sujet, son type d'habitat, le temps passé dans le quartier, son attitude vis-à-vis de son quartier et de la manière de parler de son groupe de pairs, la pratique de la langue d'origine en famille.

Nous allons dans les lignes qui suivent nous arrêter sur chacune de ces variables, en montrant l'intérêt de les retenir pour cette étude. Ce n'est qu'ensuite que nous en viendrons à l'analyse des corrélations.

### 2.3.1 L'origine

L'origine est une des variables qui nous intéressent le plus dans cette analyse. En effet, la spécificité phonique caractéristique de la manière de parler des jeunes de banlieue a souvent été présentée, sinon ressentie, comme celle des jeunes d'origine maghrébine, voire comme de l'accent maghrébin. Par exemple Louis-Jean Calvet, en se penchant sur la spécificité phonique caractéristique du parler des jeunes des banlieues en France, et plus particulièrement de celle des banlieues parisiennes, parle du « phrasé et de la prononciation très particulière des Beurs »<sup>329</sup>. De même, les enquêtes menées par Nathalie Binisti et Médéric Gasquet-Cyrus à Marseille révèlent que dans l'imaginaire de nombreux témoins Marseillais l'accent des banlieues marseillaises (*l'accent quartiers Nord*) serait sinon de l'accent maghrébin, « celui des jeunes Marseillais d'origine maghrébine », alors que les quartiers en question sont habités par une population d'origine non seulement maghrébine mais aussi comorienne, gitane, française et autre<sup>330</sup>. Qu'en est-il alors de ces jeunes d'origine comorienne ou française qui résident dans le même espace ? Parlent-ils sans aucun accent ? Quel est l'effet de l'appartenance ethnique du sujet sur son comportement langagier au niveau prosodique ? Y-a-t-il une différence dans la fréquence

---

<sup>329</sup> CALVET L.-J., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris, p. 29.

<sup>330</sup> BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, « Les accents de Marseille » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, p. 115.



de réalisation du marqueur prosodique de l'accent de banlieue par les jeunes de différents groupes d'origine résident sur les Hauts de Rouen, et si oui pourquoi ?

Ces termes d'*appartenance ethnique* et de *groupe ethnique* sont généralement utilisés dans la littérature anthropologique, pour désigner une population qui :

- «1) a une grande autonomie de reproduction biologique,
- 2) partage les valeurs culturelles fondamentales, qui s'actualisent dans des formes culturelles possédant une unité patente,
- 3) constitue un champ de communication et d'interaction,
- 4) a un mode d'appartenance qui le distingue lui-même et qui est distingué par les autres en tant qu'il constitue une catégorie distincte d'autres catégories de même sorte »<sup>331</sup>.

C'est le dernier point qui est d'après nous le plus important. En accord avec Fabienne Leconte, nous pensons que « l'identité ethnique se définit non par une substance partagée, mais dans un espace de l'interaction avec d'autres groupes »<sup>332</sup>, qu'elle résulte ainsi des processus d'identification aux membres de son groupe et de différenciation des autres groupes, cette différenciation se manifestant à travers des comportements sociaux et langagiers particuliers.

Les enquêtes que nous avons menées sur les Hauts de Rouen dans le cadre de notre DEA ont fait apparaître que les jeunes tendent à diviser leur population en deux groupes séparés : les Français (les Blancs) et les jeunes issus de l'immigration<sup>333</sup>. Cependant, malgré cette division socio-ethnique, les sujets interrogés s'accordaient à dire que tous les jeunes du quartier, quelle que soit leur origine, « parlent pareil », que les « mots de la cité » sont connus et employés par tous. Nos analyses ont confirmé que le lexique emblématique du quartier était effectivement aussi bien *connu* par les uns que par les autres. Mais était-il employé par tous de la même façon, avec la même fréquence, dans les mêmes contextes ? Si nous n'avons pas eu assez de données pour répondre à l'époque à

---

<sup>331</sup> BARTH F., 1969, « Les groupes ethniques et leurs frontières » dans POUTIGNAT Ph., STREIFF-FENART J., 1995, *Théorie de l'ethnicité suivie de Les groupes ethniques et leurs frontières*, par F. Barth, PUF, Paris, p. 206.

<sup>332</sup> LECONTE F., 2000, « Appartenances territoriales et identités linguistiques » dans REVUE PAROLE n° 14, Université de Mons-Hainaut, Mons, p. 130.

<sup>333</sup> Comme nous l'a déclaré un des témoins d'origine négro-africaine, « entre nous et arabes on traîne ensemble / mais les gwirs c'est rare qu'ils traînent avec les arabes » (gwirs signifie « français ») LEHKA I., 2000, *Spécificité lexicale du parler des jeunes des Hauts de Rouen. Etude des mécanismes d'individuation sociolinguistique*, Rapport-Projet de D.E.A., Université de Rouen, p. 84.

ces questions, de nombreux indices semblaient indiquer que cette division des jeunes en deux groupes (les Français et les immigrés) devait se manifester dans leurs comportements langagiers. L'analyse des attitudes et des représentations langagières a par exemple révélé que les jeunes issus de l'immigration dévalorisaient plus fortement leurs comportements langagiers que les jeunes nés de parents français, que les premiers souffraient davantage de la stigmatisation que les seconds, que les remarques concernant la division de la population du quartier en deux groupes – les étrangers et les Français – étaient plus présentes, plus fréquentes dans les discours de ces premiers, que ces remarques s'accompagnaient en outre d'autres, mettant en valeur leur groupe des jeunes issus de l'immigration, ou bien de celles concernant les subdivisions qu'ils voyaient à l'intérieur de ce groupe : il y aurait, d'après leurs dires, d'un côté les Arabes et de l'autre les Noirs.

Ce point d'interrogation quant à la différence dans les comportements langagiers des jeunes de différentes origines résidant dans les cités ressort également des travaux d'Isabelle Léglise, notamment de sa recherche auprès des médiateurs des cités à Tours. Issus eux-mêmes des cités défavorisées, ils tiennent des discours contradictoires sur le rôle que joue l'appartenance du locuteur à une communauté culturelle d'origine ou de référence sur la manière de parler :

*« Certains médiateurs l'évoquent comme une source de différence dans les façons de parler : il y aurait d'un côté les « Français de souche française » ou « Français-français », de l'autre les « Français d'origine maghrébine » – indistinctement maghrébins ou arabes – de l'autre enfin, les Portugais. [...] D'autres médiateurs, en revanche, insistent eux, sur la similitude des façons de parler en fonction des communautés de référence : français, maghrébins, portugais, voire chinois parlent de la même manière s'ils ont grandi dans la même cité. L'appartenance au quartier semble primer dans ces discours »<sup>334</sup>.*

Mikael Jamin, en analysant la palatalisation chez les jeunes de différentes origines remarque que, ce trait et, de manière plus générale, la manière de parler « banlieue », sont souvent attribués à des jeunes d'origine maghrébine et négro-africaine, considérés comme les promoteurs de la culture de la banlieue. Mais il souligne aussi que cette manière de

---

<sup>334</sup> LÉGLISE I., 2004, « Les médiateurs de rue face aux « parlars jeunes », des exemples de « parlars jeunes » dans CAUBET D., BILLIEZ J., BULOT T. et alii (eds), *Parlars Jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, L'Harmattan, Paris, pp. 238-239.

parler semble être commune à tous les jeunes résidant dans les cités indépendamment de leur origine :

*« The general impression received in Paris and its suburbs during the pilot study fieldwork was that informants from all ethnic origins largely shared vernacular features, as long as the age of the speaker(s) was approximately between 10 and 25. The majority of these features could not be allocated to any specific ethnic group. »<sup>335</sup>*

Les analyses du chercheur révèlent cependant que le groupe des jeunes d'origine maghrébine réalise 1,5 fois plus de palatalisations que le groupe des jeunes d'autres origines non françaises, et 3 fois plus que celui des « autochtones »<sup>336</sup>. Les taux de palatalisation de ces trois groupes sont respectivement de 21,7 %, 14 % et 6,3 %<sup>337</sup>. Toutefois l'auteur montre en même temps que, de tous les jeunes qui ont participé à son enquête, les jeunes d'origine maghrébine sont ceux qui sont les plus impliqués dans la culture de la rue, alors que les jeunes d'autres origines non françaises le sont un peu moins, et que les Français le sont encore moins. Ce niveau d'implication dans la culture de la rue est défini en fonction du type de résidence du sujet (HLM ou non), de son lieu de scolarisation (cité ou non), du temps passé dans la cité et d'autres critères (nous y reviendrons) et peut varier de 0 (implication nulle) à 10 (implication maximale). Les scores obtenus par les jeunes d'origine maghrébine, les « Autres » et les « franco-Français » âgés de 15 à 25 ans sont respectivement de 7,6, 7,0 et 4,5. Le degré de palatalisation se trouve donc corrélé à la fois à l'appartenance ethnique du sujet et à son degré d'implication dans la culture de la rue. Cependant, la différence entre les niveaux d'implication dans la culture de la rue des 2 premiers groupes (7,6 et 7) étant plus petite que la différence entre leurs degrés de palatalisation (21,7 % et 14 %), l'auteur en conclut que la palatalisation est liée davantage à l'appartenance d'un sujet à son groupe d'origine

---

<sup>335</sup> D'après l'impression générale reçue à Paris et dans ses banlieues lors de l'étude préliminaire, les sujets de toutes origines âgés de 10 à 25 ans partagent largement les traits du vernaculaire. La plupart de ces traits ne pourraient pas être attribués à des jeunes d'un groupe ethnique particulier. JAMIN M., 2005, *Sociolinguistic variation in the Paris suburbs*, PhD thesis, Université of Kent at Canterbury, p. 92.

<sup>336</sup> Les résultats que nous présentons ici portent sur les productions langagières des 16 sujets – filles et garçons, âgés de 15-25 ans : 5 personnes d'origine française, 7 – d'origine maghrébine, 4 – d'autres origines non françaises (négro-africaines et européennes).

<sup>337</sup> JAMIN M., 2005, *op. cit.*, pp. 140-145.

qu'à son degré d'implication dans la culture de la rue : la palatalisation « *seems to be led by young beurs* »<sup>338</sup>.

Qu'en sera-t-il pour le marqueur *prosodique* de l'accent de banlieue ? Sa réalisation variera-t-elle en fonction de l'appartenance ethnique du sujet ou non ? Ou encore en fonction de son appartenance à un groupe de jeunes issus de l'immigration ? Il est en effet légitime de supposer que la parole des jeunes issus de l'immigration est davantage marquée par l'accent de banlieue, dans la mesure où, comme nous l'avons vu, ces jeunes souffrent davantage que les Français de souche de la stigmatisation projetée sur leur groupe par la société environnante, et ont davantage besoin de se regrouper et de se différencier des autres, en affirmant leur identité propre, en revendiquant leur appartenance au quartier.

Ajoutons que les enquêtes menées sur le terrain ont révélé, à l'instar de nos enquêtes antérieures citées ci-dessus, une tendance chez les jeunes du quartier, surtout les jeunes issus de l'immigration, à diviser la population du quartier en deux groupes, en mettant d'un côté les *étrangers*, majoritaires dans le quartier, et de l'autre les *Français*, qui y sont minoritaires. Cette division s'accompagne en outre d'attribution aux premiers d'un statut supérieur selon les valeurs symboliques de la cité, à celui des seconds. Par exemple, plusieurs filles d'origine maghrébine nous ont avoué que les Arabes étaient pour ainsi dire à la mode, et que les filles d'origine française préféraient avoir une relation amoureuse avec un Arabe plutôt qu'avec un Français :

*Imane : c'est à la mode (rire) / c'est à la mode / je connais même des gens qui se sont reconvertis / des français pour devenir absolument arabes / je sais pas on dirait que c'est :: / je sais pas quoi / c'est comme si les françaises qui veulent absolument sortir avec des arabes / ça c'est jamais vu ça / mais ça se voit beaucoup en ce moment /*

*Enquêteur : avant c'était pas comme ça ?*

*Imane : ah non // avant c'était pas comme ça ah / c'était chacun qui sortait avec qui il voulait mais maintenant c'est absolument « il me faut un arabe il me faut un arabe » ah / des françaises comme ça :: / parce que je sais pas ils disent « les arabes ils sont beaux les arabes / j'aimerais bien faire partie*

---

<sup>338</sup> La palatalisation est menée par les jeunes d'origine maghrébine. JAMIN M., 2005, *op. cit.*, p. 147.

*d'une famille ara.:be » (Imane 170-172<sup>339</sup>, voir Entretien avec Imane en Annexe III).*

Plusieurs jeunes hommes d'origine maghrébine ont quant à eux, déclaré qu'« *être étranger c'est une fierté dans le quartier* ». Cette inégalité des statuts attribués par les jeunes issus de l'immigration aux deux groupes – le leur et celui des Français – se voit également dans la dénomination donnée à ces derniers : « les petits Français », ainsi qu'à une sorte de consensus selon lequel les « petits Français » ne devraient pas recourir au langage du quartier.

Pour répondre aux nombreuses questions soulevées et vérifier si l'appartenance d'un sujet à un groupe d'origine particulier ou, plus globalement, à un groupe de jeunes issus de l'immigration a un effet sur son comportement langagier nous comparerons les taux de réalisation du MPB par les jeunes appartenant aux 4 groupes d'origine rencontrés :

- les **FR** : les Français métropolitains ;
- les **M** : les jeunes d'origine maghrébine (leurs parents sont nés au Maroc, en Algérie ou en Tunisie) ;
- les **NA** : les jeunes d'origine négro-africaine (leurs parents sont ressortissants du Sénégal ou de la Guinée et sont principalement peul ou manjak) ;
- les **AU** (autre) : ce groupe est constitué de deux personnes qui ne rentrent dans aucune des catégories définies ci-dessus.

Ce dernier groupe est constitué de deux garçons qui à la question : « de quelle origine êtes-vous ? » ont répondu instantanément « martiniquais » et « réunionnais ». Bien que la Martinique et la Réunion soient des départements français, il nous semble pertinent de classer ces deux personnes dans une catégorie à part, et de ne pas les considérer comme des Français d'origine. En le faisant, nous nous basons sur des critères non pas administratifs, mais subjectifs, à savoir le positionnement social des sujets, la revendication de leur appartenance culturelle au groupe des jeunes issus de l'immigration. En accord avec Frédérik Barth<sup>340</sup>, nous considérons que l'appartenance à un groupe

---

<sup>339</sup> Imane 170-172 : les chiffres 170-172 indique le numéro des tours de parole

<sup>340</sup> BARTH F., (ed.), 1969, *Ethnic groups and boundaries: The social organization of culture difference. A group of essays which are the results of a symposium of Scandinavian social anthropologists*, Brown, Boston.

ethnique est générée par l'individu lui-même sur simple déclaration d'appartenance. Cette perspective rejoint ainsi le concept d'ethnicité (ou de groupe ethnique), tel qu'il a été développé par cet auteur, et qui se définit en trois caractéristiques principales :

- perception par les autres que le groupe est différent (unique) ;
- perception par les membres du groupe, d'être différent des autres, d'être un groupe unique ;
- partage, par ceux qui se définissent comme appartenant à un même groupe, des activités fondées sur des similarités perçues, que ces dernières soient réelles ou imaginaires.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de sujets pour chaque groupe d'origine.

*Tableau 80 : Répartition des effectifs en fonction de l'origine des sujets.*

Origine	Nombre de sujets
FR : jeunes d'origine française	9
M : jeunes d'origine maghrébine	13
NA : jeunes d'origine négro-africaine	10
AU : autre	2
<b>Total</b>	<b>34</b>

### 2.3.2 Le sexe et l'âge

Il a souvent été démontré dans les analyses sociolinguistiques que le comportement langagier des filles ou des femmes est en général moins éloigné d'une norme standard (variété haute) que celui des garçons ou des hommes, appartenant à la même classe sociale<sup>341</sup>. Les filles tendent à intégrer plus rapidement la norme prestigieuse locale ; elles ont également un empan stylistique plus large. Par exemple, les études menées par Tim Pooley à Lille auprès des jeunes d'origine maghrébine et française montrent que les garçons d'origine maghrébine réalisent moins de traits régionaux (chtimi) que les filles d'origine maghrébine ou les Français. Ces garçons seraient donc moins intégrés dans le

---

<sup>341</sup> Voir par exemple TRUDGILL P., 1974, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge University Press, London ; LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris.

groupe de pairs local que les filles de même origine<sup>342</sup>. Il reste que, comme le remarquent Jaqueline Billiez et Patricia Lambert, « la différenciation langagière entre les filles et les garçons dans les groupes de pairs en milieu urbain français est un domaine encore très peu exploré dans le cadre de la sociolinguistique »<sup>343</sup>, ce qui s'explique sans doute par un manque d'études sur les comportements langagiers des filles issues de ce milieu<sup>344</sup>.

Récemment, des analyses concernant la différenciation langagière entre les filles et les garçons dans les cités ont été menées par Mikael Jamin<sup>345</sup>. Les résultats portent sur 16 sujets âgés de 15 à 25 ans<sup>346</sup> et montrent que, pour ce qui concerne la palatalisation, le comportement langagier des jeunes filles, qui sont par ailleurs nettement moins impliquées dans la culture de la rue que les garçons, ne se différencie pas significativement de celui des jeunes garçons. Bien que le taux de palatalisation des filles soit légèrement en dessous de celui des garçons, les analyses statistiques établissent que la différence entre ces scores n'est pas significative ( $p = 0,3$ ), ce qui implique sans doute<sup>347</sup> une forte hétérogénéité à l'intérieur de chaque groupe de témoins. De façon regrettable, l'auteur ne fournit pas de données qui permettraient d'expliquer cette hétérogénéité supposée, comme il ne fournit pas non plus de données relatives à la différence entre les sexes pour chaque groupe d'origine, alors que c'est là une question très importante selon nous.

Ajoutons, à propos des représentations de nos témoins vis-à-vis de la différenciation langagière entre les filles et les garçons, qu'elles apparaissent très contradictoires. Les garçons tendent à déclarer que les filles ne parlent pas comme eux (elles sont plus féminines), alors que les filles affirment, tantôt qu'elles parlent comme les garçons :

---

<sup>342</sup> POOLEY T., 1996, *Chtimi: the Urban Vernaculars of Northern France*, Multilingual Matters, Clevedon, pp. 298-303.

<sup>343</sup> BILLIEZ J., LAMBERT P., 2004, « La différenciation langagière filles / garçons vue par des filles et des garçons » dans CAUBET D., BILLIEZ J., BULOT T. et alii (eds), *Parlers Jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, L'Harmattan, Paris, p. 173.

<sup>344</sup> GADET F., 2002, « Français populaire » : un concept douteux pour un objet évanescant » dans *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VILLE-ECOLE-INTÉGRATION-ENJEUX, n° 130, CNDP, Paris, p. 42.

<sup>345</sup> JAMIN, *op. cit.*, p. 134.

<sup>346</sup> 8 garçons et 7 filles, appartenant à 3 groupes d'origine. Pour la définition de ces groupes, voir la présentation des résultats de Jamin concernant la variable *origine* ci-dessus.

<sup>347</sup> Nous disons *sans doute*, car les résultats présentés par Mikael Jamin ne donnent pas les valeurs de l'écart-type pour chaque moyenne.

*Imane : oui / bah les filles maintenant elles veulent faire comme les garçons e parler comme eux / se battre comme eux / faire tout comme eux / donc c'est pareil / vous vous dites un mot à un garçon vous dites le même à la fille et c'est exactement pareil ils comprennent tous les deux / ils vont vous répondre tous les deux pareil / (Imane 216, voir Annexe III)*

tantôt l'inverse :

*Fatou : non / les filles elles parlent différemment en fait // en fait les filles c'est un peu chochette / franchement (...) // genre: je sais pas quoi / elles veulent pas employer / je sais pas elles sont cheloues / genre: / je sais pas quoi elles parlent pas comme les gars quoi / les meufs parlent pas comme les gars // ça dépend il y a des quartiers on peut y aller / genre Mantes la Jolie les Mureaux tout ça / tu peux aller là-bas les gens ils parlent pas : ils e : ils parleront pas comme moi je parle ah / à la racaille quoi pur [xxx] racaille / et puis bon les filles ici essaient de soigner leur langage quoi // parce que genre il y a le gars / donc si toi tu tu seras avec un gars tu lui parleras pas à la racaille quoi / (Fatou 94-96, voir Entretien avec Fatou en Annexe III)*

Nous trouvons toutefois fréquemment dans les déclarations des filles des précisions concernant le contexte : elles avouent parler « mieux » devant les garçons, et parler « mal », « pire que les garçons » quand elles sont entre elles. Comme le déclare Fatou :

*« mais sinon quand on est ensemble on parle à la nique quoi / mais la nique de chez nique / » (Fatou 98).*

Les filles apparaissent ainsi, en général, plus soucieuses des apparences, plus soucieuses d'adapter leur comportement langagier au contexte communicatif.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de notre groupe de sujets selon le sexe et l'origine.

*Tableau 81: Répartition des effectifs en fonction de l'origine et du sexe des sujets.*

Origine	Femmes	Hommes	Total
FR : jeunes d'origine française	7	6	13
M : jeunes d'origine maghrébine	2	8	10
NA : jeunes d'origine négro-africaine		2	2
AU : autre	4	5	9
Total	13	21	34



Pour ce qui concerne l'âge, nous distinguons dans notre corpus deux groupes d'âge. Le premier – plus homogène et aussi plus important – est constitué par les collégiens de classe de 3<sup>ème</sup>, ils sont tous âgés de 15-16 ans. Le deuxième groupe est composé de personnes ayant déjà terminé leurs études au collège, elles sont âgées de 17 à 21 ans. Deux de ces personnes (d'origine maghrébine), ont obtenu leur baccalauréat et se préparent à entrer à l'université. Deux autres personnes (d'origine négro-africaine) ont arrêté leurs études et sont entrées dans le monde du travail en tant qu'ouvriers, ou en effectuant des petits boulots. Tous les quatre sont des hommes. Cette hétérogénéité du groupe des jeunes adultes, conjuguée à sa faible taille n'empêche pas de dégager des tendances concernant l'éventuel changement dans les pratiques langagières des jeunes des quartiers passant de l'âge et du statut d'adolescent à celui du jeune adulte.

Selon David Lepoutre<sup>348</sup>, c'est justement à cette période – entre 16 et 25 ans, que les jeunes des quartiers manifestent un abandon sinon un rejet de la culture de la cité, car cette période correspond à leur rentrée dans la vie active : le début du travail, souvent à l'extérieur des cités ou, pour une minorité, l'entrée à l'université. Cet âge correspond ainsi selon l'auteur « à une projection de soi dans un avenir social et professionnel et par conséquent à une ouverture sur la société globale relativement incompatible avec l'ancrage local très fort de la culture des rues »<sup>349</sup>.

Le tableau ci-dessous résume la répartition de nos effectifs selon leur origine, leur sexe et leur âge.

*Tableau 82 : Répartition des effectifs en fonction de l'origine, du sexe et de l'âge des sujets.*

Origine	Femmes, 14-16	Hommes, 14-16	Hommes, 17-21	Total
M	7	4	2	13
NA	2	5	3	10
AU	0	2	0	2
FR	4	5	0	9
Total	13	16	5	34

<sup>348</sup> LEPOUTRE D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, Paris.

<sup>349</sup> LEPOUTRE D., 1997, *op. cit.*, p. 23.

### 2.3.3 Type d'habitat

Nous allons distinguer ici deux types d'habitat : *l'immeuble HLM*, qui est le type d'habitat le plus répandu dans le quartier, et *le pavillon*, un type d'habitat minoritaire. Les pavillons sont tous situés au même endroit – à la lisière du quartier (au fond de la Grand Mare). Ce petit secteur pavillonnaire, se détachant sur le fond des HLM, présente en quelque sorte un îlot social bien particulier.

Le type d'habitat nous intéresse ici dans la mesure où il détermine selon nous le niveau socio-économique du sujet : il sera plus élevé dans le cas des jeunes résidant dans les pavillons, et plus bas dans le cas des jeunes résidant dans les HLM. Il reflète donc aussi, dans le cas des populations issues de l'immigration, leur niveau d'intégration culturelle et économique. Cela est d'ailleurs confirmé par l'analyse de la pratique de la langue d'origine par les sujets résidant dans les HLM et dans les pavillons. En effet, parmi nos jeunes d'origine maghrébine, ceux résidant dans les immeubles HLM déclarent *tous* pratiquer à la maison leur langue d'origine (65 % des jeunes le font tout le temps, 45 % souvent ou rarement), alors que ceux résidant dans les pavillons déclarent *tous* ne la pratiquer *jamais*<sup>350</sup> (voir le tableau ci-dessous).

*Tableau 83 : Pratique de la langue d'origine par les sujets d'origine maghrébine résidant dans les immeubles et dans les pavillons.*

Pratique de la langue d'origine	Sujets d'origine maghrébine résidant en		
	Immeuble HLM, %	Pavillon, %	Total, %
Jamais	0,0	100,0	13,0
Rarement	20,0	0,0	17,4
Souvent	15,0	0,0	13,0
Tout le temps	65,0	0,0	56,5
Total	100,0	100,0	100,0

<sup>350</sup> Aucun des pavillonnaires ne maîtrisait la langue de ses parents. Ces jeunes nous ont expliqué que leurs parents, soucieux de l'intégration et de la réussite des enfants, leur parlaient toujours en français, même s'ils continuaient de pratiquer leur langue d'origine entre eux : « mes parents me parlaient toujours en français parce qu'ils voulaient que j'apprenne bien le français » (Kaddour).

Ces deux situations radicalement opposées révèlent bien le processus d'intégration linguistique, qui est, comme le souligne Calvet, un bon indicateur de l'intégration socio-économique des immigrants<sup>351</sup>.

La différence entre les jeunes résidant dans les HLM et les pavillons qui ont participé à notre enquête se traduit également dans le temps qu'ils passent dans le quartier en dehors de l'école. Ainsi, si parmi les jeunes des HLM, 80 % y sont souvent, 17 % rarement et seulement 3 % jamais, les jeunes résidant dans les pavillons ne sortent dans le quartier que rarement (50 %) ou jamais (50 %) (voir le Tableau 84). De plus, quand ils le font, ils ne franchissent pas, selon leurs témoignages, la frontière qui sépare les pavillons des HLM, leurs parents le leur interdisant. Voici, en guise d'exemple, le témoignage d'un de nos enquêtés pavillonnaires :

*Jean : [...] / ma mère vu que maintenant j'ai quinze ans / ma mère moi m'a interdit de dépasser / l'immeuble qui : =fin le rond point qui est là-bas / pour pas aller de ce côté-là (indique la direction des immeubles HLM) / moi je vais beaucoup par-là (indique la direction opposée) mais la plupart des copains qui sont là ils habitent la petite banlieue qui est là-bas qui est juste derrière chez moi / alors je sors dehors et puis je vais les voir ou alors ils viennent me voir chez moi et tout / mais:: c'est: / voilà moi j'y vais pas souvent par là-bas /*

*Enquêtrice : pourquoi elle t'a interdit ?/ c'est quoi par là-bas ?*

*Jean : bah en fait si vous voulez là-bas c'est pire que par-là / (Jean 237-239, voir Entretien avec Jean en Annexe III)*

Tableau 84 : Temps passé dans le quartier par les sujets résidant dans les immeubles et les pavillons.

Temps passé dans le quartier	Immeuble, %	Pavillon, %	Total, %
Jamais	3,3	50,0	8,8
Rarement	16,7	50,0	20,6
Souvent	80,0	0,0	70,6
Total	100,0	100,0	100,0

<sup>351</sup> Etudiant les processus migratoires, Louis-Jean Calvet note que « Dans l'évolution qui mène le néo-urbain de la migration vers la citoyenneté, on peut repérer différents indices d'intégration : économiques (le métier, les revenus), culturels (les liens avec le lieu et la culture), géographiques (quels types d'implantation, dans quels quartiers ?) et linguistiques (qui accompagnent cette mutation). L'analyse des

Le type d'habitat est ainsi révélateur non seulement du niveau social du sujet, mais également de son degré d'implication dans le groupe de pairs et dans la culture du quartier, et c'est pour cela qu'il constitue pour nous une variable sociale importante, celle qui participe à la structuration du groupe des jeunes des Hauts de Rouen, et peut de ce fait avoir un effet significatif sur la fréquence d'emploi de la variable linguistique analysée, celle qui peut donc être responsable de l'hétérogénéité dans les pratiques langagières du groupe étudié.

### 2.3.4 Le temps passé dehors dans le quartier

Les recherches de Mikael Jamin, que nous avons déjà évoquées à plusieurs reprises (voir ci-dessus) ont montré que les taux de réalisation par les jeunes de la Courneuve<sup>352</sup> des formes stigmatisées sont corrélés à l'implication de ces jeunes dans la culture de la rue (« *street culture* »). Plus le sujet y est impliqué, plus son taux de palatalisation des occlusives vélares et dentales est élevé<sup>353</sup>. Ce degré d'implication dans la culture de la rue est calculé par Jamin à partir de 10 critères, dont le type d'habitat, la scolarisation dans la cité, le contact avec d'autres jeunes de la cité, le temps passé dans le quartier, son casier judiciaire. Ces critères sont présentés dans la figure ci-dessous extraite de la thèse de l'auteur.

---

productions langagières est un bon indicateur des progrès de l'intégration des migrants et surtout des enfants des migrants ». CALVET L.-J., 1994, *op. cit.*, p.14.

<sup>352</sup>La Courneuve est une cité située dans la banlieue parisienne Seine Saint-Denis (93).

<sup>353</sup>JAMIN M., 2005, *op. cit.*, pp. 144-150. Notons toutefois que d'autres résultats de cet auteur montrent l'absence d'une telle corrélation. Par exemple, bien que le degré d'implication des femmes de 15-25 ans dans la culture de la rue ait été presque 2 fois plus faible que celui des hommes, la différence entre les taux de palatalisation de ces deux groupes s'est révélée non significative.

Figure 58 : Définition du degré d'implication dans la culture de la rue par Mikael Jamin<sup>354</sup>.

The informants' street-culture index score was calculated on a set of ten criteria:

- a) Lives in a *HLM* within a *grand ensemble*.
- b) Goes to work / school within a *grand ensemble*.
- c) Does not go on holiday outside Paris without her / his friends.
- d) Has daily direct contacts with *cit * youth through work / school.
- e) Has her / his close friends within the *grand ensemble*.
- f) Sees her / his close friends at school / work and outside school / work.
- g) Regularly spends time with friends on the streets at night.
- h) Present / past involvement in petty crime (theft, etc.).
- i) Present / past problems with the police.
- j) Has difficulty in finding a course of study / work.

A value of 1 is attributed to each criterion when it is fulfilled by the informant, and a value of 0 when it is not met. A score out of ten is consequently obtained. A high index

En se proposant de construire une  chelle qui rendrait compte du degr  d'int gration d'un sujet dans la culture de la rue – culture que l'auteur suppose  tre   l'origine m me du vernaculaire des cit s : « *it was felt that cit  venacular were closely related to the creation of a street culture* »<sup>355</sup> –, Mikael Jamin rejoint la d marche de Lesley Milroy<sup>356</sup>, et surtout celle de Bernard Laks<sup>357</sup>, qui, lors de ses travaux sur les adolescents de Villejuif, quartier populaire de Paris,  tablit un lien entre l'utilisation par ses informants des formes non standard et leur degr  d'int gration dans la culture de la rue<sup>358</sup>.

L'id e de Mikael Jamin de d finir le degr  d'implication d'un sujet dans la culture de la rue, ainsi que de tester l'hypoth se selon laquelle l'implication d'un sujet dans la culture de la rue a un effet significatif sur son comportement langagier, notamment sur son degr  de palatalisation, nous semble tr s pertinente. Cependant, nous consid rons que les

<sup>354</sup> JAMIN M., *op. cit.*, p. 100.

<sup>355</sup> JAMIN M., *op. cit.*, p. 99.

<sup>356</sup> MILROY L., 1987, *Observing and analysing of natural language*, Blackwell, Oxford, cit  par

<sup>357</sup> LAKS B., 1980, *Diff rentiation linguistique et diff rentiation sociale : quelques probl mes de sociolinguistique fran aise*. Th se de doctorat, Universit  Paris VIII-Vincennes.

<sup>358</sup> Pour les crit res retenus par Laks lors de la d finition du degr  d'int gration de ses informants dans la culture de la rue, voir les tableaux 2 et 3 dans LAKS, *op. cit.*, pp. 256-257.

critères choisis par l'auteur ne sont opératoires que dans le cas d'un échantillon très grand et très hétérogène. D'autre part, cette échelle, ne tient aucunement compte des attitudes des sujets vis-à-vis de leur statut social, de leur quartier, de leur groupe, ou de leur langage, alors que nous savons que les comportements sociaux et langagiers sont déterminés non seulement par les statuts sociaux des locuteurs, mais qu'ils dépendent aussi fortement de la manière dont ces sujets vivent, acceptent ou non leurs statuts sociaux (voir 2.3.6 ci-après). Ainsi, nous considérons qu'une telle échelle ne serait pas opératoire pour notre corpus.

En effet, notre groupe de témoins est assez homogène du point de vue des critères proposés par Jamin : ils sont tous scolarisés dans les collèges situés dans le quartier et sont donc en contact quotidien les uns avec les autres ; tous ont leurs amis dans le quartier. Les deux critères qui distinguent nos témoins, et qui sont selon nous révélateurs de l'implication du sujet dans son groupe de pairs et dans la culture de la rue<sup>359</sup>, sont *le type d'habitat* et, surtout, *le temps que ces jeunes passent dans le quartier après les cours*. Cependant la variable *type d'habitat* renvoie non seulement à l'éventuelle implication du sujet dans la culture de la rue, mais également à son niveau social, car, comme nous venons de le voir, bien que le quartier des Hauts de Rouen soit un espace social défavorisé, le niveau social de ses résidents n'est pas parfaitement homogène. Aussi nous a-t-il paru plus judicieux de ne pas établir une échelle de degrés d'implication du sujet dans la « *street culture* », à l'instar de Jamin, mais de traiter les variables *temps passé dans le quartier* et *type d'habitat* indépendamment.

L'importance que peut avoir le critère « temps passé dans le quartier » sur la manière de parler des jeunes nous a littéralement « sauté aux yeux » dès les premières enquêtes sur le terrain. Les discours des jeunes révélaient systématiquement que leur manière de parler « la rue » ressortait surtout quand ils étaient en groupe, plus encore dans la rue, c'est-à-dire en dehors du collège<sup>360</sup>, et plus encore lorsqu'il s'agissait de situations conflictuelles : des disputes, des bagarres, des conflits avec la police. Certaines personnes (principalement les filles) ont d'ailleurs insisté sur le fait que c'est uniquement quand elles s'énervaient qu'elles commençaient à parler le langage du quartier.

---

<sup>359</sup>Nous définirons sommairement cette culture de la rue comme *un ensemble de données, de comportements (corporel, vestimentaire, musical, langagier) acquis et transmis au sein du groupe des jeunes des cités*.

Pour déterminer les variantes de la variable *temps passé dans le quartier*, nous avons demandé à nos sujets s'ils passaient beaucoup de temps dehors après le collège et ce qu'ils faisaient. Les réponses obtenues à ces questions ont été les suivantes :

- oui, je suis tout le temps dehors, je traîne ;
- oui je suis souvent dehors ;
- je sors rarement ;
- je ne sors pas beaucoup ;
- je ne sors jamais dans le quartier, ça ne m'intéresse pas.

Les frontières entre « tout le temps » et « souvent », ainsi qu'entre « pas beaucoup » et « rarement » sont difficiles à établir, car il s'agit d'évaluations subjectives, réalisées à partir d'échelles de valeurs différentes. Nous avons donc décidé de regrouper les réponses des sujets en trois catégories plus larges :

- *souvent* (2 fois par semaine ou plus),
- *rarement* (1 fois par semaine ou moins),
- *jamais* (jamais ou très occasionnellement).

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, la répartition de nos sujets en fonction du temps qu'ils passent dehors n'est pas homogène, il y a bien plus de personnes qui sont dehors souvent que de personnes qui y sont rarement ou encore jamais. Nous traiterons donc ces données avec la plus grande précaution.

---

<sup>360</sup> Pendant les après-midi passés ensemble à « traîner » dans le quartier ou encore en centre ville, à jouer à la maison de la jeunesse du quartier .

Tableau 85 : Répartition des effectifs selon la variable « temps passé dans le quartier ».

Temps passé dans le Quartier	Nombre de sujets
Souvent	24
Rarement	7
Jamais	3
Total	34

### 2.3.5 Attitude vis-à-vis du quartier

Nous l'avons postulé, nous considérons pertinent de tenir compte dans l'analyse de la distribution sociale et stylistique du MPB, non seulement de l'origine, du sexe, de l'âge et du temps que nos sujets passent dans leur quartier, mais aussi de leurs attitudes vis-à-vis de celui-ci. Il est en effet possible que ces attitudes participent à la structuration de ce groupe de jeunes et permettent d'expliquer les comportements langagiers de ses membres, des comportements que nous supposons fortement hétérogènes.

Pour faire ressortir ces attitudes, les sujets ont été soumis lors de l'entretien à de nombreuses questions du type : « Est-ce que tu aimes ton quartier ? », « Qu'est-ce que tu y aimes ? », « Voudrais-tu déménager, quitter le quartier ? » etc. L'analyse des réponses nous a suggéré de retenir deux attitudes majeures :

- *attitude positive* : le sujet aime son quartier et il ne veut pas déménager ;
- *attitude négative* : le sujet n'aime pas le quartier, et veut déménager pour vivre ailleurs.

Notons toutefois que la première attitude s'est révélée nettement plus fréquente ; seulement quatre personnes ont selon nos critères une attitude négative vis-à-vis du quartier (voir le Tableau 86).

Tableau 86 : Répartition des effectifs en fonction de l'attitude vis-à-vis du quartier.

Attitude envers le Quartier	Nombre de sujets
Positive	30
Négative	4
Total	34



### 2.3.6 Attitude vis-à-vis du langage du quartier

Un autre type d'attitude qui peut d'après nous être à l'origine de l'hétérogénéité des pratiques langagières des jeunes du quartier, qui peut par conséquent être au moins en partie « responsable » de la stratification sociale du marqueur prosodique de l'accent de banlieue est l'attitude du sujet vis-à-vis de la manière de parler de son groupe, de ce que ces jeunes appellent communément « langage de la rue ». Comme le montrent les travaux de Anne-Marie Houdebine, Henry Boyer, ou Fabienne Melliani<sup>361</sup>, les attitudes, *sentiments linguistiques* (comme la culpabilité, l'auto dénigrement ou la loyauté), ou *normes fictives*, jouent un rôle primordial dans la variation des comportements langagiers des locuteurs. D'après Anne-Marie Houdebine, les attitudes peuvent certes dépendre du statut social du locuteur, mais elles dépendent surtout de la manière dont celui-ci vit, accepte ou non ce statut, si bien que les locuteurs de même appartenance régionale et sociale, ayant le même âge et le même niveau socioprofessionnel, peuvent adopter des attitudes et des comportements langagiers bien différents<sup>362</sup>.

Pour pouvoir tester l'influence qu'exercent les attitudes des sujets vis-à-vis de leur langage sur leur comportement langagier, notamment sur leur emploi du MPB, il faut, après avoir cerné les sentiments linguistiques de ces personnes, les regrouper en catégories discrètes. Or, ce n'est pas là une entreprise facile à mener.

En effet, la plupart des jeunes interrogés intériorisent la stigmatisation de leur manière de parler en affirmant qu'elle est « agressive », « vulgaire », que « parler comme ça c'est parler grossièrement », c'est « parler mal », c'est « balancer les mots n'importe comment ». Deux personnes sur trente-quatre seulement ont affirmé que les jeunes du quartier parlent « normalement ». L'une d'elle a même précisé que ce sont plutôt les jeunes du centre ville qui parleraient de façon « inadaptée » :

---

<sup>361</sup> HOUDEBINE A.-M., 1982, « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain » dans LE FRANÇAIS MODERNE Tome 1, n° 1, Conseil International de la Langue Française, Paris, pp. 42-51 ;

BOYER H., 1996, « Configurations et traitements des conflits de langue intra et intercommunautaires : un cadre de référence sociolinguistique » dans LENGAS n° 41, Université Paul Valéry, Montpellier, pp. 95-102 ;

MELLIANI F., 2000, *La langue du quartier. Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, L'Harmattan, Paris.

<sup>362</sup> HOUDEBINE, *op. cit.*, p. 44.

*« nous on parle normalement / ceux de centre ville ils se rallongent trop les phrases en fait // nous on essaie de réduire au maximum » (Alexandre)*

Parmi les 32 jeunes qui stigmatisent leur manière de parler ou, plus exactement, en intériorisent la stigmatisation, une seule personne, Zahira, manifeste une attitude vraiment négative vis-à-vis de ce langage et déclare refuser d'y recourir. Quant aux autres, quel que soit leur degré de dénigrement du parler du quartier, ils affirment toutefois que cette manière de parler est la leur et qu'ils n'en ont pas honte :

*« parce qu'en fait la façon dont on parle c'est:: c'est vraiment à nous alors que si on nous imposerait à parler bien / ce serait pas nous / donc c'est pour ça qu'on parle peut-être comme ça / » (Imane 76, voir l'Annexe III)*

Cette revendication de leur manière de parler ressort davantage quand on demande aux sujets si, en se rendant en groupe dans le centre ville, ils essaient de changer leur manière de parler, et de parler le français plutôt « standard ». La plupart nous ont répondu « non, on change pas », « pourquoi changer ? », « non, on parle comme d'habitude ». Certains ont affirmé qu'il leur arrive même dans ce cas de recourir au langage du quartier exprès :

*« c'est la façon de leur dire « on les emmerde » (Dai);*

*« on a envie de leur montrer que 'on est mieux qu'eux quoi / si on a envie de parler normalement on peut parler normalement » ( Dai) ;*

*« des fois c'est une fierté, c'est une fierté de venir des HDR » (Patrick)*

Après de minutieuses analyses des discours recueillis, nous avons décidé de distinguer trois attitudes différentes – positive, neutre et négative :

- *attitude positive* : la personne reconnaît que son groupe de pairs a un langage particulier, et déclare en être fière, cela n'empêche pas par ailleurs qu'elle le trouve vulgaire ou agressif ;
- *attitude neutre* : la personne reconnaît que son groupe de pairs a un langage particulier, mais ne témoigne pas vis-à-vis de cette manière de parler d'attitude ni franchement positive (fierté), ni franchement négative, ou la personne considère que les jeunes du quartier n'ont pas un langage particulier, qu'ils parlent le langage « que l'on retrouve partout » sans témoigner non plus d'attitude ni particulièrement positive ni particulièrement négative ;

- *attitude négative* : la personne reconnaît que les jeunes du quartier ont une manière de parler particulière (particulièrement vulgaire et agressive), et trouve que parler ainsi est dévalorisant et honteux, ou que « ça ne mène à rien ».

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, la majorité de nos locuteurs ont une attitude positive vis-à-vis du langage du quartier, un nombre moins important d'entre eux déclare avoir une attitude neutre, et seulement deux locuteurs ont une attitude négative.

Tableau 87 : Répartition des effectifs en fonction de l'attitude vis-à-vis du langage du quartier.

Attitude envers le Langage du quartier	Nombre de sujets
Positive	23
Neutre	9
Négative	2
Total	34

### 2.3.7 Contact avec l'extérieur

La dernière variable sociale dont nous tiendrons compte dans notre analyse est le contact avec l'extérieur. Nous entendons par « contact régulier avec l'extérieur » le contact du sujet avec les personnes extérieures à son quartier et son environnement, c'est-à-dire des personnes résidant en centre ville de Rouen ou dans les banlieues rouennaises favorisées. Ce contact peut avoir lieu lors des activités extrascolaires pratiquées en dehors du quartier (le basket-ball, la danse, le dessin, la photo...). Nous considérons aussi comme étant en contact avec l'extérieur les jeunes qui ont été scolarisés pendant au moins un an dans des établissements du centre ville.

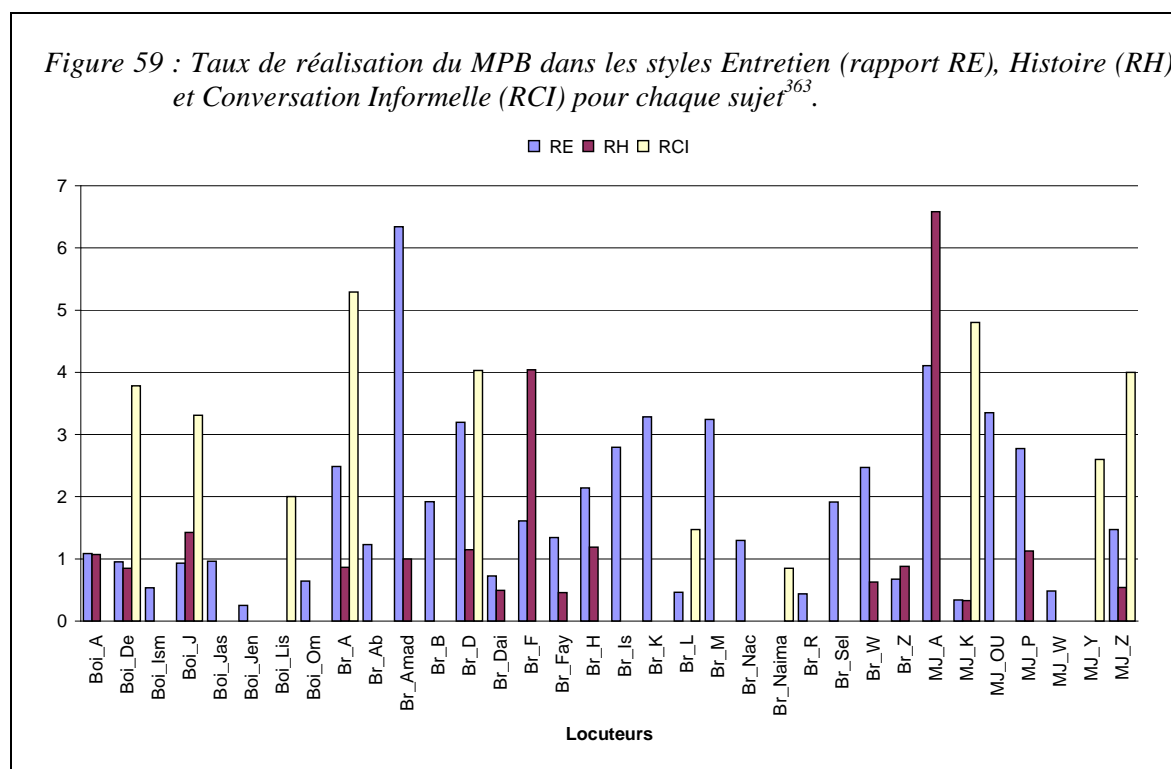
Les entretiens menés sur le terrain suggèrent, en effet, que ce sont surtout lors de ces contacts que nos témoins prenaient conscience de la différence entre la manière de parler de leur groupe, et celle des jeunes extérieurs au quartier. Ce sont également ces prises de contact qui les amenaient souvent à se rendre compte de la stigmatisation de leur groupe social. On peut en effet supposer que ces sujets savent mieux se contrôler lors d'une communication formelle, qu'ils utilisent par conséquent moins de MPB en situation d'entretien. L'inverse n'est toutefois pas moins plausible.

Ajoutons toutefois que nous ne chercherons pas à établir de corrélation directe entre cette variable et la fréquence de réalisation du MPB, mais l'utiliserons de façon indirecte lors des explications des cas particuliers rencontrés lors des analyses d'autres variables.

## CHAPITRE 6

### - STRATIFICATION SOCIALE ET STYLISTIQUE DU MARQUEUR PROSODIQUE DE L'ACCENT DE BANLIEUE -

Le premier constat auquel nous arrivons à l'issue de la quantification des MPB et avant de procéder à l'analyse des corrélations, est celui d'une forte hétérogénéité dans les pratiques langagières du groupe étudié.



En effet, la fréquence d'emploi du MPB varie considérablement d'un sujet à l'autre, cela quel que soit le style contextuel (voir Figure 59). Par exemple, pour le style Entretien, elle oscille de 0 à 6,3 *MPB/min*. Ainsi, si certaines personnes ne réalisent aucun MPB

<sup>363</sup> Rappelons que les valeurs RE, RH et RCI correspondent au nombre de MPB par minute réalisés dans les styles Entretien (RE), Histoire (RH) et Conversation Informelle (RCI).

durant tout l'entretien, d'autres en réalisent en moyenne un toutes les 9 secondes. Malgré cette diversité on constate que les sujets réalisent nettement plus de MPB dans le style Conversation Informelle que dans les styles Entretien et Histoire.

Nous allons, dans les lignes qui suivent, démontrer que cette variabilité dans les pratiques langagières n'est pas aléatoire mais correspond à la stratification sociale du groupe étudié, ainsi qu'au contexte communicatif.

Nous nous appuierons tout au long de ces analyses sur les statistiques descriptives (somme, nombre, moyennes et écart-type) ainsi que sur les statistiques comparatives (Test-t, Analyse de variance<sup>364</sup>) Ajoutons toutefois, que le recours à des tests statistiques ne sera pas systématique. A plusieurs reprises, les critères retenus nous amèneront à travailler sur des groupes à petits effectifs, ce qui rendra impossible l'application des tests statistiques. Dans ces cas, les chiffres obtenus ne permettent pas de mesurer une quelconque tendance quantitative, mais servent à une analyse qualitative et nourrissent des hypothèses.

---

<sup>364</sup> Ces tests ont été présentés dans la deuxième partie.

## 1 STRATIFICATION SOCIALE DU MARQUEUR PROSODIQUE DE L'ACCENT DE BANLIEUE

Nous nous fondons dans cette analyse sur les données obtenues pour le style Entretien, c'est-à-dire sur le taux de MPB dans la parole de chacun de nos sujets dans le style Entretien – le rapport RE. Ce style a été choisi comme celui qui nous permettra d'effectuer le mieux cette analyse : c'est en effet pour ce style que nous possédons le plus de données langagières pour chacun de nos sujets.

### 1.1 Distribution du MPB en fonction de l'origine ethnique

Les résultats des analyses statistiques montrent que la fréquence d'emploi du MPB est fortement corrélée à l'origine ethnique du sujet : d'après l'analyse de variance la variabilité dans l'emploi du MPB par ces groupes est de 9 fois inférieure à celle entre les groupes :  $F_{(3,30)} = 9,021$  ;  $p < 0,0002$  (voir Tableau Anova ci-dessous) ; la variable *origine* a donc un effet significatif sur la fréquence de réalisation du MPB par nos sujets.

Tableau 88 : Tableau Anova : effet de la variable origine sur la variable RE.

Tableau ANOVA pour RE							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Origine	3	30,954	10,318	9,021	,0002	27,062	,994
Résidu	30	34,315	1,144				

Si nous entrons maintenant dans le détail de l'analyse et observons les moyennes des taux de MPB réalisés par différents groupes d'origine (moyennes RE), nous constatons qu'ils sont nettement plus élevés dans le cas des jeunes d'origines négro-africaine et autre, et plus bas dans le cas des jeunes d'origines maghrébine et française (voir Figure 60). Dans une même situation de communication, les premiers réalisent presque trois fois plus de MPB que les seconds : leurs moyennes RE s'élèvent à 2,8 et 2,9 *MPB/min*, alors qu'elles

sont de 1,1 et de 0,7 *MPB/min* pour les jeunes d'origine maghrébine ou française (voir Tableau 89).

Figure 60 : Moyennes RE pour les jeunes d'origines négro-africaine (NA), maghrébine (M) et française (FR) et autre (AU).

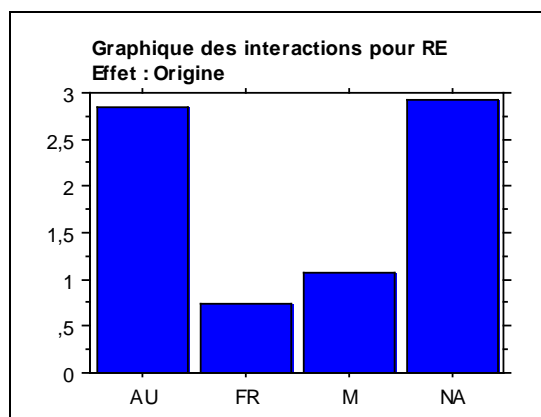


Tableau 89 : Moyennes RE et écart-type de la moyenne pour les jeunes de différentes origines.

Origine	Nb de sujets	Moyenne RE	Ecart-type
AU (autre)	2	2,8	0,5
NA (négro-africaine)	10	2,9	1,5
M (maghrébine)	10	1,1	1,0
FR (française)	9	0,7	0,5
Total	34	1,6	1,4

Et si la différence entre les taux de réalisation du MPB par les premiers et les seconds est significative, elle ne l'est pas entre les taux de MPB des jeunes d'origine négro-africaine et autre ( $p = 0,9$ ), comme elle n'est pas significative entre les taux de MPB des jeunes d'origine française et d'origine maghrébine ( $p = 0,3$ ) (voir Tableau 90).

Tableau 90 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes RE des différents groupes d'origine.

Test-t séries non appariées pour RE				
Variable "groupe" : Or Cat				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
AU, FR	2,100	9	5,412	,0004
AU, M	1,777	13	2,438	,0299
AU, NA	-,083	10	-,075	,9418
FR, M	-,323	20	-,900	,3788
FR, NA	-2,183	17	-4,144	,0007
M, NA	-1,860	21	-3,577	,0018

Certains de ces résultats peuvent surprendre : si on s'attendait à trouver une forte différence dans la fréquence de réalisation du MPB par les jeunes d'origine française et les



jeunes d'origines négro-africaine et autre, on ne pensait pas du tout à ce que ces jeunes (FR) réalisent autant de MPB que les jeunes d'origine maghrébine, ou plutôt, que les jeunes d'origine maghrébine réalisent aussi peu de MPB que les jeunes d'origine française... Ces mêmes jeunes d'origine maghrébine si souvent considérés comme les protagonistes de l'accent de banlieue, l'accent que l'on appelle « maghrébin ».

Ce résultat a toutefois une explication. Il provient de l'hétérogénéité plus ou moins importante de ces quatre groupes, dont la répartition selon le sexe, le type d'habitat, le temps passé dans le quartier et l'attitude vis-à-vis du langage du quartier n'est pas toujours égale. Or ces variables ont des répercussions importantes sur le comportement langagier de nos sujets. Il y a, en effet comme nous allons le voir, une interaction entre ces variables et la variable origine. Aussi allons-nous présenter dans les pages suivantes le rôle que joue chacune d'entre elles sur le comportement langagier de nos sujets, en les croisant systématiquement avec l'origine de ces derniers.

## 1.2 Distribution du MPB en fonction du sexe des locuteurs

L'appartenance d'un locuteur à un groupe d'hommes ou de femmes a induit un effet significatif sur son comportement langagier. Globalement, les hommes font nettement plus de MPB que les femmes : ils en réalisent en moyenne 2 par minute, alors que les femmes en font en moyenne à peine 1 par minute. D'après l'analyse statistique, la différence entre les moyennes RE des hommes et des femmes est significative ( $p = 0,02$ , voir Tableau 91).

Figure 61 : Moyennes RE des hommes et des femmes, toutes origines confondues.

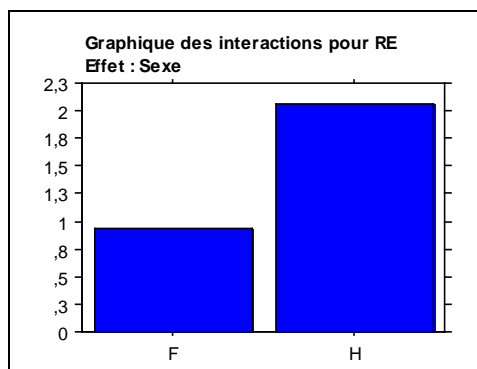
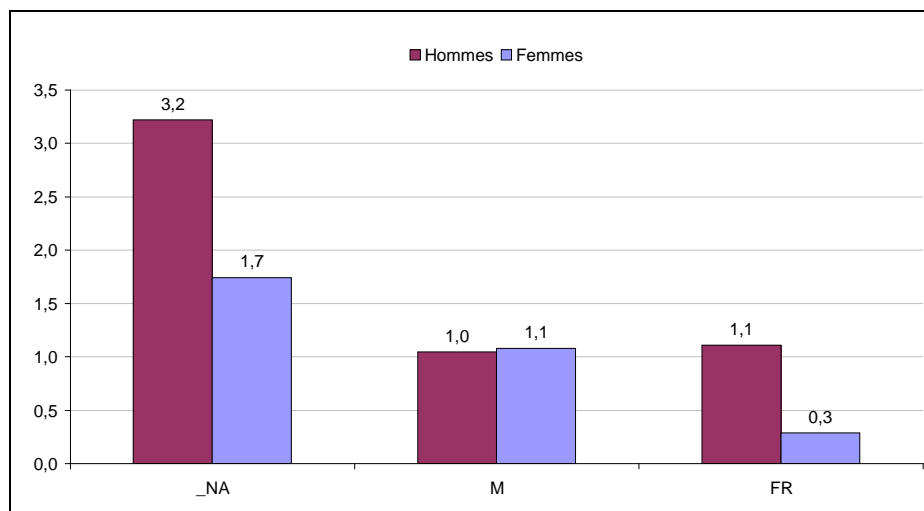


Tableau 91 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes RE des hommes et des femmes.

Test-t séries non appariées pour RE				
Variable "groupe" : Sexe				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
F, H	-1,124	32	-2,426	,0211

Cette différence dans la fréquence de réalisation du MPB par les hommes et les femmes se maintient également à l'intérieur de chaque groupe d'origine. En effet, les hommes d'origine française et négro-africaine font respectivement presque trois et deux fois plus de MPB que les femmes de même origine (voir Figure 62).

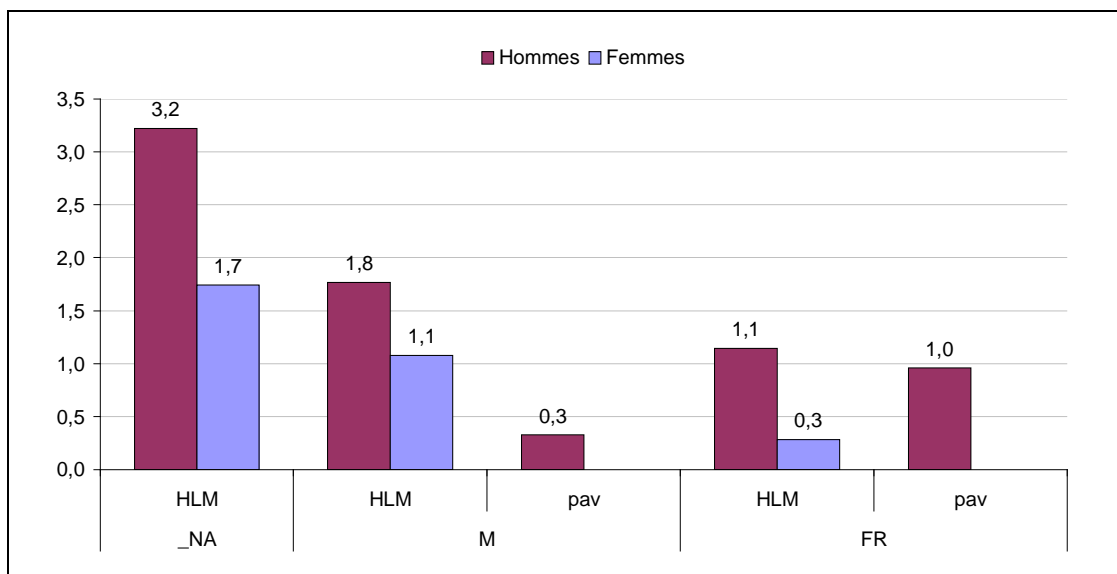
Figure 62 : Moyennes RE des hommes et des femmes d'origine négro-africaine (NA), maghrébine (M) et française (FR)<sup>365</sup>.



Par contre, pour les hommes et femmes d'origine maghrébine, les moyennes RE apparaissent similaires. Or, cette absence de différence entre les deux moyennes s'explique non pas par l'absence d'influence de la variable « sexe » sur leur taux de réalisation du MPB, mais par bien d'autres choses, notamment par le fait que le groupe d'hommes d'origine maghrébine contient plusieurs sujets résidant dans le secteur pavillonnaire. Or, comme nous le verrons, les jeunes résidant dans les pavillons réalisent peu de marqueurs prosodiques de l'accent de banlieue. Ce sont donc les scores bas de ces pavillonnaires qui rabaisent la moyenne RE des hommes d'origine maghrébine de sorte qu'elle devient égale à celle des femmes de même origine.

Ainsi, si nous comparons les taux de réalisation du MPB par les jeunes résidant uniquement dans les immeubles HLM, nous voyons bien que quel que soit le groupe d'origine des sujets, les hommes réalisent systématiquement plus de MPB que les femmes de même origine (voir Figure 63).

Figure 63 : Moyennes RE des jeunes d'origine négro-africaine (NA), maghrébine (M) et française (FR) résidant dans les immeubles HLM et dans les pavillons (pav) en fonction de leur type d'habitat, de leur origine et de leur sexe.



Cependant, l'analyse statistique (test-t indépendant, Tableau 92 ci-dessous) montre que la différence entre les moyennes RE des hommes et des femmes résidant dans les HLM n'est significative que pour le groupe des jeunes d'origine française ( $p = 0,004$ ), qui est par ailleurs le seul groupe à comprendre autant d'hommes que de femmes, alors que la répartition des effectifs selon le sexe dans les autres groupes se révèle assez inégale. Il est donc fort probable que ce soit cette asymétrie dans la taille des échantillons comparés qui est responsable de l'absence de différence significative entre les taux de MPB réalisés par les femmes et les hommes d'origine NA et M.

Tableau 92 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes RE des hommes et des femmes d'origine négro-africaine (NA), maghrébine (M), française (FR) et autre (AU) résidant dans les immeubles HLM.

Test-t séries non appariées pour RE (HLM uniquement)				
Variable "groupe" : Sexe				
Eclaté par : Origine				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
F, H: Total	-1,494	28	-3,297	,0027
F, H: AU	•	•	•	•
F, H: FR	-,857	6	-4,480	,0042
F, H: M	-,690	8	-,977	,3573
F, H: NA	-1,479	8	-1,288	,2339

<sup>365</sup> Les jeunes d'origine autre ne figurent pas dans ce graphique car ce groupe est constitué uniquement d'hommes.

Que conclure de ces corrélations ? Pourquoi le comportement langagier des filles est-il systématiquement différent de celui des garçons du même groupe d'origine et ayant le même âge ? On peut avancer plusieurs hypothèses. On peut par exemple supposer que les filles réalisent moins de MPB parce qu'elles sont moins impliquées dans la culture de la rue (nous nous arrêterons sur ce phénomène plus loin), et éprouvent moins le besoin d'identification à leur groupe de pairs. On peut également présumer que le MPB constitue un marqueur *masculin* de l'accent de banlieue, et non un marqueur de l'accent de banlieue tout court. Toutefois, nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi. L'explication qui nous semble la plus pertinente correspond à celle avancée par Bourdieu à propos de la différence dans l'utilisation du parler et plus particulièrement de la *prononciation* populaire par les hommes et les femmes de la classe populaire :

« [ ] du point de vue des classes dominées l'adoption du style dominant apparaît comme un reniement de l'identité sociale et de l'identité sexuelle, une répudiation des valeurs viriles qui sont constitutives de l'appartenance de classe ; c'est ce qui fait que les femmes peuvent s'identifier à la culture dominante sans se couper de leur classe aussi radicalement que les hommes. [...] Adopter le style dominant, et en particulier un trait aussi marqué que la prononciation légitime, c'est en quelque sorte renier doublement sa virilité, parce que le fait même de l'acquisition demande la docilité, disposition imposée à la femme par la division sexuelle du travail [ ], et que cette docilité porte vers les dispositions elles-mêmes perçues comme efféminées. »<sup>366</sup>

Or le parler des jeunes des cités ainsi que la culture de ces cités se développent à l'instar du parler et de la culture populaires, sur le refus des « manières » et des « chichis » et sur la valorisation de la virilité et de la force. Cela se manifeste, nous l'avons vu, par des comportements sociaux violents et, au niveau langagier, par la violence verbale : dans le recours fréquent aux injures et aux insultes, dans « un usage tout en force et en puissance de la voix, proche de l'interaction conflictuelle »<sup>367</sup>, dans l'utilisation de ce contour ample descendant précédé d'un fort décrochage tonal vers le haut (le MPB), qui a été identifié, rappelons-le, comme de l'accent fort et agressif. Et le revers de cette valorisation de la

---

<sup>366</sup> BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, p. 93.

<sup>367</sup> LEPOUTRE D., *op. cit.*, p. 132.

virilité est l'attribution aux femmes d'un statut inverse à celui des hommes : si l'homme doit être un dur, une femme ou une fille doit rester féminine. Presque tous les jeunes interrogés l'ont souligné, en expliquant que rester féminine impliquait par exemple de ne pas parler comme les garçons (c'est-à-dire parler le langage du quartier), de ne pas se bagarrer, etc. Si les jeunes filles qui ont pris part à l'enquête ont insisté sur le fait qu'il leur arrive très fréquemment de parler le langage du quartier ou de se bagarrer, elles affirment, cependant, essayer d'éviter de le faire lorsqu'elles ne sont pas seules, surtout lorsqu'elles se trouvent en présence des garçons (voir 2.3.2 ci-dessus).

Ainsi, si les filles adaptent assez facilement leur manière de parler à la situation communicative (l'entretien avec une personne venue de l'extérieur) et ne réalisent que très peu de marqueurs prosodiques de l'accent de banlieue, c'est parce qu'adopter la manière de parler « non-banlieue » ne représente pas pour elles le reniement de leur identité et de leur quartier, mais est au contraire pour ainsi dire « inscrit » dans le code social de la cité, ce qui n'est pas le cas des garçons.

### **1.3 Distribution du MPB en fonction du type d'habitat et du statut social des locuteurs**

L'emploi par le sujet du marqueur prosodique de l'accent de banlieue est corrélé non seulement à son origine et à son sexe, mais également à son type d'habitat. En effet, le comportement langagier des pavillonnaires semble être bien différent de celui des jeunes des HLM : les hommes<sup>368</sup> résidant dans les HLM réalisent presque 5 fois plus de MPB que les hommes résidant dans les pavillons. Leurs moyennes RE montent respectivement à 2,4 et 0,5 *MPB/min* et la différence entre ces moyennes est, de plus, significative ( $p = 0,02$ , voir ci-dessous). La variable type d'habitat a donc un effet significatif sur le comportement langagier des sujets au niveau prosodique.

---

<sup>368</sup> Les femmes ont été exclues de cette analyse, car nous n'avons dans notre corpus aucune femme pavillonnaire.

Figure 64 : Moyennes RE des hommes résidant dans les HLM et dans les pavillons.

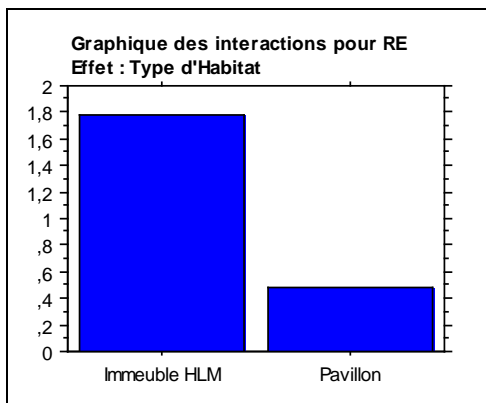
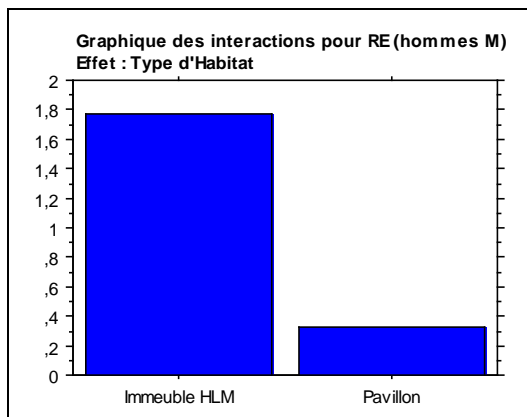


Tableau 93 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes RE des hommes résidant dans les immeubles HLM et les pavillons..

Test-t séries non appariées pour RE(hommes)				
Variable "groupe" : Type d'Habitat				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
immeuble, pavillon	1,945	19	2,597	,0177

Ces résultats trouvent également leur confirmation dans une analyse plus fine : lorsque nous ne retenons pour comparaison que les personnes de même sexe et de même origine, notamment maghrébine, qui ne se distinguent donc que par leur lieu d'habitat (HLM ou pavillons), ce sont toujours les HLM qui gagnent la course à l'accent. En effet, comme on peut le voir dans la Figure 65, les hommes d'origine maghrébine résidant dans les HLM réalisent presque 3 fois plus de MPB que les hommes de même origine résidant dans les pavillons, la différence entre ces moyennes étant encore significative.

Figure 65 : Moyennes RE des hommes d'origine maghrébine résidant dans les immeubles HLM et dans les pavillons.



Il est vrai que pour l'autre groupe comportant des pavillonnaires et des résidents des HLM – celui des jeunes hommes d'origine française – les résultats obtenus divergent, le pavillonnaire réalisant autant de MPB que les jeunes de même origine résidant dans les HLM ; leurs scores sont respectivement 1,0 et 1,1 MPB/min. Mais ce groupe de jeunes hommes d'origine française ne contient qu'un pavillonnaire contre quatre résidents des HLM, ce qui relativise la valeur du résultat obtenu. Il nous semble toutefois que le taux de

MPB relativement élevé de ce pavillonnaire d'origine française (il réalise deux fois plus de MPB que les pavillonnaires d'origine maghrébine) relève non pas du hasard mais du parcours social de ce sujet.

En effet, comme les autres pavillonnaires de notre corpus, Jean est scolarisé dans le collège du quartier, et se trouve donc en contact permanent avec les autres jeunes du quartier. Comme les autres pavillonnaires, et contrairement à la plupart des jeunes résidant dans les HLM, Jean ne « traîne » pas dans le quartier et, même s'il lui arrive de « traîner dehors », il reste toujours dans le secteur des pavillons, et par conséquent avec les jeunes résidant eux-aussi dans les pavillons. Par contre, dans le cadre de sa pratique de sport (le basket-ball) dans un club à l'extérieur du quartier, Jean a été amené à rencontrer régulièrement des jeunes non banlieusards, venant notamment des communes riches de l'agglomération. Ces rencontres, souvent assez prolongées (des séjours d'une semaine lors des compétitions) lui ont fait prendre conscience de la différence entre son comportement et celui des autres, de la différence entre le comportement de ses amis du quartier et celui des autres, de la différence aussi de leurs niveaux sociaux, et, surtout, de la stigmatisation projetée par ces autres sur lui et sur les jeunes résidant dans le même quartier, les banlieusards. Ce sont, d'après Jean, ces rencontres et ces prises de conscience qui l'ont fait en quelque sorte « adhérer » à la culture de banlieue plus que les autres pavillonnaires. C'est en réponse au sentiment de stigmatisation des jeunes des cités, dont lui-même, qu'il tend à revendiquer sa solidarité avec son groupe de pairs et son identité de banlieusard, qu'il affiche plusieurs fois durant l'entretien, en défendant son groupe contre ceux qui « *ressentent de la supériorité* » :

*« alors que nous / je suis sûr que nous on est encore plus heureux / moi personnellement vous voyez je suis je suis un garçon heureux / °moi j'aime bien ma vie°/ et lui il va essayer vous savez de m'en mettre plein la vue pour me rendre jaloux » (Jean 223, voir Entretien avec Jean en Annexe III)*

C'est cette envie voire le besoin de revendication de son appartenance au groupe des jeunes des cités qui explique, d'après nous, le comportement langagier de Jean : parler avec l'accent de banlieue n'est-ce pas un peu comme tendre sa carte de visite ?

Il nous semble alors justifié d'affirmer que, mis à part les cas un peu particuliers comme celui de Jean, les jeunes qui résident dans les pavillons ont un comportement

langagier différent de celui des jeunes résidant dans les HLM. Si nous cherchons à en comprendre la raison, il nous faut examiner des explications concurrentes :

- est-ce la différence dans les statuts sociaux qui est responsable de la différence dans les comportements langagiers ?
- ou est-ce le fait que les pavillonnaires sont bien moins souvent dans le quartier que les jeunes des HLM, et seraient par conséquent moins impliqués dans la culture de la rue ?

Nous pensons que ces deux critères jouent un rôle important. Les travaux de Bernard Laks auprès des jeunes de Villejuif suggèrent en effet que le niveau social des sujets parlants est proportionnel à leur maîtrise du code standard : plus ils sont socialement illégitimes et dominés, plus leur performances linguistiques sont éloignées de la norme standard<sup>369</sup>. Quant à notre groupe de témoins – les jeunes de banlieue – nous estimons que plus les agents sont en bas de l'échelle sociale et plus ils sont susceptibles de souffrir du sentiment de stigmatisation et d'exclusion – exclusion sociale, économique et culturelle ; et plus ils se sentent ainsi exclus et dominés, plus leur besoin d'identification à leur quartier et à leur groupe de pairs sera important, plus leur manière de parler comportera alors de marqueurs amenant à cette identification. Le MPB est l'un de ces marqueurs. Le MPB est en effet non seulement une réalisation prosodique déviante des objets prosodiques de la langue légitime, mais une marque phonique ayant une valeur symbolique dans le quartier, ou, pour reprendre Bourdieu, sur le *marché linguistique* en cours dans cet espace social, une marque *produisant un profit de distinction*<sup>370</sup> (voir la première partie), permettant ainsi aux jeunes de revendiquer leur identité et leur appartenance au groupe de pairs et d'affirmer leur légitimité.

Commençons alors, afin de démontrer notre propos, par construire une échelle sociale sur laquelle nous pourrions situer nos locuteurs comme allant des *moins* exclus et dominés vers les *plus* exclus et dominés. Les critères sur lesquels on peut s'appuyer pour y parvenir sont :

- le type d'habitat,
- l'appartenance du locuteur à un groupe culturel de référence ou d'origine,
- le niveau d'intégration linguistique du groupe auquel appartient le locuteur.

---

<sup>369</sup> LAKS B., 1980, *op. cit.*, p. 394-395.

<sup>370</sup> BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris, p. 84.



L'analyse sociale de nos locuteurs nous apprend que les pavillonnaires occupent le haut de cette échelle sociale. Puis viennent les jeunes d'origine française résidant dans les HLM, qui se distinguent des autres locuteurs des HLM par le fait d'appartenir à un groupe culturel de référence, un groupe qui a plus de légitimité, qui est moins stigmatisé, et qui est d'ailleurs souvent mis à l'écart par les jeunes issus de l'immigration. Les Français des HLM sont suivis par les jeunes issus de l'immigration – les locuteurs les plus illégitimes et dominés : d'abord par les jeunes d'origine maghrébine, ensuite par les jeunes d'origine négro-africaine. C'est la pratique de la langue d'origine qui nous permet de trancher ainsi : l'analyse de la fréquence avec laquelle ces deux populations pratiquent leurs langues d'origine nous permet en effet d'avancer l'hypothèse que l'intégration linguistique et par conséquent l'intégration sociale et économique des jeunes d'origine négro-africaine est bien moins avancée que celle des jeunes d'origine maghrébine. Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, 90 % de nos sujets d'origine négro-africaine parlent tout le temps à la maison en langue d'origine, et les 10 % restant le font souvent. Dans le cas des jeunes d'origine maghrébine, seulement 57 % des sujets disent parler à la maison en leur langue d'origine tout le temps, 13 % souvent, et 30 % rarement ou jamais.

*Tableau 94 : Pratique de la langue d'origine par les sujets issus des immigrations maghrébine et négro-africaine, résidant dans les immeubles HLM.*

Pratique de la langue d'origine	Jeunes d'origine maghrébine	Jeunes d'origine négro-africaine
Rarement	17 %	0 %
Jamais	13 %	0 %
Souvent	13 %	10 %
Tout le temps	<b>57 %</b>	<b>90 %</b>
Total	100 %	100 %

Quant aux jeunes d'origine autre (groupe constitué par un Antillais et un Réunionnais), nous ne possédons pas suffisamment de données pour pouvoir leur attribuer une place précise sur cette échelle, mais ils se situent sûrement en-dessous des pavillonnaires et des Français, quelque part avec les jeunes issus de l'immigration.

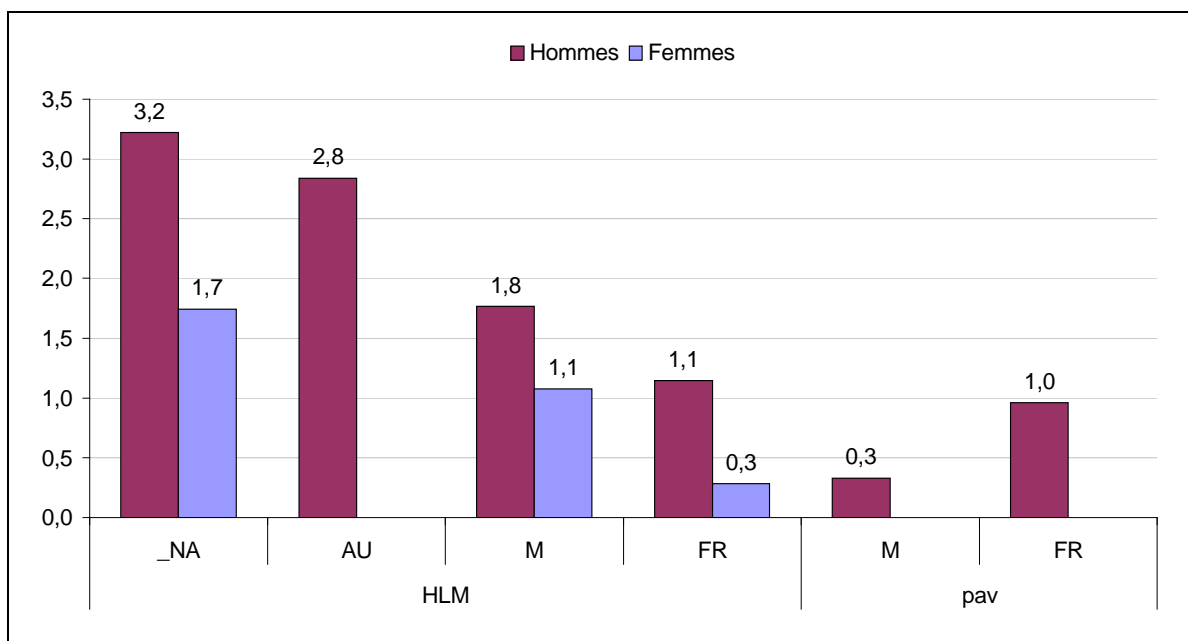
Tableau 95 : Classification des sujets d'origine française (FR), maghrébine (M), négro-africaine (NA) et autre (AU) en fonction de leur statut social en 5 catégories situées du haut vers le bas de l'échelle sociale.

<b>I Jeunes résidant dans les pavillons</b>	
<b>1</b>	Les PAV : FR et M
<b>II Jeunes résidant dans les HLM d'origine française :</b>	
<b>2</b>	- les FR
<b>III Jeunes résidant dans les HLM issus de l'immigration :</b>	
<b>3</b>	- les M
<b>4</b>	- les AU
<b>5</b>	- les NA

Si notre analyse sociale des populations étudiées est bonne, nous devrions trouver le maximum de réalisations de MPB chez la population en bas de l'échelle sociale, telle que nous l'avons définie, et le minimum chez les populations placées en haut de cette échelle. Et c'est exactement ce que montre le graphique présenté dans la Figure 66 : les jeunes au bas de l'échelle sociale réalisent dans une même situation communicative trois fois plus de MPB que les jeunes résidant dans le même quartier mais dont le statut social est supérieur, et qui se sentent par conséquent moins stigmatisés et dévalorisés, et ressentent moins sinon ne ressentent pas le besoin d'affirmer leur appartenance au groupe des jeunes du quartier et à la culture de la rue développée par ce groupe. Alors que pour les jeunes en bas de l'échelle – les Noirs et les Arabes des HLM – les plus stigmatisés et les plus dominés, ce besoin d'identification au groupe de pairs et de revendication de leur appartenance au quartier est nettement plus fort sinon essentiel ; l'adoption d'une manière de parler emblématique du quartier, qui fonctionne comme un moyen d'intégration au groupe de pairs, leur permet alors d'assouvir leur besoin identitaire. Les résultats de nos analyses confirment ainsi ceux d'autres chercheurs (présentées dans la première partie) : ce sont les sentiments de stigmatisation et d'exclusion sociale qui poussent les jeunes à adopter la manière de parler « quartier », qui constitue pour ces jeunes un moyen d'identification à leur groupe de pairs et

de distanciation des autres groupes<sup>371</sup>. Le MPB, marque prosodique stigmatisée y joue comme nous le voyons un rôle important.

Figure 66 : Moyennes RE en fonction du type d'habitat (HLM, pavillons), de l'origine (NA, AU, M, FR), et du sexe du locuteur.



La seule irrégularité que l'on peut observer dans le graphique ci-dessus concerne le groupe des pavillonnaires : le taux de réalisation du MPB des jeunes d'origine française est plus élevé que le taux de MPB des jeunes d'origine maghrébine alors que, selon notre échelle, la fréquence de réalisation du MPB par ces derniers devrait être soit similaire à celle des jeunes d'origine française soit légèrement plus élevée. Mais cette irrégularité est due, comme nous venons de le voir, au parcours atypique de Jean, qui, bien que pavillonnaire, se

<sup>371</sup> Ajoutons que ce sentiment d'exclusion ressort fréquemment dans les discours de nos sujets, notamment de ceux issus de l'immigration et résidant dans les immeubles HLM, dont par exemple Oury, d'origine nigérienne :

« si vous remarquez bien on est on est un petit peu / ouais / on a été écarté mais / ça ça remonte il y a bien longtemps ils nous ont mis dans des HLM tout / et e : ça fait que nous on s'est créé un langage on va dire / pourquoi ? bah je sais pas // non pourquoi je sais pas je dis / bah pourquoi ? bah / parce que on est on a été écarté comme je l'ai dit / » (Oury 38, voir Entretien avec Oury, Annexe III)

« c'est à cause de ça qu'on a un langage c'est à cause de ça / parce que s'ils ne nous avaient pas écarté on parlerait tous pareil / tu vois ce que je veux dire / s'ils ne nous ont pas écarté bah on serait on serait égaux quoi en fait / et comme on est dans un :: / on est dans un cocon quoi en fait on est dans notre bulle à NOUS donc / c'est pour ça qu'on a un langage à nous comme eux ils ont un langage à eux / » (Oury 44)

« / c'est pour se démarquer d'eux en fait / on est différent on peut dire ce qui est on est différent comme je vous l'ai dit si on habiterait tous ensemble on aurait été égaux mais on a été écarté donc on a été obligé de se // » (Oury 95)

rapproche dans son comportement des jeunes des HLM, et qui est le seul représentant de ce groupe de jeunes FR.

Nous voyons donc de plus en plus nettement au fur et à mesure de cette analyse que la fréquence de réalisation du MPB est socialement stratifiée : c'est parce que notre groupe de jeunes de banlieue est fortement hétérogène, que l'emploi du MPB varie fortement d'un membre de ce groupe à l'autre. Car cet emploi détient un sens social, sens que nous allons continuer à explorer en examinant la distribution du MPB en fonction du temps passé par le sujet dans le quartier avec ses pairs, de ce que les jeunes des cités appellent souvent « traîner dans le quartier ».

## 1.4 Distribution du MPB en fonction du temps passé dans le quartier

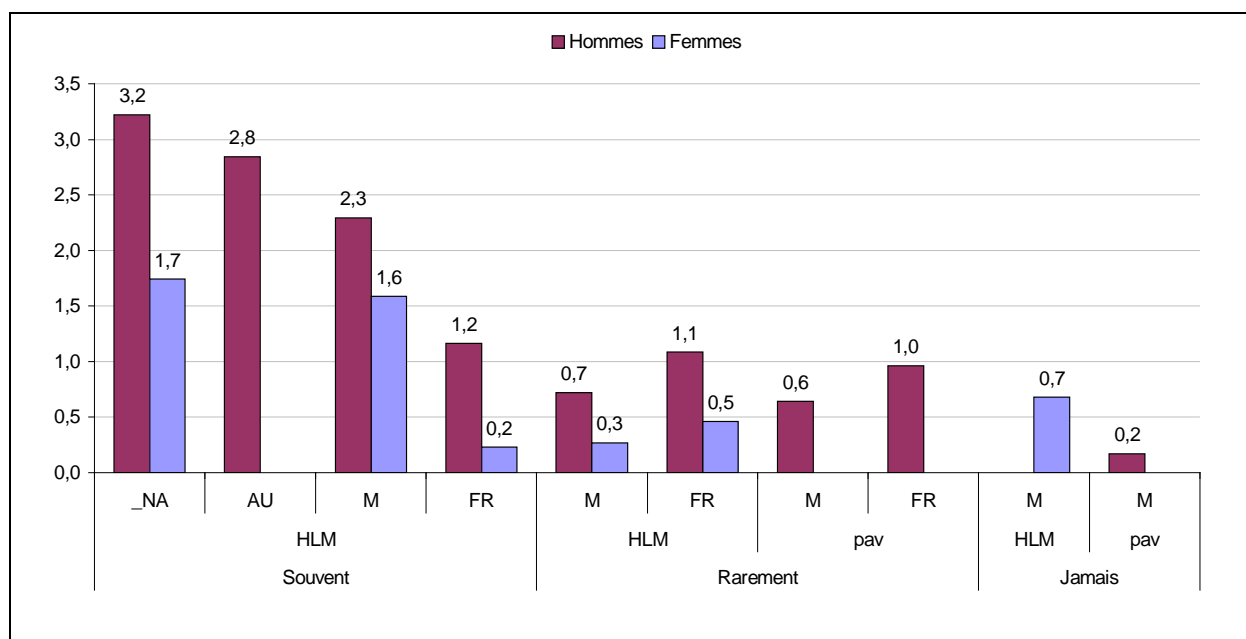
Ce sont, en effet, ceux qui passent le plus de temps dans le quartier qui présentent dans le style Entretien les taux de MPB les plus élevés (voir Figure 67). Ainsi, si les jeunes d'origine négro-africaine et autre réalisent comme nous l'avons vu le plus de MPB, c'est aussi parce que tous les membres de ce groupe répondent à ce critère.

Bien sûr, ce qui importe ici n'est pas tant d'être dehors au sens strict du terme, mais d'être avec son groupe de pairs, dont les membres ont le même âge, résident dans le même quartier, partagent les mêmes valeurs et souffrent des mêmes handicaps. Être avec son groupe implique également être *dans* son groupe, un sentiment qui engendre les processus d'identification aux membres de son groupe et de différenciation des autres. Or ces processus sont, nous l'avons vu, à l'origine même du parler de jeunes des cités – parler identitaire et grégaire, et participent à l'autonomisation des banlieues et au développement dans ces zones d'une culture particulière – une culture de la rue. Être dehors dans le quartier c'est donc être impliqué non seulement dans son groupe de pairs mais aussi – à travers ce groupe – dans la culture qui affirme sa spécificité, et qui se manifeste entre autre à travers l'adoption des comportements vestimentaires et langagiers spécifiques (voir la première partie). Il est alors légitime de supposer que le temps que le sujet passe dehors dans le quartier peut refléter son degré d'implication dans son groupe de pairs et dans la culture de la rue. D'autant plus qu'il ne s'agit pas du temps que le sujet *passé effectivement* dehors dans le quartier avec ses amis,

mais de celui qu'il *déclare passer* dehors avec ses amis. Or, dire qu'on est souvent dehors, c'est, nous semble-t-il, déjà montrer son degré d'implication dans le quartier et dans le groupe des jeunes du quartier.

Les résultats concernant la fréquence de réalisation du MPB par les filles et garçons de différentes origines qui ont déclaré être souvent, rarement ou jamais dans le quartier sont présentés dans la Figure 67.

Figure 67 : Moyennes RE des jeunes de différentes origines (NA, AU, M, FR) en fonction du temps passé dans le quartier (souvent, rarement ou jamais).



Un coup d'œil rapide suffit pour voir que les jeunes qui fréquentent souvent le quartier réalisent considérablement plus de MPB que ceux qui y sont rarement ou jamais. L'analyse de variance ne fait que confirmer ce constat montrant que la variance à l'intérieur des groupes de sujets qui sont souvent, rarement ou jamais dans le quartier est inférieure à la variance inter-groupes, et que la variable *temps passé dans le quartier* a par conséquent un effet significatif sur la fréquence de réalisation du MPB :  $F_{(2,31)} = 5,4$  ;  $p = 0,009$  (voir le tableau Anova ci-dessous).

Tableau 96 : Tableau Anova : effet de la variable temps passé dans le quartier sur la variable RE.

Tableau ANOVA pour RE							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
TQ	2	16,968	8,484	5,445	,0094	10,890	,818
Résidu	31	48,301	1,558				

Observons maintenant les taux de réalisation du MPB des jeunes qui sont *souvent* dans le quartier et sont de plus tous résidents des HLM, qui partagent donc plusieurs caractéristiques sociales. Comme on peut le voir, leurs taux de MPB (moyennes RE) se différencient considérablement en fonction de leur groupe d'origine : par exemple, les garçons d'origine négro-africaine et autre réalisent en moyenne 3,2 et 2,8 *MPB/min*, ceux d'origine maghrébine en font 2,3 par minute, et ceux d'origine française seulement 1,2. Ces résultats confirment notre hypothèse de la répartition de ces différents groupes d'origines sur l'échelle sociale. Les garçons d'origine française, que nous avons définis comme les locuteurs les plus favorisés présentent le comportement langagier qui se rapproche le plus de la norme standard et s'éloigne le plus des valeurs emblématiques de la cité, alors que les garçons d'origine négro-africaine, les plus exclus et les plus dominés, affichent un comportement langagier inverse.

L'analyse statistique montre en outre que la différence entre la moyenne RE de ces jeunes d'origine française et les moyennes RE obtenues pour les autres groupes d'origines qui sont également souvent dans le quartier est significative, alors que la différence entre les moyennes RE de ces autres groupes (M et AU, M et NA, NA et AU) ne l'est pas (voir Tableau 97).

*Tableau 97 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes RE des jeunes d'origine négro-africaine (NA), maghrébine(M), française (FR) et autre (AU), qui sont souvent dans le quartier.*

Test-t séries non appariées pour RE(souvent dans le quartier)				
Variable "groupe" : Origine				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
AU, FR	2,146	6	4,600	,0037
AU, M	1,021	6	1,367	,2207
AU, NA	-,083	10	-,075	,9418
FR, M	-1,125	10	-2,422	,0359
FR, NA	-2,229	14	-3,437	,0040
M, NA	-1,104	14	-1,595	,1329

Il semblerait donc que les jeunes du quartier, au moins ceux d'entre eux qui y sont souvent, se divisent, d'après leurs comportements langagiers en situation formelle, en deux groupes majeurs : les Français et les jeunes issus de l'immigration. Le regroupement des locuteurs d'origine maghrébine, négro-africaine et autre dans un seul groupe des jeunes issus de l'immigration (ISS\_IMM) montre en effet que si les jeunes d'origine française (filles et garçons) qui sont souvent dans le quartier réalisent en moyenne 0,7 MPB par minute, les jeunes issus de l'immigration qui sont également souvent dans le quartier en réalisent en

moyenne 2,5 par minute (voir Figure 68) et la différence entre ces moyennes est très significative :  $t = 3,3$ ,  $p = 0,004$  (test-t, Tableau 98). Ce qui nous permet ainsi de conclure que l'appartenance du locuteur à un groupe culturel d'origine ou de référence a un effet significatif sur son comportement langagier au niveau prosodique.

Figure 68 : Moyennes RE des jeunes issus de l'immigration (ISS\_IMM) et des jeunes d'origine française (FR), qui sont souvent dans le quartier.

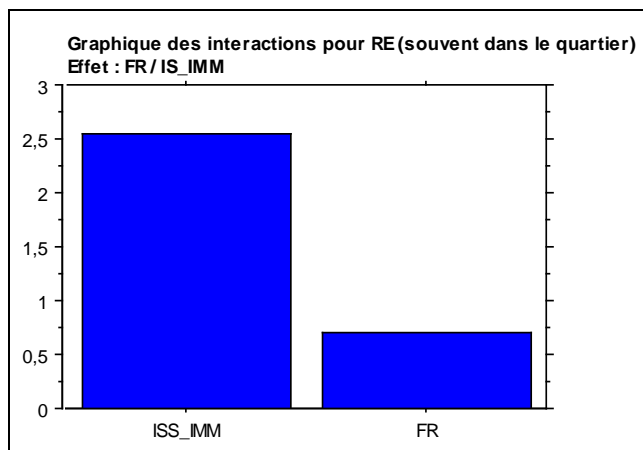
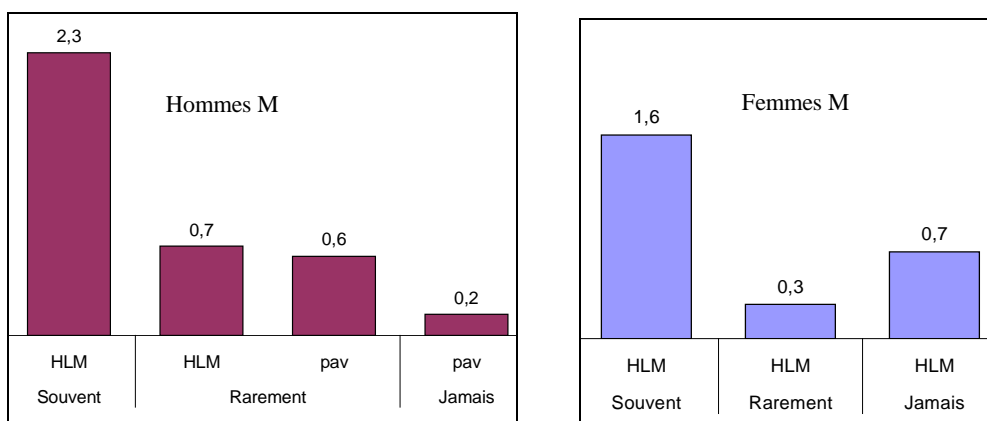


Tableau 98 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes RE des jeunes d'origine française (FR) et des jeunes issus de l'immigration (ISS\_IMM) qui sont souvent dans le quartier.

Test-t séries non appariées pour RE (souvent dans le quartier)				
Variable "groupe" : FR / IS_IMM				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
ISS_IMM, FR	1,852	22	3,264	,0036

Mais revenons à l'effet proprement dit de la variable *temps passé dans le quartier*. Le poids du facteur temps passé dans le quartier sur la fréquence d'emploi du MPB apparaît de façon encore plus importante si nous comparons la fréquence de réalisation du MPB par les jeunes d'origine maghrébine qui sont *souvent*, *rarement* ou *jamais* dans le quartier. Ces valeurs (moyennes RE) sont présentées dans la Figure 69 ci-dessous.

Figure 69 : Moyennes RE des hommes et des femmes d'origine maghrébine en fonction du temps qu'ils passent dans leur quartier : souvent, rarement ou jamais.



Ainsi, si les hommes d'origine maghrébine qui sont *souvent* dans le quartier réalisent 2,3 MPB/min, les hommes de même origine et résidant également dans les immeubles, mais qui sont *rarement* dans leur quartier, en font trois fois moins : leur moyenne RE est de 0,7 MPB/min. Cette moyenne est de 0,6 MPB/min pour ceux d'entre eux qui habitent dans les pavillons. Quant aux hommes d'origine maghrébine qui déclarent ne *jamais* traîner dans le quartier, ils sont tous pavillonnaires et leur moyenne RE est de 0,2 MPB/min, c'est-à-dire un MPB toutes les cinq minutes. Ainsi, les garçons d'origine maghrébine qui ne sont *jamais* dans le quartier réalisent trois fois moins de MPB que les garçons de même origine qui y sont *rarement*, et onze fois moins de MPB que les garçons qui y sont *souvent*. Plus les sujets passent de temps dans leur quartier et plus leur taux de réalisation du MPB en situation de communication formelle est élevé.

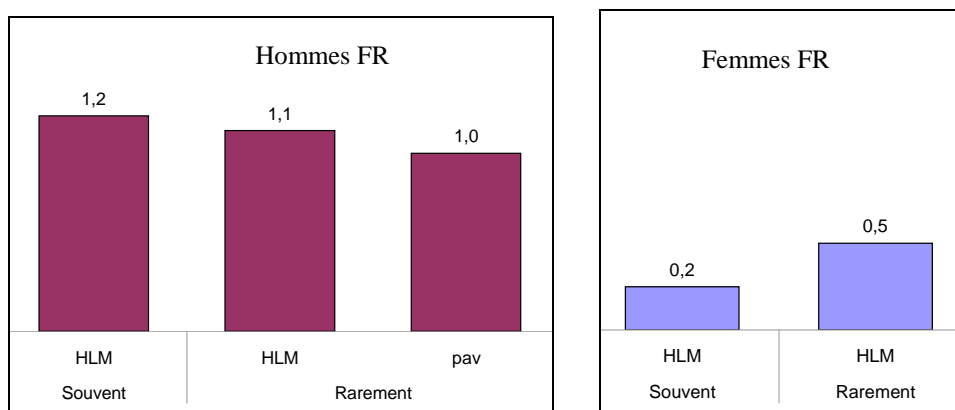
De même, parmi les femmes d'origine maghrébine qui ont pris part à l'enquête, celles qui sont *souvent* dehors réalisent en un temps donné cinq fois plus de MPB que celles qui y sont *rarement* : la moyenne RE de ces premières se situe à 1,6 MPB/min, alors que la moyenne RE de ces secondes est de 0,3 MPB/min, ce qui est quasiment négligeable (voir Figure 69). Quant au fait que la moyenne RE des femmes M qui ne sont *jamais* dans le quartier est supérieure à la moyenne RE des femmes qui y sont *rarement*, cet écart à la tendance générale observée résulte à nouveau d'un déséquilibre dans les effectifs comparés : le groupe des femmes qui ne sont jamais dans le quartier est constitué d'une seule personne. Il s'agit de Zahira, qui déclare consacrer son temps libre à ses études et au volontariat dans diverses organisations d'aide sociale, et qui réalise en même temps deux fois plus de MPB que les filles de même origine qui y passent plus de temps qu'elle (celles qui y sont *rarement*). Ajoutons également que Zahira déclare une attitude très négative vis-à-vis du



langage du quartier, ainsi que vis-à-vis du quartier, or, on le verra plus loin, les jeunes ayant une attitude négative vis-à-vis de leur quartier ainsi que vis-à-vis de la manière de parler de leurs pairs sont justement ceux qui font le moins de MPB. L'explication du cas de Zahira nécessite sans doute bien plus d'informations que nous n'en possédons.

Pour ce qui concerne les jeunes d'origine française, leurs valeurs RE sont assez basses et ne varient pas considérablement en fonction du temps passé dans le quartier (voir Figure 70). En effet, les hommes de ce groupe réalisent dans le style Entretien le même taux de MPB, indépendamment du temps qu'ils passent ou disent passer dans le quartier. Quant aux femmes, celles qui y sont souvent réalisent même moins de MPB que celles qui y sont rarement. Toutefois, ce résultat n'est pas à considérer comme significatif, car un de ces groupes de femmes (celui des femmes qui sont *rarement* dans le quartier) est représenté par une seule personne, qui présente de plus un parcours atypique. Nous reviendrons sur le cas de cette jeune fille, qui s'appelle Laurence, plus loin.

Figure 70 : Moyennes RE des hommes et des femmes d'origine française en fonction du temps qu'ils passent dans leur quartier : souvent ou rarement.



Ce qui est intéressant à remarquer concernant ces jeunes et surtout les femmes, c'est que leur taux de MPB est particulièrement faible, si bien que la différence entre les moyennes RE des hommes et des femmes d'origine française ayant déclarés être *souvent* dans le quartier est bien plus importante que la différence entre les moyennes RE des hommes et des femmes d'origine maghrébine ou négro-africaine qui sont également *souvent* dans le quartier. On peut alors supposer que

- les jeunes d'origine française, et tout particulièrement les femmes, maîtrisent nettement mieux que les autres locuteurs et locutrices les deux manières de

- parler : celle du quartier, et celle normative, qu'ils adoptent en situation d'entretien ;
- bien qu'ils soient souvent dehors dans le quartier, les jeunes d'origine française constituent un groupe à part, un groupe qui :
    - soit ne cherche pas à s'impliquer dans la culture de la rue, dans la mesure où ces jeunes (i) ne se sentent pas exclus et dominés, en tout cas pas au même titre que les jeunes issus de l'immigration, ou éventuellement parce qu'ils (ii) ne se retrouvent pas dans cette culture fortement ethnicisée ;
    - soit ne peut pas s'impliquer dans la culture de la rue, car il se sent en quelque sorte « interdit d'accès » à cette culture, cet interdit venant de la part des jeunes issus de l'immigration. Cette distance par rapport à la culture de la rue et aux valeurs qu'elle véhicule expliquerait alors la distance dans le comportement langagier de ces jeunes par rapport aux autres groupes et leur faible emploi du marqueur prosodique de l'accent de banlieue.

D'autres hypothèses sont également possibles, mais ces deux-là nous semblent *a priori* les plus intéressantes à examiner.

La première hypothèse paraît au premier regard assez convaincante. Il est en effet légitime de supposer que les jeunes d'origine française maîtrisent mieux que les autres sujets la prosodie du français normatif car ils utilisent le français en famille. On peut donc supposer qu'ils se font corriger plus souvent par leurs parents, que les jeunes d'origine maghrébine, ou encore négro-africaine, qui parlent avec leurs parents soit en français et dans leur langue d'origine (c'est le cas de la plupart des jeunes d'origine maghrébine), soit uniquement dans leur langue d'origine (le cas des jeunes d'origine négro-africaine, et de quelques-uns d'origine maghrébine)<sup>372</sup>. Cette divergence dans la pratique du français expliquerait donc que les jeunes d'origine française réalisent très peu de MPB en situation d'entretien. Mais comment alors comprendre que les jeunes d'origine autre – un Martiniquais et un Réunionnais –, réalisent autant de MPB que les jeunes d'origine négro-africaine, alors qu'à l'instar des jeunes d'origine française ils ne pratiquent à la maison que le français ? En effet, les parents de ces deux garçons ne recourent au créole que très rarement, et encore ne s'agit-

il dans ces cas-là que d'emploi de quelques mots créoles dans une phrase dite en français. Cependant, ce contact permanent avec la langue française ne les empêche pas de réaliser autant de MPB que les garçons d'origine négro-africaine et même plus que ceux d'origine maghrébine. Il semblerait donc que la réponse ne soit pas tant dans la pratique de la langue française que dans le fait d'être un Français d'origine ou un *étranger*, donc dans la différence des statuts sociaux. Ce qui nous amène à examiner notre deuxième hypothèse.

En effet, si nous analysons les représentations des jeunes du quartier vis-à-vis de la population de leur quartier, nous constatons qu'elle se divise d'après nos témoins en deux groupes :

- les *Blancs* – les Français, que l'on appelle également *Blancs cassés*, parce qu'ils ne sont pas suffisamment riches pour être considérés comme des vrais *Blancs* ;
- les *étrangers* : les personnes issues de l'immigration, qu'elles soient naturalisées ou pas, ainsi que celles arrivées des départements français d'outre-mer ; ce sont tous les gens « de couleur ».

Quant à la population juvénile du quartier, les jeunes y distinguent également deux groupes, qu'ils définissent cette fois-ci non seulement à partir du critère d'appartenance au groupe d'origine ou de référence, mais aussi à partir du critère social :

- la *racaille* – principalement les Noirs et les Arabes, ceux qui souffrent le plus des problèmes sociaux, qui sont tout le temps dehors, et qui revendiquent le plus leur appartenance au quartier ;
- les *petits français*, qui peuvent réussir dans la vie, qui ne souffrent pas de racisme et qui ont des objectifs. Comme nous a dit une enquêtée « *ils ont tout ce qu'ils veulent quand ils veulent* », en ajoutant plus loin « *ils ont tout ce qu'ils veulent vous voyez / mais ils veulent se prendre pour: ce qu'ils sont pas* » (Fatou 40, Annexe III).

Il ressort de ces témoignages, que les jeunes d'origine française forment un groupe à part, un groupe qui est exclu par les autres des « vrais » jeunes de la banlieue – la *racaille*. Cette exclusion est d'autant plus forte qu'elle se manifeste dans le refus de la part des jeunes issus de l'immigration de considérer que les jeunes d'origine française puissent user du

---

<sup>372</sup> La plupart des jeunes d'origine maghrébine interrogés ont affirmé qu'ils parlent le plus souvent avec leur parents en alternant les deux langues (le français et la langue d'origine), quelques uns ont déclaré ne parler à la maison « que en arabe ». Pour ce qui concernent les NA, ces locuteurs affirment parler avec leurs parents dans leur langues d'origine tout le temps et n'employer le français qu'occasionnellement. Les jeunes d'origine AU ne pratiquent à la maison que le français.

langage du quartier au même titre qu'eux, ce qui revient finalement au refus d'admettre *les petits français* dans leur groupe et de les considérer comme des pairs à part entière. Ce refus, assez unanime, est expliqué par chacun à sa façon. Par exemple, plusieurs jeunes d'origine maghrébine ont souligné durant l'entretien que les Français ne devraient pas utiliser les mots arabes, emblématiques du langage du quartier, puisqu'ils sont incapables de reproduire l'accent arabe ; le cas échéant, ils se ridiculiserait aux yeux des autres :

*« les français qui parlent comme ça, ou quand ils en mettent trop / ça fait clochard ! » (Wassma).*

Certains de ces jeunes ont même affirmé que pour en être capable (de réaliser l'accent de banlieue), il faut avoir ses deux parents d'origine maghrébine :

*« c'est courant c'est ça / j'ai une fille de ma classe elle est: sa mère est une arabe et son père est:: son beau père c'est un français / son père aussi c'est un français / et elle arrive pas du tout à prononcer le mot arabe ah / elle fait hnouche de des des trucs comme ça / elle arrive pas en fait // non elle arrive pas » (Imane 121, Annexe III).*

Il est intéressant de souligner que cette remarque n'a jamais été émise ni à l'adresse des jeunes d'origine négro-africaine, dont la connaissance de l'arabe est pourtant à peu de chose près aussi mauvaise que celle des Français, ni à propos des jeunes d'origine maghrébine qui ne pratiquent pas leur langue d'origine, et qui sont par ailleurs nombreux dans le quartier.

Quant aux jeunes d'origine négro-africaine, ces derniers tendent à « interdire » aux Français l'accès à la culture (au langage du quartier) sous prétexte qu'ils ne font pas partie de la *racaille*, mais sont tout au contraire ceux qui « ont tout ce qu'ils veulent quand ils veulent », ceux qui ont de l'avenir et qui peuvent réussir.

On voit donc clairement que les jeunes d'origine française ne peuvent pas, du moins ne peuvent que difficilement, s'impliquer dans la culture de la rue et devenir les membres à part entière du groupe des jeunes du quartier, groupe constitué très majoritairement de jeunes issus de l'immigration. Nous ne savons pas si ces jeunes d'origine française cherchent ou non à le faire et si le refus des autres de les admettre dans leur groupe n'est pas une conséquence de la distance prise initialement par les Français. Les données recueillies ne nous permettent pas d'aller jusqu'au bout de nos interrogations. Il devient par contre clair que la différence dans les statuts sociaux est bien à l'origine de la différence dans les comportements langagiers de ces deux groupes que forment les jeunes d'origines française et

les jeunes issus de l'immigration. C'est la différenciation sociale qui crée une différenciation dans la fréquence d'utilisation du marqueur prosodique de l'accent de banlieue, c'est elle qui explique la présence de l'accent chez les uns et pas chez les autres.

Revenons maintenant au cas de Laurence – la jeune fille qui représente à elle seule le groupe des femmes FR fréquentant *rarement* le quartier. Comme nous l'avons vu plus haut, Laurence réalise dans le style Entretien presque deux fois plus de MPB que les jeunes filles de même origine qui passent plus de temps dans le quartier qu'elle. Ce comportement, qui fonctionne à l'inverse de la tendance générale observée (plus le sujet passe de temps dans le quartier et plus il réalise de MPB), mérite alors d'être analysé de plus près. Il ressort selon nous du parcours atypique de Laurence, qui, d'ailleurs, n'est pas sans rappeler le cas de Jean, que nous avons évoqué précédemment (§1.3 de ce chapitre). En effet, contrairement à quasiment tous les autres sujets interrogés, Laurence n'a pas toujours été scolarisée sur les Hauts de Rouen, mais elle a été inscrite pendant 3 ans dans un collège privé situé en centre ville de Rouen. D'une part, ce contact étroit avec le milieu non banlieusard l'a conduite à prendre conscience de la stigmatisation projetée sur son quartier et sur les jeunes y résidant, dont ses amis de l'école et de son immeuble, ce qui a eu pour conséquence une tendance chez cette jeune fille à défendre son quartier, et à revendiquer son appartenance à cet espace. D'autre part, avec le retour de Laurence dans le collège du quartier, cette revendication prend d'autant plus d'ampleur qu'elle est dictée par le besoin d'intégration dans le groupe. C'est ainsi que, bien que rarement dehors dans le quartier (sans doute à cause de l'interdiction parentale), Laurence déclare parler toujours et en toute circonstance comme les jeunes du quartier, elle souligne à plusieurs reprises durant l'entretien son attitude positive vis-à-vis du quartier, et nie catégoriquement l'existence de l'accent de banlieue (vu par elle comme un stigmate), en déclarant sans l'ombre d'hésitation que c'est faux : « *c'est du n'importe quoi, c'est les gens qui ne connaissent pas les quartiers qui disent ça* ». Le cas de Laurence montre ainsi que le comportement langagier d'un sujet, notamment son taux de MPB, ne dépend pas *stricto sensu* du temps passé par ce sujet dehors avec ses pairs, mais également de son attitude vis-à-vis de son quartier et des jeunes du quartier, de son intégration ou envie d'intégration dans le groupe des jeunes du quartier, de son implication dans le quartier. Les comportements langagiers des sujets ne découlent pas seulement de leurs statuts sociaux mais aussi, voire surtout de la manière dont ces sujets vivent et acceptent ou non ces statuts.

L'analyse de la distribution du MPB en fonction du temps passé dans le quartier établit ainsi que cette variable a un impact très important sur le comportement langagier des sujets : plus les sujets passent de temps avec leur groupe de pairs et plus ils sont impliqués dans la culture de la rue – plus ils réalisent fréquemment la marque prosodique caractéristique de la manière de parler de leur groupe. Et ils en réalisent d'autant plus fréquemment qu'ils appartiennent à un groupe socialement et culturellement illégitime et dominé : lorsqu'ils éprouvent un besoin accru d'identification à leur quartier et de revendication de leur identité de jeune de quartier. Le MPB est de fait une des manifestations de cette revendication. Toutefois le comportement langagier d'un sujet ne résulte pas uniquement ni nécessairement du temps passé par le sujet dans le quartier, il dépend également du positionnement social de celui-ci. Il peut en effet être suscité par la prise de conscience par un sujet de la stigmatisation projetée sur lui et son environnement par la société environnante, comme cela a été le cas de Jean ou de Laurence. C'est alors cette prise de conscience qui pousse les jeunes à revendiquer leur adhésion au quartier et adopter le comportement langagier de leur groupe de pairs. Ainsi, si le temps passé dans le quartier influence fortement le comportement langagier des sujets (pour le moins dans le style formel), ce n'est pas, d'une façon mécanique et simpliste par l'imprégnation mais parce qu'il relève d'un positionnement particulier du sujet, d'un engagement.

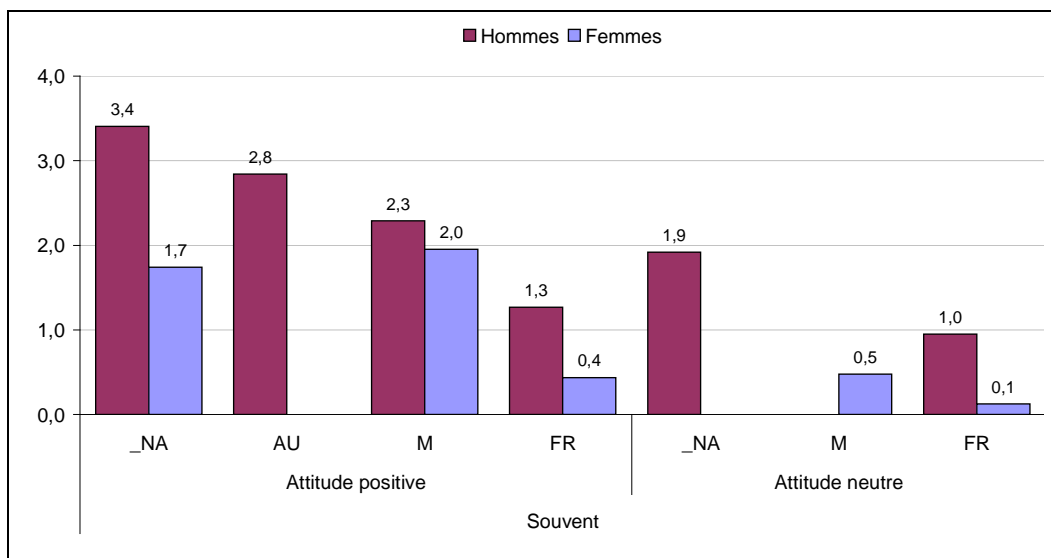
## 1.5 Distribution du MPB en fonction de l'attitude vis-à-vis du langage du quartier

La prise en compte de l'attitude des sujets vis-à-vis de la manière de parler de leur groupe nous permet d'ajouter une touche finale à la structuration sociolinguistique du groupe étudié.

En effet, si nous ne considérons pour l'instant que les jeunes qui déclarent passer beaucoup de temps dans le quartier, nous constatons que ceux d'entre eux qui ont une attitude *positive* envers le langage du quartier (19 personnes) réalisent 3 fois plus de MPB que ceux qui ont une attitude *neutre* vis-à-vis de ce langage (5 personnes). Leurs taux de réalisation du MPB sont respectivement de 2,4 *MPB/min* (2,8 pour les hommes, 1,6 pour les femmes) et 0,7 *MPB/min* (1,4 pour les hommes, 0,2 pour les femmes). Et la différence entre

ces deux moyennes est significative ( $p = 0,01$ , voir Tableau 99 ci-dessous) : l'attitude des sujets qui passent beaucoup de temps dans le quartier envers le langage du quartier a donc un effet significatif sur leur taux de réalisation du MPB.

Figure 71 : Moyennes RE des jeunes qui sont souvent dans le quartier, en fonction de leur attitude envers le langage du quartier (positive ou neutre), de leur origine (NA : négro-africaine, M : maghrébine, FR : française AU : autre) et de leur sexe.



Ainsi, les jeunes qui réalisent le maximum de MPB dans le style Entretien ne sont pas simplement ceux qui passent beaucoup de temps dehors dans le quartier, mais ceux d'entre eux qui affichent une attitude très positive vis-à-vis de la manière de parler de leur groupe. Par exemple, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, les hommes d'origine négro-africaine qui sont souvent dans le quartier et ont une attitude *positive* réalisent en moyenne 3,4 MPB par minute, alors que les hommes de même origine qui sont également souvent dans le quartier, mais dont l'attitude vis-à-vis du langage en question est *neutre* en réalisent seulement 1,9. Nous observons la même tendance chez les femmes d'origine maghrébine, et, quoique dans une moindre mesure, pour les femmes et les hommes d'origine française.

Tableau 99 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes RE des jeunes qui sont souvent dans le quartier en fonction de leur attitude envers le langage du quartier.

Test-t séries non appariées pour RE (souvent dans le quartier)				
Variable "groupe" : Attitude LQ				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
positive, neutre	1,724	22	2,697	,0132

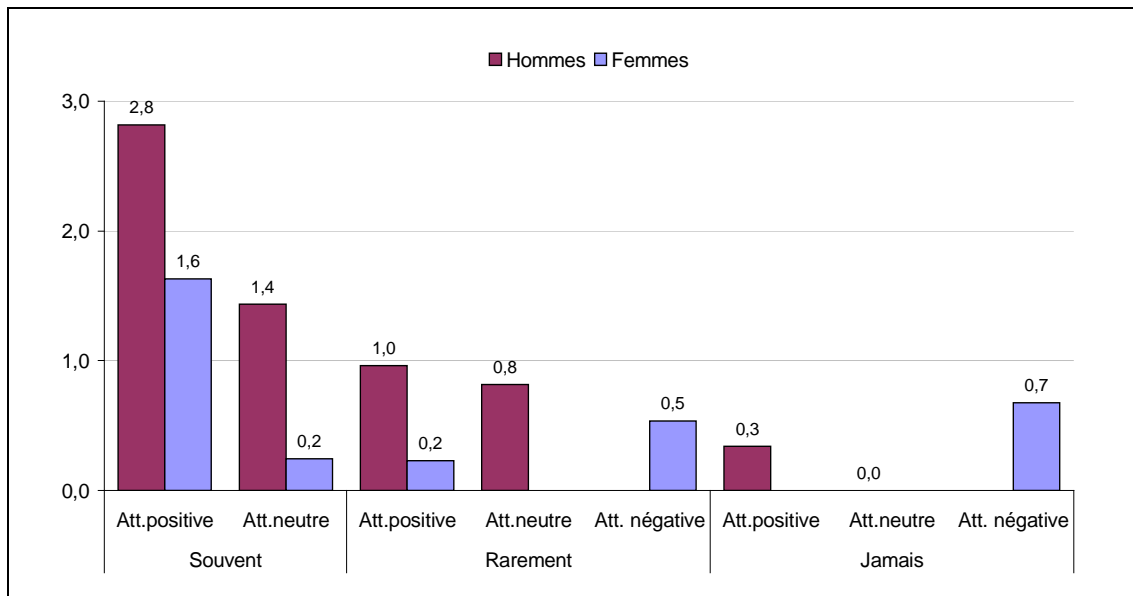
En fait, nos variables *attitude envers le langage* et surtout *temps passé dans le quartier* sont basées sur les déclarations des sujets, des déclarations qui sont difficiles à vérifier mais qui recèlent un sens social : elles reflètent le positionnement du sujet par rapport à son quartier et son groupe de pairs. Elles sont comme deux ruisseaux qui partent de la même source et restent nourris par cette source. C'est pour cela d'ailleurs que parmi les jeunes qui ont déclaré passer beaucoup de temps dehors dans le quartier, pas un seul n'a une attitude *négative* vis-à-vis du langage du quartier, et seulement 5 des 24 ont une attitude *neutre*. La prise en compte de ces deux paramètres permet ainsi de nuancer le degré d'implication du sujet dans son groupe, dans son quartier et dans la culture de rue :

- Les jeunes qui déclarent passer beaucoup de temps dehors dans le quartier et affichent une attitude très positive envers le langage du quartier sont les plus impliqués dans leur quartier et leur groupe de pairs. Pour cette raison, leur comportement langagier est marqué par une utilisation très fréquente (par rapport à d'autres jeunes) du MPB, le marqueur de cette implication.
- Les sujets qui déclarent passer beaucoup de temps dans le quartier avec leurs pairs mais n'affichent pas d'attitude franchement positive vis-à-vis du langage du quartier (dont l'attitude est neutre) sont moins impliqués dans la culture du quartier, si bien que leur fréquence de réalisation du marqueur prosodique spécifique à ce groupe et à cette culture est plus faible.

Cette interaction entre les deux variables se voit encore plus lorsque nous élargissons notre champ d'analyse aux jeunes qui sont *rarement* ou *jamais* dans le quartier. Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous (Figure 72), ces jeunes réalisent globalement nettement moins de MPB que les jeunes qui sont *souvent* dans le quartier. En outre, à attitude égale (positive ou neutre), les taux de MPB des jeunes qui ne sont *jamais* dans le quartier sont inférieurs aux taux de MPB de ceux qui y sont *rarement*. Par exemple les garçons qui sont *rarement* dans le quartier et ont une attitude *positive* vis-à-vis du langage du quartier réalisent 1 MPB par minute, alors que les garçons qui ont la même attitude mais ne sont *jamais* dans leur quartier n'en font que 0,3 par minute. Quant aux résultats obtenus pour les sujets qui proclament une attitude *négative* vis-à-vis du langage du quartier – les résultats qui s'écartent de la tendance observée, nous n'en tiendrons pas compte car ils ne portent à chaque fois que sur une personne.



Figure 72 : Moyennes RE des sujets en fonction de leur attitude vis-à-vis du langage du quartier, du temps qu'ils passent dans le quartier (souvent, rarement ou jamais) et de leur sexe.



Il semblerait ainsi que et le temps que les sujets passent (ou déclarent passer) dans le quartier et leur attitude (déclarée) vis-à-vis du langage du quartier sont tous les deux « responsables » de leur comportement langagier. Il est certain que de ces deux facteurs, le temps passé dans le quartier apparaît comme un facteur plus robuste pour prédire le comportement langagier des jeunes, alors que l'attitude envers le langage du quartier intervient plutôt pour nuancer les comportements sociaux et par conséquent langagiers de ces locuteurs. Mais ce n'est que lorsqu'ils se combinent et sont ainsi complétés l'un par l'autre, qu'ils nous permettent de déterminer l'implication d'un sujet dans la culture de la rue et le comportement langagier qui s'ensuit. Nous pouvons définir cette culture de la rue comme *un ensemble de comportements (corporel, vestimentaire, musical, langagier), d'attitudes et de valeurs acquis et transmis au sein du groupe des jeunes des cités.*

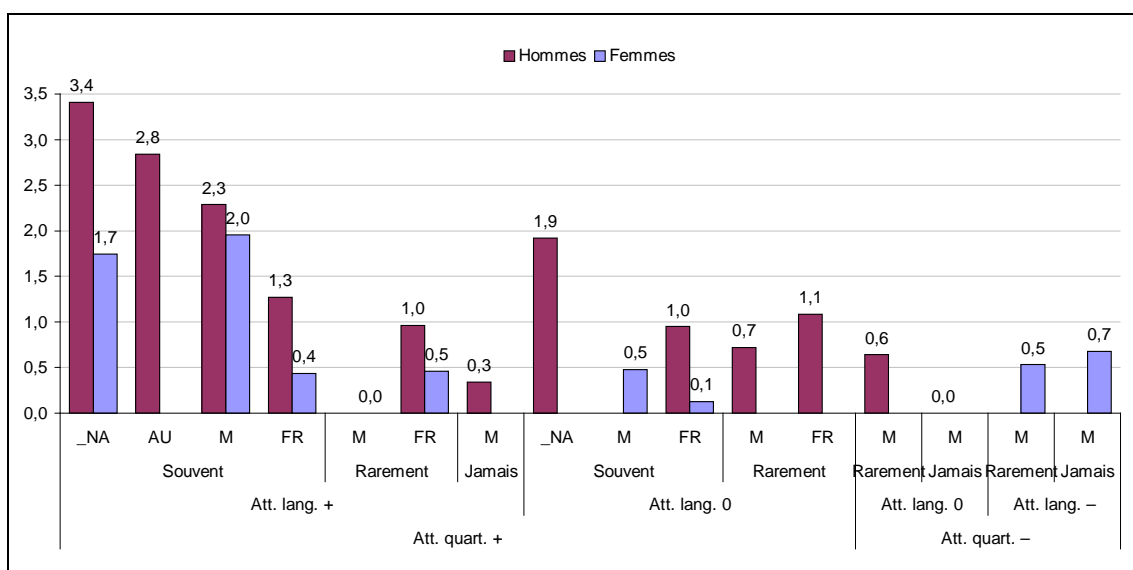
Les jeunes souvent présents dans le quartier et ayant une attitude positive vis-à-vis du langage de leur groupe sont de fait ceux qui sont les plus impliqués dans la culture de la rue, ceux qui maîtrisent et revendiquent le plus les valeurs emblématiques qui y ont cours. Ils sont par ailleurs pour la plupart les personnes qui souffrent le plus de difficultés sociales et du sentiment d'exclusion, ce sentiment qui les incite à se regrouper et à affirmer leur identité de jeune de cité. Alors que les jeunes qui sont rarement dehors dans le quartier (ou déclarent y être rarement), même s'ils affichent une attitude positive ou neutre vis-à-vis du langage du quartier, sont moins impliqués dans cette culture. Quant à ceux qui déclarent n'être jamais dans le quartier, leur degré d'implication dans la culture de la rue est particulièrement faible,

quelles que soient les attitudes déclarées. Et à faible degré d'implication dans la culture de la rue, la réalisation par le sujet du MPB reste faible.

## 1.6 Distribution du MPB en fonction de l'attitude vis-à-vis du quartier

Par contre, la prise en compte des attitudes affichées par nos locuteurs vis-à-vis du quartier-même ne change quasiment rien au tableau obtenu jusqu'alors. D'une part, la grande majorité des jeunes qui ont participé à notre enquête affichent une attitude positive vis-à-vis de leur quartier, très peu une attitude négative. D'autre part, si ces derniers réalisent tous *peu* de marques de l'accent banlieusard, une partie des premiers en font autant. Les jeunes qui prétendent être profondément attachés à leur quartier présentent en effet une très forte hétérogénéité quant à la fréquence d'emploi du MPB, une hétérogénéité qui se comprend, comme le montre la figure ci-dessous, à partir des facteurs recensés précédemment (principalement *le temps passé par le sujet dans le quartier*, et son *attitude vis-à-vis du langage du quartier*, mais aussi *l'origine et le sexe*), mais dont la variable *attitude vis-à-vis du quartier* prise de façon isolée ne saurait rendre compte.

Figure 73 : Moyennes RE des sujets en fonction de leur attitude vis-à-vis du quartier (positive (+), ou négative (-)), de leur attitude envers le langage du quartier (positive (+), neutre (0), ou négative (-)), du temps qu'ils passent dans le quartier (souvent, rarement ou jamais), de leur sexe et de leur origine.



En effet, quoi qu'ils disent de leur quartier et quel que soit leur attachement à celui-ci, s'ils n'y sont pas *souvent* et n'expriment pas une attitude *positive* vis-à-vis de son langage – s'ils ne sont donc pas fortement impliqués dans leur quartier et la culture de la rue –, leur taux de MPB en situation formelle reste assez faible. Et c'est toujours cette absence sinon le faible degré d'implication dans le quartier et la culture de la rue qui jouent pour expliquer le peu de MPB que réalisent les jeunes ayant une attitude négative vis-à-vis du quartier.

## 1.7 Distribution du MPB en fonction de l'âge

La question que nous nous sommes posée était de savoir si les sujets de 17-21 ans, qui ne sont plus au collège, et ont forcément été en contact étroit avec les personnes extérieures au quartier, réalisent plus ou au contraire moins de MPB que les collégiens de 14-16 ans. Le comportement langagier des jeunes du quartier change-t-il avec l'âge, et si oui, comment ?

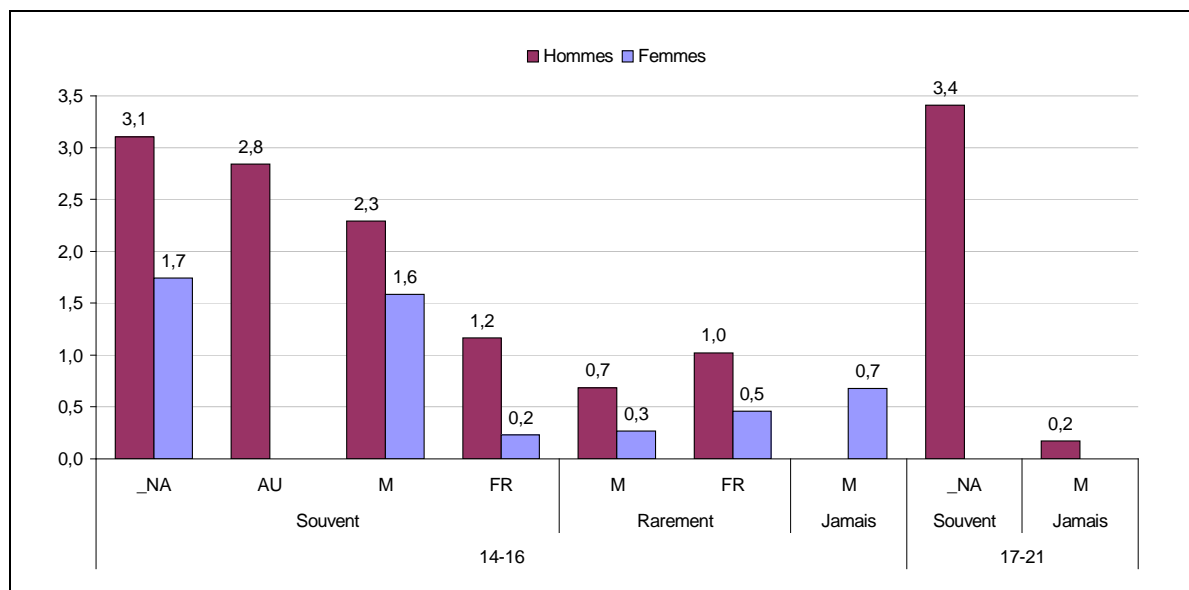
Les résultats de l'analyse suggèrent<sup>373</sup> que l'âge et le passage à la vie de jeune adulte induisent des effets contradictoires sur les différents sous-groupes de jeunes. Ainsi, les jeunes de 17-21 ans qui sont *rarement* dans le quartier, réalisent dans le style Entretien nettement moins de MPB que les collégiens qui sont également *rarement* dans le quartier<sup>374</sup>. Par contre, les jeunes de 17-21 ans qui sont *souvent* dans le quartier réalisent dans le style Entretien plus de MPB que les collégiens qui sont également *souvent* dans le quartier. Dans le premier cas de figure, le taux de MPB dans le style Entretien baisse, alors qu'il augmente dans le deuxième (voir Figure 74). Ajoutons ici que parmi nos sujets de 17-21 ans ceux qui ont déclaré être *rarement* dans le quartier ont obtenu leur baccalauréat et se préparent à entrer à l'université, alors que ceux qui sont *souvent* dans leur quartier travaillent en tant qu'ouvriers.

---

<sup>373</sup> La répartition de nos effectifs en deux groupes d'âge étant très inégale, nous traitons les résultats de la distribution du MPB en fonction de l'âge avec précaution, et n'en parlons qu'en termes de tendances, qu'il faudrait encore vérifier sur des corpus plus importants que le nôtre.

<sup>374</sup> Tel est le cas des deux jeunes d'origine M, qui habitent dans les pavillons, et ne sont par conséquent quasiment jamais dans le quartier, ce qui ne les empêche pas par ailleurs d'exprimer une attitude très positive vis-à-vis et du langage du quartier et du quartier lui-même. La moyenne RE de ces deux personnes est bien inférieure à la moyenne RE des personnes qui partagent les mêmes caractéristiques mais sont plus jeunes et sont encore scolarisés au collège. Par contre, pour les personnes qui étaient *souvent* dans le quartier pendant leurs années de collège et *continuent* de le fréquenter, ce rapport augmente.

Figure 74 : Moyennes RE en fonction de l'âge, du temps passé dans le quartier (souvent rarement, jamais), de l'origine (FR, M, NA et AU) et du sexe.



Cette augmentation de l'écart dans les comportements langagiers des jeunes du quartier, traduit, nous semble-t-il, une différenciation dans les statuts sociaux de cette population à l'issue du collège. A ce moment, les uns, minoritaires, vont continuer leurs études dans des lycées généraux<sup>375</sup> pour les poursuivre à l'université ou, plus rarement, dans des écoles supérieures privées, alors que les autres entreront dans des lycées techniques, ou tout au plus, professionnels. Si les premiers seront amenés à entrer en contact avec des jeunes venant du centre ville de Rouen et d'autres communes favorisées de l'agglomération, les seconds seront entourés principalement par les jeunes venant des Hauts de Rouen ou d'autres quartiers défavorisés. Les différences se creusent : les premiers apprennent à se démarquer de la manière de parler du quartier ; les autres, au contraire, submergés par le sentiment d'injustice sociale, voient dans leur quartier leur seul îlot de sécurité, et ne sont pas prêts à se débarrasser de sa manière de parler, mais, tout au contraire, la revendiquent comme la leur, celle de leur groupe, celle de leur quartier. C'est ainsi que, en même temps que les uns tendent à se détacher de leur milieu (au moins dans leurs pratiques sociales), les autres s'y enracinent.

Certes, les comportements que nous venons de décrire sont des comportements types, des comportements généralisés, qui ne peuvent refléter toute la complexité de la situation. Ils montrent toutefois que la prise en compte des trajectoires des sujets est essentielle pour la

<sup>375</sup> Le plus souvent il s'agit du lycée Flaubert, situé sur le plateau des Hauts de Rouen et qui accueille aussi bien les jeunes du plateau, que les jeunes du centre ville de Rouen ou d'autres communes de l'agglomération.

compréhension de l'hétérogénéité dans leurs comportements langagiers. En effet, nos sujets de 17-21 ans ont beau être tous nés de parents immigrés, vivre toute leur vie dans le même quartier et y être attachés, le fait qu'ils soient soumis à des dynamiques sociales inverses produit inmanquablement une différenciation dans leurs comportements langagiers, au moins dans une situation de communication formelle.

## CONCLUSION

L'analyse de la fréquence de réalisation du MPB par des jeunes du quartier nous permet d'affirmer que le MPB constitue une marque phonique fortement stratifiée : une marque phonique qui fonctionne comme une marque sociale, comme un signe de position et d'origine sociale, comme un signe de positionnement vis-à-vis du quartier et de la culture de la rue, comme une revendication sociale. Sa fréquence de réalisation en situation de communication formelle procède en effet fortement du degré d'implication des sujets dans la culture de la rue, qui dépend à son tour de l'origine et des statuts initiaux de ces jeunes, du temps qu'ils passent dehors dans le quartier, mais aussi de leurs parcours et leurs trajectoires sociales.

En effet, bien que partageant le même espace de vie – un quartier défavorisé et stigmatisé – les jeunes du quartier ne se sentent pas tous défavorisés et stigmatisés au même titre, si bien que si les uns ne font que vivre dans leur quartier, certains autres – les plus exclus et dominés – vivent *dans, par et avec* leur quartier, *dans, par et avec* leur groupe de pairs, *dans, par et avec* la culture de la rue revendiquée par ce groupe... la culture qui se développe comme une réponse aux sentiments de stigmatisation et d'exclusion sociale, permettant aux jeunes d'affirmer leur identité et d'exclure à leur tour, en adoptant des comportements vestimentaire, musical et langagier particuliers, en se différenciant. Cette différence dans les statuts sociaux des jeunes – statuts qui nous avons définis à partir de leur origine et de leur type d'habitat – explique pour une très grande partie la différence dans leurs comportements langagiers en situation formelle :

- si les jeunes d'origine française ou maghrébine résidant dans les pavillons (qui ont le statut social le plus élevé dans le quartier) réalisent peu de MPB c'est parce que leur besoin d'intégration dans le quartier et en conséquence leur degré d'implication dans la culture de la rue sont très faibles ;

- si les jeunes issus de l'immigration et résidant dans les HLM réalisent plus de MPB que les jeunes d'origine française résidant aussi dans les HLM, c'est parce que ces premiers se sentent plus exclus et dominés que les seconds et ressentent, par conséquent, davantage le besoin d'intégration dans le quartier et la culture de la rue, d'identification à leur groupe de pairs ;
- si parmi ces jeunes issus de l'immigration, ce sont les jeunes d'origine négro-africaine qui réalisent le plus de MPB en situation formelle, ce n'est pas tout simplement parce qu'ils sont noirs de peau, mais parce qu'étant placés tout en bas de l'échelle sociale, ils subissent le plus le sentiment d'exclusion sociale et cherchent plus que les autres à revendiquer leur appartenance au quartier et à leur groupe de pairs, et sont par conséquent impliqués plus que les autres (que les jeunes d'origine maghrébine par exemple) dans cette culture de la rue.

Mais les statuts sociaux initiaux n'expliquent pas tout. Les comportements langagiers des sujets en situation formelle sont également déterminés par le temps que ces jeunes passent dehors dans le quartier et par leurs attitudes envers le langage du quartier et le groupe des jeunes de quartier, soit les facteurs indicateurs de l'implication du sujet dans la culture de la rue. Ainsi, les jeunes issus de l'immigration qui sont souvent dans le quartier et affichent une attitude positive vis-à-vis du langage du quartier réalisent bien plus de MPB que ceux qui sont dehors rarement et proclament une attitude neutre vis-à-vis de ce langage. De fait, plus les sujets se situent en bas de l'échelle sociale et plus ils passent du temps dans le quartier, plus ils sont impliqués dans la culture de la rue, et plus ils réalisent de MPB.

Toutefois, quelqu'un qui est rarement dehors et a un statut social plutôt élevé (à l'échelle du quartier) peut, dans certaines conditions, adopter un comportement langagier inverse de celui de son groupe et recourir fréquemment au marqueur prosodique de l'accent. Les facteurs qui conditionnent alors ce comportement sont la prise de conscience de la stigmatisation projetée par les autres groupes (extérieurs au quartier) sur le sien et l'envie de revendiquer par et à travers le langage la solidarité avec son groupe. Tels ont été les cas de Jean et de Laurence, qui, bien que rarement dans le quartier et appartenant à un groupe socialement « favorisé », expriment leur appartenance à cet espace social en réalisant bien plus de MPB que les autres jeunes d'origine française qui passent peu de temps dans le quartier. Le degré d'accent des sujets découle ainsi non seulement de leur statut social et du temps qu'ils passent dehors avec leurs pairs, mais aussi, et parfois surtout de leurs parcours personnels et des dynamiques sociales dans lesquelles ces parcours s'inscrivent.

Il semble de plus que ce comportement change sensiblement avec l'âge et le passage à la vie adulte. Ce changement s'inscrit alors dans les bifurcations des trajectoires sociales des jeunes, et se manifeste par une plus forte fréquence du MPB dans la parole des jeunes demeurés au bas de la vie sociale, des jeunes qui deviennent des ouvriers peu qualifiés et ne font alors que s'enraciner dans le quartier, et par l'absence du MPB dans la parole de ceux qui réussissent à remonter l'échelle sociale, ceux qui entrent à l'Université et côtoient des jeunes des milieux sociaux favorisés. Ces dynamiques sociales inverses produisent inmanquablement une différenciation dans les comportements langagiers des jeunes du quartier, au moins dans une situation de communication formelle.

Avec cet ensemble de facteurs, nous tenons, nous semble-t-il, les éléments essentiels pour mieux comprendre le comportement langagier des jeunes résidant dans un quartier défavorisé.

## 2 STRATIFICATION STYLISTIQUE DU MARQUEUR PROSODIQUE DE L'ACCENT DE BANLIEUE

### 2.1 Une différenciation stylistique pas comme les autres

En procédant à l'analyse de la distribution du MPB (schème accentuel banlieue) dans trois styles contextuels, allant du plus formel vers le moins formel<sup>376</sup>, nous nous attendions à trouver le taux maximum de MPB dans le style le moins formel et un taux minimum dans celui le plus formel. L'idée qu'une marque non standard est employée davantage dans une communication moins formelle (lorsqu'un locuteur surveille moins son discours) que dans une situation plus formelle (lorsqu'il le surveille plus) est couramment admise en sociolinguistique depuis les travaux de Labov sur le *Lower East Side*<sup>377</sup>, de ceux de Trudgill<sup>378</sup> ainsi que d'autres chercheurs (nous y revenons ci-après).

Nous savons à l'heure actuelle que la variation qui s'exerce quotidiennement dans la langue est à la fois géographique, sociale et stylistique. On ne parle pas de la même manière lorsque l'on habite dans le Nord et le Sud de la France ou des États-Unis, ou, d'ailleurs, de n'importe quel autre état plus ou moins grand. Pour n'en donner que quelques exemples, citons les enquêtes d'Henriette Walter sur les variétés régionales françaises étudiées sous l'angle lexical et phonologique<sup>379</sup>, ainsi que les enquêtes menées par Fernand Carton, et par

---

<sup>376</sup> Rappelons que nous utilisons le terme « formel » en tant que « attention portée par le locuteur envers son discours ». Cette attention est fonction des rôles sociaux respectifs des interactants, de la nature de l'interaction, du degré de connaissance par le sujet parlant du sujet de conversation ainsi que d'autres facteurs.

<sup>377</sup> LABOV W., 1966, *The Social Stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics, Washington, D.C.

<sup>378</sup> TRUDGILL P., 1974, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge University Press, London.

<sup>379</sup> WALTER H., 1988, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris ; WALTER H., 1982, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Presses Universitaires de France, Paris ;



Carton, Rossi et alii sur les accents régionaux français<sup>380</sup>, et qui abordent la variation régionale sous l'angle phonétique et prosodique. On peut également mentionner les travaux, plus récents, de Clopper et Pisoni<sup>381</sup>, portant sur l'identification des accents régionaux aux Etats-Unis ; ils montrent notamment que les auditeurs américains n'ayant aucun entraînement préalable sont capables de différencier et de localiser les différents accents américains, en les distribuant entre trois grandes zones géographiques : Nouvelle Angleterre, Sud et Nord-Ouest.

A l'intérieur de chaque zone géographique restreinte, comme par exemple l'agglomération rouennaise, on ne parle pas tout à fait de la même manière suivant que l'on appartienne à une classe sociale aisée ou défavorisée. Et quelle que soit la classe à laquelle on appartient ou veut appartenir, on ne parle pas de la même manière avec ses parents, ses amis, son directeur ou son inspecteur, son professeur ou ses étudiants. Les travaux de William Labov sur le *Lower East Side*, ou ceux de Peter Trudgill sur l'anglais de Norwich, la deuxième grande ville d'Angleterre, montrent que la fréquence d'utilisation par un sujet de variantes non prestigieuses d'une variable linguistique est inversement corrélée au degré de surveillance par le sujet de son discours. Plus le degré de surveillance du discours est élevé, plus les prononciations stigmatisées se feront rares. Inversement, plus le discours sera relâché, non surveillé, plus les prononciations stigmatisées seront fréquentes.

L'une des variables phonologiques étudiées par Labov<sup>382</sup> est (th), qui peut être réalisée soit comme une fricative – la variante prestigieuse de cette variable –, soit comme une occlusive ou une affriquée – des variantes stigmatisées. Labov analyse la réalisation de la variable (th) par les sujets appartenant aux différentes classes sociales, allant des plus défavorisées (sous-prolétariat) vers les plus favorisées (moyenne et haute bourgeoisie), dans différents styles contextuels, allant du plus formel vers le moins formel. Ces styles contextuels sont : discours familier (A), discours surveillé (B), lecture (C), liste des mots (D)<sup>383</sup>. Les résultats font apparaître une structure complexe, faite de relations régulières.

---

<sup>380</sup> CARTON F., 1972, *Recherche sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, Thèse d'état, Publication de Lille III ; CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *Les accents des Français*, Hachette, Paris

<sup>381</sup> CLOPPER C.G., PISONI D.B., 2004, « Some acoustic cues for the perceptual categorization of American English regional dialects » dans *JOURNAL OF PHONETICS* n° 32, pp. 111-140.

<sup>382</sup> LABOV W., *op. cit.*

<sup>383</sup> Pour une définition détaillée de chacun des styles voir Labov, 1966, *op. cit.*, ou LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Les Editions de Minuit, Paris, pp. 138-161.

Pour chaque classe sociale, la fréquence d'emploi des variantes non prestigieuses décroît régulièrement du style plus familier vers le moins familier. Labov conclut que

*« toutes les classes s'accordent à réduire progressivement le nombre d'occlusives et d'affriquées qu'elles emploient, à mesure qu'elles surveillent plus leur style, et elles le font plus ou moins selon une stratification très nette »<sup>384</sup>.*

L'analyse de la distribution sociale et stylistique d'autres variables phonologiques amène l'auteur aux mêmes résultats et donc aux mêmes conclusions : les membres d'une même communauté linguistique sont conscients de la norme prestigieuse et de la signification sociale des variables stigmatisées ; plus leur discours est surveillé, plus la prononciation prestigieuse est présente.

Quelques années plus tard, les résultats de Labov se trouvent confirmés et complétés par Peter Trudgill, qui accomplit une étude très détaillée de la stratification sociale et stylistique de l'anglais de Norwich<sup>385</sup>. La méthode utilisée par Trudgill est, à quelques différences près, celle élaborée par Labov. Mais les variables linguistiques analysées sont d'une part bien plus nombreuses, et d'autre part, non seulement phonologiques mais aussi grammaticales. Il examine, par exemple, l'effacement du marqueur de troisième personne du singulier dans le présent de l'indicatif (l'emploi des formes *he love, she have, it do* au lieu de *he loves, she has, it does*). L'étude de l'effacement du marqueur de personne dans les styles ordinaire (*casual speech*) et formel (*formal speech*), réalisés par plusieurs groupes de locuteurs socialement stratifiés, montre que quel que soit le groupe social, ses locuteurs omettent bien plus souvent ce marqueur dans le style ordinaire que dans le style formel :

*« The percentage of marker-less forms, that is to say, falls as formality of social context increases »<sup>386</sup>.*

En outre, la différence entre les scores d'omission du marqueur étudié dans les styles formel et ordinaire varie considérablement d'un groupe social à l'autre. Cette différence est la plus faible chez les locuteurs en bas de l'échelle sociale et la plus forte chez les locuteurs en haut de cette échelle. Cette observation conduit Trudgill à conclure que les locuteurs de la

---

<sup>384</sup> LABOV W., 1976, Sociolinguistique, Editions de Minuit, Paris, p. 191.

<sup>385</sup> TRUDGILL P., 1974, *op. cit.*

<sup>386</sup> *Le pourcentage d'effacement du marqueur de personne diminue lorsque la formalité du contexte social augmente.* TRUDGILL P., 1974, *op. cit.*, p. 57.

*Lower Working Class* (les ouvriers non-qualifiés) sont nettement moins conscients de la norme prestigieuse que les locuteurs de la *Midl Midl Class* (la petite bourgeoisie).

Mais l'auteur se penche également sur toute une palette de variables phonologiques. Ses résultats démontrent dans la plupart des cas une forte corrélation entre l'emploi des variantes prestigieuses de ces variables et le degré de formalité du style contextuel, ainsi qu'avec le statut social du locuteur<sup>387</sup>. Ces corrélations sont d'autant plus récurrentes que Trudgill en parle en termes de « *normal differentiation pattern*<sup>388</sup> ». Une variable présente « a normal differentiation pattern » lorsqu'elle est sujette « both to class and style differentiation »<sup>389</sup>. Toutefois, et c'est là, selon nous, un des apports importants de Trudgill, toutes les variables linguistiques ne sont pas nécessairement concernées par « a normal differentiation pattern », certaines variables peuvent présenter une stratification sociale mais pas stylistique :

*« Our investigation into the co-variation of phonological and sociological phenomena has thus provided us with certain insights into the nature of stylistic variation. Although related to social class differentiation, it is not automatic consequence of class differentiation. Stylistic variation takes place in the case of variables subject to class differentiation only when social consciousness is directed towards these variables by reason of the fact that they are:*

- undergoing linguistic change; or*
- subject to overt corrective pressures; or*
- involved in surface phonological contrasts; or*
- markedly different from prestige accent equivalents (in the case of those speakers who have some contact with the prestige accent) »<sup>390</sup>.*

---

<sup>387</sup> TRUDGILL P., 1974, *op. cit.*, pp. 64-132.

<sup>388</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>389</sup> TRUDGILL P., 1974, *op. cit.*, p. 96.

<sup>390</sup> Notre enquête sur les phénomènes de co-variation entre les données phonologiques et sociologiques nous a fourni certaines précisions sur la nature de la variation stylistique. Bien que la variation stylistique soit liée à la différenciation sociale, elle n'en est pas une conséquence automatique. Dans le cas des variables, susceptibles de varier en fonction de la classe sociale, la variation stylistique a lieu seulement lorsque la conscience sociale concernant ces variables est en éveil du fait que ces variables : (i) subissent un changement linguistique, (ii) subissent la pression de correction, (iii) sont impliquées dans le contraste phonologique, (iv) sont remarquablement différentes de la prononciation prestigieuse. TRUDGILL P., 1974, *op. cit.*, p. 103.

Les résultats de notre étude montrent que le modèle de stratification stylistique élaboré par Labov et ensuite affiné par Trudgill ne s'applique pas tel quel à des variables *prosodiques*, et que le critère de formalité du discours peut donc s'avérer insuffisant pour expliquer la stratification stylistique d'une variable prosodique.

En effet, l'analyse de la fréquence de réalisation par nos sujets du MPB, marque prosodique fortement stigmatisée, dans trois styles de parole allant du plus formel vers le moins formel, établit une absence de corrélation entre le degré de formalité du discours de nos sujets et leur fréquence de réalisation du MPB.

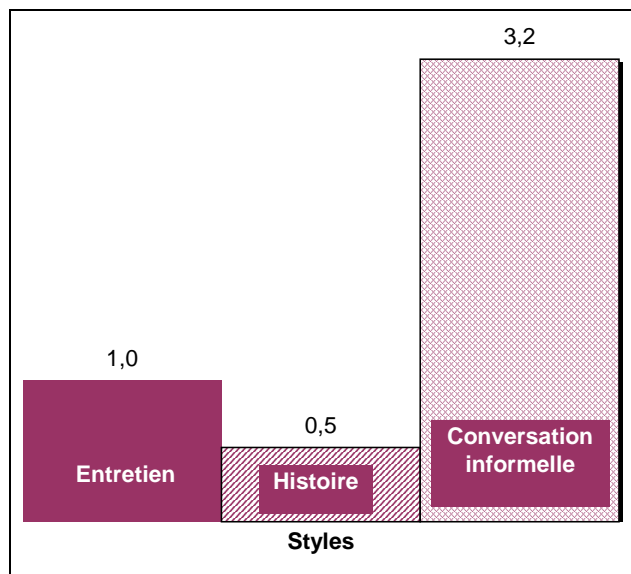
La figure ci-dessous présente les taux de MPB dans les styles Entretien (moyenne RE), Histoire (moyenne RH) et Conversation Informelle (moyenne RCI<sup>391</sup>) réalisés par 10 sujets<sup>392</sup>. Ces moyennes montrent bien que les mêmes sujets réalisent moins de MPB dans le style Histoire que dans le style Entretien, et plus de MPB dans le style Conversation Informelle que dans celui de l'Entretien.

*Figure 75 : Taux de réalisation du MPB dans les styles Entretien, Histoire et Conversation Informelle.*

---

<sup>391</sup> A l'instar de RE, les sigles RH et RCI renvoient au Rapport de nombre de *MPB/min* dans les styles Histoire et Conversation Informelle

<sup>392</sup> Ces moyennes ont été obtenues sur les corpus suivants : 65 minutes du style Entretien, 35 minutes du style Histoire, 11 minutes du style Conversation Informelle.



Et pourtant, les styles analysés se situent bien sur une échelle de formalité :

- Le style Entretien est le style le plus formel ; l'attention prêtée par le locuteur à son discours y est bien plus élevée que dans les autres styles.
- Le style Histoire est bien moins formel que le précédent ; l'attention du locuteur y est captée par son récit, par les émotions qu'il lui fait revivre. Le langage est dès lors moins surveillé, ce dont témoignent l'accélération du débit, l'augmentation du volume sonore, les rires, le passage du vouvoiement au tutoiement, l'emploi du lexique familier...autant de signes de relâchement (voir Labov 1976), qui ont été absents ou très peu présents dans le style Entretien.
- Le style Conversation Informelle est le style le plus informel que nous possédons. Son « informalité » découle de la situation même dans laquelle il a été réalisé : la conversation ordinaire entre 2-3 amis à l'insu de l'enquêteur et de l'enquête (alors que les styles précédents étaient réalisés « pour » l'enquêteur et l'enquête). Les jeunes ne savaient pas qu'ils étaient enregistrés, et se « laissaient aller » après le comportement plus retenu lors de l'entretien.

D'autre part, le MPB constitue une variable qui *devrait* présenter une stratification stylistique : la réalisation d'une chute abrupte de F0 sur une syllabe non allongée en fin d'unité prosodique conclusive ou continuative est tout à fait « *markedly different from prestige accent equivalents* » (voir la citation de Trudgill ci-dessus). Et même si les jeunes des cités qui ont participé à notre test de perception l'ont identifié plus faiblement comme caractéristique de l'accent de banlieue que les jeunes non banlieusards (voir la deuxième partie), ils ont quand-même décelé que cette réalisation présente un écart par rapport à la

norme : leurs évaluations de ce contour ont été significativement différentes des évaluations qu'ils ont attribuées à tous les autres contours testés. Il est vrai que les jeunes des cités qui ont participé à notre test d'identification (nos juges) étaient plus âgés que les jeunes auprès desquels nous avons mené nos enquêtes sur les Hauts de Rouen (nos locuteurs). Il se peut donc que les premiers soient plus conscients de la signification sociale de cette forme prosodique que les seconds. Nous considérons cependant que les jeunes interrogés lors de nos enquêtes en ont également conscience. 25 personnes sur 34 nous ont affirmé que, selon leur avis, les jeunes des cités avaient un accent, « une manière de prononcer » particulière, repérable par les non banlieusards. 13 de ces 25 personnes ont reconnu parler avec un accent des cités, un accent qu'il qualifiaient de fort et agressif, et que plusieurs ont décrit comme une manière d'appuyer sur des consonnes, de parler de façon brusque et forte. Comme nous a dit l'un de nos sujets, André,

*« c'est agressif / c'est / on appuie sur les consonnes / on veut faire du mal quant on parle » (André 202, voir Entretien avec Damien et André en Annexe III).*

Et pour donner une illustration de cet accent de cité, il nous a réalisé un énoncé « *tu te prends pour une boîte*<sup>393</sup> »... avec une forte chute de  $F_0$  sur « boîte », une chute caractéristique du MPB. La tenue de l'occlusive, qui selon André est caractéristique de cet accent – « on appuie sur des consonnes » –, ne fait, selon nous, que préparer ce mouvement mélodique d'une forte ampleur, et qui demande donc un effort articulatoire assez important.

Cependant, les jeunes réalisent en moyenne trois fois plus de MPB dans le style Conversation Informelle que dans le style Entretien. Or ils réalisent moins de MPB dans le style Histoire que dans le style Entretien. Soulignons en outre que la différence entre les taux de MPB réalisés par les sujets dans ces 3 styles est très significative :  $F_{(2,27)} = 14$  ;  $p < 0,0001$  (voir Tableau 100). Le style contextuel a donc un effet très significatif sur la fréquence de réalisation du MPB.

---

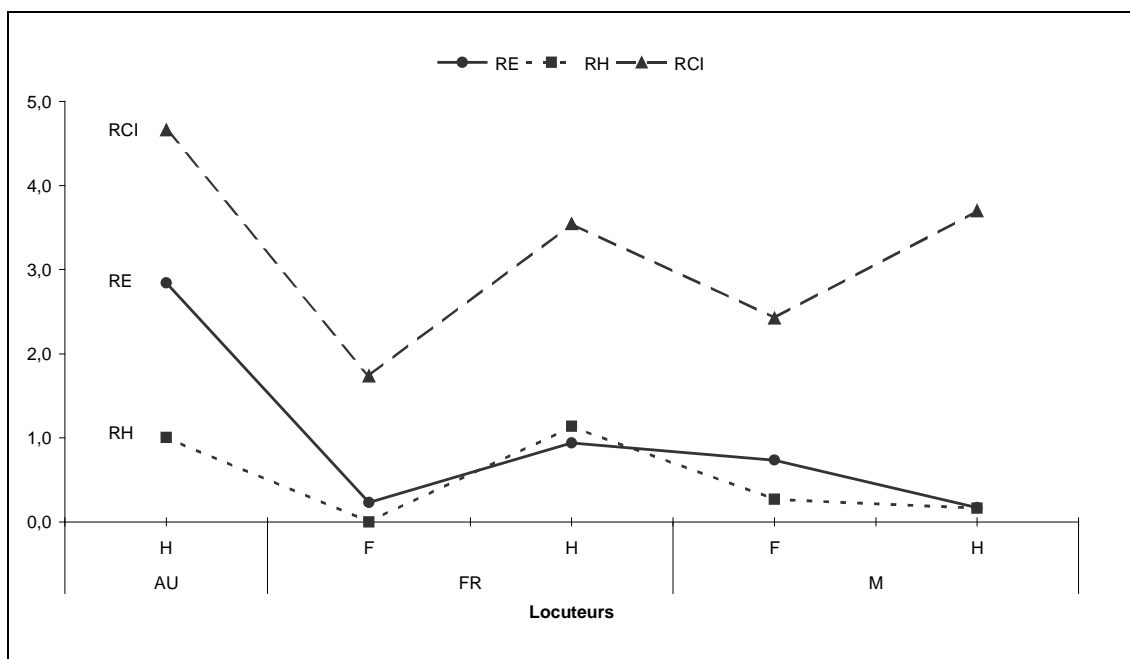
<sup>393</sup> « Se prendre pour une boîte » signifie se prendre pour quelqu'un d'important, plus important qu'on ne l'est.

Tableau 100 : Tableau Anova : effet de la variable Style sur le taux de MPB (Rapport R ) en nombre de MPB par minute.

Tableau ANOVA pour Rapport R							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Style	2	55,295	27,648	13,837	<,0001	27,673	,998
Résidu	27	53,949	1,998				

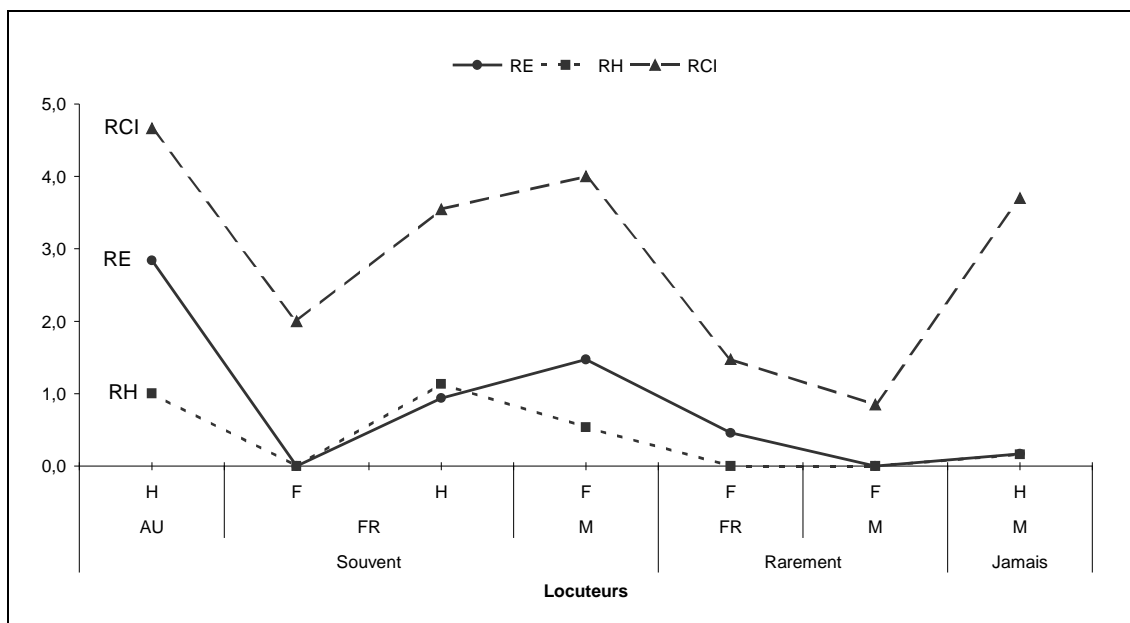
Cette distribution stylistique du MPB se maintient de plus pour chaque groupe social : elle est pour ainsi dire isomorphe de sa distribution sociale. En effet, la différence entre les moyennes RE, RH et RCI demeure à peu près constante lorsque nous divisons notre groupe de locuteurs en sous-groupes en fonction de l'origine, du sexe et d'autres variables sociales, comme le montrent les figures ci-dessous. Comme on peut le voir dans la première de ces figures, tous les groupes de locuteurs réalisent en moyenne deux ou trois fois plus de MPB dans le style Conversation Informelle que dans le style Entretien : par exemple, les jeunes d'origine autre réalisent dans le style Conversation Informelle 4,7 MPB par minute alors qu'ils n'en réalisent que 2,8 par minute dans le style Entretien ; pour les femmes d'origine française, les valeurs des rapports RCI et RE sont respectivement 1,7 et 0,2 MPB/min ; pour les hommes d'origine française, elles sont de 3,5 et 0,9 MPB/min et ainsi de suite. Quant à la différence entre les scores RE et RH, elle est moins importante, et parfois nulle.

Figure 76 : Moyennes RE, RH et RCI des hommes et des femmes d'origine autre (Au), française (FR) et maghrébine (M).



Cette distribution stylistique du MPB se maintient également lorsque nous divisons notre groupe en sous-groupes supplémentaires, par exemple, en tenant compte de la variable *temps passé dans le quartier* (voir la Figure 77).

Figure 77 : Moyennes RE, RH et RCI des hommes et des femmes d'origine Au, FR et M, en fonction du temps passé dans le quartier



Ainsi, les résultats de l'analyse de variance et les observations des moyennes RE, RH et RCI des différents groupes de locuteurs prouvent bien que la distribution du MPB est à la fois sociale et stylistique, sans que cette dernière soit cependant corrélée au degré de formalité du style contextuel.

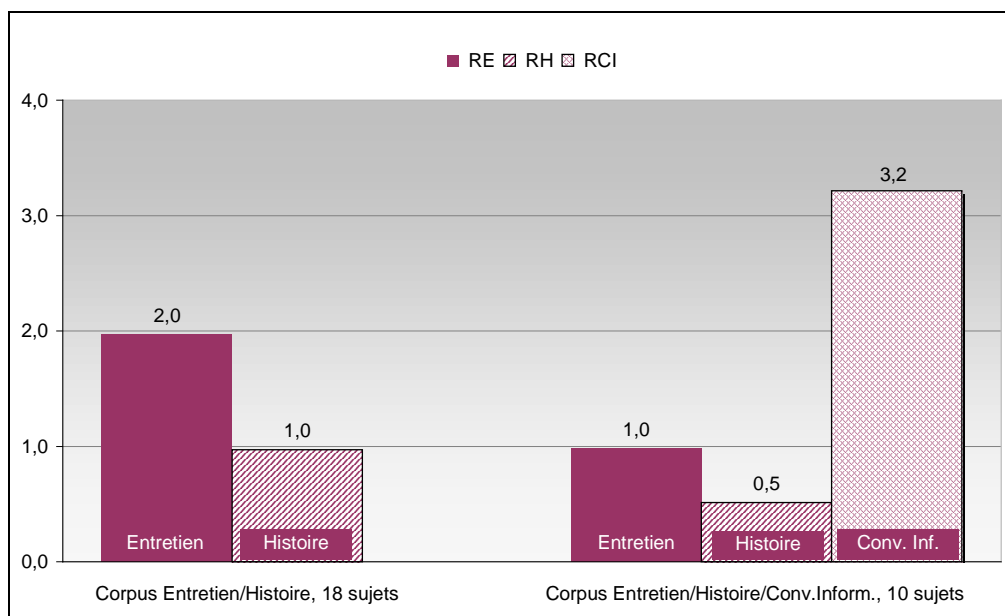
Ajoutons ici qu'une telle distribution stylistique du MPB n'est nullement due au hasard, et n'est pas imputable à la taille du corpus, car nous observons le même type de distribution du MPB dans les styles Entretien et Histoire, réalisés par 18 autres personnes (qui forment donc un groupe presque deux fois plus important que celui qui a réalisé les trois styles)<sup>394</sup>. La comparaison des moyennes RE et RH de ces 18 sujets (corpus Entretien/Histoire) avec les moyennes RE et RH des 10 personnes (corpus Entretien/Histoire/Conversation Informelle), montre en effet qu'indépendamment du nombre de locuteurs et donc de la taille du corpus les rapports entre les moyennes RE et RH

<sup>394</sup> Si les styles Entretien, Histoire et Conversation Informelle ont été réalisés par 10 personnes, 18 autres personnes ont réalisé les styles E et H. Au total, nous avons dans notre corpus 28 personnes qui ont réalisé et le style Entretien et le style Histoire.



obtenues pour ces deux corpus sont identiques : les jeunes réalisent en moyenne deux fois plus de MPB dans le style Entretien que dans le style Histoire.

Figure 78 : Comparaison des moyennes RE et RH du corpus Entretien/Histoire (18 sujets) avec les moyennes RE et RH du corpus Entretien/Histoire/Conversation Informelle (10 personnes).



Quant au fait que les valeurs RE et RH du corpus de dix-huit personnes sont deux fois plus élevées que celles du corpus de dix personnes, il s'explique par la présence dans le premier groupe de huit locuteurs d'origine négro-africaine, alors que le deuxième n'en comptabilise aucun. Comme nous l'avons vu précédemment, les jeunes de ce groupe réalisent les taux les plus élevés de MPB dans le style Entretien. Il en est de même pour le style Histoire. Ce sont les valeurs RE et RH de ces locuteurs qui élèvent les moyennes RE et RH dans le corpus de dix-huit personnes. Mais peu importe ici les valeurs absolues des scores, ce qui compte pour nous, c'est le rapport entre ces scores, et le rapport entre les moyennes RE et RH reste du simple au double, ce qui montre que :

- les jeunes des cités réalisent bel et bien deux fois moins de MPB dans le style Histoire que dans le style Entretien ;
- le corpus *Entretien/Histoire/Conversation Informelle* est tout à fait représentatif (les moyennes RE, RH et RCI obtenues ne sont pas imputables à la taille du corpus).

De même, le rapport entre les moyennes RE et RH de *tous* les locuteurs qui ont réalisé les styles Histoires et Entretien (28 locuteurs) varie du simple au double : le taux de

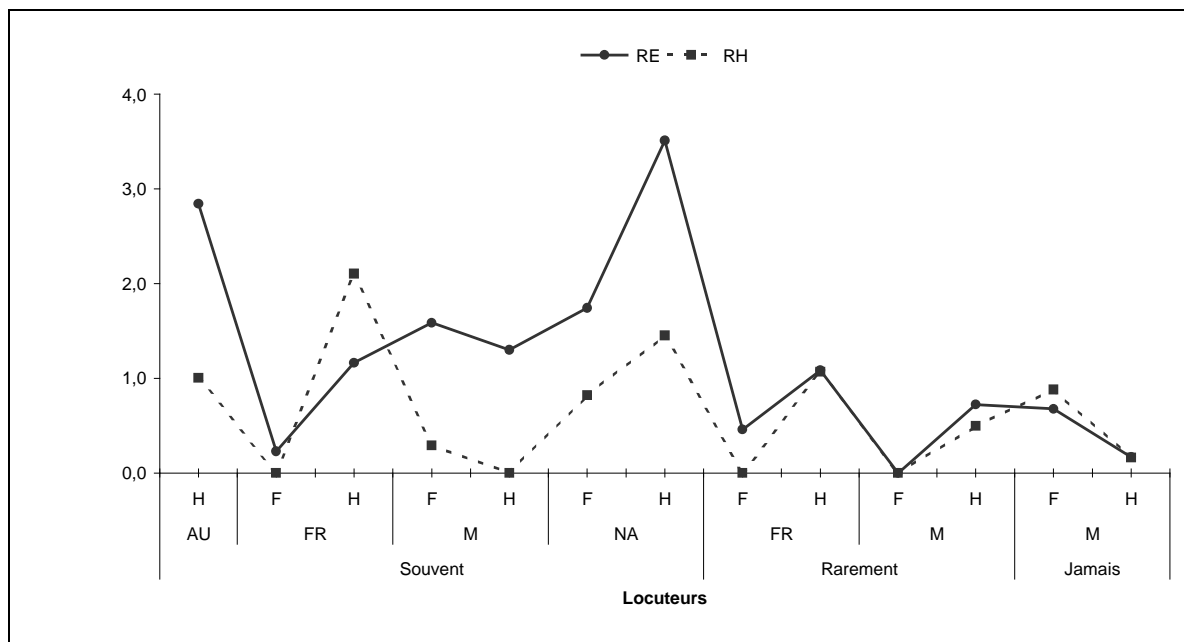
MPB par ces locuteurs dans le style Entretien est de 1,6 MPB/min alors qu'il est de 0,8 MPB/min dans le style Histoire. D'après les résultats de l'analyse statistique, la différence entre ces deux moyennes est significative :  $p = 0,01$  (test-t indépendant, Tableau 101).

Tableau 101 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes RE et RH des 28 locuteurs qui ont réalisés les styles Entretien et Histoire.

Test-t séries appariées				
Ecart théorique = 0				
	Ecart moyen	DDL	t	p
RE, RH	,811	27	2,716	,0114

Ajoutons, enfin, que la distribution des valeurs RE et EH dans le corpus des 28 personnes demeure similaire à la distribution de ces valeurs dans le corpus de 10 personnes : dans les deux cas, les hommes d'origine française qui sont *souvent* dans le quartier réalisent légèrement plus de MPB dans le style Histoire que dans le style Entretien ; les jeunes d'origines maghrébine qui sont *rarement* ou *jamais* dans le quartier réalisent le même, ou quasiment le même taux de MPB dans les deux styles, et ce taux est particulièrement faible, ou est égal à 0, et ainsi de suite.

Figure 79 : Les moyennes RE et RH des hommes (H) et femmes (F) d'origine française (FR), maghrébine (M), négro-africaine (NA) et autre (AU) en fonction du temps passé dans le quartier (*souvent, rarement ou jamais*) ; 28 locuteurs.



La distribution stylistique du MPB est donc bien présente : chaque style a un taux de MPB particulier, différent de celui des autres styles. Or, contrairement à nos attentes, ce taux

de MPB n'est pas corrélé au degré de formalité du style contextuel. Essayons donc de comprendre le « pourquoi » de cette situation.

## 2.2 Le rôle du critère de l'interactivité

Si l'emploi de la *variable prosodique* étudiée n'est pas corrélé, comme nous venons de le voir, au *degré de formalité* du style contextuel, ce n'est pas parce que le degré de formalité n'a pas d'influence sur l'emploi de cette variable, mais parce qu'un autre critère exerce une influence bien plus importante sur l'emploi du MPB que le critère de formalité. Ce critère est **l'interactivité**. Nous postulons ainsi que le MPB est un marqueur prosodique utilisé dans une interaction. La fréquence de son emploi dépend, en premier lieu, du degré d'interactivité d'un échange discursif, et en second lieu de son degré de formalité, c'est-à-dire de l'attention prêtée par le locuteur à son comportement langagier lors de cet échange discursif.

En effet, les styles Entretien, Histoire et Conversation Informelle s'alignent sur une échelle de formalité, en se distinguant par le degré d'attention prêtée par le locuteur à son discours. Les styles Entretien et Conversation Informelle se situent aux extrémités de cette échelle de formalité, l'Entretien étant le plus formel, et la Conversation Informelle formant le style le moins formel. Le style Histoire occupe dans cette échelle une place intermédiaire. Or, bien que le style Histoire puisse être considéré comme moins formel que l'Entretien et plus formel que la Conversation Informelle, il se distingue de ces deux styles parce que nous pourrions appeler « le degré d'interactivité ».

Nous entendons par *degré d'interactivité*, le degré d'activité dialogale entre les communicants, que l'on pourrait appeler la co-activité verbale, ou encore la réactivité verbale (où l'un réagit verbalement aux propos de l'autre). Nous dirons que plus les interactants participent verbalement à l'interaction, plus ils s'impliquent dans l'interaction et plus ils y sont actifs, plus le degré d'interactivité de celle-ci est élevé. Nous considérons que, même si chaque interaction est unique (car elle a été réalisée dans un contexte particulier, sur un sujet particulier, par des interactants liés par des liens sociaux particuliers, etc.) et a de ce fait un degré d'interactivité particulier, il est néanmoins possible de classer les différents types d'interactions sur une échelle d'interactivité. Ainsi, un récit raconté par une personne à

une autre se caractérisera sans doute par un degré d'interactivité moins important qu'une conversation entre ces deux personnes, car dans ce dernier cas les deux personnes sont actives verbalement, alors que dans le premier, l'activité de l'une diminue au profit de l'activité de l'autre. Une dispute se caractérisera par un degré d'interactivité encore plus important. On pourrait peut-être, si tel est le besoin, définir le degré d'interactivité à partir de la vitesse de changement de tours de parole : plus les échanges de tours de paroles et les chevauchements en un temps donné sont fréquents, plus le degré d'interactivité est élevé.

L'analyse des situations communicatives dans lesquelles ont été réalisés nos trois styles contextuels, montre que des trois, c'est le style Histoire qui apparaît le moins interactif. En effet, en racontant une histoire, le sujet n'éprouve pas la menace d'être interrompu, comme c'est souvent le cas dans une conversation informelle. Il n'a donc pas besoin de déployer une ou des stratégies pour défendre ses prises de parole, comme il n'a pas besoin d'insister ou de défendre son point de vue en réagissant à des propos de son interlocuteur ; la situation communicative lui offre un espace verbal où lui seul est le maître. De plus, le thème de son discours lui est connu : il s'agit de raconter un événement vécu, un événement qui l'a marqué, qui est inscrit dans sa mémoire. Et on l'écoute en silence. Certes, ce silence n'implique pas l'absence d'interaction. Comme le rappelle Robert Vion, en s'appuyant sur le concept de dialogisme développé par Mikhaïl Bakhtine<sup>395</sup>, « toute production linguistique, aussi personnalisée et unilatérale qu'elle puisse paraître, doit être considérée comme un matériau interactif »<sup>396</sup>. Il reste que le degré d'interactivité, caractéristique de cette situation communicative (le récit d'une histoire) est bien moins important que dans le cas d'une situation de conversation formelle (style entretien) ou informelle (style Conversation Informelle), dans lesquelles la participation des interactants est plus forte, plus prompte, et où l'écoute en silence fait place aux chevauchements.

En plus de ce contexte communicatif bien particulier, le récit d'une histoire possède des propriétés structurales qui lui sont propres. Même s'il y a une multitude de manières de raconter une histoire, on y trouvera toujours, ou, pour le moins, très souvent, des traits communs : il s'agira du point de vue du contenu, d'une succession d'événements, actualisés au niveau syntaxique par l'emploi fréquent de l'imparfait, par le retour des connecteurs « et

---

<sup>395</sup> Voir TODOROV T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine : le principe dialogique, suivi de Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Seuil, Paris.

<sup>396</sup> VION R., 1992, *La communication verbale. Analyse des interactions*, Hachette, Paris, p. 123.

puis », « ensuite » etc. Pour ce qui concerne la prosodie, elle se caractérisera sans doute par le retour du contour continuatif. Par exemple, Fayollat-Dubois, qui a travaillé sur les récits d'enfants à l'école<sup>397</sup>, montre qu'on y retrouve un patron prosodique récurrent. Il s'agit d'une réalisation d'une brusque montée allant de 5 à 15 demi-tons à la fin des groupes de souffles réalisés avec une F<sub>0</sub> globalement plate. Ces groupes de souffle sont émis d'une seule traite, et peuvent contenir jusqu'à quinze syllabes. L'auteur remarque également que plus le groupe de souffle est long, plus l'enfant tend à accélérer le tempo. Selon Fayollat-Dubois, ce patron intonatif constitue le phonostylème de la récitation scolaire.

Les situations communicatives des styles Entretien et Conversation Informelle sont bien différentes de celle du style Histoire : il s'agit dans les deux cas d'une situation de face à face avec une participation active de tous les participants, qui interagissent l'un avec l'autre, qui se sollicitent l'un l'autre, qui sont de ce fait contraints à développer des stratégies pour prendre la parole, aller jusqu'au bout de leur énoncé sans être interrompu, marquer la fin de leur intervention. Ce sont des échanges verbaux permanents, avec les interruptions des uns par les autres et les chevauchements.

Mais bien que partageant plusieurs caractéristiques, ces deux situations communicatives présentent des différences, relevant principalement des statuts sociaux des interactants. En effet, si les participants d'une communication entre pairs ont des statuts sociaux égaux, il n'en va pas de même pour l'entretien, situation où s'exerce une violence symbolique du dominant sur le dominé<sup>398</sup>. Comme le remarque Louis Guespin, « l'entretien c'est l'inégalité acceptée des places illocutoires d'enquêteur et de témoin »<sup>399</sup>. Cette différence dans les statuts respectifs des interactants influence fortement leur comportement social et langagier, et, par conséquent, la nature de l'interaction, qui sera *complémentaire* dans le cas de l'entretien, et *symétrique* dans le cas de la conversation informelle.

On oppose, en effet, depuis les travaux de Palo Alto, une interaction symétrique à une interaction complémentaire. L'interaction est dite *symétrique* lorsque les interactants adoptent un comportement en miroir. Dans l'autre cas, le comportement de l'un des partenaires *complète* celui de l'autre. Si la première situation se caractérise par l'égalité et la

---

<sup>397</sup> FAYOLLAT-DUBOIS J., 1990, « Les clichés mélodiques scolaires dans un récit d'enfant », Actes du Colloque de l'ACFAS, Université Laval, Québec, cité dans LÉON P., 1993, *Précis de phonostylistique, Parole et expressivité*, Nathan, Paris, p. 175.

<sup>398</sup> BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.

<sup>399</sup> GUESPIN L., 1984, « Interaction verbale et catégorisation dans l'entretien » dans LANGAGES n° 74, p. 47.

minimalisation de différence entre les sujets, une interaction *complémentaire* se fonde sur la maximalisation de cette différence :

*« Dans une relation complémentaire il y a deux positions différentes possibles. L'un des partenaires occupe une position qui a été désignée comme supérieure, première ou « haute » (one-up), et l'autre la position correspondante dite inférieure, seconde ou « basse » (one-down) »<sup>400</sup>.*

Mais l'entretien et la conversation informelle se distinguent également selon le critère de *compétitivité versus coopérativité*. La définition de ce critère, admis par les linguistes et les sociologues depuis les travaux de Grice<sup>401</sup>, s'appuie sur l'idée que la plupart des interactions se déroulent dans une situation de caractère contractuel, où les participants donnent des marques de bonne volonté dans le cadre d'une tâche commune à effectuer. Par ailleurs certaines autres interactions, comme la dispute et le débat, relèvent davantage du conflit ou de la compétitivité. Toutefois, comme le souligne Vion, l'opposition coopération/compétition n'est en aucun cas une dichotomie, car il n'existe pas d'interaction purement coopérative :

*« dans le cas de coopérativité maximale il y a toujours la place pour la compétitivité et la recherche du succès »<sup>402</sup> ;*

comme il n'existe pas d'interaction purement compétitive :

*« tant qu'on parle on désigne l'autre comme partenaire, on lui concède du temps de parole, de la considération, et on construit avec lui des objets discursifs ainsi qu'une relation »<sup>403</sup>.*

Ainsi, quel que soit le type de l'interaction, elle se caractérisera et par la coopérativité et par la compétitivité, mais le rapport entre ces deux forces variera fortement d'un type d'interaction à l'autre, et d'une interaction à l'autre. Quant à nos situations communicatives proprement dites, nous considérons que dans la situation d'entretien la coopérativité domine fortement la compétitivité, alors que dans la conversation informelle, l'inverse se produit, la

---

<sup>400</sup> WALZALWICK, BEAVIN, JACKSON, 1972, *Une logique de la communication*, Le Seuil, Paris, pp. 66-67, cité dans VION, *op. cit.*: 124

<sup>401</sup> Voir par exemple GRICE P., 1979, « Logique et conversation », (traduction française de publication de 1975) dans *Communication* n° 30, pp.56-72.

<sup>402</sup> VION R., 1992, *op. cit.*, p. 126.

<sup>403</sup> VION R., 1992, *op. cit.*, p. 126.

compétitivité dominant la coopérativité. Nous dirons donc que l'entretien tend vers la coopérativité, alors que la conversation informelle tend vers la compétitivité.

Nous postulons que la symétrie et la compétitivité augmentent le degré d'interactivité alors que la complémentarité et la coopérativité l'entravent. C'est ainsi que la situation d'entretien est plus ritualisée, moins spontanée, plus figée que celle de la conversation informelle. Son degré d'interactivité est par conséquent moins important que celui d'une conversation à bâtons rompus entre pairs. L'intensité de l'échange interactif y est telle que *conversation* a été pendant longtemps utilisé dans les analyses conversationnelles comme synonyme de *interaction*<sup>404</sup>.

## 2.3 Le rôle des critères de formalité et d'interactivité

Nous voyons donc qu'en somme, deux critères nous permettent de distinguer entre eux les trois styles contextuels :

- le critère de *formalité*, qui traduit le degré d'attention du sujet vis-à-vis de son discours dans une situation donnée, et qui relève principalement des statuts sociaux des interactants ainsi que de leur degré de familiarité ;
- le critère *d'interactivité*, qui dépend de la nécessité de gérer ses tours de parole, de défendre sa position ou de réagir sur les propos de son interlocuteur, mais aussi de l'intention d'affirmer, de persuader, de séduire ou d'influencer son interlocuteur.

Nous pouvons alors modéliser nos trois styles contextuels (on pourrait également l'étendre à d'autres styles) en nous appuyant sur ces deux critères comme suit :

---

<sup>404</sup> Voir pour la critique VION R., 1992, *op. cit.*, pp. 119-123

Tableau 102 : Définition des degrés de formalité et d'interactivité des styles Entretien, Histoire et Conversation Informelle.

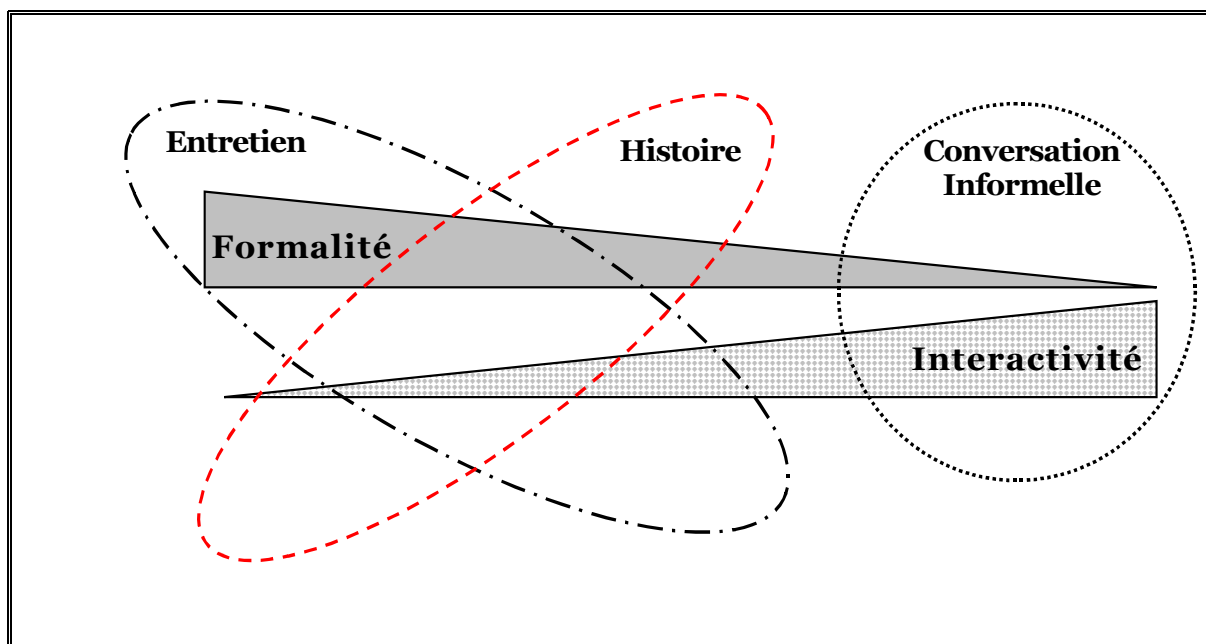
Caractéristiques		Styles contextuels		
		Entretien	Histoire	Conversation Informelle
<b>Formalité</b>	Les interactants n'ont pas le même statut social	1	1	0
	L'interlocuteur est inconnu	1	1	0
	Le thème de discussion est inhabituel ou inconnu	1	0	0
<b>Interactivité</b>	Le locuteur a besoin d'affirmer, de négocier sa position sociale	1	0	1
	Le locuteur a besoin de défendre sa prise de parole, il est menacé d'être interrompu	0	0	1
	Le discours du locuteur est réactif à ce qui vient d'être dit	1	0	1
	L'interaction est plutôt symétrique	0	0	1
	L'interaction est plutôt « compétitive »	0	0	1

Le tableau présenté décline chacun des deux critères en plusieurs caractéristiques. Il a été assigné à chacun de nos styles « 1 » lorsqu'une caractéristique donnée lui était propre, et « 0 » dans le cas contraire. L'analyse des scores obtenus montre qu'en ce qui concerne le critère de *formalité*, c'est le style Entretien qui obtient le maximum de « 1 » ; c'est le style le plus formel. Le degré de formalité du style Histoire est plus faible, et il devient nul pour le style Conversation Informelle. Quant au critère *d'interactivité*, c'est le style Conversation Informelle qui obtient le score maximal, il est suivi par le style Entretien, puis par le style Histoire, le moins interactif.

Le style Entretien est le style le plus formel et moyennement interactif, le style Histoire est moyennement formel et le moins interactif, enfin, le style Conversation Informelle est le moins formel et le plus interactif. Le positionnement de chacun de ces styles contextuels sur les axes de formalité et d'interactivité du discours peut être représenté comme dans la Figure 80.



Figure 80 : Positionnement des styles Entretien, Histoire et Conversation Informelle sur les axes de formalité et d'interactivité du discours.



Compte tenu des taux de MPB réalisés par nos sujets dans ces trois styles contextuels<sup>405</sup>, il apparaît nettement, à la lecture de ce schéma, que le critère d'interactivité du discours est celui qui influence *le plus* leur comportement prosodique, notamment leur fréquence de réalisation du MPB, alors que le critère de formalité n'agit qu'en second lieu. Plus le discours est interactif, plus les sujets réalisent de MPB, mais ils en réalisent d'autant plus que le degré de *formalité* de la situation communicative *baisse*, ce qui est le cas pour le style Conversation Informelle.

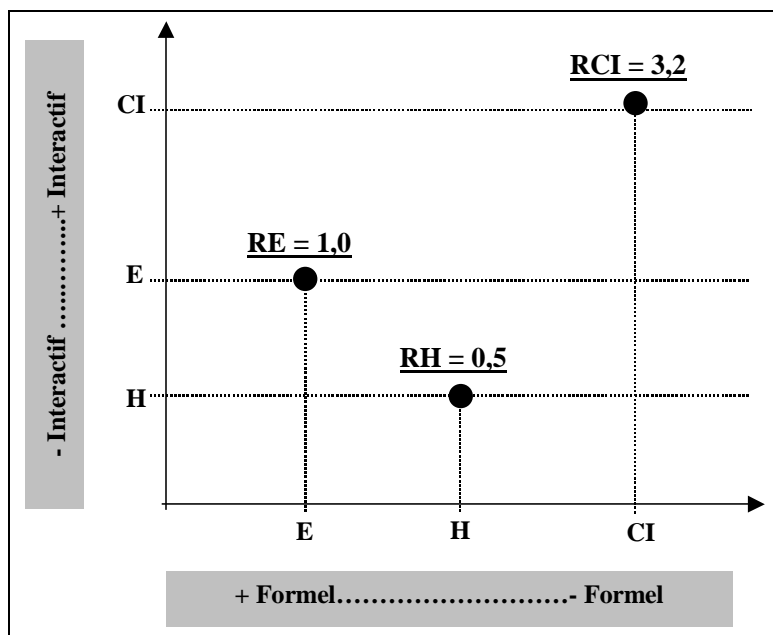
On pourrait donc affirmer que le MPB est la manifestation d'un certain type d'interactivité ou d'une certaine façon, propre à un groupe social, de gérer l'interactivité dans la parole. C'est pourquoi lorsque l'interactivité tend vers 0, comme dans le style Histoire, l'emploi du MPB diminue considérablement. Les rares MPB réalisés dans le style Histoire ont été réalisés lorsque l'histoire portait sur un évènement touchant plusieurs actants (une bagarre, un conflit avec les policiers), et lorsque le sujet, en la racontant passait d'une narration à une sorte de mise en scène, où les uns bousculent les autres, les autres répondent aux premiers, en bref, lorsque les interactions – physiques, corporelles, langagières – s'intensifiaient.

<sup>405</sup> Rappelons qu'ils réalisent le plus de *MPB* dans le style Conversation Informelle, moins dans le style Entretien et encore moins dans le style Histoire.

Le schéma que nous venons de présenter a l'avantage de montrer l'espace qu'occupe chaque style sur chacun des axes qui les caractérisent. Cependant, cette présentation peut laisser penser qu'il y a une relation de dépendance entre ces deux dimensions, notamment, que l'interactivité croît lorsque la formalité décroît. Nous réfutons cette interprétation. Il est facile, en effet, d'imaginer un style qui serait à la fois très interactif et très formel, par exemple celui d'un débat politique télévisé entre deux candidats à la Présidence de la République.

Aussi, pour rendre mieux compte de l'interaction entre l'interactivité, la formalité et en même temps la fréquence de réalisation du MPB, nous proposons un autre schéma, où ces deux critères sont situés en abscisse et en ordonnée, comme le montre la Figure 81. L'avantage de ce schéma par rapport au précédent est de montrer tout d'abord l'importance capitale du *degré d'interactivité* d'un style sur la réalisation du MPB, et d'autre part, l'importance de *l'interaction* entre ce critère et le critère de formalité.

Figure 81 : Positionnement des styles contextuels sur les axes d'Interactivité et de Formalité du discours, situés en abscisse et en ordonnée (E, H, CI = Entretien, Histoire, Conversation Informelle ; RE, RH, RCI = nombre de MPB/min (rapport R) dans chacun des styles).



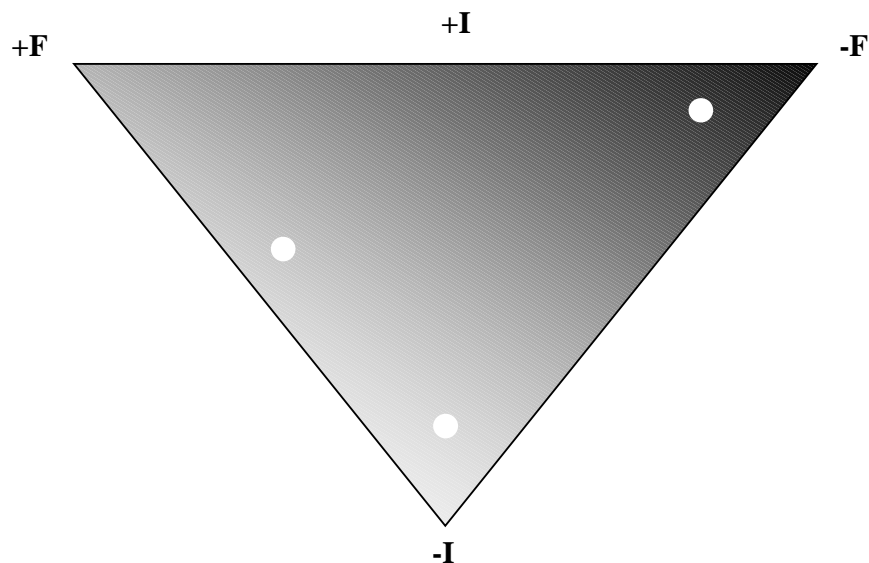
Sur l'axe des abscisses, les styles se situent du plus formel vers le plus informel, sur l'axe des ordonnées – du moins interactif vers le plus interactif. Le croisement des lignes en pointillé (E et E, H et H, CI et CI) détermine la position qu'occupe chaque style dans ce système. Si nous rapportons maintenant sur le schéma obtenu les valeurs RE, RH et RCI, qui représentent les taux de MPB réalisés par nos locuteurs dans chacun de ces styles, nous

constatons que ces valeurs correspondent parfaitement au positionnement des styles dans ce système. Plus la position du style est *haute* sur l'axe des ordonnées (Interactivité +), et plus elle est *à droite* sur l'axe des abscisses (Formalité -), plus le rapport R du nombre de MPB/min est élevé. La valeur du rapport R est maximale pour le style situé *le plus haut et le plus à droite* – le style Conversation Informelle – *le plus interactif et le plus informel*.

Nous supposons ainsi qu'un style qui serait aussi interactif que le style Conversation Informelle, mais aussi formel que le style Entretien (par exemple un débat entre l'enquêteur et plusieurs jeunes des cités), et qui se placerait dans notre schéma au croisement des lignes CI en ordonnée et E en abscisse, donc *à la même hauteur que le style CI, mais bien plus à gauche*, se caractériserait par un taux de MPB nettement plus faible que celui du style Conversation Informelle. En même temps, un style qui serait aussi peu interactif que le style Histoire, mais dont le degré de formalité serait similaire à celui du style Entretien (par exemple la lecture d'un texte), qui serait situé dans notre schéma sur le croisement des lignes H en ordonnée et E en abscisse, *à la même hauteur que le style Histoire, mais plus à gauche*, se caractériserait par un taux de MPB plus bas que celui du style Histoire. Toutefois, la différence entre les taux de MPB dans les styles Histoire et « Lecture », serait selon nous bien plus faible que la différence entre les taux de MPB dans les styles Conversation Informelle et « Débat ».

Nous considérons en effet qu'il se joue une interaction bien particulière entre ces deux dimensions (interactivité et formalité) nécessairement présentes dans le discours, notamment, que l'interactivité l'emporte sur la formalité, et surtout, qu'elle « détermine » l'empan de la variation imputable à la formalité du discours. Cette idée est illustrée dans le schéma de la Figure 82, que nous avons appelé *le triangle stylistique*. Le triangle stylistique montre l'interaction entre les critères d'interactivité et de formalité du discours et présente la variation possible dans le taux de réalisation du MPB en fonction de la formalité du discours *à chaque niveau d'interactivité*.

Figure 82 Triangle stylistique présentant l'interaction entre les critères d'interactivité et de formalité du discours.



Ainsi, lorsque l'interactivité du discours est *faible*, la réalisation du MPB restera faible, *quel que soit le degré de formalité du discours*. Nous pensons qu'il ne surviendra que peu de différences entre la fréquence de réalisation de cette variable dans le style Histoire et, par exemple, dans le style « Lecture », car bien que ce dernier soit plus formel, son degré d'interactivité est aussi faible, et à un faible niveau d'interactivité, le degré de formalité intervient peu sur le comportement du MPB.

Lorsque l'interactivité du discours augmente, la fréquence de réalisation du MPB fait de même, mais, comme nous l'avons déjà dit, elle augmente davantage lorsque le degré de formalité est plus faible, et moins lorsqu'il est plus fort. Ainsi, des styles qui se caractérisent par une forte interactivité mais se distinguent par leur degré de formalité présenteront selon nous une variation importante dans la fréquence de réalisation du MPB. Cette variation se révélera sans doute bien plus importante que celle entre le style Entretien et par exemple une *conversation ordinaire* d'un jeune avec ses parents, qui aura le même degré d'interactivité que le style Entretien mais sera bien moins formelle.

Ainsi, lorsque l'interactivité du discours est faible, le critère de formalité n'a que peu d'incidence sur le taux de réalisation du MPB : que ce discours soit plus formel ou moins formel n'influencera pas considérablement la fréquence de réalisation de cette variable. Mais lorsque l'interactivité du discours est forte, le critère de formalité intervient, il pourra alors expliquer la différence dans les taux de MPB dans des styles aussi interactifs l'un que l'autre, mais dont l'un sera plutôt formel et l'autre plutôt informel. L'interactivité du

discours détermine donc l'étendue de la variation qui relève de la formalité du discours. C'est du moins l'hypothèse que nous avançons.

Nous considérons en outre, que le triangle stylistique que nous proposons permet de définir le rapport entre les dimensions interactive et formelle du discours de manière générale, et pas seulement dans la mesure où l'interaction entre ces deux dimensions permet de prédire le comportement de notre variable.

## 2.4 Distribution stylistique et sociale du MPB : dégagement des statuts sociaux

Revenons sur la comparaison des taux de MPB réalisés par nos sujets dans les styles Entretien et Conversation Informelle, styles qui se distinguent à la fois par leur degré d'interactivité et par leur degré de formalité. D'après les travaux de Trudgill<sup>406</sup>, un écart dans les pratiques langagières surveillées et non surveillées permet de rendre compte du degré de conscience d'un locuteur donné de la norme prestigieuse : plus le taux de réalisation par un sujet d'une variable non standard varie en fonction de l'attention qu'il porte à son discours, plus ce locuteur est conscient de la norme prestigieuse. Selon l'auteur, cette conscience de la norme prestigieuse est liée au statut social du locuteur : il en est d'autant plus conscient qu'il appartient à un groupe social favorisé. Cela suggère qu'en évaluant l'écart entre les pratiques langagières des sujets en styles plus surveillé et moins surveillé, nous pourrions définir leur appartenance sociale, ou du moins leur statuts dans une structure sociale donnée, qui est dans notre cas précis une banlieue défavorisée.

Lors de nos analyses de la stratification sociale du MPB, nous avons avancé l'hypothèse que les jeunes des Hauts de Rouen constituent un groupe hétérogène qui se subdivise en plusieurs sous-groupes possédant des statuts différents, allant des plus favorisés – socialement et culturellement –, vers les moins favorisés, des plus légitimes vers les moins légitimes. Nous avons dégagé, dans l'ordre des plus favorisés vers les moins favorisés, 3 groupes principaux : les pavillonnaires, les jeunes des HLM d'origine française et les jeunes des HLM issus de l'immigration. Ce dernier groupe peut en outre être subdivisé en 3 sous-

---

<sup>406</sup> TRUDGILL P., 1974, *op. cit.*, pp. 64-132.

groupes : les jeunes d'origine maghrébine (les M), les jeunes d'origines autre (les AU) et, en dernier lieu, les jeunes d'origine négro-africaine (les NA), qui sont selon nous les plus défavorisés et illégitimes.

*Tableau 103 : Classification des sujets en fonction de leur statut social en 5 catégories situées du haut vers le bas de l'échelle sociale.*

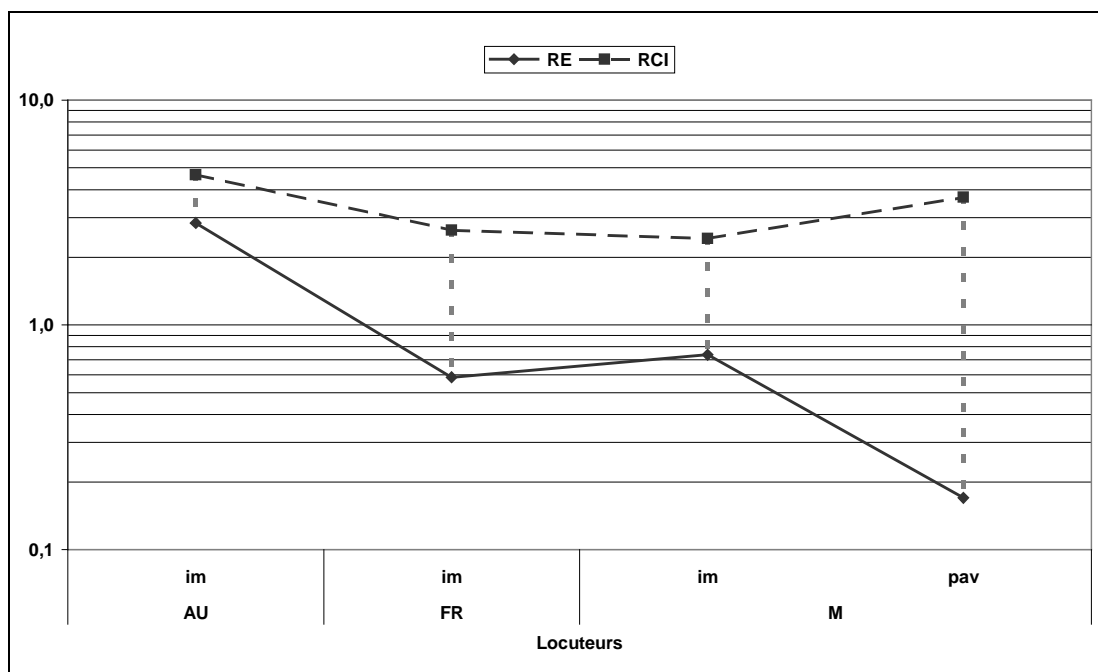
<b>I. Jeunes résidant dans les pavillons</b>	
1	- les FR et les M
<b>II. Jeunes résidant dans les HLM d'origine française :</b>	
2	- les FR
<b>III. Jeunes résidant dans les HLM issus de l'immigration :</b>	
3	- les M
4	- les AU
5	- les NA

L'analyse de la stratification sociale du MPB a démontré que les jeunes plus favorisés socialement réalisaient dans le style Entretien nettement moins de MPB que les jeunes moins favorisés. Le groupe que nous avons placé tout en haut de l'échelle sociale a réalisé le taux de MPB le plus faible, alors que le groupe que nous avons considéré comme étant en bas de cette échelle – a réalisé le taux de MPB le plus élevé. Nous allons désormais, afin de confirmer une fois de plus la classification sociale de nos locuteurs, comparer leur taux de réalisation du MPB dans le style Entretien (moyenne RE) avec leur taux de réalisation du MPB dans le style Conversation Informelle (moyenne RCI). Si notre classification a été la bonne, nous devrions trouver la plus forte variation entre les moyennes RE et RCI pour le groupe des pavillonnaires, et la plus faible pour les jeunes d'origine AU, qui constituent le groupe le plus illégitime pour lequel nous possédons les deux styles<sup>407</sup>.

Les résultats obtenus confirment notre hypothèse de différenciation sociale des locuteurs. En effet, comme l'illustre le graphique de la Figure 83, les pavillonnaires d'origine maghrébine (pav M) – les locuteurs que nous avons placés en haut de l'échelle sociale – présentent l'écart le plus important entre les moyennes RE et RCI. Cet écart s'affaiblit nettement pour les jeunes d'origine française résidant dans les immeubles HLM (im FR), et plus encore pour les jeunes d'origine maghrébine résidant également dans les HLM (im M) et dont le statut social est inférieur à celui des FR. Enfin, pour le groupe qui est

tout en bas de notre échelle sociale, les jeunes d'origine autre (AU), l'écart entre l'emploi du MPB dans une situation de communication formelle et informelle est le plus faible.

Figure 83 : Comparaison des taux de MPB réalisés par différents groupes de sujets dans les styles Entretien (RE) et Conversation Informelle (RCI).



Le tableau ci-dessous donne les résultats chiffrés de cet écart pour les sujets de différentes catégories sociales : la différence entre les moyennes RE et RCI en nombre de MPB/min (Ecart RCI-RE) et le rapport entre ces deux moyennes (Rapport RCI/RE). C'est cette deuxième valeur qui éclaire le mieux la corrélation entre le statut social du locuteur et le degré de la stratification stylistique du MPB.

<sup>407</sup> Le groupe le plus illégitime selon notre échelle sociale est celui des jeunes d'origine NA, mais nous ne possédons pas de style Conversation Informelle pour cette population.

*Tableau 104 : Moyennes RE et RCI des locuteurs appartenant à différentes catégories sociales (de 1 à 4) ; écart et rapport entre les moyennes RE et RCI (en nombre de MPB/min) pour chaque groupe de locuteurs.*

Catégorie sociale	Moy. RE, MPB/min	Moy. RCI, MPB/min	Ecart RCI - RE, MPB/min	Rapport RCI/RE, MPB/min
<b>1 : pavillonnaires M</b>	0,2	3,7	3,5	21,8
<b>2 : résidents HLM FR</b>	0,6	2,6	2,1	4,5
<b>3 : résidents HLM M</b>	0,7 <sup>408</sup>	2,4	1,7	3,3
<b>4 : résidents HLM AU</b>	2,8	4,7	1,8	1,6
Total (moyenne)	1,0	3,2	2,3	7,8

Ainsi, les sujets en haut de notre échelle sociale (les pavillonnaires d'origine maghrébine) réalisent presque 22 fois plus de MPB dans le style informel que dans le style formel. Pour les sujets qui ont des statuts sociaux inférieurs (catégories 2 et 3) l'écart entre l'emploi du MPB dans les deux styles est nettement plus faible : ils en réalisent 4,5 et 3,3 fois plus dans le style informel que dans le style formel. Enfin, les sujets tout en bas de notre échelle sociale (catégorie 4) présentent le comportement langagier le moins stratifié stylistiquement. Ils réalisent seulement 1,6 fois plus de MPB lorsqu'ils ne surveillent pas leur discours que lorsqu'ils le surveillent.

Ces données confirment ainsi notre répartition des jeunes du quartier sur une échelle sociale, en montrant qu'elle est proportionnelle à l'écart dans leur fréquence de réalisation du MPB en situations de communication formelle et informelle. Cet écart, que nous considérons en accord avec Trudgill comme indicateur de la conscience par un sujet ou un groupe de la norme prestigieuse et par là de son statut social, est de fait bien plus important pour les jeunes résidents dans les pavillons que pour ceux des HLM, ce qui prouve que ces premiers jouissent d'un statut social très supérieur à celui des seconds, parmi lesquels les « petits Français » sont à bien des égards plus avantagés que les « étrangers ». Il semblerait de plus que la distance séparant les pavillonnaires et les résidents des HLM soit nettement plus importante que la distance entre les résidents des HLM appartenant à différents groupes d'origine.



## CONCLUSION

L'analyse de la distribution du MPB dans la parole de nos sujets réalisée dans différentes situations communicatives valide notre hypothèse de stratification stylistique de ce contour prosodique. En effet, la fréquence de réalisation par un sujet de ce contour varie fortement en fonction de la situation de communication. Toutefois, contrairement à ce à quoi nous nous attendions initialement, cette variation dépend non seulement, du degré de formalité du discours mais aussi et surtout de son interactivité. Les analyses effectuées montrent en effet que l'emploi du MPB n'obéit pas au schéma canonique de la différenciation stylistique – schéma qui établit une corrélation entre la fréquence de la réalisation d'une variable non standard et le degré de formalité du style contextuel, en montrant que la réalisation de celle-ci est d'autant plus élevée que le style est moins formel, que la réalisation de cette variable augmente donc lorsque le degré d'attention prêtée par le locuteur à son discours diminue. Dans le cas du MPB, la prise en compte du seul paramètre de formalité du discours s'avère inefficace pour expliquer la variation dans son emploi dans différents contextes communicatifs. Ce n'est que lorsque nous tenons compte d'un autre paramètre de tout échange communicatif – l'interactivité du discours – que cette explication devient possible. En effet, ce n'est pas tout simplement lorsque les jeunes du quartier surveillent *moins* leur langage qu'ils réalisent plus de MPB, mais lorsqu'ils surveillent *moins* leur langage lors d'un échange *plus* interactif. Le degré d'interactivité du discours est par ailleurs le critère qui influence le plus le comportement prosodique des sujets, notamment leur fréquence de réalisation du MPB. En effet, bien que le style Histoire soit moins formel que le style Entretien, les sujets y réalisent nettement moins de MPB que dans le style Entretien, car le degré d'interactivité du discours en style Histoire est plus faible que celui en style Entretien.

Plus le discours est interactif, plus les sujets réalisent de MPB, et ils en réalisent d'autant plus que le degré de formalité de la situation communicative baisse, ce qui est le cas

---

<sup>408</sup> Ce taux de MPB particulièrement faible (nous avons vu précédemment que les jeunes d'origine maghrébine résidant dans les HLM réalisent en moyennes dans le style Entretien 1,5 MPB/min) s'explique par le fait que le groupe retenu pour cette analyse – le groupe pour lesquels nous possédons le style Entretien et Conversation Informelle –, est constitué uniquement de femmes. Or, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, les femmes réalisent en situation formelle en moyenne deux fois moins de MPB que les hommes de même origine. Quant aux autres groupes retenus pour cette analyse, tous sauf celui des jeunes d'origine française sont constitués d'hommes ; celui des jeunes d'origine française est composé d'autant de femmes que d'hommes.

pour le style Communication Informelle, le style dans lequel les sujets réalisent le plus de MPB. Et nous pouvons dire que le MPB est non simplement un *marqueur* prosodique de l'accent de banlieue, dans le sens donné à ce terme par Labov – une variable présentant une différenciation aussi bien sociale que stylistique – mais un marqueur utilisé par ce groupe social afin de gérer l'interactivité dans la parole : une marque sociale reflétant l'implication du sujet dans son quartier et dans la culture de la rue via son implication dans le discours, dans son interaction avec l'autre.

La stratification stylistique du MPB ne peut donc être comprise que lorsque nous tenons compte aussi bien de la formalité que de l'interactivité du discours, sachant que l'interactivité l'emporte sur la formalité, et que de plus elle détermine, d'après nous, l'empan de la variation imputable à la formalité du discours :

- à faible niveau d'interactivité, la réalisation du MPB sera faible, quel que soit le degré de formalité du discours : les jeunes du quartier réaliseront aussi peu de MPB en lisant un texte qu'ils en ont réalisé lors de leurs récits d'histoires, car même si ces deux situations communicatives se distinguent du point de vue de la formalité du discours, le degré d'interactivité est dans les deux cas très faible.
- lorsque l'interactivité du discours est forte, la fréquence de réalisation du MPB variera beaucoup en fonction de la formalité du discours : les jeunes du quartier réaliseront par exemple nettement moins de MPB lors d'un débat télévisé animé (style très interactif et formel) que dans une conversation informelle animée entre les pairs (style très interactif et informel).

Cette interaction entre les critères d'interactivité et de formalité du discours est présentée de façon schématique dans le *triangle stylistique*, qui permet de déterminer la variation possible dans le taux de réalisation du MPB en fonction de la formalité du discours à chaque niveau d'interactivité.

Enfin, l'analyse de la stratification stylistique du MPB confirme et affine les conclusions auxquelles nous sommes arrivés à l'issue de l'analyse de la stratification sociale de cette variable, concernant notamment notre classification sociale des jeunes du quartier. Elle montre en effet que les pavillonnaires – les jeunes que nous avons placés tout en haut de l'échelle sociale réalisent dans le style informel 22 fois plus de MPB que dans le style formel, alors que pour les jeunes que nous avons considérés comme ayant des statuts sociaux inférieurs cet écart est nettement plus faible : les jeunes résidant dans les HLM d'origine

française, maghrébine et autre réalisent respectivement 4,5, 3,5 et 1,6 fois plus de MPB dans le style informel que dans le style formel. Sachant que l'écart entre la réalisation d'une variable dans un discours surveillé et non surveillé est proportionnel au degré de conscience de la norme prestigieuse (plus le sujet en est conscient, plus cet écart risque d'être important), qui est proportionnel à son statut social (plus son statut social est élevé et plus la conscience de la norme prestigieuse est élevée). Ces résultats confirment ainsi que les pavillonnaires sont effectivement le groupe le plus favorisé, alors que les jeunes résidant dans les HLM, surtout ceux d'entre eux issus de l'immigration, surtout le groupe d'origine autre – constituent des groupes socialement de plus en plus défavorisés. Nous pensons toutefois que si les jeunes en bas de l'échelle sociale réalisent un plus grand nombre de MPB dans le style formel que les autres, si bien que leur écart dans la fréquence de réalisation du MPB dans les styles formel et informel demeure plus faible que pour les autres groupes, ce n'est pas simplement parce qu'ils sont moins conscients de la norme prestigieuse, norme légitime, mais surtout parce que, plus exclus et dominés que les autres, ils éprouvent plus que les autres le besoin de se réfugier dans leur quartier, besoin d'être intégrés dans le quartier et dans le groupe des jeunes du quartier, et ils revendiquent plus que les autres leur appartenance à cet espace social, leur implication dans cet espace et la culture valorisée dans cet espace. Car le MPB est, nous l'avons dit, une marque sociale, mais une marque emblématique de la culture de la rue, une marque permettant de s'identifier et de se différencier, d'affirmer sa position sociale. Elle relève donc de la volonté de différenciation.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous nous sommes penchée dans cette thèse sur l'accent des jeunes des banlieues, un phénomène fortement stigmatisé et stigmatisant, très remarqué aujourd'hui mais paradoxalement peu étudié, que ce soit d'un point de vue phonétique, perceptif ou social. De plus, les rares recherches qui lui ont été consacrées ont généralement porté sur un seul de ces aspects, en particulier le premier. Or *l'accent*, qu'il soit étranger, régional, et à plus forte raison social est non seulement un ensemble de spécificités phoniques, mais un ensemble de particularités *repérables* par les uns comme spécifiques des autres, des spécificités ayant donc un sens social, parfois lourd de préjugés et de stéréotypes...., des spécificités qui sont perçues et éventuellement produites comme des marques sociales. Comme l'indiquent d'ailleurs les multiples significations attribuées à ce terme – tantôt un phénomène de saillance syllabique, tantôt un ensemble de traits phoniques affectant le parler d'une région ou d'un groupe, voire même un synonyme de « parler » ou de l'étrangeté reprochée à l'autre –, l'accent est un phénomène complexe, nécessitant donc une étude également complexe. C'est ainsi que, en prenant conscience, avec l'avancement de notre travail, de la complexité inhérente à la notion même *d'accent*, et de la nature profondément sociale de l'accent des jeunes des cités, nous avons bâti un projet sociolinguistique associant le travail de terrain et les analyses de laboratoire, incluant des enquêtes quantitatives avec des traitements statistiques, mais aussi des enquêtes qualitatives avec des entretiens et une observation du milieu, combinant ainsi des analyses phonétiques, perceptives, et des analyses de corrélations sociolinguistiques. Ce faisant, nous avons pour objectif d'embrasser la complexité sociale et langagière que recouvre ce terme d'accent des cités et de répondre ainsi aux questions suivantes : *dans quelle mesure les jeunes des banlieues sont-ils repérés à l'écoute comme des jeunes des banlieues à partir des particularités phoniques de leur manière de parler ? En quoi ces particularités consistent-elles ? Les ont-ils tous ? Tout le temps ? Sinon quand ? Et alors pourquoi ?* Autrement dit, *en quoi cet accent consiste-t-il et comment fonctionne-il ?*

En retenant pour hypothèse de départ que cet accent se manifeste par un ensemble d'indices phoniques affectant le niveau segmental et surtout suprasegmental de la

manière de parler des jeunes des cités, nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement à la spécificité prosodique de cette manière de parler.

En refusant de nous limiter à l'analyse des faits sonores immédiatement observables pour aller à la racine – sociale – de ces faits et nous intéresser aux processus et aux conditions qui les produisent, nous nous sommes inscrite dans la démarche « de l'analogique vers le digital » préconisée par Calvet<sup>409</sup>, à cette différence près toutefois que nous avons prolongé ce mouvement par un retour vers l'analogique. En vérité, nous avons évolué comme le long d'une spirale ascendante : en allant ainsi de l'analyse des pratiques sociales vers le détail de l'analyse linguistique pour revenir vers du social, mais y revenir avec de nouvelles données permettant d'aborder de nouvelles questions et progresser dans la compréhension du phénomène étudié.

C'est ainsi que l'analyse de la situation sociolinguistique des banlieues françaises, présentée dans le premier chapitre de thèse, nous a donné les clefs pour aborder le terrain et orienter nos enquêtes auprès des jeunes des Hauts de Rouen, la banlieue rouennaise, mais elle a aussi orienté notre démarche couplée de phonéticien et de sociolinguiste. Elle nous a en effet incitée à nous pencher sur la spécificité *prosodique* de l'accent de banlieue en complétant les analyses phonétiques par des tests perceptifs menés auprès des auditeurs issus de groupes sociaux différents. Mais elle a surtout enrichi étude du fonctionnement sociale de cet accent, en nous amenant à prendre en compte, lors de l'analyse de la stratification sociale et stylistique du marqueur de l'accent, les sentiments d'exclusion et de stigmatisation des jeunes des cités ainsi que leurs attitudes vis-à-vis de leur quartier et surtout de la culture qui s'y développe. Ces facteurs se sont en effet révélés essentiels pour comprendre les comportements langagiers de cette population.

Toutefois, même si la connaissance des mécanismes gouvernant la mise en place de la différenciation sociolinguistique des jeunes des cités a été fort utile pour la compréhension du fonctionnement social de l'accent de ce groupe, cette dernière n'aurait jamais été la même si nous n'avions pas préalablement dégagé les marqueurs prosodiques de cet accent. Ces deux analyses, qui constituent le cœur de notre thèse – l'analyse des indices prosodiques de l'accent de banlieue et l'analyse de la stratification sociale et stylistique de ces indices – , ne sont en effet pas isolées mais profondément liées et complémentaires pour la compréhension de l'accent de banlieue.

---

<sup>409</sup> CALVET L.-J., 2004, *Essais de linguistique : La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, L'Harmattan.

La première, qui se décline en deux expériences présentées dans la deuxième partie de la thèse, apporte les éléments concernant les indices prosodiques de l'accent étudié et leur perception par les auditeurs issus des milieux favorisés et défavorisés y compris les jeunes des cités. La deuxième cherche à comprendre le fonctionnement social de ces indices et par-là même de cet accent. En étudiant des corrélations entre la fréquence de réalisation par différents jeunes du quartier de ces marques phoniques dans différents styles contextuels et leurs comportements et trajectoires sociales, nous montrons qu'il s'agit, dans le cas de cet accent, d'un phénomène profondément social reflétant le besoin identitaire de ces jeunes.

C'est ainsi que, en partant de l'hypothèse que la prosodie des jeunes des cités contient des marques ayant une valeur identitaire et permettant l'identification de ces jeunes à l'écoute, nous avons procédé à une série d'analyses et de tests perceptifs nécessaires pour dégager ces indices. En cherchant dans chaque test à corroborer et à approfondir les résultats du précédent, nous sommes finalement arrivée à saisir quelques indices prosodiques induisant l'identification de cet accent, tout en montrant que cette identification est loin d'être uniforme pour tous les auditeurs mais varie assez fortement en fonction de leur appartenance sociale et de leur proximité langagière avec les jeunes des cités, ou encore de leur positionnement idéologique. Il ressort de ces analyses que l'indice prosodique *fort* de l'accent des jeunes des cités, l'indice induisant le plus vite et le plus fortement l'identification par les auditeurs de cet accent, est la réalisation en frontière d'unités prosodiques d'une chute mélodique particulièrement abrupte précédée d'un important décrochage mélodique vers le haut. Ces chutes, qui contrastent avec la mélodie relativement plate des syllabes précédentes, sont d'autant plus perçues comme marquées par cet accent lorsqu'elles sont suivies d'une pause et portent sur une syllabe non allongée, sans toutefois que cette absence d'allongement syllabique soit une condition nécessaire pour leur identification comme des indices de l'accent. Bien au contraire, en l'absence d'une pause elles induisent davantage la perception de cet accent lorsqu'elles portent sur une syllabe allongée. Nos analyses ont montré que ni l'absence d'allongement final seule, ni la réalisation d'une forte chute ou encore forte montée, ni enfin, la réalisation d'un important décrochage tonal vers le haut, ne sont suffisantes pour induire l'identification de cet accent ; ce n'est que lorsqu'un contour présente à la fois un important décrochage tonal vers le haut et une chute ample que cette identification se produit, que les auditeurs détectent un accent bien présent, fort ou très fort. Les contours

se caractérisant par un fort décrochage vers le haut et une chute perceptible (les chutes hautes peu amples) peuvent également susciter la perception de cet accent, mais le degré d'accent perçu est en moyenne bien plus faible. Ces résultats nous permettent donc de considérer que les chutes hautes amples constituent un indice prosodique *fort* de l'accent de banlieue, et les chutes hautes peu amples en constituent un autre plus faible. Toutefois, l'identification de ces indices, même celui que nous avons posé comme un indice fort, n'est pas de la même intensité pour tous les auditeurs, mais dépend fortement de leur profil sociolinguistique, notamment de leur maîtrise et de leur conscience de la norme prestigieuse et de leur degré de familiarité avec la manière de parler des jeunes des cités. Elle est de fait la plus élevée pour les auditeurs socialement « favorisés » se trouvant fréquemment en contact avec les jeunes des cités, et la plus faible pour les jeunes des cités. L'analyse détaillée de la perception par ces derniers de ces marques phoniques laisse toutefois supposer que la « surdité » de ces jeunes vis-à-vis de leur accent peut être, au moins en partie, idéologique : elle traduit l'envie de ces jeunes de se dé-stigmatiser, d'échapper à ces marques stigmatisantes.

Nous sommes cependant consciente que l'analyse concernant l'identification des indices de l'accent mériterait d'être poursuivie dans une approche plus qualitative permettant de dégager les représentations et les réactions que leur perception suscite chez les différents groupes d'auditeurs : on comprendrait ainsi mieux l'interaction complexe entre la perception et l'évaluation par un auditeur de ces marques phoniques. Comme il serait également très intéressant de vérifier dans quelle mesure les indices de l'accent dégagés dans nos analyses sont aussi caractéristiques de la manière de parler des jeunes d'autres banlieues françaises, dans quelle mesure ils induisent aussi l'identification de l'accent de banlieue auprès des auditeurs d'autres villes françaises, comme par exemple Paris ou Marseille. Nous avancerions alors dans la réponse à la question fréquemment soulevée par les chercheurs : s'agit-il *d'un* accent de banlieue ou *des* accents des banlieues ?

Nos résultats confirment également la deuxième hypothèse émise, concernant le fonctionnement social de l'accent de banlieue. Ils montrent en effet que les chutes hautes amples, les indices de cet accent, ne sont pas employées par tous les jeunes des Hauts de Rouen avec la même fréquence, mais présentent une forte stratification sociale et

stylistique, constituant ainsi une marque phonique emblématique du quartier, marque de position et de différenciation sociale.

En effet, dans une situation communicative formelle par exemple, la fréquence de réalisation de ce marqueur de l'accent de banlieue oscille entre 0 et 6,3 réalisations par minute. Loin d'être aléatoire, cette variation dépend fortement du degré *d'implication des sujets dans la culture de la rue*, laquelle découle à son tour de l'origine et des statuts initiaux de ces jeunes, du temps qu'ils passent dehors dans le quartier, mais aussi de leurs parcours et leurs trajectoires sociales. La fréquence de réalisation de ce marqueur prosodique est en effet inversement proportionnelle au statut social du sujet et proportionnelle au temps qu'il passe dehors dans le quartier : plus son statut social est bas, plus il réalise fréquemment le marqueur prosodique de l'accent, et il le réalise d'autant plus fréquemment qu'il passe beaucoup de temps dehors dans le quartier et affiche à son propos une attitude positive. Ce temps passé par le sujet dans le quartier et cette attitude témoignent, d'après nos analyses, de son intégration ou de son envie d'intégration dans son groupe de pairs et dans la culture de la rue. Le statut social agit de la même façon : les jeunes en bas de l'échelle sociale qui se sentent les plus exclus et les plus dominés, éprouvent un besoin plus important que les autres d'être intégrés dans leur groupe de pairs, ce qui les amène plus que les autres à adopter un comportement langagier emblématique du quartier. Ce n'est donc pas seulement parce qu'ils sont les plus exclus et dominés qu'ils réalisent le plus de marqueurs de l'accent de banlieue, mais parce que suite au sentiment d'exclusion sociale et au besoin identitaire qu'il engendre, ils deviennent les plus impliqués dans la culture de la rue et revendiquent le plus les valeurs emblématiques de cette culture, laquelle se manifeste, nous l'avons vu, par des comportements vestimentaire, musical et langagier particuliers. C'est ainsi que, en situation formelle par exemple, la différence entre l'emploi de cette marque phonique par les pavillonnaires d'origine maghrébine (le groupe en haut de l'échelle sociale locale) et les jeunes résidant dans les HLM d'origine négro-africaine (le groupe en bas de cette échelle) est de 1 à 10 : si les premiers réalisent 0,3 marqueurs de l'accent de banlieue par minute, les seconds en font 3,2 par minute.

De plus, en montrant que les filles, quels que soient la situation de communication et le groupe social observé, réalisent nettement moins de marqueurs prosodiques de cet accent que les garçons, nos analyses ont révélé l'importance du facteur sexuel en ce domaine. Alors que l'accent sert d'affirmation de la virilité des hommes, il est contraire



au comportement langagier attendu des femmes, pour lesquelles la féminité passe par l'adoption du français dit « standard ». Ce n'est que dans les situations informelles que les filles peuvent recourir au marqueur de l'accent comme marqueur identitaire, comme les garçons mais toujours avec une moins grande fréquence qu'eux.

Sur un autre plan, l'analyse de la stratification stylistique du marqueur prosodique aboutit à des résultats novateurs. Alors que les études sociolinguistiques établissent souvent l'importance primordiale du critère de formalité dans la fréquence de réalisation d'une variable stigmatisée, dans notre cas, la fréquence d'emploi de cette forme non standard est étroitement liée au degré d'interactivité du discours et en second lieu seulement à son degré de formalité. Plus le discours est interactif et moins il est formel, plus la fréquence d'emploi de cette variable prosodique est élevée.

Les analyses effectuées tout au long de cette thèse suggèrent ainsi que l'accent de banlieue que l'on peut définir comme un ensemble de propriétés phoniques caractéristiques de la manière de parler des jeunes du quartier, dont *la chute haute ample – marqueur prosodique particulièrement fort de cet accent*, est socialement et stylistiquement stratifié, que cet accent « ressort » notamment lorsque l'interactivité du discours augmente et que sa formalité diminue. Il fonctionne ainsi comme un moyen approprié par ces jeunes pour gérer l'interactivité dans le discours ; un moyen qui a toutefois une fonction d'abord sociale, car il témoigne du positionnement du sujet vis-à-vis de son quartier et son groupe de pairs, de son intégration ou envie d'intégration dans ce groupe, de son implication dans la culture de la rue. C'est cette analyse qu'illustre la phrase dite par un de nos témoins rencontrés sur le terrain : « l'accent, il ressort lorsque le quartier vient en moi », c'est-à-dire lorsque l'interactivité d'un échange augmente (les disputes, les bagarres) et/ou lorsque les valeurs emblématiques du quartier doivent être mises en avant, lorsqu'on doit (on veut / on ne peut pas faire autre chose que) montrer son implication dans celui-ci, lorsqu'on fait corps avec le quartier, lorsqu'on se comporte véritablement comme un jeune du quartier.

Fortement repérable par les auditeurs extérieurs aux cités, cet accent, actualisé par la réalisation en frontière des unités prosodiques d'une chute mélodique très ample, précédée d'un important décrochage tonal vers le haut, participe ainsi à la catégorisation sociale et spatiale de ces locuteurs.

Même si cette thèse est loin de résoudre tous les problèmes que condense cette notion d'accent des banlieues, l'utilité de cette étude peut encore être recherchée sur un autre plan. Alors que bien des commentaires et, moins souvent, des analyses de la « situation des banlieues », redoublent la stigmatisation de leurs habitants et de leurs jeunes par la dénonciation de communautarismes intrinsèques, nos résultats montrent que c'est justement la stigmatisation, l'exclusion et finalement l'envie d'intégration qui sont le plus à l'origine de l'accent, au lieu que celui-ci soit l'expression de tendances communautaristes montantes.

C'est aussi cette utilité qui justifie notre démarche alliant sociolinguistique et phonétique et nous engage à la poursuivre.

## BIBLIOGRAPHIE

---

---

- ACHARD P., 1993, *La sociologie du langage*, Que sais-je ?, PUF, Paris.
- ADLER G., 1957, *Etudes de psychologie jugienne*, Librairie de l'Université, Paris.
- ARMSTRONG N., 1996, « Variable deletion of French /l/: linguistic, social and stylistic factors », *JOURNAL OF FRENCH LANGUAGE STUDIES* Vol. 6, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 1-21.
- ARMSTRONG N., 2000, « Absence de repères régionaux et relâchement de la prononciation » dans GADET F., WACHS S. (dirs), *Approches sociolinguistiques du plan phonique*, LINX n° 42 (Revue des linguistes de l'Université Paris X), Université Paris X, Nanterre, pp. 59-72.
- ARMSTRONG N., BOUGHTON Z., 1998, « Identification and evaluation reponses to a French accent : some results and issues of methodologie » dans Moreau M.L. (resp.), *Sociolinguistique urbaine: contributions choisies*, REVUE PAROLE, n° 5/6, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 27-60.
- ARMSTRONG N., JAMIN M., 2002, « Le français des banlieues : Uniformity and Discontinuity in the French of the Hexagon » dans SAHLI K. (ed.), *French in and out of France : language policies, intercultural antagonisms and dialogues*, Peter Lang, Bern, pp. 107-136.
- ASHBY W., 2001, « Un nouveau regard sur la chute de ne en français parlé tourangeau : s'agit-il d'un changement en cours ? », *JOURNAL OF FRENCH LANGUAGE STUDIES*, n° 11, Cambridge University Press, pp. 1-22.
- ASTESANO C., 2001, *Rythme et accentuation en français. Invariance et variabilité stylistique*, Collection Langue et Parole, Recherches en Sciences du Langage, L'Harmattan, Paris.
- AURAN C., PORTES C., RAMI E., RIGAUD N., 2001, « La distinction entre frontières conclusives et continuatives est-elle pertinente dans le discours spontané ? » dans AUBERGÉ V., LACHERET-DUJOUR A. & LÆVENBRUCK H. (eds), *Actes des Journées Prosodie 2001* (Grenoble, France, 10-11 octobre 2001), Grenoble.

- BACHMANN C., 1992, « Jeunes et banlieue » dans FERRÉOL G. (dir.), *Intégration et exclusion dans la société française contemporaine*, Presses universitaires de Lille, Paris, pp. 129-154.
- BAGOU O., 2001, « Validation perceptive et réalisations acoustiques de l'implication emphatique dans la narration orale spontanée » dans *Prosodie : carrefour entre syntaxe, analyse du discours, psychologie des émotions et interprétation simultanée*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE n° 23, Département de Linguistique de l'Université de Genève, Genève, pp. 39-59
- BARTH F., (eds), 1969, *Ethnic groups and boundaries: The social organization of culture difference. A group of essays which are the results of a symposium of Scandinavian social anthropologists*, Allen & Unwin, Boston.
- BAUVOIS C., 1997, « Parle-moi et je te dirai peut-être d'où tu viens » dans REVUE DE PHONÉTIQUE APPLIQUÉE, n° 121, pp. 291-309.
- BEAUD S., PIALOUX M., 2003, *Violences urbaines, violences sociales : genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard, Paris.
- BEAUGENDRE F., 1994, *Une étude perceptive de l'intonation du français*, Thèse de doctorat, Paris XI.
- BEAUVOIS C., DIRICQ B., 1998, « L'oreille géographique des Montois. Les facteurs qui influencent l'identification d'un locuteur » dans BULOT T. (éd.), *Le langage et l'identité urbaine. Le discours épilinguistique en situation urbaine à Rouen, Venise, Athènes et Mons*, L'Harmattan, Paris, pp. 197-215.
- BEGAG A., 1994, « Ville, vitesse et violence » dans BARBÉRIS J.-M. (dir.) *La ville : art de faire, manière de dire*, Collection langue et praxis, Université Paul Valéry, Montpellier, pp. 119-136.
- BENALI I., 2004, « Le rôle de la prosodie dans l'identification de deux parlers algériens : l'algérois et l'oranais » dans *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ACTES DU WORKSHOP MIDL 2004 (Modélisation pour Identification des Langues), ENST, Paris, pp. 31-35.
- BERGOUNIOUX, G. (ed.), 1992, « Enquêtes, corpus et témoins en France hier et aujourd'hui » dans LANGUE FRANÇAISE n° 93, Larousse, Paris, pp. 3-23.
- BILLIÈRES M., 1985, « La phonétique corrective dans un ghetto. Et pourtant !... », REVUE DE PHONÉTIQUE APPLIQUÉE n° 76, pp. 353-365.
- BILLIEZ J., TRIMAILLE C., 2001, « Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale » dans LANGAGE ET SOCIÉTÉ n° 98, pp. 105-127.

- BILLIEZ J., 1984, *Recherche sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration*, Rapport de recherche, Université de Grenoble, Grenoble.
- BILLIEZ J., 1992, « Le parler véhiculaire interethnique de groupe d'adolescents en milieu urbain » dans *Des langues et des villes*, Actes du colloque de Dakar, Didier-Erudition, Paris, pp.117-26.
- BILLIEZ J., 1997, « Poésie musicale urbaine : Jeux et enjeux du rap » dans MARQUILLÓ-LARRUY M., *Ecritures et textes d'aujourd'hui*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 4, ENS Editions, Lyon, pp. 135-155.
- BILLIEZ J., 2003, « Empreintes de la langue d'origine » dans *L'étranger, l'accueil, la langue*, ECARTS D'IDENTITÉ n° 102, Fontaine, pp. 21-24.
- BILLIEZ J., DE ROBILLARD D., 2003, « Présentation » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, pp. 9-17.
- BILLIEZ J., LAMBERT P., 2004, « La différenciation langagière filles / garçons : vue par des filles et des garçons » dans CAUBET D., BILLIEZ J., BULOT T. et alii (eds), *Parlers Jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, L'Harmattan, Paris, pp. 173-184.
- BINISTI N., 2003, « Quatre jeunes marseillais en mobilité sociale : entre « contacts d'accents » et « contacts de représentations » dans BILLIEZ J. (dir.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, L'Harmattan, Paris, pp. 192-211.
- BINISTI N., GASQUET-CYRUS M., 2003, « Les accents de Marseille » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, pp. 107-129.
- BLANCHE-BENVENISSTE C., 1990, *Le français parlé*, Etudes grammaticales, Editions du CNRS, Paris.
- BLANCHE-BENVENISSTE C., 1997, *Transcription et technologie*, dans RECHERCHES SUR LE FRANÇAIS PARLÉ n° 14, pp. 87-99.
- BLANCHE-BENVENISSTE, C., JEANJEAN C., 1987, *Le français parlé : transcription et édition*, Didier, Paris.
- BLANCHET Ph., 1994, « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langue « régionales » ou « minoritaires » : l'exemple de la situation en France » dans LANGAGE ET SOCIÉTÉ n° 69, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 93-106.

- BLANCHET Ph., 1995, « L'interrogation entre provençal et français en Provence : un exemple de stratification ethno-sociolinguistique d'interférences interlinguales », dans *L'interrogation* n° 2, TRAVAUX DE CERLICO, Presses Universitaires de Rennes, pp. 197-213.
- BLANCHET PH., 2004, « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle » dans *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ACTES DU WORKSHOP MIDL 2004 (Modélisation pour l'Identification des Langues), ENST, Paris, pp. 31-35.
- BLANCHET Ph., 2007, « Quels « linguistes » parlent de quoi, à qui, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », dans *Un siècle après le Cours de Saussure : la Linguistique en question*, CARNETS D'ATELIER DE SOCIOLINGUISTIQUE n°1, pp. 1-66 (<http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique55>)
- BOULA DE MAREÛIL P., MAROTTA G., ADDA-DECKER M., 2004, « Contribution of prosody to the perception of Spanish / Italian accents », dans *Actes du colloque Speech Prosodie 2004*.
- BOULA DE MAREÛIL Ph., d'ALESSANDRO Ch., BEAUGENDRE F., LACHERET-DUJOUR A., 2001, « Une grammaire en tronçons appliquée à la génération de la prosodie » dans ALESSANDRO Ch., TZOUKERMANN E. (dirs), *Synthèse de la parole à partir du texte*, TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES (TAL), vol. 42, n° 1, pp. 115-145.
- BOULA DE MAREÛIL PH., BRAHIMI B., 2004, « Rôle du segmental et du suprasegmental dans la perception de l'accent maghrébin en français » dans BELL B., MARLLIEN I. (eds), *Actes des XXV<sup>mes</sup> Journées d'Etudes sur la Parole* (JEP 2004, Fès, Maroc), pp. 89-93 (Les Actes des JEP sont accessibles en ligne sur le site de la conférence : <http://www.lpl.univ-aix.fr/jep-taln04/>)
- BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.
- BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris.
- BOYER H., 1994, « Le jeune tel qu'on en parle » dans *LANGAGE ET SOCIÉTÉ* n° 70, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, pp. 85-92.
- BOYER H., 1996, « Configurations et traitements des conflits de langue intra et intercommunautaires : un cadre de référence sociolinguistique » dans *LENGAS* n° 41, Université Paul Valéry, Montpellier, pp. 95-102.

- BOYER H., 1997, « Le statut de la suffixation en -os » dans *Les mots des jeunes : Observations et hypothèses* LANGUE FRANÇAISE n° 114, Larousse, Paris, pp. 35-40.
- BOYER H., 1997, « Nouveau français, parler jeune, ou langue des cités » dans *Les mots des jeunes : Observations et hypothèses* LANGUE FRANÇAISE n° 114, Larousse, Paris, pp. 3-15.
- BRANCA-ROSOFF S., 1990, « Le Français ordinaire par Françoise Gadet » dans RECHERCHES SUR LE FRANÇAIS PARLÉ n° 10, pp. 153-156.
- BRANCA-ROSOFF S., 1996, « Les imaginaires des langues » dans BOYER H., *Sociolinguistique : territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, pp. 79-114.
- BRASEUR P., 1990, *Le parler normand*, Rivages, Paris.
- BULOT Th. (dir.), 2001, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou « l'étranger est une personne » dans DIVERSCITÉ LANGUES VI (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite/>), Télé Université de Québec.
- BULOT Th. (dir.), 2004, *Lieux de ville et identité (Perspectives en sociolinguistique urbaine)*, vol. 1, Collection Marges Linguistiques, L'Harmattan, Paris.
- BULOT Th., 1996, « Stigmatisation et vêtire urbaine à Rouen : mise en mots d'une urbanisation » dans *Se vêtir pour dire*, Collections Bilans et perspectives, Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, pp. 223-224.
- BULOT Th., 1999, « Dynamiques socio-langagières du territoire rouennais. Mobilité et langue » dans CAHIERS DE LA MRSH, Presses Universitaires de Caen, Caen, pp. 31-56.
- BULOT Th., 1999, « La production de l'espace urbaine à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée » dans BULOT Th. (éd.), *Langue Urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, l'Harmattan, Paris.
- BULOT Th., 2004, « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnement sur l'urbanité langagière » dans BULOT Th (dir.), *Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE n° 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp.133-147.
- BULOT Th., BAUVOIS C., BLANCHET P. (dirs.), 2001, *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques : images urbaines et sociales)* dans CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE n° 6, Presses Universitaires de Rennes 2, Rennes.

- BULOT Th., VAN HOOLAND M., 1997, « Représentations du parler banlieue à Rouen » dans *Touche pas à ma langue ! Les langages des banlieues*, SKHOLÊ, numéro hors série, Publication de l'IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, pp. 123-135.
- CALLIOPE, 1989, *La parole et son traitement automatique*, Masson, Paris.
- CALVET L.-J., 1991, « L'argot comme variation diastratique, diatopique et diachronique » dans *LANGUE FRANÇAISE* n° 90, Larousse, Paris, pp. 40-52.
- CALVET L.-J., 1993, « Ce que l'école de Chicago peut apporter à la sociolinguistique » dans *L'école de Chicago. Langue, littérature, identité (Bretagne, Corse, Catalogne, Barère)*, LENGAS n° 34, Publication de l'université Paul Valéry, Montpellier, pp. 7-17.
- CALVET L.-J., 1994, *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris.
- CALVET L.-J., 2004, *Essais de linguistique : La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, L'Harmattan.
- CALVET L.-J., 2007, « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », dans *Un siècle après le Cours de Saussure : la Linguistique en question*, CARNETS D'ATELIER DE SOCIOLINGUISTIQUE N°1, (<http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique55>)
- CAMILLERI C., 1990, « Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie » dans CAMILLERI C et alii (dir.), *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, pp. 85-110.
- CAMILLERI C., 1989, « La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir » dans CAMILLERI C., COHEN-EMERIQUE M. (dirs), *Chocs de cultures : concepts et enjeux, pratiques de l'interculturel*, collection Espaces interculturels, L'Harmattan, Paris, pp. 21-73.
- CAMPBELL W.N., 1992, « Syllable-based segmental duration », dans Bailly G., Benoit C., Sawalis T.R. (eds), *Talking Machines : Theories, Models and Designs*, Elsevier Science Publishers, North-Holland, Amsterdam, pp. 211-224.
- CAMPBELL W.N., 1993, « Duration Cues to Prominence and Grouping », Working Papers, vol. 41, ESCA Workshop on Prosody, Lund, pp. 38-41.
- CAMPBELL W.N., 2000, « Timing in speech : a multi-level process », dans *Prosody : Theory and Experiment*, Horne M. (ed.), Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, pp. 281-334.



- CAMPBELL W.N., ISARD S.D., 1991, « Segment durations in a syllable frame », *JOURNAL OF PHONETICS*, vol.19, pp. 37-47.
- CAMPIONE E., VÉRONIS J., 2004, « Pauses et hésitations en français spontané » dans BELL B., MARLLIEN I. (eds), *Actes des XXV<sup>es</sup> Journées d'Etudes sur la Parole* (JEP 2004, Fès, Maroc, pp. 261-265 (Les Actes des JEP sont accessibles en ligne sur le site de la conférence : <http://www.lpl.univ-aix.fr/jep-taln04/>)
- CANDEA M., 2000, *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits « d'hésitation » en français oral spontané*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université Paris 3.
- CANUT C., CAUBET D., 2002 (dirs), *Comment les langues se mélangent, Codeswitching en Francophonie*, L'Harmattan, Paris.
- CARTON F., 1970, « Pente et rupture mélodique. Analyse instrumentale et fonctionnelle d'un trait prosodique régional », *Proceeding of the 6th Congress of Phonetic Sciences*, Prague-Munich, pp. 237-241.
- CARTON F., 1972, *Recherche sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, Thèse d'état, Publication de Lille III.
- CARTON F., 1979, « Les clausules comme variations rythmique : exemples dans deux dialectes français » dans FONAGY I., LÉON P. (eds), *L'accent en français contemporain*, *STUDIA PHONETICA* n° 15, Didier, Paris, pp. 79-85.
- CARTON F., 1986, « A la recherche d'intonation régionale », *Actes du 17<sup>ème</sup> Congrès International de linguistique romane* (Aix en Provence 1983), Vol. 6, Publications de l'Université de Provence, Aix en Provence, pp. 249-257.
- CARTON F., 1987, « Les accents régionaux » dans VERMES G., BOUTET J. (dirs), *France, pays multilingue. Tome 2 : Pratique des langues en France*, L'Harmattan, Paris, pp. 29-49.
- CARTON F., ESPESSER R., VAISSIÈRE J., 1991, « Etude sur la perception de l'accent régional du Nord et de l'Est de la France » dans *Actes du XII<sup>e</sup> Congrès International en Sciences Phonétiques* (Aix-en-Provence 1991), Aix-en-Provence, Presses Universitaires, vol. 4., pp. 422-425.
- CARTON F., ROSSI M., AUTESSERRE D., LÉON P., 1983, *Les accents des Français*, Hachette, Paris.
- CASTELLOTTI V., ROBILLARD (DE) D., 2001, « Images de la variation du français : dominantes et harmoniques, changements » dans MATTEHEY M. (éd.), *Le changement linguistique. Evolution, variation, hétérogénéité*, (*Actes du colloque*

- de Neuchâtel, 2-4 octobre 2000*), TRAVAUX NEUCHÂTELOIS DE LINGUISTIQUE, n° 34/35, pp. 393-410.
- CASTELLOTTI V., ROBILLARD (DE) D., 2003, « Des français devant la variation : quelques hypothèses » dans CASTELLOTTI V., ROBILLARD (DE) D. (eds), *France, pays de contacts de langues*, CAHIERS DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN (CILL) n° 29, tome II, Publication de l'institut catholique de Louvain-la Neuve, Louvain-la-Neuve, pp. 223-240.
- CAUBET D., BILLIEZ J., BULOT T. (eds), 2004, *Parlers Jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, L'Harmattan, Paris.
- CAUBET, D., 2002 « Métissage linguistique ici (en France) et là-bas (au Maghreb) » dans *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VILLE-ECOLE-INTÉGRATION-ENJEUX n° 130, CNDP, Paris, pp. 117-132.
- CERQUIGLINI B. (dir.), 2003, « Les pratiques langagières des jeunes » dans *Langues et Cité*, BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES n° 2.
- CHARADEAU P., 1986, « L'interview médiatique : Qui raconte sa vie ? » dans *Récits de vie et Institutions*, CAHIERS DE SÉMIOLOGIE TEXTUELLE n°8-9, Université Paris X, Paris, pp. 129-137.
- CHAUDENSON R., MOUGEONS R., BENIAK E., 1993, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Didier Erudition, Paris.
- CLOPPER C.G., PISONI D.B., 2004, « Some acoustic cues for the perceptual categorization of American English regional dialects » dans *JOURNAL OF PHONETICS* n° 32, pp. 111-140.
- COLIN J.-P., CARNEL A., 1991, « Argot, Dicos, Tombeaux ? » dans *LANGUE FRANÇAISE* n° 90, Larousse, Paris, pp. 28-39.
- CONEIN, B. GADET F., 1998, « Le "français populaire" des jeunes de la banlieue parisienne entre permanence et innovation », dans J. Androutsopoulos et A. Scholz, *Jugendsprache / Langue des jeunes / Youth language*, Frankfurt, Peter Lang, pp. 105-123.
- COQUILLON A., 2004, « Contribution de la prosodie à l'identification du parler de la région marseillaise » dans *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ACTES DU WORKSHOP MIDL 2004 (Modélisation pour l'Identification des Langues), ENST, Paris, pp. 89-90.
- COQUILLON A., 2006, « Caractéristiques tonales du parler de la région marseillaise : approche globale » dans Simon A.-C., Caelen-Haumont G., Pagliano C. (coords), *Prosodie du français contemporain. L'autre versant de PFC* BULLETIN

- PFC n° 6 (Phonologie du Français Contemporain : Usages, Variétés et Structure ), Edition Nicole Serna, Toulouse, pp. 103-114 (en consultations sur le site <http://www.projet-pfc.net>).
- COSLIN P., WINNYKAMEN F., 1994, « Stéréotypes interethniques et connaissances réciproques » dans LABAT C., VERMES G. (dirs), *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Du contact à l'interaction*, L'Harmattan, Paris, pp. 182-193.
- COULON A., 1992, L'Ecole de Chicago, PUF, Paris.
- COUPER-CUHLEN E., SELTING M. (eds), 1996, *Prosody in conversation: interaction studies*, Cambridge University Press, Cambridge.
- DABENE L., BILLIEZ, J., 1988, *L'insertion des jeunes issus de l'immigration algérienne. Aspects sociolinguistique, discursif et socio-politique*, Rapport de recherche, Université de Grenoble.
- DANNEQUIN C., 1999, « Interactions verbales et construction de l'humiliation chez les jeunes des quartiers défavorisés » dans DAHLEM J., VARRO G. (coords), *Perspectives croisées sur l'immigration*, MOTS n° 60, pp. 77-91.
- DANON-BOILEAU, MOREL M.A., 1994, « L'oral ou comment simplifier le travail d'écoute de l'autre » dans *Simple – Simplification*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN, pp. 265-292, Crédif, Paris.
- DECUGIS J-M., ZEMOURI A., 1995, *Paroles de banlieues*, Plon, Paris.
- DELAIS-ROUSSARIE E., CAELEN-HAUMONT G., HIRST D., MARTIN PH., MERTENS P., 2006, « Outils d'aide à l'annotation prosodique de corpus » dans SIMON A.-C., CAELEN-HAUMONT G., PAGLIANO C. (coords), *Prosodie du français contemporain. L'autre versant de PFC BULLETIN PFC N° 6* (Phonologie du Français Contemporain : Usages, Variétés et Structure ), Edition Nicole Serna, Toulouse, pp. 7-26 (en consultations sur le site <http://www.projet-pfc.net>).
- DELAIS-ROUSSARIE, É., DURAND, J. (eds), 2003 *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyse*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- DELAIS-ROUSSERAI E., 2003, « Convention et annotation de corpus : méthode et recommandations » dans DELAIS-ROUSSARIE E., DURAND J. (dirs), *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*, Presses Universitaires du Mirail, pp. 85-185.
- DELAMOTTE-LEGRAND R., FRANCOIS F., PORCHER L., 1997, *Langage, éthique, éducation : perspectives croisées*, Publications de l'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan.

- DELATTRE P., 1966a, « Les dix intonation de base du français » dans FRENCH REVIEW n° 40, American Association of Teachers of French, Illinois, pp. 1-14.
- DELATTRE P., 1966b, « L'accent final en français : accent d'intensité, accent de hauteur, accent de durée » dans DELATTRE P. (dir.) *Studies in French and Comparative Phonetics*, La Haye, Paris, Mouton, pp. 66-72.
- DELATTRE P., 1967, « La nuance de sens par l'intonation » dans FRENCH REVIEW n° 41, American Association of Teachers of French, Illinois, pp. 326-339.
- DELAUNAY A., 1999, « Individuation » dans *Encyclopedia Universalis*, France S.A.
- DELL F., 1984, « L'accentuation dans les phrases en français » dans DELL F., HIRST D.J., VERGNAUD J.R. (eds.), *Formes sonores du langage*, Hermann, Paris, pp. 65-122.
- DEVALS Ch., 2005, *Les voyelles fortes dans le rap français. Approche phonologique, phonétique et sociolinguistique*, Mémoire de DEA, sous la direction de Annie Rialland, Université Paris 3.
- DI CRISTO A., 1978, « Méthodes et modèles d'analyse dans les recherches sur l'intonation » dans *Actes des 8èmes Journées d'Etude sur la Parole*, 2, pp. 41-60.
- DI CRISTO A., 1985, *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, 2 volumes, Publication de l'Université de Provence, Diffusion Jeanne Lafitte, Marseille.
- DI CRISTO A., 1998, « Intonation in French » dans DI CRISTO A., HIRST D.J. (eds), *Intonation systems : a survey of twenty langages*, Cambridge University Press, pp. 88-103.
- DI CRISTO A., 1999, « Le cadre accentuel du français contemporain : essai de modélisation. Première partie » dans LANGUES, vol. 2, n°3 septembre 1999, pp. 184 – 205.
- DI CRISTO A., 1999, « Le cadre accentuel du français contemporain : essai de modélisation. Deuxième partie » dans LANGUES, vol. 2, n° 4 décembre 1999, pp. 258-269.
- DI CRISTO A., 2000, « La problématique de la prosodie dans l'étude de la parole dite spontanée » dans DUEZ D. (resp.), *Parole spontanée I*, REVUE PAROLE n° 15/16, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 189-250.
- DI CRISTO A., 2002, « Prosodie et discours ; modélisation et codage de la constituance prosodique » dans CHAROLLES M., LE GOFFIC P., MOREL M.-A. (coords), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*, VERBUM XXIV, 1-2, pp 37-54.

- DI CRISTO A., DI CRISTO PH., 2001, « SYNTAIX : une approche métrique-autosegmentale de la prosodie » dans d'ALESSANDRO Ch., TZOUKERMANN E. (dirs), *Synthèse de la parole à partir du texte*, TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES (TAL), vol. 42, n° 1, pp. 69-111.
- DI CRISTO A., HIRST D.J., 1996, « Vers une typologie des Unités Intonatives du français », dans *Actes des XXI<sup>es</sup> Journées d'Études sur la Parole (JEP 1996)*, Avignon, pp. 219-222.
- DI CRISTO A., HIRST D.J., 1997, « L'accentuation non emphatique en français : stratégies et paramètres » dans J. PERROT (ed.), *Polyphonie pour Ivan Fonagy*, L'Harmattan, Paris, pp. 71-101.
- DOMERGUE J.-Y., 1999, *Manuel d'analyse des données sur l'ordinateur : Application aux sciences du langage et de la parole*, Laboratoire de Phonétique de l'UFR Linguistique, Université Paris 7, Paris.
- DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Editions du Seuil, Paris.
- DUEZ D., 1987, *Contribution à l'étude de la structuration temporelle de la parole en français*, Thèse de doctorat d'état, Université d'Aix en Provence.
- DUEZ D., 1991, *La Pause dans la parole de l'homme politique*, Paris, CNRS.
- DUEZ D., 1997, « La signification des pauses dans la production et perception de la parole » dans REVUE PAROLE n° 3-4, pp. 275-300.
- DUEZ D., 2001, « Caractéristiques acoustiques et phonétiques des pauses remplies dans la conversation en français » dans TRAVAUX INTERDISCIPLINAIRES DU LABORATOIRE PAROLE ET LANGAGE, vol. 20, Aix-en Provence, pp. 31-48
- DUEZ D., 2001, « Signification des hésitations dans la production et la perception de la parole spontanée » dans REVUE PAROLE n° 17-19, pp. 113-138.
- DUEZ D., CASANOVA M.-H., 1997, « Quelques aspects de l'organisation temporelle du parlé des banlieues parisiennes » dans REVUE PAROLE n° 1, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 59-74.
- DUEZ D., CASANOVA-ROSSI M.H., 1998, « Some observations on the rhythm of suburban French » dans *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Pergamon, Oxford, pp. 75-83 (paper n° 0162).
- DUEZ. D., « Manifestation phonétique de la réduction et de l'assimilation contextuelle des segments de la parole conversationnelle » dans DUEZ D. (resp.), *Parole spontanée II*, REVUE PAROLE n° 17/18/19, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 89-111.

- EL MINAOUI L., 2002, « Arabe marocain, tamazight et français : l'alternance codique chez un travailleur immigré d'origine marocaine » dans CANUT C., CAUBET D. (éds.), *Comment les langues se mélangent. Codeswitching en francophonie*, L'Harmattan, Paris, pp. 159-180.
- EMBARKI M., 1996-1997, « Les stratégies prosodiques dans le discours spontané » dans TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE D'AIX, vol. 17, Publication de l'Université de Provence, pp. 51-66.
- ENCREVÉ P., 1988, *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Seuil, Paris.
- FAGYAL Z., 2003b, « The Matter with the Penultimate : Prosodic Change in the Vernacular of Lower-Class Immigrant Youth in Paris » dans *Proceedings of the XVth International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS)*, Barcelona, Spain, vol. 1, pp. 671-674 (l'article est téléchargeable sur le site de la conférence).
- FAGYAL Z., 2004, « Action des médias et interaction entre jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris. Remarques sur l'innovation lexicale » dans BULOT T. (dir.), *Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE n° 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 41-60.
- FAGYAL Z., à paraître, *L'Accent des banlieues. Aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*, L'Harmattan, Paris.
- FAYOLLAT-DUBOIS J., 1990, « Les clichés mélodiques scolaires dans un récit d'enfant », *Actes du Colloque de l'ACFAS*, Université Laval, Québec.
- FONAGY I., 1979, « Accent français : accent probabilitaire » dans FONAGY I., LÉON P. (eds), *L'accent en français contemporain*, STUDIA PHONETICA N° 15, Didier, Paris, pp. 123-233.
- FONAGY I., 1983, *La vive voix*, Payot, Paris.
- FONAGY I., 1989, « Le français change de visage ? » dans REVUE ROMANE 24/2.
- FONAGY I., LÉON P. (eds), *L'accent en français contemporain*, STUDIA PHONETICA n° 15, Didier, Paris.
- FOUGERON I., VENTSOV A., 1997 « Recherche sur la perception des modifications mélodiques dans la parole : quelques résultats préliminaires » dans Perrot J. (coord.), *Polyphonie pour Ivan Fonagy*, L'Harmattan, Paris, pp. 489-504.
- FRAISSE P., 1974, *Psychologie du rythme*, PUF, Paris.

- FRANÇOIS D., 1974, *Français parlé : analyse des unités phonétiques et significatives d'un corpus recueilli dans la région parisienne*, S.E.L.A.F., Paris.
- FRANCOIS D., 1989, « La fonction de familiarité de l'argot » dans *L'ARGOTERIE*, recueil d'articles, Sorbonnargot, pp. 140-143.
- FRELAND M., 1996-1997, « Accent étranger et accentuation » dans *TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE D'AIX*, Publication de l'Université de Provence, vol.17, pp. 67-91.
- FRIES S., DEPREZ C., 2003, « L'accent étranger » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, pp. 89-105.
- FROMKIN V. A., 1971, « The non-anomalous nature of anomalous utterances ». *LANGUAGE*, 47, pp. 27-52.
- GADET F., 1992, « Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan » dans *LANGAGE* n°108, Larousse, Paris.
- GADET F., 1996, « Des fortifs aux técis : permanences et discontinuités dans la langue populaire » dans *Linguistic identities and policies in France and the French-speaking world*, Actes du colloque de Surrey (juin 1996).
- GADET F., 1997, *Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris.
- GADET F., 2000, « Le terme « relâchement » en sociolinguistique » dans GADET F., WACHS S. (dirs), *Approches sociolinguistiques du plan phonique*, LINX n° 42 (Revue des linguistes de l'Université Paris X), Université Paris X, Nanterre, pp. 11-20.
- GADET F., 2002, « Français populaire » : un concept douteux pour un objet évanescent » dans *Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs*, VILLE-ECOLE-INTÉGRATION-ENJEUX, n° 130, CNDP, Paris, pp. 40-50.
- GADET F., 2003, « La langue des jeunes, entretien avec Françoise Gadet, professeure des universités » dans *LANGUE ET CITÉ*, Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, n° 2, Paris.
- GADET F., 2003, *La variation sociale en français*, Orphrys, Paris-Gap.
- GADET F., 2003. « Français populaire : un classificateur déclassant ? » dans *MARGES LINGUISTIQUES* n°6, [www.marges-linguistiques.com](http://www.marges-linguistiques.com) - M.L.M.S. Editeur, pp. 103-115.

- GARDIN B., BAGGIONI D., GUESPIN L., 1980, *Pratiques linguistiques, pratiques sociales*, PUF, Paris.
- GIACOMI K., BINISTI N., ASSEF C., GASQUET-CYRUS M., 2003, « Les voix de Marseille » dans CASTELLOTTI V., ROBILLARD (DE) D. (eds), *France, pays de contacts de langues*, CAHIERS DE L'INSTITUT DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN CILL n° 29, tome II, Publication de l'institut catholique de Louvain-la Neuve Louvain-la-Neuve, pp. 151-164.
- GIOVANNONI D.C., 1990, « Contribution à une bibliographie sur les problèmes d'écoute et de perception du langage » dans RECHERCHE SUR LE FRANÇAIS PARLÉ n° 10, pp 39-50.
- GOFFMAN E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Editions de Minuit, Paris.
- GOLDMAN-EISLER F., 1968, *Psycholinguistics : Experiments in spontaneous speech*, Academic Press, New York.
- GOUDAILLER, J.-P., 2002, « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités » dans LA LINGUISTIQUE n° 38, pp. 5-23.
- GOUDAILLIER J.P., 1998, *Comment tu tchatches !*, Maisonneuve et Larose, Paris.
- GRABE E., KOCHANSKI G., COLEMAN J. à paraître, « The intonation of native accent varieties in the British Isles - potential for miscommunication? » dans DZIUBALSKA-KOLACZYK and PRZEDLACKA (eds.), *English pronunciation models: a changing scene*. Linguistic Insights Series, Peter Lang.
- GRABE E., POST B., 2002, « Intonational Variation in the British Isles » dans B.BEL, I. MARLIN (eds), *Proceedings of the Speech Prosody 2002 Conference*, pp. 343-346.
- GRAFMEYER Y., JOSEPH I. (eds), 1990, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris.
- GRICE P., 1979, « Logique et conversation », (traduction française de publication de 1975) dans COMMUNICATION n° 30, pp. 56-72.
- GROBET A., SIMON A. C., 2001 « Différents critères de définition des unités prosodiques maximales » dans *Prosodie : carrefour entre syntaxe, analyse du discours, psychologie des émotions et interprétation simultanée*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE n° 23, Département de Linguistique de l'Université de Genève, pp. 143-163.



- GROSGEAN F., DESCHAMPS A., 1972, « Analyse des variables temporelles du français spontané » dans PHONÉTICA n° 26 (3) (Journal of the International Society of Phonetic Sciences), Basel Karger, Munchen-Paris-London-New York-Sydney, pp. 129-157.
- GROSJEAN F., DESCHAMPS A., 1973, « Analyse des variables temporelles du français spontané : comparaison du français oral dans la description avec l'anglais et avec le français » dans PHONÉTICA n° 28 (3/4), (Journal of the International Society of Phonetic Sciences), Basel Karger, Munchen-Paris-London-New York-Sydney, pp. 191-226.
- GUAÏTELLA I., 1991, *Rythme et parole : comparaison critique du rythme de la lecture oralisée et de la parole spontanée*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- GUAÏTELLA I., 1996-1997, « Parole spontanée et lectures oralisées : activités cognitives différentes, organisations rythmiques différentes » dans TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE D'AIX vol. 17, Publication de l'Université de Provence, pp. 9-30.
- GUESPIN L., 1984, « Interaction verbale et catégorisation dans l'entretien » dans LANGAGES n° 74, pp. 47-92.
- GUIMBRETIERE E., 1994, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier / Hatier, Paris.
- GUIMBRETIERE E., 1997, « Analyse de faits prosodiques dans une perspective d'enseignement / apprentissage » dans PERROT J. (coord.), *Polyphonie pour Ivan Fonagy*, L'Harmattan, Paris, pp. 163-171.
- GUIRAUD P., 1956, *L'argot*, PUF, Paris.
- GÜLICH, E., 1990, « L'approche ethnométhodologique dans l'analyse du français parlé » dans *Le discours, Représentations et interprétations*, ETUDES RESSEMBLEES PAR M.CHAROLLES, SOPHIE FISHER ET JAUQUES JAYEZ, Presses universitaires de Nancy, collection Processus discursifs, pp. 137-157.
- GUMPERZ J., 1989, *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Editions de Minuit, Paris.
- Halbwachs M., 1990, « Chicago, expérience ethnique » (1932), dans GRAFMAYER Y., JOSEPH I. (eds), 1990, *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris.
- HAMBYE P., FRANCARD M., 2004, « Le français dans la Communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation ? » dans JOURNAL OF FRENCH LANGUAGE STUDIES, Vol. 14 (1), Cambridge University Press, pp 41-59

- HAUCHECORNE F., BALL R., 1997, « L'accent du Havre : un exemple de mythe linguistique » dans LANGAGE ET SOCIÉTÉ n° 82, Maison des sciences de l'homme, Paris, pp. 5-25.
- HAYDAR Y., MARAYATI M., 1985, « Etude de l'intonation, la courbe mélodique de phrases de l'arabe standard » dans TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE D'AIX vol.17, Publication de l'Université de Provence, pp. 73-113
- HAYES B., 1989, « The prosodic hierarchy in matter » dans KIPARSKY P., YOUMANS G. (eds), *Phonetic and Phonology : Rhythm and Meter*, vol. 1 , Academic Press, INC., San Diego, U.S.A., pp. 201-260
- HÉBERLÉ-JUNG M.-C., 1993, « De l'interaction entre type de message et traits prosodiques » dans TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE DE STRASBOURG n° 23, pp. 177-181.
- HENRY S., CAMPIONE E., VÉRONIS J., 2004, « Répétitions et pauses (silencieuses et remplies) en français spontané » dans BELL B., MARLLIEN I. (eds), *Actes des XXV<sup>es</sup> Journées d'Etudes sur la Parole* (JEP 2004, Fès, Maroc), pp. 261-265 (Les Actes des JEP sont accessibles en ligne sur le site de la conférence : <http://www.lpl.univ-aix.fr/jep-taln04/>).
- HINTZE, M.-A., T. POOLEY ET JUDGE, A. (eds), 2000, *French accents: phonological and sociolinguistic perspectives*, AFLS/CILT, London.
- HIRST D.J., 1984, « Prosodie et structures de données en phonologie », dans DELL F., HIRST D.J., VERGNAUD J.R. (eds), *Formes sonores du langage Hermann*, Paris.
- HORNSBY D., POOLEY T., 2001, « La sociolinguistique et les accents français d'Europe » dans HINTZE, M.-A., T. POOLEY ET JUDGE, A. (eds), 2000, *French accents: phonological and sociolinguistic perspectives*, AFLS/CILT, London, pp. 305-343.
- HOUEBINE A.-M., 1982, « Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain » dans LE FRANÇAIS MODERNE Tome L, n° 1, Conseil International de la Langue Française, Paris, pp. 42-51.
- HOUEBINE A.-M., 1983, « Sur les traces de l'imaginaire linguistique » dans AEBISCHER V., FOREL C. (dirs), *Parlers masculins, parlers féminins ?* Delachaux et Niestlé, Neuchâtel/Paris.
- JAMIN M., 2003, « Sociolinguistic Variation in the Paris Council Estates » dans HALL D., MARKOPOULOS Th et alii. (eds), *CamLing 2003 : Proceedings of the*

- University of Cambridge First Postgraduate Conference in Language Research, CILR (Cambridge University of Language Research), Cambridge, pp. 310-316.*
- JAMIN M., 2004, « Beurs and Accent des cites : A Case of Study of Linguistic Diffusion in la Courneuve » dans Célestin R., DalMolin E. (eds), CONTEMPORARY FRENCH AND FRNACOPHONE STUDIES Vol. 8, n° 2, Routledge, pp. 169-176
- JAMIN M., 2005, *Sociolinguistic variation in the Paris suburbs*, PhD thesis, Université of Kent at Canterbury.
- JAMIN M., TRIMAILLE C., GASQUET-CYRUS M., 2006, « De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluri-ethniques en France » dans FRENCH LANGUAGE STUDIES N°16, Cambridge University Press. pp. 335-356.
- JERAB N., 1988, « L'arabe des Maghrébins. Une langue, des langues », dans VERMES G. (dir.), *Vingt-Cinq Communautés linguistiques de la France*, l'Harmattan, Paris.
- JUILLARD C., LECLERE M., MASSON A., 2003, « Hétérogénéité des pratiques langagières de jeunes et de leurs formateurs dans le cadre d'un processus d'insertion » dans *Langues et Cité*, BULLETIN DE L'OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES n° 2, p. 3.
- JUN S.-A., FOUGERON C., 2002, « Réalisations of accentual phrase in French intonation » dans PROBUS N° 14, pp. 147 – 172.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1998, *Les interactions verbales*, 2 volumes, Armand Colin, Paris.
- KLATT D., 1973, « Discrimination of fundamental frequency contours in synthetic speech: Implications for models of pitch perception » dans JOURNAL OF ACOUSTIC SOCIETY OF AMERICA n° 53, pp. 8-16.
- KLATT D.H., 1973, « Disrimination of fondamental frequency contours in synthetic speech : implications for models of pitch perception » dans JOURNAL OF THE ACOUSTICAL SOCIETY OF AMERICA n° 53, pp. 8-16.
- LABOV W., 1966, *The Social Stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics, Washington, D.C..
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris.
- LABOV W., 1978, *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des Etats Unis*, Editions de Minuit, Paris.
- LABOV W., 2001, *Principles of Linguistic Change. Social Factors*, Blackwell, Oxford.

- LACHERET-DUJOUR A., 2003, « Modéliser l'intonation d'une langue. Où commence et où s'arrête l'autonomie du modèle ? l'exemple du français parlé » dans V. Aubergé V., Lacheret-Dujour A. (eds), ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL JOURNÉES PROSODIE 2001, Université de Grenoble, pp. 57-60.
- LACHERET-DUJOUR A., 2003b, « Structure communicative et géométrie intonative : que nous dit la synthèse de la parole ? » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE DE LOUVAIN, pp. 88-114.
- LACHERET-DUJOUR A., MOREL M., 2002 « Génération automatique de la prosodie dans le système de synthèse vocale Kali : de la modélisation phonologique à l'implémentation des paramètres acoustiques », dans *Actes des XXIV<sup>es</sup> Journées d'Etudes sur la Parole* (JEP 2002, Nancy), pp. 53-57.
- LACHERET-DUJOUR A., VICTORRI B., 2002, « La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques » dans M. CHAROLLES (éd.) VERBUM, Nancy, pp. 55-72.
- LACHERET-DUJOUR A., BEAUJENDRE F., 1999, *La prosodie du français*, CNRS Editions, Paris.
- LACHERET-DUJOUR A., VICTORI B., 2002, « La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques » dans CHAROLLES M., LE GOFFIC P., MOREL M.-A. (coords), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ?*, VERBUM XXIV, 1-2, pp. 55-72.
- LADD R., 1996, *Intonational Phonology*, Cambridge University Press, Cambridge
- LAKS B., 1977, « Contribution empirique à l'analyse socio-différentielle de la chute des /r/ dans les groupes consonantiques finals » dans LANGUE FRANÇAISE n° 34, Larousse, Paris, pp. 109-125.
- LAKS B., 1980, *Différentiation linguistique et différenciation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique française*. Thèse de doctorat, Université Paris VIII-Vincennes.
- LAKS B., 1983, « Langage et pratique sociale. Etude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents » dans ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES n°46, pp. 73-79.
- LAKS B., 2000, « De la variation et des variantes : à propos du relâchement » dans GADET F., WACHS S. (dirs), *Approches sociolinguistiques du plan phonique*, LINX n° 42 (Revue des linguistes de l'Université Paris X), Université Paris X, Nanterre, pp. 21-28.

- LAMIZET B., 2004, « Y-a-t-il un parler jeune ? » dans BULOT Th (dir.), *Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE n° 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp.75-99.
- LANDERCY A., RENARD R., 1977, *Eléments de phonétique*, Didier, Bruxelles.
- LE GAC D., JAMIN M., LEHKA I., 2006, « A preliminary study of prosodique patterns in two varieties of suburban youth speech in France », dans les Actes de 3<sup>rd</sup> *International Conference on Speech Prosody* (Speech Prosodie 2006, Dresden)
- LECONTE F., 2000, « Appartenances territoriales et identités linguistiques » dans REVUE PAROLE n° 14, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 127-141.
- LÉGLISE I., 2004, « Les médiateurs de rue face aux « parlers jeunes », des exemples de « parlers jeunes » dans CAUBET D., BILLIEZ J., BULOT T. et alii (eds), *Parlers Jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, L'Harmattan, Paris, pp. 221-246.
- LEHKA I., 2000, *Spécificité lexicale du parler des jeunes des Hauts de Rouen. Etude des mécanismes d'individuation sociolinguistique*, Rapport-Projet de D.E.A., Université de Rouen.
- LEHKA I., 2006, « Étude des indices prosodiques de l'accent de la banlieue rouennaise », dans *Approches phonologiques et prosodiques de la variation sociolinguistique : le cas du français*, les Actes en ligne du Colloque PFC 2006 (Louvain la Neuve, 7-9 juillet 2006), à paraître sur le site de PFC.
- LEHKA I., 2007, « Corrélats prosodiques perceptifs de l'accent de banlieue » dans les *Actes des Septièmes Rencontres Jeunes Chercheurs en Parole* (RJCP 2007), pp. 64-100 (les Actes sont accessibles en ligne sur le site de la conférence).
- LEHKA I., 2007, « Indices prosodiques de l'accent de banlieue et leur perception par des locuteurs banlieusards et non banlieusards. Approche sociolinguistique de la variation prosodique », à paraître dans les Actes du colloque du RFS (Réseau Français de Sociolinguistique) *Intervenir, appliquer s'impliquer ?* (Amiens, juin 2007).
- LEHKA I., LE GAC D., 2004, « Étude d'un marqueur prosodique de l'accent de banlieue », dans Bell B., Marllien I. (eds), *Actes des XXV<sup>es</sup> Journées d'Etudes sur la Parole* (JEP 2004, Fès, Maroc), pp. 309-312 (Les Actes sont accessibles en ligne sur le site de la conférence).
- LEHKA I., LE GAC D., 2004, « Identification d'un marqueur prosodique de l'accent de banlieue : le cas d'une banlieue rouennaise », dans *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ACTES DU

- WORKSHOP MIDL 2004 (Modélisation pour l'Identification des Langues), ENST, Paris, pp.145-150.
- LEON P., 1992, *Phonétisme et prononciation en français*, Nathan Université, Paris.
- LÉON P., 1993, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Nathan Université, Paris.
- LÉON P., ROSSI M.(dirs), 1981, *Problèmes de prosodie*, STUDIA PHONETICA n° 18, Didier, Canada.
- LEPOUTRE D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, Paris.
- LERDHAL, F., JACKENDORFF, R., 1983, *A Generative theory of Tonal Music*, MIT Press, Cambridge.
- LEVELT W. J. M., 1989, *Speaking : From Intention to Articulation*, Cambridge, MIT Press.
- LHOTE E. (dir.), 1990, *Le paysage sonore d'une langue. Le français*, Buske-Verlag, Hambourg.
- LIPPI-GREEN R., 1997, *English with an accent. Language, Ideology and discrimination in the United States*, London/New York.
- LUCCI V., 1983, *Etude phonétique du français contemporain à travers la variation situationnelle*, Publications de L'Université des Langues et Lettres de Grenoble (P.U.L.L.G).
- LYCHE C., LAKS B., DURAND J., 2003, «Linguistique et variation : quelques réflexions sur la variation phonologique » dans DELAIS-ROUSSARIE E., DURAND J. (dirs), *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*, Presses Universitaires du Mirail.
- MALMBERG B., 1967, «Le rythme comme phénomène linguistique et phonétique » dans *Colloque sur les Rythmes*, SIMEP-EDition, pp. 35-45.
- MALMBERG B., 1974, *Manuel de phonétique générale. Introduction à l'analyse scientifique de l'expression du langage*, Picard, Paris.
- MANESSY G., 1992, « Modes de structuration des parlers urbains » dans *Des langues et des villes*, Didier Erudition, Paris, pp. 7-27.
- MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Larousse, Paris.

- MARIEN B., 2004, *Principes d'analyse statistique pour sociolinguistes*, AUF (Agence Universitaire de Francophonie), Québec (téléchargeable sur Internet).
- MARTIN Ph., 2005, « Phonetic Variations of Prosodic Contours in French » dans les Actes du colloque *Phonological variation: the case of French* (University of Tromso, 25/8/2005), Présentation Power Point sur <http://www.projet-pfc.net>
- MARTIN Ph., 1973, « Les problèmes de l'intonation : recherches et applications » dans FIOLETT J. (dir.) *Phonétique et Phonologie*, LANGUE FRANÇAISE n° 19, Larousse, Paris, pp. 4-32.
- MARTIN Ph., 1975, « Analyse phonologique de la phrase française », LINGUISTICS, n° 146, pp. 35-68.
- MARTIN Ph., 1980, « Une théorie syntaxique de l'accentuation en français » dans FONAGY I., LÉON P. (eds), *L'accent en français contemporain*, STUDIA PHONETICA n° 15, Didier, Paris, pp. 1-12.
- MARTIN Ph., 1981, « Pour une théorie de l'intonation » dans ROSSI M., DI CRISTO A., HIRST D., MARTIN PH., NISHINUMA Y., (eds), *L'Intonation: de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris, pp. 234-271.
- MARTIN Ph., 1987, « Prosodic and Rhythmic Structures in French » dans LINGUISTICS, pp. 925-949.
- MARTIN Ph., 1996, « Winpitch : un logiciel d'analyse temps réel de la fréquence fondamentale fonctionnant sous Windows », *Actes des XXIV Journée d'Etudes sur la Parole*, (JEP 1996, Avignon), pp. 224-227. (le logiciel WinpitchPro est téléchargeable sur le site : <http://www.winpitch.com>.)
- MARTIN Ph., 2002, « Regional Variations of Sentence Intonation in French. The Continuation Contour in Parisian French » dans les *Actes de Speech Prosody 2002*, Aix-en-Provence, pp. 11-14.
- MARTIN Ph., 2006, « La transcription des proéminences accentuelles : mission impossible ? » dans SIMON A.-C., CAELEN-HAUMONT G., PAGLIANO C. (coords), *Prosodie du français contemporain. L'autre versant de PFC BULLETIN PFC n° 6* (Phonologie du Français Contemporain : Usages, Variétés et Structure ), Edition Nicole Serna, Toulouse, pp. 81-88 (en consultations sur le site <http://www.projet-pfc.net>)
- MARTINET A., 1955, *Economie des échanges phonétiques*, Francke, Berne.
- MARTINET A., 1969, « C'est jeuilli, le Mareuc ! » dans *Le français sans fard*, PUF, Paris.

- MARTINIELLO M., 1997, *Sortir des ghettos culturels*, Bibliothèque du citoyen, Presses de Sciences Po, Paris.
- MATASCI-GALAZZI E., PEDOYA-GUIMBRETIERE E., 1987, « A l'écoute de Bernard Pivot : Stratégies de hiérarchisation des informations par la prosodie », dans CALLAMAND M. (dir.), *Aspects prosodiques de la communication*, ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE n° 66, pp. 106-117.
- MELA V., 1997, « Verlan 2000 » dans BOYER H., (dir.), *Les mots des jeunes : Observations et hypothèses*, LANGUE FRANÇAISE n° 114, Larousse, Paris, pp. 16-34.
- MELLIANI F., 1999, *Immigrés ici, immigrés là-bas. Comportements langagiers et processus identitaires: le cas de jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, Thèse de doctorat nouveau régime, sous la direction de Laroussi F., Université de Rouen.
- MELLIANI F., 2000, *La langue du quartier. Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, L'Harmattan, Paris.
- MELLIANI F., LAROUSSE F., 1998, « Comportement langagiers des "Magrébins-francos" à Saint-Etienne-du-Rouvray : la construction d'une identité mixte » dans ETUDES NORMANDES, n°1, IRED, Mont-Saint-Aignan, 72-83.
- MERLIN P., 1998, *Les banlieues des villes françaises*, NOTES ET ÉTUDES DOCUMENTAIRES n°s 5073-74 30 juin 1998, La documentation Française, Paris.
- MERTENS P., 1987, *L'intonation du français : de la description linguistique à la reconnaissance automatique*, thèse de doctorat, Université de Louvain.
- MERTENS P., 1990, « Intonation », chapitre IV dans *Le français parlé. Etudes grammaticales*, C. BLANCHE-BENVENISTE, Editions du CNRS, pp.159-176.
- MERTENS P., 2004, « Un outil pour la transcription de la prosodie dans les corpus oraux » dans TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES LANGUES n° 45 (2), pp. 109-130.
- MESCHONNIC H., 1982, *Critique du rythme*, Paris, Verdier
- METTAS O., 1979, « Quantité et rythme dans le français parlé à Paris » dans FONAGY I., LÉON P. (eds), *L'accent en français contemporain*, STUDIA PHONETICA n° 15, Didier, Paris, pp. 65-77.
- MILROY L., 1980, *Language and Social Networks*, Blackwel, Londres.



- MOREL M. A., 1997, « Le paragraphe : unité d'analyse de l'orale spontané » dans DURRENMATT J., RANOUX C. (resp.), *Hommage à Jean-Pierre Seguin*, Publications de l'Université de Poitiers, Poitiers.
- MOREL M. A., DANON-BOILEAU L., 1995, « Valeur énonciative des variations de hauteur mélodique en français » dans JOURNAL OF FRENCH LANGUAGE STUDIES, Vol.5, n° 2, Cambridge University Press, pp. 189-202.
- MOREL M. A., DANON-BOILEAU L., 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, collection Bibliothèque de Faits de Langues, Orphys, Paris-Gap.
- MOREL M., LACHERET-DUJOUR A., LYCHE Ch., POIRÉ F., 2006, « Vous avez dit proéminence ? » dans *Actes des XXVI Journées d'études sur la Parole* (JEP 2006, Dinard) (Les Actes sont accessibles en ligne sur le site de la conférence : <http://jep2006.irisa.fr/papiers-acceptes-with-pdf.htm/>)
- MOREL M.A., 1992, « Intonation et thématization » dans L'INFORMATION GRAMMATICALE N° 54, pp. 26-35.
- MOREL M.A., 1992, « L'opposition thème / rhème dans la structuration des dialogues oraux », dans JOURNAL OF FRENCH LANGUAGE STUDIES, Vol.2 (1), Cambridge University Press , pp. 61-74.
- MOREL M.A., RIALLAND A., 1992, « Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française », TRAVAUX DE LINGUISTIQUES DE CERLICO n° 5, pp. 221-243.
- NOUREDDINE A., 1994, *Etude sociolinguistique des conversations des immigrés maghrébins en France*, Thèse de doctorat nouveau régime, sous la direction de Gautier Rober, Toulouse.
- NYROP K., 1963, *Manuel phonétique du français parlé*, Gyldendal.
- PARK Y., M., 1989, « Aspects syntaxique et rythmique de l'organisation prosodique des phrases en français : étude acoustique des variables temporelles et mélodiques », dans TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE DE STRASBOURG n° 21, pp 1-210.
- PASDELOUP V., 1992, « Durées intersyllabiques dans le groupe accentuel en français » dans *Actes des XIX<sup>es</sup> Journées d'Etudes sur la Parole* (JEP 1992 Bruxelles, Belgique), pp. 531-534.
- PASDELOUP V., 2006, « Sensibilité au débit et marquage accentuel des phonèmes en français » dans *Actes des XXVI<sup>es</sup> Journées d'Etudes sur la Parole* (JEP 2006, Dinar) (les Actes sont en consultation libre sur le site de la conférence : <http://jep2006.irisa.fr/papiers-acceptes-with-pdf.htm> ).

- PASSY P., 1890, *Etudes sur les changements phonétiques*, Paris, Didot
- PETERS J., GILLES P., AUER P., SELTING M., 2002, « Identification of Regional Varieties by Intonational Cues. An Experimental Study on Hambourg and Berlin German » dans LANGUAGE AND SPEECH n° 45 (2), Kingston Press Service, Hampton, pp. 115-139.
- POIRÉ F. 2000, « L'accent focal et l'accent d'emphase dans la description de l'intonation du français », dans REVUE CANADIENNE DE LINGUISTIQUE n° 45(3/4), pp. 275-302.
- POIRÉ F., 1997, « Frontière de syntagme intonatif en français », dans les *Actes des XXI Journées de Linguistique*, Université Laval.
- POIRÉ, F., CEDERGREN H., 2002, « La synchronisation des profils temporel et mélodique en français spontané » dans *les Actes des XXIV<sup>èmes</sup> Journées de la Parole*, Université de Nancy.
- POOLEY T., 1996, « The use of Regional French by Blancs and Beurs : question of identity and integration in Lille » dans INTERFACE n° 5, pp. 51-69.
- POOLEY T., 1996, *Chittimi: the Urban Vernaculars of Northern France*, Multilingual Matters, Clevedon.
- POST B., 2005, « Testing a constraint-based account of Variation in French phrasing and Accentuation: The effect of speaking rate and style » dans les Actes du colloque *Phonological variation: the case of French* (University of Tromso, 25/8/2005), Présentation Power Point sur <http://www.projet-pfc.net>
- QUIVRY R., VAN CAMPENHOUDT L., 1998, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Bordas, Paris.
- RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Librairie technique, Paris.
- RAOULT E., 1993, *SOS Banlieues*, L'Harmattan, Paris.
- RICHARD-ZAPPELLA J. (dir.), 1996, *Le questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n° 28/29, Publication de l'université de Rouen, Mont-Saint-Aignan.
- RISPAIL M., MOREAU M.-L., 2004, « Francique et français : l'identification des accents de part et d'autre des frontières » dans GLOTTOPOL n° 4, (Revue de sociolinguistique en ligne), pp. 47-68.
- ROBILLARD (DE) D., 2003, « Français, variation, représentation : quelques éléments de réflexion » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français :*

- variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, pp. 35-61.
- ROBILLARD (DE) D., 2007, « La linguistique *autrement* : altérité, expérientiation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le *Titanic* ne coule pas », dans *Un siècle après le Cours de Saussure : la Linguistique en question*, CARNETS D'ATELIER DE SOCIOLINGUISTIQUE N°1, pp. 1-149 (<http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique55>)
- ROMANO A., 2003, « Etude phonétique de quelques éléments des pratiques langagières intra-groupales de jeunes grenoblois » dans BILLIEZ J. et alii (eds), *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain*, Rapport renéoté, Université Stendhal Grenoble 3, pp. 44-49.
- ROSSI M., 1971, « L'intensité spécifique des voyelles », dans PHONÉTICA n° 24, (Journal of the International Society of Phonetic Sciences), Basel Karger, Munchen-Paris-London-New York-Sydney, pp. 129-161.
- ROSSI M., 1971, « Le seuil de glissando ou seuil de perception des variations tonales pour les sons de la parole », PHONETICA n° 23, (Journal of the International Society of Phonetic Sciences), Basel Karger, Munchen-Paris-London-New York-Sydney, pp. 1-33.
- ROSSI M., 1978, « Interaction of the Intensity glides and frequency glissandos » dans LANGUAGE AND SPEECH n° 21-4, Kingston Press Service, Hampton, pp. 384-396
- ROSSI M., 1978, « La perception des glissandos descendants dans les contours prosodiques » dans PHONETICA n° 35, (Journal of the International Society of Phonetic Sciences), Basel Karger, Munchen-Paris-London-New York-Sydney, pp. 11-40.
- ROSSI M., 1979, « Les Configurations et l'interaction des pentes de Fo et de I » dans TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE D'AIX-EN-PROVENCE n° 8, Université de Provence, pp. 51-72.
- ROSSI M., 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Ophrys, Paris.
- ROSSI M., DI CRISTO A., HIRST D., MARTIN PH., NISHINUMA Y., (eds), 1981, *L'intonation: de l'acoustique à la sémantique*, Klincksieck, Paris.
- ROUAS J.-L., BARKAT-DEFRADAS M., PELLEGRINO F., HAMDY-SULTAN R., 2006, « Identification automatique des parlers arabes par la prosodie » dans ACTES DES XXVI<sup>ES</sup> JOURNÉES D'ÉTUDES SUR LA PAROLE (JEP 2006, Dinard)

- pp. 193-196 (Les Actes sont accessibles en ligne sur le site de la conférence : <http://jep2006.irisa.fr/papiers-acceptes-with-pdf.htm/>).
- ROY O., 1991, « Ethnicité, bandes et communautarisme » dans *ESPRIT* n° 169, pp. 37-47.
- SAYAD A., 1999, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris.
- SEGUIN B., TEILLARD F., 1996, *Les Céfrans parlent aux Français*, Calmann-Lévy, Paris.
- SIMARD Y., 1997, « Étude de l'intonation dans le français des locuteurs non scolarisés et scolarisés de Côte d'Ivoire » dans QUEFFÉLEC A. (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, pp. 367-377.
- SIMON A. C., 2001, « Le rôle de la prosodie dans le repérage des unités textuelles minimales » dans *Prosodie : carrefour entre syntaxe, analyse du discours, psychologie des émotions et interprétation simultanée*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE n° 23, Département de Linguistique de l'Université de Genève, pp. 99-125.
- SIMON A.-C., 2004, « La variation prosodique régionale en français. Propositions théoriques et méthodologiques pour l'analyse de données conversationnelles » dans *BULLETIN DE LA PHONOLOGIE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN* n° 3, (<http://valibel.fltr.ucl.ac.be/acs.htm>)
- SIMON A.-C., 2004, « La variation prosodique régionale en français. Proposition théoriques et méthodologiques pour l'analyse de données conversationnelles » dans *Bulletin de la Phonologie du Français Contemporain* n°3, décembre 2004.
- SIMON, A.-C., 2004, *La structuration prosodique du discours en français*, Collection Sciences pour la communication, Peter Lang, Bern.
- SMITH C., 1996, « La production des consonnes doubles en français » dans *TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE DE STRASBOURG (TIPS)* n° 26, Strasbourg, pp. 145-156.
- SOURDOT M., 1991, « Argot, jargon, jargot » dans *LANGUE FRANÇAISE* n° 90, Larousse, Paris, 13-23.
- SOURDOT M., 1997, « La dynamique du français des jeunes : Sept ans de mouvement à travers deux enquêtes (1987-1994) » dans BOYER H., (dir.), *Les mots des jeunes : Observations et hypothèses*, *LANGUE FRANÇAISE* n° 114, Larousse, Paris, 56-82.

- SPANG-THOMSEN B., 1963, «L'accent en français moderne – quelques expériences sur sa manifestation phonétique» dans ORBIS LITTERARUM SUPPLEMENTUM n° 3, pp. 181-208.
- SPIEGEL, MURRAY, GRAMMATICAS, CHRISTOS, 2002, *Statistique*, Edisciences.
- STEWART C., FAGYAL Z., 2005, « Engueulade ou énumération ? Attitudes envers quelques énoncés enregistrés dans les « banlieues », dans BERTUCCI, M.-M., HOUDART-MEROT V., *Situations de banlieue : Enseignement, langues, cultures*, Institut National de Recherche, Paris, pp. 241-252.
- T'HART J, 1981, « Differential sensitivity to pitch distance, particularly in speech » dans THE JOURNAL OF THE ACOUSTICAL SOCIETY OF AMERICA, Vol. 69, Issue 3, pp. 811-821.
- T'HART J. 1976, « Psychoacoustic backgrounds of pitch contour stylisation » dans IPO ANNUAL PROGRESS REPORT n° 11, pp. 11-19.
- T'HART J., COLLIER R., COHEN A., 1990, *A perceptual study of intonation. An experimental-phonetic approach to speech melody*, Collection Cambridge Studies in Speech Sciences and Communication, Cambridge University Press, Cambridge.
- TABOADA-LEONETTI I., 1998, « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue » dans CAMILLERI, *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, pp. 43-83.
- THEILLARD F., 1997, « Créativité et ignorance ou que faire d'une engreneuse irrespectueuse ? » dans *Le français en mouvement*, COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA FIPF DU 26 JUIN AU 27 JUIN 1997, Paris, 11-13.
- TODOROV T., 1981, *Mikhail Bakhtine : le principe dialogique, suivi de Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Seuil, Paris.
- TRIMAILLE C., 2003, « Variation dans les pratiques langagières d'enfants et d'adolescents dans le cadre d'activités promues par un centre socioculturel et ailleurs... » dans BILLIEZ J., ROBILLARD (DE) D. (coords), *Français : variation, représentations, pratiques*, CAHIERS DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN n° 8, ENS Editions, Lyon, pp. 131-161.
- TRIMAILLE C., 2004, « Etude de parlers de jeunes urbains en France. Eléments pour un état des lieux » dans BULOT T. (dir.), *Les parlers jeunes. Pratiques urbaines et sociales*, CAHIERS DE SOCIOLINGUISTIQUE n° 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, pp. 99-132.

- TRIMAILLE C., 2004, « Pratiques langagières chez des adolescents d'origine maghrébine », dans H & M, n° 1252, pp. 66-73.
- TRUDGILL P., 1974, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge University Press, London.
- TRUDGILL P., 1986, *Dialects in contact*, Oxford, Blackwell.
- TSEKOS N., BULOT T., GROSSE S., 1996, « L'évaluation en discours : la mise en mots des fractures urbaines » dans RICHARD-ZAPPELLA J. (ed.), *Le questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n° 28/29, IRED, Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, pp. 301-307.
- VAISSIÈRE J., 1999, « Utilisation de la prosodie dans les systèmes automatiques : un problème d'intégration des différentes composantes » dans *Oral-écrit : Formes et Théories*, Collection Bibliothèque de Faits de Langues, Orphys, Paris-Gap, pp. 9-16.
- VAISSIÈRE J., 2001, « Changement de sons et changement prosodiques : du latin au français » dans DUEZ D. (resp.), *Parole spontanée II*, REVUE PAROLE n° 17/18/19, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 53-87.
- VAISSIÈRE J., 2001, « Identifying a language or an accent : from segments to prosody » dans *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ACTES DU WORKSHOP MIDL 2004 (Modélisation pour l'Identification des Langues), ENST, Paris, pp. 1-5.
- VAN BEZOOIJEN R., GOOSKENS C., 1999, « Identification of Language Varieties. Contribution of Different Linguistic Levels » dans JOURNAL OF LANGUAGE AND SOCIAL PSYCHOLOGIE n° 18 (1), pp. 31-48.
- VAN GENNEP A., 1968, « Essai d'une théorie des langues spéciales » dans REVUE DES ÉTUDES ETHNOLOGIQUES ET SOCIOLOGIQUES DE PARIS, n° d'avril 1968, Paulet, Paris.
- VERDELHAN-BOURGADE M., 1990, « Communiquer en français contemporain : « Quelque part ça m'interpelle. Phénomène syntaxique en français branché » dans LA LINGUISTIQUE n° 26 (1), PUF, Paris, pp. 53-63.
- VERDELHAN-BOURGADE M., 1991, « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché » dans LANGUE FRANÇAISE n° 90, Larousse, Paris, 65-79.
- VIERU-DIMULESCU B., BOULA DE MAREÛIL Ph., 2004, « Contribution de la prosodie à la perception de l'accent étranger : une étude à base de parole naturelle italienne / espagnole modifiée » dans *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, ACTES DU WORKSHOP

- MIDL 2004 (Modélisation pour l'Identification des Langues), ENST, Paris, pp. 139-144.
- VINCENT M., 1998, « Structuration du discours en unités intonatives » dans *Proceedings of the 16<sup>th</sup> International Congress of Linguists*, pp. 127-136.
- VION R., 1992, *La communication verbale. Analyse des interactions*, Hachette, Paris.
- WALTER H., 1982, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Presses Universitaires de France, Paris.
- WALTER H., 1984, « L'innovation lexicale chez les jeunes parisiens » dans *LA LINGUISTIQUE* n° 20 (2), PUF, Paris, pp. 69-84.
- WALTER H., 1988, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris.
- WALTER H., 1991, « Où commencent les innovations lexicales » dans *LANGUE FRANÇAISE* n° 90, Larousse, Paris, pp. 53-64.
- WALTER H., 1997, « La créativité lexicale en français » dans *Le français en mouvement, COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA FIPF DU 26-27 JUIN 1997*, Paris, pp. 4-7.
- WIOLAND F., 1991, *Prononcer les mots du français, Collection autoformation*, Hachette, Paris.
- WIOLLAND F., 1984, « Organisation temporelle des structures rythmiques du français parlé » dans *BULLETIN DES RENCONTRES RÉGIONALES DE LINGUISTIQUE* (7-9 juin 1984), Lausanne, pp. 293-322.
- WOEHLING, BOULA DE MAREÛIL Ph., 2006, « Identification d'accents régionaux en français : perception et catégorisation », dans SIMON A.-C., CAELEN-HAUMONT G., PAGLIANO C. (coords), *Prosodie du français contemporain. L'autre versant de PFC BULLETIN PFC* n° 6 (Phonologie du Français Contemporain : Usages, Variétés et Structure ), Edition Nicole Serna, Toulouse, pp. 89-102 (en consultations sur le site <http://www.projet-pfc.net>).
- ZELLENER-KELLER B., KELLER E., 2001, « Ecrire le rythme de la parole » dans DUEZ D. (resp.), dans *Parole spontanée II, REVUE PAROLE* n° 17/18/19, Université de Mons-Hainaut, Mons, pp. 169-189.
- ZELLNER B., 1996, « Structures temporelles et structures prosodiques en français lu », dans *La communication parlée, REVUE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE* N° 1, Paris, pp. 7-23.
- ZERLING J.-P., 1993, « Les contraintes en production de la parole » dans *TRAVAUX DE L'INSTITUT DE PHONÉTIQUE DE STRASBOURG*, Strasbourg, n° 23, pp. 177-181.

# TABLE DES MATIÈRES

---

---

<i>Les abréviations utilisées</i> .....	8
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	5
Accent des banlieues : un sujet si connu, un objet inconnu .....	5
Manque d'études sociolinguistiques sur la variation phonique .....	11
Choix du sujet et de la démarche .....	14
<b>PREMIÈRE PARTIE : - LES JEUNES DES BANLIEUES ET LEUR ACCENT -</b> .....	17
<b>Introduction</b> .....	18
<b>Chapitre 1 - Situation sociolinguistique des banlieues -</b> .....	21
<b>1 La ville urbanisée comme lieu de naissance des parlers urbains identitaires</b> .....	22
<b>2 La notion d'interstice et de culture interstitielle</b> .....	28
<b>3 Banlieues défavorisées en France</b> .....	30
3.1 Banlieues : une courte présentation socio-historique .....	30
3.2 La stigmatisation et le sentiment d'exclusion des jeunes des banlieues .....	32
3.3 A la recherche d'une identité nouvelle .....	36
<b>4 Individuation linguistique des jeunes des banlieues</b> .....	39
4.1 La notion d'individuation linguistique .....	39
4.2 Les manifestations de l'individuation linguistique .....	44
4.2.1 Niveau lexical .....	44
4.2.2 Niveau phonique : accent de banlieue .....	48
4.2.2.1 Vers les traits de l'accent de banlieue .....	49
4.2.2.2 Spécificités segmentales .....	52
4.2.2.3 Spécificités suprasegmentales .....	59
4.2.3 En guise de conclusion... ..	66
<b>Chapitre 2 - Présentation du terrain et de la méthodologie de l'enquête -</b> .....	68
<b>1 Les Hauts de Rouen</b> .....	68



<b>2 Méthodologie de l'enquête .....</b>	<b>73</b>
2.1 Les sujets .....	74
2.2 Choix des procédés de recueil des données : entretien, récit d'une histoire, conversation informelle .....	77
2.2.1 Les entretiens .....	78
2.2.2 Les récits d'histoire.....	78
2.2.3 Les conversations informelles .....	80
 <i>DEUXIÈME PARTIE - ETUDE DES INDICES PROSODIQUES DE L'ACCENT DE BANLIEUE - .....</i>	<b>82</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>83</b>
 <i>Chapitre 3 - Première expérience : à la recherche des indices prosodiques de l'accent de banlieue - .....</i>	<b>85</b>
<b>1 Tests perceptifs préliminaires.....</b>	<b>87</b>
<b>2 Analyse acoustique.....</b>	<b>89</b>
2.1 Méthodologie de l'analyse acoustique .....	89
2.2 Résultats de l'analyse acoustique.....	92
<b>3 Test d'identification.....</b>	<b>101</b>
3.1 Description du test.....	101
3.2 Résultats et discussion .....	106
3.2.1 Analyse des évaluations.....	106
3.2.2 Questions soulevées par les résultats du test.....	109
<b>Conclusion .....</b>	<b>112</b>
 <i>Chapitre 4 - Seconde expérience : analyse des corrélats perceptifs du schème accentuel banlieue - .....</i>	<b>114</b>
<b>1 Les objectifs .....</b>	<b>114</b>
<b>2 Définition des stimuli .....</b>	<b>120</b>
2.1 Définition des seuils du ton statique, des chutes ample et du décrochage tonal....	120
2.1.1 Seuil de perception de glissando absolu .....	121
2.1.2 Seuil de perception du glissando différentiel.....	127
2.1.3 Seuil de décrochage tonal .....	131
2.2 Critères de segmentation de la courbe de la $F_0$ et définition des valeurs de l'amplitude (ETA) et du décrochage (ETD) des contours .....	132
2.2.1 Définition de la valeur $F_0$ INI du contour .....	133
2.2.1.1 Suppression des valeurs erratiques de la $F_0$ INI.....	133
2.2.2 Définition de la $F_0$ FIN du contour .....	135
2.2.2.1 Détection de la $F_0$ FIN dans le contexte voyelle-consonne .....	135

2.2.2.2	<i>Détection de la F<sub>0</sub> FIN en finale absolue</i> .....	136
2.2.3	Définition de la F <sub>0</sub> MOY du précontour .....	137
2.3	Définition du seuil d'allongement syllabique .....	138
2.3.1	L'allongement syllabique en fin d'unités prosodiques .....	138
2.3.2	Définition du seuil d'allongement appliqué à cette étude.....	143
2.4	Définition du seuil d'une pause silencieuse .....	144
2.4.1	La nature et les fonctions des pauses silencieuses .....	145
2.4.2	Pauses silencieuses et perception des unités linguistiques .....	147
2.4.3	Définition du seuil de durée d'une pause silencieuse .....	148
2.4.3.1	<i>Pauses silencieuse et ponctuants syntaxiques</i> .....	149
<b>3</b>	<b>Constitution du test d'identification</b> .....	<b>150</b>
3.1	Sélection des séquences comportant des stimuli testés.....	150
3.1.1	Séquences originelles.....	151
3.1.2	Séquences modifiées par synthèse .....	152
3.2	Présentation des juges retenus pour le test d'identification .....	158
3.2.1	Différentiation des juges selon le critère de proximité sociale avec le groupe étudié..	159
3.2.2	Différentiation des juges selon le critère de proximité langagière avec le groupe étudié	164
3.3	Protocole du test d'identification .....	168
<b>4</b>	<b>Résultats</b> .....	<b>171</b>
4.1	Analyse de la perception des contours originels .....	172
4.1.1	Rôle du décrochage tonal important et de l'ampleur de la chute dans la perception de l'accent de banlieue .....	172
4.1.1.1	<i>Perception des chutes hautes amples</i> .....	172
4.1.1.2	<i>Perception des tons statiques hauts et des chutes hautes peu amples</i> .....	180
4.1.1.3	<i>Perception des chutes basses amples</i> .....	186
Conclusion	.....	188
4.1.2	Rôle de l'absence d'allongement final dans la perception de l'accent de banlieue .....	189
Conclusion	.....	196
4.1.3	Rôle de la pause dans l'identification des contours testés .....	197
4.1.3.1	<i>Contours S1 [-R] (chutes hautes amples)</i> .....	197
4.1.3.2	<i>Contours S2 [-R] (chutes hautes peu amples)</i> .....	200
4.1.3.3	<i>Contours S3 [-R] (tons statiques hauts)</i> .....	201
4.1.3.4	<i>Contours S4 [-R] (chutes basses amples)</i> .....	203
Conclusion	.....	206
4.1.4	Rôle du paramètre « direction de la pente du contour » dans la perception de l'accent de banlieue.....	207
4.1.5	Rôle de la structure syllabique et de la présence de R final dans la perception des contours testés comme marqués par l'accent de banlieue .....	209
4.1.5.1	<i>Contours S1 (chutes hautes amples)</i> .....	211
4.1.5.2	<i>Contours S2 (chutes hautes peu amples)</i> .....	214

4.1.5.3	<i>Contours S3 (tons hauts statiques)</i> .....	216
4.1.5.4	<i>Contours S4 (chutes basses amples)</i> .....	217
	Conclusion .....	219
4.2	Analyse de la perception des contours modifiés par synthèse .....	221
4.2.1	Perception des contours créés par synthèse par rapport aux contours originels .....	222
4.2.2	Perception des chutes hautes amples créées par synthèse par rapport à leurs contours d'origine.....	225
4.2.2.1	<i>Perception des contours S5 et S6 et des contours Sy_S1 créés à leur place</i> .....	227
4.2.2.2	<i>Perception des contours S2 et S3 et des contours Sy_S1 créés à leur place</i> .....	230
4.2.2.3	<i>Perception des contours S4 et Mo et des contours Sy_S1 créés à leur place</i> .....	233
4.2.2.4	<i>Influence de la pause sur la perception des contours S1 créés par synthèse</i> .....	234
4.2.3	Perception des chutes basses peu amples et des contours montants créés par synthèse par rapport à leurs contours d'origine.....	236
4.2.3.1	<i>Perception des contours S1 et S2 et des contours Sy_S5 créés à leur place</i> .....	236
4.2.3.2	<i>Perception des contours S1 et S2 et des contours Sy_Mo créés à leur place</i> .....	239
	Conclusion .....	240
	<b>Conclusion de la deuxième expérience .....</b>	<b>242</b>
	<b>Conclusion de la deuxième partie .....</b>	<b>245</b>

**TROISIÈME PARTIE - STRATIFICATION SOCIALE ET STYLISTIQUE DU MARQUEUR PROSODIQUE DE L'ACCENT DE BANLIEUE -..... 247**

**Introduction .....** 248

**Chapitre 5 - Présentation du corpus analysé et de la méthode d'analyse -..... 250**

**1 Corpus analysé .....** 250

1.1 Locuteurs retenus pour l'analyse .....

1.2 Productions langagières analysées – trois styles de parole .....

**2 Méthode d'analyse : quantification et corrélation.....** 253

2.1 Quantifier une variable.....

2.1.1 Taille des corpus .....

    2.1.1.1 *Style Entretien* .....

    2.1.1.2 *Styles Histoire et Conversation Informelle*.....

2.1.2 Quantification du MPB.....

2.2 Corrélations .....

2.3 Présentations des variables sociales .....

2.3.1 L'origine .....

2.3.2 Le sexe et l'âge .....

2.3.3 Type d'habitat.....

2.3.4 Le temps passé dehors dans le quartier.....

2.3.5 Attitude vis-à-vis du quartier .....	277
2.3.6 Attitude vis-à-vis du langage du quartier.....	278
2.3.7 Contact avec l'extérieur .....	280
<b>Chapitre 6 - Stratification sociale et stylistique du marqueur prosodique de l'accent de banlieue -.....</b>	<b>282</b>
<b>1 Stratification sociale du marqueur prosodique de l'accent de banlieue.....</b>	<b>284</b>
1.1 Distribution du MPB en fonction de l'origine ethnique.....	284
1.2 Distribution du MPB en fonction du sexe des locuteurs.....	286
1.3 Distribution du MPB en fonction du type d'habitat et du statut social ....	290
1.4 Distribution du MPB en fonction du temps passé dans le quartier .....	297
1.5 Distribution du MPB en fonction de l'attitude vis-à-vis du langage du quartier...	307
1.6 Distribution du MPB en fonction de l'attitude vis-à-vis du quartier .....	311
1.7 Distribution du MPB en fonction de l'âge .....	312
<b>Conclusion .....</b>	<b>314</b>
<b>2 Stratification stylistique du marqueur prosodique de l'accent de banlieue.....</b>	<b>317</b>
2.1 Une différenciation stylistique pas comme les autres.....	317
2.2 Le rôle du critère de l'interactivité.....	328
2.3 Le rôle des critères de formalité et d'interactivité .....	332
2.4 Distribution stylistique et sociale du MPB : dégagement des statuts sociaux .....	338
<b>Conclusion .....</b>	<b>342</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>345</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>352</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>381</b>

**VOLUME 2**

**ANNEXES**

ANNEXE I  
- GLOSSAIRES -

## GLOSSAIRE DES NOTIONS ET DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

---

<b><i>Accent</i></b>	Terme utilisé généralement pour désigner soit un phénomène prosodique de saillance syllabique (il renvoie alors au phénomène d'accentuation), soit une spécificité phonique propre à un sujet ou à un groupe ; il désigne dans ces cas un ensemble de marques phonématiques et/ou prosodiques identifiées par les auditeurs comme caractéristiques d'une région, d'un dialecte ou d'un groupe social ( <i>accent régional, dialectal, social</i> ).
<b><i>Accent primaire</i></b>	Accent qui frappe la dernière syllabe pleine du groupe. Il est appelé également <i>accent tonique, accent interne, accent final ou démarcatif</i> , dans la mesure où il permet de délimiter les différentes unités d'un énoncé. Il se manifeste généralement par une forte augmentation de la durée syllabique et/ou par une modulation mélodique. Dans le texte lu, les syllabes réalisées avec un accent primaire sont en moyennes deux fois plus longues que les syllabes inaccentuées.
<b><i>Accentuation</i></b>	Phénomène provenant de l'augmentation de la durée syllabique, de l'intensité sonore et de la hauteur mélodique sur certaines syllabes de l'énoncé.
<b><i>Accentuation barytonique</i></b>	Type d'accentuation du français standard selon lequel l'accent frappe la première et la dernière syllabe d'un groupe sémantique.
<b><i>Accentuation oxytonique</i></b>	Type d'accentuation prédominant en français standard selon lequel l'accent frappe systématiquement la dernière syllabe prononcée d'un groupe sémantique.
<b><i>Affrication</i></b>	Un relâchement très retardé de l'occlusion qui laisse développer une friction entre l'occlusion et la voyelle suivante, produisant ainsi [tʃ] et [dʒ] au lieu de [t] et [d].
<b><i>Analyse de variance</i></b>	Test statistique paramétrique consistant en une analyse factorielle qui étudie l'effet d'une ou de plusieurs variables nominales sur la variable dépendante inter-groupes. Ce test compare trois ou plus de trois groupes de données entre eux et montre si la variance ou la variabilité inter-groupe est plus importante que la variance intra-groupe. L'application de ce test permet ainsi de déterminer si une variable indépendante ( <i>par exemple un type de contour</i> ) a un effet significatif sur la variable dépendante ( <i>l'évaluation de ce contour par les auditeurs</i> ).
<b><i>Anova</i></b>	Analyse de variance, (ANalysis Of VArience), voir ci-dessus.
<b><i>Attaque syllabique</i></b>	Voir Structure syllabique

<b>AU (origine)</b>	<i>Autre</i> : groupe d'origine regroupant des sujets n'entrant pas dans d'autres groupes d'origine retenus pour l'enquête.
<b>B (cat. de juges)</b>	<i>Banlieusards</i> : les personnes résidant dans les banlieues populaires et défavorisées de l'agglomération ( <i>Saint-Etienne -du-Rouvray, Sotteville, Grand Quevilly, Petit Quevilly, Oissel, Maromme, Canteleu</i> ) ainsi que dans les cités (les Zones Urbaines Sensibles), situées dans la commune de Rouen et dans les banlieues mentionnées.
<b>B1 (cat. de juges)</b>	<i>Banlieusards 1</i> : personnes résidant dans les cités classées comme zones urbaines sensibles (ZUS).
<b>B2 (cat. de juges)</b>	<i>Banlieusards 2</i> : personnes résidant dans les secteurs « calmes » des banlieues populaires et défavorisées, des secteurs qui ne sont pas classés comme des zones urbaines sensibles.
<b>Bambara (langue)</b>	Le bambara, aussi connu sous le nom de <i>bamanankan</i> , est une <a href="#">langue</a> parlée par plus de 10 millions de personnes, principalement au <a href="#">Mali</a> . De nombreuses autres personnes parlent également cette langue dans d'autres pays voisins comme le <a href="#">Burkina Faso</a> , la <a href="#">Côte d'Ivoire</a> et la <a href="#">Gambie</a>
<b>CDF (cat. de juges)</b>	<i>Contact direct fréquent</i> : caractérise des juges qui sont fréquemment en contact langagier direct avec les jeunes des cités.
<b>Coda syllabique</b>	Voir Structure syllabique.
<b>CR (cat. de juges)</b>	<i>Contact rare</i> : caractérise des juges qui sont rarement (une fois par mois ou moins) en contact direct ou indirect avec les jeunes des cités.
<b>Culture interstitielle</b>	Terme proposé par Trasher pour désigner une culture développée aux États-Unis par les enfants des immigrants. Il s'agit d'une culture intermédiaire entre celle du pays d'accueil de ces migrants et celles de leurs pays d'origine.
<b>Décrochage tonal vers le haut</b>	Terme utilisé dans cette thèse pour désigner un saut mélodique se produisant entre la $F_0$ globalement basse des syllabes précédant le contour descendant et le début de la descente mélodique de ce contour (voir la Figure 5 à la page 95 du premier volume de thèse)
<b>Demi-ton</b>	Unité de perception de la hauteur mélodique.
<b>Écart tonal</b>	Une distance en demi-tons entre deux valeurs d'un contour de $F_0$ (par exemple entre le début et la fin d'un contour montant ou descendant)
<b>Écart tonal de l'ampleur de la chute</b>	Écart tonal entre la $F_0$ max. et la $F_0$ min. du contour descendant, autrement dit un écart tonal entre le début et la fin de la chute (voir la Figure 5 à la page 95 du premier volume de thèse).
<b>Écart tonal du décrochage</b>	Écart tonal entre la $F_0$ moyenne des syllabes précédant le contour descendant et la $F_0$ en début de la descente mélodique de ce contour ( $F_0$ max. du contour descendant) (voir la Figure 5 à la page 95 du premier volume de thèse).
<b>FR (origine)</b>	<i>Française</i> : groupe d'origine regroupant les sujets nés de parents d'origine française.



<b>Fréquence fondamentale</b>	Estimation de la fréquence laryngienne (fréquence de vibration des cordes vocales) à partir du signal de parole. Elle est exprimée en Hertz. C'est aussi l'harmonique le plus bas dans le spectre complet d'un son périodique.
<b>Glissando</b>	Une variation mélodique perçue.
<b>Groupe intonatif</b>	D'après Di Cristo, « <i>une unité perceptive qui est délimitée par une interruption de la continuité prosodique, ou, mieux, par une disjonction. Cette disjonction est manifestée acoustiquement par la variation significative d'un ou de plusieurs paramètres (F0, durée, intensité)</i> » <sup>410</sup> .
<b>Hertz (Hz)</b>	L'unité qui exprime la fréquence d'un signal à un instant donné. Elle est équivalente à une oscillation par seconde. Elle permet d'exprimer la hauteur d'un son. Voir <i>Fréquence fondamentale</i> .
<b>Indicateur sociolinguistique</b>	D'après Labov, une variable distribuée de manière régulière selon les groupes socio-économiques, d'âge ou d'origine géographique, et utilisée avec la même fréquence indépendamment du degré d'attention prêté par le locuteur à son discours. Ces variables présentent ainsi une stratification sociale mais non stylistique.
<b>Individuation sociolinguistique</b>	D'après Marcellesi et Gardin, « <i>l'ensemble des processus par lesquels un groupe social, acquiert un certain nombre de particularités de discours qui peuvent permettre de reconnaître, sauf masquage ou simulation, un membre de ce groupe</i> » <sup>411</sup> .
<b>L'antépénultième (syllabe)</b>	Syllabe précédant l'avant dernière syllabe du groupe prosodique.
<b>M (origine)</b>	<i>Maghrébine</i> : groupe d'origine regroupant des sujets issus de l'immigration maghrébine (algérienne, marocaine ou tunisienne).
<b>Manjak (langue)</b>	Une des langues sénégal-guinéennes. Le manjak est parlé principalement en <a href="#">Guinée-Bissau</a> , en <a href="#">Gambie</a> , et au <a href="#">Sénégal</a> .
<b>Manjak (peuple)</b>	Peuple originaire de la <a href="#">Guinée-Bissau</a> . Une forte colonie de ce peuple vit au Sénégal, en France, en Gambie et dans les pays limitrophes de la Guinée-Bissau.
<b>Marqueur sociolinguistique</b>	D'après Labov, une variable présentant une stratification sociale et stylistique.
<b>Mo</b>	Contour montant.
<b>MPB</b>	<i>Marqueur Prosodique de l'accent de Banlieue</i> . D'après notre analyse, il s'agit d'une <i>chute haute ample</i> réalisée en fin de groupe intonatif et suivie d'une pause (ou, lorsqu'elle n'est pas suivie d'une pause, réalisée sur une syllabe allongée).

<sup>410</sup> DI CRISTO A., 1985, *De la microprosodie à l'intonosyntaxe*, Publication de l'Université de Provence, Diffusion Jeanne Lafitte, Marseille, Vol. 2, p. 598.

<sup>411</sup> MARCELLESI J.-B., GARDIN B., 1974, Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale, Larousse, Paris, p. 231.

<b>NB (cat. de juges)</b>	<i>Non banlieusards</i> : les personnes résidant dans le centre ville de Rouen ou dans les communes aisées de l'agglomération (Bois Guillaume, Mont-Saint-Aignan, Bihorel)
<b>Oxyton</b>	Un mot dont la dernière syllabe est accentuée.
<b>Pénultième (syllabe)</b>	L'avant dernière syllabe du groupe prosodique.
<b>Peul (langue)</b>	<a href="#">Langue</a> parlée dans une vingtaine d'États d' <a href="#">Afrique</a> occidentale et centrale, des rives du <a href="#">Sénégal</a> à celles du <a href="#">Nil</a> , par les <a href="#">ethnies peuls</a> , <a href="#">toucouleurs</a> et <a href="#">laobés</a> .
<b>Proéminence</b>	Mise en valeur perceptive d'une syllabe. Une syllabe est dite proéminente lorsqu'elle est perçue comme ayant un certain relief par rapport aux syllabes qui l'entourent : qu'elle est perçue comme plus longue, plus intense, plus haute ou plus basse que les syllabes environnantes.
<b>RCI</b>	<i>Rapport RCI</i> : le nombre de réalisations du marqueur prosodique de l'accent de banlieue (MPB) par minute de parole dans le style Conversation Informelle.
<b>RE</b>	<i>Rapport RE</i> : le nombre de réalisations du marqueur prosodique de l'accent de banlieue (MPB) par minute de parole dans le style Entretien
<b>Registre</b>	En phonétique : gamme tonale d'un locuteur dont celui-ci se sert pour réaliser les schémas intonatifs. Voir Tessiture.
<b>RH</b>	<i>Rapport RH</i> : le nombre de réalisations du marqueur prosodique de l'accent de banlieue (MPB) par minute de parole dans le style Histoire
<b>Rime</b>	Voir Structure syllabique
<b>Rythme</b>	D'une manière générale, succession perçue ou réelle des syllabes accentuées (proéminentes) et inaccentuées. Le rythme parolier varie selon le débit, car plus on parle vite, moins il y a de pauses et d'accents.
<b>S1</b>	Chute haute ample : contour descendant très ample précédé d'un fort décrochage tonal vers le haut (égal ou supérieur à 5 demi-tons).
<b>S2</b>	Chute haute peu ample : contour descendant peu ample précédé d'un fort décrochage tonal vers le haut (égal ou supérieur à 5 demi-tons).
<b>S4</b>	Chute basse ample : contour descendant très ample réalisé sans fort décrochage tonal vers le haut.
<b>S4</b>	Chute basse ample : contour descendant très ample réalisé sans fort décrochage tonal vers le haut.
<b>S5</b>	Chute basse peu ample : contour descendant peu ample réalisé sans fort décrochage tonal vers le haut.
<b>S6</b>	Ton statique bas : contour descendant peu ample réalisé sans fort décrochage tonal vers le haut.
<b>Segmental</b>	Tout ce qui relève du niveau phonémique.

<b>Seuil du glissando absolu</b>	Seuil de variation de la fréquence fondamentale à partir duquel cette variation est perçue comme un ton montant ou descendant. Ce seuil peut être exprimé en Hz, en demi-tons ou en <i>demi-tons par seconde</i> . Dans ce dernier cas, il indique la vitesse avec laquelle la F <sub>0</sub> d'un contour doit évoluer pour créer la perception d'une montée ou d'une chute mélodique.
<b>Seuil du glissando différentiel</b>	Seuil de variation de la fréquence fondamentale à partir duquel un mouvement mélodique est perçu comme plus ample (plus montant ou plus descendant) qu'un autre mouvement mélodique de même pente. Il est défini à partir du seuil de glissando absolu.
<b>Structure syllabique</b>	En phonologie, la syllabe peut être représentée sous la forme d'un arbre comme composée de deux éléments – l'attaque et la rime. L'attaque est facultativement remplie par une ou plusieurs consonnes. La rime se décompose à son tour en un noyau et une coda, facultativement remplie elle-aussi par une ou plusieurs consonnes. Quant au noyau, il constitue le cœur de la syllabe et est rempli par une voyelle. Lorsque la position coda est vide, la syllabe est dite ouverte, dans le cas contraire il s'agit d'une syllabe fermée.
<b>Suprasegmental</b>	Tout élément de parole qui vient se superposer à la succession des voyelles et des consonnes, ce qui est le cas de la hauteur, de l'intensité et de la durée.
<b>Sy_</b>	Créé par synthèse
<b>Sy_S1</b>	Contours S1 créés par synthèse à la place d'autres contours peu proéminents.
<b>Sy_S5, Sy_S6</b>	Contours S5 ou S6 créés par synthèse à la place d'autres contours (généralement à la place des contours S1 ou S2).
<b>Taux de MPB</b>	Fréquence de réalisation du marqueur prosodique de l'accent de banlieue, calculée en nombre de MPB par minute. Voir RE, RH, RCI.
<b>Tessiture locuteur</b>	<b>du</b> La tessiture ou gamme tonale est l'espace fréquentiel utilisé par un locuteur compris entre la fréquence la plus basse et la fréquence la plus haute qu'il peut réaliser.
<b>Test-t indépendant</b>	Test statistique paramétrique, appelé également test-t non apparié, qui permet d'évaluer si la différence entre les 2 moyennes est significative ou non. Ce test évalue l'importance de la différence entre deux moyennes compte tenu de la dispersion des deux ensembles de données.
<b>Ton</b>	Hauteur perçue sur une syllabe.
<b>ZEP</b>	<i>Zones d'Education Prioritaire</i> : zones qui font objet de dispositifs éducatifs particuliers en réponse à des difficultés sociales et scolaires concentrées dans leurs établissements scolaires.
<b>ZFU</b>	<i>Zones Franches Urbaines</i> : des ZRU comprenant au moins 10 000 habitants et présentant les indices les plus élevés de difficultés. Notons que les Hauts de Rouen est la seule Zone Franche Urbaine de l'agglomération rouennaise et une des quatre ZRU de la Seine Maritime.

**ZRU** *Zones de Redynamisation Urbaine* : des ZUS qui font l'objet d'aides particulières en raison de leur taux de chômage très élevé, de leur large proportion de personnes non diplômées et de leur faible potentiel fiscal.

**ZUS** *Zones Urbaines Sensibles* : des quartiers urbains caractérisés par l'existence de grands ensemble d'habitat dégradé. Ils sont définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la [ville](#).

## LES NOMS PROPRES CONCERNÉS OU ÉVOQUÉS LORS DES ENQUÊTES

---

Flaubert	Lycée général situé sur les Hauts de Rouen.
Bihorel	Une commune située sur le plateau des Hauts de Rouen, mais ne faisant pas partie du quartier des Hauts de Rouen. Le niveau social des habitants de cette commune est supérieur à celui des habitants du Quartier.
Boieldieu	Un des collèges des Hauts de Rouen où nous avons mené nos enquêtes ; il est considéré comme le plus « tranquille » des trois collèges du Quartier (Boieldieu, Braque et Giraudoux).
Bois Guillaume	Commune aisée voisinant avec la ville de Rouen et le plateau des Hauts de Rouen. Bois Guillaume un lieu d’habitat de référence des classes sociales supérieures, notamment des cadres.
Braque	Un des collèges des Hauts de Rouen où nous avons mené nos enquêtes ; il est considéré comme le plus « chaud » des trois collèges du Quartier (Boieldieu, Braque et Giraudoux).
Canteleu	Commune (banlieue) populaire assez défavorisée, voisinant avec Rouen. Cette banlieue abrite plusieurs cités.
Château Blanc	Un quartier sensible situé sur la rive gauche de Rouen ; il est classé par les pouvoirs publics en ZUS, zone urbaine sensible.
Châtelet	Un des quatre quartiers des Hauts de Rouen.
Darnétal	Commune (banlieue) populaire assez défavorisée, voisinant avec Rouen et le plateau des Hauts de Rouen.
Giraudoux	Un des trois collèges des Hauts de Rouen.
Grand Mare	Un des quatre quartiers des Hauts de Rouen.
Hauts de Rouen	Nom du plateau dominant la ville de Rouen et sous lequel on regroupe quatre quartiers administrativement distincts mais socialement si proches qu’on les considère comme une seule unité ou comme le disent les jeunes – le Quartier. Les Hauts de Rouen appartiennent à la commune de Rouen. Les quatre quartiers des Hauts de Rouen sont les Vieux Sapins, le Châtelet, la Lombardie et la Grand Mare. Les Hauts de Rouen sont classés par le plan de la ville comme ZUS, ZRU, ZFU.
La Banane	Nom d’un immeuble particulièrement long et qui forme un demi-cercle, rappelant la forme d’une banane. Cet immeuble, un des plus anciens du plateau constitue une référence sinon une repère dans le quartier et est de ce fait fréquemment cité par les jeunes.

Lombardie	Un des quatre quartiers des Hauts de Rouen.
Mont-Saint-Aignan	Commune aisée situé sur un plateau dominant la ville de Rouen et voisinant avec le plateau des Hauts de Rouen. A l’instar de Bois Guillaume, Mont-Saint-Aignan est un lieu d’habitat de référence des classes sociales supérieures, notamment des cadres.
Petit Quevilly	Commune (banlieue) populaire assez défavorisée, située sur la rive gauche de Rouen.
Sablère	Un quartier sensible situé sur la rive gauche de Rouen ; il est classé par les pouvoirs publics en ZUS
Saint-Denis	Banlieue parisienne
Saint-Etienne-du-Rouvray	Commune ouvrière située sur la rive gauche de Rouen et considéré comme sa banlieue défavorisée; elle contient quelques ZUS, dont par exemple Château Blanc, quartier abritant de nombreuses populations issues de l’immigration.
Saint-Sever	Centre commercial situé sur la rive gauche de Rouen (la rive populaire), qui sert souvent de lieu de rencontre et de passe temps pour les jeunes des banlieues rouennaises.
Vieux Sapins	Un des quatre quartiers des Hauts de Rouen. Ce quartier, le plus vieux du plateau, possède une zone pavillonnaire.

# CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION PHONÉMIQUE

---

Nous utilisons les conventions de transcription phonémique SAMPA pour le français développées dans le cadre du projet ESPRIT 2598 SAM (Wells et al., 1992).

**Voyelles orales :**

i	si
e	ses
E	seize
a	patte
A	pâte
O	comme
o	gros
u	doux
y	du
2	deux
9	neuf
@	justement

**Voyelles nasales :**

e~	vin
a~	vent
o~	bon
9~	brun

**Occlusives :**

p	pont
t	temps
k	quand
b	bon
d	dans
g	gant

**Constrictives :**

f	fin
s	sans
S	champ
v	vent
z	zone
Z	gens

**Consonnes nasales :**

m	mon
n	nom
J	ligne
N	camping

**Liquides :**

l long

R rond

**Semi-voyelles :**

j ion

w voix

H huile

Coup de glotte : §



## ANNEXE II

- TABLES ET FIGURES -

Figure 84 : Vue de haut du plateau des Hauts de Rouen.



Tableau 105 : Nombre d'occurrence pour chaque type de contours testés dans la II expérience : contours S1, S2, S3, S4, S5, S6 et Mo, réalisés en fin de groupe intonatif, sur une syllabe allongée ou non ([+L] ou [-L]), suivie ou non d'une pause ([+P] ou [-P]).

Contour F0	Pause	Allongement	Nombre
S1	+P	+L	16
		-L	26
	-P	+L	4
		-L	5
<b>Somme S1</b>			<b>51</b>
S2	+P	+L	3
		-L	14
	-P	+L	1
		-L	5
<b>Somme S2</b>			<b>23</b>
S3	+P	+L	3
		-L	17
	-P	+L	1
		-L	6
<b>Somme S3</b>			<b>27</b>
S4	+P	+L	3
		-L	5
	-P	+L	2
		-L	3
<b>Somme S4</b>			<b>13</b>
S5	+P	+L	5
		-L	11
<b>Somme S5</b>			<b>16</b>
S6	+P	+L	7
		-L	15
<b>Somme S6</b>			<b>22</b>
Mo	+P	+L	1
		-L	4
<b>Somme Mo</b>			<b>5</b>
Sy_S1	+P	+L	3
		-L	8
	-P	+L	2
		-L	1
<b>Somme Sy_S1</b>			<b>14</b>
Sy_Mo	+P	+L	1
		-L	1
<b>Somme Sy_Mo</b>			<b>2</b>
Sy_S5	+P	+L	1
		-L	4
<b>Somme Sy_S5</b>			<b>5</b>
<b>Total</b>			<b>178</b>

Tableau 106 : Nombre d'évaluations attribuées par chaque groupe de juges à chaque catégorie de contours testés dans la seconde expérience.

Contour F0	Juges	Nombre d'éval.	Éval. manquantes
S1	B1	642	21
	B2	794	22
	NB	1428	0
	<b>Total S1</b>	<b>2864</b>	<b>43</b>
S2	B1	293	6
	B2	362	6
	NB	644	0
	<b>Total S2</b>	<b>1299</b>	<b>12</b>
S3	B1	347	4
	B2	422	10
	NB	737	19
	<b>Total S3</b>	<b>1506</b>	<b>33</b>
S4	B1	165	4
	B2	204	4
	NB	364	0
	<b>Total S4</b>	<b>733</b>	<b>8</b>
S5	B1	202	6
	B2	244	12
	NB	430	18
	<b>Total S5</b>	<b>876</b>	<b>36</b>
S6	B1	278	8
	B2	345	7
	NB	616	0
	<b>Total S6</b>	<b>1239</b>	<b>15</b>
Mo	B1	63	2
	B2	77	3
	NB	140	0
	<b>Total Mo</b>	<b>280</b>	<b>5</b>
Sy_Mo	B1	24	2
	B2	30	2
	NB	56	0
	<b>Total Sy_Mo</b>	<b>110</b>	<b>4</b>
Sy_S1	B1	176	6
	B2	219	5
	NB	392	0
	<b>Total Sy_S1</b>	<b>787</b>	<b>11</b>
Sy_S5	B1	61	4
	B2	76	4
	NB	140	0
	<b>Total Sy_S5</b>	<b>277</b>	<b>8</b>
<b>Total</b>		<b>9971</b>	<b>175</b>

Figure 85 : Questionnaire à remplir par les juges avant le test d'identification.

*I. État civil*

**Sexe :**  F       M,      **Âge :** \_\_\_\_\_      **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Etes-vous né :**

À Rouen

Dans l'agglomération rouennaise

Autres, préciser : \_\_\_\_\_

**Habitez-vous :**

À Rouen (si oui, dans quel quartier) : \_\_\_\_\_

Dans l'agglomération rouennaise ?  
Préciser : \_\_\_\_\_ :

Autres,  
préciser : \_\_\_\_\_

**Depuis combien de temps vous y habitez :** \_\_\_\_\_

**Où avez-vous habitez les 10 dernières années de votre vie ? (indiquez la durée)**

\_\_\_\_\_

**Etes-vous ou étiez vous en contact avec les jeunes résident dans les quartiers ou les banlieues « défavorisés » ?**

(cochez toutes les bonnes réponses)

Je suis **souvent** en contact avec eux : **je les vois** souvent et **je leur parle** souvent (une fois par semaine ou plus)

Je suis **rarement** en contact avec eux : **je les vois** rarement et **je leur parle** rarement (quelques fois par mois)

Je suis **souvent en contact indirect** avec eux : **je les entends souvent parler** entre eux ou avec d'autres personnes (dans la rue, dans les transports en commun....) (une fois par semaine ou plus)

Je suis **rarement** en contact même indirect avec eux : **je les entends rarement parler** entre eux ou avec d'autres personnes (dans la rue, dans les transports en commun....)(quelques fois par mois)

Il m'est arrivé seulement **quelques fois** de les entendre parler entre eux

Je n'ai **jamais été en contact ni direct ni indirect** avec ces jeunes : je n'ai jamais parlé avec eux, je ne les ai jamais entendu parler entre eux ni avec d'autres personnes

**Si oui, dans quelles localités ces jeunes résident-ils ?**

Les Hauts de Rouen : Grand Mare, Sapins, Châtelet, Lombardie ;

Sotteville , Saint-Etienne du Rouvray

Canteleu

Figure 86 : Consigne donnée aux juges avant la passation du test d'identification.


Attention !

Ce test porte sur l'**accent** des cités, c'est-à-dire sur la manière de parler (de prononcer) des jeunes des cités, et non sur les mots ni la grammaire !

**Consigne Générale**

Vous allez écouter chaque séquence 2 fois. Après la première écoute et sans en lire le texte, vous ferez l'évaluation globale de la séquence : vous direz si, selon vous, la séquence est marquée ou non par l'accent des cités.


Après la deuxième écoute vous ferez l'évaluation détaillée (c'est-à-dire : « Dans cette séquence, j'entends l'accent des cités sur les mots A, B, C... »)

 **Première écoute ⇒ Evaluation globale**

Écoutez **attentivement** chaque séquence **sans lire le texte** et répondez à la question suivante :

« *La personne entendue parle-t-elle avec un accent des cités ?* » :

1	<i>Pas d'accent</i>
2	<i>Léger accent</i>
3	<i>Accent moyen (accent bien présent)</i>
4	<i>Accent fort</i>
5	<i>Accent très fort</i>

 **Deuxième écoute ⇒ Evaluation détaillée**

Écoutez attentivement chaque séquence la deuxième fois.

1) Si vous trouvez que cette séquence **n'est pas marquée** par l'accent des cités ⇒ ne notez rien.

2) Si vous trouvez que cette séquence **est marquée** par l'accent des cités ⇒

- Essayez de définir **où** vous entendez cet accent ? Quels sont les mots, les syllabes ou les sons qui "portent" cet accent des cités (font que ça sonne « cités ») ?
- Soulignez ces mots ou parties de mots et évaluez-les selon la grille suivante :

2	<i>Léger accent</i>
3	<i>Accent moyen (accent bien présent)</i>
4	<i>Accent fort</i>
5	<i>Accent très fort</i>

Soyez précis : soulignez **uniquement l'élément** qui vous semble **marqué** par accent des cités. Cela peut-être un groupe de mots, un mot, une syllabe, un son particulier. Si c'est juste la dernière partie du mot – soulignez cette partie (Exemple : normalement ).

Figure 87 : Exemple de questionnaire rempli par un des juges non banlieusards (Aurélie) lors du test d'identification.

Test 2

Date... 22/04/05

Nom Prénom... Aurélie

N°	Code	Eval glob.	Texte (sans ponctuation) ⇒ Evaluation détaillée
1	BoI_A05a	1	Il y a des jeunes des fois ils sont en bas d'un immeuble ils écoutent la musique il y a les il y a les gens ils appellent les flics pour un rien
2	Br_W65	1	Non on parle tous de la même manière parce que en fait euh on voit pas vraiment que c'est des quartiers différents pour nous c'est les Hauts de Rouen et c'est tout.
3	Br_B15	2	Mais on parle pas vraiment un langage que tout le monde parle mais c'est un langage normal.
4	Br_K20	3	C'est des bourgeois voilà comme elle a dit et tout et puis ils sont pas pareil que nous bah ils comprendront pas ce qu'on va dire.
5	Br_D67b	2	En fait ça vient... ça vient pas du jour au lendemain c'est petit à petit on apprend les expressions on apprend à parler comme eux quoi et puis après on finit par parler comme eux.
6	Br_D70a	2	Oui ils restent ici quoi ils sortent dans le quartier mais peut-être ils sortent moins ?
7	Br_A59a_SYS1	4	Mais comme je tremblais j'arrivais pas à la revisser et monsieur il est arrivé il m'a attrapé et tout et après je les ai revissés et après il m'a lâché un instant et je suis parti en courant.
8	Br_D04	3	Bah oui (il) faut sortir (il) faut les enregistrer quand ils parlent dehors !
9	Mi_OU78a	4	Regardez si vous prenez mon exemple et Sami c'est l'animateur on va pas... on parle pas pareil.
10	Br_A48	2	C'était pour s'intégrer enfin se faire des copains qui parlaient pareil que nous et puis maintenant c'est devenu une habitude en fait.

1

Test 2

11	Mj_A09a_SyS5	4	Mais voilà quoi on va dire quoi c'est comme le patois à l'ancienne.
12	Boi_A07	3	Non nous quand on écoute la musique c'est chez nous chez des copains un truc comme ça quoi.
13	Boi_Jas09a	4	Je sais qu'on met par exemple on met un gars des Sapins avec un gars de Mont-Saint-Aignan peut-être que le gars de Mont Saint Aignan va être agressif mais celui des Sapins va être beaucoup plus agressif et ça va pas être la même.
14	Mj_A60a	4	Ça je sais pas parce que maintenant je côtoie beaucoup de gens mais maintenant les gens que je côtoie bah quand je parle ils me comprennent quand ils me parlent je comprends....
15	Mj_A06b_SyS1	4	Maintenant pour avoir l'accent il faut monter un peu plus haut vers le Nord vers Lille et tout.
16	Br_B05	4	C'est quand le prof il te prend la tête ! Bah tu lui parles...tu t'en fiches quoi tu lui parles n'importe comment.
17	Mj_A38b	4	Même un parent qui parle bien français mais qui est d'origine étrangère il parlera le français normal.
18	Mj_A08b	4	Maintenant pour avoir l'accent il faut monter un peu plus haut vers le Nord vers Lille et tout.
19	Br_D38a	4	On ressent là quand on parle avec un... avec un gars de quartier quoi un mec qui traîne dans la rue on voit qu'il a l'accent banlieusard !
20	Boi_Jas11	2	En fait j'ai pas l'impression d'être à ma place quoi en fait je me sens un peu même si je suis accepté parce que je les connais quand même depuis que j'ai j'ai dix ans...
21	Br_D43	5	Ça ça paraît ils parlent fort ça paraît ils parlent trop fort il y en a ils parlent fort !
22	BR_ISO3a	2	Au début ça a commencé contre les agents, et après on a commencé entre nous.
23	Mj_A08a	3	Comme on est à peu près côte à côte Normandie c'est la Normandie.



Test 2

24	Boi_A24a	3	Il y en a qui ont des accents qui parlent pas exactement pareil <u>3</u>
25	Br_A39a	1	Par contre les jeunes de Braque et les jeunes qui sont dans les collèges ou lycées en ville ils parlent pas pareil.
26	Mj_OU26_Sys1	3	C'est quand même je reste quand même à la limite du correct respect mutuel et tout il y a pas de problème. <u>3</u>
27	Mj_P04	4	Les habitations après c'est plus les mêmes c'est à partir de là qu'on voit le changement sinon on voit pas le changement Lombarde et Grand Mare. <u>4</u>
28	Br_B03	1	Je sais pas le langage il est plus il est plus soutenu.
29	Br_W70	2	Alors que si je pars avec mon père j'aurai tout ce que je voudrais c'est juste pour ça il y a pas... et j'aime pas beaucoup sortir avec mes copines. <u>2</u>
30	Br_K06-07	4	On parle pareil il y a pas de différence ah il y a pas de différence. <u>4</u>
31	Br_Z09	2	Non je sais qu'ils vont rien dire sur moi mais moi-même je sais que ma place c'est pas avec des garçons. <u>2</u>
32	BR_IS04	3	On va courir quand on va les voir mais... on a quand même pas peur ! <u>3</u>
33	Br_A48_Sys1	3	C'était pour s'intégrer enfin se faire des copains qui parlaient pareil que nous et puis maintenant c'est devenu une habitude en fait. <u>3</u>
34	Mj_A09a	5	Mais voilà quoi on va dire quoi c'est comme le patois à l'ancienne. <u>5</u>
35	Br_D58ab	4	Ils s'habillent comme des américains ils mettent des trucs bizarres là avec des... leurs marques là soixante-neuf des trucs bizarres... ils sont habillés de toutes les couleurs ! <u>4</u>
36	Br_A58a	4	Tu sors ou tu sors pas t'es bien obligé d'aller à l'école tu rencontreras des autres personnes qui parlent pareil que toi donc tu seras obligé <u>4</u>

Test 2

			de parler comme ça.
37	MJ_A39a	5	C'est le mec qui va se démarquer dans son style de <u>v</u> éture comme le mec qui va se démarquer dans sa façon de parler. <u>4</u> <u>5</u>
38	Br_K16	4	Bah on va essayer de s'adapter par rapport au... si par exemple maintenant on est dans une cité on va parler comme la cité puis c'est si on est à Rouen un truc comme ça bah on va essayer de s'adapter. <u>3</u> <u>4</u> <u>2</u>
39	Boi_JAs16b	4	Par exemple ch'ais pas j'ai un copain qui s'appelle mettons Nordine Nordine il a des frères qui ont des cousins qui habitent à Petit Quevilly... <u>3</u> <u>2</u> <u>4</u>
40	Br_K18	5	Il y en a ça dépend si par exemple maintenant... il y en a ici dans la Grand Mare et tout ils vont parler pareil mais je sais pas moi si ils vont à Bois Guillaume un truc comme ça ils parleront pas pareil. <u>2</u> <u>4</u> <u>2</u>
41	Boi_A60a	4	Oui quand il y a des problèmes quand il y a des gros problèmes sinon je laisse tomber. <u>2</u> <u>3</u> <u>3</u>
42	MJ_OU64a	4	Ah c'est vrai il y en a ils ont un accent je sais pas d'où ils viennent fin les gens du sud par exemple ils ont un accent je sais pas d'où d'où il vient. <u>4</u> <u>5</u>
43	Br_A59a	3	Mais comme je tremblais j'arrivais pas à la revisser le monsieur il est arrivé il m'a attrapé et tout et après je les ai revissés et après il m'a lâché un instant et je suis parti en courant. <u>3</u> <u>3</u> <u>3</u>
44	Boi_Jas15	3	Oui je vais dire oui là l'espèce de bordel qui qui recouvre les sièges... moi je vais dire ça je vais pas dire un habitacle. <u>3</u> <u>2</u>
45	Br_A60a	3	Et après bah même histoire que lui je crois le mec le monsieur il a appelé la police et tout moi je me suis caché j'ai été dans le bus... <u>2</u> <u>3</u>
46	Br_W13a	3	On est pas là à parler en verlan et tout ça on est normal on parle comme d'habitude mais sauf qu'il y a des petits mots qui vont changer <u>4</u> <u>2</u>

Test 2

47	MJ_A38b_Sys5	des petits...			Même un parent qui parle bien français mais qui est d'origine étrangère il parlera le français <u>normal</u> . 2 2 3
48	Br_E01		3		Bah quand on les entend par exemple parler tu sais que c'est pas le même langage je sais pas ils disent pas les mêmes mots ils parlent pas pareil. 3 3
49	MJ_P100a		4		Quand on est au quartier en tout cas on emploie comme ça après quand on est autre part on va pas donner une mauvaise image de nous déjà on est déjà catalogué. 2 4
50	Boi_lsm24b		2		Et donc et après de Mont Saint Aignan à la Grand Mare ça refait une heure donc ils passent leur temps dans les bus. 2 3
51	MJ_OU43a		4		Ils parlent tous non ils parlent tous avec un... on a tous un code. 2 4
52	Br_W18		3		Bah oui parce que les gens les gens ils pensent ce qu'ils veulent on s'en fout. 4
53	Br_D110		4		Je regarde dans la cour et je vois un policier qui était en train de courir dans la cour donc moi ça m'a fait peur ! 3 3 4
54	MJ_P104a		4		On va pas se saluer on va pas se serrer la main mais comme on est dans un... comme par exemple si je vais à Leclerc je connais pas les personnes je vais dire bonjour. 4 3 5
55	Boi_A15b		3		Quand vous voyez qu'il y a des travaux c'est tout le temps en centre ville par ici ils font quoi ? les routes c'est tout. 4 2
56	Boi_lsm32		2		Les filles c'est comme les garçons mais il y en a certaines qui ont pris conscience que que parler comme ça et faire comme les garçons en fin de compte c'était pas bien que ça menait à rien quoi. 2
57	Br_A42b		1.		Si vous allez à Saint-Sever il y a que des jeunes en fait là-bas il y a des jeunes de Château Blanc de Grand Mare des Sapins et en fait ils

## Test 2

			font pas attention à ce qu'on dit.
58	MJ_OU33a	4	Je sais pas comment comment vous voulez dire en fait ? s'il y a des des manières de le dire ? des tons à dire ? <u>4</u>
59	Br_W24a	3	On va pas dire des mots qui sont voilà quoi on va parler normal ! fin on va essayer de parler comme les autres. <u>4</u>
60	Boi_A07_Sys5	2	Non nous quand on écoute la musique c'est chez nous chez des copains un truc comme ça quoi. <u>2</u>
61	Br_B15_Sys5	3	Mais on parle pas vraiment un langage que tout le monde parle mais c'est un langage normal. <u>3</u>
62	Br_D120	3	Si on saute et qu'on atterrit sur les pieds on peut se casser quelque chose on peut se faire mal et en fait la technique c'est toujours d'amortir. <u>3</u>
63	Br_D67b_Sys1	3	En fait ça vient... ça vient pas du jour au lendemain c'est petit à petit on apprend les expressions on apprend à parler comme eux quoi et puis... <u>3</u>
64	MJ_OU26b	2	Et avec une personne que je connais pas je vais la vouvoyer. <u>2</u>
65	Br_DA32a	2	Ils aiment bien quand on parle comme ça quoi ils s'assoient à côté de nous ils en rajoutent trop ils parlent fort... ils parlent comme des bonshommes. <u>2</u> <i>+ débit rapide</i>
66	MJ_A08a_SyMo	4	Comme on est à peu près côté à côté Normandie c'est la Normandie ... <u>4</u>
67	MJ_OU26a	3	C'est quand même je reste quand même on reste quand même à la limite du correct respect mutuel et tout il y a pas de problème. <u>3</u>
68	Br_D50a	3	Oui par exemple si je m'adresse si je m'adresse à une personne si je parle à une personne je vais je vais lui parler normalement. <u>3</u>
69	MJ_P05	2	Arrivé à Bihorel on sent la différence, malgré que c'est à côté, mais quand on arrive aux Sapins, on voit que c'est miséreux. <u>2</u>

## Test 2

70	Br_A61	3	Ca c'était avant quand j'étais petit c'était pas... mais maintenant je m'en fiche.
71	MJ_A85a	4	Maintenant on verra à la longue quoi mais sinon là pour moi il y a pas de problème là je travaille je repris le travail là ça fait trois semaines.
72	Br_W67	4	Non c'est parce qu'on change pas nous on a l'habitude.. on.. quand on part en ville on va s'habiller comme on s'habille d'habitude.
73	Br_D16a	4	Hier j'ai fait sport on a fait du trampoline et j'ai sauté à l'old school !
74	Br_Z07a	3	Si je les vois bah ils près... ils restent près de mon immeuble.
75	Boi_Ism24c	2	Et c'est long on va dire qu'il met de la Grand Mare à Mont-Saint-Aignan une heure donc ils passent leur temps dans les bus.

Figure 88 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluation attribuées par les juges NB aux contours S1 et à tous les autres contours.

Test-t séries non appariées pour Évaluations NB  
 Variable groupe : Contour F0  
 Ecart théorique = 0

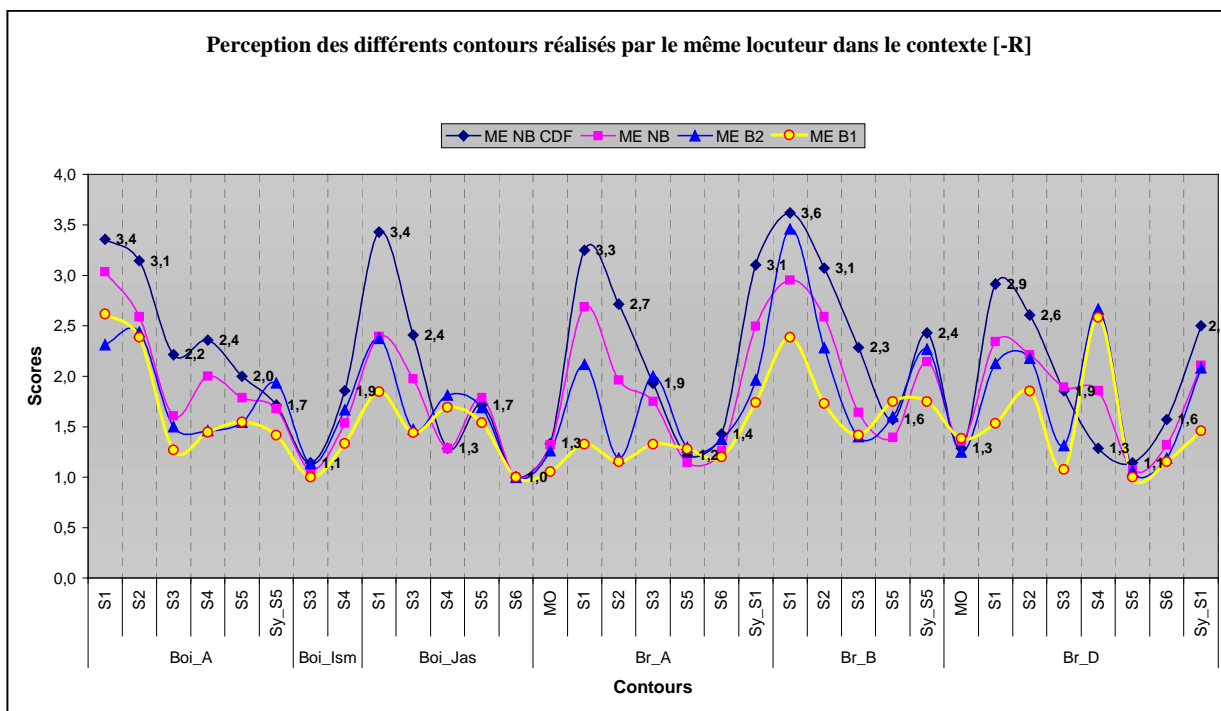
	Ecart moyen	DDL	t	p
S1, S2	,713	2070	11,982	<,0001
S1, S3	1,078	2163	19,474	<,0001
S1, S4	,719	1790	9,604	<,0001
S1, S5	1,139	1856	16,670	<,0001
S1, S6	1,577	2042	28,489	<,0001
Mo, S1	-1,531	1566	-13,988	<,0001

Figure 89 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluation attribuées par les juges B2 aux contours S1 et à tous les autres contours.

Test-t séries non appariées pour Évaluations B2  
 Variable groupe : Contour F0  
 Ecart théorique = 0

	Ecart moyen	DDL	t	p
S1, S2	,593	1154	6,792	<,0001
S1, S3	1,007	1214	12,890	<,0001
S1, S4	,568	996	5,212	<,0001
S1, S5	,964	1036	9,827	<,0001
S1, S6	1,390	1137	17,386	<,0001
Mo, S1	-1,370	869	-8,449	<,0001

Figure 90 : Moyennes des évaluations attribuées par différents groupe de juges (B1, B2 NB et NB CDF) aux différents contours réalisés par le même locuteur (Br\_A, Br\_Ism = les codes des locuteurs).



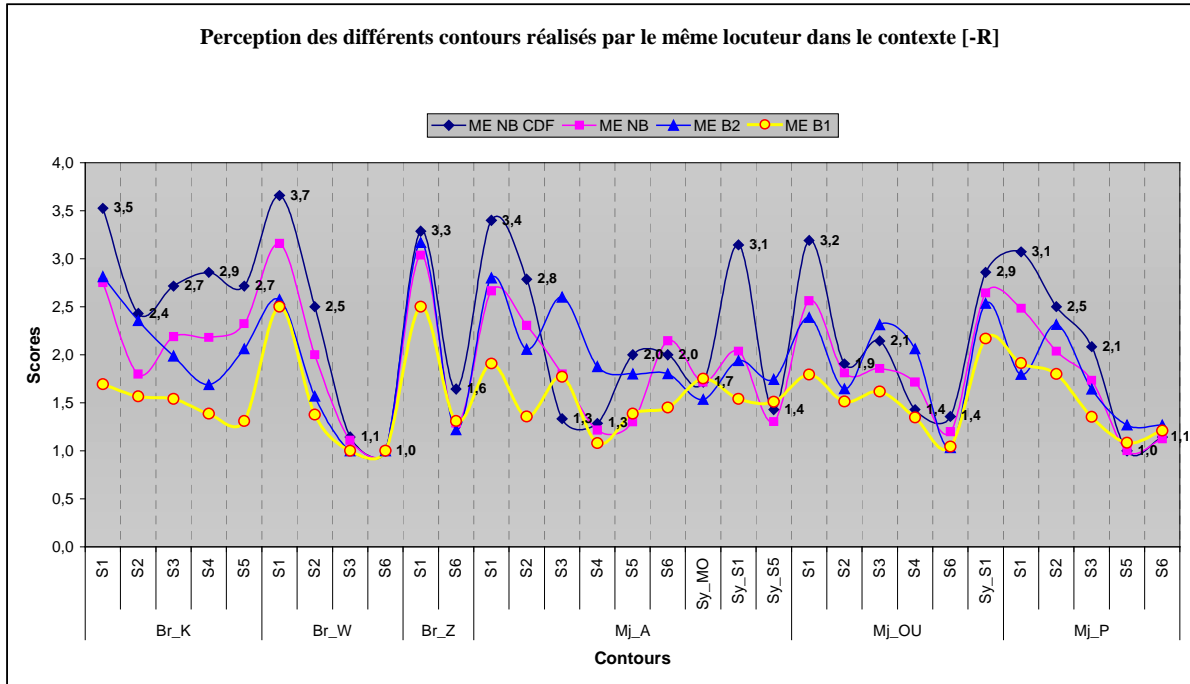


Tableau 107 : Tableaux Anova : Effet de la variable Contour (S1, S2, S3) sur la variable Évaluation pour chaque groupe de jugs.

Tableau ANOVA pour Evaluation S1/S2/S3							
Eclaté par : Sujet B1/B2/NB							
Céllule : B1							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Contour F0	2	116,6	58,3	46,2	<,0001	92,3	1,0
Résidu	1279	1616,2	1,3				

Tableau ANOVA pour Evaluation S1/S2/S3							
Eclaté par : Sujet B1/B2/NB							
Céllule : B2							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Contour F0	2	295,9	147,9	87,8	<,0001	175,7	1,0
Résidu	1575	2652,8	1,7				

Tableau ANOVA pour Evaluation S1/S2/S3							
Eclaté par : Sujet B1/B2/NB							
Céllule : NB							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Contour F0	2	624,1	312,1	211,0	<,0001	422,0	1,0
Résidu	2806	4150,1	1,5				

Tableau 108 : Corrélation entre les évaluations des contours S1, S2 et S3 et leurs valeurs du décrochage tonal vers le haut (ETD).

<p><b>r en z de Fisher</b>  <b>Eclaté par : Contour F0</b>  <b>Céllule : S1</b></p>		<p>Corrélation    Valeur de p</p>		<p>Eval., ETD    <input type="text" value="0,010"/>    <input type="text" value=",5766"/></p>		<p>2864 observations ont été utilisées dans ce calcul.</p>		<p><b>Résumé régression</b>  <b>Evaluation S1 vs ETD</b></p>		<table border="1"> <tbody> <tr><td>Nombre</td><td>2864</td></tr> <tr><td>Manquants</td><td>0</td></tr> <tr><td> R </td><td>,010</td></tr> <tr><td>R carré</td><td>1,090E-4</td></tr> <tr><td>R carré ajusté</td><td>•</td></tr> <tr><td>Ec. type résiduel</td><td>1,353</td></tr> </tbody> </table>		Nombre	2864	Manquants	0	R	,010	R carré	1,090E-4	R carré ajusté	•	Ec. type résiduel	1,353
Nombre	2864																						
Manquants	0																						
R	,010																						
R carré	1,090E-4																						
R carré ajusté	•																						
Ec. type résiduel	1,353																						
<p><b>r en z de Fisher</b>  <b>Eclaté par : Contour F0</b>  <b>Céllule : S2</b></p>		<p>Corrélation    Valeur de p</p>		<p>Eval., ETD    <input type="text" value="-0,054"/>    <input type="text" value=",0523"/></p>		<p>1299 observations ont été utilisées dans ce calcul.</p>		<p><b>Résumé régression</b>  <b>Evaluation S2 vs ETD</b></p>		<table border="1"> <tbody> <tr><td>Nombre</td><td>1299</td></tr> <tr><td>Manquants</td><td>0</td></tr> <tr><td> R </td><td>,1</td></tr> <tr><td>R carré</td><td>2,9E-3</td></tr> <tr><td>R carré ajusté</td><td>2,1E-3</td></tr> <tr><td>Ec. type résiduel</td><td>1,2</td></tr> </tbody> </table>		Nombre	1299	Manquants	0	R	,1	R carré	2,9E-3	R carré ajusté	2,1E-3	Ec. type résiduel	1,2
Nombre	1299																						
Manquants	0																						
R	,1																						
R carré	2,9E-3																						
R carré ajusté	2,1E-3																						
Ec. type résiduel	1,2																						
<p><b>r en z de Fisher</b>  <b>Eclaté par : Contour F0</b>  <b>Céllule : S3</b></p>		<p>Corrélation    Valeur de p</p>		<p>Eval., ETD    <input type="text" value="0,038"/>    <input type="text" value=",1455"/></p>		<p>1506 observations ont été utilisées dans ce calcul.</p>		<p><b>Résumé régression</b>  <b>Evaluation S3 vs ETD</b></p>		<table border="1"> <tbody> <tr><td>Nombre</td><td>1506</td></tr> <tr><td>Manquants</td><td>0</td></tr> <tr><td> R </td><td>3,8E-2</td></tr> <tr><td>R carré</td><td>1,4E-3</td></tr> <tr><td>R carré ajusté</td><td>7,4E-4</td></tr> <tr><td>Ec. type résiduel</td><td>1,0</td></tr> </tbody> </table>		Nombre	1506	Manquants	0	R	3,8E-2	R carré	1,4E-3	R carré ajusté	7,4E-4	Ec. type résiduel	1,0
Nombre	1506																						
Manquants	0																						
R	3,8E-2																						
R carré	1,4E-3																						
R carré ajusté	7,4E-4																						
Ec. type résiduel	1,0																						



Tableau 109 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des contours S1 réalisés sur les syllabes [+L] et [-L] pour chaque groupe de juges.

**Test-t séries non appariées pour Evaluation S1**

Variable "groupe" : Allongement

Eclaté par : Juges B1/B2/NB

Ecart théorique = 0

	Ecart moyen	DDL	t	p
+L, -L: Total	,030	2862	,587	,5575
+L, -L: B1	,006	640	,055	,9564
+L, -L: B2	-,105	792	-1,021	,3075
+L, -L: NB	,114	1426	1,643	,1007

Tableau 110 : : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des contours S4 (chutes basses amples) réalisés dans sur une syllabe non allongée se terminant par un R [-L] [+R]) et dans tous les autres contextes.

**Test-t séries non appariées pour Evaluation**

Variable "groupe" : Allong./ Allign.R

Ecart théorique = 0

	Ecart moyen	DDL	t	p
+L, -R, -L, +R	-1,252	507	-12,195	<,0001
+L, -R, -L, -R	-,340	505	-3,830	,0001
-L, +R, -L, -R	,912	448	7,753	<,0001

Tableau 111 : Anova et tests a posteriori : effet du type de syllabe sur l'identification de l'accent sur les chutes basses amples suivies d'une pause ( S4 [+P]) pour différents groupes de juges.

<b>Tableau ANOVA pour Evaluations S4 [+P]</b>							
<b>Eclaté par : Sujet B1/B2/NB/NB CDS</b>							
<b>Céllule : B1</b>							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Type de syllabe	3	24,519	8,173	7,157	,0002	21,471	,986
Résidu	109	124,472	1,142				

<b>Tableau ANOVA pour Evaluations S4 [+P]</b>							
<b>Eclaté par : Sujet B1/B2/NB/NB CDS</b>							
<b>Céllule : B2</b>							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Type de syllabe	3	22,296	7,432	4,368	,0057	13,105	,872
Résidu	136	231,389	1,701				

<b>Tableau ANOVA pour Evaluations S4 [+P]</b>							
<b>Eclaté par : Sujet B1/B2/NB/NB CDS</b>							
<b>Céllule : NB</b>							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Type de syllabe	3	94,328	31,443	27,966	<,0001	83,898	1,000
Résidu	185	208,000	1,124				

<b>Tableau ANOVA pour Evaluations S4 [+P]</b>							
<b>Eclaté par : Sujet B1/B2/NB/NB CDS</b>							
<b>Céllule : NB CDF</b>							
	ddl	Somme des carrés	Carré moyen	Valeur de F	Valeur de p	Lambda	Puissance
Type de syllabe	3	54,476	18,159	14,027	<,0001	42,080	1,000
Résidu	59	76,381	1,295				

<b>Test PLSD de Fisher pour Evaluations S4 [+P]</b>				<b>Test PLSD de Fisher pour Evaluations S4 [+P]</b>			
<b>Effet : Type de syllabe</b>				<b>Effet : Type de syllabe</b>			
<b>Niveau de significativité : 5 %</b>				<b>Niveau de significativité : 5 %</b>			
<b>Eclaté par : Sujet B1/B2/NB/NB CDS</b>				<b>Eclaté par : Sujet B1/B2/NB/NB CDS</b>			
<b>Céllule : B1</b>				<b>Céllule : B2</b>			
	Diff. moy.	Diff. crit.	Valeur p		Diff. moy.	Diff. crit.	Valeur p
crv, cv	,095	,724	,7946	crv, cv	,377	,794	,3494
crv, cvc	-,466	,548	,0950	crv, cvc	-,001	,599	,9982
crv, cvcr	-1,099	,545	,0001	crv, cvcr	-,744	,597	,0149
cv, cvc	-,561	,683	,1062	cv, cvc	-,378	,749	,3202
cv, cvcr	-1,194	,681	,0007	cv, cvcr	-1,121	,747	,0035
cvc, cvcr	-,633	,489	,0117	cvc, cvcr	-,743	,535	,0068

<b>Test PLSD de Fisher pour Evaluations S4 [+P]</b>				<b>Test PLSD de Fisher pour Evaluations S4 [+P]</b>			
<b>Effet : Type de syllabe</b>				<b>Effet : Type de syllabe</b>			
<b>Niveau de significativité : 5 %</b>				<b>Niveau de significativité : 5 %</b>			
<b>Eclaté par : Sujet B1/B2/NB/NB CDS</b>				<b>Eclaté par : Sujet B1/B2/NB/NB CDS</b>			
<b>Céllule : NB</b>				<b>Céllule : NB CDF</b>			
	Diff. moy.	Diff. crit.	Valeur p		Diff. moy.	Diff. crit.	Valeur p
crv, cv	-,048	,559	,8667	crv, cv	-1,000	1,054	,0625
crv, cvc	,143	,417	,4997	crv, cvc	,048	,786	,9039
crv, cvcr	-1,429	,417	<,0001	crv, cvcr	-2,000	,786	<,0001
cv, cvc	,190	,527	,4768	cv, cvc	1,048	,994	,0391
cv, cvcr	-1,381	,527	<,0001	cv, cvcr	-1,000	,994	,0486
cvc, cvcr	-1,571	,373	<,0001	cvc, cvcr	-2,048	,703	<,0001

Tableau 112 : Test-t indépendant pour la différence significative entre les moyennes d'évaluations attribuées par des juges B1, B2, NB et NB CDF aux contours S5 et S6 d'origine (C, D, E, F, I, K, L, M) et aux contours Sy\_S1 créés par synthèse à leurs place (CC, DD, EE, FF, II, KK, LL, MM).

	Ecart moyen	DDL	t	p
<b>C, CC: Total</b>	<b>-,339</b>	<b>110</b>	<b>-1,653</b>	<b>,1011</b>
C, CC: B1	-,083	22	-,281	,7811
C, CC: B2	-,250	30	-,553	,5842
C, CC: NB	-,333	40	-1,067	,2922
C, CC: NB CDS	-1,000	12	-1,339	,2054
<b>D, DD: Total</b>	<b>-1,035</b>	<b>112</b>	<b>-4,779</b>	<b>&lt;,0001</b>
D, DD: B1	-,846	24	-2,104	,0460
D, DD: B2	-,438	30	-,914	,3678
D, DD: NB	-1,333	40	-4,438	<,0001
D, DD: NB CDS	-1,857	12	-2,982	,0114
<b>E, EE: Total</b>	<b>-1,053</b>	<b>112</b>	<b>-6,117</b>	<b>&lt;,0001</b>
E, EE: B1	-,615	24	-1,579	,1274
E, EE: B2	-,563	30	-1,977	,0573
E, EE: NB	-1,381	40	-5,571	<,0001
E, EE: NB CDS	-2,000	12	-3,934	,0020
<b>F, FF: Total</b>	<b>-,667</b>	<b>112</b>	<b>-4,067</b>	<b>&lt;,0001</b>
F, FF: B1	-,308	24	-,840	,4091
F, FF: B2	-,313	30	-1,011	,3202
F, FF: NB	-,905	40	-3,650	,0008
F, FF: NB CDS	-1,429	12	-2,970	,0117
<b>I, II: Total</b>	<b>-,982</b>	<b>112</b>	<b>-4,180</b>	<b>&lt;,0001</b>
I, II: B1	-1,462	24	-3,131	,0045
I, II: B2	-1,063	30	-2,390	,0233
I, II: NB	-,571	40	-1,418	,1639
I, II: NB CDS	-1,143	12	-1,789	,0989
<b>K, KK: Total</b>	<b>-,784</b>	<b>110</b>	<b>-5,335</b>	<b>&lt;,0001</b>
K, KK: B1	-,083	23	-1,043	,3079
K, KK: B2	-,675	29	-2,517	,0176
K, KK: NB	-1,048	40	-3,773	,0005
K, KK: NB CDS	-1,429	12	-3,873	,0022
<b>L, LL: Total</b>	<b>-,820</b>	<b>110</b>	<b>-4,937</b>	<b>&lt;,0001</b>
L, LL: B1	-,500	23	-1,806	,0840
L, LL: B2	-1,004	29	-3,375	,0021
L, LL: NB	-,810	40	-2,865	,0066
L, LL: NB CDS	-1,000	12	-1,540	,1496
<b>M, MM: Total</b>	<b>-,597</b>	<b>110</b>	<b>-3,065</b>	<b>,0027</b>
M, MM: B1	-,109	23	-,294	,7712
M, MM: B2	-,750	29	-2,726	,0108
M, MM: NB	-,714	40	-2,351	,0237
M, MM: NB CDS	-,714	12	-,879	,3965

## ANNEXE III

- TRANSCRIPTION DES ENTRETIENS -

## CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

---

---

L'écriture n'est pas un simple instrument de représentation de l'oral. Les difficultés que présente une transcription sont telles qu'elles sont devenues aujourd'hui un objet d'étude en linguistique<sup>412</sup>. On se rend compte en effet que tout devrait être noté, car tout – aussi bien tout ce qui est dit et surtout tout ce qui n'est pas dit, mais juste amorcé ou évité, passé sous silence –, a un sens, comme le détiennent aussi les variations mélodiques et temporelles qui accompagnent la parole ou les interruptions les uns par les autres, les chevauchements. Toutefois, une transcription rendant fidèlement compte de tous ces faits linguistiques et paralinguistiques serait tellement surchargée qu'elle en ressortirait presque illisible, sans parler du temps nécessaire pour l'accomplir. Elle est de fait soit belle (lisible) mais infidèle, soit fidèle mais pas belle. Le juste milieu entre une transcription belle (lisible) et fidèle est celui dicté par les objectifs et le temps. Au demeurant, il n'existe pas de normes en matière de transcription, si ce n'est de l'adapter aux objectifs de l'analyse.

Dans la mesure où les entretiens transcrits ne font l'objet ni de nos analyses prosodiques (ces analyses portent en effet sur des enregistrements sonores) ni d'aucune autre analyse de l'oral, ils sont transcrits le plus fidèlement possible tout en nous préoccupant de fournir une certaine aisance de lecture. De ce fait, les conventions adoptées respectent la graphie habituelle de l'écrit en rendant de plus compte :

- des pauses et des allongements, témoignant généralement d'hésitations ou de difficultés de mise en mots ;
- des amorces de mots (les lan= )

---

<sup>412</sup> Voir par exemple BLANCHE-BENVENISTE, C., JEANJEAN C., 1987, *Le français parlé : transcription et édition*, Didier, Paris ; BLANCHE-BENVENISTE C., 1997, *Transcription et technologie*, dans RECHERCHES SUR LE FRANÇAIS PARLÉ n° 14, pp. 87-99 ; DELAIS-ROUSSERAI E., 2003, « Constitution et annotation de corpus : méthode et recommandations » dans DELAIS-ROUSSARIE E., DURAND J. (dirs), *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*, Presses Universitaires du Mirail, 85-125 ; DELAIS-ROUSSERAI E., 2003, « Quelques outils d'aide à la transcription et à l'annotation de données audio pour constituer des corpus oraux » dans DELAIS-ROUSSARIE E., DURAND J. (dirs), op. cit., pp. 127-157.

- des segments de mots mis très fortement en proéminence (OUI, BRAvo) ;
- de l'intonation exclamative et interrogative ( ?; !)
- de l'intonation incisive : des parties de séquences réalisées dans registre très bas par rapport au reste (par exemple : ils s'amusaient ils sortaient °quand je dis ils sortaient ensemble ils faisaient des sorties quoi°).
- des interruptions et des chevauchements.

La transcription ne contient ainsi ni signes de ponctuation traditionnels (sauf les points d'interrogation et d'exclamation marquant l'intonation interrogative et exclamative) ni majuscules, sauf pour les prénoms et les noms des localités (Grand Mare, Lombardie, Mecque, Afrique, Sénégal etc).

Les lignes qui suivent récapitulent les conventions de transcription adoptées.

1. Enquêteur : alors ?	Les tours de paroles sont précédés d'un numéro et d'un identifiant
2. Imane : je suis partie /	( <i>Enquêteur</i> ou <i>Prénom</i> de la personne). A la ligne après chaque tour de parole
/	Pause brève (40-70 cs)
//	Pause moyenne (70-130 cs)
///	Pause longue (130 et plus 250 cs)
////	Pause très longue (éventuellement avec le temps noté)
e	Heu d'hésitation
e :, e ::, e :::	Deux points marquent l'allongement d'une voyelle ou d'une syllabe. : indique un allongement faible, :: marque un allongement plus long, ::: un allongement encore plus long
?	Intonation interrogative (montante)
!	Exclamation, intonation exclamative (montante-descendante)
BRAvo	Mise en proéminence d'une syllabe ou d'un mot , ici de la syllabe BRA (sauf les noms propres)
°je pense°	Séquence entre °° réalisée dans un registre très abaissé par rapport au reste de l'énoncé
&	Indique l'interruption d'un communicant par un autre ; la séquence se terminant par un & est une séquence inachevée
\	L'interruption suivie d'une reprise : <i>par ex. :il a des frères qui connaissent des\qui ont des cousins</i>
A : vous pensez <u>que c'est lui</u> ?	Chevauchement de la parole de deux personnes. Les parties qui se chevauchent sont soulignées
B : <u>non non non</u>	
les lan= (pour les langues)	Mot tronqué : la syllabe manquante est transcrite par =

<alors>	Mot ou suite de mots dont l'interprétation reste incertaine
[xxx]	Syllabe, mot ou une suite de mots inaudibles ou incompréhensibles : le nombre de X varie de 3 à 8, proportionnellement à la durée du segment non déchiffré
i(l)	Élément non prononcé
(z) : ceux qui (z)essaient	Réalisation d'une consonne de liaison là où elle n'a pas lieu : <i>par ex. : ceux qui (z)essaient de parler, qui (z) attaquent des jeunes /</i>
Il dit « je veux pas »	Les guillemets indiquent le discours rapporté
(rire) (ironique)	Indication de comportements verbaux ou d'autres commentaires. Entre parenthèses et en italique
[vwaj]	Transcription. Nous y recourons lorsque la prononciation par un sujet d'un mot est inhabituelle ou non standard. <i>par. ex. : quand ils voient [vwaj]</i>
(...)	Passage omis

## ENTRETIEN AVEC OURY

---

---

*Quelques renseignements : 17 ans, d'origine guinéenne (manjak), habite dès sa naissance aux Sapins, dans un HLM.*

(...)

1. Enquêteur : comment j'ai fait pour venir ? / bah j'ai :: / c'est une longue histoire & (un ami de Oury entre dans la pièce et interrompt l'entretien)

(...)

2. Oury : ah vous êtes partie de chez vous il y a quatre ans /

3. Enquêteur : oui mais au début je ne suis pas partie pour quatre ans / je suis partie pour huit mois (*rire*)

4. Oury : huit mois oui / / c'est bien / si après vous pouvez ramener quelqu'un de votre famille c'est bien / c'est comme ça que ça se passe /

5. Enquêteur : ma famille / je ne pense pas que ça intéresse quelqu'un / ils veulent plutôt que je rentre / de toute façon personne ne parle français et n'est pas prêt à l'apprendre /

6. Oury : ah vous avez appris le français là-bas ?

7. Enquêteur : bah oui / chez nous c'est pas francophone

(...)

8. Enquêteur : bon et tu as quel âge ?

9. Oury : 17 ans / vous avez appris là-bas / ah ouais vous m'avez dit / vous parlez bien le français quand même hein/

10. Enquêteur : merci / et tu es arrivé e :/

11. Oury : / je suis né ici dans le quartier /

12. Enquêteur : et tu habites où ici sur le plateau ?



13. Oury : aux Sapins / mais comment ça se fait que vous venez aux Sapins madame VOUS ?
14. Enquêteur : (*rire*) bah je ne sais pas / c'est le hasard ah /
15. Oury : en fait vous venez ici de Mont-Saint-Aignan ? / vous habitez à Mont-Saint-aignan ?
16. Enquêteur : oui/
17. Oury : pouh oh là là les [xxx] / vous êtes FORTE ah / (*rire*) / vous êtes fortes ah /
18. Enquêteur : bon / alors tu es de quelle origine ?
19. Oury : je viens de Guinée ///
20. Enquêteur : Guinée / et tu parles quelle langue ?
21. Oury : guinéen et français /
22. Enquêteur : ça s'appelle comment ? le guinéen ? /
23. Oury : manjak ça s'appelle /
24. Enquêteur : manjak ? /// d'accord /
25. Oury : ouais ///
26. Enquêteur : d'accord / et les sénégalais aussi parlent manjak ?
27. Oury : OUAIS MAIS PARce qu'eux / ils vont dire que c'est des sénégalais / mais moi je sais exactement d'où je viens on ne vient pas du Sénégal / on vient de la Guinée /
28. Enquêteur : d'accord / donc tu parles manjak avec tes parents ? / ou vous parlez tantôt en manjak tantôt en français //
29. Oury : mmh /
30. Enquêteur : que le manjak ? /
31. Oury : manjak et français / mais plus manjak
32. Enquêteur : bon je vais commencer l'enregistrement si tu es d'accord / voilà / je voudrais donc qu'on discute du langage du ::&
33. Oury : on est enregistré là ? /
34. Enquêteur : oui /
35. Enquêteur : je voudrais donc qu'on parle du quartier / de la manière de parler des jeunes ici / tu vois / est-ce / comment tu penses / est-ce que vous avez une manière de parler un peu particulière ? /
36. Oury : non // on a un langage codé / par rapport aux autres ouais/

37. Enquêteur : par rapport à :: /
38. Oury : par rapport à :: / aux étrangers on va dire / parce qu'il faut dire qu'ils sont nés dans un quartier et e / on est quand même écarté / si vous remarquez bien on est on est un petit peu / ouais / on a été écarté mais / ça ça remonte il y a bien longtemps ils nous ont mis dans des HLM tout / et e : ça fait que nous on s'est créé un langage on va dire / pourquoi ? bah je sais pas // NON pourquoi je sais pas je dis / bah pourquoi ? bah / parce que on est on a été écartÉ comme je l'ai dit / et on veut se démarquer un petit peu des autres / voilà c'est pas qu'on veut pas // mais on a été éduqué comme ça quoi / si vous remarquez bien les Sapins c'est sur / c'est sur les hauteurs déjà / donc on est loin de la ville<sup>413</sup> on est loin des des\si vous regardez bien bah dans le quartier vous allez pas voir beaucoup de blancs entre guillemets / i(l) y a que des blancs démunis i(l) y a pas de blancs riches / ça fait qu'ici on est dans on est dans le TROUBLE / dans le désarroi (rire) voilà pourquoi on a un langage particulier que eux ne comprennent pas/
39. Enquêteur : quand tu dis « eux » tu parles des gens du centre ville ?
40. Oury : voilà les gens du centre-ville et des : / et comme je l'ai dit les blancs entre guillemets quoi / voilà/
41. Enquêteur : mais ici aussi il y a des blancs ? /
42. Oury : ouais i(l) y a des blancs mais i(l) y a des blancs comme nous on va dire / c'est des blancs leurs parents sont ouvriers / c'est pas des blancs leurs parents ils sont / ils sont présidents ou ils sont / °enfin ils sont présidents° / leurs parents ils sont infirmiers / ou leurs parents ils sont médecins // y'aura pas de ça ici c'est soit des BEURs soit ils touchent les assedic soit au chômage c'est : / ils ont la même classe que nous quoi/
43. Enquêteur : tu crois que c'est à cause de ça que vous avez un langage ?
44. Oury : ouais c'est à cause de ça que l'on a un langage c'est à cause de ça parce que s'ils ne nous avaient pas écarté on parlerait tous pareil / tu vois ce que je veux dire s'ils ne nous ont pas écarté bah on serait on serait égaux quoi en fait / et comme on est dans un :: / on est dans un cocon quoi en fait on est dans notre bulle à NOUS donc / c'est pour ça qu'on a un langage à nous comme eux ils ont un langage à eux / ils se comprennent nous nous on comprend leur langage et on a un langage à nous parce que quand on est avec eux bah on en parle pas de la même façon que / que bah qu'on parle avec eux qu'on parle au quartier quoi par exemple/

---

<sup>413</sup> Une photo des Hauts de Rouen vus du ciel présentée en Annexe II donne une illustration de ces paroles.

45. Enquêteur : quand vous êtes avec eux ?
46. Oury : avec les professeURS par exemple / avec les professeurs on ne va pas parler de la même façon qu'on est / avec eux qu'avec un ami à NOUS / e avec des personnes e : / je vais pas dire des personnes civilisées / parce qu'on est tous un petit peu civilisé mais des personnes des des personnes des personnes qu'on connaît pas e//
47. Enquêteur : avec moi tu parles comment ?
48. Oury : tout de suite bah je vais te vouvoyer / parce que enfin je vais te vouvoyer parce que je vous connais pas je vais vous vouvoyer quoi en fait / mais voilà/
49. Enquêteur : tu peux me tutoyer /
50. Oury : ouais voilà je préfère vous tutoyer malgré que c'est quand même je reste quand même on reste quand même à la limite du correct / respect mutuel tout i(l) y a pas de problème / mais avec une personne que je ne connais pas je vais la vouvoyer/
51. Enquêteur : et avec les copains tu parles comment alors ?
52. Oury : avec les copains c'est la banlieue c'est « OUais ouais comment ça va alors » // c'est c'est c'est un petit langage codé/
53. Enquêteur : et dans ce langage on peut / on peut l'appeler langage du quartier pendant cet entretien / pour faciliter les choses ?
54. Oury : oh ouais ouais /
55. Enquêteur : d'accrod /
56. Oury : ouais / nous / enfin nous là i(l) y a plein de / c'est c'est ouais c'est la banlieue / c'est voilà / non non on se donne pas / c'est je sais pas on se donne même ça n'a même pas de mot i(l) y a pas de mot qui le définit en fait c'est voilà mais on a été on a grandi avec ce langage là dans ce cadre là donc on n'a pas on n'a pas de définition on n'a pas de mot spécial quoi/
57. Enquêteur : et dans ce langage là il y a que les mots ou il y a autre chose (...) /
58. Oury : i(l) y a des mots i(l) y a des signes / i(l) y a quoi encore / i(l) y a je sais pas i(l) y a plusieurs trucs i(l) y a des mots ouais / i(l) y a des mots où i(l) y a des signes en fait /
59. Enquêteur : et il n'y a rien d'autre ? / il n'y a pas de manière un peu particulière pour dire ces mots ?

60. Oury : oh il y a des manières il y a des mots voilà / non n’PAS / je sais pas comment comment vous voulez le dire en fait s’il y a des manières de le dire i(l) y a des TONS à dire/
61. Enquêteur : c’est ce qu’on appelle / =fin / c’est ce qu’on appelle l’accent de / l’accent de banlieue ?
62. Oury : ouais i(l) y a un accent de banlieue ouais c’est vrai non mais souvent on me dit ça mais je sais pas j’ai / je sais pas j’ai pas l’impression en fait d’avoir cet accent-là / mais peut-être que je l’ai ah / ouais on me l’a déjà souvent dit en m’imitant quoi / et quand ils m’imitent mais e c’est pas fait exprès c’est comme ça quoi en fait on a ça en nous quoi voilà/
63. Enquêteur : et comment tu penses / si tu l’as cet accent / tu l’as toujours / tu l’as tout le temps ou tu l’as quand tu parles avec tes copains ?
64. Oury : non je l’ai pas quand je (.....) mais en fait enfin quand je parle avec des (...) c’est aussi quand quand je m’énerve par exemple // je peux avoir ce ce le quartier peut venir en moi quoi en gros / voilà par exemple je suis avec une prof je vais être bien tout / je vais bien parler mais il va arriver à un moment elle va commencer à m’énerver je vais répondre / vous savez le quartier il est en moi / et ça a bouilli ça commence à dire bah des mots du quartier hein / ça commence ça commence à plus respecter voilà/ / il ressort / l’accent / il ressort / quand le quartier vient en moi quoi en gros /
65. Enquêteur : mmh mmh et alors quand ça commence / quand le quartier monte en toi / comment ça se passe ?
66. Oury : ah ouais c’est après c’est comme quand j’ai dit tout de suite ah / ouais c’est vous savez c’est le bordel c’est « T’ES MALade » OUAIS voilà « t’es [xxx] » « tu me prends pour qui » c’est voilà / c’est des mots c’est le langage familier vous savez/
67. Enquêteur : oui mais en dehors de mots est-ce qu’il y a quelque chose ?
68. Oury : ouais c’est/
69. Enquêteur : parce que tu m’as dit que ce n’est pas que les mots / que c’est aussi e : la manière de les dire /
70. Oury : voilà je peux vous dire « t’es malade » mais si elle m’énerve je vais dire « quoi / t’es m::alade ou quoi ? » « je vais rajouter des petits mots je vais rajouter des manières regardez comme je vous ai montré « t’es m::alade ou quoi » mais je peux dire t’es malade i(l) y a des mots i(l) y a des gestes i(l) y a des c’est plein de trucs en fait/

71. Enquêteur : d'accord et ici dans le quartier c'est tous les jeunes qui ont cet accent ?
72. Oury : ah OUAIS tout le monde parle comme ça même les filles commencent à parler comme ça/
73. Enquêteur : i(l) y a pas de jeunes qui parlent le français correct/
74. Oury : mmh ouais nos anciens nos anciens ils parlent parce qu'ils ont évolué/
75. Enquêteur : les jeunes ?
76. Oury : des jeunes non des jeunes non non non tous les jeunes ils parlent comme eux tous les jeunes tous / tous / on a on parle différemment / tous / j'en connais pas moi maintenant je dis tous mais bon moi en tout cas avec qui je marche / avec qui avec les gens que je connais e ils parlent tous non ils parlent tous avec on a tous un code on peut pas dire lui il parle comme ça lui y'en a y'en a sur dix personnes par exemple il va y en avoir qu'une ou deux pas plus à mon avis c'est ce que je me dis mais peut-être que je me trompe dieu seul sait/

*(Le téléphone sonne, la personne répond)*

77. Oury : *(à son interlocuteur au téléphone)* OUAIS vas-y mon vieux, ouais ouais ouais ouais vas-y et mais je suis avec quelqu'un avec qui on travaille ici/
78. Enquêteur : c'est toi qui commandes des sandwiches/
79. Oury : ouais des sandwiches, ouais/
80. Enquêteur : [xxx] /
81. Oury : ouais en fait c'est bon bah en fait on a monté un projet avec bah en fait c'est des amis à moi on a monté un projet / pour pouvoir partir en vacances et e bah on a ouvert une petite bouti= buvette pour en fait subventionner nos vacances et voilà/
82. Enquêteur : et ça vous permet de financer votre projet ?
83. Oury : mmh mmh enfin dans le sud / dans le sud de la France i(l) y a ça / et i(l) y a aussi / bon on a fait on a écrit une lettre au Conseil Général / pour que bah eux aussi ils nous envoient des petites subventions / et voilà on va essayer quand même de se débrouiller quoi /
84. Enquêteur : mmh mmh et tu fais quoi en ce moment à part ça ? tu fais des études ?
85. Oury : oui je suis dans la vente en ouais je suis en vente en terminale BEP ouais/
86. Enquêteur : et ça a été comme études ?

87. Oury : ouais c'est bien ouais ouais toujours on évite c'est qu'on est COLLE comme des aimants en fait / on hésite de sortir du quartier à part si vraiment c'est en force majeure mais ouais je suis à Flaubert oui/
88. Enquêteur : donc tout le monde dans le quartier parle pareil ? à Flaubert tout le monde parle pareil ?
89. Oury : ouais mais à Flaubert en fait i(l) y a les gens du quartier et i(l) y a aussi des gens de l'extérieur/
90. Enquêteur : mmh et les gens de l'extérieur est-ce qu'ils parlent différemment ?
91. Oury : ah ouais ils parlent différemment mais attention parce que les gens de l'extérieur / désormais ils veulent parler comme nous / ils veulent s'identifier à nous en fait / c'est ce que je suis en train de remarquer les gens de l'extérieur désormais les petits blancs entre guillemets /ils veulent parler comme nous et je comprends pas /
92. Enquêteur : pourquoi tu comprends pas ?
93. Oury : parce que NOUS si on parle comme ça c'est pas parce qu'on / c'est pas parce qu'on VEUT parler comme ça / c'est ça en fait c'est pas on VEUT parler comme ça / si on aurait voulu on aurait voulu parler comme eux on aurait voulu avoir la même situation qu'EUX mais //
94. Enquêteur : pourquoi vous parlez comme ça alors ?
95. Oury : je sais pas quoi je l'ai dit c'est c'est un code pour nous / c'est pour se démarquer d'eux en fait / on est DIFFÉRENT on peut dire ce qui est on est DIFFÉRENT comme je vous l'ai dit si on habiterait tous ensemble on aurait été égaux mais on a été écarté donc on a été obligé de se // mais ça ça je sais pas d'où / OU ça remonte je sais pas j'ai voulu copier sur lui j'ai voulu parler sur lui j'ai voulu parler sur lui c'est // c'est depuis tout petit / c'est depuis le jour où je suis sorti du ventre de ma maman tout / j'ai marché tout et voilà / voilà i(l) y a des mots parfois e i(l) y a des mots ouais ils nous viennent i(l) y a des mots i(l) y a // CHAque année i(l) y a des nouveaux mots chaque année i(l) y a des nouveaux mots et i(l) y a des autres mots/ on les oublie et chaque année c'est un dictionnaire en fait qu'on a c'est un dictionnaire // l'ARGOT ils appellent ça bah c'est notre dictionnaire à nous/
96. Enquêteur : mmh mmh mais / je vais te reposer la même question / dans ce langage / dans ce argot c'es que les mots ou il y a en plus // / y a quand même en plus un accent ?
97. Oury : oui l'accent c'est comme je vous ai dit tout à l'heure « T'ES MALADE « ouais i(l) y a un accent i(l) / y a un accent de / i(l) y a un accent qui

s'impose quand on s'énerve / tout simplement / mais y'en a ils ont l'accent mais c'est vrai y'en a ils ont l'accent je ne sais pas d'où ils viennent on prend les gens du sud par exemple ils ont un accent je sais pas d'où ils viennent mais nous on a juste l'accent on a juste l'accent quand on s'énerve hein si vous remarquez bien moi j'ai vu des gens ils parlaient normal mais quand ils s'énervent leur voix CHANGE // JE SAIS PAS / ça change diRECT c'est quand on s'énerve/

98. Enquêteur : et tu sais parfois on montre à la télé e :: /
99. Oury : ouais mais ça c'est la TELé vous savez la télé si ouais c'est toujours exagéré toujours toujours toujours les reportages c'est toujours exa= exagéré // regardez ici on a la réputation dès qu'il y a quelqu'un on est l'autre fois on est en ville / i(l) y a quelqu'un qui nous a on parlait avec une demoiselle / on lui a dit « on vient des Sapins » et vous savez ce qu'elle nous a répondu elle nous a dit « ah bah ils nous ont dit aux Sapins dès qu'il y a quelqu'un qui monte et qu'ils connaissent pas ils égorgent les gens » / vous voyez ce que je veux dire / à l'heure d'aujourd'hui vous êtes ici vous ne vous êtes pas fait égorger / c'est des caricatures c'est des c'est des réputations qu'ils nous ont données / c'est des images qu'ils nous ont données / FAUSSES / ils connaissent pas et ils parlent et e la télé c'est je peux pas savoir je me suis jamais fait fil= j'ai jamais été filmé mais j'ai pas vu ce que ça a donné à la télé mais à mon avis la télé elle doit elle doit leur dire des petits trucs pour qu'ils pour qu'ils changent la donne // on va dire / pour qu'ils en rajoutent et c'est pas à notre avantage / au contraire ///
100. Oury : voilà parce que lors des élections / avant les élections / si vous vous rappelez bien présidentielles ils montraient que la délinquance que la délinquance que la délinquance / la une la deux la trois la quatre la cinq la six que la délinquance et / élections / premier tour / Le Pen / deuxième / Chirac premier avec le taux d'abstention parce que ceux du ghetto ils votent pas / ils votent pas et si on voterait quand même ça changerait la donne / faut dire ce qui est / parce qu'on est beaucoup quand même / hein / par rapport aux papys aux mamies on est plus qu'eux et si on voterait ça changerait la donne mais e le truc c'est que quand les les gens y votent plus / parce qu'ils voient que même s'ils votent i(l) y a pas de changement i(l) y a pas de changement que ce soit la gauche ou la droite i(l) y a pas de changement ici ça change pas / c'est toujours la même i(l) y a pas du tout de changement / que ça soit Le Pen que ça soit enfin Le Pen Chirac ou Jospin // OUAIS I(L) Y A des changements i(l) y a des changements / sur un an / et encore ces changements ils sont OUAIS ON A FAIT on a fait des emplois jeunes / nanini nanana / mais un an plus tard ils n'y sont plus

ces emplois jeunes / pourquoi ? / on sait pas c'est la même en fait pour nous/

101. Enquêteur : mmh mmh/

102. Oury : et e voilà ils ont caricaturé le truc ce qui fait que pendant les élections y'en a même y'en a ils habitent dans des CAMPAGNES et en plus ils ont dit à la télé y'en a i(l) y a quelqu'un qu'a dit « ici il se passe rien du tout on n'a pas de problème de délinquance » pourtant i(l) y a eu un taux du front national mais e. exorbitant alors que i(l) y a pas de délinquance comment ça se fait bah c'est la télé toujours abuser toujours en rajouter //

103. Enquêteur : bon / et si on revient au langage // ce qui concerne la politique je pense qu'il peut y avoir un changement là

104. Oury : ah ah/

105. Enquêteur : la région n'a jamais été à gauche [xxx]

106. Oury : ah mais on va voir madame hein / parce que nous Valérie Fourneyron on l'a connaît hein / elle est venue ici elle nous a dit « on va faire des changements » mais nous on n'y croit plus / ça fait 17 ans que j'habite ici/

107. Enquêteur : qu'est-ce que tu voudrais changer ?

108. Oury : moi ? / mon immeuble déjà premièrement / je voudrais qu'ils changent tous les immeubles du quartier / je voudrais qu'ils changent tous les immeubles du quartier et que / moi le projet que j'aurais fait changer tous les immeubles du quartier / et qu'ils prennent pas des ouvriers / qu'ils prennent pas des ouvriers bah de l'extérieur / je veux pas qu'ils prennent des ouvriers de l'extérieur / je veux qu'ils prennent des jeunes du quartier / pourquoi ? parce que quand ils vont voir / les jeunes du quartier quand ils vont travailler / ils vont peindre un mur et ils vont voir un p'tit en train d'écrire sur le mur / ils vont dire « quoi t'es fou ? t'es malade ou quoi ? c'est nous qui avons travaillé on a sué et toi à l'heure d'aujourd'hui tu viens avec un stylo des graffitis ? t'es fou ! » et voilà / et nos mentalités ils vont changer / et nos immeubles ils resteront très très bien / à mon AVIS / maintenant peut-être que je me trompe mais c'est ça que je veux dire / qu'ils changent notre quartier / QUE / que ça ÉVOLUE voilà / qu'on n'ait plus cette caricature « du genre les Sapins c'est chaud »/ qu'on soit tous ÉGAUX quoi en fait VOilà / qu'on soit plus délaissé / que c'est pas Lidl / voilà Lidl regardez Lidl / ça a fait combien d'années ils nous ont dit on va le démolir on va le démolir on va le démolir / ils ont attendu un mois avant les élections pour le démolir / comme ça nous dans nos têtes on se dit « ah ils ont démoli Lidl / c'est ce qu'ils ont dit ils vont le faire / allez on va aller voter » faut pas nous prendre pour DES BETES / faut pas prendre les gens



pour des bêtes / on n'est pas bête / loin de là / y'en a ici ils auraient pu  
réussir mais ils ont pas pu réussir / faut pas nous prendre pour des BETES  
// maintenant la gauche elle est passée au pouvoir on va voir ///

109. Enquêteur : bon on revient au langage parce que bientôt ...[xxx] /
110. Oury : ouais/
111. Enquêteur : et ici dans le quartier / d'après toi c'est la même manière de parler  
pour tout le monde ?
112. Oury : ouais/
113. Enquêteur : i(l) y a pas de différence entre grand Mare et Sapins et les autres  
quartiers ? /
114. Oury : non tous pareils / à part y'en a qui vont partir à Paris / ils vont revenir ils  
vont ramener des mots/
115. Enquêteur : est-ce qu'il y a une différence en fonction de l'âge? est-ce que ceux  
qui ont vingt ans parlent comme ceux qui ont quinze ans ? ./
116. Oury : non // les / c'est pas une dif= enfin moi par exemple / regardez si vous  
prenez mon exemple et Sami / c'est l'animateur / on parle pas pareil / on  
parle pas pareil parce qu'il est plus grand que moi / il a grandi mais sinon  
la tranche d'âge de 11 ans elle va parler comme nous / 17 ans / elle va  
parler comme nous elle va parler comme nous/
117. Enquêteur : ceux qui on t11 ans vont parler comme vous ?
118. Oury : ouais ceux qui ont 11 ans ils vont parler comme nous vous prenez un petit  
de 11 ans il parle comme nous vous allez prendre quelqu'un de 22 ans il  
va parler comme nous c'est \ en fait déjà y'en a même à 25 ans ils vont  
parler comme nous après ça dépend de leur situation mais sinon ouais on  
parle tous pareil mais après y'en a dans le quartier ils ont voulu vivre ici  
donc ils ont voulu grandir ils ont voulu connaître le monde de l'extérieur  
ils ont pas voulu rester dans le cocon donc voilà ils vont parler  
différemment/
119. Enquêteur : et comment tu penses pourquoi vous parlez comme ça ?
120. Oury : pourquoi on parle comme ça ?
121. Enquêteur : c'est une question d'habitude ou c'est vraiment &
122. Oury : ah ouais :: MAIS LA c'est je peux pas vous répondre à cette question  
madame / sérieux c'est une question vraie / on est né dans ça c'est pas on a  
voulu on est des enfants / c'est pas on nous a dit apprend ce mot-là on va  
parler comme ça maintenant c'est comme ça c'est comme le \ le le patou

c'est CA en Vendée ils parlent le patou / ou JE SAIS PAS QUOI LA UNE LANGUE BIZARRE et e oui c'est comme ça c'est comme eux i(l) y a les bretons ils parlent une langue aussi e / le celte je crois C'EST CA ? je sais pas bah voilà nous c'est la même chose // c'est notre code / on est né dans c'est ça /

123. Enquêteur : et comment tu penses / après tu vas parler comme ça ?

124. Oury : non mais // non / je sais pas / c'est pas que j'ai pu parler comme ça / mais c'est que / j'ai envie d'évoluer / j'ai pas envie de rester j'ai pas envie de= voilà c'est / faut évoluer / après faut s'intégrer faut vouloir s'intégrer/

125. Enquêteur : s'intégrer ?

126. Oury : s'intégrer dans la vie active / s'intégrer avec des gens de l'extérieur / donc c'est pas avec les gens de l'extérieur que tu vas dire OUAIS ALORS EUH/

127. Enquêteur : et c'est difficile pour toi de parler le français standards ?

128. Oury : non c'est pas difficile / faut le vouloir c'est tout / et de toute façon TOUS CEUX DU QUARTIER ILS PARLENT le français standard / faut pas croire / à part ceux vraiment que / e mais même moi je pense pas / c'est en fait / c'est un respect c'est un respect si la personne elle a le mot respect dans la tête elle ne va pas vous parler/

(...)

129. Enquêteur : d'accord et tu pourrais inventer une histoire mais en parlant comme si tu parlais à ton copain ?

130. Oury : ah ouais mais ça c'est dur ça / comment vous raconter/

131. Enquêteur : de façon naturelle /

132. Oury : ouais une histoire ou je peux lancer des mots ? je sais pas/

133. Enquêteur : plutôt une histoire/

134. Oury : du discours ? /

135. Enquêteur : Ouais une histoire/

136. Oury : ouais je vois je vois bon / je sais pas ouais je gueule quoi alors « quoi de neuf ouais je suis parti sur panane / tout c'était un peu ta.ta./ ouais tu l'as vue elle nanani nananina » (l) y a beaucoup de nanani nananin en puis « c'est vrai tu l'as vue elle nanani nananina » « non je l'ai pas vue / tout sinon tranquille la famille ? et tout / » après « bon bah après tu fais quoi ? » « j'ai hâte bah ouais mon vieux i(l) y a rien a faire après i(l) y a / c'est du bon » je sais pas moi i(l) y a beaucoup de trucs/

137. Enquêteur : i(l) y a beaucoup de mots en verlan ?
138. Oury : ouais i(l) y a trop de mots, i(l) y a trop de mots / après i(l) y a des i(l) y a des/
139. Enquêteur : j'ai l'impression que c'est déjà passé ? non ? [xxx]
140. Oury : non i(l) y a plus de verlan i(l) y a plus trop de verlan / je sais ap (*je sais pas en verlan*) ah / mais c'est des petits mots des petits mots de base / mais c'est terminé ça / maintenant c'est quoi c'est la [.....] on se donne un petit accent mande c'est du [xxx] c'est des petits trucs comme ça/
141. Enquêteur : [xxx]
142. Oury : ouais / babylone (*en chantant*) / c'est des trucs comme ça / c'est des petits mots [...] on parle tout on parle on chante en fait / on chante on parle / on parle / on chante tout / voilà mais on rigole / en fait on VIT en fait / on vit simplement / on vit / on rigole c'est ça/
143. Enquêteur : Mmh mmh / et tu peux me raconter encore une histoire / mais une histoire qui t'es arrivée ?
144. Oury : Une histoire qui m'est arrivée/
145. Enquêteur : Ouais/
146. Oury : Une histoire qui m'est arrivée ? / e on était dans la voiture / moi j'ai conduit face à face avec les tchers<sup>414</sup> / tout / face à face avec les tchers / coups de volant / coups de volant / j'ai garé la voiture boum / j'ai couru / on est revenu tous/ on a poussé la voiture tout / tralala on est reparti dedans tout / ça ça roulait ça roulait tout / Francis il a conduit tout / après ça fait quoi / on s'est arrêté Amid lui a pris la voiture / il a pris la voiture / première vroummm / on a dit quoi deuxième deuxième / il a passé la deuxième deuxième / il a pris un virage on lui a dit « quoi ralentis ralentis » il a pas voulu / non il a rattrapé / la voiture il a rattrapé / on a tamponné six voitures / tamponné six voitures / on est parti en courant on est arrivé chez nous / on rigolait on rigolait on n'en pouvait plus voilà voilà l'histoire/
147. Enquêteur : tu parles de changer changer/ et ça te fait rire de tamponner les voitures ?
148. Oury : ouais ça me fait rire parce que (*rire*) / parce que j'ai l'accent dans ma tête c'est pour ça je me rappelle / c'est pour ça ça me fait rire / ça me fait rire /

---

<sup>414</sup> Les policiers.

de toute façon à l'heure d'aujourd'hui ça me fait encore rigoler parce que c'était trop marrant ce jour-là/

149. Enquêteur : Et après tu ne veux pas que tes copains / vous avez une réputation quoi ?

150. Oury : ah mais ça c'est des [...] voilà c'est comme ça non je sais pas non mais les gens faut pas abuser aussi c'est pas les gens ils abusent trop les gens c'est comme les profs ils montent les nerfs en ce moment c'est grave ils m'énervent ils montent les nerfs pour des petits trucs ils sont persécutés en plus on essaie de faire des efforts mais ils bocoyent le truc tu vois en plus ils se permettent de dire qu'on les saoule ils croient qu'on est leur pote ils croient qu'on est leur pote c'est grave voilà/

151. Enquêteur : mmh mmh bon bah on va s'arrêter là / je te remercie /

152. Oury : merci à vous madame /

## ENTRETIEN AVEC IMANE

---

---

*Quelques renseignements* : 16 ans, d'origine maghrébine (algérienne), habite dès sa naissance à la Grand Mare, dans un immeuble HLM ; collègue Boieldieu, en 3<sup>ème</sup>.

1. Enquêteur : est-ce que selon toi il existe ici dans le quartier un langage un peu particulier ?
2. Imane : une autre façon ?
3. Enquêteur : oui /
4. Imane : oui (*rire*) /
5. Enquêteur : il existe ?
6. Imane : oui (*rire*) /
7. Enquêteur : d'accord / déjà tu habites où ici dans le quartier ?
8. Imane : à la Grand Mare /
9. Enquêteur : et est-ce que sur le plateau c'est le même langage dans tous les / parce que je sais qu'il y a des quartiers Grand Mare Lombardie Châtelet &
10. Imane : non c'est pas pareil / en fait sur le plateau ici c'est le même langage mais avec les autres quartiers c'est pas le même langage /
11. Enquêteur : d'accord /
12. Imane : =fin il y a juste quelque chose qui change mais sinon c'est : / en règle générale on se comprend / on dit la même chose /
13. Enquêteur : avec les autres quartiers / tu veux dire quoi les autres quartiers ?
14. Imane : bah non pas la Grand Mare Lombardie tout ça plutôt: je sais pas si vous connaissez vers la Sablière / le Château Blanc: / le Saint-Etienne-du-Rouveray / e:: tous ces quartiers-là /
15. Enquêteur : mmh / c'est pas pareil ?
16. Imane : non pas tout à fait /

17. Enquêteur : c'est en quoi il y a la différence ?
18. Imane : il y a ça / seulement sur certains mots ça change / mais sinon en règle générale c'est la même chose / il y a certaines expressions qui sont pas pareilles / et tout / mais sinon c'est pareil /
19. Enquêteur : qu'est-ce qui est pareil alors ?
20. Imane : bah ce qu'on dit (*rire*) /
21. Enquêteur : c'est les mots ? il consiste en quoi ce langage ? langage que::&
22. Imane : à parler:: / à parler à notre façon / pour pas utiliser vraiment la langue française à cent pour cent /
23. Enquêteur : pourquoi ?
24. Imane : je sais pas / c'est // comme ça /
25. Enquêteur : mais: vous pouvez: / n'empêche vous pouvez parler très bien français ?
26. Imane : mmh / oui il y a pas de problème /
27. Enquêteur : à l'école vous parlez comment ? /vous parlez français normal ? vous parlez pas votre langage ? /
28. Imane : même à l'école c'est vrai que des fois certainement on parle mal / même en cours ah on parle e / bon en cours moins que dans nos quartiers mais on parle toujours e pas vraiment e / bien /
29. Enquêteur : c'est quoi parler bien parler mal ?
30. Imane : bah français que n'importe qui comprene / que: vraiment des des vrais mots / qui sont dans le dictionnaire (*rire*) / et non pas &
31. Enquêteur : ça c'est parler bien ?
32. Imane : bah oui quand même quoi /
33. Enquêteur : d'accord / et parler mal ?
34. Imane : parler mal c'est à notre façon (*rire*) / notre façon quartier /
35. Enquêteur : ah donc tu qualifies votre votre manière de parler tout de suite comme un parler qui est mauvais ?
36. Imane : bah oui /
37. Enquêteur : mmh /
38. Imane : mmh /
39. Enquêteur : qui est-ce qui parle ce langage-là ? est-ce que ce sont tous les jeunes ? / est-ce que &

40. Imane : bah oui tous les jeunes /
41. Enquêteur : tous les jeunes ?
42. Imane : tout le monde /
43. Enquêteur : quoi qu'ils fassent ?
44. Imane : quoi qu'ils fassent ?
45. Enquêteur : quoi qu'ils fassent en dehors du quartier ?
46. Imane : bon après il y a / QUAND on est tous ensemble au quartier tout le monde parle pareil mais quand après on est: / chacun: / par exemple chacun: / va à l'école / c'est une école différente / et après il parle bien / mais on est au quartier c'est tout le monde qui parle la même chose / ça il y a pas de parler bien ou pas bien /
47. Enquêteur : est-ce que dans dans ta classe / tu es dans la même classe que Jean ?
48. Imane : non /
49. Enquêteur : est-ce que dans ta classe tout le monde a le même langage ? / est-ce que pendant la récré vous allez tous parler la même chose ? / ou il y a il y a des jeunes qui vont essayer de garder le français plutôt: on va dire &
50. Imane : il y en a qui essaient de garder le français plutôt correct mais: / les trois quarts de la classe / ils parlent tous e à notre façon /
51. Enquêteur : et ceux qui essaient de garder la façon de parler correct en quoi ils sont différents de vous ? est-ce qu'il y a quelque chose qui les différencie du reste de la classe ?
52. Imane : c non // pff /peut être ceux qui (z)essaient de parler de parler correctement tout le temps on va dire c'est peut être eux qui qui qui:: // les plus grosses têtes de la classe quoi /
53. Enquêteur : d'accord / ils ont la meilleure réussite ?
54. Imane : voilà c'est ça /
55. Enquêteur : mmh / mais n'empêche / ils habitent toujours sur le plateau ? / ils n'habitent pas dans un coin particulier du plateau ?
56. Imane : non /
57. Enquêteur : ils sont comme tout le monde / comme tous les: / tous les autres gens ?
58. Imane : mmh
59. Enquêteur : ils passent moins de temps dans la rue ?

60. Imane : non peut être pas / pas forcément / pas forcément / c'est:: / ça dépend de la fréquentation // mais même ceux qui essaient de parler quand même français / ils commencent à parler (*rire*) mal // ce qu'on a remarqué ces temps-ci avant les vacances /
61. Enquêteur : et est-ce que tu connais des gens qui habitent en centre ville ?
62. Imane : oui /
63. Enquêteur : est-ce que en centre ville ils ont le même langage ? /
64. Imane : oui
65. Enquêteur : les jeunes ?
66. Imane : moi je parle pour ma part des gens que je connais à Saint-Sever / où je suis tout le temps // là-bas ils parlent comme nous // centre ville je connais pas donc je peux pas vous dire / je connais personne /
67. Enquêteur : et quand tu descends est-ce que / ça ça t'arrive de descendre en ville rive droite / avec tes copains d'ici du plateau ?
68. Imane : oui
69. Enquêteur : quand vous descendez vous parlez de quelle façon ? / vous parlez quel langage ?
70. Imane : notre langage de quartier / à partir du moment qu'on est tous ensemble ça se fait automatiquement en langage de quartier /
71. Enquêteur : est-ce que vous remarquez que les gens vous regardent ? / est-ce que vous remarquez qu'ils ne vous comprennent pas ? /
72. Imane : non / il y en a qui bon des des des grandes personnes / des des des papas et des mamans qui des fois ils se retournent un petit peu et nous regardent bizarrement et il y en a d'autres qui regardent qui rigolent / ça dépend /
73. Enquêteur : mmh / et quand vous êtes dans le magasin par exemple / vous parlez e:: votre langage ou vous préférez changer ?
74. Imane : non on parle normalement en notre langage /
75. Enquêteur : vous n'avez pas peur de parler ce langage-là ? / que les gens vous prennent mal ?
76. Imane : oui mais on s'en fout / on s'en fiche des gens en fait / on parle comme on parle ils sont pas contents c'est la même chose ah / c'est pas les gens qui vont nous nous nous faire vivre nous // on parle comme on parle // parce qu'en fait la façon dont on parle c'est:: c'est vraiment à nous alors que si on nous imposerait à parler bien / ce serait pas nous / donc c'est pour ça qu'on parle peut-être comme ça /



77. Enquêteur : et donc votre façon de parler qui est à vous / c'est quoi cette façon de parler ? /
78. Imane : comment ça ?
79. Enquêteur : c'est quoi les mots que vous employez / déjà c'est c'est les mots que les autres en comprennent pas ? / ou non ?
80. Imane : ah si / ils comprennent /
81. Enquêteur : ils comprennent / il y a pas de mots qu'on ne va pas comprendre ? que moi je ne vais pas comprendre ? /
82. Imane : si / bah si (*rire*) /
83. Enquêteur : d'accord / donc il y a beaucoup de mots que je ne vais pas comprendre ?
84. Imane : oui (*rire*) /
85. Enquêteur : d'accord / alors c'est quoi ces mots ? / d'où ils viennent ? / où vous les trouvez ? / ce sont les mots qui viennent de d'autres langues ? / les mots que vous inventez ? /
86. Imane : non des mots qu'on invente comme ça / mmh /
87. Enquêteur : mais est-ce qu'il y a dans ce parler les mots qui viennent des langues d'origines / par exemple e::: / dans ta famille vous parlez quelle langue ? /
88. Imane : arabe /
89. Enquêteur : vous parlez arabe ?
90. Imane : mmh /
91. Enquêteur : et avec tes frères et sœurs tu parles quelle langue ?
92. Imane : arabe et français les deux /
93. Enquêteur : et avec tes parents ?
94. Imane : arabe et français aussi les deux ça dépend /
95. Enquêteur : et tes parents ils parlent quelle langue ?
96. Imane : arabe / français aussi ils parlent français / correctement mais en fait ça dépend / quand on est tous ensemble on parle arabe / ça dépend en fait /
97. Enquêteur : mmh / et quand tu parles avec tes copines ? / copines copains ? tu: est-ce que tu emploies les mots arabes ? /
98. Imane : français mais de l'arabe cassé / un petit peu d'arabe cassé /
99. Enquêteur : et quand tu parles avec les les copains qui: / copains copines qui: ne parlent pas arabe ?

100. Imane : e: français /
101. Enquêteur : que le français ?
102. Imane : oui quand je suis avec des arabes et des français mélangés / je parle e: un tout petit peu arabe / seulement ce qu'ils comprennent mais c'est vraiment un mot sur sur quinze mots /
103. Enquêteur : et c'est alors quoi ces mots ?
104. Imane : bah pff // bah je sais pas: // ça dépend des / ça dépend des phrases il y a il y a même des mots qui des français que des mots arabes que des français reprennent /
105. Enquêteur : c'est quoi les les / parce que je sais que dans le langage du quartier il y a beaucoup de mots arabes / ce qu'on m'a dit comme hnouche /
106. Imane : voilà /
107. Enquêteur : la règle /
108. Imane : voilà / c'est ça /
109. Enquêteur : e::: il y en avait d'autres / je ne sais plus &
110. Imane : bah quand il voient [vwaj] la police ils disent il y a les hnouches, quand e l'argent ils disent la hème [Em] / quand ils disaient qu'ils ont volé donc ils disaient j'ai houaine [huEn] e il y a il y a plein d'expressions comme ça /
111. Enquêteur : est-ce que les français on va dire les français qui ne sont pas \ qui n'ont pas d'origine arabe / est-ce qu'ils arrivent à imiter la prononciation ?
112. Imane : non non / ils arrivent pas / il y en a certains qu'ils y arrivent / mais il y en a d'autres que: &
113. Enquêteur : parce que moi j'ai eu l'impression que: les français qui ne sont pas d'origine maghrébine / en essayant d'imiter la prononciation arabe ils en mettent plus &
114. Imane : mmh &
115. Enquêteur : je ne sais pas si c'est vrai /
116. Imane : ouais /
117. Enquêteur : mais j'avais l'impression qu'ils mettent beaucoup plus de ce son::: comme par exemple dans hnouche /quand ils prononçaient hnouche ils étaient presque en train de cracher &
118. Imane : voilà &
119. Enquêteur : c'est-à-dire qu'ils en mettaient beaucoup plus / est-ce que c'est courant ou juste je suis tombée sur un cas particulier ?

120. Imane : non non non c'est courant c'est ça / j'ai une fille de ma classe elle est: sa mère est une arabe et son père est:: son beau père c'est un français / son père aussi c'est un français / et elle arrive pas du tout à prononcer le mot arabe ah / elle fait hnouche de des des trucs comme ça / elle arrive pas en fait // non elle arrive pas /
121. Enquêteur : et dans d'autres mots c'est pareil ?
122. Imane : dans l'autre quoi ?
123. Enquêteur : dans d'autres mots / parce que &
124. Imane : oui / c'est tous les mots pareil / n'importe quel mot qu'elle pourrait prononcer et elle arrive pas /
125. Enquêteur : et comment on prononce l'argent en arabe ?
126. Imane : normalement on dit drahem mais ça a été e:&
127. Enquêteur : et vous dites drahem ?
128. Imane : nous on dit la [Eme] /
129. Enquêteur : comment ?
130. Imane : la (*rire*) / [Eme]
131. Enquêteur : rème /
132. Imane : oui / voilà /
133. Enquêteur : parce que quand j'ai demandé à écrire il y a des gens qui m'ont écrit r h / rhem / h r / deux r / deux m / bon il y avait cinq variantes à peu près et je je me demandais comment es-ce qu'ils la prononcent /
- 134.
135. *coupure de bande*
- 136.
137. Enquêteur : et donc ce langage que penses-tu / pourquoi le parlez vous ? à quoi ça vous sert ? finalement pourquoi ne pas parler français correct ? / français\en fait je dis pas français correct parce que par exemple si tu prends les: // d'autres personnes qui parlent français / on ne parle pas vraiment / moi par exemple quand je parle français °c'est vrai ce n'est pas ma langue maternelle mais je le parle quand même depuis trois ans / je ne fais que ça parce que je suis ici en France° / je parle pas le français correct je parle le français familier / tu vois on peut parler français familier sans parler des banlieues / pourquoi vous avez\vous vous êtes inventé ce

langage là ? / d'où ça vient ? pourquoi vous l'employez pourquoi d'où  
d'où ça vient et pourquoi ça continue ?

138. Imane : pour avoir un notre langage à nous / pour e / je sais pas c'est pour // pour  
avoir notre propre langage / oui c'est pour ça /
139. Enquêteur : c'est un jeu / c'est une envie de:: cacher quelque chose de quelqu'un  
d'autre ? &
140. Imane : non c'est: &
141. Enquêteur : c'est une manière de s'identifier ?
142. Imane : non c'est c'est des moyens de se comprendre / quand e il y a des gens par  
exemple on veut pas qu'ils entendent on parle comme ça / quand e: e:: pff /  
je sais pas /// quand aussi on a des gens qui nous traitent forcément soit des  
racistes ou des trucs comme ça on se dit bah tient pas la peine on va parler  
comme ça pour les embêter:: pour que vraiment ils arrêtent quoi ou::
143. Enquêteur : qu'est-ce qui vous traitent par ici ?
144. Imane : mais ça dépend il y a plein de gens: e / ils c'est pas qu'ils vont venir  
comme ça ils vont nous traiter de racistes ah (*on entend la sonnerie de fin  
de cours*) / c'est sous leur sous-entendu quoi / ils vont nous dire des choses  
et: / il y en a qui réagissent pas il en a d'autres qui réagissent // il y en a qui  
les réagissent en tapant / il y en a d'autres qui réagissent en en leur  
expliquant il y en a d'autres en les traitant ça dépend // et après ils disent  
justement ouais ils croient qu'ils sont dans leur pays que nous et des  
étrangers on va rien faire et de là ils parlent ils disent bah on va on va  
parler comme ça justement exprès: / ça dépend / et après bah ça se  
développe parce que maintenant les jeunes de dix ans vous les voyez qui  
parlent comme ça et c'est comme ça que ça se développe /
145. Enquêteur : et vous parlez e langage-là jusqu'à quel âge ? /
146. Imane : jusqu'à quel âge ? jusqu'à:: // franchement jusqu'à ce que les les grands  
ils ont pas une situation avec avec leur femme ou leur leur mari qui qui qui  
vivent ensemble jusqu'à là / et même encore des des jeunes qui sont  
mariés et qu'i(l)s ont des enfants ils parlent pire que nous // il y a des des  
des jeunes gens comme ça qui sont mariés qui // ça c'est des des des  
DAMES qu'i(l)s ont e: la trentaine d'années qu'i(l)s ont déjà un ou deux  
enfants de quinze seize ans / qui ont ont leur enfant jeune quoi / et après  
bah ils parlent comme nous jusqu'à fumer du shit / boire avec les jeunes  
tout ça ah // il y en a plein comme ça ici // il y en a plein ils croient c'est  
que les jeunes mais non ah //
147. Enquêteur : donc il y a pas de limite d'âge ?

148. Imane : non franchement il y a pas de limite d'âge /
149. Enquêteur : et ça commence à partir de quel âge ?
150. Imane : e franchement les petits vous les voyez même maintenant à l'école primaire d'à côté ils commencent à parler comme ça / des tout petits qui sont en CM1 CM2 / vous les voyez e / c'est vrai que la plupart ce sont des étrangers qui parlent comme ça j'ai vu pas beaucoup de français mais: / ça commence très jeune ça /
151. Enquêteur : mmh et quand tu es en famille avec tes frères et sœurs est-ce que vous parlez ce langage-là ?
152. Imane : non / non (*rire*) / on parle pas comme ça / non mais non /
153. Enquêteur : c'est réservé que à:: &
154. Imane : que pour pour exprimer mieux notre idée
155. Enquêteur : d'accord /
156. Imane : bah oui /
157. Enquêteur : parmi tes copines / est-ce qu'il y a de: /°copines ou copains° /est-ce qu'il y a des::: des gens qui sont d'origine e:: de l'Afrique noire ? je sais pas du Sénégal ? ou &
158. Imane : oui
159. Enquêteur : est-ce qu'ils emploient les mots:: de leurs langues / de leurs langues d'origine ?
160. Imane : non / non /
161. Enquêteur : mais est-ce qu'ils emploient les mots en arabe ?
162. Imane : oui /
163. Enquêteur : les mots en arabe c'est pour tout le monde ?
164. Imane : tout le monde quoi / oui / même maintenant des français ils vous disent qu'ils parlent / en arabe // que c'est COMME les français les noirs n'importe qui qui JURE maintenant c'est c'est pas ils vont dire je te jure c'est ils vont dire sur le coran de la Mecque que c'est la vérité / et ils croient que: / en disant ça: e / tout de suite on va y cru automatiquement / c'est vrai qu'il en a assez comme ça ils disent ça / mais eux ils pensent pas dans leur esprit par exemple si un français il dit ça à un arabe / l'arabe va pas penser dans son esprit c'est un français il doit jurer sur la bible il jure sur le coran / il va penser ah bah il a juré sur le coran je le crois / mais normalement personne n'a du jurer sur ça ils ont pas: /et bah là c'est comme notre langage ça s'emploie de plus en plus /

165. Enquêteur : le français quand il le dit il pense pas vraiment au coran / il a dit ça juste pour remplacer e::&
166. Imane : ça dépend il y en a qui le disent pour e / pour faire bien / pour faire style / je parle en arabe et tout / et il y en a qui disent parce qu'ils mentent / et ils vont dire bah tient sur le coran comme eux ils font / ça dépend /
167. Enquêteur : parce que:: parler arabe c'est: ça fait style ?
168. Imane : c'est ça oui voilà / on parle arabe on traîne avec des arabes donc on est arabe /
169. Enquêteur : d'accord / et c'est à la mode ?
170. Imane : c'est à la mode (*rire*) / c'est à la mode / je connais même des gens qui se sont reconvertis / des français pour devenir absolument arabes / je sais pas on dirait que c'est :: / je sais pas quoi / c'est comme si les françaises qui veulent absolument sortir avec des arabes / ça c'est jamais vu ça / mais ça se voit beaucoup en ce moment /
171. Enquêteur : avant c'était pas comme ça ?
172. Imane : ah non // avant c'était pas comme ça ah / c'était chacun qui sortait avec qui il voulait mais maintenant c'est absolument « il me faut un arabe il me faut un arabe » ah / des françaises comme ça / parce que je sais pas ils disent « les arabes ils sont beaux les arabes / j'aimerais bien faire partie d'une famille ara::be » /
173. Enquêteur : c'est les français qui veulent sortir avec des filles arabes ou les &
174. Imane : non les françaises /
175. Enquêteur : avec des garçons &
176. Imane : arabes /
177. Enquêteur : et comment cela est pris dans les familles arabes d'ailleurs ? /
178. Imane : bah ça dépend il y en a qui le prennent bien / en grosse partie les trois quarts ils le prennent bien / et on a d'autres qui qui le prennent un peu moins bien c'est vrai qu'ils auraient préféré avoir une belle fille arabe et tout ça / si tu veux bon [xxx] leur tradition / parce que avant ça se faisait pas mais la plupart maintenant ils le prennent ça y est: i: /
179. Enquêteur : et dans ta famille pour ta mère si tu vas\si tu te mets avec un garçon français ça va pas: &
180. Imane : e:: ça poserait pas trop trop de problèmes vis-à-vis de ma mère mais vis-à-vis de: du reste de la famille ça poserait trop de problèmes / alors que j'ai mon cousin qui est avec une française et pas de problème / aucun /

181. Enquêteur : tu veux dire que c'est plus facile pour les garçons ?
182. Imane : ah bah c'est clair / ah bah oui il a [xxx] et tout normal / oui c'est clair qu'il y a aucun problème /
183. Enquêteur : et pour toi ça pose un problème ? c'est pas très difficile pour toi de savoir que: tu peux pas choisir parmi tout le monde il faut que tu choisisses parmi les arabes ?
184. Imane : ouais bah / non / moi je / non / c'est peut-être avoir ce l'idée je me dis je me mettrai pas avec un français: ou / ou peut-être des idées comme ça / faut que de toute façon je sais qu'il faudrait que je ramène un arabe parce que sinon:: / j'irai pas de choix de renier tout le monde / c'est EUX plutôt qui vont me renier et nous ne parlerons plus et tout ça // donc / ça j'y pense pas ///
185. Enquêteur : est-ce que tu as des copains ou de la famille dans les banlieues de Paris ?
186. Imane : de la famille /
187. Enquêteur : tu y vas de temps en temps ?
188. Imane : ouais /
189. Enquêteur : et tu connais un petit peu les jeunes de de là-bas ?
190. Imane : un petit peu /
191. Enquêteur : et eux est-ce qu'ils ont un langage e: &
192. Imane : c'est pire que nous (*rire*) /
193. Enquêteur : c'est différent ?
194. Imane : eux c'est carrément pire / nous encore on comprend quand on parle par exemple on dit e:: / e::: / « tiens vas-y donne moi de la hème » tu dis « combien ? » l'autre dit « quinze euros » on comprend / mais alors à Paris ça n'a rien à voir /
195. Enquêteur : ils vont dire comment à Paris ?
196. Imane : e:: bon l'argent ils vont dire pareil mais il y a des mots e / par exemple pour bizarre eux ils vont dire « ah toi t'es trop mystique » des trucs comme ça des mots qui vraiment on peut pas du tout comprendre / ah c'est claire /
197. Enquêteur : est-ce qu'il n'y a que les mots dans ce langage ou il y a autre chose ? est-ce qu'il y a que les mots qui font: // qui font que vous avez un langage particulier / ou il y a il y a autre chose ? / dans le langage ?

198. Imane : non il y a que les mots / il y a que les mots et puis bon les gestes avec les mains quand on parle c'est [xxx]
199. Enquêteur : et l'intonation c'est ce que souvent on entend à la télé / l'intonation un peu coupée un peu hachée &
200. Imane : mmh &
201. Enquêteur : est-ce que:: ça correspond à la réalité ou c'est juste [xxxxxx]
202. Imane : non non non  
c'est c'est vrai c'est / même quand on parle entre nous vous avez l'impression qu'on se bat / ah je vous jure vous avez l'impression qu'on se bat / mais pourtant on fait que parler mais on / vous avez l'impression on se connaît pas on s'aime pas on se bat /
203. Enquêteur : mmh
204. Imane : mmh
205. Enquêteur : et ce langage-là est-ce que vous le parlez ici au collège ?
206. Imane : e:: au collège e: dans la cour on va dire / un petit peu oui / quand même mais pas trop vraiment à cent pour cent / un petit peu // mais bon dès qu'on franchit la barrière alors là /// et puis même il y a aussi des des mots vulgaires et tout / il y a plein de choses /
207. Enquêteur : et est-ce que tu connais des gens d'autres quartiers ? mais des quartiers qui sont plus:: je veux dire plus riches ? plus plus aisés ?
208. Imane : non franchement non / peut être à Saint-Sever c'est vrai c'est pas la même chose qu'ici / le quartier de rive gauche c'est pas pareil / à côté de du poste de police de Brisous / à côté de la prison et tout ça c'est pas la même chose / ils ont un langage moins vulgaire / et ils ont moins d'expressions que nous quand même / eux ils sont / on va dire ils sont un peu plus cultivés que nous /
209. Enquêteur : est-ce qu'ils ont les mêmes intonations ou non ?
210. Imane : non non pas du tout / eux ils c'est c'est pas du tout la même chose / non
211. Enquêteur : mais est-ce qu'ils emploient les mêmes mots les mêmes e::
212. Imane : franchement pas beaucoup / ils doivent employer vingt pour cent de nos mots / c'est tout /
213. Enquêteur : et que\pourquoi\co= comment tu pourrais l'expliquer ? pourquoi là ce n'est pas pareil ?
214. Imane : mais parce que e / déjà eux c'est plus petit leur quartier il est plus petit: e:: / il y a plus de respect entre eux / c'est ça / il y a plus de respect entre eux /



et il y a moins de filles qui traînent là-bas alors que ici vous voyez à n'importe quelle heure fille garçon c'est la même chose: vous voyez une fille et un garçon se battre vous croyez que c'est deux garçons e / ici il y a beaucoup moins de respect ah / les filles elles sont pas respectées ici ah / pas du tout /

215. Enquêteur : est-ce que les filles parlent autant ce langage que les garçons ?
216. Imane : oui / bah les filles maintenant elles veulent faire comme les garçons e parler comme eux / se battre comme eux / faire tout comme eux / donc c'est pareil / vous vous dites un mot à un garçon vous dites le même à la fille et c'est exactement pareil ils comprennent tous les deux / ils vont vous répondre tous les deux pareil /
217. Enquêteur : et avant ce n'était pas pareil ?
218. Imane : non / avant il y avait pff / du temps des des grands d'aujourd'hui qu'ils étaient petits avant c'était pas du tout la même chose ah /
219. Enquêteur : c'était comment ?
220. Imane : déjà cette génération-là il y a trop de vo::l trop / trop de des jeunes qui fument des jeunes qui boivent tout ça (*dit avec mépris*) / alors qu'avant c'était pas du tout ça / tous les grands du quartier ils arrêtent pas de dire aux petits mais arrêtez vous faites n'importe quoi / eux c'était ils s'amusaient ils sortaient °quand je dis ils sortaient ensemble ils faisaient des sorties quoi° / alors que là ça n'a rien à voir /
221. Enquêteur : attends avant avant / si tu me dis tout de suite que avant c'était le paradis / les voitures ont été brûlées: &
222. Imane : non je dis pas que c'était le paradis / c'est pas je dis pas qu c'était le paradis mais quand je vois comparé à ma génération d'aujourd'hui même si je sais qu'il y a des choses mais il y en avait beaucoup moins que: que: c'est là ce qu'il y a en ce moment / puis le langage c'était pas du tout comme ça ah /
223. Enquêteur : mais la délinquance il y en avait plus avant qu'aujourd'hui ?
224. Imane : ah bah moi je trouve pas /
225. Enquêteur : non ?
226. Imane : non / =fin pour mon quartier-là je peu\ non / pas du tout / =fin les autres je ne sais pas mais là non /
227. Enquêteur : mmh /// est-ce qu'il y a une différence ici entre les quartiers ? Grand Mare Châtelet Lombardie ?

228. Imane : non / c'est juste les noms qui:: qui changent mais non il n'y a pas de non  
(deux cliques de langue) /
229. Enquêteur : d'accord / et entre Grand Mare Châtelet Lombardie / et Sapins  
et Vieux Sapins / est-ce qu'il y a une différence ?
230. Imane : les Vieux Sapins on va dire qu'ils sont peut-être: // vers les Vieux Sapins  
c'est plus des des: // des vieux qui habitent quoi on va dire / des vieux / il y  
a des JEUNES mais bon pas beaucoup / la plupart ils traînent tous ici quoi  
/ donc tous les jeunes qui sont là-bas ils viennent tous par-là /
231. Enquêteur : quand tu dis ils traînent / ça veut dire quoi ? ce processus de traîner ?  
est-ce que tu peux m'expliquer ?
232. Imane : bah ils traînent / il y a plusieurs possibilités / ils traînent dans les voitures  
/ pour ceux qu'ils ont des voitures ils traînent ensemble: quand je vous dis  
traîner ils font la Grand Mare la Lombardie tout ça en voiture les Vieux  
Sapins / par [xxxx] voilà tout le temps / bon après il y a au Châtelet une  
place je ne sais pas si vous avez déjà y été / la grande place-là / toutes les  
voitures elles sont garées là / là ils font leur petites réunions ils sont\ils  
garent tous leurs voitures ils descendent ils se mettent tous en ligne ils  
parlent ils fument &
233. Enquêteur : devant la mj<sup>415</sup> c'est ça ?
234. Imane : oui devant la mj ou bien en face devant le bar / tout ça vous êtes sur que si  
vous cherchez quelqu'un de le trouver là-bas &
235. Enquêteur : en fait ils ne sont pas très jeunes là-bas &
236. Imane : non / non /
237. Enquêteur : parce que je les ai vus plusieurs fois / c'est déjà des vingt-cinq &
238. Imane : vingt-cinq oui oui / ou sinon bah pff ils s'ils s'assoient dans une cage  
d'escalier aux Vieux Sapins mais bon c'est rare là-bas ou bien à la Grand  
Mare &
239. Enquêteur : ça arrive souvent qu'ils passent leur temps dans des cages d'escalier ?
240. Imane : ah bah oui / quand il fait froid comme ça vous les trouvez dans les cages  
d'escaliers /: pour ceux qui (z) ont pas de voiture /
241. Enquêteur : et ils font quoi là-bas ?
242. Imane : bah ils parlent / ils fument / c'est tout quoi ils font que ça tout le temps  
/ou bien à la rigueur si ils ont des gens chez qui aller dans des

---

<sup>415</sup> MJ – Maison de la jeunesse du quartier, elle est située en plein cœur de la cité.

appartements des filles ou des trucs comme ça ils y vont / ou bien chez par exemple une dame qui a trente-quatre ans et elle a son fils de dix-sept dix-sept ans ils vont chez elle ils vont chez elle parce que / elle les aime bien elle dit bah venez ils font les conneries ensemble ils fument ensemble et tout ça / ils vont chez elle /e:: il y a traîner aussi en ville / ou dans les bus / ils font les terminus à chaque fois / comme ça /

243. Enquêteur : (*rire*) comment ça ils se baladent en bus comme ça ?
244. Imane : oui / ils part\vu que le bus il fait la Grand Mare Mont-Saint-Aignan / et c'est long on va dire qu'il met de la Grand Mare à Mont-Saint-Aignan e:: une heure / et donc et après de Mont-Saint-Aignan à la Grand Mare ça refait une heure / donc i:: ils passent leur temps dans les bus / ils sautent de bus en bus / par exemple s'ils partent de la Grand Mare ils vont jusqu'au boulingrin / et de de boulingrin ils rechargent de bus et ils remontent à la Grand Mare jusqu'à ce qu'ils trouvent soit des copains avec qui traîner soit: ils rentrent chez eux parce qu'ils en on ma:re /
245. Enquêteur : c'est comme un jeu ?
246. Imane : oui peut-être / un jeu ou /
247. Enquêteur : et toi est-ce que tu fais aussi des bus des voitures des\les cages d'escaliers ?
248. Imane : non non non / non non non non non / ça c'est pour ceux qui vont pas à l'école aussi / ceux qui vont à l'école ils sont un peu plus sérieux quand même / il y a oui il y en a beaucoup qui vont à l'école et ils sont plus sérieux / mais il y en a qui e: ils font rien /
249. Enquêteur : d'accord et ceux qui font le / le trois I<sup>416</sup> ici / c'est ceux qui sont plus doués ? parce que j'ai compris que ce sont les élèves qui font leurs études et la formation en même temps / c'est parce qu'ils sont plus doués que les autres ou &
250. Imane : non / non c'est parce que ils ils veulent absolument faire quelque chose et puis leur résultats ils sont pas très bien on va dire / ils sont e: quand même acceptables pour faire quelque chose mais bon pas pour envisager une seconde générale ou quelque chose comme ça / donc ils seront dans la troisième insertion /
251. Enquêteur : ça existe dans tous les collèges ?
252. Imane : non / pas dans tous les collèges / ça existe dans e: deux collèges de Rouen / deux ou trois collèges je crois /

---

<sup>416</sup>Troisième I est la Troisième d'insertion.

253. Enquêteur : c'est ici sur le plateau ?
254. Imane : non partout à Rouen / en ville partout / sur trois collèges je crois /
255. Enquêteur : mmh / d'accord / et donc les gens qui sont là dans / est-ce qu'ils apprennent plus que les autres ou non ?
256. Imane : troisième insertion ? non /
257. Enquêteur : ce ne sont pas les gens qui: qui sont moins sérieux que les autres ?
258. Imane : non / non c'est pas pour autant / non // mais bon dans ce collège-là il y a pas beaucoup de / de JEUNES qui traînent ou des choses comme ça / la plupart ils: bon c'est vrai qu'ici ils parlent ils se font remarquer mais les voyez une fois qu'ils quittent le collège ils rentrent chez eux ils ressortent plus: / la plupart c'est comme ça alors que vous allez à Braque et Giraudoux / ils finissent l'école ils rentrent chez eux ils posent leurs sacs et ils traînent jusqu'à des: / dix onze heures ou minuit /
259. Enquêteur : des collégiens ? à quatorze ans ils traînent jusqu'à minuit ?
260. Imane : mmh / ah oui oui oui / les collégiens /
261. Enquêteur : et les parents ils réagissent comment ?
262. Imane : qu'est-ce que vous voulez qu'ils disent ils sont dépassés / quand ils ont leur grand frère qui faisait la même chose / il n'y a rien à dire ah / il n'y a rien à dire /
263. Enquêteur : toi tu as beaucoup de frères et sœurs ?
264. Imane : non j'ai qu'un grand frère /
265. Enquêteur : mmh et lui il était sage ?
266. Imane : non /
267. Enquêteur : et toi tu es sage ?
268. Imane : e:: bah oui on va dire oui quand même /
269. Enquêteur : tu t'entends bien avec tes parents ?
270. Imane : bah juste avec ma mère oui /
271. Enquêteur : d'accord / et les copines que tu as ici au collège est-ce qu'elles sortent est-ce qu'elles traînent / est-ce qu'elles vivent au rythme du quartier on va dire ?
272. Imane : bah pff / non / non mais les bus c'est vraiment les minables des minables /
273. Enquêteur : ah d'accord c'est pour ceux qui [xxxxxxx]

274. Imane : ouais vraiment c'est pour ceux:: les gros galérés c'est clair / ils savent vraiment pas quoi faire / sinon la plupart ils sont en bas de leur immeuble / ils sont toujours quelque part où on peut les trouver / toujours quelque part où on peut les trouver donc soit dans un immeuble ou bah là-bas ça dépend ou à la Grand Mare /
275. Enquêteur : est-ce qu'il y a des immeubles particuliers ou [xxxxxxx]
276. Imane : oui non non non c'est que dans des immeubles particuliers / mm / certains immeubles /
277. Enquêteur : il y a donc des endroits précis /
278. Imane : même ici il y a des clans quand même / il y a les grands / après il y a ceux-là des Sapins des Vieux Sapins qui: soit ils traînent là-bas soit ils traînent là-bas / il y a ceux-là de la Grand Mare et en petit peu de la Lombardie qui: qui traient aussi ensemble / ils se connaissent tous mais il y\ils traînent pas tous ensemble /
279. Enquêteur : et que penses-tu / est-ce que entre ces clans est-ce qu'ils ont des différences dans le langage ?
280. Imane : non / ah non le langage c'est le même pour tout le monde / non c'est juste qu'ils sont plus amis avec certains que d'autres /
281. Enquêteur : et est-ce que les gens\est-ce que les jeunes se rendent compte qu'ils ont un langage un peu particulier ?
282. Imane : non pour eux c'est normal ah / ça leur semble normal /
283. Enquêteur : et tu te rends compte que [xxxxxxxxx]&
284. Imane : oui c'est clair
285. Enquêteur : et est-ce que ça vous: ça vous classe quand vous descendez en ville ? / qu'en descendant en ville vont [xxxxxxx]
286. Imane : et bah oui bah oui / on est affiché ah oui on est remarqué direct / c'est clair / mais bon c'est pour ça que: ça fait quand même un certain moment il y a de moins en moins de filles parce que il y a plus de filles qui prennent conscience de ça et il y a de moins en moins de filles qui traînent / pas forcem\vous m\moi quand je dis traîner c'est aller en ville pour les filles et tout ça donc il y a de moins en moins de filles qui sortent qui qui parlent mal / tout ça /
287. Enquêteur : attends tu m'as dit tout à l'heure que les filles c'est comme les garçons /

288. Imane : les filles c'est comme les garçons / mais il y en a certaines qui ont pris conscience que: / que parler comme ça et faire comme les garçons fin de compte c'était pas bien ça / ça mène à rien quoi / parce que bon elles voulaient à ne pas aller à l'école comme les garçons mais elles ont pris conscience pas beau\quoi un petit peu que ça leur servait à rien /mm // donc elles // on va dire sont entrées dans le droit chemin // =fin elles essayaient /
289. Enquêteur : ici vous êtes e:: / il y a autant de filles que de garçons / dans ce collège ?
290. Imane : non il y a plus de garçons / pff oui peut-être /
291. Enquêteur : et toi tu veux faire quoi après le collège ?
292. Imane : je veux faire une seconde // générale /
293. Enquêteur : pour faire après quoi ?
294. Imane : e: première es /
295. Enquêteur : et après ?
296. Imane : terminale es
297. Enquêteur : et après ?
298. Imane : je veux faire / je veux faire e: un concours pour e:: entrer dans la police /
299. Enquêteur : tu veux entrer dans la police ?
300. Imane : mmh
301. Enquêteur : d'après ce que tout le monde m'a dit les policiers / ils sont détestés /
302. Imane : bah c'est clair qu'ils sont détestés mais bon il y a policier et policier / vous avez des les crs e / e: / les polices avec les voitures de police tout ça ils sont pas aimés mais après vous en avez d'autres / vous avez genre la bac<sup>417</sup> par exemple il a y bon il y en a certains qui sont pas aimés mais il en y a d'autres avec qui ils arrivent à parler ca dépend / mm / mais bon c'est vrai que les policiers chez nous ils sont sans pitié / ah oui il y a pas de pitié / c'est clair / alors que je vois les policier en ville / de Saint-Sever e / autant parler avec eux et tout ça / je connais juste à côté du commissariat // mm / ça n'a rien à voir /
303. Enquêteur : pourquoi sont ils sans pitié ici ?
304. Imane : je ne sais pas c'est: / peut-être que il y a il y a trop de dégradations / il y a trop de tout ça // comme vous voyez qui: / ils cassent les kebabs ils

---

<sup>417</sup> BAC – brigade anti-criminelle.

cassent les pizzerias ils attaquent e ils attaquent des grand-mères et::: tout ça c'est /

305. Enquêteur : pourquoi ils font tout ça selon toi ?

306. Imane : ça dépend il y en a i::ls cassent tout ça pour se venger il y en a qui &

307. Enquêteur : pour se venger de qui ?

308. Imane : bah par exemple le jour de Noël il y a une pizzeria derrière mon immeuble qui a ouvert / non elle a ouvert au mois de septembre / le jour de Noël il y a cinq jeunes qui sont entrés dans la pizzeria qui ont dit au patron « écoute aujourd'hui c'est le jour de Noël tu nous laisse manger gratuitement » / une fois qu'ils avaient mangé / le patron a dit « écoute c'est hors de question tu vois c'est Noël c'est: / voilà c'est pas pour autant que tu vas pas me payer » / il a dit « mais vas-y c'est bon c'est bon » / alors il a dit « non tu vas payer sinon j'appelle la police » / donc ils étaient obligés de payer et le soir ils sont revenus bah ils ont cassé la pizzeria // ils ont tout mis par terre et l'ont / complètement cassée / l'ont fait brûlée et tout ça // et donc après bah la police c'est comme ça qu'ils en ont marre des jeunes / et puis bon il n'y a pas que la pizzeria il y a aussi un kebab un jour qui a brûlé / mais bon ça c'était un règlement de compte entre les jeunes du Château Blanc et ici / ils ont y sont venus ils ont brûlé notre pizzeria à trois heures de l'après-midi / des voitures qui brûlent ils voient les voitures ils les brû:lent /

309. Enquêteur : les jeunes de Château Blanc ils viennent ici pour brûler les voitures ?

310. Imane : non / des: / non non non une fois ils sont venus casser un kebab ici / ils l'ont brûlé / sinon non non non sinon c'est les jeunes de chez nous qui: qui volent qui brûlent les voitures ou bien qui: qui vont à Mont-Saint-Aignan et qui (z) attaquent des jeunes de leur âge et leur volent leurs portables leur argent tout ça / pour être à la mode mais en fin de compte à chaque fois les police les ont démasqués / ils ont pas de chance / donc à chaque fois bah /

311. Enquêteur : comment ils se font démasquer ?

312. Imane : ils sont tellement connus / ils sont tellement connus c'est\ils savent pas qu'il y a certaines personnes qui les connaissent et qui après ils se font toujours balancer donc e / et après arrivé là c'est toujours les mêmes [xxx] qui attendent toujours toujours toujours et un moment vous voyez des jeunes ils ont quarante affaires sur le dos ils se font juger / des jeunes de quatorze quinze ans ils vont en en prison à Amiens à Lille partout / et dispersés / bonne nouvelle il y en a partout /

313. Enquêteur : si on revient au langage / tu me dis que les jeunes sont différents dans le quartier / il y a des jeunes qui sont plus sérieux il y a des jeunes qui sont

bon / qui sont moins sérieux qui veulent traîner dans les cages d'escaliers et puis il y a d'autres qui commencent à faire n'importe quoi qui vont brûler les voitures je sais pas / e: / voler des portables // et tous / tu veux dire que tous ces jeunes là ils parlent le même langage ? /

314. Imane : mmh / sauf ceux qui sont un peu plus sérieux / eux ils essaient de pas trop: e: / rentrer dedans quoi / ils veulent pas / mais sinon tous les autres quel que soit ce qu'ils font qu'ils traînent dans les cages d'escaliers qui volent les portables mais sans traîner dans une cage d'escalier / ou qui volent une voiture sans forcément traîner avec les autres / ils parlent tous pareil /
315. Enquêteur : et tu penses que tu parles le même langage que ceux qui traînent dans les cages d'escaliers ?
316. Imane : non / eux ils parlent un peu plus en langage plus violent quand même /
317. Enquêteur : mmh / ça ressort en quoi cette violence ? / ce sont des mots: / ils utilisent d'autres mots ? ou c'est l'intonation qui est plus : plus: &
318. Imane : l'intonation déjà elle est plus forte et les mots ils sont beaucoup plus vulgaires / ça a rien à voir / nous c'est des petits mots comme ça mais &
319. Enquêteur : il y a une différence quand même ?
320. Imane : oui quand même /
321. Enquêteur : entre: e / toi tu te tu te situes parmi les gens qui sont plutôt plus sérieux ? /
322. Imane : bah / à partir du moment que n'importe qui qui est scolarisé automatiquement il parle e / il parle mieux que quelqu'un qui vient d'ici qui est pas scolarisé et qui e:: /
323. Enquêteur : attends / ils sont pas tous scolarisés ?
324. Imane : non / bah non ah / il y a cinquante pour cent des jeunes qui sont pas scolarisés ah /
325. Enquêteur : de quatorze ans ?
326. Imane : non / un peu plus grands / de seize e /
327. Enquêteur : ils abandonnent leurs études c'est ça ?
328. Imane : soit ils abandonnent leurs études et après ils font rien ils cherchent pas / soit ils se font virer de tous les collèges et après il y a plus personne qui en veulent et donc après ils tout le temps je vais trouver je vais trouver je vais trouver / ils essaient des solutions ça marche pas et au bout d'un moment ils en ont marre et ils se découragent et ils disent de toute façon je ferai



rien: / je vais voler ça va me rapporter de l'argent / je vais vendre du shit  
ça va me rapporter de l'argent / tout ça quoi / et donc après bah ils  
s'habituent à l'argent facile / et puis demandez leur deux ans après d'aller  
à l'école / ils vont vous regardez ils vont vous dire vas-y vas-t-en /

329. Enquêteur : mmh / donc ceux qui sont scolarisés déjà ils sont:&
330. Imane : ils parlent moins: / moins pire que les autres ça c'est clair / mais ceux qui  
sont pas scolarisés en plus c'est des petites bandes entre eux / il y en a qui  
(z) abandonnent l'école pour rester avec leurs copains des trucs comme ça  
/ ils se rendent pas compte / ceux-là c'est vraiment les pires / les pires des  
pires / ils parlent beaucoup plus violemment / ils font n'importe quoi /
331. Enquêteur : et s'ils vont parler entre eux / est-ce que tu pourras les comprendre ?
332. Imane : ouais /
333. Enquêteur : tu comprendras tout ?
334. Imane : oui / non on comprendra: / ça il y a pas de problème mais eux leur  
langage il est vulgaire en fait / des gros mots tout le monde les comprend /  
mais c'est ça il est juste vulgaire c'est tout / ils arrivent pas parler  
correctement / même ils veulent parler à une fille / ils vont lui parler  
agressivement alors que pour eux ils voudront parler e: gentiment / mais  
tellement leur façon de parler est: elle reste à chaque fois qu'ils parlent  
entre eux bah / ils vont être agressifs et la fille (*rire*) la fille elle va partir /  
c'est l'habitude qu'ils ont /
335. Enquêteur : mais la fille / elle n'a pas cette habitude qu'on parle tout le temps  
comme ça ?
336. Imane : si / il y en a oui mais bon au bout d'un moment elles en ont marre et elles  
s'en vont
337. Enquêteur : tu penses que les filles elles se rendent davantage compte de tout ce  
qui se passe ici que les garçons ?
338. Imane : e:: ça dépend / certaines oui / mais alors i y en a certaines elles sont  
complètement naïves et / elles croient que c'est en parlant comme ça  
qu'elles vont qu'elles vont réussir à faire des choses / il y a même des  
filles qui sont arrêtées l'école aussi ah / il y en a plein / des filles /  
des Vieux Sapins / de là-bas et qu'ils arrêtent l'école aussi / qui (z) ont  
arrêté /
339. Enquêteur : et les parents de ces enfants qui ont été arrêtés l'école / ils e:&
340. Imane : en général ils sont tous dépassés / en règle générale ils sont tous e: &
341. Enquêteur : ils n'ont pas d'autorité auprès de leurs enfants ?

342. Imane : non / bah non / quand vous voyez qu'un enfant il arrête l'école et que / il fait rien pendant un an vous vous dites il va reprendre l'année prochaine mais bon après sur deux trois ans vous vous dites s'il est comme ça c'est que: / ça mère elle est dépassée / que: / soit elle en a marre de son enfant / et mais elle peut pas le mettre dehors quelque chose comme ça soit elle dit rien parce que elle en a marre /

*Coupure de bande (Imane raconte que les jeunes en difficultés peuvent s'adresser au relais 16-25 pour y acquérir un métier)*

343. Enquêteur : qu'est ce qu'ils considèrent comme un bon métier ?

344. Imane : pas grande chose ah / pour eux leur meilleur métier ce serait de vendre du shit à vie / que le shit soit légalisé et qu'ils en vendent c'est ce qu'ils rêvent tous / de monter leur propre magasin de shit / et v\n'importe\ il y en a plein comme ça qui: / ils veulent ça sinon e: pour eux quand ils voient par exemple des pdg / ah j'aimerais bien être à sa place / mais ils disent pas dans leur tête le nombre d'années d'études qu'il faut / ah j'aimerais bien être pdg l'argent qu'il doit avoir: / les voitures qu'il a et tout ça / quand ils le voyaient les tous petits portables les dernières voitures et tout / ils disent qu'ils aimeraient trop être à leur place et tout qu'ils aimeraient bien quoi / mais ils pensent pas au nombre de: d'années d'études qu'il faut faire /

345. Enquêteur : penses-tu que cette forme de langage / ce langage-là ça peut être une forme de revendication ? / comme pour montrer que / je ne sais pas qu'il y a une sorte de différence qui existe entre le centre ville et les quartiers ? et que pour se détacher pour montrer qu'on est différent les jeunes peuvent avoir envie de s'inventer ce langage-là / est-ce que ça peut-être ÇA ou non ce langage-là ? est-ce que pour toi c'est ça ou non ?

346. Imane : e: eux ils parlent peut être comme ça pour se croire les plus forts invincibles et tout ça / c'est pour ça qu'ils inventent leur propre langage on va dire /

347. Enquêteur : dans ton milieu /toi tes copines tes copains / est-ce que pour vous c'est aussi c'est: renforcer son identité / de se montrer plus fort ?

348. Imane : non c'est pas ça / nous c'est pour rigoler des choses comme ça / mais moi les gens avec qui: qui :: / le plateau je fréquente pas / pas du tout et jamais vous ne me verrez à la Grand Mare ou des choses comme ça / ça me dit rien parce que j'ai pas envie de finir comme certaines filles qui (z)ont des grosses réputations des choses comme ça / ça j'en veux pas / moi je traîne que: / j'ai ma tante qui habite à Saint-Sever et je suis tout le temps là-bas / et les: les: les jeunes de: là-bas ↑ / pour ici une fille qui traîne trop avec

des mecs / par exemple qui veut faire comme eux c'est une tout de suite elle a une grosse réputation / alors que vous allez à Saint-Sever je suis quasiment avec mes cousins et leurs copains ça a rien à voir / eux pour eux il y a pas de différence / il y a trop de respect même entre garçons et tout ça / et e: // je sais pas ça a rien à voir / moi je me demande même si on vit sur le même monde des fois parce que / tellement que ça a rien à voir c'est impressionnant /

349. Enquêteur : tu veux dire ça n'a rien à voir entre e: entre les relations qui existent à Saint-Sever entre les gens &
350. Imane : question de ça voilà / oui les relations qu'ils ont entre eux à Saint-Sever / le langage qu'ils ont entre eux: / la forme de se parler / vous voyez là c'est tout l'opposé / ici ils se parlent agressivement même si c'est leurs copains ↑ /
351. Enquêteur : oui mais tu m'as dit tout à l'heure que la différence elle n'est pas énorme entre Saint-Sever et [xxxxxx]&
352. Imane : non le langage / le langage elle n'est pas énorme / mais: / quand la façon de parler oui /
353. Enquêteur : d'accord / donc la façon de parler n'est pas la même ?
354. Imane : c'est clair / il y a ici / à Saint-Sever il y a pas du tout de l'intonation / c'est tout le temps on parle pareil / et: e: ici vous prenez quelqu'un de Saint-Sever qui parle pas beaucoup le langage de rue on va dire / il monte là-haut il comprend / il vous lui dites n'importe quel mot il comprend parce qu'il entend autour de lui et tout ça / mais à Saint-Sever c'est vrai qu'il y a il y a beaucoup moins de jeunes qui parlent le langage de rue qu'ici / même q'il y en a qui en parlent mais beaucoup moins / mais ils comprennent tous / ça c'est clair /
355. Enquêteur : donc ici c'est le pire des cas ?
356. Imane : je crois c'est le pire / le pire de Rouen je crois /
357. Enquêteur : je tombe bien alors /
358. Imane : je vous jure c'est le pire de Rouen / vous allez à Château Blanc vous allez à la Sablière ils parlent tous mal mais nous je crois on est pire / parce qu'en plus on a le plus grand quartier de Rouen parce que nous on fait la Lombardie la Grand Mare et les Sapins on est plus grand je crois / même vous allez à Petit Quevilly ils parlent pas comme ça ah / à partir de Saint-Sever vous montez jusqu'à Petit Quevilly e: //e: la Sablière tout ça du côté de Saint-Etienne

359. Enquêteur : et il y a autant de délinquance là-bas dans ces quartiers ?
360. Imane : il y en a mais: e / rive gauche non / pas du tout / pas autant /
361. Enquêteur : donc c'est plus calme ?
362. Imane : ah c'est clair / ah bah oui / et là-bas vous verrez pas de jeunes qui vont voler des voitures / il y en a quelque uns qui fument qui boivent dans les cages d'escaliers / mais bon ça c'est: c'est les jeunes qui sont un petit peu désespérés on va dire qui font rien / ils sont pas scolarisés et tout ça / mais sinon il y a il y a peut être dix pour cent de ça qui font ça / mais tous les autres ils sont scolarisés / ah non il y a pas de tout ça /
363. Enquêteur : toi tu aimerais déménager là-bas ou tu &
364. Imane : ah oui / ah non moi j'aimerais déménager là-bas /
365. Enquêteur : tu ne veux pas rester ici ?
366. Imane : non / même si / quand je dis ça il y en a ils me disent « mais t'es folle c'est trop bien ici: na-na-na » / je dis « mais trop bien de quoi ? il n'y a rien de trop bien / vous croyez trop que c'est les gens qui vont nous faire vivre ? » ils croient ça eux qui: / un jour ils vont être dans la galère et bon ils vont aller vendre du shit pour aller se faire de l'argent / ils croient ça / mais bon / non mais moi je veux déménager d'ici /

*Fin d'entretien*

## ENTRETIEN AVEC JEAN

---

---

*Quelques renseignements* : 15 ans, d'origine française, habite dès sa naissance dans le quartier, dans un pavillon situé aux Vieux Sapins, et est davantage en contact avec les jeunes des pavillons d'origine française ; collègue Boieldieu, en 3<sup>ème</sup>.

1. Enquêteur : raconte moi cette histoire de douches /
2. Jean : alors en fait c'est un contrat c'est:: le nombre de douches que chaque élève prendra / c'est à la fin par exemple / on aura\la classe qui a pris le plus de douches aura l:: / un voyage et ceux\les élèves qui ont pris plus de dix douches ont eux aussi un voyage // mais un voyage à un lac / à trente kilomètres je crois /on va leur faire une sortie en pleine air quoi
3. Enquêteur : en gros on motive les élève de prendre des douches / en leur promettant des voyages ?
4. Jean : voilà c'est ça
5. Enquêteur : mais pourquoi: pourquoi tu me dis que les garçons ils n'aiment pas prendre les douches quand il y a le foot ?
6. Jean : bah parce que nous on préfère jouer / parce que vu qu'en fait on quitte les cours de sport un quart d'heure plus tôt pour aller prendre les douches et ceux qui vont pas prendre les douches ils continuent à jouer /
7. Enquêteur : ah d'accord /
8. Jean : et nous bah nous on veut jouer au foot donc / on prend pas les douches /
9. Enquêteur : d'accord maintenant je comprends toute cette histoire

*Coupure de bande (.Jean parle d'un centre de loisir).*

10. Enquêteur je / le sujet que je voudrais qu'on aborde c'est le langage des jeunes / le langage qui existe dans ce quartier / est-ce que selon toi déjà est-ce qu'il

existe un certain langage / est-ce que il est spécifique c'est-à-dire est-ce qu'il est propre uniquement à ce quartier ou on le retrouve ailleurs ?

11. Jean : ce langage là on le retrouve ailleurs /
12. Enquêteur : mmhmais c'est quoi déjà ce langage là ? /
13. Jean : bah c'est un langage avec des mots pas: / pas tout à fait les mêmes &
14. Enquêteur : mmh
15. Jean : par exemple e:: moi je connais des gens ils sont: bah justement à côté de lérie // e:: la dernière fois il y avait m: le copain de [xxx] oh il y a un CRÈLE / crèle ça veut dire un noir // et / les gens qui sont de côté de pose il y a un quartier qui s'appelle Val de Reuil là-bas / et le le gars que je connais / il a dit / « oh là là une fois j'ai croisé le crèle » il a dit ça / il y a trente kilomètres d'écart donc apparemment on le retrouve un peu partout
16. Enquêteur : attends / crèle ça ça n'existe pas ici ?
17. Jean : si // ça existe sur le plateau // un crèle c'est une personne qui est noire
18. Enquêteur : ah un black ? /
19. Jean : voilà /
20. Enquêteur : crèle ?
21. Jean : voilà /
22. Enquêteur : j'ai jamais entendu / et on dit ça couramment ? / on dit ça souvent ?
23. Jean : oui ça arrive dans la cour on parle c'est « ouais t'as vu le crèle ? comment il a joué au foot et tout » on parle hier\par exemple hier on a fait un match et puis il y avait un::: black qui jouait bien d'ailleurs / et puis bah je vois le crèle il joue bien / c'est pas: /
24. Enquêteur : ce ne sont que les blancs qui peuvent dire ça sur les blacks ?
25. Jean : non les clrèles aussi // maintenant c'est devenu / commun / entre nous /
26. Enquêteur : est-ce qu'il y a une différence e:: entre: entre je veux dire les blancs et les blacks ? est-ce qu'il y a les mots que les blancs utilisent sur les blacks et est-ce que des blacks ont des mots qui peuvent dire uniquement sur des blancs ? / mais pas sur les autres ?
27. Jean : n:::on / ça arrive pas ça arrive pas souvent /
28. Enquêteur : je veux dire en dehors du racisme mais: comme / c'est devenu comme ça et comme ça / en fait &

29. Jean : ah oui crèle crèle / les blancs peuvent le dire qu'aux noirs et les noirs ne peuvent pas le dire aux blancs / parce que [xxx] /
30. Enquêteur : oui ça je suis d'accord (*rire*) là je comprends &
31. Jean : c'est tout /
32. Enquêteur : mais je ne sais pas certains mots / qui e:: / qui sont utilisés uniquement par les blancs / et par les blacks non / il n'y a pas de::: &
33. Jean : ah je s:: / je sais pas tellement / je e: voilà /
34. Enquêteur : et parmi tes copains / déjà tu habites ici depuis longtemps ? /
35. Jean : depuis que je suis né /
36. Enquêteur : depuis que tu es né &
37. Jean : j'habite dans les maisons si vous voulez là-bas mais à côté il y a des immeubles /
38. Enquêteur : mmh
39. Jean : et après bah je suis [xxxx] au collège avec mes copains / et puis la plupart ils habitent par là-bas /
40. Enquêteur : mmh / donc tu habites e: / c'est dans quel quartier ? /
41. Jean : les Vieux Sapins /
42. Enquêteur : les Vieux Sapins ?
43. Jean : mmh /
44. Enquêteur : d'accord / et t'as des frères et des sœurs ?
45. Jean : j'ai une grande sœur /
46. Enquêteur : elle a fait sa scolarité ici ? /
47. Jean : non / elle a fait e::: / au quartier au-dessus / à Michelet // c'est le quartier de Bihorel qui est un peu / en fait il y a les Vieux Sapins et juste e juste un peu plus loin il y a Michelet / c'est deux quartiers qui se collent en fait /
48. Enquêteur : d'accord / d'accord // et est-ce que:: / donc ta sœur elle ne fréquentait pas trop ce quartier là ? /
49. Jean : si / elle avait des amis / mes cousins mes cousines habitaient par là -bas / nous on vit toujours ici / même mes parents quand ils étaient jeunes ils habitaient par là /
50. Enquêteur : et est-ce que tu as des copains dans\en centre ville ? /
51. Jean : en centre ville ? /

52. Enquêteur : oui /
53. Jean : un petit peu / mais j'en ai\j'en ai surtout c'est:: vers Biho=\vers bah ici / tous mes copains du: du quartier / comme moi je suis je fais du sport et cetera je fais du basket / j'ai des copains de Bihorel / de Mont-Saint-Aignan j'en ai e:: j'en ai un peu à Offreville c'est un quartier qui est au-delà de Rouen / en centre ville pas tellement / pas beaucoup / vraiment pas beaucoup /
54. Enquêteur : et tes copains de Mont-Saint-Aignan / ils :: [xxxx]
55. Jean : c'est plutôt / c'est pas la même chose / c'est pas la même chose qu'ici // eux c'est plutôt e:: leurs parents ça se voit qu'ils ont de l'argent // ils sont plus: / je ne sais pas comment dire ils sont / mieux élevés on va dire // nous on les verra jamais dire à un noir un crèle un truc comme ça /
56. Enquêteur : mmh / ils n'ont pas le même langage ?
57. Jean : non / parce qu'ils &
58. Enquêteur : est-ce qu'ils vous comprennent quand vous parlez entre vous ? / déjà est-ce que vous parlez\est-ce qu'entre vous vous employer les mots qu'ils: / qu'ils ne pourraient pas comprendre ?
59. Jean : ça arrive oui / des fois / ou alors je dis ça
60. Enquêteur : et la différence entre vos langages entre langage des / on va dire des jeunes de Mont-Saint-Aignan et des des jeunes de ton quartier / est-ce que la différence elle est uniquement dans les mots ? / est-ce qu'il y a
61. Jean : dans le comportement aussi // ils sont pas par exemple / moi je dis pas que je suis je suis agressif mais:: / je sais qu'on est / par exemple on met un gars des des Sapins ↑ avec un gars de Mont-Saint-Aignan ↑ // peut être un gars de Mont-Saint-Aignan il va être agressif ↑ / mais celui des Sapins va être beaucoup plus agressif et ça va pas être la même // parce qu'eux ils ont pas été habitués dans: / dans ce contexte là // je sais pas c'est différent en fait // moi je sais que je connais je connais certains certaines personne ils sont / voilà quoi ils sont pas pareils /
62. Enquêteur : et au niveau du langage donc tu parles\tu tu dis le comportement / et après si on prend le langage donc il y a des mots qui ne sont pas les mêmes / est-ce qu'il y a d'autre chose ? est-ce qu'il y a je sais pas les intonations ? est-ce qu'il y a d'autre chose en dehors des mots ? /
63. Jean : la façon de parler ?
64. Enquêteur : la façon de parler
65. Jean : la façon de les employer là ça ?



66. Enquêteur : est-ce que là c'est la même chose ou c'est différent ?
67. Jean : bah on en revient au même point / c'est que ils vont s'exprimer calmement / et nous on va s'exprimer en s'excitant a::: agressivement
68. Enquêteur : mmh // entre vous quand vous vous exprimez entre vous c'est la même chose ? /
69. Jean : non on rigole
70. Enquêteur : ou c'est toujours avec e::
71. Jean : bah ouais on s'en rend pas vraiment compte par ce qu'on fait ça tout le temps donc pour nous c'est naturel / =fin je pense
72. Enquêteur : et quand tu es avec eux tu te rends compte que:: que vous n'avez pas le même comportement ?
73. Jean : en fait j'ai pas l'impression d'être bah à ma place quoi en fait / je me sens que:: même si je suis accepté / parce que je les je les connais quand même depuis que j:: j'ai dix ans / °parce que si vous voulez c'est des des des championnats mais on est toujours on se connaît on fait des des sélections ensemble et tout° / mais j'ai pas l'impression d'être à ma place en fait / même si: je suis accepté /
74. Enquêteur : ah donc tu es le seul de du plateau qui joue là-bas ?
75. Jean : qui joue à Bihorel ?
76. Enquêteur : oui /
77. Jean : des des des / oui je suis un des seuls qui joue du basket oui / mais moi / c'est parce que moi je suis: /je [xxx] mes copains ils font du foot moi je fais du basket / et bah quand je compare / °des fois ça m'arrive de faire des comparaisons comparer justement mes copains de collègue avec ceux qui sont du du beau quartier° / et puis bah je regarde et puis c'est pas la même chose quoi /
78. Enquêteur : les jeunes de ton âge qui habitent à Bihorel qui habitent à Mont-Saint-Aignan / ils doivent aussi être agressifs / c'est normal quel\en quelque sorte c'est normal d'être agressif surtout à cet âge là / surtout quand on [xxxxx] &
79. Jean : Bihorel c'est pas / c'est pas tellement / Bihorel si vous voulez c'est un peu / il y a des jeunes des Sapins aussi qui vont à: Bihorel c'est pas / Bihorel encore ça va vous voyez ils sont un peu comme nous mais moins / beaucoup moins // mais::: quand je compare Mont-Saint-Aignan à nous

ç'est vrai que c'est deux choses complètement différentes quoi / c'est du noir et blanc si vous préférez / c'est c'est l'opposé // voilà //

80. Enquêteur : mmh / et si on parle du langage / si on revient au langage / est-ce que pour toi il y a une différence entre le langage que parlent les jeunes ici et le langage que parlent les jeunes de ton âge à Mont-Saint-Aignan ? ou la différence elle est plutôt dans le comportement ?
81. Jean : les deux parce qu'en fait e: / ils parlent avec des mots / mais des mots vous savez précis d'école alors que nous on se prend pas la tête nous notre langage il est familier / mais familier bien aussi pendant les cours que pendant les::: les match de basket les match de foot / tandis qu'eux même en dehors / de l'école / ils vont parler avec des mots qu'ils ont appris qu'ils ont étudiés / tout ce qu'ils ont appris si vous voulez en quoi ils vont le mettre en pratique tandis que nous en fait moi personnellement je m'en fiche un petit peu / je vais / je vais parler normalement familièrement /
82. Enquêteur : pendant les cours vous parlez aussi très familièrement ? /
83. Jean : si vous voulez je je vais pas employer un mot que mon prof de français m'a appris parce que &
84. Enquêteur : comme quoi par exemple ? c'est quoi les mots qui te font peur ?
85. Jean : c'est comme habitacle / vous savez c'est le la / un habitacle c'est fait comme la voiture / c'est la partie qui permet de vivre / habiter dans la voiture / je vais dire « ouais là espèce de bordel qui recouvre les sièges » / moi je vais dire ça / je vais pas dire un habitacle / c'est si vraiment la personne avec qui je parle elle comprend pas / je je vais être obligé de: de utiliser ce mot là / c'est un dernier recours en fait / mais je préfère pas me prendre la tête à parler avec des des des mots que j'ai appris / je trouve ça le fait pas /
86. Enquêteur : d'accord / et est-ce que / que penses tu / est-ce qu'il y a une différence entre le langage qu'on parle ici / sur le plateau / et e: donc entre ce langage-là et langage qu'on parle en centre ville ? / et le langage qu'on parle dans les quartiers de la rive gauche ? /
87. Jean : quartiers rive gauche et centre ville ?
88. Enquêteur : si on compare le centre ville avec les / bon on va dire avec d'autres quartiers comme Mont-Saint-Aignan ou Bihorel et après les quartiers de la rive gauche /
89. Jean : les quartiers de la rive gauche e ils sont: / ils sont un peu comme comme ici / y a Petit Quevilly Grand Quevilly / il y a Grande Couronne des trucs comme ça / c'est un peu pareil qu'ici quoi c'est / voilà /

90. Enquêteur : est-ce que tu as des copains qui habitent là-bas / est-ce que tu es déjà venu là-bas ? /
91. Jean : non mais // ma sœur elle avait un ami / qui habitait par là-bas et c'est vrai que lui il parlait e // le banlieusard e:: beaucoup quoi /
92. Enquêteur : tu penses que c'est le même langage là-bas ?
93. Jean : ouais // c'est c'est répandu / dans les quartiers / parce que si vous voulez / par exemple je sais pas e: j'ai un copain il s'appelle mettons Nordin / Nordin il a des frères qui connaissent des\qui ont des cousins qui habitent à Petit Quevilly ils vont faire un repas de famille ils vont discuter entre eux / si il a d'autres copains qui habitent là-bas qui ont des cousins qui habitent dans le [xxxx] tout le monde se connaît en fait / et puis ça fait: après bah ça serait pas /
94. Enquêteur : ah tu penses que c'est à cause de ça que dans toutes les banlieues le langage est le même parce que les gens se connaissent ?
95. Jean : oui / oui c'est pour ça // et oui pour moi je pense moi je pense personnellement que c'est pour ça /
96. Enquêteur : parce qu'il y a beaucoup de:: de liens de parenté entre les banlieues ? /
97. Jean : je sais pas s'il y a beaucoup de liens de parenté mais je sais que: / par exemple j'ai j'ai des un copain / son cousin il habite à Paris / dans le: dans le 93 / c'est une banlieue // il y a une grosse banlieue / il a des cousins qui habitent là-bas:: &
98. Enquêteur : d'accord et si on compare le langage qu'on parle ici avec le langage qu'on parle dans les banlieues de Paris ? justement / est-ce que là pour toi est-ce qu'il y a une différence ou non ? /
99. Jean : alors là c'est la c'est la c'est la même partout je pense /
100. Enquêteur : tu penses que c'est la même partout ?
101. Jean : bah oui /
102. Enquêteur : mais toi personnellement est-ce que tu côtoies des gens qui viennent des banlieues parisiennes ? /
103. Jean : non / non mais par exemple quand on regarde des reportages sur zone interdite des trucs comme ça on les entend parler // donc on voit à peu près comment qu'ils parlent / et puis c'est vrai que c'est pas loin du langage que: il y en a qui qu'ils ont en banlieue /
104. Enquêteur : dans les reportages d'ailleurs ils n'emploient tant que ça: des mots: particuliers / c'est peut-être &

105. Jean : c'est parce qu'ils savent / ils savent qu'ils vont passer à la télé alors ils essayent de faire bonne impression &
106. Enquêteur : et comment alors tu sens que c'est:: &
107. Enquêté : parce que ça se voit c'est pas leur e leur façon de parler habituel /
108. Enquêteur : ça se voit comment ? ça se voit sur la tête ?&
109. Jean : alors que généralement ils sont masqués mais on ressent dans la dans la l'expression de la voix / parce qu'ils zézautent un peu /mais / je sais pas si vous avez vu des reportages / non ? /
110. Enquêteur : j'en ai vu quelques uns mais je ne sais pas si ça correspond vraiment à la réalité parce que souvent les reportages c'est un peu:: / ils montrent souvent des choses qui sont exagérées /
111. Jean : ils vont ils vont essayer de: / d'employer des MOTS justement comme je vous ai dit qu'ils ont: / qu'on leur à appris quand ils étaient un peu plus petits / car c'est généralement des jeunes de vingt ans / bah ils vont ils vont essayer d'employer des mots et tout alors que je suis sûr que quand ils sont entre eux c'est des: machin truc bidule / oui / [xxxx] ouais /
112. Enquêteur : mais sur quoi tu sens que:: / ils viennent de banlieue ?
113. Jean : peut-être à l'intonation
114. Enquêteur : l'intonation ?
115. Jean : ouais /
116. Enquêteur : c'est quoi l'intonation de: &
117. Jean : de la voix ?
118. Enquêteur : l'intonation que:: &
119. Jean : le ton &
120. Enquêteur : qui est qui est propre: à la banlieue ? /
121. Jean : moi je pense // agressif peut être /
122. Enquêteur : agressif ?
123. Jean : moi je pense ah / mais tout le monde n'est pas comme ça il y en a ils aiment bien:: chercher mais il y en a d'autres qui sont super gentils: qui au contraire aiment bien résoudre les problèmes sans violence / faut pas croire que:: il y a que / il y a que de ça /
124. Enquêteur : et par exemple quand tu parles avec tes copains est-ce que tu leur parles avec la même intonation que tu parles là tout de suite ?

125. Jean : non /
126. Enquêteur : non ?
127. Jean : je suis agressif moi / ça va je dis que je suis agressif parce que je m'en suis rendu compte justement en pratiquant le basket c'est / on n'en revient même pas /
128. Enquêteur : mmh / mais: / cette cette agressivité elle ressort uniquement quand tu es avec tes copains ou: / tout le temps ? / en dehors de l'école ? / ou même à l'école ?
129. Jean : en fait parce que moi quand je suis par exemple quand je suis avec mes copains ça arrive / parce qu'en fait il va falloir PARler plus fort pour se faire entendre / quand on est:: / je sais pas une bande de neuf / c'est celui-là qui va parler le plus FORT qui va arriver à se faire entendre / moi je vais crier l'autre qui va crier encore plus fort ainsi de suite ça va pas <s'arder ?> mais: par exemple quand je suis avec mes parents / je parle calmement / je leur parle bien et tout peut-être parce que aussi j'ai un peu peur de: me faire disputer par mon père / mais: sinon je parle normalement / je je parle pas agressivement avec mes parents / parce que eux EUX ils écoutent quand je leur parle et puis moi je les écoute / que quand on est bande de neuf / pour se faire écouter il faut crier / on est obligé de crier et puis //
130. Enquêteur : et parmi tes copains est-ce que: / en fait e:: vous êtes tous ensemble des noirs des blancs des::
131. Jean : oui là-dessus il n'y a pas de problème au collège là franchement il y a pas de problème /
132. Enquêteur : mmh / et en dehors du collège ? / parmi tes amis est-ce qu'il y a autant je veux dire est-ce qu'il y a autant de blancs que de noirs ou il y a plus de blancs ? /
133. Jean : en dehors du collège ? / mais en fait il y a plus de blancs / parce que si vous préférez ceux qui font du foot ils sont plus noirs / musulmans / arabes des trucs comme ça / donc moi je côtoie plus de personnes blanches à l'extérieur /
134. Enquêteur : ah parce que surtout parce que tu fais du basket ? / tu penses que c'est à cause de ça ? /
135. Jean : ouais parce que il y a beaucoup de [xxx] / si vous voulez le SPORT qu'on peut\qu'il est plus facile à pratiquer dans la rue / c'est le foot / parce que on a juste besoin de mettre deux tee-shirt là et là / et ça fait un but tout de suite / qu'au basket nous il nous faudra un poteau un arceau / il nous fait

plein de trucs // alors ils ont commencé par par le foot donc ils y sont restés // et puis moi bah moi comme j'avais la chance d'avoir un panier de basket chez moi j'ai joué / et puis bah je continue et moi je vois tous mes copains dans ma classe ils sont: allez peut être huit / on est deux à faire du basket sur huit /

136. Enquêteur : mmh et les autres ils font du foot ? /

137. Jean : du foot de rue ou:: du foot e:: en club /

138. Enquêteur : il y en a beaucoup qui font du foot en club ? /

139. Jean : un deux // il y en a deux sur deux / attendez je réfléchis je vous le promets / deux / après il y en a:: / quatre qui en font dans la rue / et puis un qui fait de la boxe /

140. Enquêteur : mmh / et des: des:: / bon les gens que tu appelles tes copains est-ce que ce sont des gens qui font ici du basket comme toi ? parce que tu me dis &

141. Jean : c'est toujours à l'extérieur&

142. Enquêteur : parce qu'en fait là je reviens à la question de: des copains / est-ce que parmi les copains est-ce qu'il y a une préférence / est-ce qu'il y a plus de blancs que de noirs ou: / c'est juste pour e: / en fait c'est par curiosité parce que en gros quand\depuis que j'ai commencé à faire mon enquête / j'ai plus\j'ai parlé plutôt avec soit des maghrébins soit des blacks / donc je n'ai pas encore parlé avec un blanc // et voilà est-ce que t'as autant d'amis e: // tu me dis qu'en fait tu n'as pas beaucoup d'amis blacks parce que ils font tous du foot / et toi tu fais du basket ?

143. Jean : ouais /

144. Enquêteur : mais j'imagine que tu peux avoir des copains en dehors de:: &

145. Jean : ah OUI bah:: / évid= évidemment j'ai bah: / un exemple Louis c'est c'est un black mais: je le connais depuis la maternelle / donc j'ai il est plus au collège mais j'ai gardé le bon contact avec lui / et puis il y en a plein des comme ça mais / je m'en je m'en rappelle plus vraiment / en fait je les ai pas tous en tête c'est ce que je veux dire /

146. Enquêteur : est-ce que les blacks et les maghrébins est-ce qu'ils ont un langage un peu particulier qu'ils parlent entre eux ? /

147. Jean : ouias / ah ouias mais c'est que ils emploient des mots mais je pense que c'est de leur langue natale en fait / ça peut arriver &

148. Enquêteur : et vous est-ce que / je veux dire les blancs qui ne parlent pas ces langues / normalement &

149. Jean : on les comprend &
150. Enquêteur : est-ce que vous connaissez ces mots vous ?
151. Jean : bah il y en a il y en a quelques-uns moi je les connais /
152. Enquêteur : mmh / avec tes copains maghrébins / tu as des copains et maghrébins et blacks ? /
153. Jean : oui /
154. Enquêteur : est-ce qu'ils emploient ces mots-là ? /
155. Jean : ça arrive oui / ça arrive des fois / l'autre fois oui je l'ai vu e:: c'est tac et hop il emploie le mot /
156. Enquêteur : mais tu connais les mots arabes ?
157. Jean : j'en connais un ou deux même pas (*parle très bas*) / pour dire par exemple je sais pas moi / pour dire ouais lui c'est un con on va faire lui c'est ahmal /
158. Enquêteur : c'est quoi ahmal ? /
159. Jean : un con /
160. Enquêteur : et les mots comme la rème &
161. Jean : ouais /
162. Enquêteur : choune &
163. Jean : la rème ? c'est de l'argent ?
164. Enquêteur : oui / c'est un mot arabe
165. Jean : ouais si vous m'en dites c'est ça je vais m'en rappeler mais / je sais pas moi / si vous voulez c'est pas ma préoccupation /
166. Enquêteur : tu le dis comment ça ?
167. Jean : la REME /
168. Enquêteur : la reme ? /
169. Jean : ouais
170. Enquêteur : mmh / et comment on dit / on dit hnouche ou &
171. Jean : arhnouche / c'est les flics /
172. Enquêteur : c'est les flics ?
173. Jean : ouias /
174. Enquêteur : bon / mais quand ils sont parmi\entre eux est-ce qu'ils emploient plus ?

175. Jean : ouais par contre ça je sais pas si c'est c'est c'est du langage oral mais ça je sais qu'on l'emploie souvent ça / les mots comme ça il « y a des hnouches t'as pas de la réme ? » / mais non ça je sais pas du tout si c'est du langage oral mais je sais que c'est beaucoup employé /
176. Enquêteur : c'est devenu maintenant des mots de banlieue ? /
177. Jean : ah oui « je les kid / chid / je vais t'attraper / je vais te taper / je vais te chid je vais te défoncer » e / des trucs comme ça /
178. Enquêteur : et donc entre e : / on va revenir sur les quartiers qui se trouvent rive gauche / tu ne trouves pas que la rive gauche c'est la même &
179. Jean : c'est la même oui / moi j'ai mon cousin qui habite à:: justement pas très loin / ah oui loin mais il habite encore e / si vous voulez il doit avoir dix minutes de route de moi chez lui il habite juste là / et il y a des mots que je connais qu'il connaît aussi alors c'est c'est répandu dans dans les quartiers et puis dans les &
180. Enquêteur : mmh / est-ce que tu descends en centre ville avec tes copains ? / tes copains d'ici du quartier ? /
181. Jean : non ça m'arrive rarement / je descends pas souvent parce que j'ai j'ai beaucoup de trucs à faire moi j'ai j'ai la console des jeux j'ai le le basket j'ai mon oncle des fois qui vient me chercher pour &
182. Enquêteur : tu fais quoi avec ta console des jeux ?
183. Jean : non même pas ça c'est vrai je joue\je dois jouer même pas une heure par jour // par exemple le soir / le soir quand je [xxx]x j'ai mon oncle il vient me chercher on laisse sa voiture après on va faire un tour / en fait j'ai plein d'occupation en fait j'ai le basket des fois le matin je me lève je pars en footing avec mon oncle // et parce que en fait je crois que mon oncle ça l'ennuierait que je fume donc il / il va me faire des trucs et tout /
184. Enquêteur : tu fumes ?
185. Jean : non / ça non //
186. Enquêteur : et quand tu es avec tes copains de Mont-Saint-Aignan / déjà est-ce que se sont tes copains ou non ? /
187. Jean : pour moi ? /
188. Enquêteur : oui pour toi /
189. Jean : non / on va pas dire des copains on va dire des: des GARS que je connais /



190. Enquêteur : d'accord / et pourquoi t'as:: / tu les aimes pas ? / franchement ? / ou ça te fait honte d'avoir des: des copains qui habitent dans le quartier de Mont-Saint-Aignan ? /
191. Jean : en fait oui je crois que ça me / je crois que ça me fait honte moi //
192. Enquêteur : parce que e:&
193. Jean : je dis que je connais des gars qui habitent à Mont-Saint-Aignan mais j'ai jamais dis que c'est: / je dis j'aime pas dire c'est mes copains je dis mes copains pour vous expliquer en gros / c'est vrai que j'ai honte que: / c'est pas que j'ai :: &
194. Enquêteur : mais sinon ce sont des gens qui // et est-ce qu'ils te / est-ce qu'ils te sont sympathiques ? / en dehors / supposons que tu ne sais pas qu'ils viennent de Mont-Saint-Aignan supposons que tu crois qu'ils habitent ici est-ce que ça pourrait être tes amis / s'ils habitaient ici dans le quartier ? /
195. Jean : je sais pas /// je sais pas mais je pense maintenant ils sont gentils avec moi parce que je suis des Sapins et /
196. Enquêteur : tu penses que c'est à cause de ça ? /
197. Jean : ouais /
198. Enquêteur : tu sens ta différence vis-à-vis à eux ?
199. Jean : c'est pas tellement / oui je les vois quoi par an ? / je dois les voir pendant les tournois / mais moi je reste avec mon équipe mais c'est une histoire de comme j'ai un copain qui les connaît bien justement / qui lui c'est un bon copain à moi / mais / qui les connaît aussi et il discute beaucoup avec eux et puis bah: on en revient au même point quoi ils / moi je suis là j'écoute je parle un peu avec eux mais c'est paumé mais en fait je mets les limites j'aime pas: / je veux pas créer de liens / pas créer de liens d'amitié /
200. Enquêteur : mmh / et pourquoi justement tu veux / attends je veux préciser encore une fois parce que je ne sais pas si j'ai bien compris / donc là où tu joues le basket il y a des gens de Bihorel &
201. Jean : ça c'est mes
202. Enquêteur : dans ton équipe
203. Jean : mon équipe
204. Enquêteur : ton équipe ce n'est que Bihorel ? /
205. Jean : ouias / il y a des gars comme moi dans l'équipe qui viennent aussi des des quartiers (*basse la voix sur quartiers*) mais pas pas des blacks ni de maghrébins / pas beaucoup / on en a peut être un ou deux de maghrébins

206. Enquêteur : vous avez quel âge dans votre équipe ?
207. Jean : entre dix-sept et quinze ans / moi je suis un des plus jeunes /
208. Enquêteur : d'accord / et vous jouez contre qui ? / pendant entraînement vous êtes entre vous c'est ça ? / vous vous divisez en deux j'imagine &
209. Jean : et pendant les matchs / c'est une autre\c'est on\ c'est une équipe qu'on rencontre il peut y avoir dans centre ville e il faut que ça // ça reste dans le DÉpartement si vous préférez / dans le DÉpartement et un autre en dessous en Haute Normandie je crois /
210. Enquêteur : d'accord / et c'est pendant le match que tu croises les jeunes de:: Mont-Saint-Aignan &
211. Jean : ouais pendant les matchs pendant les tournois / une fois ça m'est arrivé d'aller en stage avec eux / et puis on m'a collé dans une chambre avec un de Mont-Saint-Aignan donc il a fallu que je le supPORTE pendant //
212. Enquêteur : et alors vas-y raconte c'était difficile ?
213. Jean : c'est pas que c'était difficile c'est il me racontait « oh alors moi je me suis bien amusé en vacances et nanani nanana » (*parle lentement et doucement*) il me racontait ces vacances et puis « toi t'as fait quoi pendant les vacances ? » / « moi je suis parti là-bas » « ah bas c'est bien ça s'est passé comment ? » / et il me sorTAIT moi j'avais pas besoin de lui sortir des information tandis que lui il fallait qu'il tire les vers du nez pour tr=\pour savoir ce que ce que j'ai fait pendant les vacances / pareil « qu'est-ce que t'as eu à noël ? » / « j'ai eu ça et ça » / « c'est tout ? » / « non j'ai eu un autre truc » / et puis c'est comment t'as <henné ?> avec ça si j'ai eu le truc qui allait avec / je suis obligé de lui dire alors que lui « de mes parents j'ai eu ci j'ai eu ça j'ai eu truc machin » /
214. Enquêteur : tu veux dire qu'il parle plus facilement ? /
215. Jean : bah peut-être oui / il est peut-être plus: plus sociable que moi on va dire // je dis pas que je suis pas sociable mais: lui il a plus de facilité /
216. Enquêteur : mais pourquoi t'as le / tu t'es réservé autant avec lui ? / est-ce que\si tu étais dans cette chambre là avec quelqu'un que tu connais du plateau si c'était quelqu'un du plateau qui te posait les mêmes questions / est-ce que tu aurais répondu de la même manière ? /
217. Jean : oui parce que j'aurais senti qu'il y a plus de point commun entre moi et lui / qu'avec lui &
218. Enquêteur : donc tu sens que vraiment entre vous il y a pas beaucoup:: de points communs ?

219. Jean : si on vit sur la même planète / c'est peut être un des seuls points communs /
220. Enquêteur : un des seuls points communs ? /
221. Jean : oui et puis on est des êtres humains / ça fait deux c'est tout /
222. Enquêteur : oui mais vous vous vivez dans la même ville vous avez le même âge vous habitez dans les quartiers e on va dire voisins //
223. Jean : non et puis même tu peux pas expliquer (*dit « tu peux pas expliquer » en chuchotant*) / par exemple nous on va l'autre jour on va arriver on va: on va s'asseoir et puis lui il va il va savoir qu'on vient de tel endroit il va vouloir im= il va vouloir imposer / sa supériorité // par rapport à sa façon de parler / par rapport à: je sais pas moi à sa façon d'être / tu sais il va il va vouloir ouais « moi je suis ici j'habite là-bas nanana » ouais en fait ce qu'il va essayer de faire c'est de nous en mettre plein la vue / alors que nous / je suis sûr que nous on est encore plus heureux / moi personnellement vous voyez je suis je suis un garçon heureux / °moi j'aime bien ma vie° / et lui il va essayer vous savez de m'en mettre plein la vue pour me rendre jaloux / c'est un exemple tout con mais ce qu'il va essayer de faire / alors que moi je vais l'écouter je vais le // jusque arriver à énerver l'autre / le problème c'est que avec moi ils ont jamais réussi à m'énerver / alors je les ai écouté je les ai écouté parler moi je m'en fous si vous voulez / mais voilà quoi c'est que des trucs comme ça /
224. Enquêteur : mmh et tes copains d'ici du plateau est-ce que tu penses qu'ils auraient un comportement pareil ?
225. Jean : ah bah non nous on parle tous entre nous / nous on rigole bien / on est(en fait on est tous pareils il n'y a pas un qui va essayer d'en mettre plein la vue à l'autre / nous justement / au contraire s'il y a un qui est dans la merde on va l'aider d'en sortir /
226. Enquêteur : tu penses qu'eux ils essayaient d'humilier de::&
227. Jean : pas de m'humilier mais me\moi je ne pense pas que l'humiliation si vous voulez en fait chez eux c'est naturel ça / vous voyez ce que je veux dire ? /
228. Enquêteur : c'est quoi ? de se se se vanter l'un devant l'autre ? /
229. Jean : VOILÀ de se vanter pour eux c'est naturelle que nous par exemple / par exemple moi je vois un pote à moi / il est il est dans la merde par exemple ses parents ils ont pas d'argent ils peuvent pas lui acheter un pull ou un truc comme ça / moi je vais je vais lui prêter ou alors je vais lui en donner un pour que il est : / pour pas qu'il soit [xxxxxxx] vous voyez ce que je veux dire ? / nous on va s'aider / eux eux ils ont pas la même mentalité que

nous // ça se ressent de toute façon / on les sait ces choses là on peut pas dire comment mais on les sait /

230. Enquêteur : mmh / et comment tu penses est-ce que eux ils sont &

231. Jean : eux ils sont riches et e:: ceux qui sont en dessous quoi / c'est ça en fait /

232. Enquêteur : et tu penses que eux ils ressentent la même chose ils ressentent que::&

233. Jean : ils ressentent de la hai=\eux je suis sûr pour eux ils ressentent de la supériorité / si si vous voulez parce qu'une fois je les ai entendus discuter entre eux / « oui machin e moi je sais que je suis plus fort que lui je sais que j'ai plus de moyens que lui » et bah nous le pire c'est que nous c'est pareil dans notre / dans notre / nous on se sent hors\de la supériorité par rapport à leur façon de parler mais nous on ressent plus de supériorité par rapport à elles à leur façon d'être et tout nous on se sent plus::: /

234. Enquêteur : de vrais mecs quoi /

235. Jean : voilà / nous en fait c'est c'est nous en fait pour nous vous voyez c'est des couilles on dit / et nous on est des on est des : voilà quoi / alors qu'en fait je sais même pas / ça se trouve c'est le contraire [xxx] / en fait pour nous c'est ça /

236. Enquêteur : et ici dans le quartier est-ce qu'il y a des groupes / je veux dire est-ce que vous vous connaissez plus au moins tous est-ce que vous êtes unis ? / ou il y a aussi des bandes qui sont en en en contradiction ou chaque bande essaie de mettre le le plus fort &

237. Jean : en fait si vous préférez / moi / moi ma mère / ma mère vu que maintenant j'ai quinze ans / ma mère moi m'a interdit de dépasser / l'immeuble qui =fin le rond point qui est là-bas / pour pas aller de côté-là / moi j'ai beaucoup quand même de là mais la plupart des copains qui sont là ils habitent la petite banlieue qui est là-bas qui est juste derrière chez moi / alors je sors dehors et puis je vais les voir ou alors ils viennent me voir chez moi et tout / mais::: c'est: / voilà moi j'y vais pas souvent par là-bas / c'est rare que j'y vais /

238. Enquêteur : pourquoi elle t'a interdit ? / c'est quoi par là-bas ? / c'est &

239. Jean : bah en fait si vous voulez là-bas c'est pire que par-là /

240. Enquêteur : c'est quoi le quartier qui est là-bas ? /

241. Jean : là-bas c'est la Grand Mare les Sapins / et par-là c'est les Vieux Sapins /

242. Enquêteur : et le Châtelet Lombardie c'est par où ? /

243. Jean : c'est par là / tout ça c'est par là / et ma mère elle m'a dit « je veux vous voir traîner par là-bas j'ai pas envie que tu tu » / ma mère m'interdit de traîner dans la rue / elle n'aime pas que je sorte et tout / donc c'est pour ça ma mère elle m'a trouvé un maximum d'occupations et puis je fais déjà assez de bêtises au collège / donc si elle me laissait traîner ce sera encore pire / une fois la directrice elle avait dit à ma mère / avait dit e: « vous le laissez pas sortir il fait déjà des conneries alors vous le laisserez aller dans la rue ce sera vraiment un délinquant » donc ma mère elle a eu peur / et puis m'a elle m'a pris en mains avec mon père / en fait je leur fais peur /
244. Enquêteur : et là comme tu parles tu parles là tout de suite / est-ce que tu parles comme on parle ici dans le quartier ou un gars de Mont-Saint-Aignan aurait pu parler de la même manière ?
245. Jean : je comprends / je comprends pas la question /
246. Enquêteur : je veux dire pendant l'entretien &
247. Jean : oui&
248. Enquêteur : tu parles / tu parles / est-ce que tu me parles\est-ce que tu te contrôles ? / tu me parles comme au collège ? ou &
249. Jean : je parle souvent je parle souvent comme je vous parle / c'est pas ça mais je vous dis que quand par exemple on est en bande et qu'il va falloir que je que je dise quelque chose / et que il y en a qui va crier je vais crier pus fort / c'est c'est le seul mais généralement si vous voulez vous pouvez faire une enquête quand je parle avec les surveillants je leur parle comme je parle avec vous / comme je parle avec les profs / ça dépend lesquels on est un peu plus de familiarité &
250. Enquêteur : d'accord mais / au collège on parle e::: on parle correctement / plus au moins / parce que bon le collège c'est un cadre normatif &
251. Jean : avec mes parents / avec mes parents je rigole tout le temps et je parle normalement &
252. Enquêteur : mais le langage justement qui m'intéresse langage des jeunes / ce n'est pas le langage qu'on parle à l'école / c'est le langage qu'on parle soit pendant la récré soit en dehors de l'école &
253. Jean : moi je sais que: e: on parle / oui il y a oui il y a une façon de parler qui est: pas la même à l'école que au collège je sais bien /
254. Enquêteur : mmh
255. Jean : c'est tout / il y a juste ça qui en fait /// mais en fait si vous\par exemple / moi je vous dis ça / mais vous voyez moi je: / là-bas j'ai des copains qui

habitent là-bas donc ils m'expliquent ce qui se passe si vous voulez / par là-bas / mais si vraiment vous\moi je pense si vraiment vous voulez savoir qu'est-ce qui se passe par là-bas / parce que Imane c'est moi je crois qu'elle habite aux Canadiens / °les Canadiens c'est juste derrière chez moi c'est pas très loin° mais je crois qu'elle va souvent e voir ses copines qui habitent là-bas donc elle peut-être en sait peut-être un peu plus de choses que moi /

256. Enquêteur : mmh c'est quoi les collègues qui se trouvent par là-bas ?

257. Jean : les collègues c'est Braque et Giraudoux / oh des fois justement on a des matchs de [xxx] le [xxx] sportif du collège ils ont fait une équipe / et puis je suis dedans avec e mes camarades d'ici des fois on les rencontre / et puis le langage bah c'est exactement le même que le notre / c'est par exemple [xxxx] une action il fera « mais t'es con t'es ahmai » voilà il va y avoir une [xxxx] passer et nous on va regarder on va faire « oh la putain je la kiff celle-là » ça veut dire je l'aime bien / bah eux ils vont être de l'autre côté ils vont faire « oh je la kiffe celle-là elle est bien et tout » ils vont faire ça c'est // c'est tout / ça c'est que des trucs comme ça c'est: toujours la même chose /

258. Enquêteur : mmh / et les copains que tu connais ici sur le plateau donc ce sont les copains qui habitent e:: de ce côté là ? / oui ? / plus près de chez toi ? /

259. Jean : disons que ceux que je connais qui habitent de l'autre côté c'est parce que ça fait cinq ans que je suis au collège / et puis j'aimais\j'ai toujours bien discuté avec eux à la récréation &

260. Enquêteur : d'accord / mais à part du collège tu ne vas pas dans des quartiers / qui sont là-bas ? / tu ne vas par là-bas à la Grand Mare &:

261. Jean : voir mon oncle / mes oncles / de temps en temps / en voiture avec mes oncles et puis e: / j'ai ma sœur qui habite là-bas / mais dans les immeubles tout au fond tout au fond donc je vais la voir un petit peu de temps en temps /

262. Enquêteur : mmh / et pourquoi ta mère ne veut pas que tu ailles là-bas ? / ça craint plus que là où tu habites ?

263. Jean : bah oui je sais pas / =fin mère de toute façon elle me laisse pas beaucoup sortir quoi / je fais assez de bêtises sans sortir donc / si je sors plus /

264. Enquêteur : mmh et comment elle prend les sorties avec le collège ? / est-ce que tu fais des sorties ?&

265. Jean : ça / oui elle prend bien ça / parce qu'en fait ma mère elle est / bah ma mère en fait avant et mon père ils habitaient tous les deux par là-bas / et puis ils

sont venus habiter par là / quand ça a commencé à chauffer et tout / de toute façon ils avaient prévu de déménager depuis longtemps et maintenant on habite une petite maison par là bas / j'habite juste derrière les immeubles là-bas aussi il y a du: du bordel tout ça /

266. Enquêteur : et tu aimerais déménager du plateau ? /

267. Jean : non / mes parents ils veulent déménager / pour habiter dans la campagne tranquillement / mais je sais bien que je serais pas:: / je sais bien que je serais pas à mon à mon aise // ils veulent me ramener en un lieu où il y a de la tranquillité en fait / [xxxx]

268. Enquêteur : et tu voudrais quoi après / après le collège ? /

269. Jean : en fait moi j'ai redoublé pour faire une seconde générale / donc j'aimerais bien y aller / si je peux pas bah : je verrais bien j'ai tout un an en bep /

270. Enquêteur : en quoi ? /

271. Jean : en bep / je vais réfléchir /

272. Enquêteur : d'accord / bon je pense qu'on va s'arrêter là //

*Fin d'entretien*

## ENTRETIEN AVEC OMAR

---

---

*Quelques renseignements* : 15 ans, d'origine maghrébine (algérienne), habite dès sa naissance dans le quartier, pendant longtemps a résidé à la Grand Mare dans un immeuble HLM, mais a déménagé depuis un an dans un pavillon situé à la lisière de la Grand Mare ; collège Boieldieu, en 3<sup>ème</sup>.

(...)

1. Enquêteur : qu'est-ce que tu penses du langage ? / est-ce que e selon toi ici dans le quartier il y a un langage particulier ? / ou c'est dans certains endroits du quartier ou i n'y a pas ? /
2. Omar : e oui / oui il y a un langage / mais il n'y a pas [xxx] / moi je l'ai ce langage-là / il n'y a pas qu'ici ah /
3. Enquêteur : c'est-à-dire ? /
4. Omar : moi je l'ai entendu e: /je sais pas par exemple quand je vais en vacances / si e je côtoie des gens de Paris / dans la banlieue Parisienne / c'est un peu des quartiers chauds par-là / et j'ai déjà entendu des gens: / ils avaient le même langage que par ici / ils avaient des mots: &
5. Enquêteur : tu penses que c'est la même chose dans ce quartier-là et dans les quartiers parisiens ? /
6. Omar : mais non e: oui il y a des mots qui se correspondent mais e il y a aussi d'autres mots parce que moi je connais quelqu'un du Havre / et lui je sais pas il avait / il connaissait peut-être un ou deux mots e: d'ici et il en avait d'autres /
7. Enquêteur : mmh / mais le langage c'est: / bon déjà d'abord on va parler des localités / alors est-ce que: / ici c'est un langage qui est propre à qui ? / qui parle ce langage-là ? /
8. Omar : e: // je sais pas /



9. Enquêteur : vous l'appellez langage de la rue ou langage du quartier ? / ou &
10. Omar : je sais pas parce que on s'est jamais posé la question / mmh on parle et pour nous c'est banal /
11. Enquêteur : d'accord / est-ce que c'est tout les jeunes ou c'est pas tous les jeunes ? /
12. Omar : bah / ceux qui (z)habitent dans les quartiers-là // oui avec leur e : entre copains on va pas parler comme ça à nos parents / c'est vrai avec nos parents on parle / comme à vous je vous parle /
13. Enquêteur : mmh / et est-ce que tu pourrais me le parler ton langage ou non ? /
14. Omar : bah si vous voulez // mais je sais pas c'est pas & c'est quelques mots c'est pas &
15. Enquêteur : non mais je veux dire // oui oui d'accord / non mais est-ce que tu pourrais imaginer la situation où tu parles ce langage-là ? / ou c'est juste réservé pour les copains ? /
16. Omar : non c'est pas que c'est réservé mais: / c'est imaginons vous si vous e:: / imaginons je ne vous connais pas / après vous di\vous me\vous me dites des mots e / du langage de // e de la rue / et bah après je vais vous parler comme vous /
17. Enquêteur : donc c'est: par reconnaissance / et si tu vois que je parle le même langage tu vas me parler sans problème ? /
18. Omar : bah oui /
19. Enquêteur : d'accord /et donc tu penses que ce sont tous les jeunes de ce quartier-là qui ont le même langage ? / il n'y a pas de jeunes qui parlent un langage un peu plus:: &
20. Omar : sophistiqué ? /
21. Enquêteur : bah non je dirais pas sophistiqué mais je dirais peut-être plutôt plus prononcé / qui est plus loin de du langage normatif ? / et puis il y en a d'autres qui parlent le langage aussi de la rue mais qui est moins loin du langage normatif ? / qui est plus compréhensible ? /
22. Omar : non mais par exemple personne parce qu'il y a beaucoup de dans ce quartier / il y a il y a des personnes je sais pas comment dire / e / des fils à papa si vous voulez / bah eux ils parleront pas / même ils connaissent pas je crois / je sais pas / bon on est quand on habite dans ce quartier-là on est obligé d'entendre des mots mais &

23. Enquêteur : est-ce que c'est juste les mots ou il y a autre chose dans ce langage-là ? /
24. Omar : e:: bah nous quand on parle entre copains on va sou\ on les utilise e / oui / je sais pas /
25. Enquêteur : et c'est quoi ces mots par exemple pour parler des filles ? / j'imagine que vous parlez un peu des filles donc &
26. Omar : pour dire une fille on dit une rhesse /
27. Enquêteur : rhesse ? / d'accord / c'est un mot arabe non ? /
28. Omar : e: / je sais pas / je sais que j'ai déjà posé la question à mes parents / je les ai parce que sur ces mots-là / les mots qu'on prononce ici / parce que moi je j'essaie un petit peu parler e ma langue / algérien / mais / pas trop / que mes parents ils la: ils la maîtrisent bien /
29. Enquêteur : ils parlent / à la maison ils parlent quelle langue ? /
30. Omar : e: on parle français / puisque mon père est né en France mais sa: ses frères ils sont nés en Algérie et ma mère est née en Algérie / mais ils savent très bien parler français / donc on parle français et des fois ça m'arrive de leur demander des mots qui me passent par la tête / et après ils me traduisent /
31. Enquêteur : mmh / il y a d'autres mots pour dire une fille ? // pour dire regarde / regarde une fille / ou je sais pour dire qu'elle est belle ou elle moche ? /
32. Omar : non je sais pas /
33. Enquêteur : elle est grosse elle est mince //
34. Omar : (fait signe non avec sa tête)
35. Enquêteur : mais si ça doit exister ce n'est pas possible /
36. Omar : ah je sais pas pour dire e: mais ça c'est pas des mots inventés ah / je sais pas pour dire par exemple elle est BIEN on dira elle est BONNE / des trucs comme ça / mais on peut pas dire / je sais pas // [xxx] je sais pas on peut dire elle est bien roulée ou / je sais pas après /
37. Enquêteur : pour une voiture ? /
38. Omar : une voiture ? /e // non une voiture non / il y a la prison on dit le HEPS /
39. Enquêteur : la prison ? / et les prisonniers ? /
40. Omar : les hepsmans /

41. Enquêteur : hepsman (*rire*) / et autour de la prison il y a quoi comme expression ? /
42. Omar : non c'est / mais non on dit on va à heps / mais généralement il y a quelqu'un qui est allé en prison on va dire c'est un hepsman / truc comme ça /
43. Enquêteur : est-ce que tu penses que tout le monde connaît ce mot-là ? / même les gens qui parlent pas du tout arabe ? /
44. Omar : mais non ça c'est pas vraiment les mots arabes / c'est imaginons je sais pas e / comme tout à l'heure vous avez dû: interviewer Jean je crois / et lui normalement lui il connaît lui / et il y a plein de gens qui connaissent / mais non c'est pas / que la: / que des gens qui viennent des pays e: maghrébins /
45. Enquêteur : est-ce que tu connais des gens\des jeunes qui habitent centre ville ? /
46. Enquêteur : au centre ville ? / e:: je sais pas / non je crois pas / oui j'en connais peut-être certains /
47. Enquêteur : est-ce qu'ils ont le même langage ? /
48. Omar : non / non je crois pas / ça dépend / ça dépend e centre ville e / Rouen centre quoi ? Rouen même ? / non je crois pas / mais il y a toujours des gens qui: // par exemple quand ils vont aller à leur collège / il y a des gens des hauts de Rouen / et peut être ils vont: quand ils vont employer les autres après ils vont employer je sais pas / ils doivent connaître sûrement mais / non je sais pas j'ai aucune idée /
49. Enquêteur : mmh / ici dans le collège est-ce qu'il y a des jeunes du centre ville ? / ou c'est que les jeunes qui sont d'ici ? /
50. Omar : bah il y en a du foyer / des gens qui viennent du foyer de Rouen / non centre ville // non / c'est soit les Vieux Sapins par-là / soit les Sapins ou la Grand Mare / ou Bihorel /
51. Enquêteur : et tu: / jusqu'à quel âge tu habitais à la banane ? /
52. Omar : bah:: au début j'ai habité à la Grand Mare dans un immeuble / dans une e / oui un immeuble / et je crois que c'est à l'âge de six ans je crois que j'ai déménagé / j'habitais à la banane /
53. Enquêteur : et jusqu'à quel âge ? / pendant longtemps ? /
54. Omar : bah il y a un an que j'ai déménagé / même pas un an / au mois de mars /

55. Enquêteur : et alors ça change ? /
56. Omar : ah bah oui / dans les maisons il y a : / et puis il y a pas du tout ce langage-là / il y a / je sais pas c'est / en plus e il y a pas beaucoup de jeunes c'est surtout les personnes âgées /
57. Enquêteur : tu habites là où habite Jean ? /
58. Omar : ah non Jean il habite e : / au Vieux Sapins de ce côté-là /
59. Enquêteur : oui / d'accord / mais c'est à peu près le même e / le même milieu que là où il habite ? /
60. Omar : e: mais il habite / c'est parce qu'il il y a des immeubles / il y a sinon qu'on appelle les canadiens / ils sont juste à côté donc il y a pas un jeune qui va se balader par là-bas / ou sinon il y a aussi plein de jeunes qui habitent dans ces maisons là-bas parce que moi je connais plein de gens qui sont dans le collège et qui habitent là-bas / ou dans le collège e vers Bihorel tout ça ils habitent e / il y a plus de jeunes /
61. Enquêteur : mmh / et ça se passait comment / à la banane ? / aujourd'hui tu as dit que là c'est plus calme il n'y a pas beaucoup: / les gens que tu fréquentes aujourd'hui c'est:: &
62. Omar : non mais je sais pas
63. Enquêteur : c'est les jeunes qui habitent où ? / à côté de là où tu habites ? /
64. Omar : oui mais non / les jeunes que j'ai fréquentés c'était jamais: / où j'habite surtout dans mon collège puisque moi je mes parents au début j'étais dans une école à Villon / à la Grand Mare / Sapins / ils ont toujours trouvé ils ont trouvé que c'était trop: / trop de voyous trop de / donc en primaire j'ai changé je suis allé aux Vieux Sapins / c'était plus calme / et après e normalement je devais aller au collège Braque et Giraudoux / donc ils ont fait la dérogation ils m'ont mis là /
65. Enquêteur : c'est quoi la différence entre Braque et ici ? /
66. Omar : bah Braque c'est un peu plus e // en tout cas maintenant ça a changé / mais il y a deux trois ans c'était e: // je crois qu'il y avait plein de: / plein de bêtises je sais pas plein de branleurs tout ça //
67. Enquêteur : mmh / c'est plus difficile de faire les études à Braque qu'ici ? /
68. Omar : je sais pas j'ai jamais essayé / je suis pas allé / moi les jeunes que je connais parce que je fais du foot à: / je fais du foot et je connais plein de jeunes qui sont à Braque / ils me disent que non ça se passe bien / mais il y a toujours e / par exemple à la récréation il y en a toujours qui vont embêter leur monde /

69. Enquêteur : mmh / d'accord / ici c'est plus calme ? /
70. Omar : bah je trouve oui /
71. Enquêteur : et donc quand tu étais à la banane tu ne traînais pas en: en bas des immeubles ? /
72. Omar : oui oui oui / je traînais avec e: / oui j'avais mon cousin il y avait / bah il y avait le garçon il est là il a été renvoyé de: Braque / oui je traînais avec les gens qui étaient dans mon immeuble / on allait jouer au foot ou / mais souvent de: par exemple des voitures on faisait carnage / il faisaient / oui il y avait beaucoup de carnages /
73. Enquêteur : de quoi ? /
74. Omar : carnage /
75. Enquêteur : c'est quoi le carnage ? /
76. Omar : c'est: // imaginons une voiture / je sais pas de faire des crabes / je sais pas mais non vous ne connaissez pas ? / si on lâche un coup de frein à main et après on donne un coup de volant la voiture elle va partir / on appelle ça des crabes du carnage /
- (...)
77. Enquêteur : est-ce que là où tu habites actuellement et là où tu habitais avant / est-ce que les jeunes parlent le même langage ? /
78. Omar : non /
79. Enquêteur : donc là où tu habites actuellement c'est plutôt les fils à papa ? /
80. Omar : mais moi e: xx parce que nous / moi je sais pas je fréquente pas beaucoup les gens parce que e: / j'ai mon voisin c'est des maisons que je l'ai / et mon voisin qui est que e: / mon voisin / bah il a: il a deux trois ans plu\de moins que moi et des fois le soir on parle mais non lui non / en plus il est dans un collège privé // non lui c'est pas: /
81. Enquêteur : et actuellement tu fréquentes e // depuis que tu as déménagé tu fréquentes toujours tes anciens amis ? /
82. Omar : non mais ça c'était je sais pas c'était pas vraiment mes amis c'était pour passer le temps / mes amis ils habitent plutôt vers les Vieux Sapins par exemple Jean tout ça /
83. Enquêteur : d'accord / et donc entre vous vous allez parler ce langage-là / langage du quartier ? /

84. Omar : oui on parle comme ça /// et je sais pas il y a plein de mots ah /
85. Enquêteur : mmh / c'est que les mots ou il y a aussi les faits de l'intonation ? / de l'accent tu sais un petit peu haché ? /
86. Omar: e:: non je sais pas / ça dépend / ça dépend si on est en groupe je sais pas c'est pas le même chose / quand on va parler avec quelqu'un tout seul et quand on va parler en groupe je sais pas / c'est pas: / mais l'intonation non je crois que c'est: // je crois que c'est le même / qu'on parle le langage ou /
87. Enquêteur : et quand tu vas: / est-ce que tu as des connaissances rive gauche ? / peut-être des amis ou je sais pas /
88. Omar : rive gauche ? /
89. Enquêteur : dans les quartiers / dans les quartiers de la rive gauche /
90. Omar : vers Saint-Sever ? /
91. Enquêteur : oui Saint-Sever / Sotteville e:: // Château Blanc /
92. Omar : non j'aime pas traîner par-là /
93. Enquêteur : Sablière /
94. Omar : Sablière ? / c'est trop / oui j'ai déjà dit je crois que c'est pareil qu'ici ah / de toute façon / c'est: Sablière tout ça / Château Blanc / c'est aussi des quartiers chauds / e : non / juste ma grand-mère qui habite à Sotteville je vais juste de ce côté là juste pour la voir / sinon // les seules fois où je vais à rive gauche j'y vais avec des potes /
95. Enquêteur : est-ce que les jeunes / les jeunes qui habitent dans le quartier / en fait ce ne sont pas tous les jeunes qui sont tout le temps dehors ? / dans les rues ? / il y a des jeunes qui passent tout leurs temps dehors ? /
96. Omar : mais ça ça dépend des parents / c'est:: / moi je trouve que ::

*Coupure de bande*

## ENTRETIEN AVEC FATOU

---

---

*Quelques renseignements* : 16 ans, d'origine peule, habite dès sa naissance à la Grand Mare dans un immeuble HLM ; collègue Braque, en 3<sup>ème</sup>.  
L'entretien transcrit est le second entretien effectué avec Fatou.

1. Enquêteur : bon bah en fait je voudrais qu'on : qu'on fasse presque la même chose / je voudrais qu'on parle un petit peu du quartier
2. Fatou : ouais
3. Enquêteur : si ça ne te dérange pas /
4. Fatou : non non mais ça ira
5. Enquêteur : ça ira ? e:: donc on a parlé la dernière fois je t'ai demandé si pour toi il y a une différence entre la Grand Mare les Sapins la Lombardie tout ça / est ce qu'il y a / comment tu penses ? il y a une différence ?
6. Fatou : bah:: il y a il y a un peu de différence mais bon ça dépend des localités quoi // genre: Sapins Grand Mare // en fait ça dépend des bandes surtout // c'est là qu'il c'est là que tout change / mais sinon il y a un tout petit peu de mentalité mais sinon c'est un peut partout pareil quoi // =fin à peu près
7. Enquêteur : mmh mais c'est quoi cette nuance de mentalité ?
8. Fatou : bah on a les moyens les petits les mêmes les grands tout ça et puis e vers les Sapins c'est plutôt les grands / donc c'est vrai que / quand il y a des fêtes bah ça part un peu en sucette / et du côté de la Grand Mare c'est les moyens quoi les petits tout ça / il y a aussi les grand mais bon ils viennent plutôt aux Sapins // e là-bas c'est autre chose parce qu'ils sont encore jeunes et puis ils sont encore dans le délire donc voilà
9. Enquêteur : c'est:: attends c'est où qu'ils sont encore jeunes ? qu'est-ce que tu veux dire ?
10. Fatou : e Castor Lombardie tout ça quoi

11. Enquêteur : mm /
12. Fatou : un peu la banane mais pas souvent ça / ça dépend
13. Enquêteur : la banane c'est pas les Sapins ?
14. Fatou : si c'est les Sapins // Sapins Grand Mare mais / ça dépend / il y a un bout qui est aux Sapins et il y a un bout qui est à la Grand Mare
15. Enquêteur : mmh /// e:: il y a:: donc c'est où est-ce qu'il y a plus de jeunes dans quel quartier c'est-à-dire où les jeunes se réunissent le plus souvent\*
16. Fatou : se regroupent le plus ? aux Sapins
17. Enquêteur : aux Sapins ?
18. Fatou : oui /// avant c'était la Grand Mare // mais comme l'immeuble il a été condamné bah c'est aux Sapins maintenant
19. Enquêteur : mmh / et e : est-ce que:: les jeunes qui se regroupent aux Sapins / ils habitent dans les Sapins ou il y a tout le monde qui y vient &
20. 20. Fatou : il y a de tout / partout // il y a:: toute - tous les quartiers quoi // les quartiers du secteur /// il y a / il y a un peu / un peu de Mont-Saint-Aignan// il y a pfff (*souffle*) un peu de:: / par= il y a un peu de partout quoi
21. Enquêteur : il y a des gens de Mont-Saint-Aignan qui viennent ici ?
22. Fatou : oui y a quelques-uns quoi / c'est parce qu'ils se connaissent vite fait ils ont des rapports donc ils traînent un peu ici mais bon / quand [xxxx] ils rentrent chez eux quoi /
23. Enquêteur : ah oui / parce qu'on m'a dit que / entre / les Hauts de Rouen et Mont-Saint-Aignan il y avait / il y a e:: un fossé qui &
24. Fatou : oui oui
25. Enquêteur : en quelque genre les sépare
26. Fatou : nous on s'aime pas /// bon là-bas c'est plutôt les bourges tout ça ici c'est / il y a des bourgeois aussi mais bon / c'est des HLM tout ça donc voilà quoi /// il y a pas- il y a pas beaucoup de / là-bas les gens ils sont pas comme ici ah / c'est des petits fils à papa quoi / et je verrai pourquoi il y est &
27. Enquêteur : tu as déjà rencontré les gens qui sont là-bas ?
28. Fatou : non / OUI j'en connais mais bon // je les [xxx] un peu quoi /
29. Enquêteur : mmh /// tu ne les fréquentes pas parce que &
30. Fatou : parce que j'ai (i) pas le temps aller jusqu'à là-bas moi (*rire*)



31. Enquêteur : et pour vous est-ce que vous faites la différence entre Mont-Saint-Aignan par exemple et centre-ville ?
32. Fatou : oui / ça fait complètement
33. Enquêteur : non mais je veux dire a : //
34. Fatou : e ::
35. Enquêteur : tu n'aimes pas les ::&
36. Fatou : MOI j'aime TOUT moi / franchement // moi j'aime tout moi / ceux qui m'aiment pas je m'en fous moi (*léger rire*)/ moi j'aime bien tout le monde // mais bon après voilà quoi
37. Enquêteur : bon pour revenir à nous / sur le quartier / donc tu me dis qu'il y a une différence une petite différence entre // différence entre les &
38. Fatou : ouais ouais
39. Enquêteur : quartiers
40. Fatou : parce que on a un peu ceux ceux qui sont / bien chauds quoi / et il y a les moyens / en a qui sont pareils il y en a vous voyez / ils ont tout ce qu'ils veulent vous voyez / mais ils veulent se prendre pour (*voix traînante*) ce qu'ils sont pas
41. Enquêteur : ils veulent se quoi ?
42. Fatou : ils veulent se prennent/ ils veulent se prendre pour ce qu'ils ne sont pas // c'est à dire genre [xxx] il y en a ils peuvent avoir des véLOS quand ils veulent tout ça ah / il y en a ils sont obligés de voler les vélos /
43. Enquêteur : oui
44. Fatou : et ceux qui peuvent avoir des vélos ils vont voler les vélos / et en fait ils veulent se donner un style quoi // c'est :: / et puis il y a des faux bandits quoi et ceux qui se prennent pour des racailles de chez racailles / mais ils en connaissent même pas la moitié /// ça dépend quoi // on a un peu de tout partout
45. Enquêteur : moi je pensais que c'était plutôt calme e: à la Grand Mare / qu'il y a moins de &
46. Fatou : non non /// bah si vous passez vous allez voir tous les immeubles ils sont condamnés là // ils ont condamné à peu près tout / donc voilà quoi
47. Enquêteur : mmh / toi tu habites où ?
48. Fatou : j'habite aux Sapins

49. Enquêteur : d'accord /// et est-ce qu'en fonction du quartier / que tu habites à la Grand Ma::re ou que tu habites aux Sapins que tu habites / bon ailleurs / Lombardie ou Châtelet / est-ce que il y a une différence dans le langage ?
50. Fatou : non / ça dépend // =fin oui quelque part c'est vrai / parce que quand tu vas dans un milieu tu t'adaptes au milieu donc e tu t'adaptes aussi au langage / mais ça dépend en fait / e parce que les Sapins / comme il y a beaucoup\ il y a beaucoup de racaille quoi entre guillemets / mais c'est des gens bien quoi mais::: comment dire // ils parlent comme ça depuis toujours quoi / et que si on va dans un autre quartier à côté / ils parleront comme ça mais ça sera différent / parce qu'ils traînent pas dans le quartier d'où je viens / ils ont des propos un peu plus différents quoi c'est tout / mais sinon les : les mots de base c'est tous les mêmes quoi /
51. Enquêteur : d'accord / donc qu'est-ce qui sera différent ?
52. Fatou : e:: bah:: // je sais moi / leur manière comment qu'ils sont entre eux:: // comment qu'ils parlent aussi / parce que::'ils parlent pas toujours comme nous aussi / les gens // nous on parle de notre manière / et puis bon les autres ils emploient d'autres trucs qu'on connaît pas trop quoi / puis on appelle ça les mots de cas sos<sup>418</sup> quoi les mots de cas sos quoi je sais pas / c'est des mots que nous on n'emploiera pas quoi c'est clair
53. Enquêteur : d'accord / donc il y a:: / on va dire le langage des cas sos &
54. Fatou : ouais ils ont pas ils ont pas l'accent:: / de la racaille quoi
55. Enquêteur : donc ils y a les cas sos / il y a la racaille
56. Fatou : (*rire*) les cas sos entre guillemets
57. Enquêteur : d'accord entre guillemets / la racaille / et après il y a quoi ?
58. Fatou : bah c'est tout quoi après il y a quoi ? / après il y a des fils à papa / c'est tout
59. Enquêteur : d'accord / bon les cas sos par exemple e::: je sais pas ça va parler comment ?
60. Fatou : ils ont / en fait nous genre on peut dire e:: // on peut dire une cigarette on appelle ça une garo tu vois ou [xx] un truc comme ça / et eux ils diront une GALO / je sais pas ils ont pas ils ont pas le filling quoi dans leur truc je sais pas // ils ont pas l'a= l'accent quoi je sais pas / et ça se voit quand quand on les entend parler on se dit mais bon ils viennent d'où eux ?
61. Enquêteur : mais ils habitent aussi également dans le quartier ?
62. Fatou : oui oui oui partout là / oui dans le quartier /

---

<sup>418</sup> *Cas sos = cas social.*

63. Fatou : là le garçon que j'ai vu / tu le classerais tu le:: mettrais où / dans quelle catégorie ?
64. Fatou : (*rire*) en tout cas pas dans les cas sos (*rire*)
65. Enquêteur : c'est pas un cas sos ?
66. Fatou : non non eux c'est :: / en fait ça dépend avec qui on est / avec les gens avec lesquels on est quoi / si on est avec des gens qui nous parlent bien:: avec lesquels on s'entend super bien donc on éviterait de parler un peu la racaille / mais bon / on parle quand même à la racaille si c'est les : / si c'est de vrais potes quoi / mais bon sinon si on est avec des adultes c'est différent quoi / on parle pas comme on parle on d'habitude dans la journée tout ça /
67. Enquêteur : bon avec moi tu parles normalement ?
68. Fatou : voilà / là je parle normalement /
69. Enquêteur : et si c'était ta copine en face tu ne parleras pas comme ça ?
70. Fatou : non je par= on parlerait [xxxx] toutes les 5 minutes en fait / e:: /// ça dépend du / ça dépend de ce qu'on parle aussi / parce que si on parle vraiment d'un sujet important / là on sait qu'on va on va on va être sérieuses sur le sujet donc on parlera bien / mais si c'est juste:: pour délirer comme ça bah / on se parle normal quoi /
71. Enquêteur : e:: mais ici au collège par exemple / pour revenir parce que j'ai pas très bien compris / donc tu m'a dis qu'il y a des cas sos
72. Fatou : mmh
73. Enquêteur : qui ont:: un langage un peu particulier et après il y a:: / la racaille
74. 74. Fatou : la racaille /
75. Enquêteur : et après est-ce qu'il y a encore une autre catégorie / on va dire ceux qui parlent langage de quartier moins ?
76. Fatou : non / ça se passe entre la racaille et les cas sos en fait // et puis les fils à papa un peu bon // ceux qui veulent se donner un style quoi /
77. Enquêteur : les fils à papa est-ce qu'ils parlent le langage du quartier ?
78. Fatou : non / ils parlent un peu genre / ça dépend quoi / en fait ils veulent se donner un style // ils ont tout ce qu'ils veulent mais ils veulent quand même / ils cherchent un moyen d'aller faire ce que les gens du quartier ils (i) font /// genre je sais pas moi / un petit français qui vient de je sais pas où là / qui vient de chez pas où / genre il a tout ce qu'il veut quand il veut et il trouve un moyen d'aller quand même vendre de la drogue des trucs comme ça //

ou:: d'aller jouer à la racaille quoi / alors qu'il a ce qu'il veut mais bon // je comprends pas / mais tu sais qui vend de la drogue dans le quartier ? c'est qu'eux ils ont vraiment des problèmes financiers donc ils sont obligés / °ou peut être pour eux c'est un loisir je sais pas comment ça se passe° / mais ceux qui (z)ont les moyens tout ça / °les petits les petits français quoi° / ils veulent se la donner quoi / c'est juste histoire de dire oh moi je suis là et tout ça quoi / c'est tout

79. Enquêteur : mmh /// // parce que dans la racaille il y a pas beaucoup de français ?
80. Fatou : non
81. Enquêteur : c'est que des / des noirs ?
82. Fatou : des noirs des ara= ça dépend des quartiers / il y a des quartiers où on peut trouver un peu de TOUT / mais bon e / sinon les blancs qui sont ici / e:: c'est:: c'est pas : / non
83. Enquêteur : c'est vrai que les noirs sont tout le temps avec les noirs et les blancs sont à part ?
84. Fatou : non ça c'est pas vrai par contre / le blanc qui veut traîner avec les noirs il peut le blanc qui veut traîner avec les blancs il peut // c'est juste e:: // comment dire ? / c'est parce qu'ils se connaissent depuis l'enfance donc les noirs et les arabes ils traînent ensemble / c'est donc qu'ils se connaissent depuis qu'ils sont tout petits / et des blancs AUSSI certes / oui / mais c'est parce que là °qu'ils ont des voies différents° / donc ils partent un peu dans leur dans leur délire à eux / et puis les autres ils restent dans le même délire / mais bon / les blancs [xxxxxx]
85. Enquêteur : ils sont [xxxxx]
86. Fatou : ils ont d'autres e :: ils ont des objections dans leur vie quoi ils sont pas / ils sont pas dans le même délire que les autres quoi / donc ils: / ils te laissent parler quoi c'est tout // en fait ils ont pas les mêmes opinions que / les : les noirs et les arabes donc voilà quoi // surtout e :: / sur genre de la poli:::ce: / sur un peu plat= sur des / des petits trucs tabou quoi / en fait pas grand chose quoi // des pff /// et bon si e: / les parents des blancs c'est pas comme les parents des noirs =fin c'est pas pareil / tout ça: les français sont un peu chelou quand ils parlent / =fin les noirs aussi et les arabes aussi tout le monde / mais bon voilà quoi / ils parlent pas pareil et ils ont des parents racistes / donc voilà quoi / nous on vit notre vie (*clique*) / ce qui vient il vient c'est tout / s'il s'entend bien tant mieux pour lui / s'il s'entend pas tant pis pour lui //
87. Enquêteur : [xxxx] dans votre &

88. Fatou : ça c'est chez les garçons en général
89. Enquêteur : et pas entre les filles ? c'est pas &
90. Fatou : non c'est c'est différent /// c'est mixte // il y a de tout quoi // il y a / oui il y a de tout
91. Enquêteur : parmi tes copines tu as / tu vois autant de blanches que:::
92. Fatou : oui que de noires par exemple / =fin j'ai plus de noires que des arabes que de blanches quoi / mais sinon il y a il y a beaucoup de blanches aussi
93. Enquêteur : mmh /// et est-ce que les filles parlent autant que: / le langage du quartier que les garçons ?
94. Fatou : non / les filles elles parlent différemment en fait // en fait les filles c'est un peu chochette / franchement
95. Enquêteur : chochette c'est quoi ?
96. Fatou : genre: je sais pas quoi elles veulent pas employer / je sais pas elles sont cheloues / genre: / je sais pas quoi elles parlent pas comme les gars quoi / les meufs parlent pas comme les gars / ça dépend il y a des quartiers on peut y aller / genre Mantes la Jolie les Mureaux tout ça / tu peux aller là-bas les gens ils parlent pas : ils e : ils parleront pas comme moi je parle ah / à la racaille quoi pur [xxx] racaille / et puis bon les filles ici essaient de soigner leur langage quoi // parce que genre il y a le gars / donc si toi tu tu seras avec un gars tu lui parleras pas à la racaille quoi / je sais pas si je suis bonne mais moi je m'en fous (*rire*)
97. Enquêteur : tu penses que les filles surveillent plus leur langage ?
98. Fatou : ouais ouais ouais / mais sinon quand on est ensemble on parle à la nique quoi / mais la nique de chez nique /
99. Enquêteur : alors nique ça veut dire quoi ? avec des gros mots ?
100. Fatou : non même pas / même pas ça // on dit des des mots qui (z)existent pas en fait // on prend le radical du mot:: les suffixes tout ça et puis on forment un mot avec quoi / et on se la joue [xxx] (*rire*) // on se donne des petits trucs quoi je sais pas / on parle / on parle / c'est notre langage à nous quoi quelque part /
101. Enquêteur : mmh je vois // et toutes les filles du collège est-ce que::: vous parlez e::
102. Fatou : mmh ça dépend des sixièmes et des cinquièmes / donc avant j'ai été en cinquième mais bon // oui oui oui quand même // mais en fait c'est plus qu'il y a trois ans de ça hh / les filles et les garçons ils parlaient pareil quoi // il y avait pas de différence / il y avait rien quoi / mais là: voilà quoi ça

commence à: / à changer quoi // les gens ils vont ils vont ils vont ils vont  
commencer à oublier le langage de la rue / en plus commencer à parler  
moderne tout ça / =fin les gens vont oublier un peu d'où qu'ils viennent  
quoi on croirait

103. Enquêteur : c'est-à-dire d'où qu'ils viennent ?

104. Fatou : bah il y en a qu'ils vont jusqu'à les renier leur quartier / genre « tu viens de  
quel quartier ? ah non j'habite pas aux Sapins na-na-na » / bon ce qu'il il  
est LACHE quoi entre guillemets bien sûr ce qu'il renie leur quartier quoi

105. Enquêteur : mmh, parce que je parlais avec une e:: une fille et un garçon / c'était pas  
dans ce collège / c'était à Boieldieu &

106. Fatou : ah oui

107. Enquêteur : et eux ils m'ont dit que: / en fait j'ai parlé juste avec quelques personnes  
là-bas / et les deux e: deux personnes m'ont dit « ah non non les filles ne  
parlent pas comme les garçons / c'est différent / la fille n'a pas droit de  
parler comme ça » et &

108. Fatou : mmh / n'importe quoi // trop fort // les filles parlent comme elles veulent /  
elles ont pas besoin de je sais pas quoi / en tout cas [personnellement] car je  
parle là je parle au nom de toutes mes copines aussi / et au nom de moi  
parce que moi je traîne aussi bien avec les garçons qu'avec les filles / donc  
je sais bien comment ça se passe dans les deux plans quoi / et les filles  
elles parlent comme elles veulent / c'est ce que je dis / là on est dans le  
secteur de la racaille / et du côté de Boieldieu ça a rien à voir quoi les  
mentalités / c'est vrai= c'est différent quoi // e: genre ils entendent parler de  
Braque ils sont tous en sursaut là-bas // c'est / « Braque nia nia nia - nia  
nia nia » eux c'est de la chiotte quoi / franchement désolée si c'est /  
vraiment:: voilà quoi // c'est des petits pff //

109. Enquêteur : et ils m'ont dit aussi qu'ils parlaient langage du quartier

110. Fatou : eux ?

111. Enquêteur : oui

112. Fatou : oui ils parlent le quartier parce que dans chaque quartier il y a des cas sos il  
a des racailles i y a il y a il y a tout quoi / mais bon e:: c'est parce que à  
mon avis ils devaient voilà quoi / à mon avis les filles que vous avez du  
prendre / ça doit pas être des filles très // très voilà quoi /

113. Enquêteur : et tu dis dans chaque quartier / ça veut dire quoi dans chaque quartier ?  
dans chaque quartier Grand Mare Lombardie c'est ça ?

114. Fatou : partout dans tous les quartiers

115. Enquêteur : quand tu dis quartier pour toi quartier c'est les Hauts de Rouen ?
116. Fatou : les Hauts de Rouen dans tous les quartiers / ça dépend de // là par exemple quand je parle de ça je parle pour les quartiers des Hauts de Rouen quoi sinon je parle pas de: de la rive gauche tout ça non je parle pas d'eux
117. Enquêteur : tu parles des quartiers qui sont ici / d'accord
118. Fatou : oui oui sont situés / aux alentours
119. Enquêteur : et: si tu:: / si tu parleras par exemple par exemple avec quelqu'un du: du collège Boieldieu/ est-ce que tu remarqueras la::
120. Fatou : oui
121. Enquêteur : est-ce que tu pourras remarquer la différence ?
122. Fatou : oui
123. Enquêteur : dans la manière de parler ? / donc il va parler et la personne en face elle va parler aussi le langage du quartier mais il y a une différence ?
124. Fatou : il y a un tout petit TRUC qui fait que hh tu reconnais que c'est pas / un gars des Sapins
125. Enquêteur : et c'est c'est quoi ce [xxxx]
126. Fatou : je sais pas c'est:: dans la manière dont il di::sent / la manière de s'exprimer tout ça c'est différent
127. Enquêteur : mmh / mmh // donc il y a quand même e:: / on va dire e::
128. Fatou : oui / il y a une différence ah
129. Enquêteur : une différence
130. Fatou : mmh
131. Enquêteur : on pourrait: / dégager combien de: / de niveaux on va dire ? donc au niveau le plus bas c'est - il y a Boieldieu c'est-à-dire que le langage du quartier est [xxxx]
132. Fatou : oui c'est vraiment: / non il n'y a pas qu'eux // eux franchement ils sont moyens / il y a Grusso à Darnétal / eux c'est les cas sos (*rire*)
133. Enquêteur : [xxx] à Darnétal
134. Fatou : oui / on va y aller lundi en plus
135. Enquêteur : pour faire quoi ?
136. Fatou : pour faire e: / parce qu'ils vont faire un film // et: ils l'ont fait et puis ils vont nous faire montrer et puis bon on va critiquer quoi c'est bien ou pas
137. Enquêteur : mmh

- 138.Fatou : EUX franchement c'est vraiment le niveau bas quoi
- 139.Enquêteur : le niveau bas ça veut dire quoi pour toi ?
- 140.Fatou : bah: c'est vraiment:: / c'est [rale de parler avec eux [xxxx] quoi] tu parles avec eux ils vont te sortir je sais pas quoi tu vas leur donner un sujet ils dire je sais pas quoi / laisse tomber ça [rale] pas avec des gens comme ça
- 141.Enquêteur : mais ils parlent: attends moi [xxxxx] la manière de parler tu parles de la manière ou tu parles du sens ?
- 142.Fatou : de la manière aussi
- 143.Enquêteur : de la manière ?
- 144.Fatou : oui // ils ont pas (clique) / ils ont pas le feeling / il y a toujours un petit truc / qui cloche
- 145.Enquêteur : mais ils parlent le langage de quartier entre eux ?
- 146.Fatou : de leur quartier à eux // en fait leur quartier à eux ils reprennent les mots de nous et comme ils traînent pas ici ils savent pas comment ça se passent et comme ils sont un peu entre guillemets Eduqués on va dire °=fin là aussi ils le sont° mais bon là-bas c'est plus stri:ct =fin =fin / non je ne dirai pas c'est plus strict (deux cliques) / eux voilà quoi c'est à leuR AISE petite maison tout ça / pp pépères / donc le langage là ils n'emploient pas souvent chez eux: tout ça et dehors avec leur potes / donc c'est un plus strict
- 147.Enquêteur : mmh
- 148.Fatou : ils [xxx] pas le dawa donc voilà quoi
- 149.Enquêteur : donc si on va dire:: au niveau bas c'est Darnétal
- 150.Fatou :oui au niveau zéro
- 151.Enquêteur : au niveau zéro / après au niveau un c'est collège Boieldieu ceux qui sont
- 152.Fatou :non / Bois Guillaume (*rire*)
- 153.Enquêteur : Bois Guillaume ? / après ? / après ceux qui sont au collège Boieldieu/ parce que ceux qui sont au collège Boieldieu/ les gens avec lesquels j'ai parlé habitent aux Sapins ou dans un [x] à la Grand Mare
- 154.Fatou : oui il y en a des Vieux Sapins aussi
- 155.Enquêteur : et dans les Vieux Sapins aussi
- 156.Fatou : mmh / ça dépend quoi
- 157.Enquêteur : et après ce sera quoi ?



- 158.Fatou : il y a quoi ? / il y a //
- 159.Enquêteur : après on va dire dans les niveaux suivants / c'est-à-dire qu'ils [xxxx]
- 160.163. Fatou : [Giraudoux ?]
- 161.Enquêteur : mmh
- 162.Fatou : après c'est les Braque s en premier e
- 163.Enquêteur : après c'est les Braque / c'est-à-dire e:: le vrai e langage du quartier c'est ça ?
- 164.Fatou : VOILA quoi / ouais::
- 165.Enquêteur : et après c'est les cas sos ?
- 166.Fatou : lesquels ?
- 167.Enquêteur : qui exagèrent / tu m'as dit qu'il y a::
- 168.Fatou : ÇA c'est justement c'est Darnétal tout ça // en fait ça fait du niveau cas sos au niveau racaille quoi // et là vous avez commencé du plus bas jusqu'au plus haut ///
- 169.Enquêteur : ah / donc eux / ils parlent le langage où il y a plus de:: / qui est encore plus différent du français que le langage du quartier ?
- 170.Fatou : non non non // justement ils PARlent / avec du / la racaille comment qu'il la parlent c'est plus proche du français / que de la racaille e / que NOUS c'est vraiment dans / not /re univers à nous quoi / c'est // qu'eux ils ont encore les pieds sur terre quoi /
- 171.Enquêteur : d'accord
- 172.Fatou : nous on plane //
- 173.Enquêteur : d'accord / et les cas sos ?
- 174.Fatou : c'est eux /
- 175.Enquêteur : c'est eux /
- 176.Fatou : et nous / on est les boss
- 177.Enquêteur : vous êtes quoi ? / les boss ?
- 178.Fatou : ouais / et ouais // Georges Braque / (deux cliques) /
- 179.Enquêteur : ça veut dire quoi les boss ?
- 180.Fatou : b o s s
- 181.Enquêteur : ah / les boss comme les chefs ?
- 182.Fatou : mmh

183. Enquêteur : ok

184. Fatou : niveau collège bien sûr // on parle du Braque à quelqu'un autre / c'est la terreur / c'est grave // c'est la terreur Braque / franchement (*rire*) / l'année dernière qu'est-ce qu'on avait fait ? // tout mon collègue / il a été au collège voisin là / à Boieldieu // et moi ce soir là j'étais punie / je ne pouvais pas sortir / en fait cela fait deux fois / et tout tout tout mon collègue / ils sont partis dans le collège e même pas Boieldieu/ Giraudoux / ils ont foutu le dawa là -bas // ils les ont traumatisés / il y avait de la police partout tout ça // parce qu'on est venu à midi / il y a toujours les conflits comme ça / genre chez les ritals tout ça / mais nous c'est entre collèges bah c'est pas pareil / e:: // genre je sais pas ils se la pétaient trop / nous ça nous a pas plus on a fait « ok vous voulez jouer malins / on se voit à quatre heure et demi » / quatre heures et demi on reste devant leur collège il y avait de la police partout il y avait des ambulances il y avait tout &

185. Enquêteur : attends vous êtes arrivés devant quel collège ?

186. Fatou : e:: Giraudoux là

187. Enquêteur : mmh

188. Fatou : il y avait de la police tout ça // il y avait des surveillants il y avait des directeurs dehors il y avait tout le monde / on est tous rentré chez nous / on a fait « ah vous avez peur ah ? » / après on a tous rentré //

189. Enquêteur : d'accord /

190. Fatou : non il faut voir quoi / Braque c'est vraiment une [xxx] // ça explose c'est comme un volcan / pour l'instant il dort / mais des qu'il y a un truc qui va pas bah / ça surgit et puis voilà / personne ne peut\ne peut plus rien arrêter après

(...)

191. Enquêteur : et là quand tu me parles / tu te contrôles / je veux dire tu surveilles ton langage ou tu me parles comme tu parles à tes copines ?

192. Fatou : oui / je me contrôle / ça dépend avec qui je parle / c'est / &

193. Enquêteur : et si tu te contrôlais pas / tu pourrais &

194. Fatou : non / ce serait de manquer de respect pour moi / =fin ce que je me contrôle parce que // comment dire ? / vis-à-vis des adultes on parle pas comme ça donc voilà quoi // mais bon si vous voulez que je me lâche il n'y a pas de problème ah (*rire*)

195. Enquêteur : oui je veux bien /

- 196.Fatou : bah voilà quoi / ça dépend si je parle avec un gars je lui dis « écoute toi t'es enculé houya / tu crois je veux te dire quoi là / je vais enculer ta mère toi » / et:: si je parle avec un gars / avec un gars avec lequel je vais m'embrouiller je vais parler comme ça / mais si s'est un gars que je kiffe<sup>419</sup> je lui fais « écoute je te kiffe trop bien tout ça » tu vois je / je lui parlerai calmement tout ça // bon si c'est un vieux gars voilà quoi / on verra
- 197.Enquêteur : donc tu parles\tu veux dire qu'il est doux / ce langage
- 198.Fatou : oui il est doux mais il est violent ça dépend des jours ah / t'as vu ? si t'as pas le feeling / si t'as les nerfs / ça dépend si t'as les nerfs t'as vu ? / quelqu'un qui te prend la tête dès le matin t'as le [xxx] tu vas le voir tu lui dis « écoute prends moi pas la tête » tu vois ? / voilà quoi /// ça dépend ah / c'est pour ça [xxxxxxxxxxxxx]
- 199.Enquêteur : est-ce qu'il y a des gens qui parlent comme ça tout le temps ? c'est-à-dire e:: pas seulement entre potes / à l'école / mais tout le temps ?
- 200.Fatou : oui ça c'est des cas exaspérés aussi /
- 201.Enquêteur : ici au collège est-ce qu'il y en a ? /
- 202.Fatou : mm oui / c'est des gens qui se prennent pour les FOLLES aussi / ça c'est pas pareil / nous on utilise ce langage là parce qu'on aime bien parce que voilà quoi / mais ceux qui le parlent la longueur de journée c'est pour se donner un style genre « oui moi je suis la caillera » donc voilà quoi / mais sinon non /
- 203.Enquêteur : mais y a-t-il des gens qui peuvent parler que comme ça ? /
- 204.Fatou : // non c'est pas possible / parce que t'es pas née avec ça // c'est au fur et à mesure du temps que tu l'as dans la peau / sinon tu peux pas //
- 205.Enquêteur : là par exemple j'ai parlé avec Amadou / il a:: // je ne sais pas il a un accent je dirais un peu particulier /
- 206.Fatou : oui ça (*rire*) / oui vite fait / t'as vu il est [xxx] / il se prend pas la tête tu lui poses des questions il répond / voilà quoi / à la nique
- 207.Enquêteur : c'est pas / c'est pas l'accent de:: / qui est propre à ce quartier là qu'il a Amadou ?
- 208.Fatou : si Amadou c'est l'accent du quartier qu'il a lui / quand il parle il PARLE quand même / [xxx] mais sinon quand il est calme il est calme quoi / il parle avec les mots calmes quoi tranquilles il se prend pas la tête / voilà quoi /

---

<sup>419</sup> Kiffer = aimer.

209. Enquêteur : et en classe il parle:: comment ? / est-ce qu'il se contrôle en classe ?
210. Fatou : oui quand t'es en classe t'es là pour apprendre donc voilà quoi si tu commences à venir à parler je sais pas comment n'importe quoi bon / ph / quel intérêt de venir à l'école après ah ?
211. Enquêteur : bah apparemment ils n'ont pas grand intérêt de venir à l'école /
212. Fatou : mais si quand même /
213. Enquêteur : vu comment il sèche les cours ? (*rire*) /
214. Fatou : oui mais bon on y va c'est parce que sa daronne son daron ils prennent la tête [tetais] donc il y va quoi il se prend pas la tête il va il n'a pas envie de s'embrouiller avec ses parents donc il y va / et puis il y a les grands frères derrière donc voilà quoi / si t'y vas pas / c'est chaud quoi /
215. Enquêteur : mmh // /// et est-ce que tu traînes avec les gens qui:: / qui parlent:: // qui n'ont pas la même manière de parler / c'est à dire qui parlent comme on parle au collège Boieldieu?
216. Fatou : oui oui toujours / je traîne avec de tout ah / je peux traîner quand même avec des caillera avec des gens vraiment ouf quoi / je peux traîner avec des gens vraiment sérieux &
217. Enquêteur : et quand tu traînes avec des gens qui parlent comme on parle au Boieldieu/ est ce que:: / tu parles comment toi ? /
218. Fatou : mais je parle comme je parle avec vous /
219. Enquêteur : c'est-à-dire poli ?
220. Fatou : bah poli / bah si la personne elle est polie avec moi / si elle est pas polie bah je serai pas polie je suis pas d'accord
221. Enquêteur : le langage du quartier il peut être aussi bon
222. Fatou : ouais / ça dépend avec qui / si la personne tu l'apprécies / pourquoi pas ? mais si tu l'apprécies pas c'est différent / tu peux quand même ne pas apprécier une personne et être poli avec / ça dépend //
223. Enquêteur : /// est-ce que cela vous réunit en quelque sorte ou pas trop / votre manière de parler ?
224. Fatou : ouais un peu vite fait ça ça crée des liens quoi / un peu de solidarité tout ça / ouais ouais / ouais c'est [xxx]
225. Fatou : est ce que / quand tu descends avec tes copains en ville / en centre-ville / est-ce que tu changes de langage est-ce que tu essaies de parler plus:: &

226. Enquêteur : ça dépend (*rire*) / si on veut vanner des gens on va vanner dans le langage de la rue tout ça / mais sinon voilà quoi ça dépend toujours des gens / tout à l'heure vous m'avez demandé de me lâcher c'est pas possible de me lâcher / parce que vous me parlez gentiment / si quelqu'un qui me parle méchamment / NA:: ça part tout seul quoi / c'est pas vénère / on peut pas dire à quelqu'un pète les plombs / s'il n'est pas vénère / ou si quelqu'un vénère pas // c'est pas possible / il faut toujours quelque chose pour[è ] / tu n'écoutes pour faire déborder / une vase quoi //
227. Enquêteur : non mais / quand tu descends avec tes copains en centre-ville / e:: vous parlez:: langage de banlieue /
228. Fatou : mmh&
229. Enquêteur : et::: vous n'essayez pas de changer dans le français plutôt standard ?  
[xxxxxxx]
- 230.241. Fatou : non parce que / non parce que ça franchement on s'en fout // parce que des fois aussi on aime bien provoquer les gens en vrai // franchement il y a une époque j'aimais trop ça / provoquer les gens / vont en ville tout n'arrive / on parle on fait notre loi / on arrive on se met tous en bande / on passe dans la rue il y a un problème bah on est là et puis c'est tout / mais bon voilà quoi / c'était le beau vieux temps ça //
231. Enquêteur : et oui / tu es vieille /
232. Fatou : (*rire*) // no pas quand même
233. Enquêteur : et selon toi le quartier c'est / tu m'as dit que:: t'aimerais bien partir t'aimerais bien::
- 234.245. Fatou : moi j'aimerais bien j'aimerais bien voyager tout en restant dans mon quartier quoi
235. Enquêteur : mmh / mais qu'est-ce que t'aimerais changer ici ?
236. Fatou : rien du tout / j'aimerais rien changer // quartier est bien comme il est en vrai // juste un peu plus de sport tout ça sinon rien d'autre quoi / il y a tout ce qu'il faut / franchement il y a tout quoi je trouve // =fin parce que moi je le vois telle que je suis jeu[ø]ne le quartier / mais quand c'est les adultes ils voient [vuaj]différemment ils disent il manquent de sécurité il manque de ci il manque de ça / bon moi le quartier je ne le vois pas comme ça quoi / moi je le vois dans la manière avec laquelle je le vis comment je me m'amuse au jour le jour tout ça quoi / pour moi il manque rien // pépère /
237. Enquêteur : et tu fais quoi après les cours ? / en dehors des cours ? / tu sors ? / tu dis que tu es souvent dehors /

- 238.Fatou : oui je suis souvent dehors / et j'étais souvent dehors [xxxxx] / mais parce que là quand même il fait froid donc voilà quoi je sors plus trop:: / sinon je je vais au sport / sinon je vais à la radio sinon je suis avec mes copines /
- 239.Enquêteur : tu fais les trucs à la radio ?
- 240.Fatou : NON j'y avais juste comme ça en fait / je passe voir du monde / hdr là // e:: avec les potes quoi c'est parce que eux ils vont interviewer des stars tout ça un peu partout / donc moi:: je les rejoins un peu je ne veux pas avec eux sur les lieux -même mais quand ils ont des trucs à faire je les accompagne quoi ils viennent me chercher ils me font [vire] " Fatou on va à hdr " et puis j'y vais //
- 241.Enquêteur : tu connais manu ? /
- 242.Fatou : oui (*rire*) / oui tout ça quoi /
- 243.Enquêteur : et tu connais Damien ? /
- 244.Fatou : non je ne les connais pas tous moi
- 245.(conversation sur les gens de la radio)
- 246.Enquêteur : et est-ce que tu passes à la mj ?
- 247.Fatou : ouais à la mj des fois /
- 248.Enquêteur : et vous faites quoi là-bas à la mj ?
- 249.Fatou : e bah on organise tout / d-des sorties de quartier / quand tu veux aller quelque part d'autre / quant tu veux aller en vacances / tout ce que tu veux faire tu fais là-bas quoi
- 250.Enquêteur : alors tu vas là-bas pour trouver des sorties essentiellement ?
- 251.261. Fatou : ouais ouais ouais // par exemple cet été on est parti là-bas / on est parti à Argèles quoi / on bouge / tu peux aller où tu veux dans la France quoi / donc e : tu le monde y vas pépère / tu peux aller au ski / tu faire ce que tu veux quoi //
- 252.Enquêteur : mmh / et c'est pas cher quand tu y vas avec la MJ ? /
- 253.Fatou : mais non parce que il y a l'état qui finance il y a la mairie qui finance / donc toi t'as juste un petit truc à financer mais vraiment un tout petit truc quoi / c'est juste pour mettre au bout quoi / qui bon / c'est bien quoi franchement c'est bien
- 254.Enquêteur : toi tu es allée au ski ?
- 255.Fatou : non moi je suis partie au ski / ça fait un peu longtemps quand même / mais là j'aimerais bien y retourner avec mes potes on est en train de faire un truc

mais bon / c'est pas toujours sûr // comme c'est presque la fin de l'année il y en a qui vont partir au bled tout ça donc[ë] il faut qu'on se presse quoi //

256. Enquêteur : mmh / bon &

257.267. Fatou : et sinon e:: // quand je suis avec mes frères et sœurs on parle à la nique quoi / on parle à la racaille ils attendent que le grand frère il sort et [xxxxx] / mais parce que on essaie de corriger mon grand frère parce que lui /

258. Enquêteur : tu fais une distinction entre langage du quartier et langage de la racaille ? / ou c'est la même chose ?

259. Fatou : c'est pareil / c'est // /

260. Enquêteur : e:::: // est-ce que tu pourrais me raconter une histoire ?

261. (morceau effacé)

262. Fatou : on était parti à la Grand Mare / et nous à l'époque on aimait bien les bouchons chromé et tout ça des trucs comme ça // on est parti dans les garages voilà / les garages des bourgeois là sa race / on est parti on avait des bass tout ça / on commence à dévisser leur truc là / leur truc des bouchons chromés / après on est venu-on commence à-on a vu le gardien / un gardien [xxxxxx] je vous préviens le gardien « ils font quoi ? j'ai la tête devant leur gardien venez on se barre tout simple » / tout le monde s'est barré en courant on s'est tous barré le gars il a appelé les Chers tout ça / on était là on se cachait de ça / après on commence à aller vers l'arrêt de bus là-bas [xxx] / on voit encore les chers qui passent on voit là-bas qu'on « c'et quoi ça ? » on fait « les gars non c'est pas pour nous ça c'est pas possible » on a / on les laisse passer / je fais « les gars s'il font demi-tour autour au rond passe pour nous on se barre en courant d'accord ? » / on les voit arriver enfin on s'est tous barré en courant tous moi bakaria abou tout ça on s'est tous barré tout ça / moi je suis partie dans l'église avec de la racaille / là-bas on nous cherchait partout tout ça / après on est sorti après on est tous rentré chez nous / c'est trop halle ce jour-là / c'est comme ça par la bac / tous les jours // tous les jours / avant / des qu'on galérait on pétait [xx] / on passait-on- on allait à la Grand Mare là-bas °parce qu'il y a beaucoup de police qui traîne quand même des fois° / on allait là-bas tout / on venait / on la regarde comme ça / on leur fait c'est ça on leur faisait « putain brin / les gars » ils mettaient les gyrophares partout ça ils nous / nous coursaient on courrait on courrait on courrait scotchés on allait voir les grands tout ça on scotchait derrière eux tout ça comme ça la police ils venaient ils disaient rien du tout ils passaient / ava - avant on faisait ce qu'on voulait / et maintenant là tu leur dis un truc là ils chipotent ils te tabassent il te mettent les menottes et ils t'embarquent

263. Enquêteur : et avant ils ne faisaient rien ?

264. Fatou : c'est normal ils ne pouvaient jamais nous attraper

265. Enquêteur : et maintenant pourquoi ils vous attrapent ?

266. Fatou : ils sont trop malins / ils appellent le renfort en deux quatre / ils les appellent même pas deux minutes ah / ils sont tous là / ils débouchent comme ça par la côte là tu ne les vois même pas arriver t'entends qui les gyrophares / tu te dis « putain il y a les tchers tout ça qu'arrivent » / après ils sont tous là tu te dis bien bien joué (doués) et voilà // /// voilà quoi avant on aimait trop se faire courser par la police putain on aimait trop ça nous / le week-end dès qu'on avait rien à faire / dès que personne avait de match rien // on se retrouvait à la Grand Mare / on faisait du vélo tout ça / ou scouter ça dépend / après dès qu'on voyait des tchers / mmh / la police tout ça ils nous coursaient ils nous coursaient ils nous coursaient / on courait comme des Malades ah / pendant toute la journée on courait tous les jours on courait / après le soir on rentrait chez nous / de nuit j'aimais trop faire le feu moi mmh / oh j'étais trop une pyromane quand j'étais petite / j'avait toujours un briquet sur moi / avec mes potes toujours avec mes potes / on allait derrière mon immeuble / il y avait des égouts / c'était pas profond / on mettait la Dose de papier dedans / mais il était plein plein plein plein de trucs on mettait trop de trucs / on ramenait du feu on brûlait ça sortait par la forêt / parce qu'il y avait un débouché vers la forêt / il y avait QUE de la fumée dans la forêt / après la police ils venaient pff / on aimait trop faire ça nous /

267. Enquêteur : et ce n'est pas dangereux ? /

268. Fatou : non /

269. Enquêteur : pour la forêt ? /

270. Fatou : non / mais à l'époque on n'était pas souciant / on souciait FRANCHEMENT moi à l'époque je m'en foutais / à à l'époque je m'en foutais de tout pff / à la nique je venais / tout ça // [xx] on était trop fous avant / franchement / (rire) / jamais vu de gosse comme ça // quand je me vois je fais " non c'est pas possible / il n'y a pas autant de gosses qui existent comme ça sur la planète " / on aimait trop faire ça // trop foutre le dawa / ou bien quand il faisaient des travaux dans la forêt / pas celle-là une autre aux Sapins / ils mettaient des GROS tuyaux / dans la forêt qui circulaient / et nous tout / on venait on s'asseyait sur les tuyaux on glissait sur la forêt / des trucs comme ça puis on aurait pu se tuer mais GRAVE ah / mais voilà quoi // on regardait jamais ce qu'on faisait / on faisait tout à la nique // les gens ils disaient « ouais il faut pas faire ça » / « ah nique ta mère toi comment que



tu me parles / va faire vas-y / casse toi de là » / que des trucs comme ça que ça / on aimait trop traiter les gens / mmhdès qu'il y avait quelqu'un qui nous parlait comment on était ? / insolents / quelqu'un qu'on n'aimait pas on regardait comme ça on passait / « t'as qu'est-ce t'as à me regarder ? / tu veux que je te nique ou quoi ? » / après le gars il fait « oh elle a traité les arabes les gars [xxx] défoncé » / tout le monde lui saute dessus ça ah non / c'est trop bien ah / avant tu faisais ce que tu voulais dans le quartier et cetera / maintenant voilà quoi /

271. Enquêteur : est-ce que les arabes restent entre les arabes ?

272. Fatou : non / ça dépend / non parce que les gens ils se connaissent depuis qu'ils sont petits tout ça donc voilà quoi / ils restent toujours ensemble ils traînent après tout ça ///

273. Enquêteur : et les noirs c'est pareil ?

274. Fatou : non / c'est VRAI que des fois les arabes ils restent entre les arabes / et les noirs restent entre les noirs / parce que quand même chez les ARABES c'est un peu des racistes des noirs et des noirs c'est un peu des racistes des arabes / c'est pas LA / je sais pas comment expliquer ça c'est parce que on traîne / on traîne tous ensemble / on s'aime bien certes / mais bon des fois il y a un toutqulu / par exemple dans ma bande avant / il y avait que des noirs il y avait un seul arabes // on s'appelait la bé-a-cé / la brigade anti-tchapate ça veut dire la brigade anti-arabes / dès qu'on voyait des arabes on regardait comme ça tout ça / on était trop des racistes nous en vrai (*rire*) /

275. Enquêteur : donc vous vous disiez des racistes contre les arabes ? / et pas contre les français ? /

276. Fatou : non / moi j'aime-non pas contre les français / on a rien contre les français &

277.286. Enquêteur : les français ça vous dérange pas ?

278. Fatou : franchement non pbb / MOI / moi les arabes là / les criminels on les appelait // les français:: /

279. Enquêteur : et pourquoi ça ? / pourquoi comme ça contre les arabes ?

280. Fatou : parce que je sais pas les arabes ils sont trop chelous / franchement / nos parents ils nous ont toujours dis quoi ? / attention les arabes / un jour ils vous mettront toujours un poignard dans le dos / croyez moi / nos parents quand on était petits ils voulaient pas qu'on reste avec les arabes / nous on s'en foutait nous on se tient avec tout le monde pbb / de toute manière c'était ideb chez les arabes ils se traînaient pas avec les noirs alors comme ça / mais on s'en foutait on n'écoutait pas ce qu'ils disaient bah là on avait vraiment rien à foutre pbb / en fait c'est toujours les parents / c'est parce

que c'est des histoires qui remontent assez longtemps quand même / ce qui se passait en Afrique tout ça avec les noirs et les arabes / comme moi je suis mauritanienne donc je m'en fous un peu quoi / Sénégalaise mais bon je m'en : / voilà quoi / donc nos parents ils aiment pas trop les arabes ils sont chelou / les parents des arabes ils aiment pas trop les renois pf / donc voilà quoi /

281. Enquêteur : mmh&

282. Fatou : mais nous on c'est franchement quelque part c'est on n'en a rien à foutre / à part quand vraiment / parce qu'on aime bien se vanter entre noirs et arabes aussi surtout / on dit « ouais vous les arabes / vous venez là / violer nos enfants / vous tuez nos enfants vous parlez comme ça avec nous » / « vous les noirs là nia nia nia nia nia nia » / après ça part en live / mais c'est toujours dans la rigolade aussi / toujours // quand c'est sérieux c'est vraiment quand ça part en live quoi / quelqu'un qui touche à ta mère tu dis « comment tu parles à ma mère ? tu veux que je te démonte ou quoi là ? » / après là c'est autre chose aussi / c'est dès qu'il y a un gars qui vient / parle de ta mère / parle de ton père / tu le regardes comme ça le gars tu lui fais " comment tu parles de ma mère ? tu crois que[xxxxxx] salope quoi tu veux que je te défonce ou quoi ? t'es fou » / ça part en live /

283. Enquêteur : ça veux dire quoi ça part en live ?

284. Fatou : ça part en couille ça part en sucette quoi ft ft / plus rien pour contrôler / même la police ils pourront pas contrôler ça de cette manière

285. Enquêteur : c'est des bagarres ?

286. Fatou : ah quand ça part en bagarre laisse tomber ah / tout le monde va chercher son geule à gauche à droite et hop /

287. Enquêteur : ça part en live ça veut dire part en bagarre ?

288. Fatou : ouais c'est part en live quoi / ouais // « quoi comment tu parles de ma mère toi tu veux que je te défonce ou quoi là ? » // bon voilà quoi ///

*Fin de l'entretien*

## ENTRETIEN AVEC DAMIEN ET ANDRÉ

---

---

*Quelques renseignements* : ont tous les deux 15 ans, se considèrent comme d'origine réunionnaise (Damien) et martiniquaise (André). Tous les deux sont nés dans le quartier et habitent dans des immeubles HLM : Damien à la Grand Mare, André au Châtelet, à la frontière avec Bihorel. Collège Braque, en 3<sup>ème</sup>.

1. Enquêteur : donc vous vous appelez Damien et André / et vous avez quel âge ?
2. Damien : quinze ans /
3. André : quatorze /
4. Enquêteur:: quinze quatorze / vous habitez ici dans le quartier ?
5. Damien : ouais /
6. Enquêteur : et vous habitez où particulièrement ? Aux Sapins Grand Mare ?
7. André : moi j'habite plus e ::
8. Damien : Grand Mare /
9. André : moi j'habite plus e : vers e Bihorel / à côté de: / de château d'eau /
10. Enquêteur : ah c'est intéressant parce que on m'a dit plein de chose sur Bihorel donc je vais te poser des questions // vous êtes de quelle origine ?
11. Damien : antillaise / Martinique /
12. Enquêteur : mmh / et toi aussi ?
13. André : moi réunionnais /
14. Enquêteur:: vous e : / je ne sais pas si vous avez remarqué j'ai un accent parce qu'en fait je suis pas française donc / je suis ukrainienne // et aujourd'hui on est seize zéro cinq / ok bon / alors le langage / alors tu m'a dit que pour voir comment parlent les jeunes il faut aller sur le quartier ?
15. Damien : bah oui il faut sortir / faut faut les enregistrer quand ils parlent dehors

16. Enquêteur : mmh mais tu penses qu'ils puissent accepter parce que moi je pense qu'ils ne seraient pas d'accord /
17. Damien : bah ça dé= ça dépend lesquels
18. André : mais ils seraient pas naturels déjà / ils seraient:
19. Damien : oui sans sans qu'il sait
20. André : il faut faire sans qu'ils sachent parce que sinon ils seront pas naturels /
21. Enquêteur:: normalement à vrai dire je n'ai pas droit de le faire / et après vous imaginez un peu la situation / co= comment je vais faire pour les enregistrer ?
22. Damien : ah vous mettez à côté d'eux et puis e: [xxxxxx]
23. Enquêteur:: si je me mets à côté d'eux ils vont voir [xxxx] ils vont partir /
24. Damien : bah non =fin / vous asseyez je sais pas sur un banc près d'eux vous enregistrez en / en cachette (*rire*)
25. Enquêteur : bon je ne sais pas parce que / normalement ça ne se fait pas
- (...)
26. Damien : parce que par exemple si vous êtes sur un arrêt de bus à la sortie là / il y aura tous / il y aura tous les élèves à l'arrêt de bus là-bas / puis vous pourrez enregistrer // on peut enregistrer / tout le monde parle / ou dans le bus aussi /
27. Enquêteur : oui mais ils vont parler tous en même temps / je ne vais rien comprendre après /
28. Damien : bah vous prenez un groupe à part / si un groupe <à quatre> à part vous vous mettez à côté / vous enregistrez /
- (...)
29. Enquêteur : bon et que pensez vous / est-ce que les jeunes ont un langage particulier ? par rapport à des adultes ?
30. Damien : bah oui ils ont leurs ils ont leurs expressions / c'est comme e c'est pas [xxx] c'est comme un // ils parlent les expressions tellement différentes / comme e c'est comme un patois /
31. André : ils font des mélanges oui ils ont un patois /
32. Enquêteur : un patois ? vous pensez que c'est un patois ?
33. Damien : bah oui ils ont plein plein d'expressions ils faut les comprendre / des fois il y en a je les comprends même pas tellement ils parlent bizarre /

34. Enquêteur : mmh /
35. Damien : ils parlent à l'envers ils parlent e:
36. André : un peu de verlan un peu de: dans les langues étra=
37. Damien : ils ont les expressions on ne sait même pas ce que ça veut dire / ils parlent l'argot arabe /
38. Enquêteur : mais là quand tu parles des jeunes / tu parles des jeunes de ce quartier là ou tu parles des jeunes en général ?
39. Damien : bah oui partout / de ce quartier là oui /
40. Enquêteur : de ce quartier là / et e: que pensez vous / est-ce qu'il y a une différence / pour les jeunes ah entre la manière de parler ici dans ce quartier là et dans d'autres quartiers par exemple dans les quartiers du centre ville ? / si on prend centre ville et ici aux Sapins Grand Mare ?
41. André : bah oui /
42. Damien : oui nous on parle pas pareil /
43. Enquêteur : mmh ?
44. Damien : c'est pas c'est pas la même chose on parle pas pareil /
45. André : c'est un peu plus soutenu
46. Enquêteur : où ?
47. André : bah en centre ville /
48. Enquêteur : mmh et ici c'est comment ?
49. Damien : c'est plus familial /
50. André : familial /
51. Damien : ils ont pas ils ont pas les mêmes expressions /
52. André : ça dépend avec qui aussi / entre copains oui / mais je sais pas à l'école ça change /
53. Enquêteur : et vous est-ce que vous parlez de la même manière quand vous êtes entre les copains en dehors du collège et au collège ?
54. Damien : moi non
55. André : moi non
56. Enquêteur : c'est-à-dire / vous parlez comment au collège et en dehors du collège ?

57. Damien : au collège /// je parle normalement / et quand je suis quand je suis en dehors du collège tu vois quand je suis dehors je parle comme je veux quoi comme quand je suis avec mes copains je parle / et je suis je peux dire ils me comprennent / je peux sortir =fin je peux dire mes expressions je sais pas quoi
58. Enquêteur : comme quoi par exemple ?
59. Damien : hier j'ai fait sport on a fait du trampoline et j'ai sauté à l'old school (*rire*)
60. Enquêteur : tu as sauté ?
61. Damien : à l'old school
62. Enquêteur : ça veut dire quoi ?
63. Damien : c'est / à old school c'est à la vieille école quoi j'ai sauté à l'ancienne / à la nique / à n'importe comment
64. Enquêteur : mmh et tu ne peux pas dire cette expression là au collège ?
65. Damien : bah quand je dis ça les gens ils comprennent pas trop quoi / l'old school / ils disent ouais::: l'old school mais ils savent pas tu vois ils comprennent pas que je dis ouais j'ai sauté n'importe comment comme un comme un tordu quoi / j'ai pas fait j'ai pas fait l'exercice qu'il fallait / ils comprennent mais vaguement quoi / ils voient ce que je veux dire
66. Enquêteur : mmh
67. Damien : parce que on est dans le même quartier tout ça et voilà quoi
68. Enquêteur : donc cette expression elle n'est pas très: elle n'est pas très connue dans le quartier finalement ?
69. Damien : non / non on a / chacun en fait ils ont ses propres expressions
70. André : il y en a ils inventent des expressions à eux / et après bah
71. Damien : chacun a ses propres trucs
72. Enquêteur : chacun tu veux dire groupe ou chaque personne ?
73. Damien : chaque chaque personne après si c'est / quand il est dans un groupe ça va de:
74. André : ça va aller dans son groupe
75. Damien : dans son groupe et puis
76. André : après ça va aller ailleurs et [xxx]

77. Damien : quand c'est quand plus répandu quoi voilà quoi ça se répand dans tout le quartier
78. André : de bouche à l'oreille en fait
79. Enquêteur : mais j'ai entendu dire qu'il y a aussi des expressions qui qui sont propres à tout le quartier / ou que tout le monde ici dans le quartier connaît par exemple / mais que personne dans le centre ville ne connaît pas ?
80. André : oui
81. Enquêteur : ou je me trompe ?
82. André : mais oui
83. Enquêteur : et ces expressions là est-ce que vous les utilisez au collège ou non ?
84. André : oui mais pas en classe
85. Enquêteur : mais quand vous dites qu'en classe vous parlez normalement ça veut dire quoi normalement ?
86. Damien : bah on parle sans / sans expressions
87. André : sans expressions que les profs ils connaissent pas / =fin normalement
88. Damien : parce que si on parle comme on parlerait dehors quoi =fin si on / ils ne nous comprendraient pas toujours
89. André : ils seraient choqués
90. Damien : oh aussi oui
91. Enquêteur : mmh et là tout de suite vous parlez comment ?
92. Damien : là normal
93. André : [xxxxxxxxxxxxx]
94. Enquêteur : d'accord / d'accord / et selon vous le langage ici dans le quartier il est plutôt dans les expressions ?
95. André : oui
96. Damien : oui
97. Enquêteur : est-ce qu'il y a quelque chose à part les expressions à part les mots qui est différent / qui peut différencier quelqu'un de ce quartier là de quelqu'un qui est par exemple du centre ville ?
98. Damien : des mots qui peuvent différencier les personnes ?
99. Enquêteur : non en dehors des mots / c'est-à-dire tu me dis que le langage de ce quartier là est différent du langage du centre ville / c'est ça ?

100. Damien : mmh
101. Enquêteur : pourquoi il est différent ? parce que il y a des expressions sur [xxx]
102. André : c'est l'intonation aussi
103. Damien : c'est pas le même niveau de vie déjà / c'est pas la même chose /
104. André : l'intonation aussi / ça ça ça ça change tout /
105. Enquêteur : mmh / parce qu'elle est comment l'intonation ici dans le quartier ?
106. André : bah ici bah ça fait racaille un petit peu / on me l'a dit moi à l'extérieur / des fois quand je suis avec des gens de du centre ville et tout / bah ils me disent tu parles pas:: / ça se voit que tu viens des Hauts des Hauts de la Grand Mare /
107. Damien : on dit l'accent l'accent banlieusard /
108. André : voilà l'accent banlieusard
109. Enquêteur : mmh mais est-ce qu'on vous dit en quoi il consiste cet accent ?
110. André : ouais <il est différent> comme ça tu fais ouais
111. Damien : t'accentues sur les syllabes / c'est ça quoi
112. André : ouais
113. Enquêteur : mmh /
114. André : quand je suis en vacances surtout / quand je pars dans dans des autres villes bah on me le dit /
115. Enquêteur : même quand tu parles normalement ?
116. André : je sais pas // ouais quand je parle normalement oui
117. Enquêteur : c'est-à-dire quand toi tu as l'impression de parler normalement
118. André : voilà quand j'ai l'impression de parler normalement bah on fait on me dit que t'as l'accent banlieusard /
119. Damien : oui des fois / quand tu quand tu parles fort / quand je suis chez moi aussi on me le dit
120. Enquêteur : mmh / tes parents ?
121. Damien : oui mes parents / mon frère / mon frère
122. Enquêteur : et ton frère il est pas ici ?
123. Damien : si mon frère il est ici /
124. Damien : non bah il habite e / non =fin / oui il traîne peu avec les jeunes du quartier et tout ça quoi et il parle plus il parle pas trop comme ça quoi /



125. Enquêteur : mmh /
126. Damien : et quand je PARle il me dit ouais / ton accent banlieusard là / fin voilà  
quoi il se moque de moi /
127. Enquêteur : mmh / et donc il est plus âgé ton frère ?
128. Damien : oui il est plus âgé /
129. Enquêteur : et quand il était plus jeune il ne traînait pas dans le quartier ?
130. Damien : si il traînait dans le quartier / il va avoir e il va avoir leurs anciennes  
expressions aussi / leurs manières de parler aussi / ça change ah / avec le  
temps ça change /
131. Enquêteur : non mais pour l'accent / s'il traînait dans le quartier il devait avoir cet  
accent / non ?
132. Damien : bah je sais pas /
133. André : à fur et à mesure qu'on qu'on traîne plus ici bah l'accent part / il part tout  
seul je pense /
134. Enquêteur : tu veux dire que: [xxxxxx]
135. André : [xxxxxx] avec d'autres gens oui / l'accent part tout seul
136. Enquêteur : et que pensez vous / pourquoi vous avez cet accent ? / est-ce que c'est  
voulu ? est-ce que c'est quelque chose qui e:
137. André : c'est à force d'entendre les autres / on devient pareil /
138. Damien : oui on fait pas exprès ça
139. André : oui ça vient tout seul
140. Damien : ça vient tout seul à force de: / c'est une manière de parler quoi / on parle  
comme ça
141. André : tout le monde le dit donc / t'as envie de le dire toi-même / <tu deviens  
pareil>
142. Enquêteur : et que pensez vous / pourquoi ce langage il existe ici dans le quartier ?  
/ pourquoi il se développe ici ce langage là ?
143. Damien : je sais pas c'est: chacun a sa manière de parler quoi / les bourgeois ils  
parlent bizarrement / nous on trouve fin / nous on trouve que les bourgeois  
parlent bizarrement / les bourgeois aussi que nous on parle bizarrement  
aussi quoi /
144. Enquêteur : mais d'après toi ils parlent comment les bourgeois ?
145. Damien : il parlent (*rire*) / moi j'aime pas comme ils parlent / j'aime pas

146. Enquêteur : et toi ?
147. André : moi non plus j'aime pas / ils en font un peu trop /
148. Enquêteur : c'est pour ça que t'aimes pas ? / parce que ils ont:: /
149. André : je sais pas ça fait bizarre /
150. Damien : moi j'aime pas ça ça sonne mal / j'aime pas les entendre parler / c'est:  
ça sonne mal dans l'oreille j'aime pas / oui voilà quoi j'aime pas / j'aime  
pas comment ils parlent / ça: c'est agaçant /
151. Enquêteur : et est-ce que tu aimes comment on parle rive gauche ?
152. Damien : comment on parle où ?
153. Enquêteur : la rive gauche / est-ce que rive gauche on parle comme on parle au  
centre ville ?
154. Damien : bah je sais pas du tout /
155. Enquêteur : est-ce que tu descends souvent du quartier / est-ce que tu descends  
souvent au centre ville ?
156. Damien : oui pour faire e // pour faire des tours quoi quand j'ai des trucs à acheter  
tout ça je descends / des fois je vais en ville oui /
157. Enquêteur : et quand tu descends tu descends où en centre ville ? / centre rive  
droite ou centre rive gauche ?
158. Enquêteur : ah je reste / je reste rive droite /
159. Enquêteur : et toi c'est pareil ?
160. André : oui pareil moi aussi je reste rive droite /
161. Enquêteur : donc vous n'allez pas rive gauche ?
162. Damien : rarement /
163. André : avec mes parents peut-être pour faire des courses des fois c'est tout /
164. Damien : il y a rien là-bas c'est trop loin en plus /
165. Enquêteur : et que vous pensez / est-ce que ce langage / langage de ce quartier là il  
est différent uniquement du langage du centre ville ou il est aussi différent  
du langage qu'on trouve dans d'autres quartiers ?
166. Damien : il est différent du langage des autres quartiers c'est // c'est différent
167. André : à Paris par exemple ils n'ont pas le même langage qu'ici / ils ont des  
autres mots /
168. Damien : ah c'est différent partout en fait en fait / dans chaque quartier c'est  
différent / c'est comme un comme un langage e

169. André : l'intonation elle est presque pareille mais les mots / les expressions sont pas pareilles
170. Damien : voilà / on parle tous comme des banlieusards / on a tous l'accent quoi / mais on a pas les mêmes expressions / les mêmes e:
171. André : pour toute la France je pense
172. Damien : ouais voilà quoi / sinon on a tous la même manière de parler /
173. Enquêteur : donc vous pensez que vous avez tous le même accent ?
174. André : ouais
175. Enquêteur : oui ?
176. Damien : bah quand on écoute / quand on écoute du: / quand on écoute du rap quoi bah si on écoute de Marseille ou de Paris c'est: fin pas de Marseille je sais pas de / de partout quoi c'est le même ils parlent pareil quoi / comme des banlieusards / mais ils ont pas les mêmes expressions /
177. Enquêteur : et à Paris ils parlent comme ici ?
178. Damien : à Paris oui ils parlent comme ici /
179. André : dans les quartiers aussi /
180. Damien : dans les quartiers oui / mais c'est pas tout le monde ah / c'est pas tout le monde / dans le quartier il y a des personnes qui parlent e:
181. André : c'est que les jeunes quoi
182. Damien : il y a des gens qui parlent normalement /
183. Enquêteur : on m'a dit tu vois qu'à Paris / les jeunes à Paris ils en mettent un peu trop que / ils ont un accent beaucoup plus: prononcé qu'ici /
184. Damien : oui oui ils parlent trop fort à Paris / ils parlent trop fort mais ici aussi il y en a ici on en trouve mais à Paris fin il y en a plus oui ils parlent / c'est encore plus fort que nous / c'est trop exagéré
185. Enquêteur : et vous avez cet accent tout le temps ou c'est uniquement dans des situations un peu particulières ?
186. André : en fait on remarque pas l'accent / on y fait pas attention donc /
187. Damien : peut-être quand on est énervé /
188. André : oui quand on est énervé surtout oui / là on sent /
189. Damien : quand on est énervé ça vient oui ou quand on / quand on parle dehors quoi c'est / quand on parle entre jeunes / on se comprend / on fait pas

- attention / on parle / on parle la rue quoi et quand on est quand on est énérvé aussi quoi / on parle / l'accent il ressort / il est plus prononcé /
190. Enquêteur : et pour décrire cet accent / vous pourriez le décrire comment ? / vous m'avez dit qu'il y a des syllabes qui sont
191. André : on appuie sur certains syllabes / comme e: par exemple les p ou les b je sais pas moi / « tu te prends pour une boîte » (*rire*)
192. Enquêteur : comment ?
193. André : tu te prends pour une boîte en fait ça veut dire tu t-y crois un peu trop /
194. Damien : tu y crois à mort /
195. André : oui voilà /
196. Enquêteur : tu te prends pour une boîte ? pas mal / ça me plaît bien ça
197. André : on accentue sur les p et sur les b / tu te prends pour une boîte et puis voilà /
198. Damien : tu te prends pour une boîte /
199. André : voilà /
200. Damien : tu te prends pour une boîte / c'est une <care-tête >
201. Enquêteur : d'accord / donc tu penses que c'est ça la en fait e:: la la spécificité /
202. André : oui // c'est agressif / c'est / on appuie sur les consonnes / on veut faire du mal quant on parle /
203. Enquêteur : ce qui vous distingue c'est que vous appuyez sur les consonnes ?
204. André : oui
- (...)
205. Enquêteur : donc vous me dites qu'il y a une différence entre le langage de ce quartier là et le langage du centre ville et entre le langage de ce quartier là et le langage de tous les autres quartiers ? / oui ? /
206. Damien : oui /
207. Enquêteur : donc pour les cités / des quartiers cités / donc vous me dites que / il y a un certain nombre de traits différents mais il y a quelque chose qui est: / qui est similaire /
208. André : voilà

209. Damien : on ressent là quand on parle avec un avec un gars de quarTIER quoi / un mec qui traîne dans la RUE / on voit qu'il a l'accent banlieusard / qui parle / ça manière dont il parle / on voit je dis quoi il traîne dans la rue /
210. Enquêteur : et tu penses que c'est l'accent que tu vois ou c'est plutôt les mots qu'il utilise que tu vois /
211. Damien : ouais quand il sort des expressions aussi bah
212. André : partout en fait [xxxxx] il y a l'accent et il y a des expressions
213. Damien : les deux oui / quand il sort des expressions aussi / on se dit ouais lui aussi il a traîné dans la rue quoi / c'est un banlieusard /
214. Enquêteur : et en ce qui concerne votre quartier / est-ce que tous les jeunes de votre quartier parlent de la même manière / est-ce que tous les jeunes ont le même accent ?
215. André : ouais
216. Enquêteur : tu penses que tous les jeunes ont le même accent ?
217. André : oui ils ont un / pareil
218. Enquêteur : qu'ils habitent à la Grand Mare qu'ils habitent aux Sapins /
219. André : en fait c'est que la Grand Mare et les Sapins / et la Lombardie / sinon Bihorel ouais un petit peu c'est tout / parce que Bihorel c'est c'est un peu différent /
220. Enquêteur : c'est comme ici Bihorel ?
221. André : bah: / c'est comme e c'est presque comme / ils essayent de faire comme ici mais avec leur langage à eux en fait / quelques uns pas tous / parce que il y en a ils arri= je sais pas ils
222. Damien : ils arrivent pas /
223. André : ça fait bizarre oui / ils veulent parler comme nous /
224. Damien : on sent qu'ils essayent
225. André : voilà ça se sent /
226. Damien : c'est pas vrai quoi c'est / c'est des tordus / on se moque d'eux quoi /
227. André : en fait ils arrivent pas / ils font plus pitié qu'autre chose en fait /
228. Enquêteur : et quand ils n'arrivent pas en fait / pourquoi ils n'arrivent pas qu'est-ce qui se passe ?
229. André : je sais pas c'est / par exemple ils veulent ils veulent dire e: / je sais pas / t'as pas un mot qu'ils veulent dire ? (*s'adresse à Damien*)

230. Damien : il <se prend> pour un indien // ils disent ils disent n'importe quoi pour n'importe quelle situation ils sortent des gros mots /
231. André : ils veulent sortir des mots argot en arabe là mais ils arrivent pas /
232. Damien : ouais ouais /
233. André : c'est surtout ça qui fait le plus pitié en fait /
234. Enquêteur : parce que / pourquoi
235. André : par exemple dans notre quartier nous on a l'habitude de dire quand il y a un truc qui est bien on dit « oui c'est trop hala » / eux ils disent « oui c'est trop rhala » / et ils font pitié quand ils disent ça / puis bah / ça se voit qu'ils essaient mais / ils arrivent pas /
236. André : mais toi tu es aussi de Bihorel ?
237. André : mais non moi avant j'habitais ici aussi /
238. Enquêteur : ah d'accord
239. André : ça fait pas longtemps que j'ai déménagé /
240. Enquêteur : d'accord / est-ce qu'il y a beaucoup de jeunes de parents immigrés à Bihorel ?
241. André : bah dans les maisons c'est plutôt des français mais dans des immeubles c'est / c'est un peu de tout le monde /
242. Enquêteur : donc c'est comme ici ?
243. André : presque /
244. Enquêteur : et comment ça se fait qu'ici il y a ce langage et là bah // /
245. Damien : parce que c'est pas le même milieu / c'est pas c'est pas la même chose / Bihorel il y a des maisons et tout
246. André : voilà il y a des maisons / ici bah
247. Damien : là c'est: c'est c'est le quartier c'est pas la même chose /
248. Enquêteur : oui mais ici aussi il y a des maisons / les Vieux Sapins
249. Damien : nous on traîne pas aux Vieux Sapins / oui mais aux Vieux Sapins c'est c'est à côté des Sapins quoi c'est la même chose Sapins Vieux Sapins c'est pareil mais Bihorel c'est pas / pour moi c'est pas ça fait pas partie du quartier Bihorel / c'est c'est autre chose encore / c'est bourgeois Bihorel /
250. Enquêteur : mmh mmh et si on prend juste les quartiers qui sont ici / ce que j'appelle les quartiers c'est Grand Mare Lombardie Châtelet / qu'est-ce qui reste ? / Sapins / bon les quartiers des Hauts de Rouen / est-ce que tous les

jeunes des Hauts de Rouen vont parler de la manière / est-ce qu'ils connaissent tous les mêmes expressions / est-ce qu'ils ont le même accent ?

251. André : ouais ils connaissent tous les mêmes expressions /

252. Damien : il y a des expressions qui sont plus connues d'autres / plus connues que d'autres / par exemple des expressions qu'on aura que dans notre groupe / certains dans notre groupe ils les diront pas quoi mais il y a d'autres expression que je viens de dire c'est trop hala bah tout le monde le dise

(....)

253. Damien : il y a la racaille aussi

254. André : oui il y la racaille / il y a le langage de la racaille /

255. Damien : ça c'est ils parlent FORT ils parlent trop fort / il y en a ils parlent fort /

256. André : ceux qui traînent dans la rue pendant toute la journée ils ont rien à faire ils ont pas de travail ils vont pas à l'école oui / leur langage est un peu différent oui /

257. Enquêteur : et eux ils ont quoi comme langage / ils ont un langage comme à Bihorel ou non ?

258. André : non // non // Bihorel c'est plus e: / Bihorel ils essaient de faire comme nous mais ils arrivent pas trop / mais pas tout le monde certains /

259. Damien : c'est le langage qu'on a mais / je sais pas comment dire il y a plusieurs niveaux / c'est le langage qu'on a mais puissance dix / pour certaines personnes ils parlent / ils disent trop de gros mots / ils parlent e / ils ont: ils ont trop du mal à s'exprimer normalement / ils ont trop du mal / ils sont obligés de dire e / de sortir des mots e / ils peuvent pas en fait ils peuvent pas parler normalement ils parlent que comme ça /

260. Enquêteur : et vous vous utilisez beaucoup de gros mots ou non ?

261. Damien : non / normal quoi

262. André : quand je suis énervé c'est tout / quand on est énervé c'est tout /

263. Enquêteur : mmh / mmh

(...)

264. Enquêteur : que pensez vous / pourquoi les jeunes d'ici ont un langage particulier / pourquoi ils ne parlent pas comme les jeunes du centre ville ? / à quoi ça vous sert de parler comme ça ?

265. André : pour se différencier en fait /
266. Damien : bah on n'en fait pas / on n'en fait pas vraiment exprès en fait / c'est c'est naturel c'est notre façon de parler / eux ils ont la leur nous nous on a la notre / chacun: chacun a ces règles / on parle comme ça quoi /
267. Enquêteur : quand vous descendez au centre ville vous ressentez que vous avez une manière de parler un peu particulière / par rapport aux autres ?
268. Damien : ouais / des fois oui des fois non /
269. André : oui des fois oui /
270. Damien : mais je peux parler normalement / je peux
271. André : moi aussi ah / c'est juste l'intonation
272. Damien : ça dépend / j'ai envie de dire c'est presque ça dépend de l'ambiance en fait / ça dépend de l'ambiance qu'il y a / si c'est / si c'est chaud fin s'il va avoir de la bagarre / et bah tout de suite on parle comme ça quoi / ou si: si on rigole si on part comme on dit / si on part dans des délires / et bah aussi on parle comme ça / mais sinon on parle normalement des fois /
273. Enquêteur : et justement quand tu descends avec tes potes en centre ville et vous délirez e: / vous parlez un peu: / un peu à la racaille / est-ce que vous sentez que les gens vous regardent ? / est-ce que les gens se rendent compte que vous parlez d'une manière un peu bizarre ?
274. Damien : oui il y a des gens qui font pas attention parce qu'ils savent ce que c'est quoi ils ont: ils ont l'habitude / ils sont e ils calculent pas fin / ils regard= ils font pas attention quoi / et il y a des gens ça les: / ils se retournent ils regardent parce que ils entendent parler ils entendent parler fort et tout / il y a des gens que ça: ça peut choquer des fois / notre manière de parler ça: / il y a des gens ils comprennent pas ils s'en ils s'en fichent / en fait personne fait attention / non en vérité personne calcule personne fait attention / comme si ils ont comme si ils ont peur / comme si ils avaient peur et
275. André : par contre par contre on est catalogué aussi
276. Enquêteur : c'est-à-dire ?
277. André : bah ça y est ils voient une bande de jeunes là qui parlent comme ça bah ça y est / ils disent que c'est des voyous tout ça / des qu'on habite dans les Hauts de Rouen ça y est on est des voyous / juste pour notre langage notre façon de s'habiller c'est tout / c'est pour ça /
278. Enquêteur : et vis-à-vis de cette attitude vous préférez pas changer ? / je veux dire pour qu'on ne vous prenne pas pour des voyous



279. André : ah on va pas changer pour les autres / on est comme on est bah / on s'en fiche ah /

(....)

280. Damien : oui si je m'adresse à / si je m'adresse à une personne / si je parle à une personne / je vais lui je vais lui parler normalement mais si je parle / si je croise un mec de: / un mec du quartier quoi je vais lui parler comme ça quoi / je vais lui parler dans dans notre langage / dans dans ma manière de parler quoi / mais si je vais si je vais à la Fnac par exemple je demande / je demande des renseignements je vais parler à la personne normalement /

281. André : avec avec des mots normal / des mots français /

282. Damien : bah je vais le voir je vais dire bonjour / je vais pas dire ouais wach ça va bien et tout tranquille ? / je vais je vais parler normalement /

283. Enquêteur : et dans le quartier quand tu vois tes potes tu dis jamais bonjour ? / tu dis wach ? /

284. Damien : je dis pas moi je sers la main ou je dis wach /

285. André : e ça va faire pitié si on dit bonjour comment comment vas-tu ? / on a pas besoin de dire comment va tu et tout ça / sinon on va se faire passer par des: / je sais pas // des mecs de Bihorel / je sais pas

(...)

286. Enquêteur : est-ce que vous utilisez les mots de vos langues maternelles ?

287. Damien : nnnnon / j'utilise pas non

288. Enquêteur : et tes parents parlent quelles langues ?

289. Damien : mon père il parle français et marti= et antillais et ma mère parle français /

290. Enquêteur : et à la maison vous parlez quelle langue /

291. Damien : français /

292. Enquêteur : donc tu parles que le français ?

293. Damien : oui / bah voilà c'est comme quand mon père il croise / quand il croise quand il est avec ma mère tout ça il parle français mais quand il croise ses amis il parle antillais il parle créole / et bah pour nous c'est pareil /

294. André : c'est instinctif en fait / ça vient tout seul / sans faire attention /

295. Enquêteur : et toi tu parles quelle langue ?

296. André : moi bah mes parents ils parlent français et des fois ma mère ça lui arrive de parler réunionnais / des petites expressions / quand elle est énervée je sais pas / ça lui arrive / elle fait pas attention /
297. Enquêté : mais sinon
298. André : sinon ouais je parle français
299. Enquêteur : attends / donc ta mère elle te parles en français ?
300. André : non mon père il parle français / et ma mère elle parle français et puis et quand ma mère elle est énervée elle parle réunionnais des fois /
301. Enquêteur : d'accord / et tes frères et sœurs ?
302. André : en français
303. Enquêteur : et toi c'est pareil ?
304. Damien : oui
305. Enquêteur : et par contre j'ai eu l'impression qu'ici dans le quartier vous parlez quasiment moitié arabe non ?
306. André : on parle pas arabe / des expressions oui /
307. Damien : je sais pas c'est comme les noirs par exemple / je sais pas / ils déforment les expressions arabes on va dire [xxx]
- (.....)
308. Enquêteur : et vous aussi vous les dites (les expressions arabes pour jurer) ?
309. André : en fait avant moi je ne disais pas mais maintenant je me suis / on me dit que je dis tout le temps / je me rends plus compte là /
310. Damien : moi je les dis pas moi / je m'en sers pas
311. Enquêteur : je voudrais revenir encore une fois sur la question qui m'intéresse beaucoup / ici dans le quartier est-ce que tous les jeunes parlent de la même manière ou il y a plusieurs manières de parler ici dans le quartier ?
312. André : en fait on parle tous pareil / mais les plus les plus grandes personnes / vers les vingt vingt-cinq ans tout ça la racaille en fait eux ils parlent avec la les mêmes mots et tout mais ils parlent plus fort en fait /
313. Damien : ils ont pas les mêmes expressions aussi / ils ont des expressions fin ils sont ouais ils sont plus vieux que nous ils en connaissent plus ils en ont / ils en ont d'autres quoi /
314. André : oui il doit avoir une vingtaine de personnes qui parlent pas pareil en fait /

315. Enquêteur : une vingtaine de personnes c'est: vingtaine de personne de la racaille ?
316. André : oui de la racaille voilà: / les grands /
317. Enquêteur : et ils ont quel âge les: / la racaille ?
318. Damien : oh c'est: c'est tout âge ah /
319. André : dix-huit et vingt-cinq je sais pas ça dépend /
320. Damien : ça ça dépend c'est tout âge en fait c'est / on parle tous pareil c'est juste qu'on a pas les mêmes expressions c'est tout /
321. Enquêteur : et vous traînez souvent dans le quartier ou vous êtes plutôt du genre à rentrer chez vous ?
322. Damien : moi je suis tout le temps dehors moi /
323. Enquêteur : d'accord / et vous êtes les durs du quartier ou non ?
324. Damien : non / je fais pas / je fais pas de bêtises moi / je suis sage (*rire*)
325. Enquêteur : d'accord / donc vous pensez que tous les jeunes de votre quartier parlent de la même manière ? / où qu'ils habitent / dans quel collège qu'ils soient / est-ce que les jeunes de Braque et les jeunes de Boieldieu parlent de la même manière ?
326. André : oui
327. Enquêteur : il n'y a pas de différence ?
328. André : non il n'y a pas de différence mais par contre les jeunes de Braque et les jeunes qui sont dans les collèges et lycées en villes bah ils parlent pas pareil / surtout il y a une différence entre en ville et ici /
329. Enquêteur : d'accord / et tu penses qu'ici à Braque les: // les copains qui traînent avec toi dans la rue et les copains qui après le collège rentrent chez eux et travaillent leurs devoirs ils vont parler pareil ?
330. André : bah ouais bah ouais ils parlent pareil /
331. Enquêteur : et toi aussi / qu'ils vont parler pareil ?
332. Damien : oui ils parlent pareil oui /
333. Enquêteur : d'accord /
- (...)
334. Enquêteur : est-ce que vous avez toujours la même manière de parler ou c'est différent / déjà vous m'avez dit que vous parlez pas de la même manière

- quand vous êtes au collège / qu'au collège vous parlez normalement et quand vous êtes entre vous vous parlez
335. André : donc là on parle normalement mais quand on est entre nous dans la récré dans les couloirs on parle on parle dans notre langage en fait /
336. Enquêteur : et quand vous êtes dans la rue c'est pareil ?
337. André : sauf quand je suis avec ma famille / je parle normalement c'est tout /
338. Enquêteur : et est-ce qu'il y a des situations quand vous préférez changer votre langage et parler normalement / en dehors du collège et de la famille ? / quand vous êtes entre copains ?
339. Damien : e:: / (*rire*) / pour e:: / je sais pas / pour e:: (*rire*) // je sais pas comment dire e / quand e: quand il y a des filles / pour e: / oui c'est c'est mieux de parler normalement /
340. André : oui c'est vrai [xxx] parler normalement / de toute façon on fait pas attention /
341. Damien : quand e: / moi je drague pas quoi mais quand il y a des mecs qui vont qui vont chatchter quoi / ils: ils parlent normalement ils font style les beaux gosses e je sais pas quoi // ils font style quoi ils aiment trop /
342. André : ouais ils font style ils font au autre jeu / en fait il y a trois personnes / il y a nous quand on est dans le quartier entre potes / il y a nous quand on parle normalement avec nos parents / et il a nous quand on est avec les filles en fait // quand on veut faire les beaux gosses tout ça /
343. Damien : quand on cache / cache le côté /
344. Enquêteur : donc vous avez trois types de langage pour trois types de situation /
345. Damien : voilà /
346. Enquêteur : je pensais qu'au contraire parler ce langage-là c'est
347. Damien : mais non si si on fait ça tout de suite
348. André : ça dépend avec quelle fille aussi
349. Damien : c'est vrai il y a des filles elles aiment bien quoi /
350. André : il y a des filles c'est de la racaille aussi / elles parlent comme des garçons
351. Damien : des zoulettes au fond du bus avec leur casquettes et leurs écharpes là des vrais zoulettes mais / elles aiment bien quand on parlent comme ça / quand elles sont à côté de nous elles en rajoutent trop et elles parlent fort / « ouais ouais t'as vu ouais ouais » je sais pas quoi / elles parlent elles parlent comme des bonhommes / il y a d'autre filles quand on parle comme ça

elles aiment pas tu vois / elles font « t'as vu comment tu parles ? allez on reste pas avec lui » je sais pas quoi / ça :: /

352. André : [xxxxxxx]

353. Damien : voilà elles aiment pas quoi /

354. Enquêteur : donc avec les filles qui e: // qui n'aiment pas vous parlez comment ?

355. Damien : normalement // fin si si la fille

356. André : entre le langage normale et le langage [xxxxxxx]

357. Damien : si la fille nous intéresse bien sûr parce que si je m'en fous //je calcule pas je parle normalement / voilà quoi

358. Enquêteur : et est-ce que les filles sont au courant de cela / est-ce qu'elles sont au courant que vous parlez gentiment tout simplement parce que: il y a un intérêt ?

359. Damien : mmh // je sais pas fin / quand ils nous regardent / fin ils c'est c'est ils pensent pas ça dans leur tête mais je sais pas elles me voient arriver au loin disons un mec qui sort avec une fille je sais pas quoi bah / la fille disons disons il y a un groupe quoi / et il y a une fille / et tu sais dans le groupe il y a le mec qui sort avec la fille / la fille elle le regarde tu vois elle va voir son mec qui parle il parle il parle il parle LA RUE tu vois avec ses potes et tout / et elle va venir la VOIR elle va venir il va parler normalement et tout / la fille ça va lui sembler correct quoi du moment que / du moment que tu lui parles bien / tu lui parles pas comme e: comme un cahier de brouillon du moment que tu lui parles BIEN quoi / voilà ça ça tourne pas comme ça dans la tête / ils se disent pas « ah oui il me parle comme ça » / tu sais ça leur semble normal quoi /

360. André : on fait pas attention /

361. Damien : oui ils font pas attention / ils se posent pas la question /

(...)

362. Enquêteur : en fait c'est quoi cet histoire des beaux gosses ?

363. André : c'est jouer le style en fait / c'est un peu se vanter (*rire*) / c'est un peu bah faire lourd en faite / c'est un peu se prendre pour une boîte (*rire*) / voilà quoi /

364. Enquêteur : est-ce que: / que pensez-vous est-ce que les autres / les gens du centre ville peuvent vous comprendre quand vous parlez entre vous ? / ou vraiment vous employez les mots arabes ou d'autres expressions si souvent qu'on peut ne pas vous comprendre ? / qu'est-ce que ça donne comme

image à d'autres personnes / aux gens du centre ville qui ne connaissent pas tous ces mots arabes par exemple ?

365. Damien : ils trouvent ça vulgaire / ils trouvent ça vulgaire et ils aiment pas quoi / ça sonne pas / ça sonne pas bien dans l'oreille quoi / ça fait pas: / ça fait pas poli /
366. André : si vous allez à Saint-Sever il y a / il y a que des jeunes en fait là-bas / il y a des jeunes de de de Château Blanc de de la Grand Mare des Sapins / en fait ils font pas attention à ce qu'on dit / en fait là-bas / mais par contre si on va si on va // là où il y a plein // comment dire / là où il y a plein de personnes qui parlent normalement / bah là oui là ça va les choquer /// quand on traîne là où il y a des jeunes ils font pas attention /
367. Enquêteur : d'accord /// mais en centre ville il y a aussi des jeunes ?
368. Damien : oui // il y a tout en centre ville / c'est comme e: c'est comme une pizza / c'est comme une grande pizza / il y a / il y a tout il y a des gens qui parlent normal / il y a les: il y a les banlieusards et il y a les il y a les gens qui essaient (*rire*) // les gens qu'essaient de se la donner quoi / qu'essaient de copier sur les banlieusards et puis / on se moque d'eux quoi /
369. Enquêteur : c'est qui qui essaye de copier sur les banlieusards ?
370. Damien : bah e: bah je sais pas des jeunes comme ça quoi / on les voit à leur façon de s'habiller / ils s'habillent comme des / ils s'habillent comme des américains ils mettent des trucs bizarres avec leurs marques là soixante-neuf des trucs bizarres / avec des grosses e: / ils sont habillés de toutes les couleurs // en quoi en en en jaune en rouge et tout / on se moque d'eux on fait « oh l'Amérique elle t'a eu » / on se moque d'eux / ils se prennent pour des américains /
371. Enquêteur : et ils essaient de parler comme vous ?
372. Damien : oui ça leur vient pas naturellement c'est / c'est
373. André : c'est pas instinctif chez eux en fait /
374. Damien : ils essaient / ils veulent faire e: // ils parlent pas normalement en fait // comme ceux qui jouent un rôle /
375. Enquêteur : et pourquoi ils le font ?
376. Damien : c'est pour se rendre intéressant /
- (...)
377. Damien : oui voilà quoi pour traîner avec nous / juste pour juste pour rester avec nous quoi / pour traîner avec nous / ils veulent parler comme nous / « oui

t'as vu na-na-na » mais je sais pas fin / ça ce voit ça se voit que ça sonne faux / tout de suite ça sonne faux /

378. Enquêteur : je veux revenir à la question que j'ai déjà posée / est-ce que les gens / est-ce que les gens ne vous comprennent pas parfois ? / quand vous êtes en ville ?

379. Damien : quand je leur parle ?

380. Enquêteur : oui ou juste quand ils vous écoutent / tu parles avec tes copains et

381. André : en fait les gens ils calculent pas en fait / ils ne nous regardent pas en ville /

382. Damien : non ils ne doivent pas comprendre parce que ouais des fois des fois on se sert de nos expressions pour que / pour que les gens ne comprennent pas / donc ils doivent pas ils doivent pas nous comprendre /

383. André : si tu dit je sais pas moi « la hesse là-bas fait mal » par exemple / ça veut dire la fille là-bas elle est pas mal et puis on dit ça pour pas que les gens nous comprennent /

384. Enquêteur : donc vous faites ça exprès / c'est pas aussi automatique que ça /

385. Damien : disons on se fait arrêter par la / par la police / je sais pas fin tout de suite on va pas / si on parle au policier on va lui parler normalement mais si on parle entre nous disons on a on a vraiment fait quelque chose / si on parle entre nous / bah on va parler avec nos expressions pour pas qu'ils pour pas qu'ils comprennent / pour pas qu'ils nous comprennent /

386. André : en fait les gens ils nous comprennent pas trop en fait / en ville /

(...)

387. Enquêteur : et quand vous parlez comme ça c'est plutôt par habitude ou vous le faites exprès ?

388. Damien : non c'est de l'habitude / je parle comme ça d'habitude et dans certaines conditions oui je le fait exprès / oui je le fais exprès / bah comme je viens de le dire quoi / disons je suis dans une situation e: disons je veux cacher quelque chose quoi à une personne bah je parlerai comme ça je sortirai mes expressions / que: mais des fois disons je suis / si je suis avec un pote qui me connaît bien je sortirai mes expressions il connaît il comprendra tout de suite / mais si je suis avec un mec que je connais mais c'est pas mon: / je sais pas comment dire c'est pas mon pote et si je sors mes expressions / il va pas me comprendre lui non plus / il: comprend / tu vois il va pas il va pas me comprendre /

389. Enquêteur : je n'ai pas compris / comment ça il va pas te comprendre ?

390. Damien : bah chacun ses expressions en fait / je sais pas comment dire / il y a des expressions que les gens connaissent pas / connaissent pas dans le quartier / et: on a tous la même manière de parler mais on a pas les mêmes expressions / si je parle avec un ami proche de moi je sortirai mes expressions tout de suite il comprendra / mais si je parle avec un ami pas proche quoi un mec que je connais et je sors mes expressions tu vois lui peut-être il va comprendre /
391. André : mais vaguement c'est [xxx]
392. Damien : voilà quoi /
- (...) (*parlent du lexique employé*)
393. Enquêteur : que pensez vous / pour quelqu'un qui vous entend / pour que cette personne puisse deviner que vous venez d'ici / que vous venez de: de la Grand Mare / qu'est-ce qui joue le plus ce sont les mots que vous employez ou c'est l'accent ?
394. André : c'est un tout en fait / si on emploie les mots en parlant normalement / ça va pas faire bien / ça va sonner faux en fait / ça va sonner faux / il faut que ça a un tout en fait / si on parle: / si on parle l'accent sans sans les expressions ça va pas faire bien / ça va faire bizarre / on va croire qu'on le fait exprès / comme les mecs les petits français là pareil / ça va faire comme ça / c'est un tout en fait /
395. Damien : ou l'envers c'est c'est comme les petits français comme tu dis / ceux qui ceux qui sortent des expressions mais qui n'ont pas l'accent bah ça / fin qui n'ont pas la même manière de parler ça ça sonnera faux tout de suite / on vous regarde comme ça / ça tout de suite ça sonne faux / on voit quoiqu'il essaie /
396. Enquêteur : et l'accent est-ce que vous l'avez tout le temps ou non ? / est-ce que par exemple quand vous parlez entre potes vous parlez avec le même accent mais avec plus de mots particuliers ou vous changez et les mots et l'accent / quand vous êtes entre vous ?
- (...)
397. Enquêteur : là par exemple vous parlez sans vos expressions / est-ce que quand vous allez sortir du collège et parlez avec vos expressions vous changez aussi d'accent ?
398. Damien : oui on change d'accent /



399. André : non là on parle normalement comme en classe en fait / là on parle comme en classe /
400. Enquêteur : et quand vous parlez pas normalement vous avez plus d'accent ?
401. Damien : moi je ne sais pas si je l'ai tout de suite là / mais là je parle je parle normalement en tout cas / dès que je sors du collège
402. André : moi même quand je parle normalement on me dit que j'ai l'accent
403. Damien : oui c'est ça /
404. André : donc ça ça doit ressortir tout seul quelques fois / mais moins prononcé aussi quand on parle normalement / mais quand mon père me fait « ouais ouais ça va ? » / bah là c'est plus prononcé en fait /
- (...) (*parlent des endroits où traînent les jeunes*)
405. Enquêteur : je vais revenir sur une question que je vous ai déjà posée / je voudrais comprendre mieux pourquoi vous parlez ce langage-là / est-ce que c'est juste une question d'habitude ou c'est: je sais pas ou c'est:: pour montrer votre différence des autres ?
406. André : en fait quand on a commencé en fait c'était pour s'intégrer fin se faire des des copains / qui parlaient pareil que nous / et puis maintenant c'est devenu une habitude en fait /
407. Damien : moi c'est venu c'est depuis la depuis la primaire / (rupture dans l'enregistrement)
408. Damien : à force de: depuis que je suis tout petit à force de rester dehors / à force de rester dehors de parler avec des gens / parler il y a des gens qui parlent comme ça / en fait ça vient ça vient pas du jour au lendemain c'est petit à petit on a on apprend les expressions on apprend à parler e comme eux quoi et puis après on finit par parler comme eux /
409. André : et souvent dans certaines situations c'est pour faire peur aussi / des fois /
410. Enquêteur : pour faire peur ?
411. André : oui
412. Damien : oui ça fait peur à certaines personnes / quand on hausse le ton quand on parle
413. André : quand on parle bizarrement on parle avec des gros mots et nos expressions on hausse le ton et ça peut faire peur à certaines personnes / c'est pour ça des fois aussi // sinon c'est l'habitude le reste // c'est tout /
414. Enquêteur : donc vous le faites exprès /

415. André : des fois oui /
416. Enquêteur : mmh / et tu m'as dit aussi que c'était pour s'intégrer dans le groupe ?
417. André : ça c'était avant quand j'étais petit / maintenant je m'en fiche moi /
418. Enquêteur : c'est-à-dire qu'il y avait des gens qui parlaient
419. André : en fait en primaire il y avaient des gens des petits ils parlaient normalement / et il y avaient mes potes ils parlaient e: bah langage comme je vous exp= comme on parle // et puis bah j'ai voulu faire comme eux / c'est venu c'est venu en fait / c'est venu tout seul /
420. Enquêteur : mmh /
421. André : ça vient pas du jour au lendemain c'est vrai ça / à force d'entendre les mots on les empl= on a envie de les employer / pour faire pareil que les autres / après c'est devenu une habitude / c'est tout
422. Enquêteur : et que pensez-vous comment ça va se passer après / après le collègue vous allez garder votre manière de parler ? / ça va disparaître ?
423. Damien : bah après le collègue peut-être oui / jusqu'à: / dans la vingtaine quoi jusqu'à vingt-cinq ans /
424. André : quand on a bien mûri quand on sera devenu des vrais adultes / on va parler normalement / on se dira que ça sert à rien en fait /
425. Damien : oui on aura plus besoin parce qu'on sera plus dans dans la rue / moi je pense pense pas que je sera plus // /
426. Enquêteur : mmh
427. Damien : quand on sera plus quand on sera plus les jeunes en fait /
428. Enquêteur : et c'est quand qu'on n'est plus les jeunes ? (*rire*)
429. Damien : bah je sais pas quand on quand on a une maison / quand on a: / quand on a une maison on a une femme quand on travaille et tout bah
430. André : quand on a une responsabilité oui on parle plus comme ça normalement /
431. Damien : quand on quand on quitte la rue en fait / quand on est dans d'autre milieu tout ça bah // on se met / on parle plus la rue / on parle avec qui ? / on se remet à parler normal pour que
432. André : pour montrer un bon exemple après /
433. Enquêteur : est-ce que tous les jeunes qui habitent dans le quartier traînent dans la rue ?

434. Damien : traînent bah // ils y oui ils y vont quoi mais // ouais je sais pas / ouais ils restent ici ils sont dans le quartier mais peut-être ils sortent moins ou je sais pas je sais comment
435. Enquêteur : parce que j'imagine qu'il y a des jeunes qui sortent beaucoup et ceux qui ne sortent pas beaucoup / et donc ceux qui sortent beaucoup parlent bien la rue et ceux sortent moins
436. André : non ça n'a rien à voir // c'est l'habitude ça // ça n'a rien à voir ça on parle tous comme ça / tant qu'ils ont des liens au collège avec les autres / ils seront obligés de parler comme ça / ça sera instinctif pour eux / donc ils parlent tous comme ça parce que tu sors ou tu sors pas t'es bien obligé d'aller à l'école / tu rencontreras des autres personnes qui parlent pareil que toi donc tu seras obligé de parler comme ça / c'est pas une question de sortir ou pas /
437. Enquêteur : mmh // et est-ce qu'il y a des jeunes qui parlent langage de la rue tout le temps ? / qui ne peuvent pas changer quand ils sont au collège ?
438. Damien : oui ils peuvent pas changer / bah la racaille quoi / ils peuvent pas / aucun respect / ils parlent tout le temps comme ça /
439. Enquêteur : vous en avez ici au collège ?
440. Damien : non on en a pas trop /
441. André : avant surtout on en avait ici / maintenant ça c'est calmé ici / c'est que avant c'était un peu plus: un peu plus chaud / maintenant c'est tranquille /

*Fin d'entretien.*

## ENTRETIEN AVEC AMADOU

---

---

*Quelques renseignements* : 15 ans, d'origine peule, habite dès sa naissance aux Sapins dans un immeuble HLM, Collège Braque, 3<sup>ème</sup>. L'entretien transcrit est le second entretien effectué avec Amadou.

- 1) Enquêteur : racontes moi donc une histoire qui t'es arrivée dernièrement /
- 2) Amadou : j'ai eu une histoire ce matin / tout à l'heure tout de suite-là // j'ai des histoires de l'année dernière // toutes les ans /
- 3) Enquêteur : ce matin t'as eu une histoire ? /
- 4) Amadou : oui / parce que c'est madame Ressa la la prof d'espagnol // elle / je parlais à mon voisin ceux qui étaient-là là / elle est venue / après: elle m'a:: collé: / j'ai dit « quoi j'irai pas » / bah elle dit on verra ça je dis [xxx]vendredi pas ce matin mais prochain / d'avant-là des huit à neuve heures / je suis pas venu / le lundi la la je suis venu dans dans son cours / elle m'a viré / elle m'a mis un point comme je suis pas venu elle m'en a mis deux / je suis passé à la vie scolaire / et après vendredi / le vendredi-là ce matin / j'étais exclu / je j'étais collé de neuf heure à onze heures et je suis pas venu /
- 5) Enquêteur : le français / tu m'as dit que tu n'aimes pas le français parce que c'est &
- 6) Amadou : il n'y a pas que moi qu'aime pas le français / tout le monde n'aime pas le français //
- 7) Enquêteur : à cause des contrôles c'est ça ?
- 8) Amadou : non ça veut rien dire / mê= même les intellos ils aiment pas le français / personne n'aime le français // c'est pas le français / c'est pas le français français / c'est la PROF de français /
- 9) Enquêteur : mmh
- 10) Amadou : personne l'a aimée //

- 11) Enquêteur : nous avons parlé avec toi du quartier / tu m'as dit qu'il y a des jeunes qui sortent / tout le temps / et puis il y a des jeunes qui restent chez eux &
- 12) Amadou : e e e les enfants\les jeunes qui restent chez eux c'est c'est voilà e qui pre=\travailler je sais pas que avoir un avenir / un truc comme ça / un jamais été à l'école / t'as un jeune voilà tu fais partie des jeunes / tes devoirs tu les fais et après tu passes dehors / mais il y a des jeunes pour faire leur devoir ils peuvent faire leur devoir matin soir / non / [ xxx] qu'il les fasse pas //
- 13) Enquêteur : comment ça ? je n'ai pas compris / je n'ai pas compris la dernière phrase /
- 14) Amadou : non il y a des jeunes qui peuvent faire / faire leurs devoirs le matin / sinon à l'école en train\en classe vite fait / il y a des jeunes qui font: ils font leurs devoirs et après / après ils partent dehors //
- 15) Enquêteur : il y en a beaucoup de jeunes qui sont tout le temps dehors ? /
- 16) Amadou : oui il y en a beaucoup // oui
- 17) Enquêteur : et tu m'as dit donc il y a plusieurs groupes c'est c'est de ces groupes-là que tu parlais ? /
- 18) Amadou : de groupes ? / ouais ça dépend des jeunes / ici il y a une bande / là-bas il y a une autre bande / là mais vous connaissez ? /
- 19) Enquêteur : est-ce que chaque bande a son langage ? /
- 20) Amadou : non /
- 21) Enquêteur : vous parlez tous de la même manière tu veux dire ? /
- 22) Amadou : oui /
- 23) Enquêteur : il n'y a pas de différence entre les bandes ? /
- 24) Amadou : c'est pas vraiment une BANDE mais voilà c'est un petit GROUPE /
- 25) Enquêteur : oui oui c'est ce que je veux dire oui /
- 26) Amadou : voilà si je suis pas avec eux je suis avec eux / je suis pas avec eux je suis avec eux ça veut rien dire ma bande e c'est pareil // si:: [xxx] qui traînent avec nous / c'est des copains / c'est des copains / même toi on a n'a pas le même âge l'autre-là qui a dix ans nous on a quatorze ans l'autre il a seize ans / on peut pas traîner ensemble / mais on se connaît / ouais souvent on traîne ensemble / voilà
- 27) Enquêteur : mmh et / donc vous vous sortez tout le temps en fait ? / vous êtes tout le temps dehors c'est ça ? /

- 28) Amadou : non pas moi / avant non mais en ce moment oui /
- 29) Enquêteur : avant tu restais plus chez toi ? /
- 30) Amadou : avant oui /
- 31) Enquêteur : et comment tu penses / est-ce que les jeunes qui restent plus chez eux / qui en fait qui ne traînent pas dans le quartier / est-ce qu'ils ont tout à fait le même langage que ceux qui traînent tout le temps dans le quartier ? /
- 32) Amadou : si c'est le même / c'est pareil // le langage c'est voilà / donc il y a des mots que:: // il y a des mots en français qui qui tu peux pas dire / dans notre langage /
- 33) Enquêteur : comme quoi par exemple ? /
- 34) Amadou : mmh / par exemple handik c'est fais attention / vous mettiez quand / handik c'est mieux (mu) / c'est mieux qu'à dire /
- 35) Enquêteur : c'est c'est quoi ? /
- 36) Amadou : c'est mieux / c'est mieux à prononcer que: / fais attention c'est pas: vraiment bien / handik c'est mieux /
- 37) Enquêteur : tu penses que les mots comme handik / il y a les hnouches / tu penses que tous les jeunes du quartier / ils: / ils connaissent ce que c'est ? /
- 38) Amadou : bien sûr / c'est un langage comme le français ah / et après quand tu l'as appris tu peux plus changer ah //
- 39) Enquêteur : mmh mmh /// et les jeunes du centre-ville est-ce qu'ils vont comprendre ? / comment tu penses ? /
- 40) Amadou : oui // les jeunes e:: d'un autre quartier ? /
- 41) Enquêteur : non / qui habitent dans le centre /
- 42) Amadou : les jeunes ? / oui ça dépend // quand je dis ça dépend si les jeunes-là il vont traîner dans notre quartier / bah / je sais pas t'as des amis / ça ça ça se révolue /
- 43) Enquêteur : et les jeunes du quartier rive gauche / tu sais Saint-Etienne / ou de Canteleu / eux est-ce qu'ils vont te comprendre ? /
- 44) Amadou : bah si / c'est pareil /
- 45) Enquêteur : tu m'as dit la dernière fois / il me semble que c'était toi / que t'as des cousins à: Canteleu ? /
- 46) Amadou : oui /

- 47) Enquêteur : d'accord et tu as des copains aussi au Havre ? / des copains de la famille ?
- 48) Amadou : mmh /
- 49) Enquêteur : et là aussi ils vont comprendre handik ? / et au Havre et à Canteleu ? /
- 50) Amadou : e:: ici ici: ici il y a moins / ici il y a moins de mots: comme ça que au Havre / au Havre il y en a beaucoup / le Havre c'est une grande ville / mmh
- 51) Enquêteur : au Havre ? / mais ce n'est pas au Havre même ? / c'est dans les quartiers du Havre ? /
- 52) Amadou : oui dans dans oui mais non pas dans centre-ville / c'est les jeunes / c'est au Havre / bah [xxx] Croqueville tout ça /
- 53) Enquêteur : ah tu veux dire qu'au Havre les jeunes qu'ils soient dans le quartier ou qu'ils soient dans le centre-ville ils vont comprendre ces mots-là ? /
- 54) Amadou : non c'est moi c'est:: / je comprends // quand t'as appris pendant quand t'as appris un mot tu veux pas l'oublier / [xxxxxxxxxxx]
- 55) Enquêteur : toi tu habites ici dans le quartier depuis longtemps ? /
- 56) Amadou : oui depuis que je suis né /
- 57) Enquêteur : tu es né ici ?
- 58) Amadou : ah oui /
- 59) Enquêteur : d'accord / tu m'as dit que dans ta famille vous parlez poulard ? /
- 60) Amadou : mmh /
- 61) Enquêteur : tu sais on m'a dit que: qu'il y a de plus en plus de mots de langues africaines qui apparaissent e: / dans le langage du quartier / est-ce que c'est vrai ? /
- 62) Amadou : dans le langage du quartier ? / non / qui vous dit ça ? /
- 63) Enquêteur : e::: je ne sais plus / e: un jeune d'ici quoi /
- 64) Amadou : il y a des langages e africaines qui apparaît dans le le quartier ? / [xxx] le poulard / autant / le poulard / surtout moi on dit / galemah ça veut dire e e chez toi / voilà c'est tout / [xxx] ça veut dire bonjour / il y en a qui disent que ça / c'est tout voilà /
- 65) Enquêteur : mais sinon c'est des mots en fait les mots arabes ? / il y a beaucoup de mots arabes / c'est ça ? /
- 66) Amadou : mmh / mots arabes et mots français surtout / mots de quartier /

- 67) Enquêteur : mots de quartier / pour toit handek ou hnouch ce sont des mots de quartier ou des mots arabes ? /
- 68) Amadou : c'est des mots du quartier / ça vient des mots arabes mais après [xxx] / si vous partez à Paris c'est : [xxxxxx] /
- 69) Enquêteur : tu penses qu'à Paris ce serait pareil ? /
- 70) Amadou : oui /
- 71) Enquêteur : tu es déjà venu là-bas dans les quartiers ? / à Paris ? /
- 72) Amadou : non /
- 73) Enquêteur : mais tu penses que dans tous les quartiers c'est c'est le même langage ? /
- 74) Amadou : non non [xxx] j'étais Auxerre chez mon:: cousin c'est à <Krog> c'est à Saens // à Saens c'est près de Dijon / bah là-bas il y a des mots que je connaissais pas / par exemple poukav / là-bas [xxx] / il y a des mots que je connaissais pas et que j'ai appris là-bas /
- 75) Enquêteur : poukav c'est le mot que tu ne connaissais pas et que tu as appris là-bas ? /
- 76) Amadou : mmh / poukav ça c'est balance mais ça je connais pas /
- 77) Enquêteur : mais ici on dit pas poukav ? /
- 78) Amadou : non / ici on dit balance / une bièh / une bieh ça veut dire balance aussi /
- 79) Enquêteur : bier ? /
- 80) Amadou : bieh
- 81) Enquêteur : et ça aussi tu l'as appris e: /
- 82) Amadou : non [xxx] /
- 83) Enquêteur : ah c'est ici qu'on dit aussi e: / pour dire balance on dit e bieh ? /
- 84) Amadou : bieh / une bieh /
- 85) Enquêteur : c'est un mot africain ? /
- 86) Enquêteur : je sais pas / ah oui c'est un mot arabe /
- 87) Enquêteur : mmh /
- 88) Amadou : ah bah c'est parfois il y a des mots qui:: sont inventés /
- 89) Enquêteur : d'accords // et comment tu penses / les jeunes qui ne sortent pas beaucoup de: / qui ne traînent pas souvent / dans le quartier / ils parlent aussi ce langage-là ? &



- 90) Amadou : ce langage-là ? / ah bah non ils parlent pas ça mais / sinon ils peuvent  
mais: / mais voilà / ils: / ils comprennent en tout cas /
- 91) Enquêteur : ils comprennent ? /
- 92) Amadou : mmh /
- 93) Enquêteur : mais qui est-ce qui parle et qui est-ce qui ne parle pas ? /
- 94) Amadou : peut-être les: / les petits / peut-être les petits qui: / qui: sortent pas  
toujours dehors / tu vois les petits qu'on [xxxxxxx] / tu vois pour que tu  
parles ce langage-là il faut sortir / toi il faut que t'es:: / il faudra que tes  
potes ils t'apprennent je sais pas moi / par exemple ils disent handik toi  
tu fais c'est quoi handik après il disent ça veut dire quoi / c'est tout /
- 95) Enquêteur : mmh / donc les petits ils e & /
- 96) Amadou : peut être ils comprennent / ils comprennent mais voilà mais / mais /  
mais peut-être plus tard ils vont ils vont / utiliser /
- 97) Enquêteur : d'accord mais les jeunes de ton âge / ceux qui ont quinze ans / est-ce  
que tout le monde parle ce langage-là ?
- 98) Amadou : oui /
- 99) Enquêteur : tu penses que tout le monde le parle ? /
- 100) Amadou : mmh /
- 101) Enquêteur : comprennent et parlent ? /
- 102) Amadou : oui /
- 103) Enquêteur : mmh / mmh // et ils le parlent pendant une récré ? / c'est vraiment un  
langage ? /
- 104) Amadou : bah / parfois /
- 105) Enquêteur : est-ce que tu changes de langage quand tu rentres chez toi à la  
maison ? / [xxx] ta manière de parler ? /
- 106) Amadou : manière de parler ? / bah / moi j'ai qu'un langage et un c'est parce que  
moi je parle toujours comme ça / moi je change jamais de langage / je  
sais pas dehors ou chez moi mais je suis gentil / je suis comme ça /
- 107) Enquêteur : et dans ta famille vous parlez en fait je ne me souviens plus / vous  
parlez e & /
- 108) Amadou : poulard /
- 109) Enquêteur : d'accord donc vous parlez pas français dans la famille /
- 110) Amadou : si parfois avec mon père /

- 111) Enquêteur : ton père il parle français ? /
- 112) Amadou : les deux poulard et français /
- 113) Enquêteur : et ta mère elle parle que le poulard ? /
- 114) Amadou : mmh / et un peu un petit peu français mais elle [xxx] pas /
- 115) Enquêteur : mmh / mmh /// et entre les Hauts de Rouen et Canteleu est-ce qu'il y a une grande différence ? /
- 116) Amadou : de:: & /
- 117) Enquêteur : dans le langage ? / tu m'as dit que tu as des cousins à Canteleu /
- 118) Amadou : oui mais Canteleu là-bas il y a: / a Canteleu là-bas ils ont: / ils inventent plus de mots / ils ont fiestas voiture / et toi tu peux pas comp=\moi e:: // attends / attends / troll / daron / tu vois [xxx] moi je trolle / moi [xxx]
- 119) Enquêteur : ça veut dire quoi ?
- 120) Amadou : troll ? / je trolle ça veut dire je pars / je rentre /
- 121) Enquêteur : je trolle ?
- 122) Amadou : je trolle /
- 123) Enquêteur : // et si je te demande de décrire ce langage-là / comment pourras-tu le décrire ? /
- 124) Amadou : décrire ? / comment décrire ? /
- 125) Enquêteur : décrire c'est: / comment tu peux le caractériser ? /
- 126) Amadou : caractériser ? /
- 127) Enquêteur : si je te demande c'est quoi le langage du quartier qu'est ce que tu me\qu'est-ce que tu peux me répondre ? /
- 128) Amadou : je sais pas moi / c'est quoi le langage ? / c'est un langage comme tout le monde ah /// c'est pareil pour moi // e là c'est pas voilà tu vois c'est pas: e vraiment tu inventes une phrase e comme ça / non tu fais une phrase française et après tu mets un mot / un mot là-dedans / =fin tu « venez on va en ville » / « venez on va rhuin en ville » / « venez on va voler en ville » /
- 129) Enquêteur : comment tu dis ? / venez en ville ? /
- 130) Amadou : « venez en on va en ville » / ou « venez on descend » / ça veux dire venez: on descend en ville / tu peux dire « venez on va rhuin » / on va rhuin / ça on dit parfois venez on va rhuin / venez on va &

- 131) Enquêteur : mais c'est quoi venez on va ? /
- 132) Amadou : venez on va (*prononce distinctement*) / rhuin / venez on va / rhuin ça veut dire voler ça veux dire venez on va voler /
- 133) Enquêteur : mmh /
- 134) Amadou : voilà / on peut pas on peut pas faire une phrase longue avec des mots qu'on invente on fait une phrase française et après on met des mots: / on met un ou deux mots e:: qu'on connaît /
- 135) Enquêteur : mmh / mmh /
- 136) Amadou : par exemple « venez on va voler » c'est pas bien à prononcer e « venez on va rhuin » c'est mieux / c'est mieux à dire /
- 137) Enquêteur : pourquoi ? / pourquoi c'est mieux ? /
- 138) Amadou : je sais pas parce que e il se trouve que c'est pas bien c'est: venez on va voler c'est pas vraiment un langage normal / voler / rhuin c'est mieux rhuin // [xxx]
- 139) Enquêteur : les mots que vous employez le plus souvent comme tu m'as dit handik / rhuin / rhnouch / c'est quoi d'autre ? /
- 140) Amadou : bieh / c'est un bieh / balance /// on a des gros mots /// c'est tout /
- 141) Enquêteur : est-ce que tu parles tout à fait de la même manière quand tu es au collège et quand tu traîne avec tes copains dans le quartier ? /
- 142) Amadou : si bah si je parle de la même manière / bah oui / on change pas /
- 143) Enquêteur : et même avec les profs ? /
- 144) Amadou : les profs ? / non / avec les profs bah je dis les mots français / j'emploie pas de mots: le langage qui peuvent pas comprendre /
- 145) Enquêteur : mais sinon est-ce que tu contrôles ta manière de parler quand tu parles avec tes profs ? /
- 146) Amadou : non /
- 147) Enquêteur : et quand tu parles avec moi est-ce que tu contrôles ta manière de parler ? /
- 148) Amadou : bah oui un peu /
- 149) Enquêteur : et est-ce que tu pourrais ne pas contrôler ta manière de parler ? /
- 150) Amadou : ça dépend / ça dépend si je suis énervé des trucs comme ça /
- 151) Enquêteur : d'accord et si tu n'es pas énervé ? /
- 152) Amadou : non /

- 153) Enquêteur : sinon qu'est-ce que tu penses de ce quartier ? / qu'est-ce qu'il faudrait peut-être changer ici ? /
- 154) Amadou : il faut rien changer /
- 155) Enquêteur : est-ce que tu aimes bien la vie ici ? /
- 156) Amadou : mmh /
- 157) Enquêteur : est-ce que tu n'aimerais pas déménager ? /
- 158) Amadou : déménager ? /
- 159) Enquêteur : oui partir /
- 160) Amadou : oui peut-être / je sais pas /
- 161) Enquêteur : si tu pourrait partir tu partirais où ? / je veux dire pour vivre /
- 162) Amadou : dans une ville où il y a rien / il y a:: / c'est tranquille / il y a piscine / il y a tout / où que c'est beau / où qu'il pleut pas / il y a un peu de soleil et tout /
- 163) Enquêteur : mais ça c'est pas\c'est où par exemple ? /
- 164) Amadou : ah ? /
- 165) Enquêteur : c'est où ? / comme ça ? /
- 166) Amadou : je sais pas moi / peut-être peut-être dans un autre pays: / au sud / Espagne / [xxx]
- 167) Enquêteur : et tu voudrais déménager dans:: / de ce quartier-là pour aller vivre rive gauche ? / ou aller vivre en centre-ville ? /
- 168) Amadou : centre-ville ? / oui peut-être mais rive gauche non /
- 169) Enquêteur : centre-ville ça te plairait ? /
- 170) Amadou : centre-ville Rouen ? hôtel de ville tout ça ? / je connais / je connais l'endroit / mais à Sotteville il faut que je t'habitue / aux endroits par exemple tu on [xxx] pa set puis tu connais pas et tu peux te perdre / mais à Rouen je connais / c'est mieux /
- 171) Enquêteur : mais tu n'as pas peur que / tu n'as pas peur que si par exemple tu dois vivre en centre-ville tu n'auras plus tes copains d'ici ? /
- 172) Amadou : bah non ça veut rien dire / [xxxx] toujours /
- 173) Enquêteur : mmh ? /
- 174) Amadou : je veux dire en centre ville j'y vais presque toujours /
- 175) Enquêteur : et tu connais du monde là-bah ? / t'as des copains qui habitent en centre-ville ? /

- 176) Amadou : non / peut-être à Saint-Sever dans les immeubles / à Saint-Sever dans les quartiers /
- 177) Enquêteur : mmh / mais tu aimes bien aller en centre-ville ? /
- 178) Amadou : oui /
- 179) Enquêteur : tu pourrais me raconter encore une histoire ?
- 180) Amadou : histoire ? /
- 181) Enquêteur : oui / tu veux me raconter une histoire mais e essaie de je sais pas d'être naturel quoi / sans sans te contrôler je vais te manger /
- 182) Amadou : oui /
- 183) Enquêteur : de toute façon personne n'entendra l'enregistrement /
- 184) Amadou : non mais sinon vous pouvez enregistrez / attends / que je pense /// les copains / les copains de la Grand Mare / ils sont partis dans un magasin qui s'appelle monoprix à Rouen / ils avaient volé de: des bouteilles de sky / et puis il y avait un gardien / c'est / c'est un gardien de Petit Quevilly/ voilà et puis [xxxx] lui il est arrêté tout seul / et tu vois le gardien il voulait empêcher les jeunes de voler toi [xxx] mais toi tu pouvais pas empêcher tout le monde / et après toi / après toi il y a eu des bouteilles qui ont disparu / il y en a plein qui ont disparu / ça coûte chez une bouteille de sky / et après il s'est fait viré /
- 185) Enquêteur : c'est quoi le sky ? /
- 186) Amadou : sky ? / c'est bouteille richard [xxx] / pastice /
- 187) Enquêteur : ah d'accord / de l'alcool /
- 188) Amadou : oui de l'alcool / il sont volé il sont volé et après le / patron il a dit quoi tu fais mal ton boulot et après il s'est fait viré / et après e / un mois plus tard ça faisait longtemps ils ont revu / il travaillait comme agence d'accompagnement // avec le: / avec le contrôleur / après on avait rigolé /
- 189) Enquêteur : attends / vous avez piqué des bouteilles c'est ça ? /
- 190) Amadou : non pas moi mes copains / ils avaient piqué les bouteilles à: monoprix / et après le gardien s'est fait viré / soit le: il a pris bien son travail / et il les a laissé de voler il paraît / et après bah le gar\le chef il les a viré et après une semaine plus tard il l'a revu là-bas dans le: / dans le métro / il travaillait avec les contrôleurs / il faisait agent d'accompagnement / [xxxx] / après nous nous on s'est dit quoi peut-être plus longtemps il sxxxxxxxxx
- 191) Enquêteur : mmh c'est drôle / (rire)

192) Amadou : c'est drôle ? / non c'est pas drôle /

193) Amadou : j'ai une histoire // c'était un jour on était parti à Rouen c'était: juste avant la foire / moi et mes copains / on était parti à la foire e:: / juste pour voir tu vois [xxxxx] la foire elle ouvre lundi: lundi mercredi et que les samedis / on est parti mercredi ça ouvrait et puis c'était pas ouvert / après on a marché le pont: jusqu'à festi-fête vous connaissez ? / au gaumont ? / on a marché / on a marché / et moi je ne sais pas ce qu'il y a eu / il y a eu mon copain / et lui [xxxxxxx] il voulait voler son argent à mon avis / et le mec [xxx] il a / le mec c'était un handicapé et i la [xxxxxxx] il a su il a mis une balayette / vous savez c'est quoi ? / balayette c'est un croche patte et lui qui tombe // bah le mec il est là tu prends ton pied [xxxx] / bah il a fait ça et il a tombé et puis juste au fond il y avait la police / et puis juste au fond il y avait la police et puis nous et puis nous on ne nous a pas vu / alors on a marché comme si: e de rien n'était on est parti de festi-fête / on est parti [xxxx] / on est sorti on avait la police qui nous attendait dehors on a marché on a marché on a marché et après il y avait une autre patrouille qui est venue et après on croyait que c'était pour le festi-fête qu'on ait volé des pétards / on commence à descendre / de la voiture / moi j'étais

fin : 470

## ENTRETIEN AVEC ALPHONSE

---

---

*Quelques renseignements* : 17 ans, d'origine congolaise, habite aux Sapins mais passe beaucoup de temps dans les banlieues parisiennes, MJ (*entretien incomplet*).

(...)

1.     Enquêteur : alors comme penses tu / est-ce qu'en France tous les jeunes parlent de la même manière ou est-ce qu'il y a des différences ? / et de quoi de quoi elles dépendent / ces différences ? /
2.     Alphonse : non mais c'est déjà c'est e // d'où tu viens d'où te: / si tu viens d'un\ plutôt quartier e: on va dire défavorisé mais bon sans plus pff / on va dire ça dépend d'où tu\du quel quartier tu viens quoi / il y a plusieurs langa:ges / ça dépend aussi des villes donc // comme on parle là je je suis ici / j'habite aux Sapins / xx je vais souvent / je vais souvent sur Paris et là-bas: / on a un peu le même langage mais ça dépend des quartiers quoi / ça dépend /
3.     Enquêteur : à Paris tu penses que dans chaque quartier ils ont un langage particulier ? / c'est ça ce que tu veux dire ou non ? /
4.     Alphonse : mais non parce qu'on a en fait on a des expressions que qu'eux ils utilisent que nous ici on connaît pas du tout / ils vont me dire quelque chose que je comprends pas je: / tout ça / et nous pareil quoi /
5.     Enquêteur : donc à Paris dans les quartiers il y a un langage particulier c'est ça ? /
6.     Alphonse : franchement ça dépend /
7.     Enquêteur : ça dépend de quoi ? /
8.     Alphonse : ça dépend ça dépend // d'environnement je sais pas on va dire / e ::  
//

9. Enquêteur : d'accord / et c'est que les jeunes qui ont ce langage particulier ou c'est tout le monde ? je veux dire les adultes aussi ?
10. Alphonse : oh les adultes bah ils ont\ils avaient leur langage à eux donc e / je pense qu'il l'ont gardé /
11. Enquêteur : mmh / parce que cela change avec les générations ? /
12. Alphonse : ah oui ils y a des nouvelles\des expressions nouvelles tout ça donc /
13. Enquêteur : mmh et entre e Paris et Rouen est-ce qu'il y a une différence / dans le langage ? /
14. Alphonse : mmmm /
15. Enquêteur : je veux dire entre les quartiers de Paris et les quartiers de Rouen / existe t il une différence ? / est-ce qu'il y a une différence dans le langage ou c'est le même ?
16. Alphonse : on va d\pratiquement le même / c'est pratiquement le même mais: il y a quelques termes qu'ils utilisent et nous on utilise pas et nous pareil en fait je sais pas /
17. Enquêteur : mmh / quand tu entends un groupe de jeunes parler est-ce que tu pourra dire d'où ils viennent ? / s'il viennent d'un quartier de Paris s'ils viennent d'un des quartiers de Rouen ? /
18. Alphonse : mmm / oui quand même /
19. Enquêteur : tu penses que tu pourras comprendre ? / mais qu'est-ce qu'il y a / qu'est-ce que te permettrait de comprendre qu'ils viennent par exemple de Paris ? / ou qu'ils viennent par exemple je sais pas de Rouen rive gauche ? /
20. Alphonse : alors là là c'est autre chose / non non non c'est e:: rive gauche c'est des quartiers comme les Sapins donc /
21. Enquêteur : oui donc c'est: /
22. Alphonse : là c'est même pas [xxx] je vais pas reconnaître /
23. Enquêteur : pourquoi ? /
24. Alphonse : parce que c'est pratiquement le même style de quartiers / les gens ils se connaissent / ils se fréquentent e ils se fréquentent régulièrement /
25. Enquêteur : tu veux dire que entre le quartier des Sapins et si on prend rive gauche ça va être pareil ? /



26. Alphonse : oui parce que rive gauche c'est un autre quartier je peux y aller à pépignard tout ça / c'est pratiquement pareil donc le langage ça change pas trop non plus quoi /
27. Enquêteur : attends / quand tu dis c'est pratiquement pareil c'est la rive gauche ? / c'est pareil entre tous les quartiers ou c'est entre rive droite et rive gauche ? /
28. Alphonse : non en fait parce que / comment dire ? / ici c'est un quartier e rive gauche aussi il y a des quartiers / il y a : on dirait il y a le centre-ville rive droite / à partir de centre-ville / rive gauche aussi il y a : les endroits un peu plus e je dirai on plus friqués / ça dépend d'où tu viens /
29. Enquêteur : rive gauche il y a des endroits comme tu dis un peu plus friqués et les endroits plus défavorisés c'est ça ? / et dans les endroits plus défavorisés ils vont parler comme ici ? /
30. Alphonse : oui /
31. Enquêteur : il n'y a pas de différence ? /
32. Alphonse : non pratiquement pas /
33. Enquêteur : tu y vas souvent à la rive gauche xx /
34. Alphonse : non pas trop /
35. Enquêteur : tu as des copains qui viennent de là-bas ? /
36. Alphonse : oui je connais du monde là-bas /
37. Enquêteur : mmh / tu les as connus comment ?
38. Alphonse : il en a qui sont ici au lycée sinon / mais moi je suis pas souvent sur Rouen donc e // je suis souvent sur Paris quoi /
39. Enquêteur : et quand tu es sur Paris / tu habites où à Paris ? /
40. Alphonse : à Saint-Denis /
41. Enquêteur : c'est aussi c'est un: c'est un quartier ? /
42. Alphonse : oui c'est mmm / oui c'est une cité / on va dire une cité /
43. Enquêteur : d'accord et tes copains / ce sont les gens d'ici des Sapins ou ce sont des gens de Saint-Denis ? /
44. Alphonse : ah non c'est plus ici des Sapins /
45. Enquêteur : plus ici ? / d'accord /
46. Alphonse : et pas: c'est pas des gars qui restent là dans le quartier ou je sais pas quoi / on va dire des galériens quoi /

47. Enquêteur : oui c'est qui tes copains ? /
48. Alphonse : des vi ay pi /
49. Enquêteur : c'est quoi les vieilles pies ? /
50. Alphonse : very important personality /
51. Enquêteur : ah d'accord / bon je vais le savoir maintenant /
52. Alphonse : (*rire*) /
53. Enquêteur : donc / pour résumer un peu ce qu'on a dit / donc tu penses / bon je vais le dire mais tu me corriges au cas où je me trompe d'accord ? / donc si j'ai bien compris selon toi il y a une différence entre le langage des jeunes dans les quartiers comme e: un peu friqués et puis entre les quartiers e: plus défavorisés / c'est cela ? /
54. Alphonse : mmh /
55. Enquêteur : et après d'autre part si on compare Rouen et Paris on verra qu'il y a une différence entre les quartiers de Paris oui ? / et entre les quartiers de Rouen /
56. Alphonse : oui /
57. Enquêteur : ce n'est pas tout à fait la même chose c'est ça ? / il y a une différence dans certaines expressions c'est ça ? /
58. Alphonse : oui /
59. Enquêteur : mais est-ce qu'il y a quelque chose qui les unit / est-ce qu'il y a quelque chose qu'on retrouve et dans les quartiers de Paris et dans les quartiers de Rouen ? /
60. Alphonse : mmm / comme quoi ? /
61. Enquêteur : bah: je ne sais pas / je sais pas / selon toi / si tu as eu l'occasion de parler ce langage là est-ce qu'il y a quelque chose de : en commun ? / dans les quartiers de Paris de Rouen peut-être je sais pas / peut être d'autres villes ? /
62. Alphonse : non mais en fait bah:: qu'est ce qui les unit ? / en fait quand t'es dans ton ton quartier de Paris / on va savoir tout de suite si tu viens d'un quartier ou si tu viens de je ne sais où quoi /
63. Enquêteur : on va le savoir comment ? /
64. Alphonse : même e par ta façon de parler par tes vêtements par e:: / il y a plein de choses qui jouent /

(*Coupure de bande*)



# TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

---

---

<i>Figure 1 : Vue du haut du plateau des Hauts de Rouen. ....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 1 : Nombre d'occurrences pour chaque type de contours testés dans la seconde expérience : contours S1, S2, S3, S4, S5, S5 et Mo, réalisés en fin de groupe intonatif, sur une syllabe allongée ou non ([+L] ou [-L]), suivie ou non d'une pause ( [+P] ou [-P]). ....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 2 : Nombre d'évaluations attribuées par chaque groupe de juges à chaque catégorie de contours testés dans la seconde expérience .....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 2 : Questionnaire à remplir par les juges avant le test d'identification.....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 3 : Consigne donnée aux juges avant la passation du test d'identification.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 4 : Exemple de questionnaire rempli par un des juges non banlieusards (Auréli) lors du test d'identification.....</i>	<i>19</i>
<i>Figure 5 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluation attribuées par les juges NB aux contours S1 et à tous les autres contours....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 6 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes d'évaluation attribuées par les juges B2 aux contours S1 et à tous les autres contours.....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 7 : Moyennes des évaluations attribuées par différents groupe de juges (B1, B2 NB et NB CDF) aux différents contours réalisés par le même locuteur (Br_A, Br_Ism = les codes des locuteurs).....</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 3 : Tableaux Anova : Effet de la variable Contour (S1, S2, S3) sur la variable Évaluation pour chaque groupe de juges.....</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 4 : Corrélation entre les évaluations des contours S1, S2 et S3 et leurs valeurs du décrochage tonal vers le haut (ETD). ....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 5 : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des contours S1 réalisés sur les syllabes [+L] et [-L] pour chaque groupe de juges.....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 6 : : Test-t indépendant pour la différence entre les moyennes des évaluations des contours S4 (chutes basses amples) réalisés dans sur une syllabe non allongée se terminant par un R ([-L] [+R]) et dans tous les autres contextes.</i>	<i>29</i>

*Tableau 7 : Anova et tests a posteriori : effet du type de syllabe sur l'identification de l'accent sur les chutes basses amples suivies d'une pause ( S4 [+P]) pour différents groupes de juges. ....30*

*Tableau 8 : Test-t indépendant pour la différence significative entre les moyennes d'évaluations attribuées par des juges B1, B2, NB et NB CDF aux contours S5 et S6 d'origine (C, D, E, F, I, K, L, M) et aux contours Sy\_S1 créés par synthèse à leurs place (CC, DD, EE, FF, II, KK, LL, MM). ....31*

# TABLE DES MATIÈRES

---

---

<i>Annexe I - Glossaires - .....</i>	<i>2</i>
<b>Glossaire des notions et des abréviations utilisées.....</b>	<b>3</b>
<b>Les noms propres concernés ou évoqués lors des enquêtes .....</b>	<b>9</b>
<b>Conventions de transcription phonémique .....</b>	<b>11</b>
<i>Annexe II - Tables et figures -.....</i>	<i>13</i>
<i>Annexe III - Transcription des entretiens - .....</i>	<i>32</i>
<b>Conventions de transcription .....</b>	<b>33</b>
<b>Entretien avec Oury .....</b>	<b>36</b>
<b>Entretien avec Imane .....</b>	<b>49</b>
<b>Entretien avec Jean .....</b>	<b>73</b>
<b>Entretien avec Omar .....</b>	<b>92</b>
<b>Entretien avec Fatou .....</b>	<b>99</b>
<b>Entretien avec Damien et André .....</b>	<b>119</b>
<b>Entretien avec Amadou.....</b>	<b>144</b>
<b>Entretien avec Alphonse .....</b>	<b>155</b>
<b>Table des figures et des tableaux.....</b>	<b>160</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>162</b>